

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along  
interior margin / La reliure serrée peut causer de  
l'ombre ou de la distorsion le long de la marge  
intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear  
within the text. Whenever possible, these have been  
omitted from filming / Il se peut que certaines pages  
blanches ajoutées lors d'une restauration  
apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était  
possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips,  
tissues, etc., have been refilmed to ensure the best  
possible image / Les pages totalement ou  
partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une  
pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or  
discolourations are filmed twice to ensure the best  
possible image / Les pages s'opposant ayant des  
colorations variables ou des décolorations sont  
filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image  
possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
	12x		16x		20x		24x		28x		32x	







---

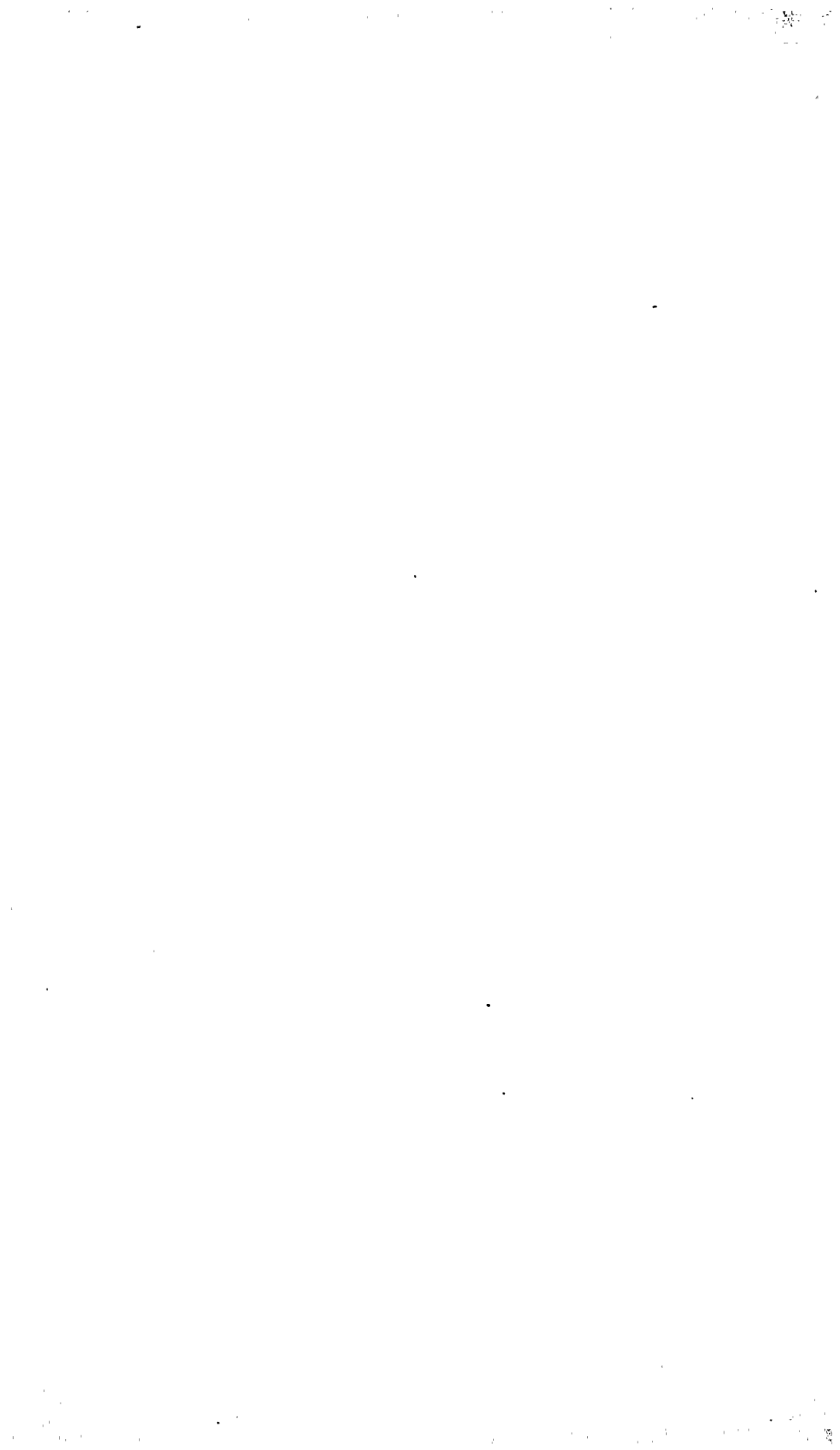
# JOURNAUX

DE

# L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

~~~~~  
VOL. XXV.

---



# JOURNAUX

DE

# L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DE LA

# PROVINCE DU CANADA.

---

DU 8 AOUT AU 18 SEPTEMBRE 1865,

LES DEUX JOURS INCLUSIVEMENT.

---

---

DANS LA VINGT-NEUVIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE NOTRE SOUVERAINE DAME LA REINE VICTORIA.

ÉTANT LA 4<sup>ME</sup> SESSION DU 8<sup>ME</sup> PARLEMENT PROVINCIAL DU CANADA.

.....  
SECONDE SESSION 1865.  
.....

---

*IMPRIMES PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.*

---

---

---

QUEBEC :

IMPRIMES PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX, RUE STE. URSULE

---

---



## PROCLAMATIONS.

PROVINCE }  
du }  
Canada. }

\* MONCK. \*

*VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Vingt-septième jour du mois d'Avril courant, et à chacun de vous—**SALUT :**

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le Dix-huitième jour du mois de Mars dernier, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-SEPTIÈME jour du mois d'AVRIL courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec: **SACHEZ MAINTENANT** que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présent au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUEBEC, JEUDI, le PREMIER jour du mois de Juin prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. **CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.**

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Secau de Notre dite Province du Canada: **TÉMOIN**, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de Ballytrammon, dans le comté de Wexford, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de QUÉBEC, dans Notre

dite Province du Canada, ce VINGT-DEUXIÈME jour d'AVRIL, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-cinq, et de Notre Règne la Vingt-huitième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE }  
du }  
Canada. }

MONCK.

*VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Premier jour du mois de Juin prochain, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le Vingt-deuxième jour du mois d'Avril dernier, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au PREMIER jour du mois de JUIN prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présent au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, MERCREDI, le CINQUIÈME jour du mois de JUILLET prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de Ballytrammon, dans le Comté de Wexford, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ de QUÉBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce VINGT-SEPTIÈME jour de MAI, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-cinq, et de Notre Règne la Vingt-huitième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE }  
du }  
Canada. }

MONCK.

*VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos

Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le cinquième jour du mois de Juillet courant, et à chacun de vous—SALUT :

## PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le Vingt-septième jour du mois de Mai dernier, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au CINQUIÈME jour du mois de JUILLET courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et comodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présent au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, JEUDI, le VINGTIÈME jour du mois de JUILLET courant, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, NOUS avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de Ballytrammon, dans le comté de Wexford, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ de QUÉBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce PREMIER jour de JUILLET, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-cinq, et de Notre Règne la Vingt-neuvième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE }  
du }  
Canada. }

MONCK.

*VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Vingtème jour du mois de juillet courant, et à chacun de vous—SALUT :

## PROCLAMATION.

**A**TTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au VINGTIÈME jour du mois de JUILLET courant; NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ A PROPOS de la proroger de nouveau à MARDI, le HUITIÈME jour du mois d'AOUT prochain, de manière que vous ni aucun de vous n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre dite Cité de QUÉBEC, le dit VINGTIÈME jour de JUILLET courant, et NOUS VOULONS EN CONSÉQUENCE que vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés à cet égard; Vous commandant et par ces présentes enjoignant à

---

chacun de vous et à tous autres y intéressés, de paraître personnellement et être en Notre dite Cité de QUÉBEC, MARDI, le HUITIÈME jour du mois d'AOUT prochain, pour la DÉPÊCHE DES AFFAIRES, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement Provincial, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Province, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentés, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de Ballytrammon, dans le Comté de Wexford, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ DE QUÉBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce TREIZIÈME jour de JUILLET, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-cinq, et de Notre Règne la Vingt-neuvième.

Par Ordre,

ÉDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

---



# JOURNAUX

DE

# L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU

# CANADA.

SESSION 1865.

Mardi, 8 Août 1865.

**M**ESSAGE de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *René Kimber*, Ecuier, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Salle des Séances du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus dans la Salle des Séances du Conseil Législatif.

Et étant de retour, il est

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à l'administration des Serments d'Office aux personnes nommées Juges de Paix en cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

M. l'Orateur a fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général dans la salle des séances du Conseil Législatif, il a plu à Son Excellence de prononcer un Discours aux deux Chambres du Parlement Provincial, et que, pour prévenir les erreurs, il en a obtenue une copie, laquelle il a lue à la Chambre comme suit :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif :*

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Conformément à ce que je vous annonçai à la fin de la dernière Session du Parlement, une Députation du Ministère Canadien s'est rendue à *Londres*, pour conférer avec le Gouvernement de Sa Majesté sur des questions d'importance pour la Province.

Je vous ai maintenant réunis au moment le plus convenable après le retour de la Députation, pour recevoir le rapport de cette mission, et vous mettre en état de terminer les affaires importantes restées inachevées à la clôture de la dernière Session.

J'ai donné ordre qu'il vous fût donné communication, pour votre considération, de la correspondance se rapportant à la mission en *Angleterre*.

L'heureuse fin de la Guerre Civile, qui pendant les quatre années dernières a régné aux *Etats-Unis d'Amérique*, ne peut manquer d'exercer une influence bienfaisante sur les intérêts commerciaux et industriels de cette province, et nous permet d'espérer que le

rétablissement de la paix sera suivi d'un développement toujours croissant de relations amicales entre notre peuple et les citoyens de la Grande République.

Les circonstances qui rendaient nécessaire de placer une partie de la Milice Volontaire de la Province en service permanent ayant cessé d'exister, cette force a été rappelée, et j'ai à exprimer mes sentiments de satisfaction pour la promptitude avec laquelle les miliciens ont répondu à l'appel du devoir, et pour la bonne conduite qu'ils ont généralement tenue pendant la période de leur service.

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

J'ai donné ordre de mettre devant vous le budget de l'année courante, et un état des dépenses qui ont été encourues et sont imputables sur le vote de crédit de la dernière Session.

Vous trouverez que dans les deux cas on a usé de toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public.

*Honorables Messieurs et Messieurs :*

Je n'ai pas manqué de transmettre au Secrétaire d'Etat pour les Colonies, pour être présentées à Sa Majesté, les Adresses que vous avez concurremment adoptées pendant la dernière Session en faveur d'une Union Fédérale des colonies de l'Amérique Septentrionale Britannique.

J'ai ordonné que la réponse du Secrétaire d'Etat vous soit communiquée, et j'espère qu'un mûr examen du projet induira avant longtemps les Législatures des autres Provinces à concourir avec vous en donnant leur sanction à une mesure qui a été adoptée comme un des grands traits de la politique Impériale, et qui a été favorablement mentionnée à deux reprises du haut du Trône dans les discours de Sa Majesté.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Ordonné*, Que le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres de la Législature soit pris en considération demain.

*Ordonné*, Que les Votes et Délibérations de cette Chambre soient imprimés après avoir été examinés par M. l'Orateur, et qu'il en ordonne l'impression; et que nul autre que celui qu'il désignera ne se permette de les imprimer.

*Résolu*, Qu'il soit nommé des Comités Spéciaux Permanents de cette Chambre pour les objets suivants:—1. Des Privilèges et Elections;—2. Des lois Expirantes;—3. Des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques;—4. Des divers Bills Privés;—5. Des Ordres Permanents;—6. Des Impressions;—7. Des Dépenses Contingentes;—8. Des Comptes Publics;—9. Des Banques et du Commerce;—10. D'Immigration et de Colonisation; lesquels dits Comités auront respectivement pouvoir de s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire Rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur iceux; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Résolu*, Que lorsqu'il s'élèvera une question se rattachant à l'Election ou au Rapport de l'Election d'un Membre, ce dernier devra se retirer pendant les débats qui s'ensuivront, et si deux Membres sont élus pour la même Division Electorale, ils devront s'absenter jusqu'à ce que l'Election soit décidée.

*Résolu*, Que s'il appert qu'une personne a été élu Membre de cette Chambre ou a cherché à l'être par corruption ou au moyen d'intrigues, ou de menées, la Chambre procédera avec la plus grande sévérité contre toutes personnes qui ont pris une part volontaire à cette corruption et à ces menées ou intrigues.

*Résolu*, Que l'offre d'argent ou de tout autre avantage à un Membre de l'Assemblée Législative, dans le but de faciliter la passation d'une mesure quelconque qui dépendra du Parlement Provincial, ou qui doit y être décidée, est un grand crime et un délit tendant au renversement de la Constitution.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre:—Etats Généraux des Baptêmes, Mariages et Sépultures, dans les Districts de *Rimouski*, *Montréal* et *St. François*, pour l'année 1864. (*Documents de la Session, No. 1.*)

M. L'Orateur a communiqué à la Chambre un Rapport du Bibliothécaire de l'Assemblée Législative sur l'Etat de la Bibliothèque du Parlement, lequel a été lu comme suit :—

Le Rapport du Bibliothécaire, sur l'état de la Bibliothèque du Parlement,

REPRÉSENTE RESPECTUEUSEMENT :—

Que, conformément aux exigences de la 111e règle, il est du devoir de votre Bibliothécaire de présenter un Rapport sur l'état actuel de la Bibliothèque au commencement de chaque session.

Durant le court intervalle qui s'est écoulé depuis la dernière réunion du Parlement, il s'est passé bien peu de choses relativement à la Bibliothèque qui méritent une mention spéciale.

Il est cependant à propos de mentionner que la moitié de la Bibliothèque qui, par la complaisance et avec la permission des Directeurs de l'Université Laval, a été depuis plusieurs années déposée dans des chambres au premier étage de l'édifice de l'Université, a été récemment transférée à une autre partie de l'édifice.

Cet arrangement est devenu nécessaire à la suite de la destruction par le feu d'une partie du collège, désastre qui a obligé les autorités de reprendre possession des chambres qui étaient auparavant occupées par la Bibliothèque. Mais, en même temps, ces mêmes autorités eurent la générosité de nous offrir un appartement spacieux à l'étage supérieur de l'édifice qui pût contenir tous les livres.

Avant d'accepter cette offre, nous essayâmes d'obtenir un local dans le voisinage qui fût d'un accès plus facile, mais il nous fut impossible d'en trouver dans aucune partie de la cité. Nous acceptâmes en conséquence l'appartement qui nous était offert au cinquième étage de l'Université, et les livres y furent immédiatement transportés sans perte ou dommage. Votre Bibliothécaire désire témoigner ici combien nous devons être reconnaissants envers les Directeurs de l'Université Laval pour avoir continué de nous permettre de faire usage d'une si grande partie de leur édifice pour y placer les livres de notre Bibliothèque.

Depuis la dernière session, il a été ajouté peu de livres à la Bibliothèque, faute de fonds pour en acheter. Le dernier octroi en faveur de la Bibliothèque a été fait durant la session de 1864, et il a été entièrement et dûment dépensé. Votre Bibliothécaire, cependant, s'attend de recevoir d'un jour à l'autre une petite boîte de livres venant de Londres, qui ont été mandés peu de temps avant l'ouverture de la présente session.

Une liste des dons reçus et des ouvrages présentés en vertu de la loi concernant le droit de propriété littéraire est ci-annexée.

Le nombre des livres de la Bibliothèque peut être estimé maintenant à 55,000.

Le tout respectueusement soumis.

Bibliothèque du Parlement, 8 Août 1865. ALPHEUS TODD,  
Bibliothécaire, Assemblée Législative.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT DEPUIS LE 19 JANVIER 1865.

*Par Son Excellence le Gouverneur-Général.*

British and Foreign State Papers, vols. 35 to 41.

United States Coast Survey, for 1862.

*Par le Département de l'Intérieur, Washington.*

Documents du Congrès pour les années 1855-6, 1856-7, 1857-8, 1859-60, 1860-1, 1861-2, et 1862-3, pour compléter (en partie) la série qui se trouve déjà à la Bibliothèque, 115 vols.

*Par le Département du Trésor, Washington.*

Reports on Commerce and Navigation, 1857-8, et 1862. Reports on Finance, 1864. Reports on Foreign and Domestic Commerce, 1864. (cinq exemplaires.)

*Par le Consul Américain à Québec.*

Diplomatic Correspondence of United States, for 1864, 2 vols.

*Par l'Etat du Minnesota.*

House and Senate Journals, for 1864, 2 vols.

*Par l'Etat de Pennsylvanie.*

State Law Reports, vols. 40 et 42, 46 et 47.

*Par l'Etat de Massachusetts.*

Acts and Resolves, for 1864.

Public Documents, for 1863.

Gray's Reports, vols. 11, 13 et 14.

Allen's Reports, vols. 6 et 7.

Reports on State Education, Agriculture, and State Charities, for 1863-4, 3 vols.

*Par l'Etat de New-York.*

Senate and Assembly Journals and Documents, for 1864, 18 vols.

Laws for 1864.

Barbour's Reports, vols. 40, 41 et 42.

Smith's Reports, vols. 26 et 27.

State Muster Rolls, vol. 3.

Adjutant General's Reports, for 1863 and 1864, 3 vols.

Supplement to State Library. Catalogue.

Regents' Reports, for 1863 and 1864.

*Par l'Hon. W. H. Pope, Secrétaire Colonial, Ile du Prince-Edouard.*

Island Journals and Statutes, various years, 12 vols.

*Par R. Fulton, Ecr., Assistant-Secrétaire Provincial, Nouveau-Brunswick.*

Government Map of New Brunswick, 1859.

Debates in Provincial Assembly, 1865.

Reports on Geology, Crown Lands, Railways, &c.

*Par T. B. Akins, Ecr., Nouvelle-Ecosse.*

Mackinlay's Map and History of Nova Scotia, 1865.

*Par la Nouvelle-Galles du Sud.*

Votes and Proceedings of Legislative Assembly, for 1861-2, and 1862, 7 vols.

*Par Victoria.*

Statutes and Votes and Proceedings of Legislative Council and Assembly, for 1864, 5 vols.

*Par la Nouvelle-Zélande.*

Laws, Journals and Appendices of Legislative Council and House of Representatives for 1864, 4 vols.

Statistics for 1863.

*Par le Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Haut-Canada.*

Transactions of the Board, for 1860 and 1863. (Trois exemplaires.)

*Par M. Granet, Ptre., Supérieur du Séminaire de Montréal.*

Histoire de la Colonie Française en Canada (par l'Abbé Faillon), vol. 1. Villemarie, 1865.

*Par le Dr. James Pech, Montréal.*

A copy of his Synopsis of Piano-Forte Literature, &c., 1865.

*Reçu en vertu de la Loi concernant le droit de Propriété Littéraire.*

The Annual Volunteer and Service Militia List of Canada, 1865. Compiled by Lt. Col. Wily. Imprimée par G. E. Desbarats, Québec.

A School History of Canada and of the other British North American Provinces, by J. G. Hodgins. Publié par John Lovell, Montréal, 1865.

Portraits of British Americans, by W. Notman, with Biographical Sketches. Edited by Fenwings Taylor : Part 1. Imprimé par John Lovell, Montréal, 1865.

Le Greffier a mis sur la Table, conformément aux Ordres Sesssionnels de la dernière Session, une Liste des Bills présentés dans l'Assemblée Législative durant la dite Session, accompagnée de son certificat indiquant la phase à laquelle les procédures sur les dits Bills ont été suspendues lors de la Prorogation du Parlement.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général Macdonald, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général Cartier,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 9 Août 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. Mackenzie (*Lambton*).—La Pétition de D. McNab et autres, du Township de Korah, District d'Algoma.

Par M. Smith (*Durham Est*).—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de Victoria.

Par l'Honorable M. Dorion (*Hochelaga*).—La Pétition de J. B. Ponbriand et autres, des *Tanneries des Rollands*; et la Pétition de J. Prud'homme et autres, de la Cité de Montréal.

Par l'Honorable M. Holton.—La Pétition de F. E. Grafton et autres.

Par M. Dunkin.—La Pétition de A. Weeler et autres, du Township de Broome, comté de Bromc.

Par M. Wallbridge (*Hastings Nord*).—La Pétition de J. B. Graham et autres, du comté de Hastings.

Par M. Cartwright.—La Pétition de B. J. Allison et autres, du Township de Tyendinaya, Comté de Hastings.

Par l'Honorable M. Carling.—La Pétition du Vénéralble Isuac Hellmuth, D. D., Archidiacre de Huron.

L'Ordre du Jour étant lu pour reprendre en considération le Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres de la Législature Provinciale,

La Chambre a, en conséquence, procédé à prendre en considération le dit Discours.

M. Maill a proposé, secondé par M. Brousseau, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour remercier Son Excellence de Son Gracieux Discours à l'ouverture de la présente Session du Parlement Provincial, et de plus pour assurer Son Excellence que nous apprenons avec satisfaction que, conformément à ce que Son Excellence nous annonça à la fin de la dernière Session du Parlement, une Députation du Ministère Canadien s'est rendue à Londres pour conférer avec le Gouvernement de Sa Majesté sur des questions d'importance pour la Province.

2. Que nous sommes reconnaissants envers Son Excellence de nous avoir réunis au moment le plus convenable après le retour de la Députation, pour recevoir le rapport de cette mission, et nous mettre en état de terminer les affaires importantes restées inachevées à la clôture de la dernière Session.

3. Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu donner ordre qu'il nous fût donné communication, pour notre considération, de la correspondance se rapportant à la mission en Angleterre.

4. Que nous croyons avec Son Excellence que l'heureuse fin de la guerre civile, qui, pendant les quatre dernières années, a régné aux *Etats-Unis d'Amérique*, ne peut manquer d'exercer une influence bienfaisante sur les intérêts commerciaux et industriels de cette Province, et nous espérons avec Son Excellence que le rétablissement de la paix sera suivi d'un développement toujours croissant de relations amicales entre notre peuple et les citoyens de la Grande République.

5. Que nous apprenons avec le plus vif plaisir que les circonstances qui rendaient nécessaire de placer une partie de la Milice Volontaire de la Province en service permanent, ayant cessé d'exister, cette force a été rappelée, et que nous partageons les sentiments de satisfaction exprimés par Son Excellence pour la promptitude avec laquelle les miliciens ont répondu à l'appel du devoir, et pour la bonne conduite qu'ils ont généralement tenue pendant la période de leur service.

6. Que nous remercions Son Excellence d'avoir donné ordre de mettre devant nous le budget de l'année courante, et un état des dépenses qui ont été encourues et sont imputables sur le vote de crédit de la dernière session, et nous sommes persuadés que nous trouverons que dans les deux cas on a usé de toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public.

7. Que nous apprenons avec plaisir que Son Excellence a bien voulu transmettre au Secrétaire d'Etat pour les Colonies, pour être présentées à Sa Majesté, les Adresses que nous avons adoptées pendant la dernière Session en faveur d'une Union Fédérale des Colonies de l'Amérique Septentrionale Britannique.

8. Et nous sommes reconnaissants envers Son Excellence de l'assurance qu'elle nous donne que la réponse du Secrétaire d'Etat nous sera communiquée, et nous espérons avec Son Excellence qu'un mûr examen du projet induira avant longtemps les Législatures des autres Provinces à concourir avec nous en donnant leur sanction à une mesure qui a été adoptée comme un des grands traits de la politique Impériale, et qui a été favorablement mentionnée à deux reprises du haut du Trône dans les Discours de Sa Majesté.

*Ordonné*, Que chaque paragraphe de la dite motion soit mise aux voix.

Et le premier paragraphe jusqu'au septième, inclusivement, ayant été lus de nouveau, ont été adoptés.

Le huitième et dernier paragraphe ayant été lu de nouveau et mis aux voix, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                             |                              |                               |                                |
|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Chapais,</i>              | <i>Gaudet,</i>                | <i>Munro,</i>                  |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>Cockburn,</i>             | <i>Gibbs,</i>                 | <i>Poulin,</i>                 |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Cornellier,</i>           | <i>Haultain,</i>              | <i>Raymond,</i>                |
| <i>Biggar,</i>              | <i>Cowan,</i>                | <i>Higginson,</i>             | <i>Rémillard,</i>              |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Currier,</i>              | <i>Jones (Leeds Sud),</i>     | <i>Rose,</i>                   |
| <i>Bowman,</i>              | <i>DeBoucherville,</i>       | <i>Knight,</i>                | <i>Ross (Dundas),</i>          |
| <i>Bown,</i>                | <i>Dickson,</i>              | <i>Langevin,</i>              | <i>Ross (Prince-Edou'd),</i>   |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macdonald, proc.-gén.,</i> | <i>Scoble,</i>                 |
| <i>Brown,</i>               | <i>Dunsford,</i>             | <i>Mackenzie (Lambton),</i>   | <i>Stirton,</i>                |
| <i>Burnell,</i>             | <i>Évarturel,</i>            | <i>Magill,</i>                | <i>Walsh,</i>                  |
| <i>Carling,</i>             | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McConkey,</i>              | <i>Willson,</i>                |
| <i>Cartier, proc.-gén.,</i> | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McGee,</i>                 | <i>Wood,</i>                   |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Gaynon,</i>               | <i>MacIntyre,</i>             | <i>Wright (C.d' Ottawa, et</i> |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Galt,</i>                 | <i>Morris,</i>                | <i>Wright (York E.).—58.</i>   |
| <i>Chambers,</i>            | <i>Gaucher,</i>              |                               |                                |

## CONTRE :

## Messieurs

|                               |                                 |                              |                      |
|-------------------------------|---------------------------------|------------------------------|----------------------|
| <i>Caron,</i>                 | <i>Fortier,</i>                 | <i>Laframboise,</i>          | <i>Pinsonneault,</i> |
| <i>Coupal,</i>                | <i>Geoffron,</i>                | <i>Lajoie,</i>               | <i>Pouliot,</i>      |
| <i>Dorion (Drum. et Arth)</i> | <i>Holton,</i>                  | <i>Macdonald (Glengay),</i>  | <i>Rymal,</i>        |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Houde,</i>                   | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i> | <i>Scatcherd,</i>    |
| <i>Duckett,</i>               | <i>Huntington,</i>              | <i>O' Halloran,</i>          | <i>Taschereau,</i>   |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Jones (Leeds N. et Gr.),</i> | <i>Pâquet,</i>               | <i>Thibault, et</i>  |
| <i>Dunkin,</i>                | <i>Labreche-Viger,</i>          | <i>Perrault,</i>             | <i>Tremblay.—28.</i> |

Ainsi la question a été résolue affirmativement.

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour remercier Son Excellence de Son Gracieux Discours à l'ouverture de la présente Session.

*Résolu*, Que la dite Résolution soit renvoyée à un Comité Spécial composé de M. *Magill*, M. *Brousseau*, M. *Willson*, M. *Wright* (Division Est de York) et M. *Raymond*, pour préparer et rapporter le projet d'une Adresse en réponse au Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres de la Législature, en conformité de la dite Résolution.

M. *Magill*, du Comité Spécial nommé pour préparer une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, a fait rapport que le Comité avait préparé une Adresse en conséquence, laquelle a été lue comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, Vicomte MONCK, Baron MONCK, de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Île du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

## QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, assemblées en Parlement Provincial, remercions humblement Votre Excellence de Son Gracieux Discours du Trône à l'ouverture de la présente Session.

Nous apprenons avec satisfaction que, conformément à ce que Votre Excellence nous annonça à la fin de la dernière Session du Parlement, une Députation du Ministère Canadien s'est rendue à *Londres* pour conférer avec le Gouvernement de Sa Majesté sur des questions d'importance pour la Province.

Nous sommes reconnaissants envers Votre Excellence d'avoir réuni le Parlement au moment le plus convenable après le retour de la Députation, pour recevoir le rapport de cette mission et nous mettre en état de terminer les affaires importantes restées inachevées à la clôture de la dernière Session.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu donner ordre qu'il nous fût donné communication, pour notre considération, de la correspondance se rapportant à la mission en *Angleterre*.

Nous croyons avec Votre Excellence que l'heureuse fin de la guerre civile, qui, pendant les quatre dernières années, a régné aux *Etats-Unis d'Amérique*, ne peut manquer d'exercer une influence bienfaisante sur les intérêts commerciaux et industriels de cette Province, et nous espérons avec Votre Excellence que le rétablissement de la paix sera suivi d'un développement toujours croissant de relations amicales entre notre peuple et les citoyens de la Grande République.

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que les circonstances qui rendaient nécessaire de placer une partie de la Milice Volontaire de la Province en service permanent, ayant cessé d'exister, cette force a été rappelée, et nous partageons les sentiments de satisfaction exprimés par Votre Excellence pour la promptitude avec laquelle les Miliciens ont répondu à l'appel du devoir, et pour la bonne conduite qu'ils ont généralement tenue pendant la période de leur service.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir donné ordre de mettre devant nous le budget de l'année courante, et un état des dépenses qui ont été encourues et sont imputables sur le Vote de Crédit de la dernière Session. Nous sommes persuadés que nous trouverons que dans les deux cas on a usé de toute l'économie compatible avec l'efficacité du service Public.

Nous apprenons avec plaisir que Votre Excellence a bien voulu transmettre au Secrétaire d'Etat pour les Colonies, pour être présentée à Sa Majesté, l'Adresse que nous avons adoptée pendant la dernière Session en faveur d'une Union Fédérale des Colonies de l'*Amérique Septentrionale Britannique*.

Nous sommes reconnaissants envers Votre Excellence de l'assurance qu'elle nous donne que la Réponse du Secrétaire d'Etat nous sera communiquée, et nous espérons avec Votre Excellence qu'un mûr examen du projet induira avant longtemps les Législatures des autres Provinces à concourir avec nous en donnant leur sanction à une mesure qui a été adoptée comme un des grands traits de la politique Impériale, et qui a été favorablement mentionnée à deux reprises du haut du Trône dans les Discours de Sa Majesté.

La dite Adresse ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

Ordonné, Que les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir de Son Excellence quant il lui plaira de recevoir cette Chambre avec son Adresse.

L'Honorable M. *Brown*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur deux Messages de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtus de la signature de Son Excellence.

Et les dits Messages ont été lus par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et ils sont comme suit :—

MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, Copie d'une Correspondance avec le Secrétaire d'Etat pour les Colonies, concernant la

députation du Conseil Exécutif qui est allée en *Angleterre* afin de conférer avec le Gouvernement de Sa Majesté sur des questions d'importance pour cette Province.

Québec, 9 Août 1865.

PRÈCES relatives aux Conférences qui ont eu lieu entre le Gouvernement de Sa Majesté et une Députation du Conseil Exécutif du *Canada*, nommée pour conférer avec le Gouvernement de Sa Majesté sur le sujet de la Défense de la Province.

(Copie.—*Canada*, No. 14.)

DOWNTING STREET, 21 Janvier 1865.

MILORD,—Le Gouvernement de Sa Majesté ne veut pas, dans les circonstances actuelles, presser le Gouvernement du *Canada* d'en venir à aucune décision qui puisse avec prudence être remise sur un sujet d'une aussi grande importance au bien-être futur des Provinces de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, que le sujet de la défense du *Canada*. Il sait apprécier les considérations de convenance qui doivent faire ajourner une pareille décision jusqu'à ce qu'on ait fait des progrès ultérieurs dans la discussion de l'Union proposée de ces Provinces, et jusqu'à ce qu'il ait été constaté si la question devra être considérée par les Ministres des Provinces-Unies de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, ou par les Ministres du *Canada* seulement.

Mais sans prévoir aucunes causes de difficultés qui puissent vraisemblablement troubler nos présentes relations amicales avec le Gouvernement des *États-Unis*, le Gouvernement de Sa Majesté pense qu'il ne faut pas perdre de vue le vaste accroissement qui s'est opéré récemment, et qui se continue dans les Forces militaires de ce puissant pays. Il ne peut oublier dans quelle faible proportion se trouve la force numérique des Troupes Britanniques sur le Continent Nord-Américain avec la Force qui, à aucun moment, pourrait être mise en campagne contre elle. Ce serait un juste sujet de reproche contre le Gouvernement Britannique si ces troupes étaient laissées dans une position où, au moment où la guerre éclaterait, elles ne pourraient se maintenir jusqu'à ce que les ressources militaires et navales du Pays pussent être utilisées à leur appui.

Ces considérations paraissent au Gouvernement de Sa Majesté rendre absolument nécessaire de renforcer matériellement les défenses de *Québec*, et cela sans délai. En conséquence il se propose, de son côté, de porter au budget de cette année un Vote pour améliorer les défenses de *Québec*.

Les défenses proposées à *Montréal* sont si importantes pour la sûreté de la Province, et pour le maintien des communications avec les districts à l'Ouest de *Montréal*, et pour le pouvoir naval et militaire de la Mère-Patrie, que le Gouvernement de Sa Majesté croit pouvoir compter avec confiance sur le Gouvernement du *Canada* pour la construction immédiate de ces Ouvrages.

Le Gouvernement de Sa Majesté sera prêt à fournir les armements pour les Ouvrages de *Montréal* aussi bien que pour ceux de *Québec*.

J'ai, etc.,

(Signé,)

EDWARD CARDWELL.

(Inclus dans No. 1).

COPIE d'un rapport d'un comité de l'Honorable Conseil Exécutif approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général, le 24 Mars 1865.

Le Comité recommande respectueusement que quatre membres du Conseil de Votre Excellence se rendent en *Angleterre* pour conférer avec le Gouvernement de Sa Majesté :

1o. Sur la Confédération proposée des Provinces de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et sur les moyens propres à l'effectuer le plus tôt possible.

2o. Sur les arrangements nécessaires pour la défense du *Canada*, dans le cas de guerre avec les *États-Unis*, et sur la part que devront y prendre la *Grande-Bretagne* et le *Canada* respectivement.

3o. Sur les mesures à prendre à l'égard du Traité de Réciprocité et des droits par lui conférés aux *États-Unis*.

4o. Sur les arrangements nécessaires pour la Colonisation du Territoire du Nord-Ouest, et le régleme des réclamations de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*.

5o. Et, généralement, sur l'état critique actuel des affaires affectant très-sérieusement le *Canada*.



Le comité recommande en outre que les Membres suivants du Conseil soient nommés pour composer la Délégation, savoir :—Messieurs *Macdonald, Cartier, Brown et Galt.*  
(Certifié), W. M. H. LEE, G. C. E.

A Son Excellence le Très-Honorable Vicomte MONCK, Gouverneur-Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Les soussignés ayant été, par Ordre en Conseil du 24 Mars 1865, nommés pour composer un Comité du Conseil Exécutif du *Canada*, chargé de se rendre en *Angleterre* pour conférer avec le Gouvernement de Sa Majesté sur certains sujets d'importance pour la Province, firent voile pour l'*Angleterre* en avril dernier ; et ayant rempli le devoir qui nous avait été confié et étant de retour au *Canada*, nous demandons maintenant à soumettre, pour l'information de Votre Excellence, un exposé de ce que nous avons fait à *Londres*.

Les circonstances dans lesquelles cette mission devint nécessaire, sont sans doute encore fraîches dans la mémoire de Votre Excellence. Pendant un temps considérable, à la vue de la Guerre Civile qui régnait aux *Etats-Unis*, et dans l'impossibilité de prévoir quelles questions Intercoloniales pouvaient surgir à tout instant, le Gouvernement de Sa Majesté crut qu'il était de son devoir d'appeler de temps à autre l'attention du Gouvernement du *Canada* sur le manque de sûreté de la position de la Province dans le cas où malheureusement nos relations éprouveraient du trouble, et de presser l'adoption de mesures protectrices. Dans ces communications on ne chachait pas que le Gouvernement de Sa Majesté s'attendait que le peuple du *Canada* se chargerait de devoirs militaires plus onéreux qu'il ne l'avait fait auparavant. Les aviseurs de Votre Excellence ont toujours été prêts à considérer franchement ces propositions, et à soumettre à l'approbation du Parlement les mesures qu'on trouverait justes et raisonnables. Mais ils sentaient en même temps que pour assurer l'assentiment cordial du Parlement et du pays à aucuns changements importants dans les relations militaires entre la Mère-Patrie et la Colonie, il fallait d'abord avoir une explication sur le sujet en entier, afin de pouvoir en arriver à un entendement clair sur la part de la défense à porter par chacune des parties, et d'écartier entièrement tout sujet de reproches irritants et blessants pour prétendue négligence de devoir de la part de la Colonie. En vue aussi de l'union prochainement espérée de toutes les Colonies de l'*Amérique Septentrionale Britannique*—si bien calculée pour simplifier le système de défense—le Gouvernement du *Canada* pensa qu'il était hautement à désirer que le règlement de cette importante question fût réservé à l'action du Gouvernement et de la Législature de la nouvelle Confédération. Le Gouvernement de Sa Majesté entra dans ces vues.

Au commencement de cette année, cependant, il survint des événements qui dérangent la situation des affaires. La conférence de la forteresse *Monroe* pour la cessation des hostilités, les troubles sur la frontière Canadienne, l'imposition du système des Passeports, l'avis donné par le Gouvernement Américain pour mettre fin à la convention restreignant l'armement naval sur les lacs et autres événements, tendirent à raviver et à rendre plus vif encore le sentiment d'insécurité ; et le Gouvernement de Sa Majesté pressa l'érection immédiate d'ouvrages de défense permanents à *Québec* et à *Montréal*, le coût des premiers à être payé par le Trésor Impérial, et celui des seconds par le peuple du *Canada*. Les aviseurs de Votrs Excellence eurent très à cœur de rencontrer les desirs du Gouvernement de Sa Majesté, mais ils ne purent sentir qu'il fût de leur devoir de proposer au Parlement un vote pour les ouvrages défensifs à *Montréal*, tandis qu'on ne pourvoyait pas à la défense du *Haut-Canada*, sur terre et sur les lacs. La position des affaires reçut une nouvelle complication du résultat des élections au *Nouveau-Brunswick*, qui ajourna au moins pour un temps l'union des Provinces, et de l'avis formel donné par le Gouvernement Américain pour la terminaison, en Mars prochain, du Traité de Réciprocité. Il devint évident que le temps était arrivé, et qu'on ne pouvait plus temporiser davantage pour une pleine et franche explication avec le Gouvernement de Sa Majesté sur tout l'état des affaires ; et c'est dans cette vue que fut résolue, avec l'assentiment de Votre Excellence, une mission immédiate en *Angleterre*. Il fut aussitôt donné communication de la situation au Conseil Législatif et à l'Assemblée Législative, qui étaient alors en session ; et le Parlement fut prorogé peu de temps après, avec l'entendement qu'il serait convoqué pour apprendre le résultat

des négociations et achever les affaires de la session, aussitôt après le retour des délégués de la *Grande-Bretagne*.

En arrivant en *Angleterre*, nous ne perdîmes pas de temps à nous mettre en communication avec le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies; et un Comité du Cabinet Impérial, composé de Sa Grâce le Duc de *Somerset*, du Très-Honorable Comte de *Grey* et *Ripon*, du Très-Honorable *Wm. E. Gladstone*, et du Très-Honorable *Edward Cardwell*, ayant été nommé pour conférer avec nous, les négociations furent ouvertes et continuées dans des entrevues fréquentes, jusqu'à la clôture de notre mission.

Le premier sujet auquel nous appelâmes l'attention de la Conférence fut la Confédération proposée des Colonies de l'*Amérique Septentrionale Britannique*. Nous rappelâmes aux Ministres Impériaux combien l'Union affecterait considérablement toutes les questions que nous étions chargés de discuter,—surtout celles de la défense, des relations Commerciales Etrangères, et des communications intérieures—et combien elle en faciliterait grandement la solution satisfaisante. Nous expliquâmes les raisons qui existaient pour obtenir promptement l'assentiment de toutes les Colonies à l'Union, et la promesse qui liait le Gouvernement du *Canada* de procéder sans délai aux réformes constitutionnelles du *Canada* seul, dans le cas où la plus large ne pourrait être obtenue. Nous reçûmes dès l'abord des Membres du Cabinet Impérial les assurances de leur cordiale approbation du projet de la Confédération, et de leur ardent désir d'en aider le prompt accomplissement de toute l'influence légitime du Gouvernement Impérial. Dans la discussion des moyens à adopter pour effectuer la Confédération, nous espérons qu'il n'est pas nécessaire d'assurer à Votre Excellence qu'on n'a pas entretenu un moment l'idée d'user de coercition envers les Provinces Maritimes pour la leur faire accepter. Tout ce qu'on a cherché à trouver, c'est la manière dont la question de l'Union, sous tous ses aspects, pourrait le mieux être présentée à la pleine et franche considération de nos co-colons, ainsi que la grave responsabilité qu'ils assumeraient en mettant obstacle à une mesure si grosse de prospérité pour l'avenir de l'*Amérique Britannique*, si ardemment désirée par la grande masse du peuple qu'elle devra affecter, et qui avait été accueillie avec une satisfaction si marquée par nos co-sujets dans tout l'Empire Britannique. Nous reçûmes les assurances que le Gouvernement de Sa Majesté userait de tous les moyens légitimes pour assurer le prompt assentiment des Provinces Maritimes à l'Union. Dans le cours de ces discussions, la question du chemin de fer Intercolonial fut présentée comme l'accompagnement nécessaire de la Confédération, et alors nous demandâmes et obtîmes le renouvellement de la promesse de la garantie Impériale pour un emprunt destiné à la construction de cet ouvrage.

L'importante question des relations militaires futures entre la Mère-Patrie et le *Canada* fut l'objet d'une sérieuse et grave considération. Avant d'entrer dans la discussion des détails, nous référâmes aux débats récents dans le Parlement Impérial sur le sujet des Défenses Canadiennes, et surtout aux assertions faites avec assurance par certains Membres de la Chambre des Communes que le *Canada* ne pouvait être efficacement protégé contre une invasion de ses frontières intérieures. Nous expliquâmes le mal que de pareilles déclarations étaient de nature à produire, et la nécessité pour nous, comme préliminaire à nos discussions, de connaître si elles étaient ou non fondées. Nous demandâmes communication par les plus hautes autorités Militaires et Navales de la *Grande-Bretagne* d'un Rapport sur tout le sujet de la défense du *Canada* avec plans et estimations. Un tel Rapport fut obtenu et nous fut communiqué en confidence—et nous avons le plaisir de dire qu'il était de nature à lever tout doute quant à la sûreté de notre pays, aussi longtemps que les cœurs de notre peuple resteront fermement attachés au Drapeau Britannique, et que les forces de l'*Angleterre* seront employées à notre défense.

De la part du *Canada*, nous exprimâmes le désir que ce plan pour la défense de toutes les parties de la Province servit de base d'arrangement; et qu'une pleine et franche discussion eût lieu sur la part du coût à porter respectivement par les Echiquiers Impérial et Provincial. Nous exprimâmes le désir sincère du peuple du *Canada* de perpétuer l'heureuse connexion existante avec la *Grande-Bretagne*, et sa disposition à contribuer de bon cœur à la défense de l'Empire pour sa bonne quote-part, selon ses moyens, tant en hommes qu'en argent. Mais nous fîmes remarquer que si malheureusement la guerre éclatait jamais entre l'*Angleterre* et les *Etats-Unis*, ce ne pourrait être qu'une guerre Impériale; pour des raisons Impériales—que notre pays seul serait exposé aux horreurs de

l'invasion—et que notre position exposée loin de nous imposer des fardeaux inaccoutumés, devait au contraire nous assurer la considération spéciale du Gouvernement Impérial. Nous expliquâmes, de plus, que quoique le *Canada* continuât à progresser fermement et rapidement c'était un vaste pays éparsément peuplé—que les difficultés de premier établissement étaient à peine surmontées—que les profits de notre travail annuel devaient se chercher non dans une richesse flottante, mais dans la valeur accrue de nos fermes et de nos mines—et qu'en ce moment surtout, par suite du manque de récoltes successives, des effets de la guerre civile Américaine sur nos relations commerciales, et du sentiment d'insécurité quant à notre position, (grandement aggravée par les déclarations sur l'impossibilité de défendre le pays faites dans le Parlement Britannique et par une partie de la Presse Anglaise)—le *Canada* subissait une dépression temporaire, mais sérieuse. Nous fîmes remarquer que, tout en reconnaissant pleinement la nécessité et la volonté de pourvoir à un système de défense propre à établir la confiance dans notre avenir, à l'intérieur et à l'étranger, la meilleure défense en définitive, pour l'*Amérique Britannique*, devrait se montrer dans l'augmentation de sa population aussi rapide que possible et dans l'emploi de nos ressources à cette fin ; et sans le réclamer comme un droit, nous hasardâmes la suggestion qu'en nous aidant à ouvrir les territoires du Nord-Ouest à la libre colonisation, et en nous aidant à agrandir nos canaux et à poursuivre des travaux intérieurs productifs, et en favorisant un plan étendu d'émigration européenne dans nos domaines incultes—on opérerait notre sûreté permanente plus rapidement, plus sûrement et plus économiquement que par tous autres moyens. Nous ne manquâmes pas de montrer comment cela pouvait se faire sans dépenses ni risques pour l'Échiquier Britannique, et comment cela allégerait grandement le nouveau fardeau de la défense dont on proposait au peuple du *Canada* de se charger dans un moment de dépression.

Une longue discussion s'éleva sur tous ces points, et le résultat auquel on en arriva fut que, si le peuple du *Canada* entreprenait les ouvrages de défense à *Montréal* et à l'Ouest de *Montréal*, et convenait de dépenser pour l'exercice de la milice, jusqu'à ce que l'union des provinces soit déterminée, une somme non moindre que celle qui est maintenant annuellement dépensée pour ce service, le Gouvernement de Sa Majesté compléterait les fortifications de *Québec*, pourvoirait à l'armement de tous les ouvrages, garantirait un emprunt pour la somme nécessaire pour construire les ouvrages entrepris par le *Canada*, et dans le cas de guerre entreprendrait la défense de toutes les parties du *Canada* avec toutes les ressources de l'empire.

La question s'étant élevée quant au temps et à l'ordre dans lesquels ces propositions seraient soumises à l'approbation des Législatures Impériale et Provinciale, il parut qu'aucune action ne pouvait être prise sur elles pendant la présente année ; et il fut en conséquence jugé inexpédient de compliquer la question de la Confédération en changeant les bases des résolutions de la conférence de *Québec*, ce qui pourrait résulter de l'adoption de ces propositions à l'heure présente. La considération ultérieure des ouvrages de défense fut en conséquence renvoyée à l'action du Gouvernement et de la Législature de la Confédération de *l'Amérique Septentrionale Britannique* ; mais l'assurance du Gouvernement de Sa Majesté fut on même temps donnée que, s'il survenait des circonstances qui rendissent expédiente une demande du *Canada* seul, à l'effet de poursuivre immédiatement les travaux de défense, cette demande serait accueillie dans l'esprit le plus amical.

Sur le sujet du Traité de Réciprocité Américain nous entrâmes dans de complètes explications avec les Ministres Impériaux. Nous expliquâmes comment le Traité avait avantageusement opéré pour le *Canada*, et le désir de notre peuple de le voir renouveler ; mais nous montrâmes en même temps combien plus avantageusement encore il avait opéré pour les intérêts Américains, et nous déclarâmes ne pouvoir croire que le gouvernement des *Etats-Unis* eût sérieusement en vue l'abolition d'un arrangement au moyen duquel ils avaient si grandement accru leur commerce intérieur, s'étaient assuré un trafic de transport vaste et lucratif, et avaient obtenu l'accès libre au *Saint-Laurent* et aux riches pêcheries de *l'Amérique Britannique*—et cela, pour la seule raison que les Provinces avaient aussi profité du Traité. Nous expliquâmes le dommage immédiat qui résulterait pour les intérêts Canadiens de l'abrogation du Traité ; mais nous indiquâmes en même temps les voies nouvelles et en définitive plus profitables vers lesquelles, dans ce cas, devra se tourner notre commerce étranger, et la nécessité de nous préparer au changement si vraiment il doit arriver. Nous demandâmes que le Ministre Britannique à *Washington* reçut instruction

d'exposer franchement au Gouvernement Américain le désir du peuple Canadien de voir renouveler le Traité et la disposition où nous sommes de discuter et d'accepter favorablement toutes propositions justes qui pourraient être faites pour une extension ou des modifications de ses conditions; nous demandâmes que les vues du Gouvernement Américain fussent obtenus sous le plus court délai convenable—et que Son Excellence Sir *Frédéric Bruce* agit de concert avec le Gouvernement Canadien dans l'affaire. Le Gouvernement Impérial accéda cordialement à nos suggestions.

L'importante question de l'ouverture à la colonisation et à la culture des vastes Territoires Britanniques sur les frontières nord-ouest du *Canada*, attira ensuite l'attention de la Conférence. Votre Excellence connaît le désir formellement et souvent exprimé du Gouvernement du *Canada* pour un règlement satisfaisant et final de cette affaire. Dans la Dépêche de Votre Excellence du 19 Janvier 1864, au Secrétaire Colonial, fut communiqué le vif désir du Gouvernement Canadien "pour quelque plan définitif, peu coûteux et "mutuellement satisfaisant" pour régler définitivement "la frontière Nord-Ouest du *Canada*," et la réclamation du *Canada* fut émise à "toute cette portion de l'Amérique Centrale Britannique, que l'on peut montrer avoir été en la possession des Français à "l'époque de la cession en 1763."

En réponse à cette Dépêche, M. *Cardwell*, le 1er Juillet 1864, demanda à être informé si le Gouvernement du *Canada* était prêt à co-opérer à des négociations avec la compagnie de la *Baie d'Hudson*, dans la vue d'accepter aucune portion du Territoire maintenant réclamé par cette compagnie, et à pourvoir aux moyens d'y maintenir une administration locale; et il suggéra que si le Gouvernement était prêt à cela, il serait à désirer qu'une personne dûment autorisée à communiquer les vues du Gouvernement Canadien fût envoyée en *Angleterre* à cette fin.

Le 11 Novembre 1864, Votre Excellence approuva une minute en Conseil, en réponse à la Dépêche de M. *Cardwell*. Elle exposait que le Gouvernement du *Canada* était prêt et vivement désireux de co-opérer avec le Gouvernement Impérial, pour assurer la prompte colonisation des Territoires du Nord-Ouest et l'établissement d'un Gouvernement local dans ses parties établies; mais qu'à son avis le premier pas à faire vers le but était l'extinction de toute réclamation de la part de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* au droit de propriété dans le sol et au droit de commerce exclusif. Elle suggérait qu'il appartenait au Gouvernement Impérial, et non au Gouvernement du *Canada*, d'assumer le devoir de mettre fin à un monopole prenant son origine dans une Charte Anglaise, et si longtemps exercé sous la sanction Impériale; mais que quand les négociations auraient été menées à fin, le Gouvernement du *Canada* serait prêt à s'arranger avec le Gouvernement Impérial pour l'annexion au *Canada* des portions du Territoire qui seraient susceptibles d'établissement, de même que pour ouvrir des communications dans le Territoire et pourvoir aux moyens d'y maintenir une administration locale. Ou si le Gouvernement Impérial préférait ériger le Territoire en Colonie de la Couronne, le Gouvernement Canadien co-opérerait volontiers à ouvrir des voies de communication au Territoire, et à l'établissement du Pays. La minute en Conseil suggérait finalement que l'Honorable Président du Conseil, pendant son séjour en *Angleterre*, communiquât plus amplement à M. *Cardwell* les vues du Gouvernement Canadien.

Les négociations qui suivirent cette dépêche nous démontrèrent l'impossibilité d'atteindre le but auquel visait le *Canada* sans une contestation judiciaire des plus longues, pleine de trouble et dispendieuse. La Compagnie de la *Baie d'Hudson* était en possession, et si elle voulait gagner du temps, elle pouvait prolonger les procédures indéfiniment; et le Gouvernement de Sa Majesté ne paraissait pas disposé à nier des prétentions qui avaient fréquemment reçu une quasi-reconnaissance des autorités Impériales. C'est pourquoi, nous rappelant de quelle importance vitale il était pour le *Canada* de voir ce grand et fertile pays ouvert à l'industrie Canadienne, et le courant de l'émigration s'y diriger par des voies Canadiennes—nous rappelant aussi le danger qu'il y avait que de grandes étendues de terre passassent entre les mains de Corporations purement monétaires et n'entravassent l'établissement rapide du pays—et le risque que les récentes découvertes d'or sur la pente Est des Montagnes Rocheuses ne jetassent dans le pays de grandes masses de colons étrangers aux Institutions Britanniques—nous en arrivâmes à la conclusion que la solution la plus prompte de la question serait la meilleure pour le *Canada*. En conséquence, nous proposâmes aux

Ministres Impériaux que tout le territoire Britannique à l'est des Montagnes Rocheuses et au nord des lignes Américaines et Canadiennes fût cédé au *Canada*, sujet aux droits que la Compagnie de la *Baie d'Hudson* pourrait établir ; et qu'il fût fait face à la compensation payable à la Compagnie (s'il se trouvait en être dû aucune) au moyen d'un emprunt garanti par la *Grande Bretagne*. Le Gouvernement Impérial acquiesça à cette proposition, et, après un examen soigné de l'affaire, nous nous sommes convaincus que la compensation payable à la *Baie d'Hudson* ne pouvait en aucun cas être onéreuse. Ce n'est que depuis deux ans que la Compagnie de la *Baie d'Hudson* a acheté la propriété de l'ancienne Compagnie ; elle paya £1,500,000 pour la propriété entière et l'actif,—comprenant une somme considérable d'argent en caisse, de grandes propriétés foncières dans la *Colombie Britannique* et ailleurs, non incluses dans notre arrangement, une forte réclamation contre le Gouvernement des *Etats-Unis* en vertu du Traité de l'*Orégon*,—et des Navires, Marchandises, Pelleteries et des bâtiments d'affaires en *Angleterre* et en *Canada*, évalués à £1,023,569. La valeur des droits territoriaux de la Compagnie, à l'estimation de la Compagnie elle-même, pourra donc être facilement établie.

Les résultats de nos communications avec le Comité du Gouvernement de Sa Majesté furent formulés, par M. *Cardwell*, dans la forme d'une Dépêche à Votre Excellence ; le document porte la date du 17 Juin 1865, et il est déjà parvenu entre les mains de Votre Excellence. Il renferme un exposé exact du résultat de la conférence.

Quoique le sujet ne nous fût pas spécialement référé, nous ne manquâmes pas d'appeler l'attention du Ministre Colonial sur la position anormale des étrangers qui se sont établis en *Canada* et sont devenus sujets naturalisés en vertu de nos Statuts Provinciaux. M. *Cardwell* admit sans hésiter la dureté de cette position et déclara que c'était le désir du Gouvernement de Sa Majesté d'y porter remède, et à cette fin il avait référé le sujet aux Officiers en Loi de la Couronne pour avoir leur avis sur le meilleur mode à suivre pour y parvenir.

Il sera bien agréable à nombre de sujets dévoués de Sa Majesté dans toute l'*Amérique Britannique*, dont les craintes avaient été excitées par le langage trop souvent entendu depuis quelques années au sujet de la Connexion Coloniale, d'apprendre que nous avons reçu des Ministres de Sa Majesté l'assurance que le Gouvernement Britannique reconnaît l'obligation d'employer toutes les ressources à sa disposition à la défense de toutes les parties du *Canada*.

Tel est en abrégé l'esquisse de nos communications avec le Gouvernement de Sa Majesté, et nous ne pouvons conclure ce Rapport sans reconnaître avec gratitude la considération distinguée dont nous avons été l'objet comme Représentants du *Canada*, non-seulement de la part des Ministres avec qui nous avons été mis plus directement en contact, mais aussi de celle de plusieurs personnages éminents avec lesquels nous avons eu l'honneur de conférer sur les objets de notre mission. A M. *Cardwell* nous sommes spécialement obligés pour son obligeance et ses attentions constantes. Nous sommes heureux de croire que notre visite en *Angleterre* a eu pour résultat d'inspirer des vues plus justes quant à la position et aux sentiments du peuple Canadien et de resserrer les liens qui unissent si heureusement et depuis si longtemps la Province à la Mère-Patrie.

JOHN A. MACDONALD,  
GEO. ET. CARTIER,  
GEO. BROWN,  
A. T. GALT.

Québec, 12 Juillet 1865.

(No. 2.)

COPIE d'une Dépêche du Très-Honorable *Edward Cardwell*, M.P., au Gouverneur-Général Vicomte *Monck*.

(No. 95.)

DOWNING STREET, 17 Juin 1865.

MILORD,—J'ai l'honneur d'informer votre Seigneurie qu'il s'est tenu plusieurs conférences entre les quatre Ministres Canadiens qui furent députés, conformément à la minute de votre Conseil Exécutif du 24 Mars, pour se rendre en *Angleterre* pour conférer avec le Gouvernement de Sa Majesté, de la part du *Canada*, et le Duc de *Somerset*, le Comte de *Grey*, M. *Gladstone* et moi-même, de la part du Gouvernement de Sa Majesté.

Sur le premier sujet mentionné dans la minute, celui de la Confédération des Provinces de l'Amérique Septentrionale Britannique, nous renouvelâmes de la part du Cabinet les assurances qui avaient déjà été données de la détermination du Gouvernement de Sa Majesté à user de tous les moyens convenables d'influence pour effectuer sans délai la Confédération proposée.

Sur le second point, nous entrâmes dans une pleine et entière considération du sujet important de la défense du *Canada*, non avec aucune appréhension de la part ou d'autre, qu'il y ait aucune probabilité de la rupture des relations amicales qui subsistent heureusement entre ce pays et les *Etats-Unis*, mais sous la conviction que la sûreté de l'empire contre la possibilité d'une attaque devait dépendre de sa propre force et de l'emploi convenable de ses ressources. Nous rappelâmes aux Ministres Canadiens que de la part du Gouvernement Impérial nous avions obtenu un vote d'argent pour améliorer les fortifications de *Québec*. Nous leur assurâmes qu'aussitôt le vote obtenu nous avions envoyé les instructions nécessaires pour l'exécution immédiate des travaux, qui seraient poursuivis avec diligence; et nous leur rappelâmes la suggestion que le Gouvernement de Sa Majesté leur avait faite de procéder aux fortifications de *Montréal*.

Les Ministres Canadiens, en réponse, exprimèrent sans réserve le désir du *Canada* de dévouer toutes ses ressources, tant en hommes qu'en argent, au maintien de la connexion avec la Mère-Patrie; et leur ferme croyance que le Parlement Canadien était prêt à manifester cette détermination de la manière la plus authentique. Ils dirent qu'ils avaient augmenté la dépense de leur Milice de 300,000 à 1,000,000 de piastres, et consentiraient à exercer cette force à la satisfaction du Ministre d'État pour la Guerre, pourvu que le coût n'excédât pas annuellement la somme mentionnée en dernier lieu, tant que la question de la Confédération sera pendante. Ils dirent qu'ils n'étaient pas disposés à séparer la question des ouvrages de *Montréal* de la question des ouvrages à l'ouest de cette place, et de la question d'un armement naval sur le lac *Ontario*. Que l'exécution de tous ces ouvrages nécessiterait de leur part un emprunt, qui ne pourrait être levé sans la garantie du Parlement Impérial. Ils étaient prêts à proposer à leur Législature à leur retour une mesure à cette fin, pourvu que la garantie du Parlement Impérial fut donnée maintenant, et qu'ils fussent autorisés à communiquer au Parlement du *Canada* l'assurance que, l'occasion s'en présentant, l'Angleterre aura préparé une force navale suffisante pour le lac *Ontario*. Ils pensaient que, si la garantie n'était pas obtenue maintenant, il était probable que le Gouvernement et le Parlement Canadiens seraient d'avis qu'il serait désirable que la question des ouvrages de défense fût remise à la décision du Gouvernement et de la Législature des Provinces Unies.

De la part du Gouvernement de Sa Majesté, nous reconnûmes comme raisonnable la proposition que si la Province contractait l'obligation primaire pour les ouvrages de défense mentionnée dans la lettre du Lieutenant-Colonel *Jervis*, et montrait une sûreté suffisante, le Gouvernement de Sa Majesté demanderait au Parlement la garantie pour le montant requis; et nous dûmes que le Gouvernement de Sa Majesté fournirait l'armement des ouvrages. Mais nous dûmes qu'il fallait que le désir et la décision de la Législature Provinciale fussent prononcés avant qu'aucune demande fut faite au Parlement Impérial. Au sujet d'une Force Navale pour le lac *Ontario*, nous dûmes que, à part de la question de convenance, la convention subsistant entre ce pays et les *Etats Unis* empêchait l'une et l'autre nations de placer plus que le nombre spécifié de vaisseaux armés sur les lacs en temps de paix. En cas de guerre, il serait, comme de raison, du devoir de tout Gouvernement en ce pays d'employer des moyens de Défense Navale d'après le jugement qu'il pourrait former sur les exigences de chaque temps particulier, et les Ministres Canadiens pouvaient être assurés que le Gouvernement de Sa Majesté ne permettrait pas qu'on le trouvât dans une position qui le rendrait incapable de remplir son devoir à cet égard. C'est la seule assurance que les Ministres Canadiens pouvaient attendre ou que nous pouvions leur donner.

En passant toute l'affaire en revue, les Ministres Canadiens revinrent à la proposition mentionnée ci-dessus, que la priorité en fait de temps fut donnée à la confédération des provinces. A cela, de la part du Gouvernement de Sa Majesté, nous acquiescâmes. Conformément, cependant, à un désir forciement exprimé par les Ministres Canadiens, nous ajoutâmes que si, sur future considération, le Gouvernement Canadien voulait anticiper la Confédération et proposer l'exécution des travaux par le *Canada*, ils communiqueraient

sans doute cette décision au Gouvernement de Sa Majesté; et nous nous flattions qu'après ce qui s'était passé dans ces conférences, ils avaient l'assurance que nous recevions une pareille communication dans l'esprit le plus amical.

Sur le troisième point, le Traité de Réciprocité, les Ministres Canadiens représentèrent de quelle grande importance il était pour le *Canada* que ce traité fut renouvelé, et demandèrent que Sir *F. Bruce* fût mis en communication avec le Gouvernement de Lord *Monck* sur le sujet. Nous répondîmes que Sir *F. Bruce* avait déjà reçu instruction de négocier pour un renouvellement du traité, et d'agir de concert avec le Gouvernement du *Canada*.

Sur le quatrième point, le sujet du Territoire du Nord-Ouest, les Ministres Canadiens désiraient que le territoire fut cédé au *Canada*, et ils entreprirent de négocier avec la compagnie de la *Baie d'Hudson* pour l'extinction de ses droits, à condition que l'indemnité, s'il y en avait, serait payée au moyen d'un emprunt à être levé par le *Canada* avec la garantie Impériale. Avec l'assentiment du cabinet, nous acquiescâmes à cette proposition, nous engageant de la part de la couronne, si la négociation réussissait, et nous étant assurés que le montant de l'indemnité était raisonnable et la sûreté suffisante, à demander au Parlement Impérial la sanction de l'arrangement et la garantie du montant à payer.

Sur le dernier point, il parut suffisant que le Gouvernement de Sa Majesté acceptât les assurances par les Ministres Canadiens de la part du *Canada* que cette province était prête à dévouer toutes ses ressources, tant en hommes qu'en argent, au maintien de sa connexion avec la Mère-Patrie, et leur assurât en retour que le Gouvernement Impérial reconnaissait pleinement l'obligation réciproque de défendre toute partie de l'empire avec toutes les ressources à sa disposition.

Les Ministres Canadiens dirent en conclusion qu'ils espéraient qu'il serait entendu que les présentes communications n'avaient en rien affecté ou changé la correspondance déjà échangée entre le Gouvernement Impérial et les Gouvernements des Provinces de l'*Amérique Septentrionale Britannique* au sujet du chemin de fer Intercolonial. A cela nous acquiescâmes pleinement.

J'ai, etc.,

(Signé),

EDWARD CARDWELL.

Gouverneur-Général Vicomte *Monck*, etc., etc.

(Copie, *Canada*, No. 103.)

DOWNING STREET, 24 juin 1865.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse, pour l'information de Votre Seigneurie, une dépêche que j'ai adressée ce jour aux Lieutenants-Gouverneurs des Provinces Maritimes.

J'ai, etc.,

(Signé),

EDWARD CARDWELL.

Vicomte *Monck*, etc., etc., etc.

M. le Secrétaire *Cardwell* au Lieutenant-Gouverneur du *Nouveau-Brunswick*.

(Copie.)

DOWNING STREET, 24 juin 1865.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une correspondance entre le Vicomte *Monck* et moi-même sur les affaires de l'*Amérique Septentrionale Britannique*. qui ont dernièrement été le sujet de conférences entre le Gouvernement de Sa Majesté et une députation du Gouvernement Canadien.

Cette correspondance ayant été présentée aux deux Chambres du Parlement Impérial, par ordre de Sa Majesté, j'ai à vous charger de la communiquer aussi à la Législature du *Nouveau-Brunswick*, à sa prochaine réunion.

Vous exprimerez en même temps l'opinion forte et délibérée du Gouvernement de Sa Majesté, qu'il est beaucoup à désirer que les Colonies de l'*Amérique Septentrionale Britannique* consentent à s'unir en un seul Gouvernement. Dans l'étendue territoriale du *Canada*, et dans l'industrie maritime et commerciale des Provinces Inférieures, le Gouvernement de Sa Majesté aperçoit des éléments de puissance qui ne demandent qu'à être combinés pour assurer à la Province qui les posséderait tous, une place parmi les Etats les plus considérables du monde. Dans l'esprit de loyauté envers la Couronne Britannique, d'attachement à la connexion britannique, et d'amour pour les institutions britanniques, dont toutes les

Provinces sont également animées, le Gouvernement de Sa Majesté reconnaît le lieu par lequel toutes peuvent être réunies sous un seul Gouvernement. Une pareille union paraît au Gouvernement de Sa Majesté se recommander aux Provinces, par plusieurs motifs d'avantage moral et matériel, comme présentant une perspective bien fondée d'amélioration administrative et d'accroissement de prospérité. Mais il est une considération sur laquelle le Gouvernement de Sa Majesté croit de son devoir d'insister auprès de la Législature du *Nouveau-Brunswick*. Considérant la détermination que ce pays a toujours montrée de regarder la défense des Colonies comme une affaire Impériale, les Colonies doivent reconnaître le droit et même l'obligation qui incombent au Gouvernement Impérial de presser avec instance et une juste autorité l'adoption par les Colonies des mesures qu'il croit les plus efficaces à assurer leur propre défense. On ne peut non plus douter que les Provinces de l'*Amérique Septentrionale Britannique* ne soient incapables, tant qu'elles seront séparées et divisées, de faire pour la défense nationale les préparatifs justes et suffisants que pourrait facilement entreprendre une Province qui réunirait en elle toute la population et les ressources de toutes.

Je n'ignore pas que ce projet, si nouveau en même temps que si important, n'a pas été accueilli au *Nouveau-Brunswick* avec cette cordialité qui a marqué son acceptation par la Législature du *Canada*, mais le Gouvernement de Sa Majesté espère qu'après un examen complet et soigné du sujet sous tous ses rapports, les Provinces Maritimes apercevront les grands avantages, qu'à l'avis du Gouvernement de Sa Majesté, l'union proposée est de nature à leur conférer à toutes.

J'ai, etc.,

(Signé),

EDWARD CARDWELL.

MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, Copie d'une Dépêche du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, en réponse aux Adresses transmises à Sa Majesté la Reine, dans le cours de la dernière Session, au sujet de l'Union des Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Québec, 9 août 1865.

(Copie, *Canada*, No. 58.)

DOWNING STREET, 8 Avril 1865.

MILORD.—J'ai l'honneur d'accuser réception des dépêches de Votre Seigneurie, Nos. 73 et 74, en date du 15 Mars, accompagnées d'Adresses à la Reine, adoptées respectivement par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative du *Canada*, et priant Sa Majesté de vouloir bien faire introduire dans le Parlement Impérial une mesure à l'effet d'unir les Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, sur les bases arrêtées dans les résolutions de la convention des députés de ces Provinces à *Québec*, dans le mois d'Octobre de l'année dernière.

Je n'ai pas manqué de présenter ces Adresses à Sa Majesté, qui les a reçues très gracieusement.

Le Gouvernement de Sa Majesté voit avec une grande satisfaction que les deux branches de la Législature Canadienne ont voté des Adresses à la Couronne, exprimant leur désir de voir s'effectuer une mesure qui est propre à accroître matériellement la force comme la prospérité des Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*.

J'ai, etc.,

(Signé),

EDWARD CARDWELL.

Vicomte MONCK, etc , etc.,

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

Ordonné, Que les Ordres Sessionnels de Mercredi, 15 Mars 1865 (dernière Session), soient maintenant lus ;

Et ils ont été lus comme suit :—

1. *Résolu*, Que toute procédure relative à des Bills qui ont été présentés devant cette Chambre, durant la présente Session, soit suspendue le jour de la prorogation du Parlement, afin de permettre aux Membres qui en sont chargés de procéder avec les mêmes Bills à la prochaine Session du Parlement.



2. *Résolu*, Qu'une Liste Alphabétique de tous ces Bills, indiquant la phase à laquelle ils étaient rendus quand la procédure y relative a été suspendue, soit préparée par le Greffier de cette Chambre et imprimée.

3. *Résolu*, Qu'une Liste de ces Bills, accompagnée du Certificat du Greffier de cette Chambre, attestant la phase à laquelle les procédures ont été suspendues, soit déposée sur le Bureau de la Chambre à la prochaine Session du Parlement, dans l'ordre qu'ils occuperont sur la dite liste.

4. *Résolu*, Qu'à l'égard de tout Bill ainsi déposé sur le Bureau de la Chambre, la Pétition en demandant la passation, soit lue, et que sur ce, le Bill soit lu une première fois, et une seconde fois (si le Bill a été lu une seconde fois avant que la procédure y relative ait été suspendue) : et si ce Bill a été rapporté par un Comité durant la présente Session, il ne sera pas nécessaire que la Chambre en ordonne le renvoi à un Comité, et il sera ordonné que le Bill reste sur le Bureau de la Chambre pour y être renvoyé à un Comité Général, ou pour être lu une troisième fois, suivant le cas.

5. *Résolu*, Que toutes les Pétitions présentées durant cette Session pour ou contre la passation de Bills Privés, et qui ont été renvoyées aux Comités auxquels ces Bills mêmes l'ont été, restent à la disposition des mêmes Comités pour être par eux examinées à la prochaine Session du Parlement.

6. *Résolu*, Que toutes les instructions données durant cette Session à des Comités chargés d'examiner des Bills à l'égard desquels les procédures auront été suspendues avant d'être rapportés, soient des instructions auxquelles devront, à la prochaine Session, se conformer les Comités saisis de ces Bills.

7. *Résolu*, Que les dits Ordres soient considérés des Ordres Sessionnels de cette Chambre, devant être en force jusqu'à la fin de la prochaine Session, et qu'ils soient imprimés.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour encourager la plantation d'Arbres Fruitières, Ombreux et d'Agrement sur les Routes Publiques en cette Province, et pour en conférer le droit de propriété aux possesseurs du sol adjacent à ces routes, étant lu ;

Sur motion de M. *Walbridge* (*Hastings* Nord),

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre, permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour mieux assurer la liberté du sujet, étant lu ;

Sur motion de M. *Huot*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour préserver les terres dans le *Haut-Canada*, de l'envahissement des Chardons Canadiens, étant lu ;

Sur motion de M. *Stirton*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

*Ordonné*, Que la Pétition du Conseil-de-Ville de la Ville de *Lévis*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue ;

Et la dite Pétition demandant des amendements aux Actes incorporant la dite Ville, a été lue.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender les différents Actes qui incorporent la Ville de *Lévis*, étant lu ;

Sur motion de M. *Blanchet*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour amender le chapitre soixante-et-quinze des Statuts Refondus du Bas-Canada, concernant les Comtés de *Kimouski* et *Gaspé*, étant lu ;

Sur motion de M. *Beaubien*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

*Ordonné*, Que la Pétition de *John Lorn McDougall*, Administrateur de la Succession de feu *John Lorn McDougall*, de son vivant de *Renfrew*, et autres, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour les autoriser à régler les affaires de la dite Succession a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session à l'effet de permettre que les terres appartenant à la succession de feu *John Lorn McDougall* soient vendues ou qu'il en soit autrement disposé, étant lu ;

Sur motion de M. *Morris*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amener à conviction des personnes vendant des liqueurs sans licence, étant lu ;

Sur motion de M. *Ferguson (Simcoe Sud)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et la troisième lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour pourvoir à la conservation du bois, étant lu ;

Sur motion de M. *Joly*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois,

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et la troisième lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le chapitre quinze des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, concernant l'éducation, étant lu ;

Sur motion de M. *Taschereau*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois ; et la troisième lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour assurer aux Femmes mariées le bénéfice des Assurances effectuées sur la Vie de leurs Maris, étant lu ;

Sur motion de M. *Munro*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le chapitre cinquante-sept des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, concernant les clôtures de ligne et cours d'eau, étant lu ;

Sur motion de M. *Ault*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour refondre et amender les Lois de Cotisation du *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Mackenzie (Lambton)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois ; et renvoyé à un Comité Général pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour refondre et amender la Loi Municipale du *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *McKellar*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois ; et renvoyé à un Comité Général pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour étendre la Jurisdiction des Cours de Division dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Scatcherd*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois ; et renvoyé à un Comité Général pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, concernant les Régistrateurs et l'enregistrement des titres des terres dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,

*Ordonné*, Que le bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois ; et renvoyé à un Comité Général pour Vendredi prochain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, concernant le Code Civil du *Bas-Canada*, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour Vendredi prochain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour rendre les Reeves et Députés-Reeves électifs par le vote direct du peuple dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *McKellar*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour demain.

*Ordonné*, Que la Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Brockville* et *Ottawa* soit maintenant lue.

Et la Pétition demandant un délai de cinq années pour terminer le Chemin de Fer d'*Arnprior* et *Pembroke*, et aussi des amendements à l'Acte 19 et 20 *Vic.*, chapitre 112, et à l'Acte 27 *Vict.*, chapitre 57, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour prolonger le délai pour l'achèvement du Chemin de Fer de *Brockville* et *Ottawa*, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Abbott*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour demain.

*Ordonné*, Que la Pétition du Conseil Provisoire du Comté de *Renfrew*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue ;

Et la dite Pétition demandant que le dit Comté soit séparé du Comté de *Lanark* pour toutes fins quelconques, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour faciliter la séparation du Comté de *Renfrew* du Comté de *Lanark*, étant lu ;

Sur motion de M. *MacIntyre*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le bill a été, en conséquence, lu une seconde fois ; et renvoyé à un Comité Général pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour assurer les Titres aux Immeubles dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

*Ordonné*, que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour Vendredi prochain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, concernant la subvention Postale payée aux Chemins de Fer et la fusion des Compagnies de Chemins de Fer, et amender l'Acte des Chemins de Fer, étant lu ;

Sur motion de M. *Dunkin*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, concernant la taxation et le recouvrement des Honoraires payables aux Arbitres, étant lu ;

Sur motion de M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, M. *Cameron* (*Ontario Nord*), M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*) et M. *Wood*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada*, sous une fausse Interprétation de l'acte des Cotisations, étant lu ;

Sur motion de M. *Conkey*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *McKellar*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, l'Honorable M. *Cameron* (*Peel*), l'Honorable M. *Carling*, M. *Ferguson* (*Simcoe Sud*), M. *Ferguson* (*Frontenac*), M. *Jackson*, M. *Macdonald* (*Glengarry*), M. *Dickson*, M. *Dunsford*, M. *McConkey*, M. *Mackenzie* (*Lambton*), M. *McGiverin*, M. *Stirton*, M. *Wells*, M. *Walsh*, M. *Wright* (*York Est*), M. *Street*, M. *Gibbs* et M. *Ault*, devant en faire rapport de temps à autre, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour abroger le chapitre trente-deux des Statuts Refondus du *Canada*, et pourvoir à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures, étant lu ;

Sur motion de M. *Cowan*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Cowan*, l'Honorable M. *McGee*, de l'Honorable M. *McDougall*, M. *Dickson*, M. *McKellar*, M. *Dunsford*, M. *Stirton*, M. *White*, M. *Perrault*, M. *Pope*, M. *Dunkin*, M. *Dorion* (*Drummond et Arthabaska*), M. *Somerville* et M. *Lajoie*, devant en faire

rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender les Lois Municipales du *Haut-Canada*, concernant les Corvées sur les Chemins de Comté, étant lu ;

Sur motion de M. *Macdonald (Glenferry)*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de terre vendues pour taxes dans le *Haut-Canada* sous une fausse Interprétation de l'Acte des Cotisations.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte municipal du *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Ross (Dundas)*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada*, sous une fausse Interprétation de l'Acte des Cotisations.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte Municipal du *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Powell*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada* sous une fausse Interprétation de l'Acte des Cotisations.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour autoriser les Municipalités de Townships à acquérir les terres inondées de la Couronne, étant lu ;

Sur motion de M. *McKellar*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada*, sous une fausse Interprétation de l'Acte des Cotisations.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender la loi concernant les Institutions Municipales du *Haut-Canada*, de manière que dans les Townships divisés en Quartiers, chaque électeur ait autant de votes qu'il y a de Conseillers à élire, étant lu ;

Sur motion de M. *Wright (York Est)*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada*, sous une fausse interprétation de l'Acte des Cotisations.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte de la Chasse du *Bas-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Irvine*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Irvine*, l'Honorable M. *Rose*, l'Honorable M. *Abbott*, l'Honorable M. *Cauchon* et M. *Perreault*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour abroger les Sections cent quarante-sept et cent quarante-huit du Chapitre soixante-six, des Statuts Refondus du *Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Mackenzie (Lambton)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre soixante-et-quinze des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les Maîtres et Serviteurs," étant lu ;

Sur motion de M. *Wright (York Est)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Wright (York Est)*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, M. *Cameron (Ontario Nord)*, M. *Scatcherd* et M. *Mackenzie (Lambton)*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour faciliter la perception des taxes sur les non-résidents et pour protéger les acquéreurs de bonne foi d'immeubles grevés de taxes, étant lu ;

Sur motion de M. *Dickson*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de terres dans le *Haut-Canada*, sous une fausse interprétation de l'acte des Cotisations.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender la Loi Municipale du *Haut-Canada*, concernant les Maisons de Détention dans les Townships, étant lu ;

Sur motion de M. *Biggar*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada*, sous une fausse interprétation de l'Acte des Cotisations.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, concernant la qualification des Reeves, étant lu ;

Sur motion de M. *Biggar*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois  
*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs, et protéger les acquéreurs de terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada*, sous une fausse interprétation de l'Acte des Cotisations.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender les Actes concernant la Construction et Réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières, étant lu ;

Sur motion de M. *Dufresne (Montcalm)*,  
*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Dufresne (Montcalm)*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, M. *Pinsonneault*, M. *Bellerose*, M. *Archangeault* et M. *Denis*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le chapitre 49 des Statuts Refondus du *Haut-Canada* et le chapitre 54, 23 *Vic.*, concernant les Compagnies à fonds social, étant lu ;

Sur motion de M. *Mackenzie (Oxford Nord)*,  
*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Mackenzie (Oxford Nord)*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, M. *Scatcherd*, M. *Willson*, M. *Powell*, M. *Chambers* et M. *Smith (Toronto Ouest)*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes papiers, et records.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte des Municipalités et des Chemins du *Bas-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Pâquet*,  
*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Pâquet*, l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, l'Honorable M. *Abbott*, l'Honorable M. *Laframboise*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, M. *Dorion (Drummond et Arithabaska)*, M. *Dunkin*, M. *Geoffrion*, M. *Denis*, M. *Cornellier*, M. *Archangeault*, M. *Gaucher*, M. *Sylvain*, M. *Rémillard*, M. *O'Halloran*, M. *Taschereau*, M. *Beaubien*, M. *Pope*, M. *Robitaille* et M. *Irvine*, devant en faire rapport de temps à autre, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records ; et la 79e Règle de cette Chambre est suspendue en autant qu'elle a rapport à ce Bill.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte de la Chasse du *Bas-Canada*, en ce qui concerne les Rats-Musqués, étant lu ;

Sur motion de M. *Pâquet*,  
*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte de la Chasse du *Bas-Canada*.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour la conservation du Bois debout dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Sur Motion de M. *Geoffrion*,  
*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.



Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte des Municipalités et des Chemins du *Bas-Canada*.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour amender l'Acte intitulé : " Acte concernant le Bureau d'Agriculture et les Sociétés d'Agriculture," étant lu ;

Sur motion de *M. Pope*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender le chapitre trente-deux des Statuts Refondus du *Canada*, et autrement pour pourvoir à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender la loi concernant l'Agriculture, les Arts et Manufactures dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Sur motion de *M. Ferrault*.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender le chapitre trente-deux des Statuts Refondus du *Canada*, et autrement pour pourvoir à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour régler les Honoraires des Arbitres, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, M. *Cameron* (*Ontario Nord*), M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*) et M. *Wood*, devant faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender la loi du douaire et régler les procédures dans les actions en recouvrement de douaire, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), M. *Cameron* (*Ontario Nord*), M. *Smith* (*Durham Est*), M. *Wood* et M. *Morris*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender les sections 75 et 97 de l'Acte Municipal du *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de *M. Jones* (*Leeds Sud*),

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada* sous une fausse interprétation de l'Acte des Cotisations.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte Municipal refondu du *Bas-Canada*, Chapitre 24 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Bellerose*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte Municipal et des Chemins du *Bas-Canada*.

Ordonné, Que la Pétition de *H. L. Routh* et autres de la Cité de *Montréal* et ses environs, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *Mont Royal*, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *Mont Royal*, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Abbott*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour déclarer quel est le sens des sections vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq du chapitre quatre-vingt-treize des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Macfarlane*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Macfarlane*, l'Honorable M. le Solliciteur Général *Cockburn*, M. *Bell*, M. *Shanly*, M. *Jones* (*Leeds Nord*) M. *Wood*, M. *Morris* et M. *Cameron* (*Ontario Nord*), devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que la Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant un Acte pour ratifier une convention passée entre la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, et la Compagnie du Grand-Tronc du *Canada*, et pour d'autres fins, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour ratifier une Convention passée entre la Compagnie du Grand Tronc du *Canada*, et la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, étant lu ;

Sur motion de M. *Wood*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

Ordonné, Que la Pétition du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité de *Québec*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition, demandant un Acte pour Refondre et amender les Lois relatives à la Cour du Recorder de la dite Cité, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour amender et refondre les Actes relatifs à la Cour du Recorder de la Cité de *Québec*, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Alleyn*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour amender l'Acte concernant les Compagnies à fonds social pour la construction de Chemins et autres ouvrages dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Chambers*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender et étendre les dispositions du Chapitre 49 des Statuts Réfondus pour le *Haut-Canada*, et le Chapitre 54, 23 *Vic.*, relatif aux Compagnies à Fonds Social.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour amender le chapitre vingt six des Statuts Réfondus du *Bas-Canada*, concernant les abus préjudiciables à l'Agriculture, étant lu ;

Sur motion de M. *Fortier*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Fortier*, M. *Chapais*, M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*), M. *Pâquet*, M. *Bourassa*, M. *Cornellier*, M. *Houde*, M. *Pinsonneault*, et M. *Poulin*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que la Pétition de *E. Boudreau* et autres, Pilotes pour et au-dessus du Havre de *Québec*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant des amendements à leur Acte d'Incorporation, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour amender l'Acte d'Incorporation des Pilotes pour et au-dessus du havre de *Québec*, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Cauchon*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que la Pétition du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité de *Québec*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue ;

Et la dite Pétition demandant un Acte pour refondre et amender les Actes d'incorporation de la dite Cité, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender et Refondre les Actes et Ordonnances relatifs à l'Incorporation de la Cité de *Québec*, et conférer de plus amples pouvoirs à la Corporation de la Cité, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Alley*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que la Pétition du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité de *Québec*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour refondre et amender les Actes relatifs à l'Aqueduc de la dite Cité, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender et refondre les Actes relatifs à l'Aqueduc de la dite Cité de *Québec*, étant lu ;

Sur motion de M. *Alley*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, en autant qu'il se rapporte aux Sociétés d'Agriculture du *Bas-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Huot*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour abroger le Chapitre trente-deux des Statuts-Refondus du *Canada*, et pour pourvoir autrement à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures.

Ordonné, Que la Pétition de *William Howard* et autres, du Township de l'Île *Amherst*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant que le dit Township soit séparé du Comté de *Lennox* et *Addington*, et annexé au Comté de *Frontenac*, pour toutes fins quelconques, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte concernant la Division Territoriale du *Haut-Canada*, en ce qui concerne le Township de l'Île *Amherst*, étant lu ;

Sur motion de M. *Ferguson* (*Frontenac*),

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

Ordonné, Que la Pétition de *F. H. Medcalf* et autres, de la Cité de *Toronto*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant des Amendements à la Charte de la Compagnie du Canal de *Toronto* et de la *Baie Georgienne*, et aussi un octroi de terres publiques pour aider à construire un Canal conduisant de la *Baie Georgienne* jusqu'au Lac *Ontario*, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte concernant la Compagnie du Canal de *Toronto* à la *Baie Georgienne*, étant lu ;

Sur motion de M. *Ferguson* (*Simcoe Sud*),

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

Ordonné, Que la Pétition de l'Honorable *C. Allyn* et autres, actionnaires de la "Compagnie Minière Anglo-Canadienne (responsabilité limitée)," soit maintenant lu ;

Et la dite Pétition demandant un Acte pour incorporer la dite Compagnie en *Canada*, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour incorporer "La Compagnie Minière Anglo-Canadienne (responsabilité limitée)," étant lu ;

Sur motion de M. *Irvine*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte pour établir une Institution de Crédit Foncier dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Dufresne* (*Montcalm*),

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que la Pétition du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité de *Montréal*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour expliquer certaines dispositions des Actes d'Incorporation de la dite Cité a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour expliquer certaines dispositions des Actes d'Incorporation de la Cité de *Montréal*, et pour d'autres fins, étant lu ;

Sur motion de M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que la Pétition de *Charles McCaffrey* et autres, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour unir les Paroisses de *St. Sylvestre*, *St. Gilles* et *St. Agathe (Lotbinière)*, pour les fins d'enregistrement a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour établir une deuxième Division d'Enregistrement dans le Comté de *Lotbinière*, étant lue ;

Sur motion de M. *Joly*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que la Pétition de la Compagnie de la Navigation et du Chemin de Fer du Nord-Ouest, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour prolonger le délai fixé pour commencer les travaux et opérations de la dite Compagnie a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte incorporant la Compagnie de la Navigation et du Chemin de Fer du *Nord Ouest*, étant lu ;

Sur motion de M. *Morrison*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que la Pétition de *Jacob Y. Shantz* et autres, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour changer les limites de la Corporation du Village de *Berlin*, dans le Comté de *Waterloo*, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour changer les limites du Village incorporé de *Berlin*, dans le Comté de *Waterloo*, étant lue ;

Sur motion de M. *Cowan*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour permettre de faire valoir la nullité des Patentes en certains cas devant les Tribunaux du *Bas-Canada*, étant lue ;

Sur motion de M. *Dorion (Drummond et Arthurbaska)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour la punition des personnes qui vendent frauduleusement des produits, étant lu ;

Sur motion de M. *Wallbridge (Hastings Nord)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session concernant les Condamnations Sommaires, étant lu ;

Sur motion de M. *Wallbridge (Hastings Nord)*,

*Ordonné*, que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour autoriser d'autres parties que les Congrégations Religieuses à posséder des Cimetières dans certains cas, étant lue ;

Sur motion de M. *Dunkin*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte des Pêcheries et défendre la destruction du petit Poisson, étant lu ;

Sur motion de M. *Irvine*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour imposer une taxe sur les Chiens et pour mieux pourvoir à la protection des moutons dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Wright (York Est)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, concernant le Bureau d'Agriculture, étant lu ;

Sur motion de M. *Dickson*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte relatif aux pêcheries et à la pêche dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Biggar*.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre 15 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à l'Education Supérieure et aux Ecoles Normales et Communales, étant lu ;

Sur motion de M. *Dunkin*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre 72 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif au Barreau du *Bas-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Irvine*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender la Loi de Milice de 1863, quant au Tirage au Sort, étant lu ;

Sur motion de *M. Gagnon*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre quinze des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé : " Acte relatif à l'aide Provinciale pour l'Education Supérieure et les Ecoles Normales et Communes, étant lu ;

Sur motion de *M. Piquet*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte concernant le Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal, en ce qui concerne la distribution des deniers, provenant des Réserves du Clergé, étant lu ;

Sur motion de *M. Street*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte relatif aux Elections des Membres de la Législature, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable *M. Dorion (Hochelaga)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre 3 des Statuts Refondus du *Canada* intitulé : " Acte contenant des Dispositions Spéciales concernant les deux Chambres du Parlement Provincial, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable *M. Dorion (Hochelaga)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte relatif à l'intérêt, étant lu ;

Sur motion de *M. Bourassa*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte relatif aux pêcheries et à la pêche, étant lu ;

Sur motion de *M. Dufresne (Iberville)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender la Loi relative aux Municipalités possédant des actions dans les Compagnies à Fonds Social, étant lu ;

Sur motion de M. *Willson*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre 53 des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : " Acte relatif à certains poids et mesures, étant lu ;

Sur motion de M. *Bourassa*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte de la Faillite de 1864, étant lu ;

Sur Motion de l'Honorable M. *Abbott*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour expliquer l'Acte relatif aux Chemins de Fer, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Carling*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, relatif aux reçus donnés aux entrepôts et à l'entreposage, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Abbott*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, relatif aux Courtiers, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Abbott*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour pourvoir à l'Inspection des Liqueurs Spiritueuses et Alcooliques, et en prévenir la Falsification, étant lu ;

Sur motion de M. *Bourassa*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte de Procédure de Droit Commun dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Cameron (Peel)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender la Loi relative aux Débiteurs de la Couronne dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Cameron (Peel)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.



L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre 88 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, intitulé: "Acte pour sauvegarder les Droits de Corporation, étant lu ;

Sur motion de M. *Harwood*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte Municipal du *Bas-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Bourassa*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour faciliter le Macadamisage des Routes Postales dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Perrault*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre 26 des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé: "Acte relatif aux abus préjudiciables à l'Agriculture, étant lu ;

Sur motion de M. *Bourassa*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour assurer le paiement des Ouvriers et des personnes qui fournissent des matériaux pour la construction ou la réparation des édifices dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Chambers*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que la Pétition de *Jean Bélanger* et autres, de la Paroisse de *St. Roch de Québec*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition, demandant la passation d'un Acte pour pourvoir à la nomination des Commissaires chargés de s'enquérir des Affaires de la "Caisse d'Économie de *St. Roch de Québec*," a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour pourvoir à la nomination de Commissaires chargés de s'enquérir des Affaires de la Caisse d'Économie de *St. Roch de Québec*, étant lu ;

Sur motion de M. *Huot*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le chapitre 18 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à la construction et à la réparation des Églises, étant lu ;

Sur motion de M. *Denis*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session relatif aux marques frauduleuses de Commerce, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Rose*.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour amender le 7<sup>e</sup> paragraphe de la 1<sup>ère</sup> section du 23<sup>e</sup> chapitre des Statuts passés dans les 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> années du Règne de Sa Majesté, concernant l'octroi de Chartes d'incorporation aux Compagnies Manufacturières, Minières et autres, étant lu ;

Sur motion de M. *Chambers*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre 51 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à l'amélioration des Cours-d'Eau, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Perrault*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que la Pétition de la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de *Tadousac*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition, demandant certains amendements à son Acte d'Incorporation, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender la Charte de la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de *Tadousac*, incorporée en vertu de l'Acte des Compagnies à Fonds Social, étant lu ;

Sur motion de M. *Tremblay*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender et étendre la 5<sup>ème</sup> clause du Chapitre 87 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Smith (Durham Est)*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte relatif à l'Enregistrement des Titres et autres instruments créant des dettes en faveur de la Couronne, étant lu ;

Sur motion de M. *Macfarlane*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que la Pétition de *James et John Miller* de la Cité de *Montréal*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour incorporer la Compagnie des Écorces du *Canada*, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour incorporer la Compagnie des Écorces du *Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Dunkin*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour établir d'autres dispositions pour la régie des Sociétés Permanentes de Construction dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Street*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre 19 des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, relatif aux Cours de Division, étant lu ;

Sur motion de M. *Cameron* (*Ontario Nord*),

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender le Chapitre 35 des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, relatif à l'admission des Procureurs en Loi, étant lu ;

Sur motion de M. *Cameron* (*Ontario Nord*),

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que la Pétition d'*E. B. Hood* et autres, de la Cité de *Québec*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour incorporer la Compagnie Minière de Réciprocité, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour incorporer la Compagnie Minière de Réciprocité, étant lu ;

Sur motion de M. *Rankin*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour faciliter l'arrestation et la conviction des Voleurs de Chevaux, étant lu ;

Sur motion de M. *Ross* (*Dundas*),

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour étendre les dispositions du Statut de la dernière Session du Parlement, intitulé : " Acte pour autoriser l'acceptation de certaines Compagnies incorporées comme Cautions des Officiers Publics, étant lu ;

Sur motion de M. *Smith* (*Durham Est*),

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois,

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que la Pétition des Directeurs Provisoires de la Compagnie du Chemin de Fer Central du *Canada*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant que les droits et pouvoirs des diverses Compagnies mentionnées dans l'Acte incorporant la dite Compagnie soient mieux définis, et que le délai fixé par le dit Acte pour le commencement de leurs opérations respectivement soit prolongé, a été lu.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte du Chemin de Fer Central du *Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Powell*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender la loi concernant le Notariat, étant lu ;

Sur motion de M. *Archambeault*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour régler les qualifications des Médecins et Chirurgiens pratiquant dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Parker*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender les Lois de la Chasse du *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Walsh*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture, en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session pour amender l'Acte pour l'Erection de la Municipalité des *Châtes de Kingsey*, étant lu ;

Sur motion de M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*),

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte Seigneurial Refondu et pour d'autres fins, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Vendredi prochain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender de nouveau " l'Acte pour pourvoir à l'administration du Havre de *Montréal*, et au creusement du Chenal entre le dit Havre et le Port de *Québec*," et pour abroger l'Acte maintenant en force pour les dites fins, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Chapais*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Vendredi prochain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender la loi relative à l'Inspection du Cuir et des Peaux Cruces, étant lu ;

Sur motion de M. *Somerville*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que la Pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Barrie*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour incorporer une Banque sous le nom de "la Banque du Comté de *Simcoe*," a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour incorporer une Banque sous le nom de "la Banque du Comté de *Simcoe*," étant lu ;

Sur motion de M. *Ferguson* (*Simcoe* Sud),

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender l'Acte 27 Victoria, chapitre 11, relatif à la perception des Contributions Scolaires, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Laframboise*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour pourvoir à l'emprisonnement dans certains cas de Conviction Sommaire, étant lu ;

Sur motion de M. *Macfarlane*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que la Pétition de *Robert Bell* et autres, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Témiscaming*, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Témiscaming*, étant lu ;

Sur motion de M. *Bell*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour amender la Loi de la Propriété et des Substitutions dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Vendredi prochain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour abolir la Peine de Mort en certains cas, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Ordonné, Que la Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough* à construire un Chemin à Rails Plats, ou un Chemin de Fer conduisant des Forges de *Marmora* à la Rivière *Trent* ou au Lac *Rice*, et pour d'autres fins, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough* à construire un Chemin à Rails Plats, ou un Chemin de Fer conduisant des Forges de *Marmora* à la Rivière *Trent* ou au Lac *Rice*, et pour d'autres fins, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,  
*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Vendredi prochain.

L'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, relatif à l'Inspection de la Potasse et de la Perlasse, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que la Pétition de *William Lynn Smart*, de la Cité de *Toronto*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à se faire admettre comme Avocat, Procureur et Solliciteur, dans les Cours Supérieures de Loi et d'Équité de Sa Majesté pour le *Haut-Canada*, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* comme Avocat dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de M. *Powell*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que la Pétition de *W. H. Cutten*, de la Cité de *London*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à se faire admettre comme Avocat, Procureur et Solliciteur dans les Cours Supérieures de Loi et d'Équité de Sa Majesté pour le *Haut-Canada*, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour autoriser l'admission de *W. H. Cutten*, comme Procureur et Solliciteur dans les Cours de Loi et d'Équité dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Abbott*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Alors sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

### Jeudi, 10 Août 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la table :—

Par M. *Wallbridge* (*Hastings* Nord),—la Pétition de *E. D. O'Flynn* et autres, du Comté de *Hastings*.

Par M. *Magill*,—La Pétition du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *Cameron* (*Ontario* Nord),—La Pétition de la Municipalité du Township d'*Albion*.

Par M. *Morris*,—La Pétition du Bureau des Syndics de l'Université de *Queen's College, Kingston*, et la Pétition de la Faculté de Médecine et de l'École de Médecine de *Kingston*.

Par M. Macdonald (*Glengarry*),—La Pétition de Mme. *Isabella P. Macdoneli*, de la Cité de *Kingston*.

Par M. Blanchet,—La Pétition de *T. Pruneau* et autres, de la Paroisse de *St. Lambert*, Comté de *Lévis*.

Par M. Macdonald (*Toronto Ouest*),—La Pétition de *G. T. Denison, Junior*, de la Cité de *Toronto*.

Par M. McGiverin,—Deux Pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Lincoln*.

Par M. Stirton,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Wellington*.

Par M. Gaudet,—La Pétition des *Religieuses de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie*, Paroisse de *St. Grégoire*; et la Pétition de *N. Doucette*, de la Paroisse de *Bécancour*.

Par l'Honorable M. Holton,—La Pétition de *D. A. Livingston*, de la Paroisse de *St. Jean Chrysostôme*.

Par l'Honorable M. Rose,—La Pétition de la Chambre de Commerce de *Montréal*.

Par M. Bowman,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Woolwich*.

Par M. Wright (*York Est*),—La Pétition du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *York et Peel*.

Par M. Jackson,—La Pétition de *R. Picken* et autres, du Township de *Keppel*.

Par M. Walsh,—La Pétition de Madame *S. Eilson* et autres, du Township de *Bayham*.

Par M. Smith (*Durham Est*),—La Pétition de l'Honorable *J. S. Macdonald*, de la ville de *Cornwall*.

Ordonné, Que la Pétition de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Cultivateurs du *Canada Ouest*, présentée à la dernière Session, soit maintenant lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte lui conférant de plus amples pouvoirs, a été lue.

Et l'Ordre permettant de présenter le Bill de la dernière Session, pour conférer certains nouveaux pouvoirs à la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Cultivateurs du *Canada Ouest*, étant lu;

Sur motion de M. Rymal,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Sur motion de l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, secondé par l'Honorable M. *Macdonald (Cornwall)*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie du Rapport de M. *Sandford Fleming* sur l'exploration d'une ligne pour le Chemin de Fer Intercolonial, et de toute Correspondance au sujet du dit Chemin de Fer entre le Gouvernement Canadien et le dit *Sandford Fleming*, et entre le Gouvernement Impérial et les Gouvernements de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, depuis le 20 Mars 1864.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, secondé par l'Honorable M. *Holton*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de toute Correspondance échangée depuis le commencement de la dernière Session entre le Gouvernement de cette Province et ceux de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, au sujet du projet de Confédération des Provinces Britanniques.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat des dépenses encourues pour le transport et le paiement de la Milice envoyée sur les frontières, comprenant toutes les dépenses liées à ce service, et indiquant le nombre d'hommes employés et le temps qu'ils ont été employés ; et aussi, un Etat des dépenses encourues pour le paiement de la Police employée sur les Frontières, indiquant le nombre d'hommes employés et le temps qu'ils ont été employés.

*Ordonné*, Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Dunkin*, secondé par M. *Morris*,

*Ordonné*, Que l'entrée dans les Journaux de cette Chambre du 15 Février dernier, relative à la nomination d'un Comité Spécial pour prendre en considération la Réponse à une Adresse (mise devant la Chambre le 7 de Février dernier) au sujet de l'Etat Civil des personnes naturalisées en *Canada*, soit maintenant lue.

Et la dite Entrée ayant été lue.

*Résolu*, Que la dite Réponse soit renvoyée à un Comité Spécial composé de M. *Dunkin*, l'Honorable M. *Carling*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, M. *Street*, M. *Pope*, M. *Bowman*, M. *Somerville*, et M. *Cowan*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que quatre Membres composent le Quorum de ce Comité.

Sur motion de M. *Dunkin*, secondé par M. *Morris*,

*Ordonné*, Que les entrées dans les Journaux de cette Chambre, du 20 et 23 Février dernier, relatives à la nomination d'un Comité Spécial pour s'enquérir et faire rapport sur l'opportunité d'amender le système en force dans le *Bas-Canada*, relatif aux Naissances, Mariages et Décès, parmi la population Protestante, et au renvoi à ce Comité de certaines parties d'une Pétition des Très Révérends Lords Evêques Anglicans de *Montréal* et *Québec*, soient maintenant lues.

Et les dites entrées ayant été lues ;

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Dunkin*, l'Honorable M. *Holton*, l'Honorable *McGer*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, M. *Pope*, M. *Somerville*, M. *Robitaille* et M. *Irvin*, devant s'enquérir et faire rapport sur l'opportunité d'amender le système en force dans le *Bas-Canada*, relatif à l'enregistrement des Naissances, Mariages et Décès, parmi la population Protestante.

*Ordonné*, Que quatre Membres composent le Quorum de ce Comité.

*Ordonné*, Que cette partie de la Pétition des Très-Révérends Lords Evêques Anglicans de *Montréal* et *Québec*, qui a trait à l'enregistrement des Naissances, Mariages, et Sépultures, et à l'octroi des Licences de Mariage, soit renvoyée au dit Comité.

Sur motion de l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*), secondé par l'Honorable M. *Holton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de toute la Correspondance qui a pu avoir été échangée depuis le commencement de la dernière Session, entre le Gouvernement de cette Province, le Gouvernement Britannique et le Représentant de Sa Majesté à *Washington*, au sujet du Traité de Réciprocité.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.



## Vendredi, 11 Août 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table:—

Par l'Honorable M. *Cauchon*,—La Pétition de la Compagnie du *Richelieu*.

Par M. *Currier*,—La Pétition de *Joseph Aumond* et autres, de la Cité d'*Ottawa*.

Par l'Honorable M. *Evanturel*,—La Pétition de la Municipalité de *St. Gabriel*  
Ouest, Comté de *Québec*.

Par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),—La Pétition du Conseil Municipal du Comté  
d'*Hastings*.

Par M. *McGiverin*,—La Pétition de *T. Mack*, M. D., et autres, de la ville de *St.*  
*Catharines*.

Par M. *Dickson*,—La Pétition du Conseil Provisoire du Comté de *Bruce*

Par M. *Haultain*,—La Pétition de *William Bell* et autres, de la ville de *Peterborough*.

Par M. *Cowan*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Wilmot*.

Par l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*),—Deux Pétitions des *Sœurs de l'Asile de la*  
*Providence de Montréal*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues:—

De *D. McNab* et autres, du Township de *Korah*, District d'*Algoma*; demandant, pour  
les colons, du délai pour payer leurs terres.

Du Conseil Municipal du Comté de *Victoria*; demandant la passation d'un Acte  
pour fixer le taux de l'Intérêt de l'argent à sept pour cent.

De *J. B. Pouliand* et autres, des *Tanneries des Rollands*; demandant un Acte  
d'Incorporation sous le nom de *l'Union St. Henri des Tanneries des Rollands*.

De *J. Prud'homme* et autres, de la Cité de *Montréal*; demandant un Acte d'Incor-  
poration sous le nom de "*La Caisse de Bienfaisance de Tempérance, Section St. Jacques*."

De *A. Wheeler* et autres, du Township de *Brome*; demandant un Acte d'Incorporation  
sous le nom de "*La Compagnie du Cimetière de Knowlton*."

Du Vénéral *Isaac Hellmuth*, D. D., Archidiacre de *Huron*; demandant la passa-  
tion d'un Acte pour incorporer "*Le Collège de London*."

De *F. E. Grafton* et autres; demandant des amendements à l'Acte pour incorporer  
l'Association Homœopatique de *Montréal*.

De *J. B. Graham* et autres, du Comté de *Hastings*; demandant la passation d'un  
Acte pour étendre et amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de  
*Marmora et Belleville*.

De *B. J. Allison* et autres, du Township de *Tyendinaga*, Comté de *Hastings*; deman-  
dant que la moitié Est du dit Township soit érigée en Township séparé sous le nom de  
*Tyendinaga Est*, et qu'il soit uni aux Comtés de *Lennox et Addington*.

Sur motion de M. *Morris*, secondé par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),

Ordonné, Que le Comité Spécial sur la Pétition d'Élection de la Division Nord du  
Comté de *Waterloo* ait la permission de s'ajourner jusqu'à Lundi, le 25 du courant, à la  
demande et du consentement des deux parties.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa  
Majesté, s'est levé de sa place et a informé M. l'Orateur et la Chambre que Son  
Excellence le Gouverneur-Général recevra la Chambre avec son Adresse en réponse au  
Discours de Son Excellence à l'ouverture de la présente Session, Lundi prochain, à trois  
heures de l'après midi.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de quatorze Membres pour préparer et  
rapporter avec toute la diligence convenable les Listes des Membres devant composer les  
Comité Spéciaux Permanents ordonnés par cette Chambre.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, l'Honorable M. le Pro-  
cureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. *Brown*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général  
*Lungevin*, l'Honorable M. *Cauchon*, l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), l'Honorable  
M. *Dorion* (*Hochelaga*), l'Honorable M. *Holton*, l'Honorable M. *Labramboise*, M. *DeBou-*

*cherville*, M. Mackenzie (*Lambton*), M. Knight, M. Walsh et M. Wallbridge (*Hastings Nord*), composent le dit Comité.

Sur motion de l'Honorable M. Galt, secondé par l'Honorable M. Brown,

La Chambre a procédé à prendre en considération le Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, adressé aux deux Chambres de la Législature, à l'ouverture de la présente Session.

Et motion étant faite,

Que des Subsidés soient accordés à Sa Majesté.

Résolu, Que Mardi prochain cette Chambre se formera en Comité pour prendre cette motion en considération.

Ordonné, Que la partie du Discours de Son Excellence, qui a rapport aux Subsidés, soit renvoyée au dit Comité.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général Cartier, secondé par l'Honorable M. Brown,

La Chambre s'est ajournée.

### Lundi, 14 Août 1865.

A l'heure fixée, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus auprès du Son Excellence le Gouverneur-Général, avec l'Adresse de la Chambre.

Et étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence avec son Adresse en réponse au Discours de Son Excellence aux deux Chambres de la Législature, à laquelle il a plu à Son Excellence de faire la réponse suivante :—

*Monsieur l'Orateur, et Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Je suis heureux de recevoir votre Adresse. Je ne doute pas que vous procéderez à la transaction des affaires de la Session, qui vient de commencer, avec zèle et diligence.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Rapport Annuel du Conseil du Collège de l'Université, *Toronto*, pour l'année 1864. (*Documents de la Session, No. 2.*)

Et aussi, Comptes de la Maison de la Trinité de *Québec*, pour l'année expirée le 30 Juin 1865. (*Documents de la Session, No. 3.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. Cameron (*Ontario Nord*),—La Pétition de la Corporation du Gore de *Toronto*.

Par M. Macdonald (*Toronto Ouest*),—La Pétition de Rice Lewis et autres, de la Cité de *Toronto*.

Par M. Rymal,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Wentworth*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général Langevin—La Pétition de l'Association d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de *Québec* et *Trois-Rivières*.

Par M. Walsh,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Norfolk*.

Par M. Macfarlane,—La Pétition de John Dent et autres, du Village de *Mitchell* ; et la Pétition de la Municipalité du Village de *Mitchell*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De E. D. O'Flynn et autres, du Comté d'*Hastings* ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de " La Compagnie du Chemin de Fer de *Belleville* et *Hastings Nord*."

Du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité d'*Hamilton* ; demandant certains amendements à l'Acte de la dernière Session, intitulé : " Acte pour refondre et amender " la Loi Municipale du *Haut-Canada*."

De la Municipalité du Township d'*Albion* ; demandant la passation d'un Acte pour séparer le dit Township du Comté de *Peel*, et l'annexer au comté d'*York*.

Du Bureau des Directeurs de l'Université de *Queen's College, Kingston*,—de la Faculté de médecine et de l'Ecole de médecine de *Kingston*—"et des Sœurs de l'Asile de la Providence de *Montréal* ;" demandant de l'aide.

De Mme *Isabella P. Macdonell*, de la Cité de *Kingston*, demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à vendre les meubles et immeubles de feu *Alexander Macdonell*, etc.

De *T. Prumeau* et autres, de la Paroisse de *St. Lambert*, Comté de *Lévis* ; demandant de l'aide pour un chemin.

De *G. T. Denison*, junior, de la Cité de *Toronto* ; se plaignant de certains griefs et demandant justice.

Du Conseil Municipal du Comté de *Lincoln* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la Corporation du dit Comté à passer un Règlement ou des Règlements pour régler la manière dont le chemin macadamisé de *Queenston* et *Grimshy* sera entretenu.

Du Conseil Municipal du Comté de *Lincoln* ; demandant la passation d'un Acte pour confirmer un Règlement de la Corporation du dit Comté, intitulé : "Règlement pour prélever par emprunt \$22,500 pour ériger une nouvelle prison de Comté," et pour légaliser les débentures émises en vertu d'icelui, et pour d'autres fins.

Du Conseil Municipal du Comté de *Wellington* ; demandant des amendements aux Actes des Institutions Municipales, et de la Cotisation du *Haut-Canada*.

Des Religieuses de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge *Marie*, Paroisse de *St. Grégoire* ; demandant un Acte d'Incorporation.

De *N. Doucette*, de la Paroisse de *Béancour* ; demandant de l'aide pour construire un pont sur la rivière *Godfroy*, dans la Paroisse de *St. Grégoire*.

De *D. A. Livingston*, de la Paroisse de *St. Jean Chrysostôme* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser le Bureau Provincial de Médecine à lui accorder le droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art Obstétrique en *Bas-Canada*.

De la Chambre de Commerce de *Montréal* ; demandant des amendements à l'Acte 22 Vict., chap. 49, réglant l'Inspection de la Potasse et de la Perlasse.

De la Municipalité du Township de *Woolwich*,—et de la Municipalité du Township de *Wilmot* ; demandant qu'aucun changement ne soit fait au présent système de Quartiers dans les Townships.

Du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *York* et *Peel* ; demandant la continuation du Traité de Réciprocité.

De *R. Picken* et autres, du Township de *Keppel* ; demandant de l'aide pour un Quai.

De Madame *S. Eilson* et autres, du Township de *Bayham* ; demandant la passation d'un Acte pour confirmer le Règlement No. 116, du dit Township, et les Débentures émises en vertu du dit Règlement.

De l'Honorable *J. S. Macdonald*, de la Ville de *Cornwall* ; demandant la passation d'un Acte pour confirmer certaines ventes de terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada*, en 1850, et pour d'autres fins.

De la Compagnie du *Fichelieu* ; demandant des amendements à son Acte d'Incorporation.

De *Joseph Aumond* et autres, de la Cité d'*Ottawa* ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "The *Ottawa City Passenger Railway Company*."

De *T. Mack*, M. D., et autres, de la Ville de *Ste. Catharines* ; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "l'Hôpital de Marine de *Ste. Catharines*."

De la Municipalité de *St. Gabriel Ouest*, Comté de *Québec* ; demandant de l'aide pour ériger un pont sur la rivière *Jacques-Cartier*, à l'endroit connu sous le nom de *Traverse de St. Gabriel*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Hastings* ; demandant la passation d'un Acte accordant à toute Compagnie formée pour la construction d'un Chemin de Fer depuis la Ville de *Belleville* jusqu'en arrière du dit Comté, des terres minérales et autres situées sur la route du dit Chemin, en suffisante quantité pour lui permettre de le construire le plus à bonne heure possible.

Du Conseil Provisoire du Comté de *Bruce* ; demandant l'abrogation de l'Acte pour rendre nulle la Proclamation déclarant *Walkerton* le Chef-Lieu de *Bruce*, et pour autoriser les Electeurs Municipaux du dit Comté à choisir un Chef-Lieu ; et aussi, la passation d'un Acte nommant *Walkerton* le Chef-Lieu du dit Comté, et pour d'autres fins.

De *William Bell* et autres, de la Ville de *Peterborough* ; demandant des amendements à l'Acte 24 Vic., Chapitre, 61, pour consolider la dette de la Ville de *Peterborough* et pour autoriser l'émission de Débentures garanties sur les propriétés de la dite Ville, et pour d'autres fins.

Des *Sœurs de l'Asile de la Providence de Montréal* ; demandant de l'aide pour *La Salle d'Asile de St. Vincent de Paul*.

Ordonné, Que M. *O'Halloran* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux pourvoir à la punition des offenses contre la personne dans les cas d'enlèvement (*Kidnapping*.)

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Perrault* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 15 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, et pourvoir à des appropriations en faveur d'Ecoles Spéciales d'Agriculture.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rose* ait la permission d'introduire un Bill concernant l'inspection de la fleur et de la farine.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rose* ait la permission d'introduire un Bill concernant l'inspection de la Potasse et de la Perlasse.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*), secondé par M. *MacIntyre*,

Ordonné, Que le Comité Spécial sur la Pétition d'Electon du Comté de *St. Hyacinthe* ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mardi, le vingt-neuf du courant, du consentement des parties.

Résolu, Que cette Chambre s'ajourne maintenant pour l'espace de cinq minutes.

La Chambre s'est en conséquence ajournée.

*Trois heures et quarante minutes, P. M.*

L'Honorable M. *Brown*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :—

MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, Copies des Documents relatifs au Territoire du Nord-Ouest.

HOTEL DU GOUVERNEMENT

Québec, 14 Août 1865.

(Copie.)

QUÉBEC, 19 Février 1864.

MILFORD DUC,—J'ai l'honneur de transmettre ci-inclus un Rapport du Conseil Exécutif sur les propositions de la Compagnie du Transit et du Télégraphe de l'Atlantique et du Pacifique à moi transmises avec la Dépêche de Votre Grâce, No. 49, du 1er Mai 1863.

J'ai, etc.

(Signé,)

MONCK.

Sa Grâce le Duc de NEWCASTLE, etc., etc., etc.

Extrait d'un Rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Exécutif approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 18 Février 1864.

Le Comité est d'opinion que, vû le changement récent qui, d'après la Correspondance mise devant la Chambre des Lords, paraît avoir été effectué dans la constitution et les objets de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, et les prétentions que la nouvelle organisation a réitérées, avec la sanction apparente de Sa Grâce le Duc de *Newcastle*, aux droits territoriaux sur une vaste région non comprise dans sa Charte primitive, il est expédient qu'il soit pris des mesures pour régler définitivement la frontière Nord-Ouest du *Canada*.

Le Comité, en conséquence, recommande d'entamer une Correspondance avec le Gouvernement Impérial en vue d'adopter un plan expéditif, peu coûteux et mutuellement satisfaisant, pour déterminer cette question importante, et que les prétentions du *Canada* soient émises à toute la partie de l'*Amérique Centrale Britannique* qu'on peut montrer avoir été en la possession des Français à l'époque de la cession en 1763.

Certifié,

WM. H. LEE, G. C. E.

(Copie,—*Canada*, No. 33.)

DOWNING STREET, 1er Juillet 1864.

MILORD,—J'ai pris en considération la Dépêche de Votre Seigneurie No. 18 du 19 Février, transmettant au Duc de *Newcastle* la minute de votre ci-devant Conseil Exécutif au sujet de la négociation pendante entre le Gouvernement de Sa Majesté et la Compagnie de la *Baie d'Hudson* pour la Cession à la Couronne des droits de cette Compagnie au territoire de la *Baie d'Hudson*.

Dans cette minute le Conseil Exécutif dit qu'il "est d'opinion que vu le changement récent qui, d'après la correspondance mise devant la Chambre des Lords, paraît avoir été effectué dans la constitution et les objets de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, et les prétentions que la nouvelle organisation a réitérées, avec la sanction apparente de Sa Grâce le Duc de *Newcastle*, aux droits territoriaux sur une vaste région non comprise dans sa charte primitive, il est expédient qu'il soit pris des mesures pour régler définitivement la frontière Nord-Ouest du *Canada*."

"Le Comité, en conséquence, recommande d'entamer une correspondance avec le Gouvernement Impérial en vue d'adopter un plan expéditif, peu coûteux et mutuellement satisfaisant, pour déterminer cette question importante, et que les prétentions du *Canada* soient émises à toute la partie de l'*Amérique Centrale Britannique* qu'on peut montrer avoir été en la possession des Français à l'époque de la Cession en 1763." Si la cession proposée a lieu il deviendra nécessaire de pourvoir au gouvernement futur de l'établissement de la *Rivière Rouge*, et prospectivement des parties du Territoire qui, de temps à autre, pourront devenir les sièges d'une occupation et industrie permanentes.

Le Comité de la Chambre des Communes qui, en l'année 1857, prit en considération l'état des possessions Britanniques dans l'*Amérique Septentrionale* qui sont sous l'administration de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, s'exprime dans les termes suivants : Votre Comité considère qu'il est essentiel, pour rencontrer les désirs justes et raisonnables du *Canada*, de pouvoir annexer à son territoire les terres situées dans son voisinage dont il pourra tirer parti pour les fins de la colonisation, avec lesquelles terres il est prêt à ouvrir et maintenir des voies de communication, et pour lesquelles il pourvoira aux moyens d'administration locale. Votre Comité suppose que les districts de la *Rivière Rouge* et du *Saskatchewan* sont au nombre de ceux sur lesquels on jette vraisemblablement les yeux pour occupation prochaine. Il importe beaucoup d'assurer d'une manière efficace la paix et le bon ordre de ces districts."

"Votre Comité se flatte qu'il n'y aura aucune difficulté à effectuer entre le Gouvernement de Sa Majesté et la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, des arrangements qui permettront de céder ces districts au *Canada* sur des principes équitables ; et dans les districts ainsi cédés au *Canada* l'autorité de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* cesserait entièrement, comme de raison."

Avant de faire aucun pas de plus dans les négociations avec la Compagnie, je désire savoir si vos aviseurs sont prêts à co-opérer à ces négociations, en vue d'accepter le Gouvernement d'aucune partie du territoire et d'assumer les devoirs spécifiés par le Comité, dans le cas où l'on pourrait obtenir des conditions assez avantageuses. S'ils sont prêts à

faire cela, il sera désirable qu'ils envoient à ce pays une personne dûment autorisée à communiquer avec moi sur le sujet, afin que les négociations puissent se poursuivre pendant la Vacance, et les mesures nécessaires préparées pour obtenir la sanction du Parlement Impérial et de la Législature du *Canada*. S'ils ne sont pas prêts à co-opérer aux négociations, je serai bien aise d'apprendre de vous qu'elles sont leurs vues sur le sujet de la frontière Nord-Ouest du *Canada*.

J'ai, &c.,

(Signé),

EDWARD CARDEWELL.

Copie d'un Rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 11 Novembre 1864.

Le Comité du Conseil a pris en considération la dépêche du Très Honorable *Edward Cardwell*, Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, du 1er Juillet 1864, en réponse à la dépêche de Votre Excellence du 19 Février 1864, transmettant la minute du Conseil au sujet des négociations pendantes entre le Gouvernement de Sa Majesté et la Compagnie de la *Baie d'Hudson* pour la cession à la Couronne des droits de cette Compagnie dans les territoires Nord-Ouest.

Dans la minute du Conseil transmise par Votre Excellence, le Gouvernement recommandait " d'entamer une correspondance avec le Gouvernement Impérial en vue d'adopter un plan expéditif, peu coûteux, et mutuellement satisfaisant " pour régler définitivement la frontière Nord-Ouest du *Canada*," et que " les prétentions du *Canada* soient émises à toute la partie de l'*Amérique Centrale Britannique* qu'on peut montrer avoir été en la possession des Français à l'époque de la cession en 1763."

M. *Cardwell*, en accusant réception de cette minute, remarque que si la cession proposée a lieu, il deviendra nécessaire de pourvoir au gouvernement futur de l'établissement de la *Rivière Rouge*, et prospectivement des parties du territoire qui de temps à autre pourront devenir les sièges d'une occupation et industrie permanentes." Il fait une citation du Rapport du Comité Spécial de la Chambre des Communes de 1857, où il est dit : " Votre Comité considère qu'il est essentiel, pour rencontrer les désirs justes et raisonnables du *Canada*, de pouvoir annexer à son territoire les terres situées dans son voisinage dont il pourra tirer parti pour les fins de la colonisation, avec lesquelles terres il est prêt à ouvrir et maintenir des voies de communication, et pour lesquelles il pourvoira aux moyens d'administration locale."

" Votre Comité suppose que les districts de la *Rivière Rouge* et du *Saskatchewan* sont au nombre de ceux sur lesquels on jette vraisemblablement les yeux pour occupation prochaine. Il importe beaucoup d'assurer d'une manière efficace la paix et le bon ordre de ces districts. Votre Comité se flatte qu'il n'y aura aucune difficulté à effectuer entre le Gouvernement de Sa Majesté et la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, des arrangements qui permettront de céder ces districts au *Canada* sur des principes équitables ; et dans les districts ainsi cédés au *Canada*, l'autorité de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* cesserait entièrement, comme de raison." Et M. *Cardwell* conclut par demander si le Gouvernement du *Canada* est prêt à co-opérer à ces négociations en vue d'accepter le Gouvernement d'aucune partie du territoire, et d'assumer les devoirs spécifiés par le Comité où l'on pourra obtenir des conditions assez avantageuses ; et il suggère si le *Canada* est prêt à cela, qu'il serait désirable qu'une personne dûment autorisée à communiquer les vues du Gouvernement Canadien fut envoyée en *Angleterre* à cette fin.

Le Comité du Conseil recommande que M. *Cardwell* soit informé que le Gouvernement du *Canada* sent plus fortement que jamais l'importance d'ouvrir à la colonisation et à la culture, les terres situées entre le *Lac Supérieur* et les *Montagnes Rocheuses*. La grande étendue de ces terres et leur adaptabilité à la colonisation sont maintenant mises hors de doute ; et on ne peut se faire à l'idée qu'une région si fertile et capable de maintenir une si vaste population reste plus longtemps fermée à la civilisation pour le bénéfice d'une compagnie de trafiquants, quelque longue durée qu'ait eue cette Compagnie et quelque respectable qu'elle soit. Les progrès rapides de la *Colombie Britannique* ajoutent à l'opportunité d'ouvrir sans délai une route de terre jusqu'au *Pacifique*, et font croire à la réalisation de l'espoir depuis longtemps nourri par plusieurs qu'avant un grand nombre d'années les Océans *Atlantique* et *Pacifique* seront reliés par une ligne directe de Chemin de Fer passant sur le territoire Britannique depuis *Halifax* jusqu'à la *Colombie Britannique*.

Les relations étroites qui s'établissent entre les colons de la *Rivière Rouge* et les Américains de *Pembina* et de *St. Paul*, et l'immigration d'un nombre d'Américains au territoire, rendent doublement expédient l'établissement prochain dans le pays d'un Gouvernement régulier sous la Couronne Britannique. L'effort que font maintenant, avec toutes apparences de succès, les Gouvernements du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, de *Terreneuve* et de *l'Île du Prince-Edouard*, pour l'Union de toutes ces Provinces sous un seul Gouvernement présentent une autre forte raison de régler maintenant l'avenir de la Région Nord-Ouest, d'autant plus que les parties à la Fédération proposée de l'*Amérique Britannique* sont unanimement convenues que les peuples du Territoire Nord-Ouest et de la *Colombie Britannique* et de *Vancouver* pourront en aucun temps se joindre à la Fédération à des termes équitables, et qu'ainsi toute l'*Amérique Britannique* serait unie sous un seul système de Gouvernement sous l'autorité protectrice de la *Grande-Bretagne*.

Le Gouvernement du *Canada* est prêt et désireux de co-opérer avec le Gouvernement Impérial à assumer la prompte colonisation du territoire et à l'établissement d'un Gouvernement local dans les parties établies. Le Gouvernement attend avec intérêt le jour où la vallée du *Saskatchewan* deviendra le pays intérieur (*back country*) du *Canada*, et les terres d'espoir pour la vigoureuse jeunesse de la Province lorsqu'elle cherchera de nouveaux foyers dans la forêt; et il prévoit avec confiance le jour où le *Canada* deviendra la grande voie de l'émigration d'*Europe* vers ces vallées fertiles. Pour atteindre ce but ce Gouvernement est prêt à fournir toute l'aide en son pouvoir pour l'ouverture du pays.

Le Comité du Conseil est cependant clairement d'opinion que le premier pas à faire pour l'établissement du Territoire est l'extention de toute prétention de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* aux droits de propriété dans le sol ou au droit exclusif de commerce. Le Comité ne croit pas qu'il soit nécessaire d'élever pour le moment la question de la validité de la Charte de la Compagnie. Toutes les prétentions de la Compagnie à son titre fussent-elles pleinement admises pour argumenter, resterait toujours la nécessité de sa prompte extinction. On ne peut pour un moment entretenir l'idée que la moitié d'un continent dût continuer à être isolée du monde à raison d'un titre sur parchemin, quelque bon qu'il fût.

Le Comité, cependant, sent que c'est au Gouvernement Impérial et non au Gouvernement du *Canada* à assurer le devoir de mettre fin à un monopole prenant une origine dans une Charte Anglaise, et exercé si longtemps avec la sanction Impériale; et tout en reconnaissant avec remerciements la courtoisie de M. *Cardwell*, en invitant le Gouvernement du *Canada* à co-opérer aux négociations avec la Compagnie de la *Baie d'Hudson* pour la cession de ses réclamations à la Couronne, le Comité est d'avis qu'il sera avantageux de laisser les négociations entre les mains du Gouvernement Impérial. Lorsque les négociations auront été menées à fin, le Gouvernement du *Canada* sera prêt à entrer en arrangement avec le Gouvernement Impérial pour l'annexion au *Canada* des parties de terre dans son voisinage donc il pourra tirer partie pour la Colonisation, comme pour ouvrir des voies de communication au Territoire et pourvoir aux moyens d'administration locale, ou si le Gouvernement Impérial préférerait ériger le Territoire en Colonie de la Couronne, le Gouvernement du *Canada* co-opèrera de bon cœur à l'ouverture de communications au Territoire et à l'établissement du Pays.

Le Comité exprime l'espoir que, avant qu'on ait communiqué avec le Gouvernement du *Canada*, il ne sera fait par le Gouvernement Impérial aucune cession de grandes étendues de terre pour aucune fin ou pour aucun droit de passage accordé à travers le Territoire. L'histoire du Continent Américain est remplie d'exemples des maux graves résultant de l'abandon de grandes étendues de terre aux mains de riches corporations, dont le seul objet est la réalisation de grands profits. L'existence d'un pareil mal dans ces Régions Nord-Ouest généraît sérieusement les efforts d'aucun Gouvernement pour la prompte et bonne colonisation du Pays.

En suggérant que les négociations avec la Compagnie de la *Baie d'Hudson* restent entre les mains du Gouvernement Impérial, le Comité désire fortement que M. *Cardwell* ne voie dans cette suggestion aucune diminution d'intérêt de la part du *Canada* dans le juste et prompt règlement de cette grande question; au contraire, l'intérêt public dans la question et le désir de voir le pays prochainement occupé, se sont beaucoup accrues depuis peu, et l'on en trouve la meilleure preuve dans le désir unanimement exprimé par la récente Conférence des Provinces *Atlantiques* pour une union politique avec les grands Territoires de

l'Ouest. Le Gouvernement suivra le progrès des négociations avec le plus vif intérêt et communiquera avec plaisir avec M. *Cardwell* sur aucun point qu'il pourra juger à propos de lui soumettre. L'Honorable Président du Conseil Exécutif du *Canada* (M. *Brown*) fera voile pour l'*Angleterre*, le 16 du courant ; il a prêté beaucoup d'attention à la question de la *Baie d'Hudson*, et il sera en état de communiquer plus amplement à M. *Cardwell* les vues du Gouvernement sur le sujet, qu'il possède pleinement.

Certifié,

WM. H. LEE, G. C. E.

A Son Excellence le Gouverneur-Général du *Canada* en Conseil :—

QUÉBEC, 26 Janvier 1865.

MILORD,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant mon séjour en *Angleterre*, en obéissant aux instructions de Votre Excellence, je me suis mis en communication avec le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, au sujet de l'ouverture à la colonisation des Territoires Nord-Ouest.

Dans la Dépêche de Votre Excellence du 19 Janvier 1864, au Secrétaire Colonial, se trouvait exprimé le vif désir du Gouvernement Canadien pour un plan expéditif, peu coûteux et mutuellement satisfaisant "pour régler définitivement la frontière Nord-Ouest du *Canada*," et les prétentions du *Canada* furent émises "à toute la partie de l'*Amérique Centrale Britannique*, qu'on peut montrer avoir été en la possession des Français à l'époque de la cession en 1763."

En réponse à cette Dépêche, M. *Cardwell*, le 1er Juillet 1864, demanda à être informé si le Gouvernement du *Canada* était prêt à co-opérer aux négociations avec la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, en vue d'accepter aucune partie du Territoire maintenant réclamé par cette Compagnie, et à pouvoir aux moyens d'y établir une administration locale ; et il suggérait que s'il était prêt à cela, il était à désirer qu'une personne dûment autorisée à communiquer les vues du Gouvernement Canadien fût envoyée en *Angleterre* à cette fin.

Le 11 Novembre 1864, Votre Excellence approuva une minute en Conseil en réponse à la Dépêche de M. *Cardwell*. Elle déclarait que le Gouvernement du *Canada* était prêt et désireux de co-opérer avec le Gouvernement Impérial pour assurer la prompte colonisation des Territoires *Nord-Ouest* et l'établissement d'un gouvernement local dans les parties établies ; mais qu'à son avis le premier pas à faire vers ce but était l'extinction de toute prétention de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* aux droits de propriété dans le sol ou au droit exclusif de commerce. Il suggérait que c'était au Gouvernement Impérial non au Gouvernement du *Canada* à assurer le devoir de mettre fin à un monopole prenant son origine dans une Charte Anglaise, et exercé si longtemps avec la sanction Impériale ; mais que lorsque les négociations auraient été menées à fin le Gouvernement du *Canada* serait prêt à entrer en arrangement avec le Gouvernement Impérial pour l'annexion au *Canada* des parties du Territoire dont on pourrait tirer partie pour la colonisation comme pour ouvrir des voies de communications au Territoire et pourvoir aux moyens d'administration locale. Ou si le Gouvernement Impérial préférait ériger le Territoire en Colonie de la Couronne, le Gouvernement Canadien co-opérait de bon cœur à l'ouverture de communications au Territoire et à l'établissement du pays. La minute suggérait enfin que le soussigné pendant son séjour en *Angleterre* communiquât plus amplement à M. *Cardwell* les vues du Gouvernement Canadien.

Pendant que j'étais à *Londres*, j'eus l'honneur d'avoir plusieurs entrevues avec M. *Cardwell*, dans lesquelles la question fut longuement discutée dans tous ses points, et je reconnais avec gratitude la courtoisie et l'attention dont j'ai été l'objet de la part de ce monsieur.

Je trouvai que des négociations pour la cession à la Couronne des prétentions territoriales de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* se poursuivaient depuis un an entre le Ministre Colonial et la Compagnie ; et il peut être avantageux que j'expose ici brièvement le point où ces négociations en étaient rendues.

I. En juillet 1863, tous les intérêts de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* furent transférés à M. *Edward W. Watkin* et autres messieurs agissant avec lui ; et Sir *Edmund Head* fut élu Gouverneur de la Compagnie. Le fonds capital de l'ancienne compagnie était £500,000 sterling, mais au temps de la vente et quelque temps auparavant, chaque action de £100 valait £200 à la bourse de *Londres*. La valeur commerciale des intérêts de la Compagnie était donc de £1,000,000. La nouvelle Compagnie convint de payer £1,500,000, et paya une somme pour le transport à elle de tous les intérêts de l'ancienne Compagnie.



II. Le 28 Août 1863, Sir *Edmund Head*, en sa qualité de Gouverneur de la Nouvelle Compagnie, communiqua à Sa Grâce le Duc de *Newcastle* une résolution exprimant la conviction que le temps était arrivé pour introduire dans les Territoires Nord-Ouest l'autorité directe de la Couronne.

III. Le 9 Octobre 1863, Sir *Frédéric Rogers*, par instruction du Duc de *Newcastle*, informa la Compagnie que Sa Grâce était prête à considérer toutes propositions à lui soumises par la Compagnie de la *Baie Hudson* ayant rapport à l'introduction de l'autorité directe du Gouvernement de Sa Majesté dans *Rupert's Land*.

IV. Le 11 Novembre 1863, Sir *Edmund Head* accusa réception de la communication de Sir *Frédéric Rogers*, et entra dans l'explication des vues de la Compagnie dans les termes suivants :—

“ Quant à ce qui est de l'étendue de la colonie proposée dont le siège du gouvernement serait la *Rivière Rouge* [ou *Fort Garry*], le Comité présume que Sa Grâce désirerait qu'elle comprît tout le pays à partir de la frontière des *Etats-Unis* à aller jusqu'à la branche nord du *Saskatchewan* et s'étendit à l'est vers le Lac *Supérieur* jusqu'à la frontière du *Canada*, où que puisse se trouver la ligne précise de cette frontière. La ligne la plus convenable au nord serait peut-être soit le *Saskatchewan* lui-même, ou une ligne courant des *Montagnes de Roche* à l'est par *Edmonton House* et le *Fort Cumberland*, et, à partir de ce dernier, suivant le *Saskatchewan* jusqu'au Lac *Winnipeg*. On ne gagnerait rien en poussant plus au nord, ni en prenant la côte Est du Lac *Winnipeg* ; mais, depuis l'embouchure de la *Rivière Winnipeg* où elle entre dans le lac, la ligne de démarcation pourrait courir à l'est jusqu'à l'intersection de la frontière Canadienne quelque part au nord du Lac *Supérieur* ou du lac *Huron*.”

Après une insinuation sur l'achat par le Gouvernement de toutes les prétentions territoriales de la Compagnie pour une somme d'argent, payable comptant, ou par termes,—mais ce qu'il admet être probablement une solution impraticable,—Sir *Edmund Head* en vient à proposer comme une condition du consentement de la Compagnie à l'érection d'une Colonie de la Couronne, que “ la Compagnie retiendrait la propriété en franc-aleu (*fee simple*) de la moitié des terres de la Colonie, et que l'autre moitié serait cédée à la Couronne par la Compagnie.” Et, il explique que la Compagnie ne suggère ce compromis que sujet aux stipulations suivantes :—

“ 1er. La Compagnie de la *Baie d'Hudson* aurait le droit exclusif d'ériger, et s'obligerait à compléter, dans l'espace de cinq années, un Télégraphe Electrique, liant la *Colombie Britannique* avec le *Canada*. La ligne de Télégraphe devant recevoir l'approbation du Secrétaire d'Etat, et serait maintenue par la Compagnie qui, comme de raison, s'obligerait à transmettre les messages des Gouvernements Impérial et Colonial à un taux fixe et modéré.

“ Il serait nécessaire comme condition préliminaire à l'érection du Télégraphe :—

“ (a) Que les Gouvernements de la *Colombie Britannique* et du *Canada* engageassent respectivement leur foi au Secrétaire d'Etat à payer la somme annuelle mentionnée aux pièces incluses dans la dépêche du 31 Juillet 1862, avec tous les avantages quant aux terres à être accordées par le Gouvernement de Sa Majesté et autres conditions y spécifiées.

“ (b) Qu'il fût tracé un chemin le long de la ligne du Télégraphe, mais que le sol sur lequel repose le Télégraphe et l'espace (soit un mille de large d'un côté de son cours) appartiendrait à la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, à être comptés comme faisant partie de la moitié de la terre qu'elle retiendrait. L'autre côté du chemin pourrait être compris dans la moitié appartenant à la Couronne.

“ (c) Que la Compagnie, dans la construction du Télégraphe, aurait droit de prendre du bois et autres matériaux sur les terres non-concédées.

“ 2e. Que la Couronne reprendra l'octroi des mines et placers d'or et d'argent dans toute la Colonie à condition de payer à la Compagnie de la *Baie d'Hudson* un tiers des recettes de toutes redevances, régales, loyers, etc., de telles mines ou placers, levées, soit sous forme de droit d'exportation ou autrement ; mais la Compagnie ne sera pas obligée aux frais de perception ou d'escorte.

“ 3e. Les bâtiments requis pour fins militaires ou de Gouvernement au *Fort Garry* ou *Rivière Rouge* devront être évalués et achetés de la Compagnie.

“ 4e. La Compagnie aura droit de retenir comme partie de sa moitié des terres, tous

lots déjà tracés et arpentés, de même que cinq mille acres autour de chacun de ses forts ou postes."

V. Le 11 Mars 1864, M. *Chichester Fortescue*, Sous-Secrétaire d'Etat pour les Colonies, par ordre du Duc de *Newcastle*, rejeta la proposition de la Compagnie. Dans le cours de sa communication se trouvent les passages suivants :—

" Dans une Colonie non-établie, il n'existe aucun mode de taxation efficace pour les fins du Gouvernement ou d'amélioration, et le progrès de la Colonie dépend entièrement de la disposition libérale et prudente de ses terres. Ces considérations présentent des raisons décisives pour ne pas laisser ces terres en la possession d'une Corporation, et j'ai à remarquer que ces objections, conclusives en aucun cas, ont une force toute particulière dans le cas de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, car votre lettre m'apprend que "l'opinion invariable" du Comité au nom duquel vous parlez a été que la Compagnie "perdrait tout autant qu'elle "gagnerait à l'extension de la colonisation dans le Territoire cédé par sa Charte." Ce devient donc [pour dire le moins] une question de savoir si la Compagnie ne serait pas directement portée à user de ses droits de propriété pour entraver les efforts du Gouvernement pour la colonisation \* \* \* \* \*

L'objection conclusive à ce plan est qu'il produirait sur une échelle gigantesque les inconvénients qui, sur une moindre échelle, ont été trouvés intolérables en *Canada*. Il est évident au point de raisonnement, et notoire en point de fait, que l'interposition de grandes étendues de terres particulières entre les cantons ou districts contenant des Terres de la Couronne, doit empêcher l'ouverture de ces districts, à moins qu'il n'arrive heureusement que le propriétaire particulier soit prêt à dépenser de l'argent *pari passu* avec le Gouvernement dans la construction de chemins et autres améliorations, et ne conforme sa position foncière avec celles des autorités. Il est clair aussi que les colons de race Anglo-Saxonne regardent le revenu foncier comme appartenant légitimement à la communauté—et que la diversion de moitié ou plus de ce revenu pour accroître les dividendes d'une corporation privée causerait un mécontentement constant et croissant que ne pourrait calmer aucun argument de droit,—droit que la Compagnie attendrait que le Gouvernement maintint dans toute sa force. Sa Grâce ne peut consentir à se rendre responsable de ces conséquences, et elle se trouve donc dans l'obligation de traiter comme inadmissible toute proposition pour la division du droit de propriété dans les territoires qui peuvent être placés sous le Gouvernement de la Couronne."

" M. *Fortescue* passe ensuite à formuler "les seules conditions que Sa Grâce, après "sérieuse considération, se trouve capable de proposer à l'acceptation de la Compagnie," comme suit :—

" 1. Que dans certaines limites géographiques (co-incident plus ou moins avec celles mentionnées dans votre lettre) les droits territoriaux de la Compagnie devront être cédés à la Couronne.

" 2. Que la somme de 1s. par acre, sur chaque acre vendu par le Gouvernement devra être payée à la Compagnie, et le paiement cessera quand le total des recettes provenant de cette source excèdera £150,000, ou à l'expiration de 50 ans.

" 3. Que  $\frac{1}{2}$  de la somme reçue par le Gouvernement comme droit d'exportation de l'or ou sur les baux des mines d'or ou licences pour exploiter les mines d'or, sera payable à la compagnie, pendant 50 ans, ou jusqu'à ce que le total des recettes ait atteint la somme de £100,000.

" 4. Qu'à ces conditions il soit établi un Gouvernement dans les territoires cédés—la *Grande-Bretagne* se chargeant des dépenses et risques de ce Gouvernement, jusqu'à ce que la Colonie soit capable de le maintenir comme dans la *Colombie Britannique* et autres Colonies.

" Il doit être clairement entendu, que les paiements mentionnés dans le second et le troisième de ces articles dépendront entièrement des recettes du Gouvernement, et que le Gouvernement ne sera engagé à aucune forme particulière de lever une taxes sur l'or."

Le *Post-scriptum* suivant se trouvait annexé à la lettre de M. *Fortescue* :—

" P. S.—Depuis que la lettre ci-dessus a été préparée, Sa Grâce a reçu du Gouverneur-Général du *Canada* une Dépêche d'après laquelle il appert que le Gouvernement Canadien à l'intention d'émettre une prétention à toute la partie de l'*Amérique Centrale*, qu'on peut montrer avoir été en la possession des Français en 1763. Il faut entendre comme de raison que les suggestions ci-dessus soient faites dans la supposition que la cession par la Compagnie mettra le Gouvernement de Sa Majesté en possession d'un titre incontestable au Territoire par elle cédé."

VI. Le 14 Mars, 1864, Sir *Edmund Head* répondit à la lettre de M. *Fortescue* du 11 Mars,—objectant fortement au *Post-scriptum* de cette lettre. Entre autres passages se trouvait le suivant :—

“ Nous croyons que le titre de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* est bon, et nous sommes prêts à le défendre dans aucune cour où il peut être attaqué; mais nous ne sommes pas prêts à prendre l'initiative d'aucune enquête de la sorte; ou à entreprendre de donner aucune garantie ou de présenter au Secrétaire d'Etat aucun autre titre que celui que j'ai déjà dit être aussi bien connu à Sa Grâce qu'à nous mêmes. Il doit être pris pour ce qu'il est, bon ou mauvais, car nous n'en avons pas d'autre à offrir, et nous croyons que cela est suffisant. Si, donc, aucune telle garantie ou engagement est une condition préliminaire à la conclusion d'un arrangement, sur les bases maintenant suggérées dans votre lettre du 11 courant, il serait, nous le croyons, parfaitement inutile pour nous d'entrer dans la considération du principe de cette offre, ou de discuter jusqu'à quel point les détails qu'elle renferme, sont ou ne sont pas acceptables à la Compagnie, ou jusqu'à quel point le montant de la compensation serait suffisante. Si en effet il n'était question que de quelques milles, plus ou moins, de frontière, le cas serait tout à fait différent. Mais la forme dans laquelle la réclamation nous est présentée dans votre *Post-scriptum*, paraît au Comité rendre toute action ultérieure impraticable.”

Sir *Edmund Head* continue :

“ Sans cette difficulté préliminaire provenant du post-scriptum de votre lettre, il serait maintenant de mon devoir d'appeler votre attention sur le fait que cette lettre ne fait aucune allusion à une partie essentielle de notre offre à laquelle nous mettons beaucoup d'importance, savoir celle se rapportant à l'érection d'un Télégraphe Electrique à travers le Territoire de la *Baie d'Hudson*. Nous n'avons cédé à personne le droit de faire cela, et nous sommes tout prêts à le faire nous-mêmes à des conditions raisonnables et comme partie de l'arrangement. Il n'est pas fait non plus, dans la contre proposition, mention des portions de terre qu'il serait permis à la Compagnie de retenir comme propriété privée, ni de la manière dont on traiterait ses bâtiments et améliorations.”

\*VII. Le 5 Avril 1864, Sir *Frederic Rogers* adressa à Sir *Edmund Head* une réplique à sa lettre du 11 Mars. A l'égard de l'objection de de Compagnie au post-scriptum de la lettre de M. *Fortescue*, il dit :—

“ Il paraît au Duc de *Newcastle* que le Comité n'a pas bien compris l'intention avec laquelle ce Post-scriptum a été écrit. On suppose pour la fin actuelle que la concession de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* est une concession valide. Mais il paraît qu'il est maintenu de la part du *Canada* que, valide ou non, un instrument qui n'octroya à la Compagnie que les terres non en la possession d'aucune puissance étrangère en l'année 1670, ne pouvait pas d'après ces termes mêmes, comprendre en 1763 un territoire qui appartenait alors aux Français, et qu'en conséquence on maintient avoir alors appartenu et appartenir maintenant au *Canada*. Si cette prétention de la part du *Canada* était établie, il serait évidemment impossible au Gouvernement de Sa Majesté d'assurer que les terres auxquelles elle s'étend, seraient, lors de leur vente, sujettes au paiement de 1s. l'acre à la Compagnie de la *Baie d'Hudson*. Il est donc impossible à Sa Grâce de donner aucune garantie de cette sorte, excepté quant aux terres qui sont en dehors de la prétention Canadienne.”

Sir *Frederic Rogers*, cependant, en vint ensuite à modifier un peu cette position. Il dit :

“ Pour ce qui est des territoires à l'Ouest du *Mississippi*, auxquels la présente négociation se rapporte principalement, le Duc de *Newcastle*, après mûre considération, est prêt pour les fins de la présente négociation, à supposer que la prétention Canadienne est sans fondement. Et en conséquence il m'autorise à renouveler les propositions contenues dans le corps de ma lettre du 11, sujettes à la stipulation suivante, que dans le cas où il serait trouvé à propos de céder ou annexer au *Canada* aucun Territoire situé à l'Est d'une ligne passant à travers du *Lac Winnipeg*, et de là au et à travers le *Lac des Bois*, il serait libre au Gouvernement de Sa Majesté d'exempter le Territoire annexé de tous paiements à la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, lesquels paiements seraient dès lors exclusivement levables (sans aucune déduction de leur montant) sur les Territoires acquis par la Couronne à l'Ouest de la ligne de démarcation ci-dessus.”

A l'égard de la seconde partie de la lettre de Sir *Edmund Head* du 14 Mars, Sir *Frederick Rogers* expliqua que le Duc de *Newcastle* était tout à fait disposé à reconnaître

le transport à la Compagnie de la *Baie d'Hudson* de tous les droits et obligations de la Compagnie de Télégraphe et de Transit de l'*Atlantique* et du *Pacifique*—“ *s'il est reconnu par les colonies concernées.*” Et il poursuit en disant que Sa Grâce “consent en outre, après l'achèvement du Chemin et du Télégraphe depuis la Frontière du *Canada* jusqu'à la *Colombie Britannique*, qu'il soit accordé à la Compagnie des terres adjacentes à la ligne, à raison d'un mille carré de terre par mille linéaire de Chemin et de Télégraphe construit sur les Terres de la Couronne “entre la ligne de démarcation ci-dessous décrite et la Frontière de la *Colombie Britannique.*”

VIII. Le 13 Avril la Compagnie accepta en principe l'offre du Gouvernement, mais considérait que le montant des paiements dans l'espace de 50 ans, à même les terres et les revenus provenant de l'or ne devraient pas être limités, ou s'ils l'étaient, qu'ils devraient être limités à £1,000,000 au lieu de £250,000. Elle demandait en outre qu'il lui fût alloué—

- (1) De retenir comme propriété privée “ses Postes et Stations” (sur lesquelles il avait été érigé des constructions) “en dehors de l'établissement de la *Rivière Rouge*, avec une étendue de 6,000 acres autour de chaque tel poste.”
- (2) De retenir “tous les lots tracés et occupés par elle.”
- (3) De recevoir pour chaque 50,000 acres de terres vendu par la Couronne “un octroi de 5,000 acres de terres incultes” à son choix.

Elle demande aussi d'être exemptée de taxation exceptionnelle et d'être déchargée de toute dépense de gouvernement.

Comme base d'un arrangement pour “la communication à travers le territoire” (*through communication*) elle se déclarait prête à adopter le plan de M. *Watkin* (modifié comme il le serait nécessairement par l'amalgamation de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, et de la Compagnie de Transit et du Télégraphe), mais elle demandait cinq milles carrés de terres par mille linéaire de Télégraphe et de Chemin au lieu d'un mille carré qu'offrait le Gouvernement.

IX. Le 6 Juin, M. *Cardwell* refusa d'accepter ces propositions sans modifications considérables, mais il remit toute contre-proposition jusqu'après consultation avec la Trésorerie du Gouvernement Canadien.

Tel était l'état de la négociation lorsque le soussigné arriva à *Londres*, au commencement de Décembre 1864 et lorsque M. *Cardwell* plaça entre ses mains les papiers dont un sommaire a été donné.

M. *Cardwell*, en expliquant verbalement l'état des négociations, ajouta que, dans le cas où l'offre de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* du 13 Avril 1864, serait acceptée par le Gouvernement du *Canada*, comme contenant en principe une base sur laquelle les négociations pourraient continuer, avec l'espoir d'une solution satisfaisante, il était d'avis qu'on pourrait obtenir des modifications considérables dans les conditions.

Afin qu'il ne pût y avoir aucun malentendu quant à l'offre de la Compagnie je demandai qu'on obtint de Sir *Edmund Head* une carte coloriée de façon à montrer clairement le Territoire maintenant réclamé par la Compagnie de la *Baie d'Hudson* comme sa propriété; et aussi une seconde carte coloriée de façon à montrer quelle portion des terres réclamées comme siennes elle était maintenant disposée à céder à la Couronne. En conséquence deux cartes coloriées de cette manière furent obtenues de la Compagnie et sont annexées à ce Rapport.

Ces cartes étaient accompagnées d'une lettre de Sir *Edmund Head*, datée du 7 Décembre 1864, qui, sans rabattre de sa proposition du 13 Avril, offrait comme alternative :—

1. Qu'il fut payé £1,000,000 sterling à la Compagnie.
2. Que le Gouvernement de l'*Amérique Septentrionale Britannique* reconnaisse à la Compagnie le droit de trafiquer, sans privilèges exclusifs d'aucune sorte, dans le Territoire.
3. Que la Compagnie tiendrait en franc-aleu tous ses postes maintenant occupés, avec une étendue raisonnable de terres autour de chaque poste. Toutes les ventes et marchés extérieurs faits par elle à la *Rivière Rouge* seront confirmés.
4. Que le Gouvernement de l'*Amérique Septentrionale Britannique* n'imposera aucunes taxes exceptionnelles sur la Compagnie, ses propriétés ou ses serviteurs.
5. Que la matière en dispute au sujet des terres de la Compagnie en *Canada* soit réglée par l'émission d'octrois sur le pied ci-devant convenu entre M. *Vankoughnet* et M. *Hopkins*.
6. Que la Compagnie sera tenue de remettre au Gouvernement de l'*Amérique Septentrionale Britannique* tous les matériaux pour la construction du télégraphe en par celui-ci payant le prix coûtant et les dépenses déjà encourues.

En discutant avec M. *Cardwell* ces demandes de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, je lui fis remarquer ce qui me paraissait être le caractère insoutenable de ses prétentions. J'essayai de montrer qu'elle cherchait à vendre au Gouvernement de Sa Majesté, à un prix énorme, un territoire auquel sa Charte ne lui donnait aucun titre ; et je maintins que s'il fallait chercher la solution de la question dans l'achat d'une partie des réclamations territoriales de la Compagnie, le premier pas à faire était clairement de constater quelle validité il y avait dans ces réclamations—quelles terres la Compagnie avait réellement à vendre.

Je dis en outre comme ma propre manière d'envisager l'affaire, que le peuple du *Canada* ne serait satisfait d'aucune solution qui n'irait pas jusqu'à l'extinction entière des réclamations territoriales de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* et des droits exclusifs de Commerce. Je fis remarquer que reconnaître et maintenir les prétentions exclusives de la Compagnie sur une grande partie du Continent, et lui donner le monopole d'un commerce de fourrures lucratif, serait tout simplement élever une barrière entre l'établissement rapide du pays ; et jeter les fondements de sérieuses difficultés pour le temps où le pays deviendrait peuplé, et de demandes ultérieures de la part de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, dans quelques années, pour l'extinction finale de ses réclamations.

Je représentai avec instance qu'en considérant la position troublée où se trouvait maintenant le Continent Américain, il était de la plus haute importance d'attirer dans l'*Amérique Britannique* une aussi large part que possible de l'émigration Européenne—que l'ouverture des Territoires *Nord-Ouest* avec tous leurs avantages agricoles, et ceux provenant des mines et du commerce des fourrures aiderait beaucoup à atteindre ce but—et qu'un délai ultérieur dans cette mesure (vu l'émigration des *Américains* qui se portait maintenant vers le Territoire), rendrait l'établissement des institutions Britanniques dans les parties établies du pays beaucoup plus difficiles que si l'on se mettait à l'œuvre maintenant.

Niant les prétentions émises par la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, je maintiens en outre que, même en admettant pour argumenter toutes ses prétentions, la somme demandée par la Compagnie—savoir un million sterling—était beaucoup plus qu'elle n'aurait droit de recevoir pour l'extinction entière de ses réclamations depuis l'*Atlantique* jusqu'au *Montagnes de Roche* et depuis la ligne Américaine jusqu'à l'extrême Nord. Je fis remarquer qu'il n'y avait que dix-huit mois depuis que les droits de la Compagnie de la *Baie d'Hudson* étaient passés par achat entre les mains des propriétaires actuels ; qu'ils payèrent £1,500,000 pour ces droits, ce qui était 50 pour cent au-dessus de la valeur d'alors de la propriété sur le marché ; et je réfèrai au prospectus officiel sur lequel la nouvelle compagnie fut formée en Juillet 1863 ; pour preuve que la demande maintenant faite au Gouvernement de Sa Majesté par la Compagnie était tout à fait déraisonnable. J'appelai l'attention de M. *Cardwell* au fait que le prospectus déclarait que l'actif de la nouvelle Compagnie de la *Baie d'Hudson*, non compris le territoire, avait été “ récemment évalué par des évaluateurs compétents, à £1,023,569 sterling,” et que cet actif était de plus donné comme consistant en “ marchandises dans l'intérieur, à bord de vaisseaux, et autres fonds de commerce, comprenant des vaisseaux, des bâtiments d'affaires et autres constructions pour faire le commerce des pelleteries.” Je fis remarquer qu'en addition à ce large montant de propriété convertible, il était parlé dans le prospectus d'une “ balance en caisse ” provenant de l'ancienne Compagnie de la *Baie d'Hudson* ; et que des propriétés foncières considérables, outre celles à l'est des *Montagnes de Roche* et au nord de la ligne Américaine, étaient ainsi mentionnées dans le prospectus comme faisant partie des propriétés achetées par la nouvelle Compagnie :—

“ Outre le Territoire qu'elle tient de sa Charte, la Compagnie possède les propriétés immobilières de valeur suivantes :—Plusieurs lopins de terre dans la *Colombie Britannique*, occupant des sites des plus favorables aux embouchures de rivières, et dont les titres ont été confirmés par le Gouvernement de Sa Majesté, des fermes et des sites d'emplacements dans l'*Isle de Vancouver*, et en *Canada* dix milles carrés à *La Cloche*, sur le *Lac Huron*, et des étendues de terre en quatorze autres places.”

Ajoutez à cela, j'attirai l'attention de M. *Cardwell* au fait que la Compagnie de la *Baie d'Hudson* avait une réclamation contre le Gouvernement Américain, et qui était maintenant sous la considération d'arbitres, pour la rétrocession de ses droits dans le *Pacifique*, au sud de la ligne frontière établie par le *Traité d'Oregon*. Je dis, sur des renseignements qui m'étaient parvenus, mais sans connaissance personnelle de leur exactitude—que le

Gouvernement Américain avait déclaré être disposé à payer \$1,000,000 pour l'extinction de cette réclamation, mais que la Compagnie avait repoussé cette offre dans l'espérance de recevoir une bien plus forte somme.

En présence de tout ces faits, je maintins qu'il était tout à fait déraisonnable de la part de la Compagnie de réclamer aucune somme comme un million sterling, même pour l'extinction entière de ses réclamations Territoriales et Commerciales à l'Est des *Montagnes de Roche*. Mais j'admis que c'était au Gouvernement Impérial de Sa Majesté de régler avec la Compagnie de la *Baie d'Hudson* l'indemnité à payer pour l'extinction de ses réclamations, vu qu'on ne pouvait attendre que le *Canada* se chargeât de l'extinction d'un monopole qu'il n'avait pas créé et qu'il n'avait jamais reconnu, et vu qu'il ne jouirait des avantages de cette extinction qu'en commun avec le reste des sujets de Sa Majesté. J'insistai à ce que le Gouvernement Impérial assurât, sans délai, l'extinction des réclamations de la Compagnie; et déclarai que le Gouvernement du *Canada* était prêt à assurer le devoir et la dépense d'ouvrir des voies de communication au Territoire et d'établir un Gouvernement Local dans les parties établies.

J'eus l'honneur d'avoir des entrevues avec plusieurs des Ministres de Sa Majesté, qui étaient alors à *Londres*, pendant lesquelles il me fut permis d'exposer ces vues avec plus ou moins d'étendue. Mais les fêtes de Noël étant survenues, et étant forcé de laisser l'*Angleterre* à temps pour être présent à l'ouverture du Parlement Canadien le 19 Janvier, je ne pus pousser l'affaire à une conclusion. Je suggérai, en conséquence, à M. *Cardwell* que je ferais rapport à Votre Excellence du point où la discussion avait été menée, et que, lorsque la Députation proposée de Membres du Gouvernement Canadien visiterait l'*Angleterre* au printemps, la négociation pourrait être reprise et, s'il était possible, menée à une conclusion satisfaisante. M. *Cardwell* accepta complaisamment cet arrangement.

J'ai l'honneur d'être, Milord,

Votre très-obéissant serviteur,

GEO. BROWN.

Copie d'un Rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 27 Mars 1865.

Le Comité a pris en considération le Rapport (ci-annexé) de l'Honorable Président du Conseil Exécutif, au sujet de ses communications avec le Très-Honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies, à *Londres*, à l'égard de l'ouverture des Territoires Nord-Ouest à la colonisation.

Le comité recommande respectueusement que les négociations soient reprises par la Députation de Membres du Conseil maintenant à la veille de se rendre à *Londres*, au point auquel elles ont été si habilement amenées par le Président du Conseil, et qu'elles soient, s'il est possible, poussées à une heureuse conclusion.

Certifié,

WM. H. LEE, G. C. E.

Extrait d'une Dépêche (No. 95) du Très-Honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies au Gouverneur-Général, datée du 17 Juin 1865.

“ Sur le quatrième point, le sujet des Territoires du Nord-Ouest, les Ministres Canadiens désiraient que le Territoire fût cédé au *Canada*, et ils entreprirent de négocier avec la Compagnie de la *Baie d'Hudson* pour l'extinction de ses droits, à condition que l'indemnité, s'il y en avait, serait payée au moyen d'un Emprunt à être levé par le *Canada* avec la Garantie Impériale. Avec l'assentiment du Cabinet, nous acquiesçâmes à cette proposition, nous engageant de la part de la Couronne, si la négociation réussissait, et nous étant assurés que le montant de l'indemnité était raisonnable, et la sûreté suffisante, à demander au Parlement Impérial la sanction de l'arrangement et la garantie du montant à payer.”

Extrait du Rapport des Délégués en *Angleterre*, en date du 12 Juillet 1865.

“ L'importante question de l'ouverture de la colonisation et à la culture, des vastes Territoires Britanniques sur les frontières Nord-Ouest du *Canada*, attira ensuite l'attention de la Conférence. Votre Excellence connaît le désir formellement et souvent exprimé du Gouvernement du *Canada* pour un règlement satisfaisant et final de cette affaire. Dans la Dépêche de Votre Excellence du 19 Janvier 1864, au Secrétaire Colonial, fut communiqué le vif désir du Gouvernement Canadien “ pour quelque plan expéditif, peu coûteux

et mutuellement satisfaisant" pour régler définitivement "la frontière Nord-Ouest du Canada," et la réclamation du Canada fut émise à "toute cette portion de l'Amérique Centrale Britannique, que l'on peut montrer avoir été en possession des Français à l'époque de la cession en 1763."

En réponse à cette Dépêche, M. *Cardwell*, le 1er Juillet 1864, demanda à être informé si le Gouvernement du Canada était prêt à co-opérer à des négociations avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, dans la vue d'accepter aucune portion du Territoire maintenant réclamé par cette Compagnie, et à pourvoir aux moyens d'y maintenir une administration locale ; et il suggéra que, si le Gouvernement était prêt à cela, il serait à désirer qu'une personne dûment autorisée à communiquer les vues du Gouvernement Canadien fut envoyée en Angleterre à cette fin.

Le 11 Novembre 1864, Votre Excellence approuva une Minute en Conseil en réponse à la Dépêche de M. *Cardwell*. Elle exposait que le Gouvernement du Canada était prêt et vivement désireux de co-opérer avec le Gouvernement Impérial, pour assurer la prompte colonisation des Territoires du Nord-Ouest, et l'établissement d'un Gouvernement local dans ses parties établies ; mais qu'à son avis le premier pas à faire vers le but était l'extinction de toute réclamation de la part de la Compagnie de la Baie d'Hudson aux droits de propriété dans le sol et aux droits de commerce exclusif. Elle suggérait qu'il appartenait au Gouvernement Impérial, et non au Gouvernement du Canada, d'assumer le devoir de mettre fin à un monopole prenant son origine dans une charte anglaise, et si longtemps exercé sous la sanction Impériale ; mais que, quand les négociations auraient été menées à fin, le Gouvernement du Canada serait prêt à prendre des arrangements avec le Gouvernement Impérial pour l'annexion au Canada des portions du Territoire qui seraient susceptibles d'établissement, de même que pour ouvrir des communications dans le Territoire et pourvoir aux moyens d'y maintenir une administration locale. Ou si le Gouvernement Impérial préférerait ériger le Territoire en Colonie de la Couronne, le Gouvernement Canadien co-opérerait volontiers à rouvrir des voies de communication au Territoire et à l'établissement du pays. La Minute en Conseil suggérait finalement que l'Hon. Président du Conseil, pendant son séjour en Angleterre, communiquât plus amplement à M. *Cardwell* les vues du Gouvernement Canadien.

Les négociations qui suivirent cette dépêche nous démontrèrent l'impossibilité d'atteindre le but auquel visait le Canada sans une contestation judiciaire des plus longues, pleine de trouble et dispendieuse. La Compagnie de la Baie d'Hudson était en possession, et si elle voulait gagner du temps, elle pouvait prolonger les procédures indéfiniment ; et le Gouvernement de Sa Majesté ne paraissait pas disposé à nier des prétentions qui avaient fréquemment reçu une quasi-reconnaissance des autorités Impériales.—C'est pourquoi, nous rappelant de quelle importance vitale il était pour le Canada de voir ce grand et fertile pays ouvert à l'industrie Canadienne, et le courant de l'émigration s'y diriger par des voies Canadiennes—nous rappelant aussi le danger qu'il y avait que de grandes étendues de terre passassent entre les mains de corporations purement monétaires et n'entravassent l'établissement rapide du pays—et le risque que les récentes découvertes d'or sur la pente Est des *Montagnes Rocheuses* ne jetât dans le pays de grandes masses de colons étrangers aux institutions Britanniques—nous en arrivâmes à la conclusion que la solution la plus prompte de la question serait la meilleure pour le Canada. En conséquence, nous proposâmes aux Ministres Impériaux que tout le territoire Britannique à l'est des *Montagnes Rocheuses* et au nord des lignes Américaines et Canadiennes fût cédé au Canada, sujet aux droits que la Compagnie de la Baie d'Hudson pourrait établir ; et qu'il fût fait face à la compensation payable à la Compagnie (s'il se trouvait en être dû aucune) au moyen d'un emprunt garanti par la Grande-Bretagne. Le Gouvernement Impérial acquiesça à cette proposition, et après un examen soigné de l'affaire, nous nous sommes convaincus que la compensation payable à la Baie d'Hudson ne pouvait en aucun cas être onéreuse. Ce n'est que depuis deux ans que la Compagnie de la Baie d'Hudson a acheté la propriété de l'ancienne Compagnie ; elle paye £1,500,000 pour la propriété entière et l'actif,—comprenant une somme considérable d'argent en caisse, de grandes propriétés foncières dans la *Colombie Britannique* et ailleurs, non incluses dans notre arrangement, une forte réclamation contre le Gouvernement des *Etats-Unis* en vertu du Traité de l'*Orégon*, et des navires, marchandises, pelleteries et des bâtiments d'affaires en Angleterre et en Canada, évalués à £1,023,569. La valeur des droits territoriaux de la Compagnie, à l'estimation de la Compagnie elle-même, pourra donc être facilement établie.

L'Honorable M. Galt, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence, le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :—

MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, l'Etat ci-joint des dépenses jusqu'au 10 Juin 1865 ; et aussi les appropriations faites par Ordre en Conseil subséquemment au 30 Juin 1865, à même le Crédit Général de \$2,380,000 autorisé par l'Acte 28 Vic., ch. 3.

HOTEL DU GOUVERNEMENT  
Québec, 14 Août 1865.

ACTE 28 VIC., CHAP. 3.

|                                                                                                                                                                                                                 |    |             |      |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-------------|------|-----------|
| Pour le complètement des divers services du Gouvernement, non pourvus autrement, pour le reste de l'année fiscale terminée le 30 Juin 1865, et pour le premier quartier de l'année expirée le 30 Juin 1866..... | \$ | 2,000,000   | cts. | 00        |
| Pour la Force des Frontières.....                                                                                                                                                                               |    | 330,000     |      | 00        |
| Pour faire face à la somme inconsiderément remise dans l'affaire de <i>Young</i> et autres, réclaté par le Gouvernement des <i>Etats-Unis</i> , en vertu du Traité d'Extradition.....                           |    | 50,000      |      | 00        |
|                                                                                                                                                                                                                 |    |             |      | <u>00</u> |
|                                                                                                                                                                                                                 |    | \$2,380,000 |      | <u>00</u> |

Sur le vote de crédit ci-dessus de \$2,380,000, il a été dépensé jusqu'au 30 Juin 1865 inclusivement, les sommes suivantes :—

|                                                       |    |         |      |            |
|-------------------------------------------------------|----|---------|------|------------|
| Gouvernement Civil—                                   | \$ |         | cts. |            |
| Pour arrrages des salaires.....                       | \$ | 12,459  |      | 03         |
| Salaires des employés additionnels.....               |    | 5,970   |      | 21         |
| Dépenses contingentes des Départements Publics.....   |    | 1,671   |      | 60         |
|                                                       |    |         |      | <u>84</u>  |
| Administration de la Justice, <i>C. O.</i> .....      |    |         |      | 3,136 94   |
| Do <i>C. E.</i> .....                                 |    |         |      | 25,854 64  |
| Affaires d'Extradition.....                           |    |         |      | 7,499 10   |
| Prison de Réforme, <i>Pénétanguishène</i> .....       |    |         |      | 2,580 02   |
| Asile des Aliénés à <i>Beauport</i> .....             |    |         |      | 15,000 00  |
| Travaux et Edifices Publics—                          |    |         |      |            |
| Exploration du Chemin de Fer Intercolonial.....       | \$ | 9,826   |      | 14         |
| Glissoires à <i>Soulanges</i> .....                   |    | 2,721   |      | 41         |
|                                                       |    |         |      | <u>55</u>  |
| Maison de la Trinité, <i>Montréal</i> .....           |    |         |      | 9,673 03   |
| Items Divers.....                                     |    |         |      | 1,510 00   |
| Indemnité Seigneuriale, Townships, <i>C. E.</i> ..... |    |         |      | 14,649 00  |
| Protection de la Frontière, <i>Haut-Canada</i> .....  |    |         |      | 4,870 18   |
| Do <i>Bas-Canada</i> .....                            |    |         |      | 24,627 20  |
|                                                       |    |         |      | <u>38</u>  |
| Exposition de <i>Dublin</i> .....                     |    |         |      | 4,636 71   |
| Raiders de <i>St. Albans</i> .....                    |    |         |      | 53,762 75  |
| Annuités des Sauvages.....                            |    |         |      | 400 00     |
| Service Postal.....                                   |    |         |      | 82,521 78  |
| Milice—                                               |    |         |      |            |
| A compte du Service de la Frontière.....              | \$ | 393,728 |      | 02         |
| Do                    Commis Correspondant.....       |    | 300     |      | 00         |
|                                                       |    |         |      | <u>02</u>  |
|                                                       |    |         |      | 394,028 02 |



|                                                                  |                |                       |
|------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------|
| Terres de la Couronne—                                           |                |                       |
| Arpentages et dépenses en Général*.....                          | \$38,035 00    |                       |
| Pour l'Exploration de la Région des Huiles de <i>Gaspé</i> ..... | 1,000 00       |                       |
|                                                                  |                | 30,035 00             |
|                                                                  |                | <u>\$716,432 76</u>   |
| Vote de Crédit.....                                              | \$2,380,000 00 |                       |
| Moins, dépensé jusqu'au 30 Juin 1865.....                        | 716,432 76     |                       |
|                                                                  |                | <u>\$1,663,567 24</u> |
| Balance.....                                                     |                |                       |
| Appropriation pour trois mois en voie d'être dépensée, savoir:—  |                |                       |
| Gouvernement Civil.....                                          | \$ 70,000 00   |                       |
| Administration de la Justice, Est.....                           | 40,000 00      |                       |
| Do Ouest .....                                                   | 10,000 00      |                       |
| Police .....                                                     | 10,000 00      |                       |
| Pénitencier et Prisons de Réforme.....                           | 60,000 00      |                       |
| Législation.....                                                 | 70,000 00      |                       |
| Education, Ouest; Salaires et Dép. Cont.....                     | 3,500 00       |                       |
| Do Est; do do .....                                              | 4,500 00       |                       |
| Observatoires; <i>Toronto</i> et <i>Québec</i> .....             | 1,800 00       |                       |
| Exploration Géologique.....                                      | 5,000 00       |                       |
| Asiles d'Aliénés et Hôpital de Marine.....                       | 60,000 00      |                       |
| Chambre des Arts.....                                            | 4,000 00       |                       |
| Chambres d'Agriculture.....                                      | 8,000 00       |                       |
| Milice.....                                                      | 100,000 00     |                       |
| Emigration et Quarantaine.....                                   | 20,000 00      |                       |
| Pensions .....                                                   | 883 00         |                       |
| Annuités des Sauvages.....                                       | 4,400 00       |                       |
| Travaux et Édifices Publics.....                                 | 200,000 00     |                       |
| Loyers et Réparations.....                                       | 12,000 00      |                       |
| Chem. sous cont. Bur. Trav. Pub. \$20,000 00                     |                |                       |
| Chemins de Colonisation, <i>C. E.</i> ....                       | 50,000 00      |                       |
| Balance du Fonds d'Améliorations. 41,739 40                      |                |                       |
|                                                                  |                | <u>111,739 40</u>     |
| Steamers Provinciaux.....                                        | 35,000 00      |                       |
| Phares et Service Côtier.....                                    | 33,000 00      |                       |
| Bureau des Insp. des Bois, Sal. et Dép. Con.                     | 4,500 00       |                       |
| Pêcheries.....                                                   | 5,000 00       |                       |
| Inspection des Chem. de Fer et Bât.-à-Vap.                       | 3,000 00       |                       |
| Indemnité aux Townships.....                                     | 25,000 00      |                       |
| Dépenses Diverses et Imprévucs.....                              | 100,000 00     |                       |
| Perception du Revenu.....                                        | 300,000 00     |                       |
|                                                                  |                | <u>1,301,322 40</u>   |
|                                                                  |                | <u>\$362,244 84</u>   |
| Balance non appropriée.....                                      |                |                       |

JOHN LANGTON, Auditeur.

8 Août 1865.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelega*), l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. *Macdonald* (*Corruwall*), l'Honorable M. *McGee*, l'Honorable M. *Alley*, l'Honorable M. *Brown*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, l'Honorable M. *McDougall*, l'Honorable M. *Rose*, M. *Dunkin* et M. *Joly*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés et pour agir comme Membres du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

\* On croit que presque toute l'Appropriation ci-dessus a été dépensée, mais on ne pourra le savoir au juste que lorsque les comptes du Département auront été rendus.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif communiquant à leurs Honneurs la Résolution précédente.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*) porte le dit Message au Conseil Législatif.

Un Message du Conseil Législatif par *John Fenning's Taylor*, Ecuier, l'un des Maîtres en Chancellerie.

M. L'ORATEUR.

Le Conseil Législatif informe cette Chambre qu'il a nommé les Honorables Messieurs Allan, Sir *N. F. Belleau*, *Fergusson Blair*, *Campbell*, *Moore*, *Bossé*, *Letellier de St. Just*, *Quesnel* et *Ross*, pour aider Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts du Conseil Législatif s'y trouvent concernés, et pour agir au nom de leur Chambre comme Membres d'un Comité Collectif des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. *Holton*, secondé par l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*), *Ordonné*, Qu'il soit mis devant la Chambre, un Etat indiquant en détail les paiements en principal et intérêts faits au Receveur-Général par la Banque du *Haut-Canada*, en vertu de l'Ordre en Conseil du 19 Novembre 1863, jusqu'au 1er Juillet dernier, et indiquant en outre le montant en principal et intérêts pour lequel la dite Banque a été endettée envers le Gouvernement à la date en dernier lieu mentionnée.

Sur motion de l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*), secondé par l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*),

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie du Rapport de *F. W. Torrance*, Ecuier, Commissaire nommé pour s'enquérir des circonstances liées à l'élargissement, par le Juge *Coursol*, des prisonniers accusés d'avoir volé les Banques de *St. Albans*, et de toutes correspondances à ce sujet; aussi, copie des témoignages pris devant le dit Commissaire.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de toutes Commissions, Rapports, Correspondances, et Ordres en Conseil depuis le dernier Rapport fait à cette Chambre, au sujet du Subside Postal accordé au Grand-Tronc et aux autres Chemins de Fer en cette Province.

*Ordonné*, Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Jones* (*Leeds Nord et Grenville*), secondé par M. *Wright* (*Ottawa*),

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de toutes Correspondances entre le Gouvernement et toutes autres parties relativement au changement du nom d'un Bureau de Poste dans la Division Nord de *Leeds* et *Grenville* de *Irish Creek* en celui de *Jasper*; aussi, Copie de toutes Correspondances entre le Gouvernement et toutes autres parties concernant l'annonce de lettres non réclamées dans la Division Nord de *Leeds* et *Grenville*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de M. *Morris*, M. *Scoble*, M. *Mackenzie* (*Lambton*), M. *Cartwright*, M. *Ferguson* (*Frontenac*), M. *Cameron* (*Ontario Nord*), M. *Bowman*, M. *Walsh*, M. *Ault*, M. *Burwell* et M. *Shanly*, pour s'enquérir et faire rapport des moyens à adopter pour assurer un meilleur système d'enregistrement des Naissances, Mariages et Décès dans le *Haut-Canada*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que quatre Membres composent le Quorum de ce Comité.

Sur motion de M. *Bellerose*, secondé par l'Honorable M. *Cauchon*.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant le nombre d'élèves—distinguant leur origine—admis aux Ecoles Militaires de *Montréal* et *Québec* depuis l'ouverture des dites Ecoles jusqu'au 1er Août courant; aussi, un Etat du nombre d'élèves de chaque origine qui ont reçu des Certificats de première classe, et de ceux qui ont reçu des Certificats de seconde classe durant le même espace de temps.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte relatif aux Convictions Sommaires."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser les Sociétés d'Eglise, et les Synodes Incorporés " des Diocèses Anglicans en *Canada*, à vendre les Terres des Rectoreries dans les dits " Diocèses."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de M. *Street*, secondé par M. *Bown*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour permettre aux " Sociétés d'Eglise et Synodes Incorporés des Diocèses Anglicans en *Canada* de vendre " les Terres dépendant des Rectories dans les dits Diocèses," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*), secondé par M. *Caron*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte relatif aux Convictions Sommaires," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Brown*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 15 Août 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *DeNiverville*,—La Pétition de *J. Menaçon* et autres, de la Paroisse de *Stc. Flore*.

Par l'Honorable M. *Alley*,—La Pétition de *John Anderson* et autres.

Par l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*),—La Pétition de *T. R. Johnson*, de la Cité de *Montréal*, Curateur à la Succession de feu *Grace Russel*.

Par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),—La Pétition de *T. McAnnany* et autres, de la Ville de *Belleville*.

Par M. *Blanchet*,—La Pétition du Curé et des Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de *Notre Dame de Québec*.

Par M. *Haultain*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Peterborough*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,—La Pétition du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Cameron* (*Ontario Nord*),—La Pétition de la Municipalité du Township de *Reach*.

Par M. *Smith* (*Toronto Est*),—La Pétition de la Corporation de l'Asile de la Providence, *Toronto*.

Par M. *Dickson*,—La Pétition du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Huron* et *Bruce*.

Par M. Street,—La Pétition de *Peter Gibbons* et autres, du Village de *Port Colborne*.  
Par l'Honorable M. *Mc Gee*,—La Pétition du Révérend *P. Dowd* et autres, de la Cité de *Montréal*.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Spécial nommé pour préparer et rapporter les Listes des Membres devant composer les Comités Spéciaux Permanents ordonnés par cette Chambre, a fait rapport que le Comité avait préparé des Listes de Membres en conséquence, lesquelles ont été lues comme suit:—

1. PRIVILÈGES ET ELECTIONS.—L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, les Honorables MM. *Alley*, *Cameron* (*Peel*), *Cauchon*, *Dorion* (*Hochelaga*), *Macdonald* (*Cornwall*), MM. *Ault*, *Bellrose*, *Denis*, *DeNiverville*, *Dunkin*, *Gagnon*, *Gibbs*, *Huot*, *Irvine*, *Labrèche-Viger*, *Morris*, *Morrison*, *Notman*, *O'Halloran*, *Pouppore*, *Rémillard*, *Rymal*, *Scatcherd*, *Smith* (*Durham Est*), *Tremblay*, *Wallbridge* (*Hastings Nord*), *Willson* et *Wright* (*York Est*).—30.

2. LOIS EXPIRANTES.—L'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, les Honorables MM. *Alley*, *Huntington*, *Laframboise*, *Thibaudeau*, MM. *Bown*, *Burwell*, *Cornellier*, *Coupal*, *Cowan*, *Dickson*, *Dufresne* (*Montcalm*), *Dunsford*, *Ferguson* (*Frontenac*), *Fortier*, *Gaucher*, *Gaudet*, *Harwood*, *Eoude*, *Jones* (*Leeds et Genville*), *Jones* (*Leeds Sud*), *Knight*, *Munro*, *Pâquet*, *Perrault*, *Pinsonnault*, *Pouliot*, *Rémillard*, *Robitaille* et *Thompson*.—31.

3. CHEMINS DE FER, CANAUX ET LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.—L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, les Honorables MM. *Abbott*, *Brown*, *Carling*, *Cauchon*, *Cockburn*, *Galt*, *Holton*, *Laframboise*, *Macdonald* (*Cornwall*), *McDougall*, *Rose*, MM. *Bell*, *Blanchet*, *Brousseau*, *Bourassa*, *Chambers*, *Currier*, *DeBoucherville*, *DeNiverville*, *Dickson*, *Dunkin*, *Dunsford*, *Harwood*, *Irvine*, *Joly*, *Knight*, *Macdonald* (*Glengarry*), *Macdonald* (*Toronto Ouest*), *Mackenzie* (*Lambton*), *McGiverin*, *MacIntyre*, *McKellar*, *Morris*, *Morrison*, *Robitaille*, *O'Halloran*, *Shanly*, *Smith* (*Durham Est*), *Street*, *Sylvain*, *Walsh*, *Wood* et *Wright* (*York Est*).—46.

4. DIVERS BILLS PRIVÉS.—L'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, les Honorables MM. *Abbott*, *Cameron* (*Peel*), *Cauchon*, *Dorion* (*Hochelaga*), *Laframboise*, *Rose*, MM. *Archambault*, *Ault*, *Bellrose*, *Bourassa*, *Caron*, *Cartwright*, *Currier*, *Denis*, *Dufresne* (*Montcalm*), *Dunkin*, *Gaudet*, *Geoffrion*, *Irvine*, *Macfarlane*, *Mackenzie* (*Oxford Nord*), *McConkey*, *Morris*, *Morrison*, *Notman*, *O'Halloran*, *Parker*, *Pinsonnault*, *Powell*, *Rémillard*, *Ross* (*Dundas*), *Scatcherd*, *Smith* (*Durham Est*), *Smith* (*Toronto Est*), *Stirton*, *Wallbridge* (*Hastings Nord*), *Webb*, *Wood* et *Wright* (*Ottawa*).—41.

5. ORDRES PERMANENTS.—MM. *Beaubien*, *Biggar*, *Bowman*, *Bown*, *Burwell*, *Cameron* (*Ontario Nord*), *Caron*, *Cornellier*, *Cowan*, *DeBoucherville*, *DeNiverville*, *Duckitt*, *Dufresne* (*Iberville*), *Ferguson* (*Simcoe Sud*), *Gaucher*, *Haultain*, *Higginson*, *Jones* (*Leeds Sud*), *Lajoie*, *Magill*, *Macdonald* (*Glengarry*), *Munro*, *Poulin*, *Pouppore*, *Rankin*, *Ross* (*Champlain*), *Rymal*, *Scoble*, *Somerville*, *Taschereau*, *Thompson*, *Wells* et *White*.—33.

6. COMITÉ COLLECTIF DES IMPRESSIONS.—Les Honorables MM. *Chapais*, *Evanturel*, MM. *Bell*, *Brousseau*, *Dorion* (*Drummond et Arthabaska*), *Jackson*, *McKellar*, *McKenzie* (*Lambton*), *Perrault*, *Stirton* et *Webb*.—11.

7. DÉPENSES CONTINGENTES.—Les Honorables MM. *Carling*, *Evanturel*, *Rose*, MM. *Archambault*, *Beaubien*, *Biggar*, *Bowman*, *Cornellier*, *Cowan*, *Dufresne* (*Montcalm*), *Ferguson* (*Frontenac*), *Fortier*, *Jackson*, *Lajoie*, *Macdonald* (*Glengarry*), *Macdonald* (*Toronto Ouest*), *Mackenzie* (*Oxford Nord*), *McConkey*, *Raymond*, *Robitaille*, *Ross* (*Champlain*), *Ross* (*Prince-Edouard*), *Shanly*, *Somerville* et *Walsh*.—25.

8. COMPTES PUBLICS.—Les Honorables MM. *Brown*, *Chapais*, *Galt*, *Holton*, *Houlton*, *Huntington*, MM. *DeNiverville*, *Dufresne* (*Iberville*), *Dunsford*, *Gibbs*, *Higginson*, *Labrèche-Viger*, *LeBoutillier*, *Macdonald* (*Toronto Ouest*), *McConkey*, *McGiverin*, *MacIntyre*, *Magill*, *Morrison*, *Pope*, *Scoble*, *Smith* (*Toronto Est*), *Somerville*, *Street*, *Sylvain* et *White*.—27.

9. BANQUES ET COMMERCE.—Les Honorables MM. *Brown*, le Procureur-Général

*Cartier, Abbott, Cameron (Peel), Carling, Galt, Holton, Howland, McDougall, Rose, Thibaudeau, M. M. Brousseau, Cartwright, Dickson, Dunkin, Geoffrion, Knight, Mc Giverin, MacIntyre, Powell, Raymond, Smith (Toronto Est), Street et Thompson.*—24.

10. IMMIGRATION ET COLONISATION. — Les Honorables M. M. *Allyn, Ciapais, Evanturel, Mc Gee, McDougall, M. M. Blanchet, Cartwright, Chambers, Currier, Cameron (Ontario Nord), Dorion (Drummond et Arithabaska), Ferguson (Frontenac), Ferguson (Simcoe Sud), Gagnon, Haultain, Huot, Irvine, Jackson, Joly, Jones (Leeds Nord et Grenville), Macfarlane, Mackenzie (Lambton), McKellar, Pouliot, Parker, Ferrault, Pope, Poulin, Rankin, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Prince-Léonard), Scoble, Sylvain, Taschereau, Tremblay, Webb, Wells, Willson et Wright (Ottawa).*—41.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le dit Rapport.

L'Honorable M. *Brown*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté conformément à une Adresse [de la dernière Session] à Son Excellence le Gouverneur-Général, Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 6 Février 1865, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant pour l'année expirée le 30 Juin 1864 :—

1. Le montant des salaires payés dans chaque Comté ou Nouveau Comté du *Haut-Canada*, aux Juges de Comté, aux Juges Puînés ou Suppléants, ou aux Recorders tenant des Cours de Division, et le montant accordé pour leurs frais de voyage ;

2. Le nombre de Divisions dans lesquelles sont tenues des Cours pour chaque Comté ;

3. Le nombre de Cours tenues durant l'année par des Juges Suppléants nommés par des Juges, et les raisons assignées pour ces nominations ;

4. Le montant perçu pour le Fonds d'Honoraires dans chaque Comté ou Union de Comtés, distinguant le montant provenant des Cours de Comté, de la Cour dite Surrogate, et des Cours de Division respectivement ;

5. Le montant de tous les salaires et allocations payés à même le Fonds d'Honoraires à toutes autres personne ou personnes qu'aux Juges de Comté ou aux Juges Puînés. (*Documents de la Session, No. 4.*)

*Ordonné*, Que M. *Cameron (Ontario Nord)* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et étendre les dispositions du chapitre 53 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, relatif aux Sociétés de Construction.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que le Bill concernant la Subvention Postale payée aux Chemins de Fer et la Fusion des Compagnies de Chemins de Fer et pour amender l'Acte des Chemins de Fer, soit renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*Ordonné*, Que le Bill pour abroger les sections 147 et 148 du chapitre 66 des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant les Chemins de Fer," soit renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *Mont Royal*, soit renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*Ordonné*, Que le Bill pour ratifier une Convention passée entre le Grand-Tronc et la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, soit renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender et refondre les Actes relatifs à la Cour de Recorder de la Cité de *Québec*, soit renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte d'incorporation des Pilotes pour le Havre de *Québec* et au-dessus, soit renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender et refondre les Actes et Ordonnances concernant

l'incorporation de la Cité de *Québec*, et pour conférer de plus amples pouvoirs à la Corporation de la Cité de *Québec*, soit renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender et refondre les Actes relatifs à l'Aqueduc de la Cité de *Québec*, soit renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender "l'Acte concernant la Division Territoriale du *Haut-Canada*," en ce qui concerne le Township de l'*Isle Amherst*, soit renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte concernant la Compagnie du Canal de *Toronto* à la *Baie Georgienne*, soit renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer "La Compagnie Minière Anglo-Canadienne" (Responsabilité limitée), soit renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte pour établir une Institution de *Crédit Foncier* dans le *Bas-Canada*, soit renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

*Ordonné*, Que le Bill pour expliquer certaines dispositions des Actes d'Incorporation de la Cité de *Montréal*, et pour d'autres fins, soit renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

*Ordonné*, Que le Bill pour établir une Deuxième Division d'Enregistrement dans le Comté de *Lobwinère*, soit renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie de Navigation et du Chemin de Fer du Nord-Ouest, soit renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*Ordonné*, Que le Bill pour changer les limites du Village incorporé de *Berlin*, dans le Comté de *Waterloo*, soit renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif à l'inspection de la Potasse et de la Perlasse, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour étant lu pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer la motion qui a été faite Vendredi dernier, "Que des Subsidés soient accordés à Sa Majesté;" La Chambre s'est formée en le dit Comité.

(EN COMITÉ.)

Le Discours de Son Excellence le Gouverneur Général est lu.

*Résolu*, Que des Subsidés soient accordés à Sa Majesté.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport, que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Brown*.

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 16 Août 1865.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre le Rapport Annuel du Sénat de l'Université de Toronto, pour l'année 1864. (*Documents de la Session, No. 2.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la table :—

Par M. *DeBoucherville*,—La Pétition de *P. Moreau* et autres, de *Longueil* et autres paroisses.

Par M. *Currier*,—La Pétition du Président et des Directeurs de "la Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Bytown*."

Par M. *Bowman*,—La Pétition de l'Association de l'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de *Waterloo*; et la Pétition de *J. Klippert* et autres, Constables du Comté de *Waterloo*.

Par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),—La Pétition de *Martin Dunsford*, de la ville de *Lindsay*, Comté de *Victoria*.

Par M. *Macdonald* (*Glengarry*),—La Pétition du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Stormont, Dundas et Glengarry*.

Par M. *Jackson*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *St. Vincent*, Comté de *Grey*; et la Pétition de *A. S. Stephen* et autres, pêcheurs, de la *Baie Georgienne*.

Par l'Honorable M. *Galt*,—La Pétition de *W. W. Beckett* et autres, de la ville de *Sherbrooke*.

Par l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*),—La Pétition de *Hector Russel*, de *Trinity*, près d'*Edimburgh*, Comté de *Midlothian, Ecosse*, et *Catherine Russel*, de la même place, non mariée.

Par M. *Biggar*,—La Pétition de *George Deans*, M. D., et autres, du Village incorporé de *Trenton*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De la Corporation du *Gore de Toronto*; demandant à être séparée du Comté de *Peel* et annexée au Comté de *York*, pour les fins Judiciaires et Municipales.

De *Rice Lewis* et autres, de la Cité de *Toronto*; demandant des amendements à l'Acte Municipal du *Haut-Canada*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Wentworth*,—et du Conseil Municipal du Comté de *Norfolk*; demandant la passation d'un Acte pour fixer le taux de l'Intérêt de l'argent à sept pour cent.

De l'Association d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de *Québec* et de *Trois-Rivières*; demandant à être autorisée à établir son Bureau à quelque autre place qu'en la Cité de *Québec*; et que l'Acte passé dans la 18e année du Règne de Sa Majesté, chapitre 60, intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'Incorporation des Associations d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de *Québec* et *Trois-Rivières*, et de *Montréal* et *St. Hyacinthe*," s'y applique aussi bien qu'aux Fabriques des Diocèses de *Montréal* et de *St. Hyacinthe*.

De *John Dent* et autres, du Village de *Mitchell*; demandant la passation d'un Acte pour les séparer du dit Village, et les annexer aux Townships auxquels ils étaient unis ci-devant.

De la Municipalité du Village de *Mitchell*; demandant la passation d'un Acte pour séparer certains lots des Townships de *Logan* et *Fullarton* du Village de *Mitchell*, et pour les réunir aux dits Townships de *Logan* et *Fullarton*, pour les fins Municipales.

M. *Pâquet*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte des Municipalités et des Chemins du *Bas-Canada*, et d'autres ordres de renvoi, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité recommande que son quorum soit réduit à sept Membres.

*Ordonné*, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, et pour informer leurs Honneurs que les Membres du Comité Permanent des Impressions, savoir : Messieurs *Bell*, *Brousseau*, l'Honorable M. *Chapais*, M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*), l'Honorable M. *Evanturel*, Messieurs *Jackson*, *McKellar*, *Mackenzie* (*Lambton*), *Ferrault*, *Stirton* et *Webb*, agiront comme Membres du dit Comité Conjoint des Impressions.

*Ordonné*, Que M. *Mackenzie* (*Lambton*) porte le dit Message au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que M. *Cameron* (*Ontario* Nord) ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte de la Procédure en matière de Loi Commune du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Pâquet*, secondé par M. *Lajoie*,

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre, Copies de tous Documents, Correspondances, etc., échangés entre le Gouvernement et les Surintendants des Travaux relatifs aux Chemins de *Matawin*, depuis 1857 jusqu'à ce jour, avec un Etat du coût total des travaux.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Taschereau*, secondé par M. *Robitaille*,

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre : Copies des Instructions données à *R. Pope*, Ecuier, Agent des Mines à *St. François de la Beauce*, et Copies des Rapports faits par lui, ainsi que de toute Correspondance entre le Département des Terres de la Couronne et le dit *R. Pope*, depuis sa nomination.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *McKellar*, secondé par M. *Mackenzie* (*Lambton*),

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat de tous les Deniers dépensés pour des Chemins de Colonisation dans le "District d'*Algoma*," jusqu'à cette date : cet état indiquant les journaux dans lesquels l'ouvrage a été annoncé—et les noms des soumissionnaires; aussi, une copie de chaque soumission avec indication de la personne à qui elle a été adressée,—du nom de l'entrepreneur ou des noms des entrepreneurs,—du montant payé à chacun par mille, du coût de chaque pont, s'il en est, et à qui cette somme a été payée; aussi, du nom du Surintendant ou des Surintendants des-dits chemins, et du montant payé à chacun pour ses services, ainsi que du nombre total de milles terminés et du coût moyen par mille; aussi, copies de tous Rapports faits par les Surintendants ou Ingénieurs.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Mackenzie* (*Oxford* Nord), secondé par M. *Shanly*,

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de toutes Correspondances ou Papiers en la possession du Gouvernement au sujet du discours prononcé le 13 Juillet dernier, à *Détroit*, par le Consul-Général des *Etats-Unis* pour le *Canada*, à propos du Traité de Réciprocité. Aussi, Copie de toute Correspondance entre le Gouvernement et le Gérant de la Compagnie du Télégraphe de *Montréal* ou toutes autres parties au sujet d'une lettre écrite par M. *Wood*, l'Agent en Chef de cette Compa-



gnie, adressée à M. *Potter*, le Consul-Général des *Etats-Unis*, et ayant pour objet de faire croire que les Canadiens ne désirent point le renouvellement du Traité de Réciprocité, attendu qu'il serait un obstacle à l'accomplissement de leur désir de devenir les alliés politiques des *Etats-Unis*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Robitaille*, secondé par M. *Taschereau*.

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre Copie de toute Correspondance et de tous Documents échangés entre le Département des Terres et le Surintendant des Mesureurs de bois sur le système suivi ou à suivre dans le Bureau des Mesureurs de bois par rapport à la distribution du mesurage du bois entre les Mesureurs, et tous autres objets relatifs à ce bureau.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Wood*, secondé par M. *Chambers*,

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie du Rapport du Commissaire *Thomas Botham*, Ecuier, nommé dans le mois de Février dernier pour s'enquérir des affaires financières de la Ville de *Brantford*, et Copies de tous Papiers et Documents qui accompagnent le dit Rapport.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Dufresne* (*Montcalm*) a proposé, secondé par M. *Bellerose*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera demain, elle soit ajournée jusqu'à Lundi prochain à sept heures et demie P. M., et que demain soit un jour réservé pour le Gouvernement; et la question ayant été mise aux voix,

La Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                         |                             |                                |                          |
|-------------------------|-----------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| <i>Archambeault,</i>    | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>Joly,</i>                   | <i>Robitaille,</i>       |
| <i>Beaubien,</i>        | <i>Dunsford,</i>            | <i>Jones (Leeds N. et Gr.)</i> | <i>Ross (Champlain),</i> |
| <i>Bellerose,</i>       | <i>Evanturel,</i>           | <i>LeRoutillier,</i>           | <i>Somerville,</i>       |
| <i>Blanchet,</i>        | <i>Gaucher,</i>             | <i>O'Halloran,</i>             | <i>Street,</i>           |
| <i>Carling,</i>         | <i>Gibbs,</i>               | <i>Pâquet,</i>                 | <i>Sylvain,</i>          |
| <i>Cauchon,</i>         | <i>Harwood,</i>             | <i>Parker,</i>                 | <i>Taschereau,</i>       |
| <i>Currier,</i>         | <i>Higginson,</i>           | <i>Poulin,</i>                 | <i>Tremblay,</i>         |
| <i>De Boucherville,</i> | <i>Huot,</i>                | <i>Poupore,</i>                | <i>White, et</i>         |
| <i>Denis,</i>           | <i>Irvine,</i>              | <i>Powell,</i>                 | <i>Wood.—39.</i>         |
| <i>DeNiverville,</i>    | <i>Jackson,</i>             | <i>Rémillard,</i>              |                          |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                                |                              |                              |
|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <i>Ault,</i>                 | <i>Dorion (Drum.&amp;Arth)</i> | <i>Macdonald (Glenga'y)</i>  | <i>Ross (Dundas),</i>        |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dorion (Hochelaga),</i>     | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i> | <i>Ross (Prince-Edou'd),</i> |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Dunkin,</i>                 | <i>Mackenzie (Lambton),</i>  | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i>   | <i>Mackenzie (Oxf'd N.),</i> | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Burvell,</i>              | <i>Fortier,</i>                | <i>Magill,</i>               | <i>Shanly,</i>               |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Eaultain,</i>               | <i>McConkey,</i>             | <i>Smith (Toronto Est),</i>  |
| <i>Caron,</i>                | <i>Holton,</i>                 | <i>McGiverin,</i>            | <i>Sturton,</i>              |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Houde,</i>                  | <i>McKellar,</i>             | <i>Thompson,</i>             |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Laframboise,</i>            | <i>Morris,</i>               | <i>Walsh,</i>                |

Cornellier,  
Cowan,  
Dickson,

Lajoie,  
Macdonald (Cornwall),  
Pinsonneault,

Munro,  
Wells, et  
Willson.—45.

Ainsi la question a été résolue négativement.

Sur motion de l'Honorable M. *Alley*, secondé par l'Honorable M. *Rosc*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de toute la Correspondance au sujet de la nomination à la place de député du proposé à l'engagement des matelots à *Québec*, échangée depuis 1860.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant:—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre:—

Bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte intitulé: 'Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du Parlement Provincial.'"

Bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte relatif aux Cours de Comté."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. *Dorion (Ilochelaga)*, secondé par l'Honorable M. *Hollon*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil, intitulé: "Acte pour amender l'Acte intitulé: 'Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du Parlement Provincial,'" soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonné pour demain.

M. l'Orateur, conformément au Chapitre quatre des Statuts Refondus de *Canada*, a appelé M. *Street*, Membre du Comté de *Welland*, à le remplacer temporairement.

M. *Street* a en conséquence pris le Fauteuil.

Et après quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Sur motion de M. *Scatcherd*, secondé par M. *McKellar*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé: "Acte pour amender l'Acte relatif aux Cours de Comté," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender le Chapitre cinquante-sept des Statuts-Refondus du *Haut-Canada*, relatif aux clôtures de ligne et aux Cours-d'eau, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de Terres vendues pour Taxes dans le *Haut-Canada* sous une fausse interprétation de l'Acte des Cotisations.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour refondre et amender les Lois des Cotisations du *Haut-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé au Comité Spécial précédent.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour refondre et amender la Loi Municipale du *Haut-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé au Comité Spécial précédent.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme au Comité sur le Bill pour rendre les Reeves et Députés Reeves électifs par le vote direct du peuple dans le *Haut-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé au Comité Spécial précédent.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre 15 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, intitulé : " Acte relatif à l'Aide Provinciale pour l'Education Supérieure et les Ecoles Normales et Communes, étant lu,

M. *Pâquet* a proposé, secondé par M. *Lajoie*, et la question : que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, ayant été mise aux voix,

M. *Taschereau* a proposé pour amendement, secondé par M. *Dufresne* (*Montcalm*), que le mot " maintenant " soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants " de ce jour en trois mois."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

Alors la Question principale telle qu'amendée, ayant été mise aux voix,

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en trois mois.

Alors, sur motion de M. *Bellerose*, secondé par M. *Denis*,

La Chambre s'est ajournée.

### Jeudi, 17 Août 1865.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre,—Rapport Annuel des Ecoles Normales, Modèles, de Grammaire et Communes dans le *Haut-Canada*, pour l'année 1864, avec les Appendices du Surintendant-en-Chef de l'Education. (*Documents de la Session, No. 5.*)

Aussi, Etat des Obligations et Cautionnements, enregistrés entre le 19<sup>ème</sup> jour de Janvier et le 3<sup>ème</sup> jour d'Août 1865, préparés en conformité de la 22<sup>e</sup> Section du Chapitre 12 des Statuts Refondus du *Canada*. (*Documents de la Session, No. 6.*)

Et Aussi, Etat du Fonds d'Honoraires du *Haut-Canada*, pour l'année expirée le 30 Juin 1865. (*Documents de la Session, No. 21.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*),—La Pétition de la Sœur *J. M. Slocombe* et autres Sœurs de Charité en charge de l'Hôpital-Général de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Dickson*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Carrick* ; La Pétition de la Municipalité du Township de *Kincardine* ; La Pétition de la Municipalité du Township de *Kinloss* ; La Pétition de la Municipalité du Township de *Culross* ; La Pétition de la Municipalité du Township de *Huron* ; La Pétition de la Municipalité des Township-Unie de *Amabel* et *Albemarle* ; La Pétition de la Municipalité du Village de *Kincardine* ; La Pétition de la Municipalité du Township de *Greenock* ; et la Pétition de la Municipalité du Township de *Brant*, tous du Comté de *Bruce* ; et la Pétition de *J. Valentine* et autres.

Par l'Honorable M. *Cauchon*,—La Pétition de *C. Pelletier* et autres ; et la Pétition de *L. Godbout*, tous de la Cité de *Québec*,

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,—La Pétition de la Sœur *J. M. Slocombe* et autres Sœurs de Charité en charge de l'Hôpital-Général de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Street*,—La Pétition du Conseil Municipal du comté de *Welland*.

Par M. *Rankin*,—La Pétition de *W. G. Hall* et autres, de la Ville de *Windsor*,

Comté d'Essex ; et la Pétition de *H. Walker*, du Township de *Sandwich Est*, Comté d'Essex, et autres.

Par l'Honorable *M. Carling*,—La Pétition du Maire, Conseillers et Citoyens de la Cité de *London*.

Par l'Honorable *M. Chapais*,—La Pétition de *Joseph Anctil* et *Auguste Fournier*.

Par *M. Huot*,—La Pétition de *W. J. Bickell* de la Cité de *Québec*.

Par *M. Irvine*,—La Pétition de *W. D. B. James*, de la Cité de *Montréal*.

Message du Conseil Législatif par *John Jennings Taylor*, Secuier, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

**M. L'ORATEUR,**

Le Conseil Législatif informe cette Chambre, qu'il a nommé les Honorables Messieurs *Aitkins, Alexander, Burnham, Christie, E. H. J. Duchesnay, Dumouchel, Foster, McDonald, Reesor, Sanborn* et *Simpson*, pour agir de la part du Conseil Législatif comme Membres du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, tel que demandé par l'Assemblée dans son Message d'hier.

Et ensuite il s'est retiré.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *J. Melançon* et autres, de la Paroisse de *Ste. Flore*; demandant que la dite Paroisse soit séparée du Comté de *Chumplain*, et annexée au Comté de *St. Maurice*, pour les fins Municipales et autres.

De *John Anderson* et autres; demandant la passation d'un Acte pour incorporer "La Société Bienveillante des Irlandais Protestants de *Québec*."

De *T. R. Johnson*, de la Cité de *Montréal*, Curateur à la Succession de feu *Grâce Russel*; demandant à être nommé Administrateur à cette partie de la Succession qui est située en *Haut-Canada*.

De *F. McAnany* et autres, de la Ville de *Belleville*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer de *Belleville* à *Marmora*; et aussi un octroi des terres publiques pour la construction du dit Chemin.

Du Curé et des Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de *Notre-Dame de Québec*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la dite Fabrique à emprunter de l'argent pour consolider sa dette.

Du Conseil Municipal du Comté de *Peterborough*; demandant la passation d'un Acte pour fixer le taux de l'Intérêt de l'argent à sept pour cent.

Du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité de *Montréal*; demandant que certaines dispositions soient ajoutées au Bill maintenant devant cette Chambre, pour expliquer certaines clauses des Actes d'Incorporation de la Cité de *Montréal*, et pour d'autres fins.

De la Municipalité du Township de *Reach*; demandant que certains amendements que l'on se propose de faire aux Actes des Corporations Municipales et la cotisation du *Haut-Canada*, ne deviennent pas loi, mais que certains autres amendements soient adoptés.

De la Corporation de la Maison de la Providence, *Toronto*; demandant que son octroi annuel soit augmenté.

Du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Huron* et *Bruce*; demandant que toute mesure ayant pour objet la fusion de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lake Huron*, avec la Compagnie du Grand Tronc, ne devienne pas loi.

De *Peter Gibbons* et autres, du Village de *Port Colborne*; demandant l'élargissement du Havre au dit Port.

Du Révérend *P. Dowd* et autres, de la Cité de *Montréal*; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "Le Refuge *Ste. Brigitte de Montréal*."

*M. Morris*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à sept Membres.

Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

M. *Robitaille*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à sept Membres.  
Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis relatifs aux Pétitions suivantes, savoir :—Du Conseil Provisoire du Comté de *Bruce*, demandant que *Walkerton* soit le Chef-Lieu du Comté,—de *F. E. Grafton* et autres, demandant des amendements à l'Acte incorporant l'Association Homéopathique de *Montréal*,—de *B. J. Allison* et autres, demandant que la moitié Est de *Tyendinaga* soit érigée en Township séparé,—de Dame *Isabella P. Macdonell*,—de Dame *S. Eilson* et autres, demandant la passation d'un Acte pour confirmer le règlement No. 116 du Township de *Bayham*,—de la Compagnie du *Richelieu*,—de *Joseph Armond* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa*,—et de *D. A. Livingston*.

Quant à la Pétition de l'Association d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de *Québec* et *Trois-Rivières*, demandant à être autorisée à déplacer son principal bureau de *Québec*, votre Comité trouve que les Avis n'ont été publiés qu'en langue Française ; cependant, comme les parties intéressées sont exclusivement d'origine Française, votre Comité recommande que ces Avis soient considérés suffisants.

Les Pétitions suivantes ne sont pas de nature à exiger la publication d'aucun Avis, savoir :—

De *J. B. Pontbriand* et autres, demandant l'incorporation de l'Union *St. Henri* des Tanneries des *Rollands*,—de *J. Prud'homme* et autres, de *Montréal*, demandant l'incorporation de la Caisse de Bienfaisance de Tempérance, section *St. Jacques*,—du Vénérable Archidiacre *Helmutz*, D. D., demandant l'incorporation du Collège de *London*,—des Religieuses de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge *Marie*, paroisse de *St. Grégoire*, demandant un Acte d'incorporation,—et de *T. Mack*, M. D., et autres, demandant l'incorporation de l'Hôpital-Général et de Marine de *Ste. Catharines*.

Votre Comité recommande que son Quorum soit réduit à sept Membres.  
Ordonné, Que le quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

M. *Mackenzie (Lambton)*, du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à sept Membres.  
Ordonné, Que le quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

L'Honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à sept Membres.  
Ordonné, Que le quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

L'Honorable M. *Brown*, du Comité Permanent des Comptes Publics, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à sept Membres, et que les Comptes Publics pour le semestre expiré le 30 Juin 1864 lui soient renvoyés.

L'Honorable M. *Brown* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Galt*,  
Que le quorum du Comité Permanent des Comptes Publics soit réduit à neuf Membres, et que les Comptes Publics pour le semestre expiré le 30 Juin 1864 soient renvoyés au dit Comité conformément aux recommandations contenues dans son premier Rapport.

L'Honorable M. *Holton* a proposé pour amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, que les mots " et que l'Etat des dépenses jusqu'au 30 Juin

1865, à même le Crédit Général autorisé par l'Acte de la dernière Session, mis devant cette Chambre, soit aussi renvoyé au dit Comité," soient ajoutés à la fin de la motion.

Et l'Amendement ayant été mis aux voix, a été adopté.

Alors, la question principale, telle qu'amendée, ayant été mise aux voix, a été adoptée.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte à l'effet d'incorporer les Associations d'Assurance Mutuelle des Diocèses de *Québec* et *Trois-Rivières*, et de *Montréal* et *St. Hyacinthe*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Walsh* ait la permission d'introduire un Bill pour légaliser le Règlement Numéro cent seize de la Corporation du Township de *Bayham*, et pour déclarer les Débitures émises en vertu du dit Règlement légales, valides et obligatoires pour la dite Corporation.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonné pour demain.

Ordonné, Que M. *Holton* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour incorporer l'Association Homœopathique de Montréal.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Gaudet* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer les Dames Religieuses de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Holton* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser *Donald Alexander Livingston* à se faire admettre à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Bellerose* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte relatif aux abus préjudiciables à l'Agriculture, chapitre 26 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer l'Union *St. Henri* des Tanneries des *Rolland's*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Dickson* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter la séparation de *Muron* et *Bruce*, et pour faire de *Walkerton* le Chef-Lieu du Comté de *Bruce*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Caisse de Bienfaisance de Tempérance, section *St. Jacques*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Mackenzie (Lambton)* ait la permission d'introduire un Bill à l'effet

d'amender le chapitre 22 de la 28e Victoria "pour la punition des personnes qui vendent des liqueurs enivrantes sans licence et pour d'autres fins," et à l'effet d'amender le chapitre 38 de la 23e Victoria, intitulé : "Acte pour amender l'Acte relatif à la civilisation des Sauvages."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Cauchon* ait la permission d'introduire un Bill à l'effet d'amender ultérieurement l'Acte intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la Compagnie du *Richelieu*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Mackenzie (Lambton)*, secondé par M. *McKellar*,

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de tous Rapports faits par des Commissaires ou par des Officiers de Département relativement au fonctionnement ou à la continuation du système des Ports Francs à *Gaspé* et au *Sault Ste. Marie*, District d'*Algoma*.

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre, un Etat des Soumissions reçues par le Gouvernement pour la construction d'une Cour et d'une Prison au *Sault Ste. Marie*, District d'*Algoma*.—Aussi, un Etat des montants payés pour Plans et Devis pour telles Cour et Prison.—Aussi, un Etat du montant pour lequel le Gouvernement a passé le contrat pour la construction des dits Edifices, avec indication du nom de l'Entrepreneur.—Aussi, un Etat du montant de l'argent dépensé, en vertu du dit contrat, ou pour tout objet en rapport avec la construction des dits Edifices.—Et aussi, tout Rapport fait par tout officier quelconque de la part du Gouvernement.

*Ordonné*, Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Jackson*, du Comité permanent d'Immigration et de Colonisation, a présenté à la Chambre, le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à sept Membres.

*Ordonné*, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

Un Bill pour pourvoir à la conservation du Bois de Construction a été, en Conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour assurer aux Femmes Mariées le bénéfice des Assurances effectuées sur la vie de leurs Maris, et après y avoir siégé quelque temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Smith (Durham Est)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith (Durham Est)* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill tel qu'amendé soit imprimé de nouveau pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif à l'Élection des Membres de la Législature étant lu,

L'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

L'Honorable M. *Brown* a proposé, pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Howland*,

Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants ; " qu'une mesure pour la Confédération des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord étant maintenant sous considération, il n'est pas d'expédient que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois, mais que sa prise en considération soit ajournée au premier jour de Mars 1866."

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après Minuit,

Vendredi 18 Août 1865,

Et la Question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                             |                              |                              |                              |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <i>Alleyn,</i>              | <i>Cockburn,</i>             | <i>Langevin,</i>             | <i>Robitaille,</i>           |
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Cornellier,</i>           | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Ross (Dundas),</i>        |
| <i>Ault,</i>                | <i>Cowan,</i>                | <i>MacKenzie (Lambton),</i>  | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>DeBoucherville,</i>       | <i>MacKenzie (Oxford N.)</i> | <i>Shanly,</i>               |
| <i>Bell,</i>                | <i>Denis,</i>                | <i>Magill,</i>               | <i>Smith (Durham Est),</i>   |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Mc Conkey,</i>            | <i>Smith (Toronto Est),</i>  |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Dunsford,</i>             | <i>Mc Giverin,</i>           | <i>Somerville,</i>           |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Mc Kellar,</i>            | <i>Street,</i>               |
| <i>Bown,</i>                | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Morris,</i>               | <i>Taschereau,</i>           |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Gaucher,</i>              | <i>Munro,</i>                | <i>Thompson,</i>             |
| <i>Brown,</i>               | <i>Gaudet,</i>               | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Tremblay,</i>             |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Gibbs,</i>                | <i>Pope,</i>                 | <i>Walsh,</i>                |
| <i>Carling,</i>             | <i>Harwood,</i>              | <i>Poupore,</i>              | <i>Webb,</i>                 |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Higginson,</i>            | <i>Powell,</i>               | <i>White,</i>                |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Howland,</i>              | <i>Rankin,</i>               | <i>Willson,</i>              |
| <i>Chambers,</i>            | <i>Jackson,</i>              | <i>Laymond,</i>              | <i>Wood, et</i>              |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Rémillard,</i>            | <i>Wright (C. Ott'a.)—68</i> |

POUR :

Messieurs

|                                |                        |                              |                               |
|--------------------------------|------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                 | <i>Dunlin,</i>         | <i>Lafranboise,</i>          | <i>Pouliot,</i>               |
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Haultain,</i>       | <i>Lajoie,</i>               | <i>Ross (Prince Ed.),</i>     |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i>   | <i>Holton,</i>         | <i>Macdonald (Cornwall)</i>  | <i>Rymal,</i>                 |
| <i>Caron,</i>                  | <i>Houde,</i>          | <i>Macdonald (Tor'o O.),</i> | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Coupa,</i>                  | <i>Huntington,</i>     | <i>O' Halloran,</i>          | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Dickson,</i>                | <i>Huot,</i>           | <i>Pâquet,</i>               | <i>Thibaudeau,</i>            |
| <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Joly,</i>           | <i>Parker,</i>               | <i>Wallbridge (Hast. N.),</i> |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>     | <i>Labreche-Viger,</i> | <i>Perrault,</i>             | <i>Wells.—33.</i>             |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>   |                        |                              |                               |

Ainsi la question a été résolue Affirmativement.

Alors, la Question principale telle qu'amendée ayant été mise aux voix, elle a été résolue Affirmativement.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald (Cornwall)*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 18 Août 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Dunsford*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Victoria*.

Par M. *Magill*,—La Pétition de la Chambre de Commerce de *Hamilton*.

Par M. *Wallbridge (Hastings Nord)*,—La Pétition de *R. McCollum* et autres.

Par M. *Burwell*, La Pétition du Conseil Municipal du Comté d'*Elgin*.



Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Hamilton*, et la Pétition du Conseil-de-Ville de la Ville de *Cobourg*.  
Par M. *Morris*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Pakenham*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *P. Moreau* et autres, de *Longueuil* et autres Paroisses ; demandant certains amendements à l'Acte 18 Vic., chap. 143, pour pourvoir à l'administration et à l'amélioration du Hâvre de *Montréal*, et au creusement du Chenal entre le dit Hâvre et le Port de *Québec*, et pour abroger l'Acte maintenant en force pour les dites fins.

Du Président et des Directeurs de "La Compagnie du Gaz de *Bytown*," demandant la passation d'un Acte pour confirmer et modifier leurs pouvoirs, et les étendre aux Villages de la *Nouvelle-Edinbourg* et de *Hull* ; aussi, pour changer le nom de la dite Compagnie.

De *George Deans*, M. D., et autres, du Village incorporé de *Trenton* ; demandant la passation d'un Acte pour annuler l'Acte d'incorporation du dit Village incorporé.

De l'Association d'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comté de *Waterloo* ; demandant certains pouvoirs additionnels.

De *J. Klippert* et autres, Constables du Comté de *Waterloo* ; demandant que leur rémunération pour assister à la Cour soit la même que celle des Petits Jurés.

De *Martin Dunsford*, de la Ville de *Lindsay*, comté de *Victoria* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser les Cours de Loi et d'Equité dans le *Haut-Canada*, à l'admettre comme avocat.

Du Conseil Municipal des Comtés Unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengarry* ; demandant la passation d'un Acte pour fixer le taux de l'Intérêt à sept pour cent.

De la Municipalité du Township de *St. Vincent*, Comté de *Grey* ; demandant que la section 75 du Bill maintenant devant la Chambre pour refondre et amender la Loi Municipale du *Haut-Canada*, ne devienne pas loi.

D'*A. S. Stephen* et autres, Pêcheurs de la *Baie Georgienne* ; demandant que le Lac *Huron* soit soustrait à l'effet du paragraphe 2 de la section 14 du Bill relatif aux réglemens de Pêche et à la protection des Pêcheries.

De *W. W. Beckett* et autres, de la Ville de *Sherbrooke* ; demandant que les droits prétendus de la Compagnie Anglo-Américaine des Terres ne soient pas reconnus, et qu'aucuns nouveaux pouvoirs ne soient accordés à la dite Compagnie.

De *Hector Russel*, de la *Trinité*, près d'*Edinbourg*, Comté de *Midlothian*, *Ecosse*, et de *Catharine Russel*, du même endroit, non mariée ; demandant que *T. R. Johnson*, de la Cité de *Montréal*, soit nommé Administrateur de cette portion de la Succession de feu *Grace Russel* qui est située dans le *Haut-Canada*.

M. l'Orateur a informé la Chambre que son Mandat pour la nomination des Membres pour servir dans le Comité Général des Elections était sur la Table, et le dit Mandat a été lu comme suit :—

Conformément à la trente-et-unième section, du chapitre sept des Statuts Refondus du *Canada* intitulé : "Acte concernant les Elections Parlementaires contestées," je nomme l'Honorable *Charles Alleyn*, Député de la Division Electorale de *Québec Ouest* ; l'Honorable *Maurice Laframboise*, Député du Comté de *Bagot* ; *David Ford Jones*, Ecuier, Député de la Division Sud du Comté de *Leeds* ; *Donald Alexander Macdonald*, Ecuier, Député du Comté de *Glengarry* ; *Théodore Robitaille*, Ecuier, Député du Comté de *Bonaventure* ; et *Thomas Sutherland Parler*, Ecuier, Député de la Division Nord du Comté de *Wellington*, pour être Membres du Comité Général des Elections durant la présent Session.

Donné sous mes seing et sceau, ce dix-septième jour d'Août 1865.

[L. S.]

LEWIS WALLBRIDGE,  
Orateur de l'Assemblée Législative.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé un Bill intitulé : "Acte pour venir en aide aux Représentants de feu *Boyd Sylvester*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de M. *Munro*, secondé par M. *McKellar*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé "Acte pour venir en aide aux Représentants de feu *Boyd Sylvester*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Cameron* (*Ontario Nord*) ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi du *Haut-Canada*, relative au droit de se servir des cours d'eaux, et d'y ériger des Moulins et des Ecluses.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Smith* (*Durham Est*) ait la permission d'introduire un Bill pour déclarer valides certaines ventes de Terres dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Carling* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer le Collège de *London*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément aux Adresses à Son Excellence le Gouverneur Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 10 Août 1865, pour Copies de toutes Correspondances échangées depuis le commencement de la dernière Session, entre les Gouvernements du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, au sujet de la Confédération des Provinces de l'*Amérique Britannique* du Nord. (*Voir Documents de la Session, No. 9*).

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 14 Août 1865, pour certaines informations relativement aux Ecoles Militaires à *Québec* et *Montréal*. (*Documents de la Session, No. 10*).

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 10 Août 1865, pour Copie de toute Correspondance depuis le commencement de la dernière Session, au sujet du Traité de réciprocité avec les *Etats-Unis*. (*Documents de la Session, No. 11*).

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 23 Février 1865, pour Copie d'une certaine Correspondance au sujet des Chemins de *Matapédia* et *Témiscouata*. (*Documents de la Session, No. 12*).

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 1er Mars 1865, pour Copie du Rapport de M. *Baillargé*, et de la Correspondance avec lui au sujet des dommages causés par le Canal de *Beauharnais*. (*Documents de la Session, No. 13*).

L'Honorable M. *McDougall* a aussi mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le Rapport Annuel du Bureau des Inspecteurs des Prisons, Asiles, etc., pour l'année 1864. (*Documents de la Session, No. 14*).

Le Greffier a mis sur la Table, conformément à l'Ordre de la Chambre de Lundi dernier, un Etat indiquant en détail les paiements en principal et en intérêts faits au Receveur-Général par la Banque du *Haut-Canada* en vertu de l'Ordre en Conseil du 19 Novembre 1863, jusqu'au 1er jour de Juillet dernier, et aussi le montant en principal et en intérêts pour lequel la dite Banque était endettée au Gouvernement à la date en dernier lieu mentionnée. (*Documents de la Session, No. 15*).

M. *Street*, du Comité auquel a été renvoyée la considération de la motion, Que des subsides soient accordés à Sa Majesté, a fait rapport d'une Résolution, laquelle a été lue comme suit :—

Que des Subsides soient accordés à Sa Majesté.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois,

*Résolu*, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution accordant des Subsides à Sa Majesté.

*Résolu*, Que Mardi prochain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération les Subsides à accorder à Sa Majesté.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour examiner le Bill concernant le Code Civil du *Bas-Canada*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Tuschereau* a fait rapport que le Comité a examiné le Bill et y a fait des amendements, et que les Résolutions rapportées du Comité Spécial auquel a été renvoyé le dit Bill ont été adoptées sans changements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Vendredi prochain.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill concernant les Régistrateurs et les bureaux d'enregistrement, et l'enregistrement des Titres aux Immeubles dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Résolu*, Que le Bill soit renvoyé à un Comité Spécial composé de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), l'Honorable M. *Carling*, M. *Smith* (*Durham Est*), M. *Mackenzie* (*Lambton*), M. *Cameron* (*Ontario Nord*), M. *Shanly*, M. *Scateherd*, M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*), M. *Wood* et M. *Stirton*, devant faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formé en Comité sur le Bill pour faciliter la séparation du Comté de *Renfrew* du Comté de *Lanark*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Bown* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie des Ecorces du *Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* comme Procureur dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence lu une seconde fois, et renvoyé au Comité permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre trois des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : " Acte contenant des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du Parlement Provincial," étant lu ;

L'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*) a proposé, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

L'Honorable M. *Brown* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *McDougall*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants, " vu qu'une mesure pour la Confédération des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, étant maintenant sous considération, il n'est pas expédient que le dit Bill soit lu une seconde fois, mais que sa prise en considération soit ajournée au premier Mars 1866."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été mis comme suit :—

POUR :

Messieurs

*Alley*,  
*Archambeault*,  
*Ault*,

*DeBoucherville*,  
*Dufresne* (*Montcalm*),  
*Dunsford*,

*Mackenzie* (*Lambton*),  
*Mackenzie* (*Oxford N.*)  
*Magill*,

*Robitaille*,  
*Rose*,  
*Ross* (*Dundas*),

|                             |                              |                      |                             |
|-----------------------------|------------------------------|----------------------|-----------------------------|
| <i>Bell,</i>                | <i>Ferguson (Simcoë S.),</i> | <i>Mc Conkey,</i>    | <i>Scoble,</i>              |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Galt,</i>                 | <i>McDougall,</i>    | <i>Shanly,</i>              |
| <i>Bown,</i>                | <i>Gaucher,</i>              | <i>MacIntyre,</i>    | <i>Smith (Toronto Est),</i> |
| <i>Brown,</i>               | <i>Gaudet,</i>               | <i>McKellar,</i>     | <i>Stirton,</i>             |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Hardwood,</i>             | <i>Morris,</i>       | <i>Sylvain,</i>             |
| <i>Carling,</i>             | <i>Haultain,</i>             | <i>Munro,</i>        | <i>Taschereau,</i>          |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Higginson,</i>            | <i>Parker,</i>       | <i>Tremblay,</i>            |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Howland,</i>              | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Wells,</i>               |
| <i>Chambers,</i>            | <i>Irvine,</i>               | <i>Pope,</i>         | <i>White,</i>               |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud.)</i>    | <i>Poupoire,</i>     | <i>Willson. et</i>          |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Langevin,</i>             | <i>Rankin,</i>       | <i>Wright (York E.)—59.</i> |
| <i>Corneillier,</i>         | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Rémillard,</i>    |                             |

## CONTRE :

## Messieurs

|                               |                              |                              |                               |
|-------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>Pâquet,</i>                |
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Dunkin,</i>               | <i>Laframboise,</i>          | <i>Perrault,</i>              |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i>  | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Lojoie,</i>               | <i>Ross (Prince Edouard),</i> |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Holton,</i>               | <i>Macdonald (Cornwall),</i> | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Coupal,</i>                | <i>Houde,</i>                | <i>Macdonald (Tor'to O),</i> | <i>Thibaudeau, et</i>         |
| <i>Dorion (Drm. et Arth.)</i> | <i>Huntington,</i>           | <i>O' Halloran,</i>          | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i> |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>    |                              |                              | <i>—25.</i>                   |

Ainsi la question a été résolue Affirmativement.

Alors la question principale telle qu'amendée ayant été mise aux voix, elle a été résolue affirmativement.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte concernant l'Intérêt, étant lu,

M. *Bourassa* a proposé, secondé par M. *Dufresne (Iberville)*,

Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

M. *McConkey* a proposé pour amendement à la Question, secondé par l'Honorable M.

*Galt,*

Que le mot "maintenant" soit retranché et les mots "d'hui en trois mois" soient ajoutés à la place.

Et des Débats s'étant élevés,

M. l'Orateur, conformément au chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé l'Honorable M. *Dorion*, Membre pour le Comté d'*Hochelaga*, à le remplacer temporairement au Fauteuil.

L'Honorable M. *Dorion* a, en conséquence, pris le Fauteuil de la Chambre.

Et après quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                              |                              |                              |                             |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| <i>Bell,</i>                 | <i>Dickson,</i>              | <i>Mackenzie (Lambton),</i>  | <i>Pope,</i>                |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dunsford,</i>             | <i>Mackenzie (Oxf'd N.),</i> | <i>Scoble,</i>              |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Galt,</i>                 | <i>Magill,</i>               | <i>Somerville,</i>          |
| <i>Brown,</i>                | <i>Higginson,</i>            | <i>Mc Conkey,</i>            | <i>Stirton,</i>             |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Howland,</i>              | <i>McKellar,</i>             | <i>Wells,</i>               |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Jackson,</i>              | <i>O' Halloran,</i>          | <i>Willson, et</i>          |
| <i>Carling,</i>              | <i>Macdonald (To'to O.),</i> | <i>Parker,</i>               | <i>Wright (York E.)—28.</i> |

## CONTRE :

## Messieurs

|                      |                        |                |                      |
|----------------------|------------------------|----------------|----------------------|
| <i>Archambeault,</i> | <i>DeBoucherville,</i> | <i>Holton,</i> | <i>Pinsonneault,</i> |
| <i>Ault,</i>         | <i>Denis,</i>          | <i>Houde,</i>  | <i>Pouliot,</i>      |

|                             |                                               |                                |
|-----------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------|
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Dorion (Drum. et Art.), Huot,</i>          | <i>Powell,</i>                 |
| <i>Bourassa,</i>            | <i>Dorion (Hochelaga), Jones (Leeds Sud),</i> | <i>Rémillard,</i>              |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Dufresne (Iberville), Labreche-Viger,</i>  | <i>Robitaille,</i>             |
| <i>Caron,</i>               | <i>Dufresne (Montcalm), Laframboise,</i>      | <i>Ross (Dundas),</i>          |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Dunkin, Lajoie,</i>                        | <i>Ross (Prince-Edo'rd),</i>   |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Ferguson (S. Simcoe), Langevin,</i>        | <i>Scatcherd,</i>              |
| <i>Chambers,</i>            | <i>Gaucher, Macdonald (Corn'w'U), Shanly,</i> | <i>Smith (Toronto Est),</i>    |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Gaudet, Morris,</i>                        | <i>Taschereau,</i>             |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Geoffrion, Munro,</i>                      | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i> |
| <i>Cornellier,</i>          | <i>Harwood, Pâquet,</i>                       | <i>et White.—52.</i>           |
| <i>Coupal,</i>              | <i>Haultain, Perrault,</i>                    |                                |

Ainsi la question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

M. *Bourassa* a proposé, secondé par M. *Dorion (Drummond et Arthabaska)*, Que le Bill soit renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Bourassa*, l'Honorable M. *Chapais*, M. *Taschereau*, l'Honorable M. *Laframboise*, l'Honorable M. *Thibaudeau*, M. *Smith (Durham Est)*, M. *Morris*, M. *McIntyre*, M. *Dorion (Drummond et Arthabaska)*, M. *Walsh*, M. *Chambers*, M. *Lajoie*, M. *Ross (Prince-Edouard)*, M. *Raymond* et M. *Wallbridge (Hastings Nord)*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Et des Débats s'étant élevés,

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Samedi, 19 Août 1865,

Et la question ayant été mise aux voix,

Résolu, Que le Bill soit renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Bourassa*, l'Honorable M. *Chapais*, M. *Taschereau*, l'Honorable M. *Laframboise*, l'Honorable M. *Thibaudeau*, M. *Smith (Durham Est)*, M. *Morris*, M. *McIntyre*, M. *Dorion (Drummond et Arthabaska)*, M. *Walsh*, M. *Chambers*, M. *Lajoie*, M. *Ross (Prince Edouard)*, M. *Raymond* et M. *Wallbridge (Hastings Nord)*, devant faire Rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Sur motion de M. *McKellar*, secondé par M. *Mackenzie (Lambton)*,

Ordonné, Que toutes Pétitions et tous Papiers se rapportant aux Loix Municipales et de Cotisation du *Haut-Canada*, soient renvoyés au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux Propriétaires primitifs, et protéger les Acquéreurs de Terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada*, sous une fausse interprétation de l'Acte des Cotisations.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Brown*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à Lundi prochain.

## Lundi, 21 Août 1865.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre le Rapport du Régistrateur du Comté de *Stormont*, indiquant les Honoraires et les Emoluments reçus pour l'année expirée le 31 Décembre 1864, conformément à la 76e Section du Chapitre 89 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*. (*Documents de la Session, No. 16*).

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,—La Pétition de " la Caisse d'Épargne *St. Roch de Montréal*.

Par M. *Sylvain*,—La Pétition de la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de *Tadoussac*.

Par M. *Somerville*,—La Pétition de *George Anderson* et autres, du Village de *Huntingdon*.

Par M. *Biggar*,—La Pétition de la Municipalité du Village incorporé de *Trenton*.

Par M. *Jackson*,—Deux Pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Grey*.

Par l'Honorable M. *Cauchon*,—La Pétition de la Compagnie des Mines d'Or de *DeLéry* (Limite).

Par l'Honorable M. *Huntington*,—La Pétition de *L. Lacroix* et autres, du Township de *Granby*, Comté de *Shefford*; et la Pétition de *J. G. Robertson* et autres, Agents des propriétaires de Terres du Township d'*Ely*.

Par M. *Scoble*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté d'*Elyin*.

Par M. *Scatcherd*,—Deux Pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Middlesex*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,—La Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

\* Par M. *Irvine*,—La Pétition de Messieurs *Charles E. Levey* et Cie., et autres, Marchands, de la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De Sœur *J. M. Slocombe* et autres, Sœurs de Charité, de l'Hôpital Général de la Cité de *Montréal*; demandant de l'aide.

De la Municipalité du Township de *Carrick*,—de la Municipalité du Township de *Kincardine*,—de la Municipalité du Township de *Kinloss*,—de la Municipalité du Township de *Culross*,—de la Municipalité du Township de *Huron*,—de la Municipalité des Townships Unis d'*Amabel* et *Albemarle*,—de la Municipalité du Village de *Kincardine*,—de la Municipalité du Township de *Greenock*,—de la Municipalité du Township de *Brant*, toutes du Comté de *Bruce*; demandant la passation d'un Acte pour abroger l'Acte relatif au choix d'un Chef-lieu du Comté de *Bruce*, et pour Sanctionner les Actes du Conseil Provisoire de *Bruce* y relatifs.

De *J. Valentine* et autres; demandant qu'aucun Acte ne soit passé pour légaliser les Actes du Conseil Provisoire du Comté de *Bruce*, relatifs au choix d'un Chef-lieu pour le dit Comté.

De *C. Pelletier* et autres,—et de *L. Godbout* et autres, de la Cité de *Québec*; demandant la passation d'un Acte pour substituer, (pour l'espace de cinq ans ou plus,) au principe actuel d'une Corporation électorale, une Commission composée de Membres nommés par la Couronne, pour l'administration des affaires de la Cité.

De Sœurs *J. M. Slocombe* et autres, Sœurs de la Charité, de l'Hôpital Général de la Cité de *Montréal*; demandant à être exemptées d'avoir une passe Migratoire à leur Chaussée de Moulin sur la Rivière *Chateauguay*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Welland*; demandant la passation d'un Acte pour fixer le taux de l'Intérêt de l'argent à sept pour cent.

De *W. G. Hall* et autres, de la Ville de *Windsor*, Comté d'*Essex*; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "La Compagnie de Passage d'Eau de *Windsor*."

De *H. Walker*, du Township de *Sandwich Est*, Comté d'*Essex*, et autres; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "La Compagnie du Chemin de Fer de *Windsor* et *Sandwich*."

Du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *London*; demandant des amendements aux Actes Projetés Municipaux et de Cotisation du *Haut-Canada*.

De *Joseph Ancil* et d'*Auguste Fournier*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la Chambre des Notaires du *Bas-Canada* à les admettre à la pratique du Notariat.

De *W. J. Bichell*, de la Cité de *Québec*; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à construire un Pont-tournant sur la Rivière *St. Charles*, depuis la *Pointe aux Lièvres* jusqu'à la rive opposée.

De *W. D. B. Janes*, de la Cité de *Montréal*; demandant la passation d'un Acte pour lui permettre d'obtenir une Patente pour une invention appelée "Roue à Aubes de *Manby*."

Du Conseil Municipal du Comté de *Victoria*; demandant la passation d'un Acte pour

légaliser les Règlements Nos. 2, 5, 12 et 38, de la Corporation du dit Comté et pour d'autres fins.

De la Chambre de Commerce d'*Hamilton* ; demandant que les Péages sur le Canal de la *Baie de Burlington*, soient abolis.

De *R. McCollum* et autres ; demandant à être payés des montants à eux dûs, comme Instituteurs en Retraite.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Elgin* ; demandant que toute assistance soit donnée par le Gouvernement dans l'établissement d'un meilleur système d'Agriculture.

De la Municipalité du Township d'*Hamilton* ; demandant la passation d'un Acte pour confirmer et établir certaines réserves pour des Chemins Latéraux dans le dit Township, et pour d'autres fins.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Cobourg* ; demandant la passation d'un Acte pour amender l'Acte établissant d'autres dispositions relativement à la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, et pour d'autres fins.

De la Municipalité du Township de *Palckenham* ; demandant qu'une aide pécuniaire soit accordée à *A. H. Dowswell*, Juge de Paix pour les Comtés-Unis de *Lanark* et *Renfrew*, pour lui permettre de payer moitié d'une certaine amende et frais ; aussi, pour la passation d'un Acte pour légaliser les procédures Judiciaires des autres Juges de Paix dans les dits Comtés-Unis.

Ordonné, Que *M. Magill* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte des Institutions Municipales du *Haut-Canada*, quant aux Colporteurs.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable *M. Cauchon* soit ajouté au Comité Spécial nommé pour aider son Honneur l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre s'y trouvent concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme Membres d'un Comité Conjoint des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif communiquant à leurs Honneurs l'Ordre précédent.

Ordonné, Que l'Honorable *M. Macdonald* (*Cornwall*), porte le dit Message au Conseil Législatif.

Ordonné, Que *M. Magill* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la formation de Compagnies ou Associations Commerciales co-opératives à Fonds Social.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Cuambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable *M. McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre par Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport de l'Exploration du Chemin de Fer Intercolonial, faite en vertu des Instructions données par le Gouvernement Canadien en 1864. (*Documents de la Session, No. 8.*)

Aussi, le Rapport des Commissaires chargés d'examiner la Subvention Postale à accorder aux Compagnies de Chemin de Fer. (*Documents de la Session, No. 7.*)

L'honorable *M. McDougall* a aussi présenté conformément à une Adresse de la dernière Session, à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 17 Mars 1865, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état de la part des Députés-Greffiers de la Couronne, des Députés-Maitres et Députés-Régistrateurs en Chancellerie, et des Procureurs de Comté qui, avant la mise à effet de la loi pour la perception des Honoraires sur les Procédures Judiciaires au moyen de Timbres, n'avaient pas rendu compte des honoraires reçus sur les dites procédures ; avec un état indiquant pendant quel espace de temps les dit honoraires sont restés entre leurs mains sans en rendre compte. (*Documents de la Session, No. 17.*)

Un Bill pour faciliter la séparation du Comté de *Renfrew* du Comté de *Lanark* a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de *M. Morris*, secondé par *M. McIntyre*, le Bill a été amendé en en retranchant la troisième clause, et en ajoutant le Proviso suivant à la première clause :—

“ Pourvu toujours que l'arrangement ci-dessus pourra être conclu avant que les édifices publics aient été fournis, nonobstant toute chose au contraire dans le Chapitre 54 des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*.”

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour prolonger le délai pour l'achèvement du Chemin de Fer de *Brockville* et *Ottawa*, et pour d'autres fins, étant lu ;

M. *MacIntyre* a proposé, secondé par M. *Morris*, et la Question ayant été proposée que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

M. *Chambers* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), Que tous les mots après “ que ” jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : “ Cette Chambre se formera en le dit Comité “ d'aujourd'hui en huit jours.”

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                  |                                |                              |                              |
|------------------|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <i>Ault,</i>     | <i>Cornellier,</i>             | <i>Munro,</i>                | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Biggar,</i>   | <i>Jones (Leeds N. et Gr.)</i> | <i>Ross (Dundas),</i>        | <i>Thibaudeau,</i>           |
| <i>Brown,</i>    | <i>Jones (Leeds Sud),</i>      | <i>Ross (Prince-Edou'd),</i> | <i>White,</i>                |
| <i>Burwell,</i>  | <i>Macdonald (Cornw'lt),</i>   | <i>Scatcherd,</i>            | <i>Wood, et</i>              |
| <i>Caron,</i>    | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i>   | <i>Shanly,</i>               | <i>Wright (York E.),—23.</i> |
| <i>Chambers,</i> | <i>McConkey,</i>               | <i>Smith (Durham Est),</i>   |                              |

CONTRE :  
Messieurs

|                              |                              |                              |                               |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Mackenzie (Lambton),</i>  | <i>Powell,</i>                |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Dunlain,</i>              | <i>Mackenzie (Oxf'd N.),</i> | <i>Rankin,</i>                |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Dunsford,</i>             | <i>McDougall,</i>            | <i>Rémillard,</i>             |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Haultain,</i>             | <i>MacIntyre,</i>            | <i>Robitaille,</i>            |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Houde,</i>                | <i>Morris,</i>               | <i>Somerville,</i>            |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Howland,</i>              | <i>Morrison,</i>             | <i>Taschereau,</i>            |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Irvine,</i>               | <i>Parker,</i>               | <i>Wells,</i>                 |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Jackson,</i>              | <i>Fouliot,</i>              | <i>Wilson, et</i>             |
| <i>De Boucherville,</i>      | <i>Langevin,</i>             | <i>Poupore,</i>              | <i>Wright (C. d' Ottawa).</i> |
| <i>Dickson,</i>              | <i>Macdonald, Proc.-gén.</i> |                              | —38.                          |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors la Question principale ayant été mise aux voix,

*Ordonné*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :—

MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet à l'Assemblée Législative les Estimés des sommés



requis pour le service de la Province durant l'année expirant le 30 Juin 1866, et en conformité des dispositions de la 57<sup>e</sup> section de l'Acte d'Union, il recommande ces Estimés à l'Assemblée Législative. (*Documents de la Session, No. 18.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Québec, 21 Août 1865.

Ordonné, Que le dit Message avec les Estimés pour l'année expirant le 30 Juin 1866, qui l'accompagnent, soient renvoyés au Comité des Subsidés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill à l'effet d'amender ultérieurement l'Acte intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de 'La Compagnie du Richelieu,'" étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour venir en aide aux Représentants de feu *Boyd Sylvester*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Sur motion de M. *Mackenzie (Lambton)*, secondé par M. *McKellar*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant les différents octrois et ventes de terres qui ont été faits dans le District d'*Algoma* pour l'exploitation de mines ou pour la colonisation, ainsi que la désignation de l'Arpenteur des terres cédées contenue dans chaque Patente, et le montant exigé par acre dans chaque cas. Aussi, un Etat indiquant la quantité et la situation des terres qu'on demande maintenant pour l'exploitation de mines ; et copies de tous Ordres en Conseil relatifs à la vente des terres et à l'exploitation des mines dans le District d'*Algoma*.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Perrault*, secondé par M. *Mackenzie (Oxford Sud)*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat dans la forme des Tableaux qui suivent, au sujet des Ecoles Militaires de la Province :—

| ECOLE MILITAIRE<br>DE | Nombre total<br>des<br>Applications. | Certificats<br>2 <sup>e</sup> Classe. | Certificats<br>1 <sup>e</sup> Classe. | Dépenses<br>Totales. | Repartition<br>par<br>Elève. | Date de la<br>Fondation. |  |
|-----------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------|------------------------------|--------------------------|--|
| Québec .....          |                                      |                                       |                                       |                      |                              |                          |  |
| Toronto.....          |                                      |                                       |                                       |                      |                              |                          |  |
| Montréal.....         |                                      |                                       |                                       |                      |                              |                          |  |
| Kingston.....         |                                      |                                       |                                       |                      |                              |                          |  |
| London .....          |                                      |                                       |                                       |                      |                              |                          |  |
| Hamilton.....         |                                      |                                       |                                       |                      |                              |                          |  |

**ECOLES MILITAIRES DE MONTREAL ET QUEBEC.**

| NOMS<br>DES<br>CANDIDATS<br>A L'ADMISSION. | Date de l'admission. | Date du Certificat<br>2 <sup>e</sup> Classe. | Jours d'Etude. | Date du Certificat<br>1 <sup>e</sup> Classe. | Jours d'Etude. | Origine Française. | Autres Origines. | Démissions. |
|--------------------------------------------|----------------------|----------------------------------------------|----------------|----------------------------------------------|----------------|--------------------|------------------|-------------|
|                                            |                      |                                              |                |                                              |                |                    |                  |             |

*Ordonné*, Que la dit Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui ferment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Cauchon*, secondé par M. *Blanchet*,

*Ordonné*, Que les Entrées dans les Journaux de cette Chambre du 2, 13, 15 et 17 Mars dernier, ayant rapport à la Pétition de l'Honorable *Edward Bowen*, D. C. L., Juge en Chef de la Cour Supérieure de Sa Majesté pour le *Bas-Canada*, et autres, Electeurs de la Cité de *Québec*, et autres Pétitionnaires, demandant la passation d'un Acte à l'effet de substituer pour l'espace de cinq années ou plus, au système actuel d'une Corporation électorale, une Commission composée de Membres nommés par la Couronne, pour administrer les affaires Municipales de la dite Cité, soient maintenant lus,

Et les dites entrées ayant été lues,

L'Honorable M. *Cauchon* a proposé, secondé par M. *Blanchet*,

Et la Question ayant été proposée, Que la Pétition de l'Honorable *Edward Bowen*, D. C. L., et autres Electeurs de la Cité de *Québec*, demandant la passation d'un Acte à l'effet de substituer, pour l'espace de cinq années ou plus, au système actuel d'une Corporation électorale, une Commission composée de Membres nommés par la Couronne, pour administrer les affaires de la dite Cité, et toutes autres Pétitions se rattachant au même sujet, soient renvoyées à un Comité Spécial, composée de l'Honorable M. *Alleyn*, M. *Huot*, M. *Brousseau*, M. *Irvine*, M. *Archambault*, M. *Morris*, l'Honorable M. *Carling* et le moteur, pour en faire Rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

M. *Irvine* a proposé pour amendement, secondé par M. *Dufresne* (*Montcalm*), Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "un Comité Spécial de onze Membres soit nommé pour s'enquérir de l'état actuel des affaires financières de la Cité de *Québec*, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records."

M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) a proposé pour amendement au dit amendement proposé, secondé par l'Honorable M. *Thibaut*, Que les mots "un Comité Spécial de onze Membres soit nommé pour s'enquérir de l'état actuel des affaires financières de la Cité de *Québec*, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records," soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "attendu qu'il y a un Bill devant le Comité des Bills Privés, qui a trait à l'Acte incorporant la Cité de *Québec*, et que toutes les questions qui se rattachent aux affaires municipales de cette Cité peuvent être examinées par ce Comité, il n'y a aucune nécessité de nommer un Comité d'enquête durant cette Session."

Et l'Amendement au dit Amendement proposé ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                                |                                 |                           |                               |
|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                 | <i>Gaucher,</i>                 | <i>Magill,</i>            | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Gaudet,</i>                  | <i>Mc Conkey,</i>         | <i>Scoble,</i>                |
| <i>Burwell,</i>                | <i>Geoffrion,</i>               | <i>Mc Giverin,</i>        | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Caron,</i>                  | <i>Gibbs,</i>                   | <i>Munro,</i>             | <i>Thibaudeau,</i>            |
| <i>Coupa,</i>                  | <i>Houde,</i>                   | <i>O' Halloran,</i>       | <i>Thompson,</i>              |
| <i>Cowan,</i>                  | <i>Huntington,</i>              | <i>Pâquet,</i>            | <i>Wallbridge (Hast. N.),</i> |
| <i>Dickson,</i>                | <i>Huot,</i>                    | <i>Perrault,</i>          | <i>Wells,</i>                 |
| <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Jones (L'Is N. et Gren.)</i> | <i>Pouliot,</i>           | <i>White,</i>                 |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>   | <i>Lajoie,</i>                  | <i>Ross (Prince Ed.),</i> | <i>Wood, et</i>               |
| <i>Evanturel,</i>              | <i>Macdonald (Tor'o O.),</i>    | <i>Rymal,</i>             | <i>Wright (York E.)—42.</i>   |
| <i>Gagnon,</i>                 | <i>Mackenzie (Lambton),</i>     |                           |                               |

CONTRE :  
Messieurs

|                              |                              |                             |                       |
|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Haultain,</i>            | <i>Robitaille,</i>    |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Cartwright,</i>           | <i>Irvine,</i>              | <i>Ross (Dundas),</i> |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Cauchon,</i>              | <i>Jones (Leeds Sud),</i>   | <i>Shanly,</i>        |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Chapais,</i>              | <i>Langevin,</i>            | <i>Somerville,</i>    |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Cockburn,</i>             | <i>Macdonald (Cornwall)</i> | <i>Tremblay,</i>      |
| <i>Brown,</i>                | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Poulin,</i>              | <i>Walsh, et</i>      |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Powell,</i>              | <i>Willson.—31.</i>   |
| <i>Carling,</i>              | <i>Harwood,</i>              | <i>Rémillard,</i>           |                       |

Ainsi la Question a été résolue affirmativement.

Et l'Amendement à la Question originale telle qu'amendée ayant été mis au voix, a été adoptée.

Alors, la Question principale telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Résolu,* Qu'attendu qu'il y a un Bill devant le Comité des Bills Privés qui a trait à l'Acte incorporant la Cité de *Québec*, et que toutes les questions qui se rattachent aux Affaires Municipales de cette Cité peuvent être examinées par ce Comité, il n'y a aucune nécessité de nommer un Comité d'Enquête durant cette Session.

Sur motion de M. *Somerville*, secondé par M. *Mackenzie* (*Oxford Nord*),

*Résolu,* Que Mercredi prochain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération une certaine Résolution proposée, relative à l'Inspection des Cuir et Peaux Crues.

Sur motion de M. *Wright* (*York Est*), secondé par M. *White*,

*Résolu,* Que Mercredi prochain cette Chambre se formera en Comité pour examiner une Résolution à l'effet d'imposer une taxe d'une piastre sur chaque chien dans le *Haut-Canada*.

*Ordonné,* Que M. *Magill* et M. *Smith* (*Toronto Est*) soient ajoutés au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de Terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada*, sous une fausse Interprétation de l'Acte des Cotisations.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Brown*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 22 Août 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,—La Pétition de *J. B. Emond* et autres Aubergistes, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Cowan*,—La Pétition de *S. McKenzie* et autres, de la Ville de *Galt*.

Par M. *Magill*,—La Pétition de la Société Co-opérative de *Hamilton*.

Par M. *Wright (Ottawa)*,—La Pétition de *L. H. Hillman* et autres, de la Paroisse de *Ste. Angélique* ; La Pétition de *William Greenleese* et autres, du Township de *Lacheber* ; et la Pétition de *C. Mason* et autres, de la Paroisse de *Notre-Dame de Bonsecours*, tous du Comté d'*Ottawa*.

Par M. *Dickson*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Arran*, Comté de *Bruce*.

Par M. *McKellar*,—La Pétition de *George Macbeth*, du Township de *Dunbligh*, Comté d'*Elgin*.

Par M. *Dufresne (Montcalm)*,—La Pétition du Révérend *H. Mellier*, de la Paroisse de *St. Pierre de Sorel*.

Par M. *McGiverin*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Lincoln*.

Par M. *Walsh*,—La Pétition du Titulaire et des Syndics de l'Eglise de la Trinité, Ville de *Simcoe*.

Par l'Honorable M. *Rose*,—La Pétition de *G. J. Grierson* et autres, de la Cité de *Montréal*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,—La Pétition de *G. E. Jones* et autres.

Par M. *Powell*,—La Pétition du Titulaire et des Syndics de l'Eglise du Christ, Cité d'*Ottawa*.

Par M. *Scatcherd*,—La Pétition de *Henry H. Coyne*, de la Cité de *London, C. O.*

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les Avis relatifs aux Pétitions suivantes :—  
Du Président et des Directeurs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Bytown*,—de l'Association d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de *Waterloo*,—de *Hector Russel* et *Catherine Russel*, de la Trinité, près d'*Edinburgh*, Comté de *Midlothian, Ecosse*,—de *Martin Dunsford*, de la Ville de *Lindsay*,—de *John Dent* et autres ; demandant la séparation de certains lots d'avec le Village de *Mitchell*, et leur réunion aux Townships de *Logan* et *Fullarton*,—du Conseil Municipal du Comté de *Lincoln*, relative au Chemin de *Queenstown* et *Grimbsby*,—du même, relative à la construction d'une nouvelle Prison de Comté,—de *W. G. Hall* et autres ; demandant l'incorporation de la Compagnie de Passage d'Eau de *Windsor*,—de *H. Walker* et autres ; demandant l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de *Windsor* et *Sandwich*,—de *Joseph Anctil* et *Auguste Fournier*,—de *W. D. R. James* ; demandant une Patente pour l'invention d'une roue appelée : "Roue à Aubes de *Manby*,"—du Conseil Municipal du Comté de *Victoria* ; demandant un Acte pour légaliser certains de ses réglemens,—de la Municipalité du Township d'*Hamilton* ; demandant un Acte pour confirmer certaines réserves pour des chemins latéraux dans ce Township,—de *W. J. Bickell*, de *Québec* ; demandant la permission de construire un Pont sur la Rivière *St. Charles*.

Quant à la Pétition du Conseil de Ville de *Cobourg* ; demandant un Acte pour amender l'Acte relatif à la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, l'Avis ne spécifie pas suffisamment la nature de la demande, mais comme le mode adopté par les Pétitionnaires paraît être recommandé par la Cour de Chancellerie, votre Comité recommande que l'Avis soit considéré suffisant.

Quant à la Pétition de *William Bell* et autres ; demandant des amendements à l'Acte pour consolider la dette de la Ville de *Peterborough*, votre Comité trouve qu'il n'en a pas été donné avis,—et quant à la Pétition de *George Deans* et autres ; demandant un Acte pour atolir la Corporation du Village de *Trenton*, il n'en a été donné qu'un Avis local, qui est par conséquent insuffisant.

Quant à la Pétition de *A. Wheeler* et autres ; demandant l'incorporation de la Compagnie du Cimetière de *Knowlton*, aucun Avis n'en a été donné, mais votre Comité ayant constaté qu'il ne s'agit aucunement de titre de propriété, il recommande la suspension de la 52e Règle.

Les pétitions du Révérend *P. Dowd* et autres ; demandant l'incorporation du Refuge de *Ste. Brigitte* de *Montréal*,—et de *John Anderson* et autres ; demandant l'incorporation de la Société Bienveillante des Protestants Irlandais de *Québec*, ne sont pas de nature à exiger la publication d'aucun Avis.

*Ordonné*, Que M. *Rankin* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer des Rues de *Windsor* et *Sandwich*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Rankin* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie de Passage d'Eau de *Windsor* et *Détroit*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que la 52<sup>e</sup> Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Knowlton*.

*Ordonné*, Que M. *Rankin* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Knowlton*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*) ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter le Règlement des Affaires de la succession de feu *Grace Russel*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonné pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour changer le nom de la "Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Bytown*," en celui de la "Compagnie du Gaz d'*Ottawa*," et pour confirmer, modifier et étendre ses pouvoirs.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Bowman* ait la permission d'introduire un Bill pour accorder certains pouvoirs à l'Association d'Assurance Mutuelle contre le Feu de *Waterloo*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Dunsford* ait la permission d'introduire un Bill pour légaliser certains Règlements et Débentures du Comté de *Victoria*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Walsh* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 63 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif aux Compagnies à Fonds Social, Manufacturières et autres.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonné pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) ait la permission d'introduire un Bill pour confirmer l'Arpentage actuel du Township de *Bussirode*, Comté d'*Arthabaska*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Galt*,

*Résolu*, Que pour le reste de la Session, les mesures du Gouvernement aient la présence sur toutes autres mesures les Jendis, à sept heures et demie, P. M.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour abolir la Peine de Mort en certains cas, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et renvoyé à un Comité général pour Vendredi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte à l'effet d'incorporer les Associations d'Assurances Mutuelles des Diocèses de *Québec* et *Trois-Rivières*, et de *Montréal* et *Hyacinthe*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour légaliser le Règlement Numéro cent-seize de la Corporation du Township de *Bayham*, et pour déclarer les Débentures émises en vertu du dit Règlement légales, valides et obligatoires pour la dite Corporation, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour incorporer " l'Association Homœopathique de *Montréal*," étant lu ;

Le bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer " Les Dames Religieuses de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge *Marie*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser *Donald Alexander Livingston* à se faire admettre à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer " La Caisse de Bienfaisance de Tempérance, Section *St. Jacques*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le Collège de *London*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour amender le Chapitre quinze des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'Éducation, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Crdonné*, Que le Bill soit maintenant renvoyé à un Comité Général.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Robitaille* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre cinquante-trois des Statuts Refondus du *Canada*, relatif à certains Poids et Mesures, étant lu ;  
Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

M. *Bourassa* a proposé, secondé par M. *Dorion* (*Drummond et Arthabaska*),  
Que le Bill soit renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Bowman*, l'Honorable M. *Chapais*, l'Honorable M. *Huntington*, M. *Labreche-Viger*, M. *Pâquet*, M. *McKellar*, M. *Smith* (*Toronto Est*), M. *Perrault* et M. *Jones* (*Leeds Nord et Grenville*).

M. *Dunkin* a proposé pour amendement, secondé par M. *Morris*, Que tous les mots après "à" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                              |                                    |                              |                             |
|------------------------------|------------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Dickson,</i>                    | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Robitaille,</i>          |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Dufresne (Montcalm),</i>        | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Ros.</i>                 |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Dunkin,</i>                     | <i>Mackenzie (Lambton),</i>  | <i>Ross (Champlain),</i>    |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dunsford,</i>                   | <i>Magill,</i>               | <i>Ross (Dundas),</i>       |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Evanturel,</i>                  | <i>McConkey,</i>             | <i>Scoble,</i>              |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i>       | <i>McDougall,</i>            | <i>Shanly,</i>              |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Galt,</i>                       | <i>McGee,</i>                | <i>Somerville,</i>          |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Gaucher,</i>                    | <i>McGiverin,</i>            | <i>Stirton,</i>             |
| <i>Brown,</i>                | <i>Gaudet,</i>                     | <i>Morris,</i>               | <i>Street,</i>              |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gibbs,</i>                      | <i>Morrison,</i>             | <i>Sylvain,</i>             |
| <i>Carling,</i>              | <i>Haultain,</i>                   | <i>Munro,</i>                | <i>Taschereau,</i>          |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Higginson,</i>                  | <i>Parker,</i>               | <i>Walsh,</i>               |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Huot,</i>                       | <i>Powell,</i>               | <i>White,</i>               |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Jones (L'ds N. &amp; Gr'n),</i> | <i>Poulin,</i>               | <i>Willson,</i>             |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>          | <i>Rankin,</i>               | <i>Wood, et</i>             |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Knight,</i>                     | <i>Rémillard,</i>            | <i>Wright (York E.)—66.</i> |
| <i>DeBoucherville,</i>       | <i>Langevin,</i>                   |                              |                             |

## CONTRE :

## Messieurs

|                                  |                              |                               |                               |
|----------------------------------|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| <i>Bellerose,</i>                | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Labreche-Viger,</i>        | <i>Pinsonneault,</i>          |
| <i>Bourassa,</i>                 | <i>Duckett,</i>              | <i>Lajoie,</i>                | <i>Pouliot,</i>               |
| <i>Burwell,</i>                  | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Macdonald (Cornwall),</i>  | <i>Rymal,</i>                 |
| <i>Caron,</i>                    | <i>Fortier,</i>              | <i>Macdonald (Tor'to O),</i>  | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Chambers,</i>                 | <i>Gagnon,</i>               | <i>Mackenzie (Oxford N.),</i> | <i>Thibaudeau,</i>            |
| <i>Cornellier,</i>               | <i>Geoffrion,</i>            | <i>McKellar,</i>              | <i>Thompson,</i>              |
| <i>Coupal,</i>                   | <i>Holton,</i>               | <i>O'Halloran,</i>            | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i> |
| <i>DeNiverville,</i>             | <i>Houde,</i>                | <i>Perrault,</i>              | <i>Wells.—33.</i>             |
| <i>Dorion (Drum. &amp; Arth)</i> |                              |                               |                               |

Ainsi la question a été résolue Affirmativement.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise aux voix, elle a été résolue Affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte de Faillite de 1864, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé des Honorables Messieurs *Abbott*, le Soliciteur-Général *Cockburn*, le Soliciteur-Général *Langevin*, *Rose*, *Cameron*, (*Pcel*), *Huntington*, *Dorion* (*Hochelaga*), et Messieurs *Cameron* (*Ontario Nord*), *Street*, *Irvine*, *Morris*, *Joly*, *Scatcherd*, *Wood*, *Smith* (*Toronto*

Est) et *Gibbs*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que cinq Membres composent le Quorum.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la nomination de Commissaires chargés de s'enquérir des affaires de la Caisse d'Economie de *St. Roch de Québec*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et étendre les dispositions du Chapitre 53 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, relatif aux Sociétés de Construction, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour faciliter l'arrestation et la conviction des Voleurs de Chevaux, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de Terrains vendus pour taxes dans le *Haut-Canada*, sous une fausse interprétation de l'Acte des Cotisations.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi concernant le Notariat, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de Messieurs *Archambeault, Dufresne (Montcalm), Geoffrion, Pouliot et Bellezose*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour régler la qualification des Médecins et Chirurgiens pratiquant dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de Messieurs *Parker, McGiverin, Wallbridge (Hastings Nord), Cartwright et Bown*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi de la Chasse du *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Walsh*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, Messieurs *Bown, Smith (Durham Est) et Powell*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 27 *Victoria*, chapitre 11, relatif à la perception des Contributions Scolaires, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé des Honorables MM. *Laframboise*, le Solliciteur-Général *Langevin*, MM. *Raymond, Geoffrion, Ferrault et Blanchet*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour mieux pourvoir à la punition des offenses contre la personne dans le cas d'enlèvement (*Kidnapping*), étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *O'Halloran*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général, *Cockburn*, l'Honorable M. *Huntington*, M. *Cameron (Ontario Nord)*, M. *Wood* et l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.



L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 15 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, et pourvoir à des appropriations en faveur d'Écoles Spéciales d'Agriculture, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill concernant l'Inspection de la Fleur et de la Farine étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill concernant l'inspection de la Potasse et de la Perlasse, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et étendre les dispositions du Chapitre 53 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif aux Sociétés de Construction, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte contenant des dispositions Spéciales concernant les deux Chambres du Parlement "Provincial," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et la troisième lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte intitulé : "Acte concernant les Cours de Comté," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et la troisième lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux abus judiciaires à l'Agriculture, chapitre 26 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de Messieurs *Bellerose*, *DeNiverville*, *Archambeault*, *Piquet* et *Goffrion*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir de quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill à l'effet d'amender le chapitre 22 de la 28e *Victoria*, "pour la punition des personnes qui vendent des Liqueurs Enivrantes "sans Licence et pour d'autres fins," et à l'effet d'amender le chapitre 38 de la 28e *Victoria* intitulé : "Acte pour amender l'Acte relatif à la Civilisation des Sauvages," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour demain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte pour faciliter les poursuites en vertu de l'Acte concernant les Aubergistes et la vente des Liqueurs Enivrantes," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de M. *Bellerose*, secondé par M. *Archambeault*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte pour faciliter les poursuites en vertu de l'Acte concernant les Aubergistes et la vente des Liqueurs Enivrantes," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Allyn* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Société Bienveillante des Irlandais Protestants de Québec.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre du Jour étant lu pour que la Chambre se forme en Comité des Subsidés, la Chambre s'est formée en le dit Comité.

(EN COMITÉ.)

*Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille neuf cent soixante-et-seize dollars soit accordé à Sa Majesté, pour payer les dépenses du Bureau du Secrétaire du Gouverneur-Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Jeudi prochain.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que, Jeudi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Mackdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*.

La Chambre s'est ajournée.

### Mercredi, 23 Août 1865.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre le Rapport Annuel du Grand Temple de l'Ordre Indépendant des Bons Templiers du Canada. (*Documents de la Session, No. 19*).

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *DeBoucherville*,—La Pétition de *E. Lespérance* et *J. Hurteau*.

Par M. *Haultain*,—Deux Pétitions de *Christian Wurtele* et autres, de la Cité de Québec.

Par M. *Cartwright*,—La Pétition de *R. T. Walkem*, de la Cité de Kingston.

Par M. *Street*,—La Pétition de la Banque du Haut-Canada.

Par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),—La Pétition de *J. B. Breckenridge* et autres, du Township de *Marmora*, Comté de *Hastings*.

Par M. *Pope*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Compton*.

Par M. *Rankin*,—Quatre Pétitions du Conseil Municipal, du Comté d'*Essex*.

Par M. *Pâquet*,—La Pétition de *L. H. Ferland*, M.D., et autres, du Village de *Berthier*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *La Caisse d'Epargne, St. Roch de Montréal*; demandant un Acte d'Incorporation.

De la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de *Talouac*; demandant un Acte Spécial d'Incorporation, avec de plus amples pouvoirs et un capital plus considérable.

De *George Anderson* et autres, du Village de *Huntingdon*; demandant le redressement de certains griefs se rattachant à l'éducation Protestante dans le *Bas-Canada*.

De la Municipalité du Village de *Trenton*; demandant la passation d'un Acte pour bolir la Corporation du dit Village.

Du Conseil Municipal du Comté de *Grey*; demandant des amendements aux Lois Municipales et de Cotisations du *Haut-Canada*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Grey*; demandant des amendements à l'Acte des Pêcheries du *Haut-Canada*.

De la Compagnie des Mines d'Or de *Léry* (responsabilité limitée); demandant des amendements à leur charte, et le pouvoir d'ériger une Ligne de Télégraphe de *Québec* à Ligne Frontière de la Province.

De *L. Lacroix* et autres, du Township de *Granby*, Comté de *Shefford*; demandant de l'aide pour un Chemin dans le dit Township.

De *J. G. Robertson* et autres, Agents des Propriétaires de Terres dans le Township d'*Ely*; demandant la passation d'un Acte pour légaliser un arpentage fait par *O. Wells*, d'une partie du dit Township.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Elgin*; demandant des amendements à la loi qui a rapport aux Compagnies des Chemins dans le *Haut-Canada*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Middlesex*; demandant de l'aide en faveur des Conseils de Comté, pour leur permettre de pourvoir au soin des idiots.

Du Conseil Municipal du Comté de *Middlesex*; demandant des amendements à l'Acte qui a rapport aux Jurés et Jurys, et des amendements à l'Acte des Cours de Division.

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*; demandant la passation d'un Acte à l'effet d'amender l'Acte pour établir d'autres dispositions relatives à la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, et pour d'autres fins.

De Messieurs *Charles E. Levey* et Compagnie, et autres, Marchands, de la Cité de *Québec*; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "La Banque d'Union du *Bas-Canada*."

Ordonné, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* ait la permission d'introduire un Bill pour établir certaines Réserves de Chemins et certaines Grandes Routes dans le Township d'*Hamilton*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* ait la permission d'introduire un Bill relatif à la qualification des Juges de Paix.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et étendre les Actes relatifs à la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Huot* soit ajouté au Comité Spécial sur le Bill pour abroger le chapitre trente-deux des Statuts Refondus du *Canada*, et pourvoir à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures.

Un Bill du Conseil Législatif intitulé: "Acte pour amender l'Acte intitulé: 'Acte contenant des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du Parlement Provincial,'" a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans aucun amendement.

Un Bill du Conseil Législatif intitulé: "Acte pour amender l'Acte relatif aux Cours de Comté," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendement.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre quatre-vingt-huit des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, intitulé: "Acte pour sauvegarder les droits de Corporation, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé des Messieurs *Harwood, Joly, Taschereau, Dufresne (Montcalm)*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)* et M. *Dunkin*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour faciliter le Macadanisage des Routes Postales du *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte relatif aux Convictions Sommaires," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Wallbridge (Hastings Nord)*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, MM. *Cameron (Ontario Nord)*, *Scatcherd*, *Morris* et *Haultain*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération une certaine Résolution relative à l'Inspection des Cuirs et des Peaux Crues.

(EN COMITE.)

*Résolu*,—Qu'il est nécessaire d'amender l'Acte passé dans les 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> années du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour régler l'Inspection des Cuirs et Peaux crues," chapitre vingt-et-un, comme suit :—

1. Aucune peau crue en vente pesant plus de vingt livres, avoirdupois, dans les limites des Inspecteurs de Cuirs et Peaux Crues des Cités de *Québec, Montréal, Toronto, Hamilton, Kingston* et *London*, ne sera offerte en vente ou vendue dans les dites Cités à moins d'avoir été préalablement inspectée conformément à la loi ; mais cette disposition ne s'appliquera pas aux peaux crues en dehors des limites d'inspection des dits Inspecteurs ; mais tout acquéreur des dites peaux les fera inspecter après son achat ou acquisition, et avant de les pouvoir vendre ou en disposer de toute autre manière.

2. Tout tel Inspecteur marquera ou étampera sur chaque moitié de peau le poids net de telle moitié ; et les dites peaux ou moitié de peaux seront inspectées sans les cornes, mufles, baines, ou sabots, et l'Inspecteur donnera un certificat du poids net de telles peaux, s'il en est requis.

3. Tout Inspecteur diminuera sur le poids de chaque peau toutes les saletés, coups de couteaux domageables ou autre chose ne devant pas être comptée dans le poids des peaux ; il pourra aussi ajouter au dit poids tout ce que les dites peaux pourront avoir perdu par le dessèchement ; le tout à sa discrétion.

4. Tout Inspecteur comme susdit aura droit pour l'inspection des dites peaux, à une somme de cinq centins pour chaque peau.

5. Le paragraphe suivant est ajouté à la section dix-sept du dit Acte :—

"Mais l'Inspecteur ne sera responsable d'aucun dommage par suite du déficit n'excédant pas cinq pour cent sur tout le poids du dit cuir par lui inspecté."

6. Le mot "*skin*" dans la dix-neuvième section de la version anglaise du dit Acte, sera remplacé par le mot "*leather*," et la dite version de la dite section sera lue et appliquée comme contenant le mot "*leather*."

7. La section trente-cinquième du dit Acte est abrogée en autant qu'elle concerne les Cités de *Québec* et de *Montréal*.

8. Toute offense commise contre les dispositions du présent Acte sera punie par une amende n'excédant pas quatre-vingt piastres, laquelle sera poursuivie, entendue et décidée en la manière et forme prescrites par le dit Acte, et il en sera disposé tel que décrété par le dit Acte.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur repris le Fautcuil, et M. *Magill* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération une certaine Résolution proposée, imposant une taxe annuelle d'une piastre pour chaque chien dans le *Haut-Canada*.

(EN COMITÉ.)

*Résolu*, Qu'il est expédient que dans tout Township, Village incorporé, Ville et Cité du *Haut-Canada*, tout propriétaire de chien soit taxé annuellement à la somme d'une piastre pour chaque chien.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Scatcherd* a fait Rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer l'*Union St. Henri des Tanneries des Rollands*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour faciliter la séparation de *Huron* et *Bruce*, et pour faire de *Walkerton* le Chef-lieu du Comté de *Bruce*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de M. *Dunkin*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, l'Honorable M. *Macdonald (Cornwall)*, l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, l'Honorable M. *Brown*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, M. *Morris* et M. *Joly*, pour aider M. l'Orateur à prendre des arrangements pour la distribution et la dépêche des affaires devant la Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Cameron (Ontario Nord)* soit ajouté au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour amener à Conviction les personnes vendant des liqueurs sans Licence, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Ferguson (Simcoe Sud)*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, M. *Dunkin*, M. *Scatcherd*, et M. *Mackenzie (Lambton)*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill à l'effet d'amender le chapitre 22 de la 28<sup>e</sup> *Victoria* " pour la punition des personnes qui vendent des Liqueurs Enivrantes sans Licence, et pour d'autres fins," et à l'effet d'amender le chapitre 38 de la 23<sup>e</sup> *Victoria*, intitulé : " Acte pour amender l'Acte relatif à la Civilisation des Sauvages," étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amener à Conviction les personnes vendant des Liqueurs sans Licence.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. *Brown*.

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 24 Août 1865.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Etat des Cautionnements enregistrés du 19<sup>e</sup> jour de Février 1864 au 19<sup>e</sup> jour de Janvier 1865, préparé conformément à la 22<sup>e</sup> Section du chapitre 12 des Statuts Refondus du Canada. (*Documents de la Session, No. 6.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Wood*,—La Pétition de *J. W. Downs* et autres, de la Ville de *Brantford*.

Par M. *McGiverin*—La Pétition de *A. Prévost* et autres, Marchands et autres, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Macfarlane*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Perth*.

Par M. *Cartwright*,—La Pétition de Dame *Marie Murney*, Veuve et Exécutrice Testamentaire de feu l'Honorable *Edmund Murney*.

Par l'Honorable M. *Cauling*,—La Pétition de "La Compagnie de Terres et d'Huile de Pétrole de *Bothwell, C. O.*, (responsabilité limitée)."

Par M. *Cameron* (*Ontario Nord*),—La Pétition de la Compagnie du Pont International.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *J. B. Emond* et autres, Aubergistes, de la Cité de *Montréal* ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "La Société de Protection des Aubergistes de *Montréal*."

De *S. McKenzie* et autres, de la Ville de *Galt* ; demandant dédommagement pour des terres dont ils ont été dépossédés dans le Gore Ouest du Township de *Beverly*, en conséquence d'un arpentage erroné.

De la Société Co-opérative d'*Hamilton* ; demandant la passation d'un Acte pour l'établissement et l'incorporation de Sociétés ou Associations de Travail, commerce, ou affaires, excepté l'exploitation des mines, minéraux ou carrières, et les affaires de banque.

De *L. H. Hillmen* et autres, de la Paroisse de *Ste. Angélique*,—de *William Greenleese* et autres, du Township de *Lochaber*,—et de *C. Mason* et autres, de la Paroisse de *Notre-Dame de Bonsecours*, Comté d'*Ottawa* ; demandant que le dit Comté soit divisé en deux pour des fins Municipales et d'Enregistrement, et que le Bureau d'Enregistrement et le Conseil de Comté soient établis dans le Township de *Lochaber*.

De la Municipalité du Township d'*Arran*, Comté de *Bruce* ; demandant la passation d'un Acte déclarant *Walkerton* le Chef-lieu du dit Comté.

De *George Macbeth*, du Township de *Dunwich*, Comté d'*Elgin* ; demandant une charte nouvelle pour construire une ligne de Chemin de Fer depuis la Rivière *Niagara* à la Rivière *Détroit*, passant par les rangées Sud et Ouest des Townships et Comtés situés au Nord du Lac *Erié* et au Sud du Grand Chemin de Fer Occidental.

Du Révérend *H. Millier*, de la Paroisse de *St. Pierre de Sorel* ; demandant de l'aide en faveur de l'Hôpital-Général du District de *Richelieu*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Lincoln* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la Corporation du dit Comté à adopter un Règlement ou des Règlements pour décider de quelle manière le Chemin Madacamisé de *Queenston* et *Grimshy* devra être entretenu

Du Titulaire et des Syndics de l'Eglise de la Trinité, Ville de *Simcoe* ; demandant la passation d'un Acte pour les autoriser à vendre cinquante arpents de terre, formant la partie Nord du lot No. 2, dans la 5<sup>e</sup> Concession du Township de *Woodhouse*.

De *G. J. Grierson* et autres, de la Cité de *Montréal* ; demandant le redressement de certains griefs se rattachant à l'Education Protestante dans le *Bas-Canada*.

De *G. E. Jones* et autres ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser l'établissement et l'incorporation d'une Banque à *Colony*, nommée "La Banque de *Northumberland*," et pour d'autres fins.

Du Titulaire et des Syndics de l'Eglise du Christ, Cité d'*Ottawa* ; demandant la passation d'un Acte pour les autoriser à hypothéquer les terres de cette Eglise pour garantir un emprunt d'une somme n'excedant pas \$3,000, pour bâtir un Presbytère.

De *Henry H. Coyne* de la Cité de *London, Haut-Canada* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser les Cours de Loi et d'Équité dans le *Haut-Canada*, à l'admettre à pratiquer comme Avocat et Solliciteur.

Ordonné, Que *M. Shanly* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le chapitre 10 des Statuts Refondus du *Bas-Canada* relatif aux Associations et aux Serments illicites.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable *M. Brown*, du Comité Permanent des Comptes Publics, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu. (*Appendice No. 1.*)

Ordonné, Que *M. McGiverin* ait la permission de s'absenter pour le reste de la Session pour cause de maladie dans sa famille.

*M. Wright (York Est)*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender le Chapitre 75 des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant les Maîtres et Serviteurs," a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait un amendement.

Ordonné, Que *M. Marfarlane* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour incorporer le Village de *Mitchell*, dans le Comté de *Perth*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Huot* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser *William John Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Huot* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre onze des Statuts Refondus du *Canada*, relatif au Service Civil en général.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Dufresne (Montcalm)* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser *Joseph Anctil*, de *Ste. Anne de la Pocatière*, et *Auguste Fournier*, de *St. Jean Port Joli*, à être admis à pratiquer comme Notaires dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Macfarlane* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux régler le trafic sur les Chemins de Fer et Canaux.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de *M. Blanchet*, secondé par *M. Macdonald (Toronto Ouest)*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de l'Ordre général de Milice appelant au Service Actif les trois Bataillons administratifs devant remplacer ceux qui avaient été appelés en Décembre 1864, avec les instructions données aux officiers commandant les corps appelés en Service Actif, et aussi l'Ordre les rappelant.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*M. Perrault* a proposé, secondé par *M. Ross (Champlain)*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de *M. Pâquet*, *M. Lajoie*, *M. Houde*, *M. DeNiverville*, *M. Gaudet*,

M. Ross (*Champlain*), M. Fortier et du Moteur, pour s'en quérir des causes de l'Inondation qui a eu lieu le 12 Avril dernier, et qui a entraîné la perte d'existence et une grande destruction de propriétés dans les Paroisses de *St. Pierre, Soré, Berthier, St. Cuthbert, St. Barthélemy, Maskinongé, St. François* et autres Paroisses sur le *St. Laurent*, et pour agir comme Membres d'un Comité Conjoint des deux Chambres sur ce sujet.

La Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                               |                        |                              |                               |
|-------------------------------|------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                | <i>Fortier,</i>        | <i>Lajoie,</i>               | <i>Pouliot,</i>               |
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Gaudet,</i>         | <i>Macdonald (Cornwall),</i> | <i>Rémillard,</i>             |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Geoffrion,</i>      | <i>Macdonald (Glenga'y)</i>  | <i>Ross (Champlain),</i>      |
| <i>Chambers,</i>              | <i>Hobson,</i>         | <i>Macdonald (To'to O.),</i> | <i>Rymal,</i>                 |
| <i>Coupal,</i>                | <i>Houde,</i>          | <i>O' Halloran,</i>          | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Dorion (Drm. et Arth.)</i> | <i>Joly,</i>           | <i>Pâquet,</i>               | <i>Thibaudeau, et</i>         |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Labreche-Viger,</i> | <i>Perrault,</i>             | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i> |
| <i>Dunkin,</i>                |                        |                              | —29.                          |

CONTRE :  
Messieurs

|                              |                                 |                              |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Abbott,</i>               | <i>Currier,</i>                 | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Ross (Dundas),</i>           |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>DeBoucherville,</i>          | <i>Macdonald, Pro.-Gén.</i>  | <i>Ross (Prince Ed'ard),</i>    |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Denis,</i>                   | <i>Mackenzie (Lambton),</i>  | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Dickson,</i>                 | <i>Mackenzie (Oxf'd N.),</i> | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Duckett,</i>                 | <i>Magill,</i>               | <i>Smith (Tor'to E.),</i>       |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>Mc Conkey,</i>            | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Dunsford,</i>                | <i>Mc Dougall,</i>           | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Ferguson (Frontenac),</i>    | <i>Mc Gee,</i>               | <i>Street,</i>                  |
| <i>Brown,</i>                | <i>Ferguson (S. Simcoe),</i>    | <i>Mc Giverin,</i>           | <i>Sylvain,</i>                 |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Gaucher,</i>                 | <i>McKellar,</i>             | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gibbs,</i>                   | <i>Morris,</i>               | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Carling,</i>              | <i>Howland,</i>                 | <i>Parker,</i>               | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Irvine,</i>                  | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Jackson,</i>                 | <i>Pope,</i>                 | <i>Willson,</i>                 |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Poulin,</i>               | <i>Wood,</i>                    |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Poupore,</i>              | <i>Wright (C. d' Ottawa, et</i> |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Knight,</i>                  | <i>Raymond,</i>              | <i>Wright (York E.)—71.</i>     |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Lungevin,</i>                | <i>Robitaille,</i>           |                                 |

Ainsi la question a été résolue négativement.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans aucun amendement :

Bill intitulé : " Acte pour amender les différents Actes qui incorporent la Ville de "*Lévis.*"

Bill intitulé : " Acte pour préserver les terres dans le *Haut-Canada* de l'envahissement des Chardons du *Canada.*"

Bill intitulé : " Acte pour amender le Chapitre soixante et quinze des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, concernant la division du *Bas-Canada* en Comtés, en ce qui se rattache aux Comtés de *Rimouski* et *Gaspé.*"

Et ensuite il s'est retiré.

L'Honorable M. *Howland*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—la Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 14 Août 1865, pour Copies de tous papiers relatifs au Subside Postal à accorder à la Compagnie du Chemin de Fer Grand-Tronc et à d'autres Compagnies de Chemin de Fer. (*Documents de la Session, No. 7.*)

Sur motion de M. *Chambers*, secondé par M. *Wood*,



*Ordonné*, Qu'il soit mis devant cette Chambre, par la Compagnie du Chemin de Fer de *Brockville* et *Ottawa*, copie de tous les papiers et Correspondances échangés entre le Gouvernement ou aucun de ses Membres et la Corporation de la Ville de *Brockville* et celle du Township d'*Elizabethtown*, ou entre le Gouvernement et la Banque du *Haut-Canada*, ou avec qui que ce soit, au sujet du prêt fait par les dites Corporations à la Compagnie du Chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*; copie de toute Correspondance relative à la dette des dites Corporations envers le Fonds d'Emprunt Municipal; un état du montant maintenant dû et réclamé par les dites Corporations, indiquant quel montant [s'il en est] a été payé par la dite Compagnie du Chemin de Fer au Gouvernement à compte du montant réclamé contre les dites Municipalités.—Aussi, un état du montant du revenu de la dite Compagnie du 1er Janvier 1864 au 1er Juillet 1865, indiquant les dépenses pour faire fonctionner le dit Chemin et les profits de la Compagnie pendant l'espace de temps en dernier lieu mentionné,—le montant des Bons [*Extension Bonds*] émis, le prix qu'ils ont été vendus et à qui ils l'ont été,—le montant des Bons émis pour faire face aux arrérages d'intérêts sur les Bons ordinaires,—le montant des Bons émis en faveur des Créanciers Judiciaires, et le nom de chaque Créancier qui a reçu des Bons,—le montant dû aux Créanciers Judiciaires qui n'ont point reçu de Bons, et le nom de chacun,—le montant payé à chaque Membre du Bureau de Direction, le nombre de fois que chaque Membre du Bureau de Direction a assisté au Bureau durant la dite année en dernier lieu mentionnée.

*Ordonné*, Que Messieurs *Walsh*, *Burwell* et *Macdonald* (*Glengarry*) soient ajoutés au Comité Spécial sur le Bill concernant les Régistrateurs et l'Enregistrement des titres des immeubles dans le *Haut-Canada*.

Sur motion de M. *Jones*, secondé par M. *Ross* (*Dundas*),

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un Etat détaillé de toutes les dépenses se rattachant à la Commission députée du *Canada* à l'Exposition Agricole tenue à *Dublin* cette année; cet état s'étendant jusqu'à cette date.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que la Pétition de " la Compagnie des Terres et d'Huile de Pétrole de *Bothwell*, *C. O.*, (responsabilité limitée)," présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant un Acte d'Incorporation a été reçue et lue.

*Ordonné*, Que les différentes Pétitions au sujet de l'amalgamation proposée de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, avec la Compagnie du Chemin de Fer Grand-Tronc du *Canada*, soient renvoyées au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

M. *Street*, du Comité des Subsidés, a fait Rapport d'une Résolution, laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille neuf cent soixante-et-seize dollars soient accordés à Sa Majesté pour payer les dépenses du Bureau du Secrétaire du Gouverneur-Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

Sur motion de l'Honorable M. *Galt*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*.

*Résolu*, Que Mardi prochain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération les Subsidés à accorder à Sa Majesté.

L'Ordre du Jour étant lu pour que la Chambre se forme en Comité des Subsidés,

L'Honorable M. *Galt* a proposé, secondé par l'Honorable M. *McDougall*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

L'Honorable M. *Holton* a proposé pour amendement, secondé par M. *Scatcherd*, Que tous les mots après " Que " jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le renouvellement du Traité de Réciprocité avec les " Etats-Unis est envisagé par le Peuple de cette Province comme un objet de la plus grande

“ importance, et qu’afin d’atteindre ce but et en même temps d’accroître le commerce et la prospérité générale du pays, il est expédient que l’élargissement du Canal Welland et des Canaux du *St. Laurent* ne soit pas ajourné, mais qu’il soit poursuivi sous le plus court délai possible, de préférence à tous autres travaux nécessitant des dépenses considérables.”

Et des Débats s’étant élevés,

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu’après minuit,

Vendredi, 25 Août 1865.

Et l’amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s’est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                                 |                              |                              |                              |
|---------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                  | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Huntington,</i>           | <i>Macdonald (Tor’o O.),</i> |
| <i>Bourassa,</i>                | <i>Fortier,</i>              | <i>Joly,</i>                 | <i>Pâquet,</i>               |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i>    | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Lajoie,</i>               | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Dorion (Drum &amp; Art),</i> | <i>Holton,</i>               | <i>Macdonald (Cornwall)</i>  | <i>Scatcherd, et</i>         |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>      | <i>Houde,</i>                | <i>Macdonald (Gleng’ry),</i> | <i>Thibaudeau.—20.</i>       |

CONTRE :

Messieurs

|                            |                              |                              |                               |
|----------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Alleyn.</i>             | <i>DeBoucherville,</i>       | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Robitaille,</i>            |
| <i>Archambeault,</i>       | <i>Denis,</i>                | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Ross (Champlain),</i>      |
| <i>Ault,</i>               | <i>DeNiverville,</i>         | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Ross (Dundas),</i>         |
| <i>Beaubien,</i>           | <i>Dickson,</i>              | <i>Mackenzie (Lamilton),</i> | <i>Ross (Prince Ed.),</i>     |
| <i>Bell,</i>               | <i>Duckett,</i>              | <i>Mackenzie (Oxford N.)</i> | <i>Scobie,</i>                |
| <i>Bellerose,</i>          | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Magill,</i>               | <i>Shanly,</i>                |
| <i>Bowman,</i>             | <i>Dunsford,</i>             | <i>McConkey,</i>             | <i>Somerville,</i>            |
| <i>Bown,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Brousseau,</i>          | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McGee,</i>                | <i>Street,</i>                |
| <i>Brown,</i>              | <i>Galt,</i>                 | <i>McKellar,</i>             | <i>Sylvain,</i>               |
| <i>Burwell,</i>            | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morris,</i>               | <i>Thompson,</i>              |
| <i>Carling,</i>            | <i>Gaudet,</i>               | <i>Parker,</i>               | <i>Tremblay,</i>              |
| <i>Cartier, Atty. Gen.</i> | <i>Gibbs,</i>                | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Wallbridge (Hast. N.),</i> |
| <i>Cartwright,</i>         | <i>Harwood,</i>              | <i>Pope,</i>                 | <i>Walsh,</i>                 |
| <i>Cauchon,</i>            | <i>Haultain,</i>             | <i>Foulin,</i>               | <i>Wells,</i>                 |
| <i>Chapais,</i>            | <i>Higginson,</i>            | <i>Poupore,</i>              | <i>White,</i>                 |
| <i>Cockburn,</i>           | <i>Huot,</i>                 | <i>Powell,</i>               | <i>Willson,</i>               |
| <i>Corneillier,</i>        | <i>Jackson,</i>              | <i>Raymond,</i>              | <i>Wood, et</i>               |
| <i>Coupaï,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Rémillard,</i>            | <i>Wright (York E.)—78.</i>   |
| <i>Cowan,</i>              | <i>Langevin,</i>             |                              |                               |

Ainsi la question a été résolue négativement.

Alors, la question principale, telle qu’amendée, ayant été mise aux voix,

Ordonné, Que M. l’Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Street* a fait rapport, que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, Que demain cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

Alors, sur motion de l’Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l’Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s’est ajournée.

## Vendredi, 25 Août 1865.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre le Rapport de la Société de *St. Ignace de Montréal*, jusqu'au mois d'Août 1865. (*Documents de la Session, No. 20.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Blanchet*,—La Pétition de *Daniel McCallum*, Avocat, de la Cité de *Québec*, et de Dame *A. H. W. Brown*, son épouse.

Par M. *McKellar*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Tilbury Est*.

Par M. *Cameron* (*Ontario Nord*),—La Pétition de *T. Mills* et autres, du Township d'*Albion* ; et la Pétition de la Municipalité du Township de *Brook*.

Par M. *Webb*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Richmond*.

Par l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*),—La Pétition de M. *Prud'homme* et autres.

Par M. *Bourassa*,—La Pétition de *P. Gagnon* et autres, de la Paroisse de *Ste. Valentine*.

Par M. *Irvine*,—La Pétition de la Municipalité de la Paroisse de *Québec*.

Par l'Honorable M. *Rose*,—Deux Pétitions de l'Association de la Bourse des Céréales de la Cité de *Montréal* ; et deux Pétitions du Bureau de Commerce de *Montréal*.

Par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),—La Pétition de la Compagnie Minière de la *Baie de Gaspé*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langwin*,—La Pétition de la Municipalité de la Paroisse de *St. Théodore d'Acton* ; et la Pétition de la Municipalité de la Paroisse *St. André d'Acton*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,—La Pétition de l'Honorable *J. A. Macdonald* et autres.

Ordonné, Que la Pétition de M. *Prud'homme* et autres, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue ;

Et la dite Pétition, demandant certains amendements à l'Acte 13 *Vic.*, chap. 143, pour pourvoir à l'administration et à l'amélioration du Havre de *Montréal* et au creusement du Chenal entre le dit Havre et le Port de *Québec*, et pour abroger l'Acte maintenant en force pour les dites fins, quant à ce qui regarde les péages prélevées sur les produits Agricoles, et pour d'autres fins, a été recue et lue,

Ordonné, Que la dite Pétition soit renvoyée au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour amender de nouveau l'Acte pour expliquer certaines dispositions des Actes d'incorporation de la Cité de *Montréal*, et pour d'autres fins.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

D'*E. Lespérance* et *J. Hurteau* ; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "La Compagnie de Navigation de *Longueil*."

De *Christian Wurtele* et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant un Acte d'incorporation qui leur permette de continuer en la dite Cité l'École du Dimanche établie par feu *Jeffery Hale*, Ecuier, cette Corporation devant être nommée "École du Dimanche de *Jeffery Hale*."

De *Christian Wurtele* et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant un Acte d'incorporation qui leur permette d'établir, dans ou près de la dite Cité, un Hôpital Protestant, sous le nom de "l'Hôpital *Jeffery Hale*."

De *R. T. Walkem*, de la Cité de *Kingston* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser les Cours de Loi et d'Équité dans le *Haut-Canada*, à l'admettre à pratiquer comme Avocat et Solliciteur dans ces cours.

De la Banque du *Haut-Canada* ; demandant des amendements à leur acte d'incorporation.

De *J. B. Breckenridge* et autres, du Township de *Marmora*, Comté d'*Hastings* ; demandant la passation d'un Acte pour incorporer une Compagnie du Chemin de Fer pour la construction d'un Chemin de Fer depuis la Ville de *Belleville* jusqu'à un point dans la partie nord du Comté de *Hastings*, et aussi un octroi des terres publiques pour aider à la construction de ce chemin.

Du Conseil Municipal du Comté de *Compton* ; demandant la passation d'un Acte pour abroger le chapitre 18 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, quant aux terres

possédée en franc et commun soccage dans le *Bas-Canada* ; et aussi, pour décréter que toutes les Corporations qui ont été érigées en vertu du dit Acte dans les Townships de l'Est, seront de suite abolies.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Essex* ; demandant que le Bill ayant rapport aux Pêcheries et à la Pêche dans le *Haut-Canada*, ne devienne pas loi sous sa forme actuelle.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Essex* ; demandant des amendements à la loi qui règle la manière d'examiner les comptes.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Essex* ; demandant le pouvoir de régler les Pêcheries et la Pêche dans la Rivière *Détroit*.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Essex* ; demandant des amendements à l'Acte ayant rapport à la perception des taxes sur les terres vagues dans le *Haut-Canada*.

De *L. H. Ferland*, M. D., et autres, du Village de *Berthier* ; demandant que le dit Village soit incorporé comme Ville, sous le nom de la " Ville de *Berthier*."

*M. Bellerose*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte relatif aux abus préjudiciables à l'Agriculture, chapitre 26 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait des amendements.

*M. Archambault*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender la Loi concernant le Notariat, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*M. Mackenzie (Lambton)*, du Comité Collectif des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité a examiné les Documents mentionnés dans les motions suivantes pour en demander l'Impression, savoir :—

De *M. Mackenzie (Lambton)*—Rapport du Surintendant de l'Education, *Canada-Ouest*. Rapport du Bureau des Inspecteurs des Asiles, Prisons, etc., pour l'année 1864.

Le Comité recommande l'impression des documents ci-dessus dans la forme et en nombre ordinaires.

Rapport des Commissaires chargés d'examiner le Subside Postal à accorder aux Compagnies de Chemin de Fer.

Rapport sur l'Exploration de la Ligne du Chemin de Fer Intercolonial.

Le Comité recommande que ces documents soient imprimés comme Documents de la Session.

De *M. Mackenzie (Lambton)*,—Etat indiquant en détail tous les paiements faits au Receveur-Général par la Banque du *Haut-Canada*.

Correspondance depuis la dernière Session entre le Gouvernement du *Canada* et ceux de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, au sujet de la Confédération des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord.

De l'Honorable *M. Brown*,—Second Rapport du Comité des Comptes Publics.

Le Comité recommande que les trois documents ci-dessus soient imprimés.

L'Honorable *M. Abbott*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte de la Faillite de 1864, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit imprimé de nouveau pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*M. Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—De la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de *Tadoussac*,—d'*E. Lespérance* et autres, demandant l'incorporation de " la Compagnie de Navigation de *Longueuil*,"—de *Henry H. Coyne*,—de *J. G. Robertson* et autres, demandant un Acte pour légaliser l'arpentage fait par *M. Wells* de partie du Township d'*Ely*,—de Messieurs *Charles E. Levey* et autres, demandant l'incorporation de la Banque d'Union du *Bas-Canada*,—du Maire, des Conseillers et Citoyens de *Montréal* ; demandant que certaines dispositions soient insérées dans le Bill maintenant devant la Chambre, relatif à leur Acte d'incorporation,—de *G. E. Jones* et autres, demandant l'incorporation de la Banque de *Northumberland*,—du Titu-

laire et des Syndics de l'Eglise du Christ, *Ottawa*,—du Tutulaire et des Syndics de l'Eglise de la Trinité, *Simcoe*,—de *J. B. Emond* et autres, demandant l'incorporation de la Société de Protection des Aubergistes de *Montréal*,—de la Compagnie des Terres et d'Huile de Pétrole de *Bothwell*, (*C. W.*) (Responsabilité limitée).

Quant à la Pétition de *George Macbeth*, du Township de *Dunwich*; demandant une nouvelle charte pour une ligue de Chemin de Fer conduisant de la Rivière *Niagara* à la Rivière *Détroit*, votre Comité trouve qu'il n'en a pas été donné avis pour cette Session, mais seulement pour la Session précédente, et que comme la Chambre a législaté sur les mesures privées de la dernière Session, il recommande que l'avis soit considéré suffisant.

Quant à la Pétition de la Compagnie des Mines d'Or de *Léry*, l'avis est insuffisant quant à cette partie de la Pétition qui se rapporte à la construction d'une Ligne de Télégraphe de *Québec* à la Ligne Provinciale, bien qu'il soit suffisant pour des amendements ordinaires.

Quant aux Pétitions de *J. Melançon* et autres, demandant l'annexion de la paroisse de *St. Flore* au comté de *St. Maurice*,—et de *L. H. Hillman* et autres, demandant la Division du Comté d'*Ottawa* pour les fins Municipales et d'Enregistrement,—Votre Comité trouve qu'il n'en a pas été donné d'avis.

La Pétition de la Caisse d'Épargne de *St. Roch de Montréal* n'est pas de nature à exiger d'avis.

*M. Cowan*, du Comité Spécial auquel ont été renvoyés le Bill pour abroger le chapitre trente-deux des Statuts Refondus du *Canada*, et pourvoir à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures, et d'autres ordres de renvoi, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité auquel ont été renvoyés le Bill pour abroger le chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, et pourvoir à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures; le Bill pour amender l'Acte relatif au Bureau d'Agriculture et aux Sociétés d'Agriculture; le Bill pour amender les dispositions de la Loi pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures, dans le *Bas-Canada*; et le Bill pour amender le chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, quant aux Sociétés d'Agriculture, à la Chambre d'Agriculture et aux Associations d'Agriculture du *Bas-Canada*, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Votre Comité a examiné les divers Bills qui lui ont été renvoyés, et il les a refondus en un seul Bill qu'il a l'honneur de rapporter avec divers amendements.

Ordonné, Que le Bill pour abroger le chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, et pourvoir à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures, tel qu'amendé, soit imprimé de nouveau pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*M. Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte en faveur des Représentants de feu *Boyd Sylvester*," et il est convenu de le rapporter sans amendements.

Il a aussi examiné les Bills suivants et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill pour expliquer certaines dispositions des Actes d'Incorporation de la Cité de *Montréal* et pour d'autres fins.

Bill pour constituer une seconde Division d'Enregistrement dans le Comté de *Lotbinière*.

Bill pour incorporer les Dames Religieuses de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge *Marie*.

Bill pour incorporer la Société appelée la Caisse de Bienfaisance de Tempérance, section *St. Jacques*.

Bill pour incorporer l'Union *St. Henri* des Tanneries des *Rollands*.

Bill pour incorporer le Collège de *London*.

*Ordonné*, Que *M. Scatcherd* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser l'admission de *Henry Hart Coyne* à pratiquer comme Procureur et Solliciteur dans les Cours de Loi et d'équité dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Irvine* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Banque d'Union du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. McKellar* ait la permission d'introduire un Bill pour confirmer certains chemins latéraux dans le Township de *Tilbury Est*, et pour définir d'autres réserves et lignes de chemins dans le dit Township.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Walsh* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser le Titulaire de l'Eglise de la Trinité, dans la Ville de *Simcoe*, à vendre un certain lot de terre y mentionné.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Cuambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Powell* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre d'hypothéquer certaines propriétés appartenant à l'Eglise du Christ, dans la Cité d'*Ottawa*, acquies pour y ériger un Presbytère.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Cauchon* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Charte de la Compagnie des Mines d'Or de *DeLéry*, incorporée en vertu de l'Acte 27 et 28 *Victoria*, chapitre 23.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que la 53e Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour construire un Chemin de Fer depuis *Fort Erié* jusqu'à *Windsor*.

*Ordonné*, Que *M. Walsh* ait la permission d'introduire un Bill pour construire un Chemin de Fer depuis *Fort Erié* jusqu'à *Windsor*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. le Procureur-Général Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser les Aubains à transmettre et acquérir des Immeubles en cette Province par héritage.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Carling* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie des Terres et d'Huile de Pétrole de *Bothwell*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonné pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. le Procureur-Général Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre et amender les Actes relatifs aux Travaux Publics, quant à ce qui concerne la défense du Pays.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Irvine* ait la permission d'introduire un Bill pour accorder à *W. D. B. Jones* certains privilèges relativement à l'invention connu sous le nom de "Roue à Aubes de *Manly*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Caisse d'Épargne de *St. Roch de Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Société de Protection des Aubergistes de *Montréal* ayant Licence.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable de soixante piastres payé sur le Bill (Sess. 1863) pour amender l'acte à l'effet d'incorporer la Banque du *Canada*, soit remboursé.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour l'érection de la Municipalité des *Chutes de Kingsey*, étant lu ;

Le bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour faciliter le Règlement des affaires de la succession de feu *Grace Russel*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Le Bill pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement du Chemin de Fer de *Brockville* et *Ottawa*, et pour d'autres fins, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour accorder certains pouvoirs à l'Association d'Assurance Mutuelle contre le Feu de *Waterloo*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Banque de *Northumberland*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonné pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que la Pétition de l'Honorable *J. A. Macdonald* et autres, présentée aujourd'hui, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "Le Club *Rideau*," a été reçue et lue.

*Ordonné*, Que les 53<sup>e</sup>, 57<sup>e</sup> et 58 Règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport au Bill pour incorporer "Le Club *Rideau*."

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer "Le Club *Rideau*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément aux Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une

Adresse de l'Assemblée Législative, datée 16 Août 1865 ; pour Copie de toute la Correspondance se rattachant à la nomination et au Salaire du Député de l'Officier proposé à l'engagement des Matelots pour le Port de Québec. (*Documents de la Session, No. 2.*)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 16 Août 1865 ; pour Copies des papiers relatifs au Discours prononcé à *Détroit* par M. *Potter*, Consul-Général, et de la lettre de M. *Wood* à M. *Potter*. (*Documents de la Session, No. 23.*)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 14 Août 1865 ; pour Copies de toutes Correspondances entre le Gouvernement et toutes autres parties relativement au changement de nom d'un Bureau de Poste dans la Division Nord de *Leeds* et *Grenville*, de *Irish Creek* en celui de *Jasper* ; aussi, Copies de toutes Correspondances entre le Gouvernement et toutes autres parties concernant l'annonce de lettres non-réclamées dans la Division Nord de *Leeds* et *Grenville*. (*Documents de la Session, No. 24.*)

M. *Taschereau* a rapporté le Bill concernant le Code Civil du *Bas-Canada*, et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, Jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Lungevin*,  
La Chambre s'est ajournée jusqu'à Lundi prochain.

### Lundi, 28 Août 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la table :—

Par M. *Dickson*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Wawanosh* Comté de *Huron*.

Par l'Honorable M. *Cameron* (*Peel*),—Deux Pétitions du Conseil Provisoire du Comté de *Peel* ; la Pétition de la Municipalité de *Chinguacousy*, Comté de *Peel* ; et la Pétition du Conseil Municipal des Comtés Unis de *York* et *Peel*.

Par l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*),—La Pétition des Sœurs de la Providence, Directrices de l'Institution des Sourdes et Muettes de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Bourassa*,—La Pétition de *L. Godin* et autres, de la Paroisse de *Ste Marguerite de Blairfinnie*.

Par M. *Smith* (*Toronto Est*),—La Pétition du Maire, Conseillers et Citoyens de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Cameron* (*Ontario Nord*),—La Pétition de la Compagnie Minière du *Haut-Canada*.

Par M. *Brousseau*,—La Pétition de *A. Michel*, de la Cité de *Québec*, et la Pétition du Révérend *P. G. Clarke* et autres, de *St Bazile*, Comté de *Portneuf*.

Par M. *Morris*,—Deux Pétitions de la Municipalité du Township de *Bathurst*.

Par l'Honorable M. *Rose*,—Deux Pétitions du Bureau de Commerce de *Montréal*.

Par M. *Bellrose*,—La Pétition du Révérend *J. Brissette* et autres, de *Ste. Scholastique*, et autres Paroisses.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,—La Pétition du Synode du Diocèse d'*Ontario*.

Ordonné, Que la Pétition de la Municipalité du Township de *Wawanosh*, Comté de *Huron*, présentée aujourd'hui, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant que le dit Township soit divisé en deux Municipalités, a été reçue et lue.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *J. W. Downs* et autres, de la Ville de *Brantford* ; alléguant que le système d'après lequel ils sont maintenant représentés dans le Conseil de Ville de la dite Ville leur est très-défavorable, par suite du nombre de Conseillers maintenant élus, et demandant des amendements à la loi y relative.



D'A. *Prévost* et autres, Marchands et autres, de la Cité de *Montréal*; demandant que toute mesure ayant pour objet la fusion de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron* avec la Compagnie du Chemin de Fer Grand Tronc, ne devienne pas loi.

Du Conseil Municipal du Comté de *Perth*; demandant que toute mesure ayant pour objet l'octroi d'une forte somme d'argent pour l'érection de fortifications le long de la frontière pour la défense Nationale, ne devienne pas loi.

De Dame *Maria Murney*, Veuve et Exécutrice du Testament de Feu l'Honorable *Edmund Murney*; demandant compensation pour du déficit dans un terrain occasionné par des arpentages erronés, faits par Ordre du Gouvernement.

De la Compagnie du Pont Intercolonial; demandant des amendement aux Actes relatifs à la dite Compagnie.

De *Daniel McCallum*, de la Cité de *Québec*, Avocat, et de Mmc. *A. H. W. Brown*, sa Femme; demandant à être déchargés de toutes responsabilité relativement à une certaine hypothèque.

De la Municipalité du Township de *Tilbury Est*; demandant la passation d'un Acte pour confirmer et établir certains Chemins Latéraux dans le dit Township.

De *T. Mills* et autres, du Township d'*Albion*; demandant que le dit Township soit séparé du Comté de *Peel*, et annexé au Comté d'*York*.

De la Municipalité du Township de *Brock*; demandant la passation d'un Acte pour confirmer et établir certains Chemins dans le dit Township.

Du Conseil Municipal du Comté de *Richmond*; demandant qu'il ne soit conféré d'autres pouvoirs à la Compagnie des Terres Anglo-Américaine,

De *P. Gagnon* et autres, de la Paroisse de *St. Valentin*; demandant la passation d'un Acte pour déclarer que les Poids d'Etalon, fixés par le Chapitre 53 des Statuts Refondus du *Canada*, seront les seuls Poids légaux.

De la Municipalité Locale de la Paroisse de *Québec*; demandant que la dite Municipalité soit érigée en une Municipalité de Comté.

De l'Association de la Bourse des Céréales de la Cité de *Montréal*,—de la Chambre de Commerce de *Montréal*; demandant des amendements à l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 52, ayant rapport à la place de Gardien du Port à *Montréal*.

De la Chambre de Commerce de *Montréal*, et de l'Association de la Bourse des Céréales de la Cité de *Montréal*; demandant que le Bill pour amender l'Acte pour l'inspection de la Fleur et de la Farine, devienne loi.

De la Compagnie des Mines de la Baie de *Gaspé*; demandant la passation d'un Acte pour ré-organiser la dite Compagnie, pour augmenter son Capital, et pour d'autres fins.

De la Municipalité de la Paroisse de *St. Théodore d'Acton*; demandant que Messieurs *A. Bernier*, *P. Levitre* et *F. Saulniers*, soient nommés Evalueurs pour la dite Municipalité, avec pouvoir de faire un nouveau Rôle d'Evaluation.

De la Municipalité de la Paroisse de *St. André d'Acton*; demandant que Messieurs *D. Donaven*, *E. Benoit*, et *C. Ledoux*, soient nommés Evalueurs pour la dite Municipalité, avec pouvoir de faire un nouveau Rôle d'Evaluation.

*M. Bourassa* du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte relatif à l'Intérêt, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Bill, tel qu'amendé, soit imprimé de nouveau pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*M. Dufresne (Montcalm)*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender les Acte concernant la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Bill, tel qu'amendé, soit imprimé de nouveau pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*M. Morris*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Electon pour la Division Nord du Comté de *Waterloo*, a informé la Chambre que *John Young Bown*, Ecuier, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, aujourd'hui.

L'Honorable M. *McDougal*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément aux Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 27 Février 1865 ; pour Copie du Rapport de *P. Fortin*, Ecuier, pour 1864, relatif au Service pour la Protection des Pêcheries. (*Documents de la Session, No. 25.*)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 16 Août 1865 ; pour Copie des Documents relatifs à la nomination de *R. Pope*, Ecuier, comme Agent des Mines à *St. François de la Beauce*. (*Documents de la Session, No. 26.*)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 16 Août 1865 ; pour Copie des Documents relatifs au système maintenant suivi, ou à l'être par la suite dans le Bureau du Surintendant des Mesureurs de Bois. (*Documents de la Session, No. 27.*)

L'Honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Compagnie Minière Anglo-américaine (Responsabilité limitée), et y a fait des amendements qu'il soumet à Votre Honorable Chambre. Il a aussi examiné le Bill pour amender le chapitre cinquante-trois des Statuts Refondus du *Canada*, relatif aux Poids et Mesures, et il est convenu de le rapporter sans amendements.

Ordonné, Que M. *DeBoucherville* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie de Navigation de *Longueuil*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Pope* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Section trente-neuf du Chapitre trente-sept des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à l'authentification des certificats d'acquiescement d'hypothèque attestés devant témoins

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rose* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour pourvoir à la nomination d'un Gardien du Port, pour le Port de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Pope* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre dix-huit des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, intitulé : " Acte concernant l'érection et la division des Paroisses, la construction et réparation des Eglises Presbytères et Cimetières et les assemblées de Fabrique.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour venir en aide aux Représentants de feu *Boyd Sylvester* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Macdonald* (*Toronto Ouest*) a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès et lui avait enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau, Mercredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer les Dames Religieuses de l'Assomption de la Bienheureuse *Vierge Marie* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Denis* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour

incorporer la Caisse de Bienfaisance de Tempérance, section *St. Jacques* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil, et M. *Dufresne (Iberville)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer l'Union *St. Henri* des Tonneries des *Rollands* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil ; et M. *Bourassa* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer le Collège de *London* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Morris* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour changer le nom de la "Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Bytown*" en celui de la "Compagnie du Gaz d'*Ottawa*," et pour confirmer, modifier et étendre ses pouvoirs, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour légaliser certains Règlements et Débentures dans le Comté de *Victoria*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour confirmer l'arpentage actuel du Township de *Bulstrode*, Comté d'*Arthabaska*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender "l'Acte pour incorporer le Village de *Mitchell*, dans le Comté de *Perth*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser *William John Bickell* à construire un Pont sur la Rivière *St. Charles*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser *Joseph Anctil*, de *Ste Anne de la Pocatière*, et *Auguste Fournier*, de *St. Jean Port Joli*, à être admis à pratiquer comme Notaires dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Charte de la Compagnie des Mines d'Or de *DeLéry*, incorporée en vertu de l'Acte 27 et 28 *Vic.*, chap. 23, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. *Ferrault*, secondé par M. *Huot*,

*Ordonné*, Que les entrées dans les Journaux de cette Chambre, en date du 14 Mars 1865, relatives au Rapport du Comité Spécial nommé pour s'enquérir des moyens à prendre pour promouvoir l'Instruction Agricole, Commerciale, Navale et Militaire dans le *Bas-Canada*, soient maintenant lues,

Et les dites entrées ayant été lues.

*Résolu*, Que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération le dit Rapport.

Sur motion de M. *Magill*, secondé par M. *Wood*,

*Résolu*. Qu'il soit présentée une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre Copies de toutes Correspondances, Ordres en Conseil et Règlements en Général, relatifs au prélèvement et à la perception de péages sur le Canal de la Baie de *Burlington*, et un état de la totalité des recettes et dépenses sur le dit Canal pendant les cinq dernières années.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Huot*, secondé par M. *Perrault*,

*Résolu*, Que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération certains taux de péage à être prélevés sur un Pont qui devra être construit sur la Rivière *St. Charles* par *William John Bickell*.

Sur motion de M. *Cowan*, secondé par M. *Perrault*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, des Eux des Votes enregistrés pour les Membres de la Chambre d'Agriculture en l'année 1865, indiquant le nom de chacune des Sociétés d'Agriculture, et les noms des personnes pour lesquelles elles ont voté, et la date à laquelle ces Etats ont été transmis au Bureau d'Agriculture.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Morris*, secondé par M. *Dunkin*,

*Résolu*, Que pour le reste de la présente Session la 62e Règle de cette Chambre soit suspendue, et que le Comité auquel aura été renvoyé un Bill Privé, dont il devra être donné avis, procède à l'examen du dit Bill après trois jours d'avis donné en la manière ordinaire.

Sur motion de M. *Stirton*, secondé par M. *Bowman*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant Chambre, Copies de la Pétition de la Ville de *Brantford*, et de toutes lettres adressées par *E. B. Wood*, Ecuyer, au Secrétaire Provincial et au Ministre des Finances, au sujet de la proposition d'accepter certains Bons, que possède la Ville de *Brantford*, de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, ou de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo*, *Brantford* et *Goderich*, en paiement de la dette due par la Ville de *Brantford* au fonds d'emprunt Municipale Consolidé.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Mackenzie (Lambton)*, secondé par M. *Scatcherd*,

*Résolu*, Que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées relatives à la vente et à la fabrication de Liqueurs Spiritueuse sur les Iles *Manitoulines* et *St. Joseph*, sur le Lac *Huron*.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer une Banque sous les nom et raison de la Banque du Comté de *Simcoe*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour assurer aux Femmes Mariées le bénéfice des Assurances sur la Vie de leurs Maris, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé à un Comité Général pour Mercredi prochain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte pour mieux assigner le Douaire dans le *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau la Loi relative aux Compagnies d'Assurances Mutuelles en *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Maison de Refuge de *Ste. Brigitte de Montréal*."

Bill intitulé : " Acte pour renouveler et amender l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Marmora et Belleville*."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de M. *Street*, secondé par M. *Macdonald* (*Toronto Ouest*),

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte pour mieux assigner le Douaire dans le *Haut-Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour modifier la Loi du Douaire et pour régler les procédures dans les actions pour recouvrement de Douaire.

Sur motion de M. *Stirton*, secondé par M. *Bowman*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender de nouveau la Loi relative aux Compagnies d'Assurances Mutuelles en *Haut-Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. *McGee*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer la Maison de Refuge de *Sainte-Brigite de Montréal*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*), secondé par M. *Parker*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour renouveler et amender l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Marmora et Belleville*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

M. *Magill*, du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération une certaine Résolution proposée relative à l'Inspection des Cuirs et Peaux Crues, a fait rapport d'une Résolution, laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'il est nécessaire d'amender l'Acte passé dans les vingt-septième et vingt-huitième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour régler l'Inspection des Cuirs et Peaux Crues," chapitre vingt-et-un, comme suit :—

1. Aucune peau crue en vente pesant plus de vingt livres, avoir-du-poids, dans les limites des Inspecteurs de Cuirs et Peaux Crues des Cités de *Québec, Montréal, Toronto, Hamilton, Kingston* et *London*, ne sera offerte en vente ou vendue dans les dites Cités à moins d'avoir été préalablement inspectée conformément à la loi ; mais cette disposition ne s'appliquera pas aux peaux crues en dehors des limites d'inspection des dits Inspecteurs ; mais tout acquéreur des dites peaux les fera inspecter après son achat ou acquisition, avant de les pouvoir vendre ou en disposer de toute autre manière.

2. Tout tel Inspecteur marquera ou étamera sur chaque moitié de peau le poids net de telle moitié ; et les dites peaux ou moitiés de peaux seront inspectées sans les cornes, mufles, babines, ni les sabots, et l'Inspecteur donnera un certificat du poids net de telles peaux, s'il en est requis.

3. Tout Inspecteur diminuera sur le poids de chaque peau toutes les saletés, coups de couteau dommageables ou autre chose ne devant pas être comptée dans le poids des peaux ; il pourra aussi ajouter au dit poids tout ce que les dites peaux pourront avoir perdu par le dessèchement, le tout à sa discrétion.

4. Tout Inspecteur comme susdit aura droit pour l'inspection des dites peaux, à une somme de cinq centins pour chaque peau.

5. Le paragraphe suivant est ajouté à la section dix-sept du dit Acte :—

“ Mais l'Inspecteur ne sera responsable d'aucun dommage par suite d'un déficit n'exécédant pas cinq pour cent sur tout le poids du dit cuir par lui inspecté.”

6. Le mot “ *skin* ” dans la dix-neuvième section de la version Anglaise du dit Acte, sera remplacé par le mot “ *leather*,” et la dite version de la dite section sera lue et appliquée comme contenant le mot “ *leather*.”

7. La section trente cinquième du dit Acte est abrogée en autant qu'elle concerne les Cités de *Québec* et de *Montréal*.

8. Toute offense commise contre les dispositions du présent Acte sera punie par une amende n'exécédant pas quatre-vingt piastres, laquelle sera poursuivie, entendue et décidée en la manière et forme prescrites par le dit Acte, et il en sera disposé tel que décrété par le dit Acte.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

M. *Schatcherd*, du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération une certaine Résolution proposée à l'effet d'imposer une taxe d'une piastre sur chaque chien, dans le *Haut-Canada*, a fait rapport d'une Résolution, laquelle a été lue comme suit :—

Résolu, Qu'il est expédient que dans tout Township, Village incorporé, Ville et Cité du *Haut-Canada*, tout propriétaire de chien soit taxé annuellement d'une piastre pour chaque chien.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender le chapitre 75 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : “ Acte concernant les Maitres et Serviteurs.”

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures P.M., M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et, conformément à la Règle de la Chambre, l'a laissé pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept Heures et demie, P.M.

L'attention de M. l'Orateur étant attirée sur le fait qu'il n'y avait point Quorum, les noms des Membres présents ont été pris comme suit :

M. l'Orateur, M. *Bourassa*, l'Honorable M. *Brown*, M. *Dunsford*, M. *Haultain*, l'Honorable M. *Laframboise*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, M. *Magill*, M. *McConkey*, M. *Morrison*, M. *Pâquet*, M. *Povlin*, M. *Scatcherd*, M. *Stirton*, M. *Wallbridge* (*Hastings* Nord) et M. *Wright* (*York* Est).

Et à sept Heures et trente-cinq minutes, P.M., M. l'Orateur a ajourné la Chambre sans que la question ait été mise aux voix.

## Mardi, 29 Août 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Burwell*,—La Pétition *R. J. McNaughton* et autres, du Township de *Bayham* ; et la Pétition de la Municipalité du Township de *Bayham*.

Par M. *Macdonald* (*Toronto Ouest*),—La Pétition de Messieurs *Brown* et *Childs* et autres de la Cité de *Toronto*.

Par l'Honorable M. *Rose*,—La Pétition de *F. B. McNamee* et autres ; la Pétition de *J. L. Matheuson* et autres ; et la Pétition de *J. L. Beaudry*, Maire et autres, tous de la Cité de *Montréal*.

Par l'Honorable M. *Allcyn*,—La Pétition de la Chambre de Commerce de *Québec*.

Par l'Honorable M. *McDougall*,—La Pétition des Syndics de la Congrégation de l'Eglise *St. André*, du Township de *Ramsay*.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le 4<sup>e</sup> Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les Avis quant aux Pétitions suivantes, savoir :—De *R. T. Walkem*, de la Cité de *Kingston*,—de la Banque du *Haut-Canada*,—de *L. H. Ferland* et autres, demandant l'incorporation de *Berthier* comme Ville,—de la Municipalité du Township de *Brock*, demandant un Acte pour confirmer et établir certains chemins dans ce Township,—de la Compagnie des mines de la *Baie de Gaspé*,—de la Municipalité Locale de la Paroisse de *Québec*, demandant qu'elle soit érigée en Municipalité de Comté,—du Curé et des Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse *Notre-Dame de Québec*, demandant le pouvoir de consolider la dette de la Fabrique de cette Paroisse,—de la Municipalité du Township de *Wawanosh*, demandant la division de ce Township en deux Municipalités.

Quant à la Pétition de la Municipalité du Township de *Tilbury Est*, demandant un Acte pour confirmer et établir certains chemins latéraux dans ce Township, Votre Comité trouve qu'il n'en a pas été donné avis.

Les Pétitions de *Christian Wurtele* et autres, demandant l'incorporation de "l'Ecole du Dimanche de *Jeffery Hale*,"—et de *Christian Wurtele* et autres, demandant l'incorporation de l'Hôpital de *Jeffery Hale*, ne sont pas de nature à exiger la publication d'aucun avis.

L'Honorable M. *Laframboise*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte 27 *Victoria*, chapitre 11, relatif à la perception des Contributions Scolaires, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour légaliser et confirmer un arrangement conclu entre la Compagnie du Grand-Tronc de Chemin de Fer du *Canada* et la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, et y a fait des amendements. Il a aussi examiné le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la dite Cité d'*Ottawa*, et y a fait un amendement.

Ordonné, Que M. *Dickson* ait la permission d'introduire un Bill pour diviser le Township de *Wawanosh* en deux Municipalités.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

M. *Mackenzie* (*Lambton*), du Comité Conjoint des deux Chambres, au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité Conjoint des Impressions prend la liberté de présenter comme étant son Troisième Rapport :

Le Rapport du Sous-Comité sur les Comptes pour Impressions, et le Rapport du

Greffier du dit Comité relatif au Service des Impressions de la dernière Session, lesquels rapports il recommande à la considération des deux Chambres. (*Appendice, No. 2.*)

*Ordonné*, Que M. *Cartwright* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre à *Richard Walkem* à être examiné par la Société en Loi du *Haut-Canada*, à l'effet de s'y faire admettre

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Pâquet* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer le Village de *Berthier* comme Ville.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour expliquer certaines dispositions des Actes d'incorporation de la Cité de *Montréal*, et pour d'autres fins; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill soit imprimé de nouveau pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour assurer les Titres aux Immeubles dans le *Haut-Canada*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Jeudi prochain.

M. *Morris*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Élection pour la Division Nord du Comté de *Waterloo*, a informé la Chambre que *Thomas Higginson*, Ecuier, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, aujourd'hui.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour abolir la Peine de Mort en certains cas; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu, Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi de la Propriété et des Fidécimmis dans le *Haut-Canada*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé des Honorables MM. le Procureur-Général *Macdonald*, *Macdonald (Cornwall)*, *Cameron (Peel)*, et MM. *Cameron (Ontario Nord)* et *Street*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les Aubains à transmettre et acquérir des Immeubles en cette Province par héritage, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et la troisième lecture en a été ordonnée pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour incorporer la Maison de Refuge de *Ste. Brigitte de Montréal*," étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

*Ordonné*, Que la Pétition des Syndics de la Congrégation de l'Église *St. André*, Township de *Ramsay*, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.



Et la dite Pétition, demandant un Acte pour les autoriser à vendre et aliéner le quart de lot Nord-Est No. 15, dans la 7e Concession du dit Township, et pour d'autres fins, a été reçue et lue.

*Ordonné*, Que la Pétition du Conseil de la Chambre de Commerce de Québec, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant des amendements aux Actes incorporant la Cité de Québec, a été reçue et lue.

Un Bill pour incorporer "Les Dames Religieuses de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour incorporer Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, de la Paroisse de *St. Grégoire*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour incorporer La Caisse de Bienfaisance de Tempérance, section *St. Jacques*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour incorporer la Société appelée La Caisse de Bienfaisance de Tempérance, section *St. Jacques*, de la Cité de *Montréal*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour incorporer l'Union *St. Henri* des Tanneries des *Rollands*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour incorporer l'Union *St. Henri* des Tanneries des *Rollands*, de la Paroisse de *Montréal*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour incorporer le Collège de *London*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. *Carling*, secondé par l'Honorable M. *Rose*, le Bill a été amendé en retranchant les noms de "*Charles Hunt*," "*E. W. Hyman*," "*Henry C. R. Becker*," et "*George Macbeth*," dans la première clause, et en insérant les noms du "Révérend *Arthur Sweetman*," du "Révérend *Henry Halpin*," "*Adam Crooks* et *Versacoil Cronyn*."

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour établir une deuxième Division d'Enregistrement dans le Comté de *Lobnitz*, étant lu ;

M. *Joly* a proposé, secondé par M. *Rémillard*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, Que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "cette Chambre se formera en le dit Comité de ce jour en six mois."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

*Alley*,  
*Ault*,  
*Beaubien*,

*Coupal*,  
*Cowan*,  
*Currier*,

*Huot*,  
*Jones* (*Leeds Sud*),  
*Knight*,

*Poupart*,  
*Powell*,  
*Raymond*,

|                              |                              |                              |                                |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| <i>Bell,</i>                 | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Langevin,</i>             | <i>Robitaille,</i>             |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Denis,</i>                | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Rose,</i>                   |
| <i>Bowman,</i>               | <i>DeNiverville,</i>         | <i>Macdonald, Proc.-gén.</i> | <i>Ross (ChAMPLAIN),</i>       |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Duckett,</i>              | <i>Mackenzie (Lambton),</i>  | <i>Stirton,</i>                |
| <i>Brown,</i>                | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Mackenzie (Ox' d'N.),</i> | <i>Street,</i>                 |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Dunsford,</i>             | <i>Magill,</i>               | <i>Thompson,</i>               |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Tremblay,</i>               |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Evanturel,</i>            | <i>McGee,</i>                | <i>Walsh,</i>                  |
| <i>Carling,</i>              | <i>Gagnon,</i>               | <i>McKellar,</i>             | <i>Webb,</i>                   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morrison,</i>             | <i>White,</i>                  |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Gaudet,</i>               | <i>Munro,</i>                | <i>Wilson,</i>                 |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Gibbs,</i>                | <i>Parler,</i>               | <i>Wood,</i>                   |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Higginson,</i>            | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Wright (C. d' Ott'a) et</i> |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Houde,</i>                | <i>Poulin,</i>               | <i>Wright (York E.)—68.</i>    |

CONTRE :  
Messieurs

|                              |                        |                               |                                |
|------------------------------|------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| <i>Biggar,</i>               | <i>Geoffrion,</i>      | <i>Lajoie,</i>                | <i>Pouliot,</i>                |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Holton,</i>         | <i>Macdonald (Tor' to O.)</i> | <i>Rémillard,</i>              |
| <i>Caron,</i>                | <i>Huntington,</i>     | <i>McConkey,</i>              | <i>Ross (Prince-Edo'rd),</i>   |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Joly,</i>           | <i>O'Halloran,</i>            | <i>Rymal,</i>                  |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Labreche-Viger,</i> | <i>Pâquet,</i>                | <i>Scatcherd, et</i>           |
| <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Laframboise,</i>    | <i>Perrault,</i>              | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i> |
| <i>Fortier,</i>              |                        |                               | —25.                           |

Ainsi la question a été résolue Affirmativement.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise aux voix,  
*Résolu,* Que cette Chambre se formera en le dit Comité de ce jour en six mois,

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, avec plusieurs amendements à chacun, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : “ Acte pour conférer certains nouveaux pouvoirs à la Compagnie d'Assurance Mutuelle et Mobilière des Cultivateurs du *Canada Ouest*.”

Bill intitulé : “ Acte pour faciliter la séparation du Comté de *Renfrew* de celui de *Lanark*.”

Et aussi le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : “ Acte pour incorporer l'Hôpital Général et de Marine de *St. Catharine*, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour conférer certains nouveaux pouvoirs à la Compagnie d'Assurance Mutuelle et Mobilière des Cultivateurs du *Canada Ouest*, et ils ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 14.—Après “ Acte” insérez “ sans préjudice dans tous les cas des droits “ des personnes inhabiles par la loi.”

Page 1, ligne 37.—Après “ effet” ajoutez “ Pourvu que la présente section soit écrite “ dans le corps ou sur le dos de toutes les polices que la Compagnie émettra à l'avenir.”  
*Ordonné,* Que les dits amendements soient lus une seconde fois demain.

Sur motion de M. *Street*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,  
*Ordonné,* Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : Acte pour incorporer l'Hôpital-  
“ Général et de Marine de *St. Catharine*,” soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Con-

seil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour faciliter la séparation du Comté de *Renfrew* " de celui de *Lanark*," et ils ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 15.—Après "*Renfrew*," ajoutez "s'il y a lieu."

Page 1, ligne 18.—Après "dissoute," ajoutez "le et après un jour à désigner en icelle."

Page 1, ligne 21.—Après "*Canada*," ajoutez "et pourvu de plus que la dette des " dits Comtés envers le Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal, et toute convention s'y " rapportant, s'il en est fait, soient réglées par les dispositions des Statuts à cet égard."

Page 1, ligne 33.—Retranchez les mots depuis "actes," jusqu'à "aux," et insérez "amendant les Actes susdits ou ayant quelque rapport."

*Ordonné*, Que les dits amendements soient lus une seconde fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour conférer à "La Compagnie Minière Anglo-Canadienne (responsabilité limitée)" les droits de Corporation en *Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Walsh* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Walsh* a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour confirmer certains Chemins latéraux dans le Township de *Ilbury* Est, et pour définir d'autres réserves et lignes de Chemin dans le dit Township, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour construire un Chemin de Fer dequies *Fort Erié* jusqu'à *Windsor*, étant lu ;

M. *Walsh* a proposé, secondé par M. *Biggar*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Et des Débats s'étant élevés,

*Ordonné*, Que les Débats soient ajournés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité des voies et moyens.

(EN COMITE.)

Résolution proposée, Que les Droits de Timbre suivants seront prélevés en sus de ceux que la loi permet maintenant de prélever, savoir :—

Sur les Lettres de Change et Bilets pour la valeur de \$25 ou au-dessous.....1 centin.

Do do do do \$50 et de plus de \$25...2 centins.

Do do do au-dessous de \$100 et de plus de \$50...3 centins.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'après minuit,

*Mercredi*, 30 Août 1865,

Résolution adoptée—Et à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 30 Août 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *DeBoucherville*,—La Pétition de *J. L. Baudry*, Maire, et autres, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Blanchet*,—La Pétition du Révérend *J. Auclair*, Curé, de la Paroisse de *Notre-Dame* de la Cité de *Québec*.

Par M. *Down*,—La Pétition de *Hiram Capron* et autres, de la Ville de *Paris*, Comté de *Bront*.

Par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),—La Pétition des Officiers non-Commissionnés et des Hommes de la Première Compagnie des Carabiniers de la Milice Volontaire de *Belleville*.

Par M. *Macfarlane*,—La Pétition de *W. Smith* ; et la Pétition du Conseil-de-Ville de la Ville de *St. Mary's*.

Par l'Honorable M. *Abbott*,—La Pétition du Révérend *G. H. Kenny* et autres, du Comté d'*Argenteuil*.

Par l'Honorable M. *Rose*,—La Pétition de la Société d'Assurance Européenne.

Par l'Honorable M. *McDougall*,—La Pétition de la Municipalité des Townships-Unis de *Dalhousie*, *Lavant* et *Sherbrooke Nord*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De la Municipalité du Township de *Chinguacousy*, Comté de *Peel* ; demandant des amendements à l'Acte Municipal du *Haut-Canada*.

Du Conseil Provisoire du Comté de *Peel* ; demandant la passation d'un Acte pour l'érection immédiate du dit Comté en un Comté séparé, et pour d'autres fins.

Du Conseil Provisoire du Comté de *Peel* ; demandant que le Township d'*Allison* ne soit pas séparé du Comté de *Peel*.

Du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *York* et *Peel* ; demandant la passation d'un Acte pour décharger le Comté de *Peel* de toute responsabilité à l'égard du prix à payer pour les Chemins de *York*.

Des Sœurs de la Providence, Directrices de l'Institution des Sourdes et Muettes, de la Cité de *Montréal* ; demandant de l'aide.

De *L. Godin* et autres, de la Paroisse de *St. Marguerite de Blainville* ; demandant la passation d'un Acte à l'effet de déclarer que les Poids d'Étalon fixés par le chapitre 53 des Statuts Refondus du *Canada*, seront les seuls Poids légaux.

Du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *Toronto* ; représentant que dans l'année 1857 certaines terres ont été cotisées irrégulièrement, et qu'en conséquence les taxes imposées sur ces terres ne peuvent être recouvrées en vertu de la loi ; et demandant la passation d'un Acte pour légaliser les dites Cotisations.

De la Compagnie des Mines du *Haut-Canada* ; demandant une enquête sur les circonstances sous lesquelles son Terrain Minier a été injustement considéré comme confisqué, et concédé en partie à d'autres personnes.

D'*A. Michel*, de la Cité de *Québec* ; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à obtenir une Patente pour certaines inventions.

Du Révérend *P. G. Clarke* et autres, de *St. Bazile*, Comté de *Portneuf* ; demandant de l'aide pour un Chemin dans le Township de *Colbert*.

De la Municipalité du Township de *Bathurst* ; demandant des amendements au Bill pour amender le chapitre 55 des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada* intitulé : " Acte ayant rapport à la Cotisation de la Propriété dans le *Haut-Canada*,"

De la Municipalité du Township de *Bathurst* ; demandant des amendements au Bill pour amender le chapitre 54 des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada* intitulé : " Acte ayant rapport aux Institutions Municipales du *Haut-Canada*."

De la Chambre de Commerce de *Montréal* ; demandant que le Bill pour amender l'Acte à l'effet d'incorporer les Pilotes pour le Havre de *Québec* et au-dessus, ne devienne pas loi.

De la Chambre de Commerce de *Montréal* ; demandant que toute mesure ayant pour objet la fusion des Compagnies de Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron* avec le Grand-Tronc, ne devienne pas loi.

Du Révérend *J. Brissette* et autres, de *Ste. Schotastique* et autres Paroisses ; demandant une réduction des Taux de Péage sur les Ponts de *Lachapelle* et *Viau*, sur la Rivière des *Prairies*.

Du Synode du Diocèse d'*Ontario* ; demandant la passation d'un Acte pour la meilleure observation du Dimanche.

*Ordonné*, Que la Pétition du Conseil-de-Ville de *St. Mary's*, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à passer un Règlement ou des Règlements pour le prélèvement d'une somme n'excédant pas \$30,000, pour racheter certaines débetures émises en vertu de Règlements passés en 1856, 1857 et 1858, et numérotés dans les Livres de la Corporation 1, 2, 3, et pour d'autres fins, a été reçue et lue.

*Ordonné*, Que la Pétition de la Société d'Assurance Européenne, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant la passation d'un Acte pour incorporer la dite Société en cette Province, et pour d'autres fins, a été reçue et lue.

*Ordonné*, Que la Pétition du Révérend *J. Auclair*, Curé de la Paroisse *Notre-Dame* de la Cité de *Québec*, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "La Corporation du Curé de la Paroisse *Notre-Dame* de la Cité de *Québec*", a été reçue et lue.

*M. Morris*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour la division Nord du Comité de *Waterloo*, a présenté à la Chambre le Rapport Final du dit Comité, lequel a été lu comme suit : —

Le Comité Spécial nommé pour décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Élection pour le Comité de *Waterloo* (Division Nord), a l'honneur de présenter le Rapport suivant comme étant sa décision définitive :—

Que la Pétition a été renvoyé au Comité le 17 Juin 1864, et que le Comité a ajourné de temps à autre les procédures en cette affaire, à la réquisition des pétitionnaires, lesquels ont eu tout le temps possible d'établir les allégations contenues dans leur Pétition, mais n'ont jugé à propos ni de prouver les choses techniques alléguées dans leur Pétition, ni de citer un seul témoin devant le Comité à l'appui de leurs autres allégations.

Que de plus les Pétitionnaires n'ont point comparu devant le Comité à sa réunion du 30e jour d'Août courant, et que les résolutions suivantes sont la décision définitive du Comité.

1. *Résolu*, Que l'Élection d'*Isaac Erb Bowman*, Ecuier, comme représentant de la Division Nord de *Waterloo* dans le présent Parlement, est bonne et valide, et que sa défense n'est ni frivole ni vexatoire.

2. *Résolu*, Que le Comité est d'avis que la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Élection du dit *Isaac Erb Bowman*, Ecuier, est frivole et vexatoire.

*M. Sommerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre, le Cinquième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné l'avis donné à l'égard de la Pétition des Syndics de la Congrégation de l'Église *St. Andrew*, Township de *Ramsay*, et il le trouve suffisant.

*M. O'Halloran*, du Comité Spécial sur le Bill pour mieux pourvoir à la punition des offenses contre la personne dans le cas d'enlèvement (*Kidnapping*), a fait rapport. Que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait des amendements.

L'Honorable *M. Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour établir d'autres dispositions pour l'Administration des Sociétés Permanentes de Construction dans le *Haut-Canada*, et le Bill pour amender et étendre les dispositions du Chapitre cinquante-trois des Statuts Refondus du *Haut-Canada* relatif aux Sociétés de Construction, et il est convenu de faire certains amendements au premier de ces Bills dans lequel il a aussi inséré quelques unes des dispositions du second.

M. *Parker*, du Comité Spécial sur le Bill pour régler la Qualification des Médecins et Chirurgiens pratiquant dans le *Haut-Canada*, a fait rapport, Que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Bill, tel qu'amendé, soit imprimé de nouveau pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Walsh*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender les Lois de la Chasse du *Haut-Canada*, a fait rapport, Que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait des amendements.

Sur motion de M. *Jones* (*Leeds Nord*), secondé par M. *Ross* (*Dundas*),

*Ordonné*, Que l'Entrée dans les Journaux de cette Chambre du 28 Juin 1864, où il est question du Rapport du Comité Spécial chargé de s'enquérir des choses se rapportant à l'arpentage du Township de *Canoto*, soit maintenant lue.

Et la dite entrée a été lue.

Sur motion de M. *Pouliot*, secondé par M. *Gagnon*,

*Résolu*, Qu'il soit présentée une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat du nombre des Officiers de Douane encore employés dans les Districts de *Montmagny*, *Kamouraska*, *Saguenay* et *Rimouski*, indiquant le montant de leurs salaires, la nature de leurs emplois et le montant des droits de Douane par eux Reçus.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Huntington*, secondé par l'Honorable M. *Holton*,

*Résolu*, Qu'il soit présentée une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de toute la Correspondance adressée au Département des Postes ou à aucun de ses officiers au sujet de la nomination récente du Maître des Postes des *Châtes de Roxton*, dans le Comté de *Shefford*, ou au sujet de toute personne qui a demandé cette situation.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Rose*, secondé par l'Honorable M. *Alley*,

*Résolu*, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées relatives au paiement des honoraires du Gardien de Port au Havre de *Montréal*.

L'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*) a proposé, secondé par l'Honorable M. *Holton*,

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat des dépenses de la Prison de *Montréal*, pour chaque semestre depuis le 1er Janvier 1861, indiquant spécialement le montant payé pour médicaments et soins fournis aux prisonniers malades, et aussi du nombre en moyenne des prisonniers qui ont été chaque semestre confinés dans cette prison, depuis le 1er Janvier 1861.

M. l'Orateur, conformément au chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé l'Honorable M. *Thibault*, Membre pour la Division Electorale de *Québec Centre*, à le remplacer temporairement.

L'Honorable M. *Thibaudeau* a, en conséquence, pris le Fauteuil.  
Et après quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et la Question ayant été mise aux voix, elle a été résolue Affirmativement.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Alley*, secondé par l'Honorable M. *Rose*,

*Résolu*, Qu'il soit présentée une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre, Copie du Rapport des Commissaires nommés pour s'enquérir des causes de la perte de navires dans le *St. Laurent* durant l'année dernière.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le Troisième Rapport du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant:—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé: "Acte pour amender le Chapitre quinze des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, concernant l'Education," sans amendements.

Aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, avec plusieurs amendements à chacun, auxquels il demande le concours de cette Chambre:—

Bill intitulé: "Acte pour encourager la plantation d'Arbres Forestiers, Fruitières, Ombreux, et d'Agrément, sur les Routes Publiques de cette Province, et pour conférer le droit de propriété sur ces arbres aux possesseurs du sol le long de ces routes."

Bill intitulé: "Acte à l'effet de permettre que les terres appartenant à la succession de feu *John Lorn McDougall* soient vendues où qu'il en soit autrement disposé."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre:—

Bill intitulé: "Acte pour incorporer l'Hôpital de *Jeffery Hale*."

Bill intitulé: "Acte pour incorporer l'École du Dimanche de *Jeffery Hale*."

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé: "Acte à l'effet de permettre que les terres appartenant à la succession de feu *John Lorn McDougall* soient vendues," et ils ont été lus comme suit:—

Page 1, ligne 33.—Retranchez les mots depuis "nécessaire" jusqu'à "au"

Page 1, ligne 46.—Retranchez tous les mots depuis "mineurs" jusqu'à "respectivement" dans la ligne 47.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Sur motion de l'Honorable M. *Alley*, secondé par l'Honorable M. *McDougall*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé: "Acte pour incorporer l'Hôpital de *Jeffery Hale*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. *Alley*, secondé par l'Honorable M. *McDougall*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé: "Acte pour incorporer l'École du Dimanche de *Jeffery Hale*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour encourager la plantation d'Arbres Forestiers, Fru tiers, Ombreux et d'Agrément, sur les Routes Publiques de cette Province, et pour conférer le droit de propriété sur ces Arbres aux possesseurs du sol le long de ces Routes." et ils ont été lu comme suit :—

Page 1, ligne 6.—Retranchez depuis " suit" jusqu'à la fin du Bill, et insérez les Clausés A, B, C, D, E, F, G et H.

*Clause A.*—" Tout arbre, arbrisseau ou jeune arbre croissant sur une route publique en cette Province dans un espace de \_\_\_\_\_ pieds, si c'est dans le *Haut-Canada*, ou de \_\_\_\_\_ picds, si c'est dans le *Bas-Canada*, de chaque côté de cette route, sera, à compter de la passation du présent Acte, la propriété du possesseur du terrain contigu à telle route et dont le dit arbre, arbrisseau ou jeune arbre est le plus près."

*Clause B.*—" Toute personne possédant un terrain le long d'une route pourra, planter des arbres, arbrisseaux ou jeunes arbres sur le côté d'icelle contigu à son terrain, dans un espace de \_\_\_\_\_ pieds, si c'est dans le *Haut-Canada*, ou de \_\_\_\_\_ pieds, si c'est dans le *Bas-Canada*, de tel terrain ; mais nul arbre, arbrisseau ou jeune arbre ne sera ainsi planté à moins de huit picds de tout autre arbre, arbrisseau ou jeune arbre, ou de manière à nuire ou à devenir nuisible à la circulation de la route. Tout arbre, arbrisseau ou jeune arbre ainsi planté sur une route appartiendra au propriétaire du terrain qui l'aura planté."

*Clause C.*—" Le Conseil Municipal qui a le contrôle d'une route pourra faire enlever tout arbre, arbrisseau ou jeune arbre croissant ou planté sur telle route, lorsqu'il croira la chose nécessaire dans un but d'amélioration publique concernant la dite route ; mais avant d'enlever ainsi aucun arbre, arbrisseau ou jeune arbre, on devra payer ou offrir au propriétaire la valeur d'icelui, constatée par arbitrage suivant la loi en vigueur dans la municipalité relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique ; et nul propriétaire d'un arbre, arbrisseau ou jeune arbre, et nul voyer, inspecteur de chemins ou autre officier public n'enlèvera, ne coupera ni n'endommagera tel arbre, arbrisseau ou jeune arbre, sous prétexte d'améliorer la route, sans la permission expresse du Conseil Municipal sous le contrôle duquel se trouve telle route."

*Clause D.*—" Toute personne qui conduira une voiture ou un attelage de bœufs ou de chevaux entre les arbres, arbrisseaux ou jeunes arbres croissant ou plantés sur une route, et toute clôture ou tout mur le long de cette route, ou coupe, rompt, ou endommagement de toute autre manière, volontairement ou par négligence tout tel arbre, arbrisseau ou jeune arbre, telle personne, sur conviction du fait devant un juge de paix, sera punie d'une amende n'excedant pas \_\_\_\_\_ piastres, à la discrétion du juge, en sus du dommage causé à tel arbre, arbrisseau ou jeune arbre."

*Clause E.*—" Si quelqu'un vole, coupe, rompt, déracine, ébranche, écorce ou détruit ou détériore d'une autre manière, dans l'intention de voler ou d'enlever illégalement, ou, par une ou plusieurs personnes, fait voler, couper, casser déraciner, ébrancher, ou écorcer ou détruire, ou détériorer d'une autre manière, dans l'intention de voler ou d'enlever illégalement un arbre, arbrisseau ou jeune arbre appartenant à une autre personne en vertu du présent acte, étant ou croissant sur une route, le dommage fait par là à cette personne excédant la somme de dix piastres, tout tel délinquant, sur conviction, sera coupable de délit (*misdemeanor*) et sera puni, à la discrétion de la cour, d'une amende qui n'excedera pas la somme de cinquante piastres, ou d'un emprisonnement dans toute prison commune pour pas plus de trois mois, ou des deux pénalités à la fois, et la cour pourra adjuger à la personne lésée la dite amende ou toute partie d'icelle ; si le dommage causé par le fait que les dits arbres, arbrisseaux ou jeunes arbres auront été ainsi coupés, rompus, déracinés, ébranchés, écorcés ou autrement endommagés, n'excede pas la somme de dix piastres, le délinquant, après conviction devant un Juge de Paix ou Magistrat de Police, sera passible d'une amende n'excedant pas vingt piastres, ou d'un emprisonnement dans la prison commune pour une période n'excedant pas un mois, ou des deux pénalités à la fois, à la discrétion du juge de paix ou magistrat de police."

*Clause F.*—" Si quelqu'un recèle ou achète quelque arbre, arbrisseau ou jeune arbre ou du bois en provenant, excédant en valeur la somme de dix piastres, sachant qu'icelui a été volé ou illégalement coupé ou enlevé, tel receleur ou acheteur sera coupable de délit (*misdemeanor*) et pourra en être accusé et convaincu, que le principal délinquant



“ ait ou non été convaincu ou soit ou non amenable à justice, il sera passible de la même peine que le principal.”

*Clause G.*—“ Rien de contenu aux deux sections précédentes du présent acte n'empêchera de prendre toutes autres procédures criminelles qu'on aurait pu prendre avant la passation du présent acte; et rien de contenu aux deux dites sections ni aucune procédure, conviction ou jugement qui aura eu lieu en vertu d'icelles n'auront l'effet d'empêcher, diminuer ou affecter aucun recours en loi ou en équité qu'aurait eu toute personne lésée par quelqu'une des dites offenses, si les deux dites sections ne faisaient point partie du présent Acte; mais, néanmoins, la conviction du délinquant ne sera pas reçue comme preuve dans une action en loi ou en équité portée contre lui; et personne ne sera convaincu d'aucune des offenses susdites sur la preuve qu'il aura faite sous serment en conséquence d'une assignation à comparaître lancée par une cour de loi ou d'équité, dans une poursuite ou procédure intentée par toute personne lésée.”

*Clauses H.*—“ Le mot “ route ” où il se rencontre dans le présent acte, sera réputé comprendre tout grand chemin, rue, route, ruelle, allée ou autre voie de communication, ainsi que toute place ou carré publics.”

Dans le Préambule du Bill :—

Page 1, ligne 1.—Retranchez depuis “ plantation ” jusqu'à “ à ces causes,” page 1, ligne 4, et insérez : “ d'arbres, arbrisseaux et jeunes arbres sur les Routes Publiques en cette Province, et de pouvoir à leur protection ainsi qu'à celle de pareils arbres, arbrisseaux et jeunes arbres croissant actuellement sur telles routes publiques contre tout dommage.

Dans le Titre du Bill :—

Ligne 1.—Retranchez depuis “ plantation d'arbres ” jusqu'à “ sur,” ligne 2.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient lus une seconde fois demain.

*Ordonné*, Que le Bill tel qu'amendé soit imprimé de nouveau pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour amender le chapitre 75 des Statuts Refondus du *Haut-Canada* intitulé : “ Acte concernant les Maîtres et Serviteurs,” et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Morris* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte relatif aux abus préjudiciables à l'Agriculture, chapitre 26 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Blanchet* a fait rapport, que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la loi concernant le Notariat; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Desfrésne (Montcalm)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender le chapitre cinquante trois des Statuts Refondus du *Canada*, concernant les Poids et Mesures, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Ferrault* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte 27 *Victoria*, chapitre 11, relatif à la Perception des Contributions scolaires,

et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil, et M. *Dorion* (*Drummond et Arthabaska*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour assurer aux Femmes mariées le bénéfice des Assurances effectuées sur la Vie de leurs Maris, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Morris* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements sont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une troisième fois demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour la Punition des personnes qui vendent frauduleusement des Produits, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill concernant les Condamnations Somaire, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour imposer une taxe sur les Chiens, et pour mieux pourvoir à la Protection des Moutons dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour demain.

*Ordonné*, Que la Résolution adoptée par cette Chambre, Lundi dernier, imposant une taxe d'une piastre sur chaque Chien dans le *Haut-Canada*, soit renvoyée au dit Comité.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la loi relative aux Municipalités possédant des actions dans les Compagnies à Fonds Social, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender le chapitre 49 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, et le chapitre 54, 23 *Vic.*, concernant les Compagnies à Fonds Social.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte de Procédure de Droit Commun du *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de l'Honorable M. *Cameron* (*Peel*), l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), M. *Morris*, M. *Scatcherd*, M. *Macfarlane*, M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*), M. *Morrison* et M. *Smith* (*Durham Est*), devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux Débiteurs de la Couronne dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte de Procédure de Droit Commun du *Haut-Canada*.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif à l'Enregistrement des Titres et autres Instruments créant des Dettes en faveur de la Couronne, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte de Procédure de Droit Commun du *Haut-Canada*.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi relative à l'Inspection du Cuir et des Peaux Crues, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

Ordonné, Que la Résolution adoptée par cette Chambre, Lundi dernier, relative à l'Inspection des Cuirs et des Peaux Crues, soit renvoyée au dit Comité.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour permettre aux Sociétés d'Eglise et aux Synodes incorporés des Diocèses de l'Eglise Anglicane en *Canada*, de vendre les Terres dépendant des Rectoreries dans les "dits Diocèses," étant lu ;

M. *Street* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Cameron (Peel)*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Et objection ayant été faite que le Bill était un Bill Privé, et qu'il aurait dû être présenté à la suite d'une Pétition, M. l'Orateur a décidé que c'est en effet un Bill Privé.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte de la Procédure en matière de Loi Commune du *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte de Procédure en matière de Loi Commune du *Haut-Canada*.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour déclarer valides certaines Ventes de Terres dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Smith (Durham Est)*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. *Cameron (Peel)*, l'Honorable M. *McDougall*, M. *Cantwright*, M. *Street*, l'Honorable M. le Solliciteur Général-Général *Cochburn* et M. *Morris*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir de quérir personnes, papiers et records. •

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Institutions Municipales du *Haut-Canada*, quant aux Colporteurs, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de Terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada*, sous une fausse interprétation de l'Acte des Cotisations.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la formation de Compagnies ou Associations Co-opératives Commerciales, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 63 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif aux Compagnies à Fonds Social, Manufacturières et autres, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour faciliter les poursuites en vertu de l'Acte concernant les Aubergistes et la "vente des Liqueurs Enivrantes," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Bellerose*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, M. *DeNiverville*, M. *Dunkin*, M. *Dufresne (Montcalm)* et M. *Raymond*, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 10 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif aux Associations et aux Serments illicites, étant lu ;

M. *Shanly* a proposé, secondé par M. *Jones (Leeds Sud)*, Que le Bill soit maintenant

lu une seconde fois ; et la Question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue Affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender de nouveau la Loi relative aux Compagnies d'Assurance Mutuelle" dans le *Haut-Canada*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée.

### Jeudi, 31 Août 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Haulain*.—La Pétition de *S. Strickland* et autres, du Village de *Lakefield* ; et la Pétition de *R. A. Strickland* et autres, des Township de *Smith* et *Douro*, tous du Comté de *Peterborough*.

Par M. *Shanly*.—La Pétition du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Leeds* et *Grenville*.

Par M. *Currier*.—La Pétition de l'Institut Canadien-Français de la Cité d'*Ottawa*.

Par M. *Bowman*.—La Pétition de *T. W. Hancock*, Avocat, de la Ville de *Berlin*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *R. J. McNaughton* et autres, du Township de *Bayham*,—et de la Municipalité du Township de *Bayham* ; demandant que le Bill pour légaliser le Règlement No. 116 de la Corporation du dit Township, et pour déclarer les Débentures émises en vertu du dit Règlement légales, valides, et obligatoires pour la dite Corporation, ne devienne pas Loi.

De Messieurs *Brown* et *Childs* et autres, de la Cité de *Toronto* ; demandant des amendements à la Loi ayant rapport à l'Inspection des Cuir et des Peaux Crues.

De *F. B. McNamee* et autres,—de *J. L. Mathewson* et autres,—et de *J. L. Beaudry*, Maire, et autres, tous de la Cité de *Montréal* ; demandant que le Bill pour légaliser et confirmer un arrangement conclu entre les Compagnies des Chemins de Fer du Grand-Tronc du *Canada*, et de *Buffalo* et du *Lac Huron*, devienne Loi.

*M. Mackenzie (Lambton)*, du Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de Terres vendues pour taxes dans le *Haut-Canada*, sous une fausse interprétation de l'Acte des Cotisations, et autres ordres de renvoi, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité nommé pour examiner les Bills suivants, savoir :—

Bill "pour venir au secours des propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de Terres vendues prématurément pour Taxes dans le *Haut-Canada* en conséquence d'une interprétation erronée de l'Acte Refondu des Cotisations ;"—Bill "pour pouvoir à la Perception des Taxes des Non-résidents, et pour protéger les acquéreurs de bonne foi d'Immeubles Grevés d'arrérages de Taxes ;"—Bill "pour refondre et amender les Lois de Cotisation du *Haut-Canada*,"—prend la liberté de faire Rapport :—

Que votre Comité a soigneusement examiné les dits Bills qui lui ont été renvoyés, et qu'ils les a refondus en un seul Bill qu'il soumet à la Chambre, avec divers amendements.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et il est convenu de faire à chacun des amendements qu'il soumet à la considération de votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill pour autoriser *Donald Alexander Livingston* à se faire admettre à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique.

Bill pour faciliter la séparation de *Huron* et *Bruce*, et pour nommer *Walkerton* le Chef-Lieu du Comté de *Bruce*.

Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer le Refuge *Ste. Brigitte* de *Montréal*."

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour changer les limites du Village incorporé de *Berlin*, dans le Comté de *Waterloo*, et il trouve que le changement projeté des limites est opposé par la Corporation de la dite Ville, ainsi que par un certain nombre d'habitants qui ont pétitionné contre ce changement. Les auteurs du Bill désirent renoncer au changement en question, à la condition qu'il soit établi une disposition à l'effet d'empêcher la Corporation de condamner le Cimetière Mennonite dans les limites de la Ville ; mais votre Comité ayant appris par une pétition de la part de la Corporation qu'elle ne désire pas condamner le dit Cimetière, ne voit aucune raison de faire une exception dans ce cas à la loi générale qui place les Cimetières sous le contrôle Municipal. Votre Comité rapporte en conséquence que, dans son opinion, le préambule n'est pas prouvé.

M. *Irvine*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte de la Chasse du *Bas-Canada*, et autres Ordres de renvoi, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité auquel ont été renvoyés le Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte de la Chasse du *Bas-Canada*," et le Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte de la Chasse du *Bas-Canada* en ce qui concerne les Rats-Musqués," a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Votre Comité a examiné les clauses des dits Bills qui lui ont été renvoyés, et il est convenu de rapporter le premier à Votre Honorable Chambre sans amendements.

L'Honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour pourvoir à la nomination de Commissaires chargés de s'enquérir des affaires de la Banque d'Épargnes de *St. Roch* de *Québec*, et y a fait des amendements.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour amender "l'Acte d'incorporation des Associations d'Assurances Mutuelles des Fabriques des Diocèses de *Québec* et *Trois-Rivières*, et de *Montréal* et *St. Hyacinthe*," et il est convenu de le rapporter sans amendements.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général :—la Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 24 Août 1865, pour un Etat détaillé de toutes les dépenses se rattachant à la Commission députée du *Canada* à l'Exposition tenue à *Dublin* durant la présente année. (*Documents de la Session*, No. 28.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 28 Août 1865, pour des informations touchant les Votes enrégistrés pour les Membres de la Chambre d'Agriculture en 1865. (*Documents de la Session*, No. 29.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 21 Août 1865, pour certains Etats relatifs aux Ecoles Militaires. (*Documents de la Session*, No. 10.)

Ordonné, Que l'Honorable M. *McDougall* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser le Syndic de la Congrégation de l'Eglise *St. Andrew*, dans le Township de *Ramsay*, en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*, à aliéner les Biens appartenant à la dite Congrégation, et pour d'autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*) ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Société des Hommes de Loi de *Toronto* à admettre *Martin Dunsford* comme Avocat.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonné pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Haullain* ait la permission d'introduire un Bill pour continuer pendant un temps limité " l'Acte pour autoriser l'emploi des Pensionnaires Militaires et " autres comme Force Publique Locale," et pour d'autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Thompson*, secondé par M. *Stirton*.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, tous les Rapports faits par le Département des Sauvages, et tous autres documents ou lettres qui peuvent avoir été échangés entre la Corporation de la Ville de *Brantford* et le Gouvernement, au sujet de la Compagnie de Navigation de la Grande Rivière durant l'espace de temps que cette Compagnie a été sous le contrôle et l'administration de la dite Corporation.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Archambault*, secondé par M. *Denis*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de toutes les réclamations et de tous les comptes de *F. G. Johnson*, Ecuier, Avocat, Conseil de la Reine, (et actuellement l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure pour le *Bas-Canada*) ainsi que ceux de tous les autres Avocats et Procureurs, contre le Gouvernement de cette Province, durant les cinq dernières années révolues le 1er d'Août 1865, pour leurs services, comme Avocats et Représentants de la Couronne ou pour avoir occupé pour la Couronne, dans les poursuites, procédures et matières criminelles, devant la Cour du Banc de la Reine (dans sa juridiction criminelle) dans et pour les divers Districts de *Montréal*, *Québec*, *Trois-Rivières*, *Alymer*, *Terrebonne*, et *Joliette*; Copie de tous les États, rapports, certificats, et procédés et actes s'y rapportant; Copie de tous tels États et rapports quelconques, faits dans chaque cas, par les Greffiers de la Couronne ou de la Paix, ou par les Greffiers de la Couronne et de la Paix pour chacun des dits districts, et notamment Copie de tous États ou rapports y relatifs, faits par les dits Greffiers respectivement, en vertu du paragraphe six de la section première du Chapitre trois des Statuts Refondus du *Bas-Canada*; Copie de toutes objections, réductions ou retranchements, écrits, correspondances et documents y relatifs, et un état des frais, honoraires, ou sommes, refusées, rejetées, ou accordées, approuvées et payées, dans chaque cas, sur chacun des dits comptes et réclamations, et relativement à chacun des dits comptes et réclamations.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Résolu*, Qu'un Comité Spécial composé de M. *Mackenzie* (*Lambton*), l'Honorable M. *Brown*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*), M. *Street*, M. *Bourassa*, M. *Dunkin* et M. *Rémillard*, soit nommé pour s'enquérir pourquoy les officiers de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, et de la Compagnie du Grand-Tronc de Chemin de Fer du *Canada*, ont désobéi à l'Ordre de cette Chambre du 25 Janvier dernier, relatif à certains États requis pour l'information du public, devant en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et de se procurer toutes les informations désirables.

Un Bill pour amender le chapitre 75 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les maîtres et serviteurs," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill pour amender l'Acte concernant les abus préjudiciables à l'Agriculture, chapitre vingt-six des Statuts Refondus pour le *Bris-Canada*, étant lu ;

M. *Bellerose* a proposé, secondé par M. *Gaucher*, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) a proposé pour amendement, secondé par M. *Bourassa*, que tous les mots après " maintenant," jusqu'à la fin de la question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité " de toute la Chambre pour en effacer toute cette partie qui a rapport à la largeur du " découvert, de manière à laisser la loi telle qu'elle est actuellement à cet égard.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, a été adopté.

Alors, la question principale, telle qu'amendée, ayant été mise aux voix, a été résolue affirmativement.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Gaucher* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Gaucher* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte concernant le Notariat a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte 27 *Victoria*, chapitre 11, relatif à la Perception des Contributions Scolaires, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender l'Acte vingt-sept " *Victoria*, chapitre onze, concernant la Perception des Contributions Scolaires."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour assurer aux Femmes mariées le bénéfice des assurances effectuées sur la vie de leurs Maris, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour assurer aux Femmes et " aux Enfants le bénéfice des assurances sur la vie des Maris et Parents."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte de la Faillite de 1864 ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Chambers* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Chambers* a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant —

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Bill intitulé : " Acte concernant l'érection des Villes et des Villages dans le *Bas-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour confirmer un arpentage d'une partie du Township d'*Ely*, dans le Comté de *Shefford*."

Bill intitulé : " Acte pour amender les Actes relatifs à la Compagnie du Pont International."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte des Mines d'Or, vingt-septième et vingt-huitième *Victoria*, chapitre neuf."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'obtenir des Rapports Statistiques des Compagnies d'Assurance."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. *McDougall*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*.

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour amender l'Acte des Mines d'Or," vingt-septième et vingt-huitième *Victoria*, chapitre neuf, soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *O'Halloran*, secondé par M. *Dorion* (*Drummond et Arthabaska*),

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour confirmer un arpentage d'une partie du Township d'*Ely*, dans le Comté de *Shefford*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de M. *Morrison*, secondé par M. *Scatcherd*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte à l'effet d'obtenir des Rapports Statistiques des Compagnies d'Assurance," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de Navigation de *Longueuil*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'admission de *Henry Hart Coyne* à praticien comme Procureur et Solliciteur dans les Cours de Loi et d'Équité dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

M. *Caron*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Élection pour le Comté de *St. Hyacinthe*, a présenté à la Chambre le Rapport Final du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

1. Que *Rémi Raymond*, Ecuyer, le Membre Siégeant comme représentant du Comté de *St. Hyacinthe*, a été dûment élu pour représenter le dit Comté en Parlement, à la dernière élection pour ce Comté.



2. Que ni la Pétition d'Élection, ni l'opposition à cette Pétition ne sont frivoles ou vexatoires.

3. Que votre Comité regrette de se trouver dans la nécessité d'appeler l'attention de Votre Honorable Chambre sur les témoignages produits devant lui pour établir les nombreux actes illégaux qui ont été accomplis durant la dernière élection pour le Comté de *St. Hyacinthe* par certaines personnes, au nombre desquelles Votre Comité est obligé de mentionner un Membre de la Chambre Haute, qui a pris une part très active dans la dite élection, en invitant publiquement les électeurs à voiturer des électeurs aux polls, en tenant publiquement une liste de ceux qui transportaient des électeurs aux polls dans leurs propres voitures, en payant ensuite tous ceux qui avaient été ainsi placés sur sa liste, et payant en outre pour deux maisons d'entretien public tenues ouvertes durant les deux jours de votation, le tout avec de l'argent reçu d'amis du Membre siégeant, et de mentionner un Membre de l'Assemblée Législative qui a agi illégalement et d'une manière inconvenante à la dite élection.

Votre Comité fait aussi rapport, conformément à la 90e section du chapitre 7 des Statuts Refondus du *Canada*, de toutes les questions sur lesquelles il n'a pas été unanime, ainsi que des noms des Membres qui ont voté affirmativement et négativement

Questions soulevées et sur lesquelles le comité s'est divisé :—

CHAMBRE DE COMITÉ, 19 Mai 1864.

L'Honorable M. *Cauchon* propose,

Que la pétition de *G. C. Dessaulles*, *Camille Papineau*, *R. E. Fontaine*, et *J. B. Bourgeois*, se plaignant de l'illégalité de l'élection de *Rémi Raymond*, Ecuyer, à la dernière Élection pour le Comté de *St. Hyacinthe*, n'étant pas datée ne devrait pas être accueillie par le Comité.

*M. J. B. E. Dorion* propose pour amendement à la motion principale, secondé par *M. MacIntyre*,

Que tous les mots après " Que " dans la motion principale soient retranchés et remplacés par les suivants :

" Que les objections préliminaires soulevées de la part du Membre siégeant à propos de ce que la Pétition ne porte pas de date, soient mises de côté, le Comité étant convaincu que la Pétition déclare clairement qu'elle se rapporte à l'Élection tenue en Septembre 1863, et que les Pétitionnaires étaient électeurs lors de la dite élection."

Et l'amendement étant mis aux voix, le Comité se divise comme suit :—

POUR :

*M. J. B. E. Dorion*,

*M. MacIntyre*,

*M. Duckett*,

*M. Caron*, (Président),

CONTRE :

Hon. *M. Cauchon*.

Ainsi l'amendement est adopté.

CHAMBRE DE COMITÉ, 3 Mars 1865.

Proposé de la part du Membre siégeant,

" Que les témoignages produits par les Pétitionnaires, en contestant son élection sur les objections préliminaires, soient considérés comme pris sur tous les points soulevés dans la contestation de la dite élection, et qu'il lui soit permis de s'en servir dans la défense de son siège."

Et la question ayant été mise aux voix, le Comité se divise comme suit :—

POUR :

Hon. *M. Cauchon*,

*M. Duckett*,

CONTRE :

*M. Caron*, (Président),

*M. MacIntyre*,

*M. J. B. E. Dorion*.

Ainsi, elle est résolue affirmativement.

CHAMBRE DE COMITÉ, 16 Mars 1865.

*M. Dorion* propose, secondé par *M. MacIntyre*,

" Que les témoignages sur le point de corruption, soient maintenant lus."

L'Honorable *M. Cauchon* propose pour amendement, secondé par *M. Duckett*,

" Que le Comité s'ajourne maintenant jusqu'au second jour de la prochaine Session du Parlement, et que le Président demande à la Chambre d'autoriser le Comité à s'ajourner jusqu'à cette époque."

Et l'amendement étant mis aux voix, le Comité se divise comme suit :—

POUR :  
Hon. M. Cauchon,  
M. Duckett.

CONTRE :  
M. J. B. E. Dorion,  
M. MacIntyre,  
M. Caron, (Président).

Ainsi l'amendement est rejeté

Et la question principale étant mise aux voix, le Comité se divise comme suit :—

POUR :  
M. J. B. E. Dorion,  
M. MacIntyre,  
M. Caron, (Président.)

CONTRE :  
Hon. M. Cauchon,  
M. Duckett.

Ainsi elle est résolue affirmativement.

CHAMBRE DE COMITÉ, 17 Mars 1865.

M. J. B. E. Dorion propose,

“ Que la corruption et des pratiques inconvenantes et illégales ont été mises en usage par les amis, les partisans et les agents actifs du Membre siégeant durant la dernière élection pour le Comté de *St. Hyacinthe*.”

L'Honorable M. Cauchon propose pour amendement, secondé par M. Duckett,

“ Que le Comité soit ajourné jusqu'au second jour de la prochaine Session du Parlement, et que le Président demande à la Chambre d'autoriser le Comité à s'ajourner jusqu'à cette époque.”

Et l'amendement étant mis aux voix, le Comité se divise comme suit :—

POUR :  
Hon. M. Cauchon,  
M. Duckett.

CONTRE :  
M. J. B. E. Dorion,  
M. MacIntyre,  
M. Caron, (Président.)

Ainsi l'amendement est rejeté.

CHAMBRE DE COMITÉ, 10 Août 1865.

M. J. B. E. Dorion propose, secondé par M. MacIntyre,

“ Que des pratiques inconvenantes et illégales ont été mises en usage par les amis, les partisans et agents actifs du Membre siégeant durant la dernière Election pour le Comté de *St. Hyacinthe*.”

Et la motion étant mise aux voix, le comité se divise comme suit :—

POUR :  
M. Caron, (Président),  
M. Dorion,  
M. MacIntyre.

CONTRE :  
Hon. M. Cauchon,  
M. Duckett.

Ainsi, elle est résolue affirmativement.

CHAMBRE DE COMITÉ, 14 Août 1865.

M. Dorion propose,

“ Que l'Élection tenue le vingt-huit Septembre mil huit cent soixante-et-trois, pour le dit Comté de *St. Hyacinthe*, est nulle.”

L'Honorable M. Cauchon propose pour amendement,

“ Que même en supposant que la corruption générale ait été prouvée, cette preuve, d'après la loi actuelle, n'aurait pas l'effet d'annuler l'Élection.”

Et l'amendement étant mis aux voix, le Comité se divise comme suit :—

POUR :  
Hon. M. Cauchon,  
M. Duckett.

CONTRE :  
M. J. B. E. Dorion,  
M. MacIntyre,  
M. Caron (Président).

Ainsi l'amendement est rejeté

CHAMBRE DE COMITÉ, 30 Août 1865.

M. J. B. E. Dorion propose,

“ Que l'Élection tenue le 28 Septembre 1863, pour le dit Comté de *St. Hyacinthe*, est nulle.”

Et la question étant mise aux voix, le Comité se divise comme suit :—

POUR :  
M. J. B. E. Dorion,  
M. Caron (Président).

CONTRE :  
M. MacIntyre,  
Hon. M. Cauchon,  
M. Duckett.

Ainsi, elle est résolue négativement.

L'Honorable M. *Cauchon*, propose,

“ Que le dit *Rémi Raymond*, Ecuier, a été dûment élu pour représenter le Comté de *St. Hyacinthe* à la dernière élection pour le dit Comté.”

Et la question étant mise aux voix, le Comité se divise comme suit :—

POUR :

Hon. M. *Cauchon*,  
M. *McIntyre*,  
M. *Duckett*.

CONTRE :

M. *Caron*, Président.  
M. *J. B. E. Dorion*.

Ainsi, elle est résolue affirmativement.

CHAMBRE DE COMITÉ, 31 Août 1865.

L'Hon. M. *Cauchon* propose,

“ Que la Résolution suivante soit rapportée comme étant le Rapport Final du Comité, savoir :

“ Que *Rémi Raymond*, Ecuier, le Membre siégeant pour le Comté de *St. Hyacinthe*, a été dûment élu pour représenter le dit Comté en Parlement à la dernière élection pour ce Comté.”

Et la question étant mise aux voix, le Comité se divise comme suit :

POUR :

Hon. M. *Cauchon*,  
M. *Duckett*,  
M. *McIntyre*.

CONTRE :

M. *J. B. E. Dorion*,  
M. *Caron*, (Président.)

Ainsi, elle est résolue affirmativement.

Sur motion de M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*), secondé par M. *Caron*,

*Ordonné*, Que toutes les procédures qui ont eu lieu et tous les témoignages qui ont été produits devant le Comité qui a été chargé d'examiner l'affaire de l'Élection contestée de *St. Hyacinthe*, soient déposés sur la Table de cette Chambre.

Conformément à l'Ordre, le Greffier de la Chambre a déposé sur la Table les Procédures et les témoignages produits devant le Comité Spécial sur la Pétition d'Élection du Comté de *St. Hyacinthe*. (*Appendice, No. 4.*)

Sur motion de M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*), secondé par M. *Caron*,

*Ordonné*, que toutes les résolutions adoptées et rejetées par le Comité chargé de décider du mérite de la pétition contestant l'Élection pour le Comté de *St. Hyacinthe*, et tous les témoignages relatifs aux actes inconvenants et illégaux dont se plaint le Comité dans son Rapport Final, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre, et que la Règle de la Chambre relative à l'impression des documents soit suspendue dans ce cas.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du Bill concernant le Code Civil du *Bas-Canada* étant lu,

*Ordonné* que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné* que le Bill soit maintenant renvoyé à un Comité Général.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité.

(EN COMITÉ.)

M. *Archangeault* propose que le 20<sup>e</sup> amendement, proposé sous forme de résolution à l'article 227 du titre 3 des Obligations, soit retranché, et que l'article 227 soit aussi retranché et remplacé par le suivant :—

Article 227—Un acte notarié reçu par un seul notaire est authentique

Cet article est sujet aux dispositions contenues dans l'article qui suit, et à celles qui ont rapport aux testaments.—Rejeté sur division.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, le 20<sup>e</sup> article est amendé, sur division, en ajoutant les mots : “ quant aux personnes qui professent la religion catholique,” après le mot “ résultant,” page 11.

M. *Geoffrion* propose que l'article 128 de ces résolutions, tendant à amender les lois existantes, relativement aux prohibitions et restrictions, aux donations et avantages qu'un futur conjoint, ayant des enfants d'un précédent mariage, peut faire, par contrat de mariage ou autrement, par donation entre vifs, ne soit point adopté, et que l'article 11 du titre

2 du projet du Code soit adopté en ajoutant au dit article, après le mot "décédé : " "ni ce qui leur vient de la première communauté."—Rejeté.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, l'article 94 *ter* (page 46) est amendé en retranchant les mots : "auxquels il est nommé et dicté par le testateur, qui," et en insérant les mots : "le testateur," et en retranchant tous les mots depuis "par les mots dicté et nommé," dans la ligne 9 du dit article, jusqu'à la fin de l'article.

L'article 105 *a* (page 48) est amendé en retranchant le mot "ne" dans la ligne 12 de l'article.

M. *Geoffrion* propose que le 194<sup>e</sup> article (page 63) soit amendé en retranchant le mot "cinquième" dans le premier paragraphe, et en substituant au 5<sup>e</sup> paragraphe les mots suivants : "5. Les cotisations scolaires et municipales;" et que l'hypothèque résultant des créances des compagnies d'assurances mutuelles pour contributions payables par les assurés, ou des répartitions d'églises, presbytères, etc., soit enregistrée.—Rejeté.

Sur motion de M. *Geoffrion*, le 196<sup>e</sup> article (page 62) est amendé en ajoutant les mots "ou par sommaire," à la fin de l'article.

Amendements à rapporter.

M. l'Orateur a repris le fauteuil, et M. *Taschereau* a fait rapport que le Comité a examiné le Bill, et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Taschereau* a rapporté le Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Vendredi, 1er Septembre 1865,

Ordonné que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

Un Bill pour rendre plus surs les Titres des Immeubles dans le Haut-Canada a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser les Aubains à transmettre et acquérir des immeubles en cette Province par héritage a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour établir certaines réserves de Chemins et certaines Grandes Routes dans le Township d'*Hamilton*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill relatif à la qualification des Juges de Paix, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

### Vendredi, 1er Septembre 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. *Thibault*,—La Pétition de la Caisse d'Economie (Banque d'Epagnes) de Notre-Dame de Québec.

Par M. *Wells*,—La Pétition des Membres de l'Association des Sauvages de l'*Isle-aux-Couleuvres*.

Par M. Gibbs,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté d'Ontario.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De J. L. Beaudry, Maire, et autres, de la Cité de Montréal; demandant que le bill pour amender de nouveau "l'Acte pour pourvoir à l'administration et à l'amélioration du "Havre de Montréal, et au creusement du Chenal entre le dit Havre et le Port de Québec," et pour abroger l'Acte maintenant en force pour les dites fins, ne devienne pas loi.

De Hiram Capron et autres, de la Ville de Paris, Comté de Brant,—et de W. Smith; demandant que le Bill pour légaliser et confirmer un Arrangement conclu entre les Compagnies de Chemin de Fer Grand Tronc et Buffalo et du Lac Huron, ne devienne pas loi.

Des Officiers Non-Commissionnés et des Hommes de la Première Compagnie de Carabiniers de la Milice Volontaire de Belleville; se plaignant de certains griefs, et demandant justice.

Du Révérend G. H. Kenny et autres, du Comté d'Argenteuil; demandant la passation d'un Acte pour la meilleure observation du Dimanche.

De la Municipalité des Townships Unis de Dalhousie, Lavant et Sherbrooke Nord; demandant que nul changement ne soit fait à la loi relative à l'élection des Reeves et députés Reeves, et à la qualification des Electeurs Municipaux.

M. Smith (Durham Est), du Comité Spécial sur le Bill pour déclarer valides certaines Ventes de Terres dans le Haut-Canada, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Bill, tel qu'amendé, soit imprimé de nouveau pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. Harwood, du Comité Spécial sur le Bill pour amender le chapitre 88 des Statuts Refondus du Bas-Canada, intitulé; "Acte pour sauvegarder les droits de corporation," a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

M. McKellar, du Comité Spécial sur le Bill pour venir en aide aux propriétaires primitifs et protéger les acquéreurs de terres vendues pour taxes dans le Haut-Canada, sous une fausse interprétation de l'Acte des Cotisations, et autres ordres de renvoi, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité Spécial nommé pour examiner les Bills suivants, savoir :

Bill pour amender les Lois Municipales du Haut-Canada, quant Corvées sur les Chemins de Comté et les Appropriations de Deniers;

Bill pour amender l'Acte Municipal du Haut-Canada;

Bill pour amender l'Acte Municipal du Haut-Canada;

Bill pour autoriser les Municipalités de Township à acquérir les Terres Inondées de la Couronne;

Bill pour amender les Lois concernant les Institutions Municipales du Haut-Canada, de manière que dans les Townships divisés en Quartiers chaque électeur ait autant de votes qu'il y a de Conseillers à élire;

Bill pour amender la Loi Municipale du Haut-Canada, concernant les Maisons de Détention dans les Townships.

Bill concernant la qualification des Reeves;

Bill pour amender les sections 75 et 97 de l'Acte des Institutions Municipales du Haut-Canada;

Bill pour amender le chapitre 57 des Statuts Refondus du Haut-Canada relatif aux Clôtures de ligne et aux Cours-d'eau;

Bill pour refondre et amender la Loi Municipale du Haut-Canada;

Bill pour rendre les Reeves et Députés Reeves électifs par le vote direct du peuple dans le Haut-Canada;

Bill pour faciliter l'arrestation et la conviction des Voleurs de Chevaux;

Bill pour amender l'Acte des Institutions Municipales du Haut-Canada quant aux Colporteurs,—prend la liberté de faire rapport comme suit :—

Votre Comité a soigneusement examiné les divers Bills ci-dessus qui lui ont été renvoyés,

et il les a refundus en un seul qu'il prend la liberté de rapporter à votre Honorable Chambre avec divers amendements.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Sixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les Avis donnés quant aux Pétitions :— De la Société Européenne d'Assurance,—de la Compagnie du Pont International,—du Conseil de Ville de la Ville de *St. Mary*, demandant à être autorisé à émettre des débetures pour racheter certaines autres débetures qui sont dues,—du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *Toronto*, relative à certains arrérages de taxes,—et du Conseil du Comté de *Peel*, demandant la séparation de ce Comté d'avec celui d'*York*.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et il est convenu de les rapporter sans amendements :—

Bill pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* comme Procureur dans le Haut-Canada ;

Bill pour amender l'Acte pour l'érection de la Municipalité des *Châtes de Kingsey* ;

Bill pour amender l'Acte pour incorporer le Village de *Mitchell*, dans le Comté de *Perth* ;

Bill pour changer le nom de "La Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Bytown*" en celui de "La Compagnie du Gaz d'*Ottawa*," et pour confirmer, modifier et étendre ses pouvoirs ;

Bill pour autoriser *Joseph Anetil*, de *Ste. Anne de la Pocatière*, et *Auguste Fournier*, de *St. Jean Port Joli*, à être admis à pratiquer comme Notaires dans le Bas-Canada.

Votre Comité a aussi examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre, savoir :

Bill pour confirmer l'arpentage actuel du Township de *Bulstrode*, Comté d'*Arthabaska* ;

Bill pour légaliser certains réglemens et débetures du Comté de *Victoria*.

Il a aussi examiné les Bills suivants :—Bill pour amender et refondre les Actes et Ordonnances relatifs à l'Incorporation de la cité de *Québec*, et conférer de plus amples pouvoirs à la Corporation de la dite Cité de *Québec* ;—Bill pour amender et refondre les Actes relatifs à l'Aqueduc de la Cité de *Québec*,—et il est convenu d'amender le premier bill en y introduisant les dispositions de l'autre bill, et en l'amendant à d'autres égards.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender et refondre les Actes et Ordonnances relatifs à l'incorporation de la Cité de *Québec*, et conférer de plus amples pouvoirs à la Corporation de la dite Cité de *Québec*, et le Bill pour amender et refondre les Actes relatifs à l'Aqueduc de la Cité de *Québec*, soient imprimés de nouveau séparément pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Mackenzie (Lambton)*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir pourquoi les officiers de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, et de la Compagnie du Grand-Tronc de Chemin de Fer du Canada, ont désobéi à l'Ordre de cette Chambre du 25 Janvier dernier, relatif à certains Etats requis pour l'information du public, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité s'est diligemment enquis du sujet qui lui a été soumis, et il trouve que l'Ordre suivant a été rendu par la Chambre le 25 Janvier dernier :—

"Que le Greffier s'adresse aux officiers qu'il appartient des Compagnies connues sous les noms de Compagnies du Grand Chemin de Fer Occidental, de *Buffalo* et du Lac *Huron*, du Grand-Tronc et du Nord, pour en obtenir un état du montant des deniers reçus des voyageurs et pour fret sur chacun des dits chemins respectivement, du 1er Janvier au 31 Décembre 1864, inclusivement ; le dit état indiquant les sommes reçues en argent courant du Canada et en argent courant des *Etats-Unis* respectivement, et les sommes reçues pour trafic local et pour trafic étranger ; le terme "local" ne devant comprendre que la partie des dits chemins qui se trouve sous le contrôle des dites compagnies et dans les limites de cette Province."

Votre Comité trouve aussi que le Greffier de la Chambre a communiqué le dit Ordre aux divers Corporations y mentionnées, et qu'il a reçu les Etats demandés de la Compagnie du Chemin de Fer Nord et de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental ;

Que la Compagnie du Grand-Tronc n'a fait aucune réponse à la lettre du Greffier lui communiquant l'Ordre de la Chambre. et n'a donné aucune raison, ni verbale ni par écrit, pourquoi elle ne s'est point conformée au dit Ordre ;

Et que la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron* a accusé réception de la lettre du Greffier lui communiquant l'Ordre en question, le 23 Janvier, et a promis de préparer l'Etat demandé sans délai ; mais l'Etat n'a jamais été reçu.

Votre Comité recommande qu'un Ordre de la Chambre soit rendu sans délai à l'effet de requérir la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron* et la Compagnie du Grand Tronc d'obéir immédiatement à l'Ordre de la Chambre du 25 Janvier dernier.

Sur motion de M. *Mackenzie (Lambton)*, secondé par M. *Dunkin*,

Ordonné, Que l'Etat ordonné le 25 Janvier dernier, savoir : "Etat du montant reçu par les Compagnies du Grand Chemin de Fer Occidental, de *Buffalo* et du *Lac Huron*, du Grand Tronc et du Nord, pour fret et des voyageurs respectivement, du 1er Janvier au 31 Décembre 1861 inclusivement ; le dit Etat indiquant les sommes reçues en argent courant du Canada et en argent courant des *Etats-Unis* respectivement, et les sommes reçues pour trafic local et trafic étranger ; le terme "local" ne devant comprendre que la partie des dits chemins qui se trouvent sous le contrôle des dites Compagnies et dans les limites de cette Province," soit mis devant cette Chambre immédiatement par la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, et par la Compagnie du Grand-Tronc, qui ne se sont point conformées au dit ordre de la Chambre.

M. *Mackenzie (Oxford Nord)*, du Comité Spécial auquel ont été renvoyés le bill pour amender le chapitre 49 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, et du chapitre 54, 23 Victoria, concernant les Compagnies à Fonds Social, et d'autres ordres de renvoi, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le comité auquel ont été renvoyés les Bills suivants, savoir :—

Bill pour amender et étendre les dispositions du chap. 49 des statuts refondus du *Haut-Canada*, et du chap. 54, 23e Vic., relatif aux Compagnies à Fonds Social ; Bill pour amender l'Acte relatif aux Compagnies à Fonds Social pour la construction de Chemins et d'autres Ouvrages dans le *Haut-Canada* ; Bill pour amender la loi relative aux Municipalités qui possèdent des Actions dans des Compagnies à Fonds Social,—à l'honneur de faire rapport comme suit :—

Votre Comité a examiné les dits Bills qui lui ont été renvoyés, et il les a refondus en un seul qu'il prend la liberté de rapporter à votre Honorable Chambre avec divers amendements.

L'honorable M. *Macdonald (Cornwall)*, du Comité Spécial nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés, et pour agir de la part de cette Chambre dans le Comité Conjoint des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité a examiné la pétition de *William Kingsford*, Ecr., qui lui a été renvoyée par le Conseil Législatif, et relative à l'achat d'exemplaires d'un livre récemment publié par le dit *Kingsford* au sujet des canaux du *Canada*, les dits exemplaires devant être distribués aux Membres de la Législature et aux Institutions Publiques ; mais le Comité ne peut recommander que cette Pétition soit accueillie.

L'attention du comité a été attirée sur la nécessité d'autoriser la compilation d'un Index Général des Journaux de l'Assemblée Législative, à partir de l'année 1852 jusqu'à la clôture du présent Parlement. Il recommande que l'Orateur soit autorisé à prendre des arrangements avec le compilateur de l'Index qui se termine à l'année 1852 pour le faire continuer aux conditions auxquelles ce dernier Index a été fait. Lorsqu'il sera terminé, le Comité recommande qu'il soit imprimé et distribué sous la direction de l'Orateur et du Comité des Impressions.

Un Index Synoptique des Statuts Refondus du *Canada*, par *J. W. Hancock*, Ecuyer, a été soumis au Comité. Considérant cet ouvrage comme étant très-utile et très opportun, le Comité a autorisé l'achat, à même les contingents de l'Assemblée Législative, de vingt

exemplaires du dit ouvrage pour l'usage de la bibliothèque et des principaux bureaux de l'Assemblée Législative.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le dit Rapport.

M. *Robitaille*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu. (*Appendice No. 3.*)

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour refondre et amender les Lois de Cotisations du *Haut-Canada*, et le Bill pour refondre et amender la Loi Municipale du *Haut-Canada*, tels qu'amendés par le Comité Spécial auquel ils ont été renvoyés, soient imprimés de nouveau séparément pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies qui attaquent certains animaux," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. *McGee*, secondé par l'Honorable M. *Rose*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte pour prévenir l'introduction et la propagation des maladies qui attaquent certains animaux," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

L'Honorable M. *Macdougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, la Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée du 24 Août 1865, pour copies de certains Ordres Généraux concernant la Milice, et d'Instructions données aux Officiers. (*Documents de la Session, No. 10.*)

M. *Dufresne (Iberville)* a proposé, secondé par M. *Labreche-Viger*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de l'Honorable M. *Laframboise*, M. *Dufresne (Montcalm)*, M. *Blanchet*, l'Honorable M. *Rose* et M. *Pâquet*, pour s'enquérir touchant la personne qui a signé et envoyé un télégramme adressé à *J. Bte. Bourgeois*, Avocat, en se servant de son nom, et devant faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir le pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

La Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                               |                         |                                                             |                                |
|-------------------------------|-------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| <i>Alley</i> ,                | <i>Dunkin</i> ,         | <i>Lajoie</i> ,                                             | <i>Pouliot</i> ,               |
| <i>Ault</i> ,                 | <i>Fortier</i> ,        | <i>Macdonald</i> , Proc.-Gén. <i>Ross (Prince-Edou'd)</i> , |                                |
| <i>Biggar</i> ,               | <i>Geoffrion</i> ,      | <i>Macdonald (Cornwall)</i> , <i>Rymal</i> ,                |                                |
| <i>Bourassa</i> ,             | <i>Gibbs</i> ,          | <i>Macdonald (Tor'to O)</i> , <i>Scoble</i> ,               |                                |
| <i>Burwell</i> ,              | <i>Haultain</i> ,       | <i>McConkey</i> ,                                           | <i>Smith (Toronto Est)</i> ,   |
| <i>Caron</i> ,                | <i>Holton</i> ,         | <i>MacIntyre</i> ,                                          | <i>Stirton</i> ,               |
| <i>Cartier</i> , Proc.-Gén.,  | <i>Houde</i> ,          | <i>Morris</i> ,                                             | <i>Tremblay</i> ,              |
| <i>Coupal</i> ,               | <i>Huntington</i> ,     | <i>Munro</i> ,                                              | <i>Wells</i> ,                 |
| <i>Cowan</i> ,                | <i>Joly</i> ,           | <i>O'Halloran</i> ,                                         | <i>White</i> ,                 |
| <i>Currier</i> ,              | <i>Labreche-Vigér</i> , | <i>Pâquet</i> ,                                             | <i>Wright (C. Ott'a.)</i> , et |
| <i>Dickson</i> ,              | <i>Laframboise</i> ,    | <i>Perrault</i> ,                                           | <i>Wright (York E.)</i> —45.   |
| <i>Dufresne (Iberville)</i> , |                         |                                                             |                                |

CONTRE :

Messieurs

|                       |                              |                                     |                 |
|-----------------------|------------------------------|-------------------------------------|-----------------|
| <i>Archambeault</i> , | <i>Duckett</i> ,             | <i>Jackson</i> ,                    | <i>Powell</i> , |
| <i>Bell</i> ,         | <i>Dufresne (Montcalm)</i> , | <i>Jones (L'dsN. &amp; Gre'n)</i> , | <i>Rankin</i> , |



|                    |                              |                              |                               |
|--------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Bellerose,</i>  | <i>Dunsford,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Rémillard,</i>             |
| <i>Blanchet,</i>   | <i>Evanturel,</i>            | <i>Langevin,</i>             | <i>Rose,</i>                  |
| <i>Bown,</i>       | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Ross (Dundas),</i>         |
| <i>Brousseau,</i>  | <i>Galt,</i>                 | <i>Mackenzie (Oxford N.)</i> | <i>Shanly,</i>                |
| <i>Cartwright,</i> | <i>Gaucher,</i>              | <i>Mc Gee,</i>               | <i>Street,</i>                |
| <i>Cauchon,</i>    | <i>Gaudet,</i>               | <i>Morrison,</i>             | <i>Taschereau,</i>            |
| <i>Chapais,</i>    | <i>Harwood,</i>              | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i> |
| <i>Cockburn,</i>   | <i>Higginson,</i>            | <i>Pope,</i>                 | <i>Webb, et</i>               |
| <i>Cornellier,</i> | <i>Irvine,</i>               | <i>Poulin,</i>               | <i>Willson.—45.</i>           |
| <i>Denis,</i>      |                              |                              |                               |

Et les voix étant également divisées, M. l'Orateur a donné sa voix prépondérante pour la négative.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* ait la permission d'introduire un Bill pour transporter les Chemins de *York* au Comté de *York*, et pour exonérer le Comté de *Peel* de toute responsabilité à l'égard des dits Chemins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonné pour Mardi prochain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la conservation du Bois debout," avec un amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : "Acte pour incorporer spécialement la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de *Tadousac*."

Bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la punition des personnes convaincues à plusieurs reprises d'Offenses Mincures."

Bill intitulé : "Acte pour faciliter davantage les Transactions Commerciales."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de M. *Walsh*, secondé par M. *Morrison*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte pour amender les Actes relatifs à la Compagnie du Pont International," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rose* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Société Européenne d'Assurance, et autoriser l'acceptation de la dite Société comme caution des Officiers Publics.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Macfarlane* ait la permission d'introduire un Bill pour consolider la dette de la Ville de *St. Mary*, dans le comté de *Perth*, et pourvoir au paiement de la dite dette.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. *Chapais*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer spécialement la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de *Tadousac*, soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. *Chapais*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour faciliter davantage les Transactions Commerciales,” soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour pourvoir à la conservation du Bois debout,” lequel a été lu comme suit :—

Page 1, ligne 21.—Retranchez depuis “ circonstances ” jusqu'à “ Et ” dans la ligne 24. Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

Sur motion de M. *Gaudet*, secondé par M. *Dufresne (Montvalm)*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : “ Acte concernant l'Erection des Villes et des Villages dans le *Bas-Canada*,” soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Gault*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Cartier*,

*Résolu*, Que, Mardi prochain, cette Chambre se formera en Comité pour considérer certaines résolutions, qu'il soumettra alors, relativement au Prêt aux Incendiés de *Quebec* et aux Seigneuries du Gouvernement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du Bill concernant le Code Civil du *Bas-Canada* étant lu,

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois : et la question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisé, et la dite question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, les amendements suivants ont été faits à la cédula du Bill :—

20e *Résolution*.—Après les mots : “ infâmes en loi,” ajoutez les mots : “ les aubains peuvent servir comme tels témoins.”

148e *Résolution*.—Retranchez les mots “ et à leurs parents et alliés jusqu'au degré “ de cousin germain inclusivement ” et insérez les mots : “ ou à la femme ou au mari de “ tels notaires ou témoins, ou à aucun de leurs parents au premier degré,” à leur place.

217e *Résolution*.—Retranchez le mot “ promulgation ” où il se rencontre dans la dite résolution, et insérez les mots “ mise en force ” à la place.

Et la question : Que le Bill passe, et que le titre soit : “ Acte concernant le Code Civil du *Bas-Canada*,” ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la dite question a été résolue affirmativement.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des Subsidés.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excedant pas douze mille deux cent soixante et cinq dollars, quatre-vingts centins, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses du Bureau du Secrétaire Provincial, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excedant pas quatre mille neuf cent quarante-cinq dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses de Bureau du Régistrateur Provincial, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille cent quatrevingt-cinq dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses du Bureau du Receveur-Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-six mille huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Douze mille cents dollars, pour défrayer les Dépenses du Département du Ministre des Finances ; Quatorze mill trois cent trente dollars, pour défrayer les dépenses du Département du Ministre des Finances, (Branche des Douanes), et Dix mille trois cent soixante-et-dix dollars, pour défrayer les dépenses du Département du Ministre des Finances (Branche de l'Audition) pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit mille neuf cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses du Bureau du Conseil-Exécutif, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-et-un mille et dix dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Douze mille deux cent dix-sept dollars et cinquante centins, pour défrayer les Dépenses du Département des Travaux Publics, et Huit mille sept cent quatre-vingt-douze dollars et cinquante centins, pour défrayer les dépenses du Département des Travaux Publics (Branche des Ingénieurs,) pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-sept mille quatre cent soixante-et-quinze dollars, soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Bureau d'Agriculture, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-quatre mille deux cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses du Département des Postes, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille trois cent six dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Cinquante-deux mille six cent quatre-vingt-six dollars, pour défrayer les dépenses du Département des Terres de la Couronne, et Six mille six cent vingt dollars, pour défrayer les dépenses du Département des Terres de la Couronne (Branche des Sauvages), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille quatre cent dix dollars, soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Bureau du Procureur-Général et de celui du Solliciteur-Général, Est, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille huit cent trente-huit dollars et trente-deux centins, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses du Bureau du Procureur-Général et de celui du Solliciteur-Général, Ouest, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses Contingentes du Gouvernement Civil, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante-quatre dollars et soixante-et-six centins, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les Arrérages de Salaires du Bureau du Secrétaire du Gouverneur, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent soixante-et-dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour rencontrer les Dépenses Contingentes de l'Administration de la Justice du *Bas-Canada*, non-autrement pourvues, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-sept mille neuf cent dix dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour rencontrer les Dépenses Contingentes de l'Administration de la Justice du *Haut-Canada*, non-autrement pourvues, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-deux mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Onze mille dollars pour le montant requis pour rencontrer la Dépense de la Police Fluviale de *Québec*, pour la présente année ; Onze mille dollars pour le montant requis pour rencontrer la Dépense de la Police Fluviale de *Montréal* pour la présente année (dont Trois mille sept cents dollars à être remboursés par les Commissaires du Havre), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quinze mille neuf cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Cent sept mille quatre cents dollars pour l'entretien du Pénitencier Provincial à *Kingston*, (contre lequel il y aura un

revenu estimé à Quarante mille dollars), et Huit mille cinq cents dollars, pour Matériaux de Construction, pour l'année expirant le 30 Juin 1860.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante neuf mille six cent cinquante-cinq dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Asile de *Rockwood*, pour être distribuée comme suit : Cinq mille six cent cinquante dollars, pour payer les Matériaux de Construction ; Sept mille quatre cent quatre-vingt-dix dollars, pour payer le salaire de l'Architecte, des Officiers et des Gardiens employés à la construction du même ; Vingt mille quatre cents dollars, pour chauffage, éclairage et approvisionnement d'eau, pour le même, et Seize mille cent quinze dollars pour le soutien du dit Asile, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-deux mille cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Vingt mille cinq cent dollars pour le Soutien de la Maison de Réforme de *Penetanguishene*, et Onze mille six cents cinquante dollars pour la construction de nouvelles bâtisses, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-deux mille, quatre-vingts dollars, soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit :—Vingt-quatre mille cinq cents cinquante dollars pour le Soutien de la Maison de Réforme, à *St. Vincent de Paul*, et Sept mille cinq cents trente dollars pour remplacer les Provisions, Meubles et Outils détruits par le feu le 7 Août 1864, et pour cloturer &c., pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Onze mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'Inspection des Prisons et Asiles, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

*Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-trois mille et cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes du Conseil Législatif (deux Sessions), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent quarante-quatre mille deux cent quatre-vingts dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes de l'Assemblée Législative (deux Sessions), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

24. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante-quatre mille huit cent quatre-vingts dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : pour défrayer les Dépenses des impressions et de la reliure des Lois, Trente-cinq mille dollars ; pour la distribution des mêmes, Quatre mille dollars ; pour l'impression du Code Civil du *Bas-Canada*, Dix mille dollars ; pour payer l'octroi fait à la Bibliothèque du Parlement, Quatre mille dollars ; pour payer le Salaire du Greffier en Chancellerie, Mille deux cent quatre-vingts dollars ; pour les Dépenses Contingentes du même, Six cent dollars, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

26. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

27. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

28. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

29. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Faculté Médicale du Collège *Mcgill*, à *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

30. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Faculté Médicale du Collège *Victoria*, à *Cobourg*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

31. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée

à Sa Majesté, comme une aide à l'Ecole de Médecine, de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

32. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Ecole de Médecine, de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

33. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Ecole de Médecine, de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

34. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Institut Canadien de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

35. *Résolu*, Que somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Société d'Histoire Naturelle de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

36. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme aide à la Société Littéraire et d'Histoire de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

37. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Institut Canadien d'*Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

38. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Athenæum d'*Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

39. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-et-un mille quatre-vingt-dix-huit dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Hôpital de Marine et des Emigrés, à *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

40. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-neuf mille cinq cent trente dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour le soutien de l'Asile Provincial des Aliénés, y comprise la branche de l'Université de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

41. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-sept mille cent dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Quatorze mille sept cent cinquante dollars, pour le soutien de l'Asile d'*Orillia* pour les Aliénés, pour l'année courante, et Deux mille trois cent cinquante dollars, comme somme additionnelle pour défrayer les obligations non payées de l'année dernière, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

42. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-sept mille six cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de *Malden* pour les Aliénés, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

43. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatorze mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour l'entretien de l'Asile *St. Jean* pour les Aliénés, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

44. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Marins Naufragés, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

45. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Exploration Géologique de la Province du *Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

46. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Exhibition de *Dublin* (Balance), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

47. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Chambres d'Agriculture, *Haut* et *Bas-Canada*, à quatre mille dollars chaque, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

48. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante-neuf mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes du Département de l'Emigration et pour le maintien de l'Etablissement de la Quarantaine à la *Grosse Ile*, pour l'année expirant le 30 Juin, 1866.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Mardi prochain.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

### Lundi, 4 Septembre 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. *Rose*.—La Pétition de *The Royal Victoria Temple* de l'Ordre Indépendant des Bons Templiers.

Par M. *Dickson*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Elderslie*, Comté de *Bruce*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur Général *Cockburn*,—La Pétition des Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fe. de *Peterborough* et du Lac *Chemong*.

Par M. *Dunkin*, — La Pétition de *St. Lawrence Lodge*, No. 1 ; la Pétition de *Victoria Lodge*, No. 5 ; et la Pétition de *Grand Lodge*, toutes de l'Ordre Anglo-Américain des Bons Templiers ; la Pétition de la Division *Howard*, No. 1 ; et la Pétition de *Grand Division* des Fils de Tempérance, *Canada Est*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,—La Pétition de *François-Xavier Duval* et autres, de la Seigneurie de *Terrebois*, Comté de *Kamouraska*.

Par l'Honorable M. *Évanturel*,—La Pétition de *Charles Rhéaume* et autres, de la paroisse de *Charlesbourg*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *S. Strickland* et autres, du Village de *Lakefield*, Comté de *Peterborough* ; demandant la passation d'un Acte pour pourvoir à l'achèvement du Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong*.

De *R. A. Strickland* et autres, des Townships de *Smith* et *Douro*, Comté de *Peterborough* ; demandant de l'aide pour construire une Ecluse à *Young*, à la tête du Lac *Ketchawanook*, sur la Rivière *Otonabee*.

Du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Leeds* et *Grenville* ; demandant la passation d'un Acte pour fixer le taux de l'Intérêt de l'Argent à sept par cent.

De l'Institut Canadien-Français de la Cité d'*Ottawa* ; demandant un Acte d'Incorporation.

De *J. W. Hancock*, Procureur de la Ville de *Berlin* ; demandant que la Chambre souscrive à un certain nombre d'exemplaires de son " Index Synoptique " des Statuts Refondus du *Canada* et du *Haut-Canada*.

De la Caisse d'Economie, (Banques d'Épargnes) de Notre-Dame de *Québec* ; demandant qu'une clause soit insérée au Bill pour amender et refondre les dispositions des Actes et Ordonnances relatifs à l'Incorporation de la Cité de *Québec* à l'effet de l'exempter des cotisations, tel que c'est le cas avec La Caisse d'Economie de la Cité de *Montréal*.

Des Membres de l'Association des Sauvages de l'*Isle-aux-Couleuvres*, dite " *Snake Island Indian Band* " ; demandant la passation d'un Acte pour défendre la fabrication et la vente des Liqueurs Enivrantes sur la Grande Isle *Manitouline* et sur les autres Iles Canadiennes dans le Lac *Huron* et la Baie *Georgienne*.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Ontario* ; demandant des amendements au Bill pour refondre et amender la Loi Municipale du *Haut-Canada*.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser l'admission de *Henry Hart Coyne* à pratiquer comme Procureur et Solliciteur dans les Cours de Loi et d'Équité du *Haut-Canada*, et il est convenu de le rapporter sans amendements. Le Comité recommande

aussi que l'honoraire et les frais ordinaires sur ce Bill ne soient point exigés, attendu qu'il a été nécessaire par suite de la législation de la dernière Session.

*Ordonné*, Que l'honoraire et les frais payés sur le Bill pour autoriser l'admission de *Henry Hart Coyne* à pratiquer comme Procureur et Solliciteur dans les Cours de Loi et d'Équité dans le *Haut-Canada*, soient remboursés, conformément aux recommandations du Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Honorable M. *Cameron (Peel)*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte de Procédure de Droit Commun du *Haut-Canada*, et autres ordres de renvoi, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité, auxquels ont été renvoyés les Bille suivants : "Bill pour amender l'Acte de la Procédure en matière de Loi Commune dans le *Haut-Canada* ;" "Bill pour amender l'Acte de la Procédure en matière de Loi Commune dans le *Haut-Canada* ;" "Bill pour amender la Loi relative aux Débiteurs de la Couronne dans le *Haut-Canada*," et "Bill pour amender l'Acte relatif à l'Enregistrement des Titres et Instruments créant des "Dettes en faveur de la Couronne,"—a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Votre Comité a soigneusement examiné les divers Bills ci-dessus, qui lui ont été renvoyés, et il est convenu de rapporter "le Bill pour amender la Loi relative aux Débiteurs de la Couronne du *Haut-Canada*," et "le Bill pour amender l'Acte de la Procédure en matière de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, avec divers amendements ;" les dits Bills contenant les dispositions des Bills intitulés respectivement : "Acte pour amender l'Acte de la Procédure en matière de Loi Commune dans le *Haut-Canada*," et "Acte pour amender l'Acte relatif à l'Enregistrement des Titres et Instruments créant des "Dettes en faveur de la Couronne."

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte relatif aux Débiteurs de la Couronne dans le *Haut-Canada*, et le Bill pour amender l'Acte de la Procédure en matière de Loi Commune du *Haut-Canada*, tels qu'amendés, soient imprimés de nouveau séparément pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender de nouveau l'Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La Compagnie du *Richelieu*," et il est convenu de le rapporter sans amendements.

Il a aussi examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements, savoir :—

Bill pour amender la Loi relative à l'Inspection du Cuir et des Peaux Crues.

Bill pour amender le chapitre 63 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif aux Compagnies à Fonds Social.

Bill, du Conseil Législatif, pour amender de nouveau la Loi relative aux Compagnies d'Assurances Mutuelles dans le *Haut-Canada*, et

Bill pour incorporer la Compagnie de Navigation de *Longueil*.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour amender la Charte de la Compagnie des Mines d'Or *De Léry*, incorporée en vertu de l'Acte 27 et 28 *Victoria*, chapitre 23, et il recommande que l'Acte général 27 et 28 *Victoria*, chapitre 23, soit amendé de manière à autoriser, soit les Compagnies elles-mêmes en faveur desquelles il a été émis des lettres patentes, soit le Gouverneur en Conseil, sur leur demande, à augmenter le nombre des Directeurs.

M. *Fortier*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender le chapitre 26 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, concernant les abus préjudiciables à l'Agriculture, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Bill, tel qu'amendé, soit imprimé de nouveau pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Macdonald (Glangarry)* ait la permission de s'absenter pour le reste de la Session, pour cause de maladie sérieuse dans sa famille.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*

*Résolu*, Que pour le reste de la Session, il y aura deux Séances distinctes les Mardis, Jedis et Vendredis ; la première, de Trois heures à Six heures, P. M., et la seconde, de Sept heures et demie, P., M., jusqu'à l'ajournement ; et qu'à ces Séances les mesures du Gouvernement aient la préséance sur les autres mesures.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conscillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément aux Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 30 Août 1865, pour un Etat relatif aux Officiers de Douane des Districts de *Montmagny*, *Kamouraska*, *Saguenay* et *Rimouski*. (*Documents de la Session*, No. 30.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 16 Août 1865, pour Copies de certains documents relatifs au Chemin de *Matawin*. (*Documents de la Session*, No. 12.)

Un Bill pour conférer à la "Compagnie Minière Anglo-Canadienne (responsabilité limitée) les droits de corporation," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour venir en aide aux représentants de feu *Boyd Sylvester* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith* (*Durham Est*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement du Chemin de Fer de *Brockville* et *Ottawa*," sans amendements ; aussi, le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte pour incorporer le Collège de *London*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre :

Bill intitulé : "Acte pour amender les Actes relatifs à la Banque du *Haut-Canada*."

Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte concernant les Formules Abrégées de "Mortgages dans le *Haut-Canada*."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de M. *Street*, secondé par M. *Cartwright*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender les Actes relatifs à la Banque du *Haut-Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cochburn*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte concernant les Formules Abrégées de Mortgages dans le *Haut-Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : "Acte pour incorporer le Collège de *London*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 13.—Retranchez "Révérend" où il se rencontre la deuxième fois.

Page 1, ligne 27.—Retranchez "huit" et insérez "cinq"



Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour prévenir les maladies contagieuses à certaines Stations Navales et Militaires en cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour ratifier une Convention passée entre le Grand Tronc et la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, étant lu ;

L'Honorable M. *Rose* a proposé, secondé par M. *Powell*, que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

M. *McKellar* a proposé pour amendement, secondé par M. *White*, Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "cette Chambre se formera en le dit Comité d'aujourd'hui en six mois."

Et des débats s'étant élevés,

M. l'Orateur, conformément au Chapitre quatre des Statuts Refondus de *Canada*, a appelé M. *Morris*, Membre de la Division Sud du Comté de *Lanark*, à le remplacer temporairement au Fauteuil.

M. *Morris* a, en conséquence, pris le Fauteuil de la Chambre.

Et après quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Mardi, 5 Septembre 1865,

Et les Débats continuant,

M. *Macfarlane* a proposé, secondé par M. *Macdonald* (*Toronto Ouest*), Que les Débats soient ajournés.

La Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                                   |                                |                             |                               |
|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                    | <i>Gaudet,</i>                 | <i>Mackenzie (Lambton),</i> | <i>Ross (Prince Ed'ard),</i>  |
| <i>Bouman,</i>                    | <i>Geoffrion,</i>              | <i>Magill,</i>              | <i>Rymal,</i>                 |
| <i>Bown,</i>                      | <i>Gibbs,</i>                  | <i>McConkey,</i>            | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Brown,</i>                     | <i>Haultain,</i>               | <i>McKellar,</i>            | <i>Scoble,</i>                |
| <i>Carling,</i>                   | <i>Higginson,</i>              | <i>Morris,</i>              | <i>Smith (Toronto Est),</i>   |
| <i>Caron,</i>                     | <i>Holton,</i>                 | <i>Munro,</i>               | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Cowan,</i>                     | <i>Howland,</i>                | <i>Parcer,</i>              | <i>Thompson,</i>              |
| <i>Currier,</i>                   | <i>Huntington,</i>             | <i>Perrault,</i>            | <i>Wallbridge (Has's N.),</i> |
| <i>Dickson,</i>                   | <i>Jones (Leeds N. et Gr.)</i> | <i>Poulin,</i>              | <i>Wells,</i>                 |
| <i>Dorion (Drum. &amp; Arth.)</i> | <i>Lajoie,</i>                 | <i>Fouliot,</i>             | <i>White,</i>                 |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>      | <i>Macdonald (Tor' to O.),</i> | <i>Rankin,</i>              | <i>Wilson, et</i>             |
| <i>Dunkin,</i>                    | <i>Macfarlane,</i>             | <i>Rémillard,</i>           | <i>Wright (York E.)—49</i>    |
| <i>Dunsford,</i>                  |                                |                             |                               |

CONTRE :  
Messieurs

|                      |                             |                                    |                       |
|----------------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| <i>Archambeault,</i> | <i>Chapais,</i>             | <i>Irvine,</i>                     | <i>Poupore,</i>       |
| <i>Ault,</i>         | <i>Cockburn,</i>            | <i>Jones (Leeds Sud.)</i>          | <i>Powell,</i>        |
| <i>Beaubien,</i>     | <i>Coupal,</i>              | <i>Langevin,</i>                   | <i>Raymond,</i>       |
| <i>Bell,</i>         | <i>DeNiverville,</i>        | <i>LeBoutillier,</i>               | <i>Robitaille,</i>    |
| <i>Bellerose,</i>    | <i>Duckett,</i>             | <i>Macdonald, Proc.-Gén. Rose,</i> |                       |
| <i>Blanchet,</i>     | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>Macdonald (Cornwall),</i>       | <i>Ross (Dundas),</i> |

|                             |                              |                    |                                 |
|-----------------------------|------------------------------|--------------------|---------------------------------|
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McDougall,</i>  | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Ferguson (Simcoë S.),</i> | <i>McGee,</i>      | <i>Sylvain,</i>                 |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Fortier,</i>              | <i>McIntyre,</i>   | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morrison,</i>   | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Harwood,</i>              | <i>O'Halloran,</i> | <i>Walsh, et</i>                |
| <i>Chambers,</i>            | <i>Houde,</i>                | <i>Pâquet,</i>     | <i>Wright (C. d' Ott'a)-48.</i> |

Ainsi, la question a été résolue affirmativement.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 5 Septembre 1865.

*Trois heures, P. M.*

M. l'Orateur a mis devant la Chambre un Etat des Commutations effectuées dans les Censives des Biens des Jésuites, la Seigneurie de *Lauzon*, et le Domaine de la Couronne à *Québec* et à *Trois-Rivières*, en vertu de l'Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 111 (chapitre 43 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*), du 1er Janvier au 31 Août 1865, comme suit :—

Aucune Commutation de Tenure n'a été effectuée dans aucune des Censives appartenant ci-devant à l'Ordre des Jésuites dans cette partie de la Province du *Canada*, ci-devant appelée le *Bas-Canada*, ni dans la Seigneurie de *Lauzon*, ni dans les Censives du Domaine de la Couronne, *Québec* ou *Trois-Rivières*, en vertu de l'Acte 10 et 11 *Victoria*, chapitre 111 (chap. 43 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*), depuis le 1er Janvier jusqu'au 31 Août 1865

(Signé,)

ANDREW RUSSELL,

Asst. Commissaire.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Branche des Biens des Jésuites et  
du Domaine de la Couronne,

*Québec*, 1er Septembre 1865.

(Signé,)

F. T. JUDAH,

Commis, Biens des Jésuites, etc.

M. l'Orateur a aussi informé la Chambre, que le Greffier avait reçu la Lettre et l'Etat suivant, en conformité des Ordres de cette Chambre du 25 Janvier dernier et du 1er Septembre courant :—

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC DU CANADA,

Bureau du Directeur-Gérant, *Québec*, 5 Septembre 1865.

MONSIEUR,—Votre lettre du 1er du courant, adressée à M. *Hickson*, et contenant Copies de deux Ordres de la Chambre d'Assemblée, dont l'un en date du 1er du courant, et l'autre en date du 25 Janvier 1865, m'a été transmise.

Il est juste que je donne les raisons qui m'ont empêché d'obéir plus tôt à l'Ordre de la Chambre du 25 Janvier dernier.

L'Ordre du 25 Janvier dernier a été dûment reçu, mais, à la date de sa réception, les Comptes de la Compagnie du Grand-Tronc, pour l'année 1864, n'étaient pas encore préparés.

Ces comptes sont si volumineux, et comprennent un si grand nombre de stations, que les Etats de l'année ne sont jamais terminés que dans le mois de Mars. Cette année, vu qu'il fallait y ajouter les Etats des Chemins de Fer de *Montréal* et *Champlain*, et de *Buffalo* et du Lac *Huron*, il y a eu beaucoup d'ouvrage *extra* à faire pour arranger le nouveau système de manière à comprendre ces deux Chemins avec celui du Grand-Tronc, et, conséquemment, il a fallu plus de temps pour préparer les Etats que par le passé ; c'est tellement le cas que ce ne fut que dans la première semaine d'Avril que nous fûmes en état de pouvoir répondre à l'Ordre de la Chambre. Mais, à cette date, le Parlement était prorogé ; et comme il me paraissait que les informations demandées ne pouvaient être données complètement, vu la manière dont on préparait les Etats de la Compagnie, je crus qu'il n'était pas désirable de transmettre un Etat qui n'embrassât pas tous les renseignements que, je suppose, on voulait obtenir, et qui, dans le cas où ils auraient été complets, n'auraient été d'aucune utilité, attendu que la Chambre ne siégeait plus alors.

Comme donc j'étais sur le point de partir pour l'Angleterre, je donnai mes instructions pour que l'affaire fut ajournée jusqu'à mon retour.

A mon retour, malheureusement, j'avais complètement oublié cette affaire, et je n'y ai jamais songé depuis à venir jusqu'au moment où elle fut discutée en Chambre à l'occasion de la motion du Député de *Lambton*.

Je me dois à moi-même de donner cette explication, et je vous serai obligé si vous voulez bien la soumettre au Comité chargé de s'enquérir sur le sujet en question.

Je prends maintenant la liberté de vous transmettre ci-inclus un état préparé par l'Auditeur des Comptes de la Compagnie, indiquant le montant reçu, et provenant respectivement du trafic local et étranger, savoir, des passagers, du fret et des animaux. On verra par la note au bas de cet état que les comptes représentent tout le trafic direct entre le *Canada* et les *Etats-Unis* inscrit dans les livres de la Compagnie, et passant d'un Etat à l'autre par le *Canada*, et que les livres de la Compagnie n'indiquent point séparément les recettes en monnaie courante des *Etats-Unis* pour le trafic local et le trafic étranger.

Je ne pense pas que cet Etat donne tous les renseignements désirés, et j'ajouterai qu'il sera très difficile, sinon impossible, excepté à la suite d'un travail énorme, de se procurer toutes les informations que je suppose que l'on désirait se procurer quand l'Ordre du 25 Janvier dernier a été rendu. Je serai très heureux, cependant, de comparaître devant le Comité qui a été nommé pour s'enquérir sur l'affaire dont il s'agit, et, s'il le désire, de lui donner toutes les informations qui sont en ma possession.

En terminant, j'ajouterai que, notwithstanding les remarques qui ont été faites en Chambre quand le Comité en question a été nommé, la Compagnie du Grand Tronc, ni aucun de ses officiers, n'ont jamais été dans la disposition de ne pas fournir les informations demandées par la Législature, et que la seule raison pour laquelle l'Etat demandé n'a pas été transmis dans le mois d'Avril dernier (qui était l'époque à laquelle il pouvait l'être le plus de bonne heure) est celle que j'ai donné au commencement de cette lettre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
 Votre très-obéissant Serviteur,  
 (Signé,) C. J. BRYDGES,  
 Directeur-Gérant

W. B. LINDSAY, Jr., Ecr.,  
 Greffier de l'Assemblée Législative,  
 Québec.

### GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER.

Comprenant les Chemins de Fer de *Montréal* et *Champlain*, et de *Buffalo* et du *Lac Huron*.

#### ETAT DU TRAFIC—Année 1864.

| Espèce de trafic.    | Local.         | Etranger.<br>* | Total.         |
|----------------------|----------------|----------------|----------------|
| Passagers.....       | \$1,727,026 47 | \$476,431 42   | \$2,203,457 89 |
| Fret et animaux..... | 2,983,273 32   | 723,551 32     | 3,706,824 82   |
| Total.....           | \$4,710,299 79 | \$1,199,982 92 | \$5,910,282 71 |

\* Ces sommes représentent le Trafic direct entre le *Canada* et les *Etats-Unis* inscrit dans les Livres de la Compagnie et passant d'un Etat à l'autre par le *Canada*.

Les Livres de la Compagnie n'indiquent point séparément les recettes en monnaie des *Etats-Unis* provenant du Trafic Local et du Trafic Etranger.

(Signé,) W. S.

Montréal, 1er Septembre 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la table :—

Par l'Honorable M. *Holton*,—La Pétition du *Prince Consort Temple*, No. 2.

Par M. *Street*,—La Pétition de l'Honorable *William Cayley* et autres.

Par M. *Dunkin*,—La Pétition de la Société de Tempérance de *Montréal*; et la Pétition de la Division *St. Charles*, No. 61.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Sixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender l'Acte pour incorporer l'Association Homéopatique de *Montréal*, et y a fait des amendements qu'il soumet à la Chambre.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les Avis quant à la Pétition suivante, savoir :—De A. *Michel*, de la Cité de *Québec*.

Les Pétitions du Révérend Messire J. *Auclair*, Curé de la Paroisse *Notre-Dame* de la Cité de *Québec*, demandant un Acte d'Incorporation pour les fins de l'éducation, et de l'Institut Canadien-François de la Cité d'*Ottawa*, demandant un Acte d'Incorporation, ne sont pas de nature à exiger la publication d'aucun avis.

L'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, du Comité Spécial sur le Bill relatif aux Régistrateurs et aux Bureaux d'Enregistrement et à l'Enregistrement des Actes relatifs aux Terres dans le *Haut-Canada*, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y a fait des amendements.

M. *Pâquet*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte des Municipalités et des Chemins du *Bas-Canada*, et autres Ordres de renvoi, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité auquel ont été renvoyés les Bills suivants, savoir :—le Bill " pour amender l'Acte Municipal et des Chemins du *Bas-Canada* ;"—le Bill " pour la conservation du Bois dans le *Bas-Canada*,"—et le Bill " pour amender l'Acte Municipal Refondu du *Bas-Canada*, chapitre 24 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*,"—a l'honneur de faire Rapport comme suit :—

Votre Comité a examiné les divers Bills ci-dessus qui lui ont été renvoyés, et il a refondu les deux Bills intitulés respectivement : " Bill pour amender l'Acte Municipal et des Chemins du *Bas-Canada*," et " Bill pour amender l'Acte Municipal Refondu du *Bas-Canada*, chapitre 24 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*," lesquels il soumet à Votre Honorable Chambre, avec divers amendements. Votre Comité rapporte aussi le " Bill pour la conservation du Bois dans le *Bas-Canada*," auquel il a fait divers amendements.

Ordonné, Que le Bill pour amender l'Acte des Municipalités et des Chemins du *Bas-Canada*, tel qu'amendé, soit imprimé de nouveau pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que M. *Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer l'Institut Canadien de la Cité d'*Ottawa*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *McDougall* ait la permission d'introduire un Bill pour le perfectionnement ultérieur des Ecoles de Grammaire dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Un Bill pour expliquer certaines dispositions des Actes d'incorporation de la Cité de *Montréal*, et pour d'autres fins, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. *Morris* a fait rapport du Bill pour abolir la peine de mort en certains cas, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour incorporer la Maison de Refuge de *Ste. Brigitte de Montréal*;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil et, M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Morris* a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit:—

Page 1, ligne 20.—Après "Saint Patrice," insérez "en la dite Cité de *Montréal*."

Page 1, ligne 37.—Effacez "et les syndics restant rempliront la vacance" et insérez à la place "et la vacance sera remplie."

Page 1, ligne 38.—Biffez depuis "droit" jusqu'à "droit" dans la ligne 43.

Page 1, ligne 47.—Biffez les mots "ils auront droit et faculté."

Page 2, ligne 10.—Biffez les mots "les syndics rempliront."

Page 2, lignes 10 et 11.—Biffez les mots "dans leur corps" et insérez à la place "dans la charge de syndic."

Page 2, ligne 14.—Après "démissions" insérez "seront remplies en la manière qui sera prescrite par les Règlements de la dite Corporation."

Page 2, ligne 19.—Biffez "au Gouverneur" et insérez "à l'Auditeur Général."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill avec les amendements soient lus la troisième fois à la prochaine séance.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte à l'effet d'incorporer les Associations d'Assurances Mutuelles des Diocèses de *Québec* et *Trois-Rivières* et de *Montréal* et *St. Hyacinthe*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Walsh* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill relatif aux Qualifications des Juges de Paix; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith (Durham Est)* a fait rapport que le comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant:—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé: "Acte pour incorporer l'Union St. Henri des *Tanneries des Rollands*, de la Paroisse de *Montréal*, sans amendements.

Et aussi, le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre "soixante-et-deux des Statuts Refondus du *Canada*, et pour mieux régler la Pêche et "protéger les Pêcheries."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-général *Langevin*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour amender le chapitre "soixante-et-deux des Statuts Refondus du *Canada*, et pour mieux régler la Pêche et "protéger les Pêcheries," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough* à construire un Chemin à rails plats ou un Chemin de Fer conduisant des Forges de *Marmora* à la *Rivière Trent*, ou au *Lac Rice*, et pour d'autres fins, étant lu.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et étendre les Actes relatifs à la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Caisse d'Épargnes *St. Roch de Montréal*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société de Protection des Aubergistes de *Montréal*, ayant licence, étant lu ;

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; et la Question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Banque de *Northumberland*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour prévenir l'introduction et la propagation de Maladies qui attaquent certains animaux," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour aujourd'hui.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour incorporer spécialement la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de *Tudousac*," étant lu ;

Le bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des Subsides.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension accordée à *Samuel Waller*, comme ci-devant Greffier des Comités de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension accordée à *John Bright*, comme ci-devant Messager de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante et douze dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension accordée à *Louis Gagné*, comme ci-devant Messager de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille six cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension accordée à *G. B. Faribault*, comme ci-devant Assis-tant Greffier de l'Assemblée Législative, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension accordée à Madame *Catherine Antrobus*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension de Madame *Charlotte McCormick*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent dollars, soit accordée à Sa Majesté,

pour défrayer la pension accordée à *Pierre Bouchard*, pour blessures reçues au service public, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension de *Jacques Brien*, pour blessures reçues au service public, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Nouvelles Annuités des Sauvages, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme Annuités aux Sauvages du *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante-trois mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les loyers, assurances et réparations des Edifices Publics (y compris deux années de loyer du *Rideau Hall*), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait Rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu à la prochaine Séance de cette Chambre.

M. *Morris* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau à la prochaine Séance de cette Chambre.

Et étant six heures de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans que la Question ait été mise aux voix.

*Sept heures et demie, P.M.*

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues:—

Du Temple *Royal Victoria*,—de la Loge *St. Laurent*, No. 1,—de la Loge *Prince Alfred*,—de la Loge *Victoria*, No. 5,—et de la Grande Loge; toutes de l'Ordre *Anglo-Américain* des Bons Templiers,—de la Division *Howard*, No. 1,—et de la Grande Division des fils de la Tempérance du *Bas-Canada*; demandant que le Bill pour incorporer la Société de Protection des Pourvoyeurs de Vivres de *Montréal*, ne devienne pas loi.

De la Municipalité du Township d'*Elderslie*, Comté de *Bruce*; demandant que le Bill pour faciliter la séparation de *Huron* et *Bruce*, et pour faire de *Walkerton* le Chef-lieu du Comté de *Bruce*, ne devienne pas loi.

Des Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chomong*; demandant que son Acte d'Incorporation ne soit pas remis en vigueur.

De *François-Xavier Duval* et autres, de la Seigneurie, de *Terrebois*, Comté de *Kamouraska*; demandant la passation d'un Acte pour annexer une certaine partie de la dite Seigneurie à la Paroisse de *St. Antonin*, dans le Comté de *Témiscouata*.

De *Charles Rhéaume* et autres, de la Paroisse de *Charlesbourg*; demandant que le Bill pour autoriser *William John Bickell* à construire un Pont sur la Rivière *St. Charles*, ne devienne pas loi.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill relatif à la Cour du Banc de la Reine dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant:—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé: "Acte pour incorporer les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, de la paroisse de *St. Grégoire*," avec un amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, de la paroisse de *St. Grégoire*," lequel a été lu comme suit :

Page 1, ligne 33.—Retranchez " huit " et insérez " cinq."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

L'Honorable M. *Galt* a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :

MONCK,

Le Gouverneur-Général transmet à l'Assemblée Législative les Estimés Supplémentaires des sommes requises pour le service de la Province durant l'année expirant le 30 Juin 1866, et conformément aux dispositions de la 57e section de l'Acte d'Union, Son Excellence recommande ces Estimés à l'Assemblée Législative. (*Documents de la Session*, No. 18.)

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

Québec, 1er Septembre 1865.

Ordonné, Que le dit Message, ensemble avec les Estimés Supplémentaires pour l'année expirant le 30 Juin 1866, qui l'accompagnent, soient renvoyés au Comité des Subsidés.

L'ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour abolir la peine de mort en certains cas, étant lu ;

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; et la question ayant été mise aux voix,

La Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

POUR :

Messieurs

|                                 |                               |                                 |                                  |
|---------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| <i>Alley</i> ,                  | <i>Dorion (Hochelaga)</i> ,   | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Pouliot</i> ,                 |
| <i>Archambeault</i> ,           | <i>Duckett</i> ,              | <i>Labreche-Viger</i> ,         | <i>Rankin</i> ,                  |
| <i>Beaubien</i> ,               | <i>Dufresne (Iberville)</i> , | <i>Laframboise</i> ,            | <i>Raymond</i> ,                 |
| <i>Bell</i> ,                   | <i>Dufresne (Montcalm)</i> ,  | <i>Lajoie</i> ,                 | <i>Rémillard</i> ,               |
| <i>Bellerose</i> ,              | <i>Dunkin</i> ,               | <i>Langevin</i> ,               | <i>Robitaille</i> ,              |
| <i>Blanchet</i> ,               | <i>Dunsford</i> ,             | <i>LeBoutillier</i> ,           | <i>Rose</i> ,                    |
| <i>Bourassu</i> ,               | <i>Evanturel</i> ,            | <i>Macdonald, Pro.-Gén.</i>     | <i>Ross (Champlain)</i> ,        |
| <i>Bowman</i> ,                 | <i>Ferguson (Frontenac)</i> , | <i>Macdonald (Cornwall)</i>     | <i>Ross (Dundas)</i> ,           |
| <i>Bown</i> ,                   | <i>Ferguson (Simcoe S.)</i> , | <i>Macdonald (Tor'o O.)</i> ,   | <i>Scatcherd</i> ,               |
| <i>Brousseau</i> ,              | <i>Fortier</i> ,              | <i>Mackenzie (Lambton)</i> ,    | <i>Smith (Durham Est)</i> ,      |
| <i>Brown</i> ,                  | <i>Gagnon</i> ,               | <i>McConkey</i> ,               | <i>Somerville</i> ,              |
| <i>Burwell</i> ,                | <i>Galt</i> ,                 | <i>McDougall</i> ,              | <i>Stirton</i> ,                 |
| <i>Carling</i> ,                | <i>Gaucher</i> ,              | <i>McGee</i> ,                  | <i>Street</i> ,                  |
| <i>Caron</i> ,                  | <i>Gaudet</i> ,               | <i>McKellar</i> ,               | <i>Sylvain</i> ,                 |
| <i>Cartier, Atty. Gen.</i>      | <i>Geoffrion</i> ,            | <i>Morris</i> ,                 | <i>Thibaudeau</i> ,              |
| <i>Cartwright</i> ,             | <i>Gibbs</i> ,                | <i>Morrison</i> ,               | <i>Thompson</i> ,                |
| <i>Chapais</i> ,                | <i>Haultain</i> ,             | <i>Munro</i> ,                  | <i>Tremblay</i> ,                |
| <i>Cockburn</i> ,               | <i>Higginson</i> ,            | <i>O'Halloran</i> ,             | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i>    |
| <i>Cornellier</i> ,             | <i>Holton</i> ,               | <i>Pâquet</i> ,                 | <i>Walsh</i> ,                   |
| <i>Coupa</i> ,                  | <i>Houde</i> ,                | <i>Parker</i> ,                 | <i>Wells</i> ,                   |
| <i>Currier</i> ,                | <i>Howland</i> ,              | <i>Perrault</i> ,               | <i>White</i> ,                   |
| <i>DeBoucherville</i> ,         | <i>Huntington</i> ,           | <i>Pinsonneault</i> ,           | <i>Wilson, et</i>                |
| <i>Dickson</i> ,                | <i>Huot</i> ,                 | <i>Pope</i> ,                   | <i>Wright (C. d' Ott'a)</i> —94. |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> , | <i>Jackson</i> ,              |                                 |                                  |



CONTRE :  
Messieurs

*Ault,* *Magill,* *Ross (Prince Ed'ard), et Rymal.*—6.  
*Chambers,* *Poulin,*

Ainsi la question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu,* Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour abolir la Peine de Mort en certains cas."

*Ordonné,* Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité des Subsidés.

(EN COMITÉ.)

La résolution suivante a été proposée :

1. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les dépenses des Chemins de Colonisation, *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après Minuit,

*Mercredi, 6 Septembre 1865,*

La résolution a été alors adoptée.

2. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les Dépenses des Chemins de Colonisation, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

3. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Quarante-et-un mille sept cent trente-neuf dollars, et quarante centins, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les dépenses de la Balance du Fonds d'Amélioration, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

4. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Douze mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer le Service des Bâteaux Remorqueurs entre *Montréal* et *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

5. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Soixante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer le Service des Steamers de la Province, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

6. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Quarante-quatre mille deux cent vingt-et-un dollars et dix centins, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de la Maison de la Trinité de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

7. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Vingt-quatre mille neuf cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de la Maison de la Trinité de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

8. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Quarante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer le Service des Phares sur les Lacs et les Rivières à l'intérieur, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

9. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, distribuée comme suit : Allocation à *Pierre Brochu* pour résider au Lac *Méta-pédic*, sur le Chemin de *Kempt*, pour y assister les voyageurs, Cent dollars ; Allocation à *Marcel Brochu* pour résider au *Petit Lac*, pour y assister les voyageurs, Cent dollars ; Allocation à *Jonathan Noble*, pour résider à *La Fourche*, pour les mêmes fins, Cent dollars ; et Allocation à *Thomas Evans*, pour résider à *Assametquagan*, pour les mêmes fins, Cent dollars, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

10. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Deux mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme Proportion des Dépenses pour l'entretien des Phares sur les Isles *St. Paul* et *Scatterie*, dans le Golfe, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

11. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille dollars, soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes du Bureau du Surintendant des Mesureurs de Bois, *Québec* et *Montréal*, (à part les honoraires des Mesureurs de Bois), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

12. *Résolu,* Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille dollars, soit accordée à Sa Ma-

jesté, pour défrayer les Dépenses du Service des Pêcheries, *Bas-Canada*, (y compris les primes), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille deux cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses du Service des Pêcheries, *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses des Inspections des Chemins de Fer, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses des Inspections des Bateaux à-Vapeur, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer Diverses Impressions du Gouvernement, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer des Annonces et Souscriptions de la *Gazette du Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais de port de la *Gazette du Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de la Translation du Gouvernement à *Ottawa*, somme additionnelle, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux Dépenses Imprévues du Service Public, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille deux cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses du Bureau du Proposé à l'engagement des Matelots, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cent trente dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les Frais de Poursuite dans l'affaire de *H. McCarthy*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-onze dollars, et quinze centins, soit accordée à Sa Majesté, pour l'annonce des Syndics Officiels, en vertu de l'Acte concernant la Faillite, par le Bureau de Commerce de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

24. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses des Douanes (moins les droits remis), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les Dépenses de l'Accise (moins les commissions), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

26. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent quatre-vingt dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Cent vingt cinq mille dollars pour l'entretien des Travaux Publics ; Cent vingt-cinq mille dollars pour les réparations des Travaux-Publics ; et Quarante mille dollars pour la perception et divers items des Travaux Publics, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

27. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Trente mille dollars pour défrayer les Dépenses pour Arpentages dans le *Haut-Canada* ; et Trente mille dollars pour défrayer les Dépenses pour Arpentages dans le *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

28. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour le Chemin d'*Hamilton* et de *Port-Dover*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

29. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les Dépenses se rattachant aux Amendes et Confiscations, Timbres, etc., (moins les commissions), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

Résolutions à être rapportées.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Jeudi prochain.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que Jeudi prochain, cette Chambre, à sa première séance, se formera de nouveau en Comité.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

### Mercredi, 6 Septembre 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *De Boucherville*,—La Pétition de *J. L. Beaudry*, Maire, et autres, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*),—La Pétition d'*Edouard Bourassa* et autres, des Townships d'*Inverness* et *Halifax*, Comté de *Mégantic*.

Par M. *Street*,—La Pétition des Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

Par M. *Currier*,—La Pétition de *E. Hudon* et autres, de la Cité et Paroisse de *Montréal*.

Par M. *Huot*,—La Pétition de *John Childs*, Notaire, de la Cité de *Québec*.

Par l'Honorable M. *Carling*,—La Pétition de *David Higgins* et autres.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

Du Temple du Prince Epoux, No. 2,—de la Société de Tempérance de *Montréal*,—et de la Division *St. Charles*, No. 61, Fils de la Tempérance; demandant que le Bill pour incorporer la Société de Protection des Pourvoyeurs de Vivres de *Montréal* ne devienne pas loi.

De l'Honorable *William Cayley* et autres; demandant que le Bill pour amender et étendre les Actes ayant rapport à la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, ne devienne pas loi.

M. *Mackenzie* (*Lombton*), du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils ne soient pas imprimés :—

Etat général des baptêmes, mariages et sépultures dans certains districts, pour 1864.

Etat des cautionnements enregistrés au bureau du registraire provincial, jusqu'au 8 d'août.

Réponse à une adresse au sujet des écoles militaires de *Québec* et *Montréal*.

Réponse à une adresse demandant certains états relatifs aux écoles militaires.

Réponse à une adresse demandant copie de l'ordre général de milice du mois d'avril 1865 et des instructions données aux officiers des volontaires.

Réponse à une adresse demandant copie de la correspondance échangée depuis le commencement de la dernière session au sujet du traité de réciprocité avec les *Etats-Unis*.

Réponse à une adresse au sujet des chemins *Matapédia* et *Témiscouata*.

Réponse à une adresse au sujet de documents relatifs au chemin *Matawin*.

Réponse à une adresse—rapport et correspondance de M. *Baillargé*, au sujet des dommages causés par le canal *Beauharnois*.

Rapport du registraire de *Stormont*.

Rapport de la société *St. Ignace* de *Montréal*, jusqu'au mois d'août 1865.

Réponse à une adresse—correspondance relative à la nomination et au salaire du député du préposé à l'engagement des matelots, depuis 1860.

Réponse à une adresse au sujet du discours prononcé par M. le consul général *Potter*, à *Détroit*, et de la lettre de M. *Wood* à M. *Potter*.

Réponse à une adresse au sujet du changement du nom d'un bureau de poste de *Irish Creek* en celui de *Jasper*.

Réponse à une adresse—documents relatifs au système suivi ou qu'on se propose de suivre dans le département du surintendant des mesureurs de bois.

Réponse à une adresse de l'Assemblée Législative au sujet des votes donnés pour l'élection des membres de la Chambre d'agriculture en 1865.

Réponse à une adresse au sujet des officiers de douane dans les districts de *Montmagny*, *Kamouraska*, *Saguenay* et *Rimouski*.

Le comité recommande aussi que les documents suivants soient imprimés comme documents de la session :

Rapports du Conseil du Collège et du Sénat de l'Université pour 1864.

Comptes de la Maison de la Trinité de *Québec* jusqu'au 30 juin 1865.

Réponse à une adresse—état des traitements, etc., etc., payés aux juges, juges puinés et recorders dans le *Haut-Canada*, etc., (sous forme de tableau seulement.)

État du fonds des honoraires, *Haut-Canada*, pour l'année expirée le 30 juin 1865.

Le comité recommande aussi que les documents suivants soient imprimés pour distribution :—

Réponse à une adresse—rapport de *P. Fortin*, écuyer, pour 1864, sur le service pour la protection des pêcheries.

Réponse à une adresse relative aux députés-greffiers de la Couronne, aux députés-maires et députés-registrateurs en chancellerie, aux procureurs de comté dont le compte d'honoraires est arriéré, avec un état indiquant la durée du temps pendant laquelle ces honoraires sont restés entre leurs mains.

Réponse à une adresse de l'honorable Conseil Législatif demandant des renseignements sur les récentes élections des membres des chambres d'agriculture (pour distribution seulement.)

Rapport du comité spécial de l'honorable Conseil Législatif sur les taxes imposées par les commissaires du havre de *Montréal* [impression de certains extraits seulement, pour distribution seulement.]

Le comité recommande aussi qu'il soit publié une nouvelle édition de 5,000 exemplaires du rapport de l'explication du chemin de fer Intercolonial.

Le comité recommande aussi qu'à l'avenir on fasse imprimer trente exemplaires additionnels des comptes publics pour l'usage du comité permanent des comptes publics.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le dit Rapport.

M. *Bellerose*, du Comité Spécial sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour faciliter les poursuites en vertu de l'Acte concernant les Aubergistes et la vente de Liqueurs Enivrantes, " a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité, comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Société appelée " La Caisse d'Epargnes de *St. Roch* de *Montréal* " et y a fait des amendements qu'il soumet à la considération de Votre Honorable Chambre.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément aux Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse aux Adresses de l'Assemblée Législative, datées respectivement 6 Février et 14 Août 1865, pour Copies des papiers relatifs à l'Affaire du Vol des Banques de *St. Albans*, et du Rapport de *F. W. Torrance*, Ecuyer, dans l'affaire de *C. J. Courso*, Ecuyer, Juge des Sessions de la Paix à *Montréal*. (*Documents de la Session, No. 31.*)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 31 Août 1865, pour Copies du Rapport des Commissaires chargés de s'enquérir des Causes de la Perte de Bâtiments dans le Fleuve *St. Laurent*, durant l'année dernière. (*Documents de la Session, No. 32.*)

M. *McConkey* a proposé, secondé par M. *Parker*, Que cette Chambre se forme main-

tenant en Comité pour prendre en considération les Résolutions suivantes :—

1. *Résolu*, Que la concession gratuite de terres publiques de la Province à des personnes qui seraient tenues de résider sur ces terres et de les défricher, (conformément à tels règlements que l'on pourrait juger à propos de faire relativement aux conditions d'établissement), serait très propre à attirer l'émigration en *Canada* et à favoriser le développement rapide des ressources de ce pays.

2. *Résolu*, Que dans le but d'encourager les colons maintenant en possession de terres de la Couronne dans les districts nouvellement organisés de cette province, il est désirable qu'une réduction de cinquante pour cent soit faite sur le prix de ces terres, et qu'une somme égale à cette réduction soit remboursée aux colons qui ont payé entièrement leurs terres.

3. *Résolu*, Qu'il est à propos que le Gouvernement reprenne possession le plus tôt possible, pour les remettre en vente, de toutes les terres possédées dans un but de spéculation par des absents et sur lesquelles il n'a été fait aucune amélioration, et sur lesquelles il n'a été payé qu'un ou deux versements seulement, attendu que ces terres ayant considérablement augmenté en valeur par les travaux des colons résidents, les progrès de la localité où elles sont situées et du pays en général seraient considérablement retardés si on n'adoptait point de pareilles mesures.

4. *Résolu*, Qu'il devrait être accordé du secours à un grand nombre de personnes des comtés comparativement nouveaux du *Haut-Canada* qui ont achetés des terres du Gouvernement en 1853, 1854, 1855 et 1856, à des prix bien au-dessus de leur valeur intrinsèque, et que ce secours devrait consister dans une nouvelle évaluation de leurs terres, comme si elles étaient des terres incultes, et la vente en devrait être faite au prix ainsi réduit à l'occupant s'il est en due possession.

5. *Résolu*, Que l'adoption des principes contenus dans les résolutions précédentes relativement aux terres de la Couronne en cette province, contribuerait grandement à attirer en ce pays une classe industrielle et robuste d'émigrants du Royaume Uni et d'autres pays de l'Europe, et aurait l'effet d'arrêter en grande partie l'émigration de notre jeunesse vigoureuse vers l'extrême Ouest de la République voisine où l'on peut se procurer leur travail bien plus facilement qu'en cette Province.

Et des Débats s'étant élevés,

Et étant Six heures de l'après-midi, conformément à la Règle de cette Chambre, M l'Orateur a laissé le Fautouil pour le reprendre à Sept heures et demie, P. M.

*Sept heures et demie, P. M.*

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie des Mines de la *Baie de Gaspé*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les Procureurs."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser le Curé et les Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de *Québec* à emprunter une certaine somme d'argent en affectant à sa sûreté les biens de la dite Fabrique."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour autoriser le Curé et les Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame de *Québec* à emprunter une certaine somme d'argent en affectant à sa sûreté les biens de la dite Fabrique, soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Bell*, secondé par M. *Currier*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte concernant la Compagnie des Mines de la *Baie de Gaspé*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. *Cauchon*, secondé par M. *Walsh*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte pour amender l'Acte concernant les Procureurs," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Morris*, secondé par M. *Dunkin*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte pour pourvoir à la punition des personnes convaincues à plusieurs reprises d'Offenses Mineures, soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender le chapitre cinquante-trois des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : "Acte relatif à certains Poids et Mesures," étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Morris* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) a proposé, secondé par M. *Labreche-Viger*, Que la troisième clause de l'Acte cité dans le Bill soit amendée en retranchant les mots "Avoine, trente-quatre livres," dans la dixième ligne, et y substituant les mots "Avoine, trente-deux livres."

La Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

POUR :  
Messieurs

|                               |                   |                        |                            |
|-------------------------------|-------------------|------------------------|----------------------------|
| <i>Bellerose,</i>             | <i>Dunkin,</i>    | <i>Labreche-Viger,</i> | <i>Pinsonneault,</i>       |
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Fortier,</i>   | <i>Laframboise,</i>    | <i>Pouliot,</i>            |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Gagnon,</i>    | <i>Lajoie,</i>         | <i>Ross (Champlain),</i>   |
| <i>Coupal,</i>                | <i>Gaudet,</i>    | <i>O'Halloran,</i>     | <i>Smith (Tor' to E.),</i> |
| <i>DeNiverville,</i>          | <i>Geoffrion,</i> | <i>Pâquet,</i>         | <i>Thibaudeau, et</i>      |
| <i>Dorion (Drm. et Arth.)</i> | <i>Houde,</i>     | <i>Perrault,</i>       | <i>Thompson.—26.</i>       |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Huot,</i>      |                        |                            |

CONTRE :  
Messieurs

|                             |                                 |                               |                               |
|-----------------------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Dickson,</i>                 | <i>Macdonald (Cornwall),</i>  | <i>Raymond,</i>               |
| <i>Ault,</i>                | <i>Duckett,</i>                 | <i>Macdonald (To' to O.),</i> | <i>Rémillard,</i>             |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>Macfarlane,</i>            | <i>Robitaille,</i>            |
| <i>Bell,</i>                | <i>Innsford,</i>                | <i>Mackenzie (Lambton),</i>   | <i>Rose,</i>                  |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Évanturel,</i>               | <i>Mackenzie (Oxford N.),</i> | <i>Ross (Dundas),</i>         |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Ferguson (Frontenac),</i>    | <i>Magill,</i>                | <i>Ross (Prince Ed.),</i>     |
| <i>Bown,</i>                | <i>Ferguson (S. Simcoe),</i>    | <i>McConkey,</i>              | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Brown,</i>               | <i>Gaucher,</i>                 | <i>McDougall,</i>             | <i>Scoble,</i>                |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Gibbs,</i>                   | <i>McGee,</i>                 | <i>Smith (Durham Est),</i>    |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Hautain,</i>                 | <i>MacIntyre,</i>             | <i>Somerville,</i>            |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Higginson,</i>               | <i>McKellar,</i>              | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Holton,</i>                  | <i>Morris,</i>                | <i>Street,</i>                |
| <i>Chambers,</i>            | <i>Irvine,</i>                  | <i>Morrison,</i>              | <i>Tremblay,</i>              |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jackson,</i>                 | <i>Munro,</i>                 | <i>Wallbridge (Hast. N.),</i> |
| <i>Cornellier,</i>          | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Parker,</i>                | <i>Walsh,</i>                 |
| <i>Cowan,</i>               | <i>Knight,</i>                  | <i>Pope,</i>                  | <i>Wells,</i>                 |

|                        |                              |                |                                |
|------------------------|------------------------------|----------------|--------------------------------|
| <i>Currier,</i>        | <i>Langevin,</i>             | <i>Foulin,</i> | <i>Willson,</i>                |
| <i>DeBoucherville,</i> | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Powell,</i> | <i>Wright (C. d' Ott.), et</i> |
| <i>Denis,</i>          | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Rankin,</i> | <i>Wright (York E.)—76.</i>    |

Ainsi la question a été résolue négativement.

M. Bourassa a proposé, secondé par M. Labreche-Viger, Que le Bill passe.

M. Gibbs a proposé pour amendement, secondé par M. Walsh, que les mots "de ce jour en trois mois," soient ajoutés à la fin de la motion.

Et la Question : que ces mots soient ajoutés, ayant été mise aux voix,

La Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                             |                             |                    |                              |
|-----------------------------|-----------------------------|--------------------|------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Cornellier,</i>          | <i>Gibbs,</i>      | <i>Poulin,</i>               |
| <i>Biggar,</i>              | <i>DeBoucherville,</i>      | <i>Higginson,</i>  | <i>Powell,</i>               |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>Irvine,</i>     | <i>Smith (Durham E.),</i>    |
| <i>Carling,</i>             | <i>Dunkin,</i>              | <i>Jackson,</i>    | <i>Walsh,</i>                |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Dunsford,</i>            | <i>Knight,</i>     | <i>White, et</i>             |
| <i>Chambers,</i>            | <i>Ferguson (Simcoe S.)</i> | <i>Macfarlane,</i> | <i>Wright, (York E.)—24.</i> |

CONTRE :  
Messieurs

|                                |                              |                               |                              |
|--------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| <i>Ault,</i>                   | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>LeBoutillier,</i>          | <i>Rémillard,</i>            |
| <i>Beaubien,</i>               | <i>Duckett,</i>              | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i>  | <i>Rose,</i>                 |
| <i>Bell,</i>                   | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Macdonald (Cornw'lt),</i>  | <i>Ross (Champlain),</i>     |
| <i>Bellerose,</i>              | <i>E-anturel,</i>            | <i>Macdonald (Tor'to O.),</i> | <i>Ross (Dundas),</i>        |
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Mackenzie (Lambton),</i>   | <i>Ross (P. Edouard)</i>     |
| <i>Bowman,</i>                 | <i>Fortier,</i>              | <i>Mackenzie (Oxford N.)</i>  | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Bown,</i>                   | <i>Gagnon,</i>               | <i>Magill,</i>                | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Brown,</i>                  | <i>Gaucher,</i>              | <i>McConkey,</i>              | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Burwell,</i>                | <i>Gaudet,</i>               | <i>McGee,</i>                 | <i>Smith (Toronto Est),</i>  |
| <i>Caron,</i>                  | <i>Haultain,</i>             | <i>MacIntyre,</i>             | <i>Somerville,</i>           |
| <i>Cartwright,</i>             | <i>Holton,</i>               | <i>Morris,</i>                | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Cockburn,</i>               | <i>Houde,</i>                | <i>Munro,</i>                 | <i>Street,</i>               |
| <i>Coupal,</i>                 | <i>Huntington,</i>           | <i>O'Halloran,</i>            | <i>Thibaudeau,</i>           |
| <i>Cowan,</i>                  | <i>Huot,</i>                 | <i>Pâquet,</i>                | <i>Thompson,</i>             |
| <i>Currier,</i>                | <i>Jones (Leeds S.)</i>      | <i>Parker,</i>                | <i>Tremblay,</i>             |
| <i>Denis,</i>                  | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>Perrault,</i>              | <i>Wallbridge (Has't N.)</i> |
| <i>DeNiverville,</i>           | <i>Laframboise,</i>          | <i>Pinsonneault,</i>          | <i>Wells, et</i>             |
| <i>Dickson,</i>                | <i>Lajoie,</i>               | <i>Rankin,</i>                | <i>Willson.—74.</i>          |
| <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Langevin,</i>             |                               |                              |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte de la faillite de 1864, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

L'Honorable M. Macdonald (Cornwall) a proposé, secondé par M. Powell, que la clause suivante soit ajoutée au Bill et en forme partie : " Cet Acte et l'Acte qu'il amende " resteront et continueront en force jusqu'au premier jour de Janvier 1867, et de là " jusqu'à la fin de la Session suivante du Parlement, et pas plus longtemps " ; et la Question ayant été mise aux voix,

La Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

POUR :  
Messieurs

|                              |                             |                       |                             |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| <i>Chambers,</i>             | <i>MacKenzie (Lambton),</i> | <i>Perrault,</i>      | <i>Ross (Prince-Edo'rd)</i> |
| <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Magill,</i>              | <i>Ross (Dundas),</i> | <i>et Stirton,—9</i>        |
| <i>Macdonald (Cornwall)</i>  |                             |                       |                             |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                              |                               |                                 |
|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| <i>Ault,</i>                | <i>Cowan,</i>                | <i>Knight,</i>                | <i>Poupore,</i>                 |
| <i>Biggar,</i>              | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Laframboise,</i>           | <i>Raymond,</i>                 |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Lajoie,</i>                | <i>Rémillard,</i>               |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Dunkin,</i>               | <i>Langevin,</i>              | <i>Rose,</i>                    |
| <i>Bown,</i>                | <i>Dunsford,</i>             | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i>  | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Evanturel,</i>            | <i>Macdonald (Tor' to O.)</i> | <i>Smith (Durham E.),</i>       |
| <i>Brown,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McConkey,</i>              | <i>Smith, (Toronto Est),</i>    |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Gaucher,</i>              | <i>McGee,</i>                 | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Gibbs,</i>                | <i>MacIntyre,</i>             | <i>Street,</i>                  |
| <i>Caron,</i>               | <i>Holton,</i>               | <i>McKellar,</i>              | <i>Thibaudeau,</i>              |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Houde,</i>                | <i>Morris,</i>                | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i>  |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Irvine,</i>               | <i>Munro,</i>                 | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Jackson,</i>              | <i>Pâquet,</i>                | <i>Willson et</i>               |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Parker,</i>                | <i>Wright (C. d' Ott'a).-56</i> |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

*Résolu,* Que le Bill passe.

*Ordonné,* Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Division, dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

M. *Scatcherd* a proposé, secondé par M. *Gibbs*,

Que M. l'Orateur laisse maintenant le Hautcuil.

L'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*) a proposé pour amendement, secondé par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*), Que tous les mots après " Que " jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le Bill soit renvoyé à un " Comité Spécial ayant instruction d'en retrancher la Clause qui pourvoit à un appel à " la Cour Supérieure, et d'en examiner toutes les Clauses en général "

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR .

## Messieurs :

|                              |                              |                              |                                  |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Irvine,</i>               | <i>Raymond,</i>                  |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Denis,</i>                | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Robitaille,</i>               |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Duckett,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Rose,</i>                     |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Ross (Champlain),</i>         |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Dunkin,</i>               | <i>Macdonald (Cornwall)</i>  | <i>Scoble,</i>                   |
| <i>Brown,</i>                | <i>Dunsford,</i>             | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Smith (Toronto Est),</i>      |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Evanturel,</i>            | <i>McGee,</i>                | <i>Somerville,</i>               |
| <i>Carling,</i>              | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Morris,</i>               | <i>Street,</i>                   |
| <i>Cartier (Proc.-Gén.),</i> | <i>Gagnon,</i>               | <i>Munro,</i>                | <i>Sylvain,</i>                  |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Gaucher,</i>              | <i>O. Halloran,</i>          | <i>Taschereau,</i>               |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Gaudet,</i>               | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i>   |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Harwood,</i>              | <i>Pope,</i>                 | <i>Wells et</i>                  |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Houde,</i>                | <i>Poupore,</i>              | <i>Wright (C. d' Ott'a).-54.</i> |
| <i>Coupal,</i>               | <i>Huot,</i>                 |                              |                                  |

## CONTRE :

## Messieurs

|                  |                              |                             |                           |
|------------------|------------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| <i>Ault,</i>     | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Muckenzie (Lambton),</i> | <i>Ross (P. Edouard),</i> |
| <i>Biggar,</i>   | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Magill,</i>              | <i>Rymal,</i>             |
| <i>Bourassa,</i> | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McConkey,</i>            | <i>Scatcherd,</i>         |
| <i>Bowman,</i>   | <i>Geoffron,</i>             | <i>McDougall,</i>           | <i>Smith (Durham E.)</i>  |
| <i>Burwell,</i>  | <i>Gibbs,</i>                | <i>MacIntyre,</i>           | <i>Stirton,</i>           |



|                               |                                      |                  |                             |
|-------------------------------|--------------------------------------|------------------|-----------------------------|
| <i>Caron,</i>                 | <i>Higginson,</i>                    | <i>Péquet,</i>   | <i>Thibaudeau,</i>          |
| <i>Chambers,</i>              | <i>Holton,</i>                       | <i>Parker,</i>   | <i>Thompson,</i>            |
| <i>Cowan,</i>                 | <i>Knight,</i>                       | <i>Perrault,</i> | <i>Walsh,</i>               |
| <i>Currier,</i>               | <i>Laframboise,</i>                  | <i>Poulin,</i>   | <i>White,</i>               |
| <i>Dickson,</i>               | <i>Lajoie,</i>                       | <i>Powell,</i>   | <i>Willson et</i>           |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Macdonald (Tor'to O.) Rankin,</i> |                  | <i>Wright (York E.)—41.</i> |

Ainsi la Question a été résolue affirmativement.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise aux voix, a été résolue affirmativement.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

### Jeu-di, 7 Septembre 1865.

*Trois heures, P. M.*

M. l'Orateur a mis devant la Chambre le Rapport du Commissaire nommé pour s'enquérir de l'illégalité de l'Election Contestée de la Ville de *Niagara*.

A l'Honorable *John Joseph C. Abbott*, Président, et autres, Membres du Comité de l'Election Contestée de *Niagara*.

Je, *John Marjoribanks Lawder*, Juge de Comté du Comté de *Lincoln*, le Commissaire dûment nommé en vertu d'une Commission émise sous les seing et sceau de vous, le dit Honorable *John J. C. Abbott*, et à moi adressée, certifie sous mes seing et sceau que les Pétitionnaires contre l'Election de l'Honorable *John Simpson* sont comparus devant moi par leur Avocat, et les Contestants aussi par leur Avocat, pendant plusieurs jours, et qu'ils ont fait venir devant moi un grand nombre de témoins qui ont été ducument assermentés, quant aux allégations contenues dans la Pétition contre l'Election du dit Honorable *John Simpson*.

Qu'un certain nombre de titres originaux, pièces justificatives et autres papiers ont été produits devant moi et sont maintenant en ma possession, et que je suis prêt à les communiquer à qui de droit, si on l'exige.

Que les procédures en vertu de la dite Commission ont été ajournées de temps à autre, du consentement par écrit des parties, jusqu'au 23e jour de Janvier dernier.

Que les Pétitionnaires n'ont pas encore clos leur enquête, et qu'il n'a encore été fait aucune preuve de la part du membre ci-devant siégeant.

Que plusieurs des Pétitionnaires ainsi que leur Avocat m'ont donné à entendre que les dits Pétitionnaires n'entendent point procéder ultérieurement sur leur Pétition.

Et je certifie de plus que, vu le laps de temps qui s'est écoulé depuis que les parties sont comparus devant moi, je considère que je ne puis procéder ultérieurement dans cette affaire sans avoir des instructions pour le faire.

Que vu la longueur des témoignages par écrit rendus devant moi, je considère qu'il n'est pas à propos que je les copie, attendu que cela entraînerait inutilement des frais pour les parties.

Tous lesquels faits ci-dessus je certifie par le présent, demandant en même temps d'autres instructions dans cette affaire.

Donné sous mes seing et sceau, le 4 Septembre de l'année de Notre Seigneur 1865.

(L.S.)

J. M. LAWDER, Commissaire.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. *Alley*,—La Pétition de *Robert Hamilton* et autres, de la Cité de *Québec*; et la Pétition des Syndics des Chemins à Barrières de la Rive Nord de *Québec*.

Par M. *Street*,—La Pétition de *W. F. Friend*.

Par M. *Jackson*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Grey*; et la Pétition de *Joseph Maughan*, Shérif, et autres, de la Municipalité d'*Owen Sound*.

Par M. *Huot*,—La Pétition de *Louis Amiot* et autres, de la Cité de *Québec*.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer spécialement la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de *Tadousac*," et y a fait des amendements qu'il soumet à Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour faciliter le règlement des affaires de la succession de feu *Grace Russel*, et il prend la liberté de faire rapport que le Préambule n'est pas prouvé, attendu que toutes les parties intéressées ne sont pas représentées dans la Pétition.

Sur motion de M. *Ferguson* (*Simcoe Sud*), secondé par M. *Morris*,

*Résolu*, Que demain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération certaines résolutions proposées relatives aux péages sur le Canal de *Toronto* et de la *Baie Georgienne*.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Galt* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte relatif aux Droits d'Excise.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Le Bill pour autoriser *William John Bickell* à construire un pont sur la rivière *St. Charles* a été renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :

MONCK,

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, copie d'une Correspondance échangée entre le Secrétaire d'Etat pour les Colonies et le Gouverneur-Général, relativement à l'Union des Provinces Anglaises de l'Amérique du Nord, et à la construction du Chemin de Fer Intercolonial.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

Québec, 6 Septembre 1865.

M. Cardwell au Vicomte Monck.

(Copie—Canada—No. 124)

DOWNING STREET, 29 juillet 1865.

MILORD,—J'ai l'honneur de transmettre à votre seigneurie, pour son instruction, une copie de deux dépêches que j'ai adressées aux lieutenants-gouverneurs de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, pour leur faire connaître ce qui a fait le sujet des entrevues que j'ai eues avec les messieurs composant les députations des gouvernements de ces provinces.

J'ai, etc.

(Signé,)

EDWARD CARDWELL.

Au vicomte Monck, etc., etc., etc.

M. le Secrétaire Cardwell à l'Honorable A. H. Gordon.

[Copie—Nouveau-Brunswick—No. 88.]

DOWNING STREET, 28 juillet 1865.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche No. 53, du 20 juin, dans laquelle vous m'annonciez que, conformément à la résolution de la Chambre d'Assemblée, l'honorable *A. J. Smith*, président du conseil, et l'honorable *J. C. Allan*, procureur-général, avaient été nommés délégués du *Nouveau-Brunswick* pour exposer au gouvernement de Sa Majesté les vues et les sentiments de la chambre et du peuple de cette province sur l'union de l'*Amérique Britannique du Nord*. Ayant eu l'honneur de conférer avec MM. *Smith* et *Allan*, je leur ai répondu d'une manière en tout point conforme aux dépêches que je vous ai adressées, leur expliquant les vues du gouvernement de Sa Majesté sur la question de la confédération. J'ai fait aussi remarquer à la députation que, pour ce qui est d'une union des provinces maritimes, le gouvernement de Sa Majesté ne peut encourager une proposition qui aurait pour effet de retarder la confédéra-

tion de toutes les provinces, confédération dont il désire si vivement le succès, et ne peut que contribuer à la réalisation d'une union plus étroite entre le *Nouveau-Brunswick* et la *Nouvelle-Ecosse*, si cette union plus étroite est subordonnée au projet d'union générale et en fait partie.

J'ai, etc.,  
(Signé,)

EDWARD CARDWELL.

Au lieutenant-gouverneur A. H. Gordon, C. M. G., etc., etc., etc.

*M. Cardwell au lieutenant-gouverneur Sir R. MacDonnell.*

[Copie—*Nouvelle-Ecosse*—No. 89.]

DOWNING STREET, 28 juillet 1865.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre dépêche du 21 juin, No. 89, dans laquelle vous m'annoncez que l'honorable Dr. *Tupper*, secrétaire-provincial, et l'honorable *W. A. Henry*, procureur-général, avaient été nommés délégués de la *Nouvelle-Ecosse* pour conférer avec le gouvernement de Sa Majesté sur la question du traité de réciprocité et sur d'autres matières concernant les intérêts de la colonie.

J'ai eu l'honneur de recevoir ces délégués et de conférer avec eux ; je leur ai lu les dépêches que je vous ai adressées, et je leur ai parlé du projet d'union des provinces maritimes, en profitant de cette occasion pour leur exprimer mon sentiment sur la confédération d'une manière conforme aux dépêches que vous avez en votre possession, lesquelles contiennent les vues du gouvernement de Sa Majesté.

J'ai déclaré que le gouvernement de Sa Majesté ne peut point encourager de propositions qui auraient l'effet de retarder la confédération de toutes les provinces, dont il désire si vivement le succès, et qu'il ne peut contribuer qu'à la réalisation d'une union plus étroite entre la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick*, si cette union plus étroite est subordonnée au projet d'union générale et en fait partie.

J'ai etc.,  
(Signé,)

EDWARD CARDWELL.

Au lieutenant-gouverneur Sir R. G. MacDonnell, C. B., etc.

*M. Cardwell à Lord Monck.*

[Copie—*Canada*—No. 127.]

DOWNING STREET, 5 août 1864.

No. 58, 15 juillet 1865.  
No. 91, 4 août 1865. MILORD,—J'ai l'honneur de transmettre à votre seigneurie copie d'une dépêche du Lieutenant-Gouverneur du *Nouveau-Brunswick*, contenant une résolution du conseil exécutif de cette province, exprimant l'opinion du conseil sur la question de la confédération, avec une copie de ma réponse.

J'ai, etc.,  
(Signé,)

EDWARD CARDWELL.

Au Gouverneur Vicomte Monck, etc., etc., etc.

*L'hon. A. H. Gordon à M. Cardwell.*

[Copie—*Canada*—58.]

FREDERICKTON, 15 juillet 1865.

MONSIEUR,—J'ai reçu par la dernière malle votre dépêche No. 61 du 24 juin. Je crus qu'il était désirable de la rendre publique immédiatement, et en conséquence je la fis publier dans le dernier numéro de la "*Gazette Royale*."

Sans perdre de temps, j'ai communiqué une copie de la dépêche et les documents inclus à mon conseil exécutif, et j'ai maintenant l'honneur de vous transmettre une copie d'une minute du conseil y relative.

J'ai etc.,

ARTHUR H. GORDON.

[Copie.]

A Son Excellence l'hon. Arthur Hamilton Gordon, C.M.G., Lieutenant-Gouverneur et Commandant en Chef de la province du *Nouveau-Brunswick*.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Le conseil exécutif, siégeant en comité, a pris en considération une dépêche du secrétaire d'état pour les colonies en date du 24 juin qui lui a été dernièrement communiquée par Votre Excellence.

D'après le langage de cette dépêche, il serait naturel de conclure qu'elle réfère à quelque plan pour opérer une union législative et administrative des provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, qui n'a pas encore été rendu public ; mais certains mots employés dans le dernier paragraphe, ensemble avec plusieurs autres circonstances, porte ce comité à conclure qu'on a voulu référer aux résolutions passées dans le parlement canadien, à sa dernière session, en faveur d'une fédération des diverses provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Ces résolutions ont déjà été soumises au peuple du *Nouveau-Brunswick* au temps et de la manière que les patrons de cette mesure ont choisis. La législature a été dissoute, et le peuple a pu se prononcer sur cette question très importante, d'une manière régulière et constitutionnelle, et après ample considération, il a refusé d'adopter ce plan par une majorité écrasante ; non pas parce que le plan était nouveau, comme on a voulu le persuader à M. *Cardwell*, mais parce que le peuple n'a pu rien y découvrir qui promit aucun avantage moral ou matériel, soit à l'empire soit à la province, ou qui pût donner quelque espérance d'amélioration administrative ou d'accroissement de prospérité.

L'esprit de loyauté qui a toujours animé le peuple du *Nouveau-Brunswick*, et dont il a donné des preuves en maintes occasions, est aussi ardent que jamais, et si la chose devient jamais nécessaire, il est prêt à mettre ses moyens et ses ressources à l'entière disposition du gouvernement impérial, mais il ne peut croire que le projet proposé de confédération augmenterait sa force ou la rendrait de plus de service.

Une grande majorité du peuple de cette province est opposée à aucune union politique plus étroite avec le *Canada* que celle d'une allégeance commune à la couronne anglaise, et pense qu'une telle union aurait une tendance prononcée à affaiblir cette dépendance de l'empire britannique, qu'ils prisent si haut, et aurait l'effet de porter préjudice aux intérêts locaux de la province, et le comité croit que les autres provinces maritimes concourent pleinement dans cette opinion ; mais même ceux qui désirent une union ne peuvent découvrir dans les résolutions adoptées à *Québec*, aucune disposition pour l'accomplissement de cette fusion qui, selon l'expression de M. *Cardwell*, unirait en un seul gouvernement toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord et formerait une province résumant en elle-même la population et les ressources de toutes.

Le comité, nécessairement, ne peut pas supposer que le gouvernement britannique partage l'ignorance qui prévaut dans le public anglais, par rapport à l'histoire et au caractère du projet de fédération, et qui faisait dire au *Times* du 20 juin que "les deux *Canadas* ont mis de côté leurs anciennes jalousies et sont prêts à se réunir dans une législature commune." L'auteur oubliait apparemment le fait qu'il se sont ainsi réunis pendant les dernières vingt-cinq années, et que très probablement ce sont ces jalousies des deux *Canadas*, qu'il dit avoir été ensevelies dans l'oubli, qui sont la cause des dernières propositions, et que les auteurs du plan de confédération, dans le cas où il tomberait, se sont engagés à rendre au *Haut* et au *Bas-Canada* une grande partie de l'indépendance locale qu'ils avaient abandonnée en 1840.

Les résolutions adoptées par les chefs politiques du *Canada* dans le mois de juin 1864, comme la base politique du cabinet d'aujourd'hui, et qui n'ont été adoptées que sous le coup de difficultés locales, contiennent la déclaration suivante : "Que le meilleur moyen de remédier aux difficultés sectionnelles doit être cherché dans l'adoption du principe fédératif ;" et prévoyant le cas où les négociations ne réussiraient pas, ces chefs politiques déclarent qu'ils s'engagent à amener devant le parlement, à sa prochaine session, des mesures tendant à remédier aux difficultés existantes, en appliquant au *Canada* seul le principe fédératif.

Il est donc manifeste que "les difficultés existantes" ont été le seul motif, le pivot du projet, et qu'on ne voulait pas, dans l'union fédérale, autre chose que la séparation

des *Canadas*—séparation que le gouvernement canadien est tenu d'effectuer à tout événement ; ce fait explique les efforts empressés du gouvernement canadien pour faire adopter immédiatement son projet à des populations qui n'en veulent pas, car il sait parfaitement bien que si le projet avait trait ostensiblement à la séparation des *Canadas*, il serait impossible de le présenter au gouvernement impérial, même d'une manière spécieuse, comme un projet d'union.

M. *Cardwell* a parfaitement raison de supposer que les idées et les désirs de la *Grande-Bretagne* doivent peser d'un grand poids ; et ces idées et ces désirs seront toujours reçus avec la plus haute déférence dans cette province ; mais ce comité est parfaitement convaincu que s'il est une opinion que partagent sans hésiter le gouvernement de Sa Majesté et le peuple anglais par rapport aux colonies ; s'il est chez eux un désir indubitable et manifeste. c'est que le peuple de cette province, ainsi que tous les autres qui, grâce à l'esprit libéral de l'*Angleterre*, jouissent des institutions parlementaires et d'un gouvernement libre, devraient toujours agir, quant à ce qui concerne leurs propres affaires, de la manière qui leur paraît la plus compatible avec leurs devoirs envers leur souverain, et la plus utile à leurs propres intérêts.

Ce serait une moquerie que d'avoir donné à cette province un gouvernement libre, si la mère-patrie, en conséquence des droits qu'elle a à notre déférence comme protectrice, exigeait que ses désirs fussent exécutés aussitôt qu'exprimés, quelle que fût l'opinion de ceux à qui le pouvoir, le droit de juger a été solennellement garanti par le souverain et la législature de la *Grande-Bretagne*, et qui, étant sur les lieux mêmes, ne se considèrent pas comme incapables de juger de leurs propres intérêts, habitués qu'ils sont de le faire. Quand un désir est exprimé par le gouvernement de Sa Majesté, il sera reçu avec toute la déférence due à tout ce qui vient de si haut, et sera considéré avec l'idée bien arrêtée de rencontrer les vues des conseillers de Sa Majesté ; mais si les vues du gouvernement de Sa Majesté malheureusement ne coïncident pas avec les vues de ceux sur qui seuls retombe la responsabilité en cette province, ce comité se croit certain que le gouvernement de Sa Majesté attendrait et désirerait du gouvernement de cette province qu'il agit selon ce qu'il croira être juste, et selon les sentiments du peuple qu'il représente.

(Signé,)

R. D. WILMOT,

“

T. W. ANGLIN,

“

GEORGE H. HATHEWAY,

“

BLISS BOTSFORD,

“

W. H. ODELL,

“

R. HUTHISON,

“

A. H. GILLMOR, JR.

Frédéricton, 12 juillet 1865.

M. *Cardwell* au Lieutenant-Gouverneur l'Hon. A. H. Gordon.

(Copie.—No. 91.)

DOWNING STREET, 4 août 1865.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre dépêche No. 58 du 15 juillet, en réponse à la mienne en date du 24 juin.

Il n'aurait peut-être pas été mauvais que cette partie du conseil exécutif qui est dans le *Nouveau-Brunswick*, avant de faire une réponse aussi décidée, eût fait généralement connaître à la colonie la communication du gouvernement de Sa Majesté, et eût permis à l'opinion publique de la considérer.

Le premier paragraphe de la minute ne me paraît pas demander d'autres observations, sinon que ma dépêche contenait, pour le renseignement de la législature du *Nouveau-Brunswick*, le résumé de ce qui s'était passé entre le gouvernement de Sa Majesté et les ministres du *Canada*, relativement au projet de confédération ; et il était dès lors impossible à qui ce soit de ne pas saisir l'esprit de ma dépêche, ou de supposer qu'elle pourrait s'appliquer à un projet différent.

Néanmoins, malgré le contenu de votre dépêche et les documents qui l'accompagnent, j'espère encore que la province du *Nouveau-Brunswick* donnera une sérieuse attention aux suggestions amicales et empressées que j'ai dû lui transmettre, par votre entremise, de la part du gouvernement de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé,)

EDWARD CARDWELL.

Au Lieutenant-Gouverneur l'Honorable A. H. GORDON,

Etc.,

etc.,

etc.

*M. Cardwell à Lord Monck.*

(Copie—*Canada*—No. 120).

DOWNING STREET, 22 juillet 1865.

MILORD,—Je crois devoir faire connaître à votre seigneurie que j'ai reçu des communications qui portent à croire que le *Canada*, en donnant aux provinces maritimes des assurances plus positives qu'il ne l'a fait jusqu'ici, de sa résolution de faire exécuter promptement le chemin de fer intercolonial, dans le cas où la confédération serait adoptée, ferait une démarche très-agréable aux amis de la mesure dans ces provinces et les encouragerait dans les efforts qu'ils font pour faire accepter le projet de confédération à ceux de leurs compatriotes qui ne l'approuvent pas encore.

J'ai, etc.,

(Signé.)

EDWARD CARDWELL.

Au gouverneur le vicomte MONCK, etc., etc., etc.

*Lord Monck à M. Cardwell.*

(Copie—No. 165).

QUEBEC, 14 août 1865.

MONSIEUR,—Relativement à votre dépêche No. 120 du 22 juillet, j'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une minute approuvée du Conseil Exécutif de cette province sur le sujet auquel se rapporte votre dépêche.

Je puis ajouter comme l'expression de ma conviction personnelle que les ministres et les membres de la législature de cette province sont non seulement déterminés à construire le chemin de fer intercolonial, aussitôt que l'union des provinces de l'Amérique Britannique du Nord aura été effectuée, mais désirent encore vivement voir se terminer prochainement cette entreprise d'importance majeure.

J'ai, etc.,

(Signé.)

MONCK.

Au Très-Honorable *Edward Cardwell*, M. P., etc., etc., etc.

Copie d'un rapport d'un comité du Conseil Exécutif approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général le 14 août 1865.

Le comité du Conseil a pris en considération la dépêche No. 120 du secrétaire d'état de Sa Majesté pour les colonies en date du 22 juillet 1865, suggérant qu'il serait à propos que le gouvernement du *Canada* donnât quelque assurance plus positive aux provinces maritimes, de sa résolution de faire exécuter promptement le chemin de fer intercolonial, si la confédération de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord s'accomplit.

Le comité ne peut que réitérer les déclarations du gouvernement et du parlement du *Canada* que la construction du chemin de fer intercolonial est considérée par eux comme un accessoire et une condition nécessaire de la confédération et qu'on ne retardera pas inutilement d'un seul jour à commencer et mener à terme l'entreprise après que la confédération aura été accomplie.

(Certifié.)

W. A. HIMSWORTH,

Ass. G. C. E.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des Subsides.

(EN COMITE.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excedant pas Cent soixante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour somme additionnelle aux Ecoles Communes du *Haut* et du *Bas-Canada*, (dont Six mille dollars sur la part du *Bas-Canada* doivent être appliquées aux Ecoles Normales), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fautueil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu à la prochaine séance de cette Chambre.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : " Acte pour incorporer la *Caisse de Bienfaisance de Tempérance*, section *St. Jacques*, de la Cité de *Montréal*," sans amendements.

Et aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte pour nommer des Syndics pour liquider les affaires de la Succession de feu *Alexander Macdonell*, conformément aux dispositions de son Testament."

Bill intitulé : " Acte pour limiter à un certain terrain une hypothèque générale constituée par *Daniel McCallum* et son épouse."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de M. *Cartwright*, secondé par M. *Dunsford*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour nommer des Syndics pour liquider les affaires de la Succession de feu *Alexander Macdonell*, conformément aux dispositions de son Testament," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Robitaille*, secondé par M. *Taschereau*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour limiter à un certain terrain une hypothèque générale constituée par *Daniel McCallum* et son épouse," soit maintenant lu pour la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Et étant six heures de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans que la Question d'ajournement ait été mise au voix.

*Sept Heures et demie, P. M.*

M. l'Orateur a mis devant la Chambre un Etat relatif aux Biens des Jésuites, pour l'année fiscale 1865. (*Documents de la Session, No. 33*).

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table :—

Par M. *Rankin*,—La Pétition de *Joseph White*, Chef, et autres, de la Tribu Sauvage Mandotte, résidant dans le Township d'*Anderdon*, Comté d'*Essex*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *L. J. Beaudry*, Maire, et autres, de la Cité de *Montréal*; demandant que le Bill pour amender de nouveau " l'Acte pour pouvoir à l'administration et à l'amélioration du Havre de *Montréal*, et au creusement du Chenal entre le dit Havre et le Port de *Québec*;" et pour amender l'Acte maintenant en force pour les dites fins, ne devienne pas loi.

D'*Edouard Bourassa* et autres, des Townships d'*Inverness* et *Malifac*, Comté de *Mégantic*; demandant la passation d'un Acte pour ériger certaines parties des dits Townships en un Township séparé.

Des porteurs de Bons de la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*; demandant que le Bill pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, à construire un Chemin à Rails Plats, ou un Chemin de Fer depuis les Forges de *Marmora* jusqu'à la Rivière *Trent* ou au Lac *Fricc*, et pour d'autres fins, ne devienne pas loi.

De *E. Hudon* et autres, de la Cité et Paroisse de *Montréal*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Mont-Royal*.

De M. *John Childs*, de la Cité de *Québec*, Notaire Public; demandant que les Miliciens qui ont servi durant la guerre avec les *États-Unis* de 1812 à 1815, reçoivent la rémunération qui leur est due pour leurs services.

De *David Higgins* et autres ; demandant que le Bill à l'effet d'obtenir des Etats Statistiques des Compagnies d'Assurance ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Ordonné*, Que les délibérations et témoignages rapportés à la Chambre, Jeudi, le 31 août dernier, par le Comité Spécial de l'Élection de *St. Hyacinthe*, soient renvoyés au Comité Permanent des Privilèges et Elections.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des Subsidés.

(EN COMITÉ.)

La résolution suivante a été proposée :

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Vingt-cinq mille dollars comme une aide au Fonds du Revenu pour l'Education Supérieure du *Bas-Canada*, — et Vingt-cinq mille dollars comme une aide au Fonds du Revenu pour l'Education Supérieure du *Haut-Canada*, pour être distribuée comme suit : Cinq mille dollars au Collège *Victoria, Cobourg* ; Cinq mille dollars au *Queen's College, Kingston* ; Trois mille dollars au Collège *Regiopolis, Kingston* ; Deux mille dollars au Collège *St. Michel, Toronto* ; Quatre mille dollars au *Trinity College, Toronto* ; Quatorze cents dollars au Collège *Bytown, Ottawa* ; Mille dollars au Collège de l'*Assomption, Sandwich* ; et Trois mille six cents dollars au Fonds des Ecoles de Grammaire, *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

Et la Chambre ayant continué de siéger en Comité jusqu'après Minuit,

Vendredi, 8 Septembre 1865,

La Résolution a été alors adoptée.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-deux mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme somme additionnelle en faveur des Ecoles Communes du *Haut* et du *Bas-Canada*, la proportion pour le *Haut-Canada* étant applicable aux Ecoles de Grammaire, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une avance au Fonds d'Education Supérieure du *Bas-Canada*, pour défrayer le déficit du revenu, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-cinq dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Salaires et les Dépenses Contingentes du Bureau de l'Education du *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Treize mille six cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Salaires et les Dépenses Contingentes du Bureau de l'Education du *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre-vingt-dix mille six cent cinquante-trois dollars et soixante-et-neuf centins, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Quatre-vingt mille dollars pour défrayer les Dépenses de l'Asile des Aliénés, de *Beauport, Québec*, et Dix mille six cent cinquante-trois dollars et soixante-neuf centins pour payer les arrérages de l'année dernière, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Chambres des Arts et Manufactures du *Haut* et du *Bas-Canada*, à Deux mille dollars chaque, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'Impressions, etc., pour spécifications et dessin de Patentes pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre-vingt-quatorze mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les diverses Dépenses pour Arpentages dans le *Haut-Canada* et le *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six mille quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.



11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille huit cents dollars, soit accor à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital de *Toronto*, pour les Patients de Comté, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Maison d'Industrie de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins Protestants et Société de Secours des Femmes de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de la *Magdeleine*, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins Catholiques de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hospice de la Maternité de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Filles et Crèche Publique de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de la Providence de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Institution des Sourds et Muets du *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin.
20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille deux cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Malades Indigents de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hospice de la Maternité de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Association des Dames Charitables de l'Asile des Orphelins Catholiques Romains de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile du Bon Pasteur de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
24. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelines Protestantes de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile *Finlay* de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
26. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
27. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de *Ste. Brigitte* de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
28. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile Protestant des Dames de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
29. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent soixante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile Militaire du *Canada* pour les Veuves et Orphelins, de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin, 1866.
30. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille deux cents dollars, soit accordée

à Sa Majesté, comme une aide aux Malades Indigents de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

31. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital-Général des Sœurs de la Charité de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

32. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Corporation de l'Hôpital-Général de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

33. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Seize cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital *St. Patrice* de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

34. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Onze cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Sœurs de la Providence de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

35. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent trente dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de la *Rue Bonaventure* de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

36. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent trente dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile Nazareth pour les Aveugles et Enfants pauvres de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin, 1866.

37. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile *St. Patrice* des Orphelins Catholiques Romains de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

38. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins Protestants de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

39. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Maison de Refuge de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

40. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Société Bienveillante des Dames pour les Veuves et les Orphelines, de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

41. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hospice de la Maternité de l'Université à *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

42. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hospice de la Maternité aux soins des Sœurs de la Miséricorde de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

43. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Institutions de Sourds-Muets de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

44. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins Catholiques Romains de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

45. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de la *Magdeleine* (Dames du Bon Pasteur) de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

46. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme aide au Dispensaire de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

47. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'École d'Industrie et Maison de Refuge de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

48. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent trente dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de *St. Vincent de Paul* de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

49. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital Général de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

50. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme aide à la Maison d'Industrie et de Refuge pour les Malades Indigents de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

51. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

52. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cents quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

53. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille huit cents dollars, soit accordés à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital d'*Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

54. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins et Société Bienveillante des Dames d'*Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

55. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile Catholique Romain d'*Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

56. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille deux cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Malades Indigents des *Trois-Rivières*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

57. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital de *London*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

58. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital Protestant d'*Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

59. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital Catholique Romain d'*Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

60. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital de *St. Hyacinthe*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

61. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital-Général de *Sorel*, District de *Richelieu*; pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

62. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre-vingt-quinze mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Soixante mille dollars pour défrayer les Dépenses du creusage et de l'élargissement du Canal *Welland*, pour y introduire les eaux du Lac *Erié*; Vingt-cinq mille dollars pour défrayer les Dépenses de construction sur les Canaux Provinciaux, et Dix mille dollars pour défrayer les dommages causés aux terrains par la construction du Canal *Beauharnois* et les réparations au Chemin de *Ste. Zotique* détruit par les eaux du Canal *Beauharnois*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

63. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de construction des Phares, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

64. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Seize mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses des travaux en rapport avec la descente des bois dans les rivières, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

65. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt deux mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—cinq mille dollars pour défrayer les dépenses de réparation des quais au dessous de *Québec*, et douze mille dollars pour défrayer les dépenses des Havres sur le Lac *Huron*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

66. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses de la construction des bâtimens du Parlement et des Départemens à *Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

67. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses pour préparer, à *Ottawa*, une résidence pour Son Excellence le Gouverneur-Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

68. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de construction d'une Prison de Réforme à *St. Vincent de Paul*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

69. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de la restauration de la Douane à *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

70. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'un local pour la Douane à *Stanstead*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

71. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses des Travaux en rapport avec les Édifices Publics pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

72. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'un logement temporaire pour Son Excellence le Gouverneur-Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

73. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille deux cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Douze cents dollars pour défrayer les Dépenses du Palais de Justice et de la Prison de la *Acadia* ; Mille dollars pour le rétablissement du Palais de Justice et de la Prison à *Ste. Scholastique* ; Trois mille dollars pour achever et meubler le Palais de Justice et la Prison de *Kamouraska* et payer un loyer temporaire d'un Palais de Justice et d'une Prison ; et Quinze mille dollars pour la construction de la Prison du District de *St. François*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

74. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq mille dollars, soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de l'élargissement de l'Asile des Aliénés à *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

75. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-et-un mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Quinze mille dollars pour défrayer les dépenses d'Arbitrages et de Jugements ; Six mille dollars pour défrayer les dépenses d'Arpentages et d'Inspections ; Dix mille dollars pour défrayer les dépenses de Diverses charges relatives aux Travaux Publics, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

76. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses d'achèvement de certains Ponts sur les Rivières *Catineau* et *Nation*, commencés par le Bureau de la Colonization, par un Ordre en Conseil du 20 Août 1864, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

77. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses d'achèvement du Chemin *Primeau* à *Caughnawaga*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

78. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'achèvement du Chemin *Matapédia*, savoir :—Six mille deux cents dollars pour réparer les travaux détruits par le feu en 1864, et par une inondation en 1865 ; Quatorze cents dollars pour défrayer les Dépenses du surcroît de Frais pour les travaux abandonnés par les Contracteurs ; Deux mille quatre cents dollars, pour défrayer la Surveillance et les Dépenses Contingentes, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

79. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de reconstruction de deux Ponts et réparer le Chemin qui se trouve entre *Cross Point* et *Sillars*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

80. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cents cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour Dépenses Contingentes, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

81. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Cinq mille dollars pour défrayer les Dépenses de la Force Détective de l'Est, et Cinq mille dollars pour défrayer les Dépenses de la Force Détective de l'Ouest, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

82. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'Indemnité Seigneuriale aux Townships, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

83. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-deux mille quatre cents dollars, soit

accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Dix mille dollars pour défrayer les Dépenses du Service de la Frontière, Est et Ouest ; Quatre cents dollars pour défrayer les Dépenses de la Maison de Détention aux Mines de *Bruce* ; Mille dollars pour défrayer les Dépenses de l'Impression du Rapport de l'Exploration du Chemin de Fer Intercolonial ; Mille dollars pour défrayer les Dépenses de Copies Extra des Débats sur la Confédération ; Dix mille dollars comme une aide Spéciale aux Associations d'Agriculture, *Haut et Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

84. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Commissions sur l'Excise, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs résolutions.

*Ordonné*, Que le rapport soit reçu à la prochaine séance de cette Chambre.

*Résolu*, Qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte du Chemin de Fer Central du *Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer des rues de *Windsor* et *Sandwich*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de Passage d'eau de *Windsor* et *Detroit*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Knoulton*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bill privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société Bienveillante des Irlandais Protestants de *Québec*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Banque d'Union du *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser le Titulaire de l'Eglise de la Trinité, dans la Ville de *Simcoe*, à vendre un certain lot de terre y mentionné, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour conférer certains nouveaux pouvoirs à la Compagnie " d'Assurance Mutuelle et Mobilière des Cultivateurs du *Canada Ouest*," étant lu ;

Les dits amendements ont été, en conséquence, lue une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour permettre d'hypothéquer certaines propriétés appartenant à l'Eglise du Christ dans la Cité d'*Ottawa*, acquise pour y ériger un Presbytère, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie des Terres et d'Huile de Pétrole de *Bothwell*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour accorder à *W. D. B. Jones*, certains privilèges relativement à l'invention connue sous le nom de "Roue à Aubes de *Manby*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour permettre à *Richard Walkem* à être examiné par la Société en Loi du *Haut-Canada*, à l'effet de s'y faire admettre, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le Village de *Berthier* comme Ville, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte pour incorporer l'Hôpital-Général et de Marine de *Ste. Catharine*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer l'Hôpital de *Jeffery Hale*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer l'École du Dimanche de *Jeffery Hale*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Société des Hommes de Loi de *Toronto* à admettre *Martin Dunsford* comme Avocat, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent, des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé "Acte pour confirmer un Arpentage d'une partie du Township d'*Ely*, dans le Comté de *Shefford*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender les Actes relatifs à la Compagnie du Pont International," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société Européenne d'Assurance, et autoriser l'acceptation de la dite Société comme Caution des Officiers Publics, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour consolider la Dette de la Ville de *St. Mary*, dans le Comté de *Perth*, et pourvoir au paiement de la dite Dette, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender les Actes relatifs à la Banque du *Haut-Canada*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer l'Institut Canadien de la Cité d'*Ottawa*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte concernant la Compagnie des Mines de la *Baie de Gaspé*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

M. *Rankin*, a proposé, secondé par M. *Ferguson* (*Simcoe Sud*), que la 62ème Règle soit suspendue quand à l'avis qu'elle exige, de manière que cet avis soit réduit à un jour seulement ; et la question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la question a été résolue affirmativement.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la barre de la Chambre le Message suivant :—  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendements :—

Bill intitulé : "Acte pour autoriser les Aubains à transmettre et acquérir des immeubles en cette Province par héritage."

Bill intitulé : "Acte pour assurer aux Femmes et aux Enfants le bénéfice des Assurances sur la Vie des Maris et Parents."

Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte vingt-sept *Victoria*, chapitre onze, concernant la Perception des Contributions Scholaires."

Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer la Maison de Refuge de *Sainte Brigitte de Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill avec les amendements passe.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs, que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

Un Bill pour amender l'Acte à l'effet d'incorporer les Associations d'Assurance Mutuelle des Diocèses de *Québec* et *Trois-Rivières* et de *Montréal* et *St. Hyacinthe*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit : "Acte pour amender l'Acte pour incorporer les Associations d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de *Québec* et des *Trois-Rivières*, et de *Montréal* et de *St. Hyacinthe*."

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill relatif à la Qualification des Juges de Paix, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu.* Que le Bill passe.

*Ordonné,* Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le Club Rideau, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour venir en aide aux représentants de feu *Boyd Sylvester*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu.* Que le Bill passe.

*Ordonné,* Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour autoriser les Curé et les Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de "Notre-Dame de Québec à emprunter une certaine somme d'argent, en affectant à sa sûreté "les biens de la dite Fabrique," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Alors sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cortier*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 8 Septembre 1865.

Trois heures, P. M.

M. l'Orateur a informé la Chambre que le Greffier avait reçu la lettre suivante, en conformité des ordres de cette Chambre du 25 Janvier dernier et du 1er Septembre courant.

CANADA OUEST,

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE BUFFALO ET DU LAC HURON.

*Brantford*, 5 septembre 1865.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 1er du courant, contenant des extraits certifiés des Délibérations de l'Assemblée Législative, du 25 janvier dernier et du 1er du courant, relatifs à certains états demandés par la Chambre, et de vous informer que le Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron* est passé sous l'administration de la Compagnie du Grand-Tronc le 1er Juillet 1864. En conséquence, j'ai transmis les Etats demandés ainsi que votre lettre à l'officier qu'il appartient de la Compagnie du Grand-Tronc à *Montréal*, qui, je n'en ai aucun doute, ne manquera pas de prendre immédiatement en considération le sujet en question.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très obéissant serviteur,

W. MACLEAN,

Secrétaire.

W. B. LINDSAY, jr., Ecr.,  
Greffier de l'Assemblée Législative.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Brown*,—La Pétition de *Charles Watts*, et autres, de la Ville de *Brantford*.

Par M. *Knight*,—La Pétition des Municipalités des Townships de *Bolton* et *Magog*.

Par M. *Macfarlane*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Perth*.

Par M. *De Boucherhille*,—La Pétition de *Joseph Metsalabanlett*, chef, et autres, de la Tribu des Sauvages *Abénaquis*, résidant à *Bécancour*.



Par M. Macdonald (*Toronto Ouest*),—La Pétition de James Arthur et autres, Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer de Cobourg et Peterborough.

Par M. Street,—La Pétition de la Compagnie d'Assurance Anglo-Américaine.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :

De Robert Hamilton et autres, de la Cité de Québec ; demandant la passation d'un Acte à l'effet de placer le Havre de Québec, durant l'hiver, sous le contrôle de quelque corps incorporé, dans le but de la formation et de la conservation d'un pont de glace entre Québec et la Pointe-Levis.

Des Commissaires des Chemins à Barrières de la Rive Nord de Québec ; demandant que le Bill pour autoriser William John Bickell à construire un Pont sur la Rivière St. Charles, ne devienne pas loi.

De W. F. Friend ; demandant que la Chambre achète certaines vues de la Chûte Niagara.

Du Conseil Municipal du Comté de Grey ; demandant que les Lacs Huron et Supérieur soient soustraits à l'opération de la partie du paragraphe 2 de la section 14 du Bill relatif à la réglementation de la Pêche et la protection des Pêcheries.

De Joseph Maughan, shérif, et autres, de la Municipalité d'Owen Sound ; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la fabrication et la vente de Liqueurs Spiritueuses sur l'Île Manitouline et toutes les autres Îles Canadiennes dans le Lac Huron et la Baie Georgienne ; aussi, pour l'établissement d'un Asile pour les ivrognes.

De Louis Amiot et autres, de la Cité de Québec ; demandant que les amendements proposés par le Comité des Bills Privés au Bill pour amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances relatifs à l'incorporation de la Cité de Québec, ne soient pas adoptés, et que la dite Corporation soit autorisée à prélever une partie des taxes sur le revenu net ou sur les meubles.

Ordonné, Que la Pétition des Municipalités des Townships de Bolton et Magog, présentée ce jour, soit maintenant reçu et lue.

Et la dite Pétition, demandant de l'aide pour le Chemin des Nouveaux Townships de l'Est, a été reçue et lue.

Ordonné, Que la Pétition du Conseil Municipal du Comté de Perth, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant la passation d'un Acte pour consolider la dette du dit Comté (y compris les arrérages d'intérêts), et pour prolonger de 20 ans le délai pour le rachat de cette dette, a été reçue et lue.

Ordonné, Que la Pétition de la Compagnie d'Assurance Anglo-Américaine, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant que le Bill pour pourvoir à l'obtention de rapports statistiques de la part des Compagnies d'Assurance ne devienne pas loi dans sa forme actuelle, a été reçue et lue.

M. Somerville, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les Avis donnés quant aux Pétitions suivantes :—De François Xavier Duval et autres ; demandant un Acte pour annexer une certaine partie de la Seigneurie de Terrebois à la Paroisse de St. Antonin, — et de S. Strickland et autres, demandant un Acte pour pourvoir à l'achèvement du Chemin de Fer de Peterborough et du Lac Chemong.

Quant à la Pétition d'Edouard Bourassa et autres, demandant l'érection de certaines parties des Townships d'Inverness et Halifax en un Township séparé, votre Comité trouve qu'il n'en a pas été donné Avis.

M. Morris, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Neuvième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer l'Hôpital Général et de " Marine de Ste. Catharine."

Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour l'incorporation de l'Hôpital de *Jeffery Hale*."

Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour l'incorporation de l'Ecole du *Dimanche de Jeffery Hale*."

Bill pour incorporer " l'Institut Canadien d'*Ottawa*."

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour incorporer " la Société de Protection des *Pourvoyeurs de Vivres Licenciés de Montréal*," et il trouve que le Préambule n'est pas prouvé, attendu que les pétitionnaires ayant représenté : " Qu'il est devenu nécessaire pour la dite Société de se faire incorporer afin de se protéger elle-même, et d'aider les Officiers de l'Excise et du Revenu à faire cesser le commerce illégal des liqueurs spiritueuses, " vineuses et fermentées, et d'empêcher les commerçants non licenciés de frauder le " revenu de cette Province," le Comité a été d'avis que la loi pourvoyant déjà à empêcher le commerce illégal des Liqueurs Spiritueuses, il n'est pas nécessaire d'incorporer une Association de détailliers de liqueurs licenciés pour les fins exprimées dans la Pétition.

L'honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, du Comité Spécial sur le Bill pour pourvoir à la taxation et au recouvrement des honoraires d'arbitres, et sur le Bill pour régler les Honoraires des Arbitres, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill en dernier lieu mentionné, et y avait fait des amendements.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender la Loi de la Propriété et des Fidéicommiss dans le *Haut-Canada*, a fait rapport que le Comité lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *Mont-Royal*, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

Sur motion de M. *Ferguson (Frontenac)*, secondé par M. *Denis*,

*Résolu*, Que pour le reste de la Session la Chambre siège les Samedis depuis Une heure jusqu'à Six heures. P.M., afin d'avancer premièrement les Bills Privés, et secondement les Bills Publics.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Charte de la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de *Tadoussac*, incorporée en vertu de l'Acte des Compagnies à Fonds Social, Statuts Refondus du *Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Témiscaming*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour l'admission de *W. H. Cutten* comme Procureur et Solliciteur dans les Cours de Loi et d'Equité dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : Acte " pour renouveler et amender l'Acte incorporant la Compagnie du chemin de Fer de *Marmora et Belleville*," étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour diviser le Township de *Wawanosh* en deux municipalités, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la considération ultérieure de la motion qui a été proposée, mercredi dernier, que cette Chambre se forme maintenant en Comité pour prendre en considération certaines résolutions relatives aux terres publiques en cette province, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser certaines personnes autres que les Corporations Religieuses à posséder des Cimetières dans certains cas, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des pêcheries et défendre la destruction du petit poisson, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux Pêcheries et à la Pêche dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre 15 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à l'Education Supérieure et aux Écoles Normales et Communes, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 72 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif au Barreau du *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi de Milice de 1863, quant au tirage au Sort, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender " l'Acte relatif au Fonds " d'Emprunt Municipal Refondu," quant à la distribution des deniers provenant des Réserves du Clergé, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif aux Reçus donnés aux Entrepôts et à l'Entreposage, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif aux Courtiers, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à l'inspection des Liqueurs Spiritueuses et Alcooliques et en prévenir la Fabrication, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte Municipal du *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 26 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, intitulé : " Acte relatif aux abus préjudiciables à " l'Agriculture," étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour assurer aux ouvriers et aux personnes qui fournissent des matériaux pour la construction ou la réparation des édifices dans le *Haut-Canada*, le paiement de leur ouvrage et de leurs matériaux, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

~~Ordonné~~ *Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 18 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, relatif à la construction et à la réparation des Eglises, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif aux Marques de Commerce frauduleuses, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 51 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à l'amélioration des Cours-d'Eau, étant lu :

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre trente-cinq des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, relatif à l'admission des Procureurs en Loi, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions du Statut de la dernière Session du Parlement, intitulé " Acte pour autoriser l'acceptation de certaines Compagnies Incorporées comme Cautions des Officiers Publics, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à l'Emprisonnement dans certains cas de Convictions Sommaires, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi du *Haut-Canada* relative au droit de se servir des Cours-d'Eau et d'y ériger des Moulins et des Chaussées, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour mieux régler le Trafic des Chemins de Fer et Canaux, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour pouvoir à la nomination d'un Gardien de Port pour le Havre de *Montréal*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 18 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, intitulé : " Acte concernant l'érection et la division des Paroisses, et la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières, et les Assemblées de Fabrique, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération le Rapport du Comité Spécial pour s'enquérir des moyens à prendre pour promouvoir l'Instruction Agricole, Commerciale, Navale et Militaire, dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées au sujet de la Vente et Fabrication de Liqueurs Spiritueuses sur les Isles *Manitoulines* et *St. Joseph*, sur le Lac *Huron*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des Subsidés.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-trois mille quatre dollars et seize centins, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Salaires des Officiers du Bureau de la Milice, pour être distribuée comme suit :—Trois mille dollars à l'Adjudant Général ; Deux mille deux cent quarante dollars au Député-Adjudant Général, *Bas-Canada* ; Deux mille dollars au Député-Adjudant Général, *Haut-Canada* ; Mille huit cent quarante dollars à l'Aide-de-Camp Provincial ; Deux mille dollars au Commis Principal et Comptable ; Mille quatre cents dollars au Premier commis ; Mille trois cents dollars au Surintendant des Magasins ; Mille deux cents dollars à un Commis ; Mille cent dollars à un autre Commis ; Mille neuf cents quatre-vingt dollars à trois Commis, à six cent soixante dollars chacun ; Mille dollars à deux Commis, à Cinq cents dollars chacun ; Neuf cent douze dollars et cinquante centins à un Commis, à raison de deux dollars et cinquante centins par jour ; Mille quatre cent soixante dollars à deux Commis, à raison de deux dollars chacun par jour ; Quatre cents dollars à un Messenger ; Trois cent soixante-et-cinq dollars à un Assistant Messenger et journalier, et Huit cent six dollars et soixante-et-six centins pour arrrages de Salaires, pour l'année expirant le 30 juin, 1866.

*Résolution à rapporter.*

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que cette Chambre, à sa prochaine séance, se formera de nouveau en le dit Comité.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-et-quinze des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les Maîtres et Serviteurs." "

Bill intitulé : " Acte concernant le Code Civil du *Bas-Canada*."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : " Acte pour conférer à la Compagnie Minière Anglo-Canadienne (responsabilité limitée) les droits de corporation en *Canada*, avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant le Notariat," avec un amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte pour incorporer le Curé de la Paroisse *Notre-Dame de Québec*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant la procédure ordinaire dans les Cours Supérieure et de Circuit du *Bas-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour valider certaines Cotisations en la Cité de *Toronto*, et pour autoriser la dite Cité à recouvrer les taxes établies et imposées."

Bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre trente-deux des Statuts Refondus du *Canada*, concernant le Bureau d'Agriculture et les Sociétés d'Agriculture."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant la procédure ordinaire dans les Cours Supérieure et de Circuit du *Bas-Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la première séance de cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable M. *McGee*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender le chapitre trente-deux des Statuts Refondus du *Canada*, concernant le Bureau d'Agriculture et les Sociétés d'Agriculture," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

Et étant Six heures de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à Sept heures et demie aujourd'hui, sans que la Question ait été mise aux voix.

*Sept heures et demie, P.M.*

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant le Notariat," lequel a été lu comme suit :

Page 1, ligne 20.—Après " se présenter " ajoutez : " et lorsqu'il aura ainsi fait choix de la Chambre devant laquelle il aura l'intention de se présenter, il ne lui sera loisible de se présenter devant une autre Chambre, qu'après s'être présenté devant la dite Chambre, et qu'après un laps de trois mois au moins, si cette Chambre a refusé de l'admettre."

Ordonné, Que le dit amendement soit lu une seconde fois demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour conférer à la Compagnie Minière Anglo-Canadienne (responsabilité limitée) les droits de corporation en *Canada*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 41.—Retranchez " cent " et insérez " mille."

Page 2, ligne 5.—Retranchez " Provisoire."

Page 2, ligne 6.—Retranchez “ouvrir” et insérez “tenir.”

Page 2, ligne 16.—Après “du” insérez “nouveau”

Page 3, ligne 2.—Après “association,” ajoutez “avec tous leurs droits et privilèges actuels.”

Ordonné, Que les dits amendements soient lus une seconde fois demain.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Lungevin*, secondé par l'Honorable M. *Chapais*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour incorporer le Curé “de la Paroisse de Notre-Dame de Québec,” soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Macdonald* (Toronto Ouest), secondé par M. *Smith* (Toronto Est),

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour valider certaines “cotisations en la Cité de Toronto, et pour autoriser la dite Cité à recouvrer les Taxes “établies et imposées,” soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 16 Août 1865, pour un Etat de tous les deniers dépensés pour des Chemins de Colonisation dans le District d'*Algoma* jusqu'à cette date, cet état indiquant les journaux dans lesquels l'ouvrage a été annoncé et les noms des soumissionnaires ; aussi, pour une copie de chaque soumission avec indication de la personne à qui elle a été adressée, du nom de l'entrepreneur ou des noms des entrepreneurs, du montant payé à chacun par mille, du coût de chaque pont, s'il en est, et à qui cette somme a été payée ; aussi, du nom du Surintendant ou des Surintendants des dits chemins, et du montant payé à chacun pour ses services, ainsi que du nombre total de milles terminés et du coût moyen par mille ; aussi, copies de tous rapports faits par les Surintendants ou Ingénieurs. (*Documents de la Session, No. 34*)

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie Minière de Réciprocité, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

Ordonné, Que le Bill soit retiré.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est de nouveau formée en Comité des Subsidés.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses Contingentes pour Papeterie, Impressions, Réparation d'Armes, etc., transport d'Effets du Gouvernement et autres dépenses incidentes de la Milice, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme Compensation pour accidents ou dommages, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme Compensation accordée aux Pensionnaires au lieu de terres, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Seize mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour Munition à Balle et à Poudre, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Ecole Militaire, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-deux mille sept cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Six cents dollars pour défrayer le salaire d'un Garde-Magasin ; Deux mille sept cents dollars pour défrayer le salaire de sept Gardes-Magasins des Arsenaux Publics ; à Trois cents dollars par année chacun ;

Trente mille dollars, pour défrayer le Loyer des Arsenaux, soin des Armes, et Paiement des Sergents-Majors de Batteries de Campagne, des Gardiens et Employés des Arsenaux, y compris le Chauffage et Eclairage de ces Arsenaux, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-douze mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les dépenses pour le service de la Milice Volontaire, comme suit : Douze mille dollars pour une Allocation au lieu d'Habillement, à raison de Trois dollars par homme, pour, disons, 4,000 Volontaires, qui ont fourni leur propre habillement ; Cinquante mille dollars, pour l'Habillement commandé pour la Cavalerie, l'Artillerie et les Carabiniers ; et Dix mille dollars pour Equipement de la Cavalerie, pour l'année expirant le 30 Juin 1866

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent vingt-sept mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Cent douze mille dollars pour défrayer la paie pour seize jours d'exercice pour, soit quatorze mille Volontaires, à huit dollars chacun ; Quinze mille dollars pour défrayer la paie pour les chevaux des corps à cheval, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-neuf mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la Paie des Majors de Brigade, y compris l'allocation pour un cheval et les frais de voyage, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la paie des Instructeurs d'Exercice des Corps Volontaires, les Associations d'exercice, etc., pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-et-un mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Dix-huit mille dollars pour défrayer la Paie d'Exercice de Douze cents Gradués des Ecoles Militaires, à 75 centins par jour, 20 jours ; et Trois mille dollars pour défrayer les Dépenses de voyage des Gradués, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, en vertu de la section 16 de l'Acte concernant les Corps Volontaires de Milice, pour les Corps Volontaires effectifs, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent quarante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses ordinaires du Bureau de Poste, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quatre-vingt-dix-huit mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour le transport des Malles par les Chemins de Fer du Grand-Tronc, Grand Occidental et du Nord, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

Et la Chambre ayant continué de siéger en Comité jusqu'après minuit,

Samedi, 9 Septembre 1865,

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent seize mille trois cent vingt-huit dollars, soixante-et-quinze centins, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les arrérages de frais de poste payables au Grand Tronc depuis le 9 Juin 1862, au 30 Juin 1865.

Résolutions à être rapportées.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Morris a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Mardi prochain.

M. Morris a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que Mardi prochain cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

M. Street, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille deux cent soixante-et-cinq dollars et quatre-vingts centins, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses du Bureau du Secrétaire Provincial, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.



2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille neuf cent quarante-cinq dollars, soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Bureau du Registrateur Provincial, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille cent quatre-vingt-cinq dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses du Bureau du Receveur-Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente six mille huit cent dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit: Douze mille cent dollars, pour défrayer les Dépenses du Département du Ministre des Finances; Quatorze mille trois cent trente dollars, pour défrayer les dépenses du Département du Ministre des Finances, (Branche des Douanes), et Dix mille trois cent soixante-et-dix dollars, pour défrayer les dépenses du Département du Ministre des Finances (Branche de l'Audition) pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit mille neuf cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses du Bureau du Conseil Exécutif, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vint-et-un mille et dix dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit: Douze mille deux cent dix-sept dollars et cinquante centins, pour défrayer les Dépenses du Département des Travaux Publics, et Huit mille sept cent quatre-vingt-douze dollars et cinquante centins, pour défrayer les dépenses du Département des Travaux Publics (Branche des Ingénieurs,) pour l'année expirant le 30 Juin 1869.
7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-sept mille quatre cent soixante-et-quinze dollars, soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Bureau d'Agriculture, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-quatre mille deux cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses du Département des Postes, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante-neuf mille trois cent six dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit: Cinquante deux mille six cent quatre-vingt-six dollars, pour défrayer les dépenses du Département des Terres de la Couronne, et Six mille six cent vingt dollars, pour défrayer les dépenses du Département des Terres de la Couronne (Branches des Sauvages), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille quatre cent dix dollars, soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Bureau du Procureur-Général et de celui du Solliciteur-Général Est, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille huit cent trente-huit dollars et trente-deux centins, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses du Bureau du Procureur-Général et de celui du Solliciteur-Général, Ouest, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses Contingentes du Gouvernement Civil, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante-quatre dollars et soixante-et-six centins, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les Arrangés de Salaires du Bureau du Secrétaire du Gouverneur, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent soixante-et-dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour rencontrer les Dépenses Contingentes de l'Administration de la Justice du *Bas-Canada*, non-autrement pourvues, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-sept mille neuf cent dix dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour rencontrer les Dépenses Contingentes de l'Administration de la Justice du *Haut-Canada*, non-autrement pourvues, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-deux mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit: Onze mille dollars pour le montant requis pour rencontrer la Dépense de la Police Fluviale de *Québec*, pour la présente année; Onze mille dollars pour le montant requis pour rencontrer la dépense de la Police Fluviale de *Montréal* pour la présente année (dont Trois mille sept cents dollars à être remboursés par les Commissaires du Havre), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quinze mille neuf cents dollars, soit

accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Cent sept mille quatre cents dollars pour l'entretien du Pénitencier Provincial à *Kingston* (contre lequel il y aura un revenu estimé à Quarante mille dollars), et Huit mille cinq cents dollars, pour Matériaux de Construction, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante neuf mille six cent cinquante-cinq dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Asile de *Rockwood*, pour être distribuée comme suit : Cinq mille six cent cinquante dollars, pour payer les Matériaux de Construction ; Sept mille quatre cent quatre-vingt-dix dollars, pour payer le salaire de l'Architecte, des Officiers et des Gardiens employés à la construction du même ; Vingt mille quatre cents dollars, pour chauffage, éclairage et approvisionnement d'eau, pour le même, et Seize mille cent quinze dollars pour le soutien du dit Asile, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-deux mille cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Vingt mille cinq cent dollars pour le Soutien de la Maison de Réforme de *Penetanguishene*, et Onze mille six cents cinquante dollars pour la construction de nouvelles bâtisses, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-deux mille, quatre-vingts dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Vingt-quatre mille cinq cents cinquante dollars, pour le Soutien de la Maison de Réforme, à *St. Vincent de Paul*, et Sept mille cinq cents trente dollars pour remplacer les Provisions, Meubles et Outils détruits par le feu le 7 Août 1864, et pour clôturer, &c., pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Onze mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'Inspection des Prisons et Asiles, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-trois mille et cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes du Conseil Législatif (deux Sessions) pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent quarante-quatre mille deux cent quatre-vingts dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes de l'Assemblée Législative (deux Sessions), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

24. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante-quatre mille huit cent quatre-vingts dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : pour défrayer les Dépenses des impressions et de la reliure des Lois, Trente-cinq mille dollars ; pour la distribution des mêmes, Quatre mille dollars ; pour l'impression du Code Civil du *Bas-Canada*, Dix mille dollars ; pour payer l'octroi fait à la Bibliothèque du Parlement, Quatre mille dollars ; pour payer le Salaire du Greffier en Chancellerie, Mille deux cent quatre-vingts dollars ; pour les Dépenses Contingentes du même, Six cent dollars, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

26. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

27. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

28. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

29. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Faculté Médicale du Collège *Mc Gill*, à *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

30. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Faculté Médicale du Collège *Victoria*, à *Cobourg*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

31. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'École de Médecine, de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

32. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'École de Médecine, de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

33. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'École de Médecine, de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

34. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Institut Canadien de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin, 1866.

35. *Résolu*, Que somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Société d'Histoire Naturelle de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

36. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme aide à la Société Littéraire et d'Histoire de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

37. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Institut Canadien d'*Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

38. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Athénæum d'*Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

39. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-et-un mille quatre-vingt-dix-huit dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Hôpital de Marine et des Emigrés, à *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

40. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-neuf mille cinq cent trente dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour le soutien de l'Asile Provincial des Aliénés, y comprise la branche de l'Université de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

41. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-sept mille cent dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Quatorze mille sept cent cinquante dollars, pour le soutien de l'Asile d'*Orillia* pour les Aliénés, pour l'année courante, et Deux mille trois cent cinquante dollars, comme somme additionnelle pour défrayer les obligations non payées de l'année dernière, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

42. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-sept mille six cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de *Malden* pour les Aliénés, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

43. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatorze mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour l'entretien de l'Asile *St. Jean* pour les Aliénés, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

44. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Marins Naufragés, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

45. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Exploration Géologique de la Province du *Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

46. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Exhibition de *Dublin* (Balance), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

47. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Chambres d'Agriculture, *Haut et Bas-Canada*, à quatre mille dollars chaque, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

48. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante-neuf mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes du Département de l'Emigration et pour le maintien de l'Etablissement de la Quarantaine à la *Grosse-Île*, pour l'année expirant le 30 Juin, 1866.

Résolutions à rapporter.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

M. Morris, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension accordée à *Samuel Waller*, comme ci-devant Greffier des Comités de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension accordée à *John Bright*, comme ci-devant Messenger de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante et douze dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension accordée à *Louis Gagné*, comme ci-devant Messenger de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille six cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension accordée à *G. B. Faribault*, comme ci-devant Assistant Greffier de l'Assemblée Législative, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension accordée à *Madame Catherine Antrobus*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension de *Madame Charlotte McCormick*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension accordée à *Pierre Bouchard*, pour blessures reçues au service public, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la pension de *Jacques Brien*, pour blessures reçues au service public, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Nouvelles Annuités des Sauvages, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme Annuités aux Sauvages du *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante-trois mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les loyers, assurances et réparations des Edifices Publics (y compris deux années de loyer du *Rideau Hall*), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

Résolutions à rapporter.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

M. *Street*, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses des Chemins de Colonisation dans le *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les Dépenses des Chemins de Colonisation, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante-et-un mille sept cent trente-neuf dollars, et quarante centins, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les dépenses de la Balance du Fonds d'Amélioration, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille cinq-cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer le Service des Bâteaux Remorqueurs entre *Montréal* et *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer le Service des Steamers de la Province, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante-quatre mille deux cent vingt-et-un dollars et dix centins, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de la Maison de la Trinité de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-quatre mille neuf cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de la Maison de la Trinité de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante mille dollars, soit accordée à Sa

Majesté, pour défrayer le Service des Phares sur les Lacs et les Rivières à l'intérieur, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, distribuée comme suit : Allocation à *Pierre Brochu* pour résider au Lac *Métapédia*, sur le Chemin de *Kempt*, pour y assister les voyageurs, Cent dollars ; Allocation à *Marcel Brochu* pour résider au *Petit Lac*, pour y assister les voyageurs, Cent dollars ; Allocation à *Jonathan Noble*, pour résider à *La Fourche*, pour les mêmes fins, Cent dollars ; et Allocation à *Thomas Evans*, pour résider à *Assamelquagan*, pour les mêmes fins, Cent dollars, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme Proportion des Dépenses pour l'entretien des Phares sur les Isles *St. Paul* et *Scatterie*, dans le Golfe, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille dollars, soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes du Bureau du Surintendant des Mesureurs de Bois, *Québec* et *Montréal*, ( à part les honoraires des Mesureurs de Bois), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses du Service des Pêcheries, *Bas-Canada*, (y compris les primes), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille deux cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses du Service des Pêcheries, *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses des Inspections des Chemins de Fer, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses des Inspections des Bateaux à Vapeur, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer Diverses Impressions du Gouvernement, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer des Annonces et Souscriptions de la *Gazette du Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais de port de la *Gazette du Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de la Translation du Gouvernement à *Ottawa*, somme additionnelle, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux Dépenses Imprévues du Service Public, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille deux cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses du Bureau du Préposé à l'engagement des Matelots, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cent trente dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les Frais de Poursuite dans l'affaire de *H. Mc Carthy*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-onze dollars, et quinze centins, soit accordée à Sa Majesté, pour l'annonce des Syndics Officiels, en vertu de l'Acte concernant la Faillite, par le Bureau de Commerce de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

24. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent trente mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses des Douanes. (moins les droits remis), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les Dépenses de l'Accise (moins les commissions), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

26. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent quatre-vingt dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Cent vingt-cinq mille dollars pour l'entretien des Travaux Publics ; Cent vingt-cinq mille dollars pour les réparations des Travaux Publics ; et Quarante mille dollars pour la perception et divers items des Travaux Publics, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

27. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Trente mille dollars pour défrayer les Dépenses pour Arpentages dans le *Haut-Canada* ; et Trente mille dollars pour défrayer les Dépenses pour Arpentages dans le *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

28. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour le Chemin d'*Hamilton* et de *Port-Dover*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

29. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les Dépenses se rattachant aux Amendes et Confiscations, Timbres, etc., (moins les commissions), pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

M. *Street*, du Comité des Subsidés, a fait rapport d'une Résolution, laquelle a été lue comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent soixante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme somme additionnelle pour Ecoles Communes du *Haut* et du *Bas-Canada* (dont Six mille dollars sur la part du *Bas-Canada* doivent être appliquées aux Ecoles Normales), pour l'année expirante le 30 Juin 1866.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

M. *Street*, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Vingt-cinq mille dollars comme une aide au Fonds du Revenu pour l'Education Supérieure du *Bas-Canada*,—et Vingt-cinq mille dollars comme une aide au Fonds du Revenu pour l'Education Supérieure du *Haut-Canada*, pour être distribuée comme suit : Cinq mille dollars au Collège *Victoria, Cobourg* ; Cinq mille dollars au *Queen's College, Kingston* ; Trois mille dollars au Collège *Regiopolis, Kingston* ; Deux mille dollars au Collège *St. Michel, Toronto* ; Quatre mille dollars au *Trinity College, Toronto* ; Quatorze cents dollars au *College Bytown, Ottawa* ; Mille dollars au Collège de l'*Assomption, Sandwich* ; et Trois mille six cents dollars au Fonds des Ecoles de Grammaire, *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-deux mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme somme additionnelle en faveur des Ecoles Communes du *Haut* et du *Bas-Canada*, la proportion pour le *Haut-Canada* étant applicable aux Ecoles de Grammaire, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une avance au Fonds d'Education Supérieure du *Bas-Canada*, pour défrayer le déficit du revenu, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-cinq dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Salaires et les Dépenses Contingentes du Bureau de l'Education du *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Treize mille six cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Salaires et les Dépenses Contingentes du Bureau de l'Education du *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre-vingt-dix mille six cent cinquante-trois dollars et soixante-et-neuf centins, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Quatre-vingt mille dollars pour défrayer les Dépenses de l'Asile des Aliénés, de *Beauport, Québec*, et Dix mille six cent cinquante-trois dollars et soixante-neuf centins pour payer les arrérages de l'année dernière, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille dollars soit accordée à Sa

Majesté, comme une aide aux Chambres des Arts et Manufactures du *Haut et du Bas-Canada*, à Deux mille dollars chaque, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'Impressions, etc., pour spécifications et dessin de Patentes pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre-vingt-quatorze mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les diverses Dépenses pour Arpentages dans le *Haut-Canada* et le *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six mille quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital de *Toronto*, pour les Patients de Comté, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Maison d'Industrie de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins Protestants et Société de Secours des Femmes de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de la *Magdeleine*, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins Catholiques de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hospice de la Maternité de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Filles et Crèche Publique de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de la Providence de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Institution des Sourds et Muets du *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille deux cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Malades Indigents de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hospice de la Maternité de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Association des Dames Charitables de l'Asile des Orphelins Catholiques Romains de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile du Bon Pasteur de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

24. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelines Protestantes de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile *Finlay* de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

26. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.



27. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de *Ste. Brigitte de Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
28. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile Protestant des Dames de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
29. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent soixante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile Militaire du *Canada* pour les Veuves et Orphelins, de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin, 1866.
30. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille deux cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Malades Indigents de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
31. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital-Général des Sœurs de la Charité de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
32. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Corporation de l'Hôpital-Général de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
33. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Seize cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital *St. Patrice* de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
34. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Onze cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Sœurs de la Providence de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
35. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent trente dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de la *Rue Bonaventure* de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
36. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent trente dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile Nazareth pour les Aveugles et Enfants pauvres de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin, 1866.
37. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile *St. Patrice* des Orphelins Catholiques Romains de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
38. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins Protestants de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
39. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Maison de Refuge de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
40. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à la Société Bienveillante des Dames pour les Veuves et les Orphelins, de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
41. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hospice de la Maternité de l'Université à *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
42. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quatre-vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hospice de la Maternité aux soins des Sœurs de la Miséricorde de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
43. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Institutions de Sourds-Muets de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
44. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins Catholiques Romains de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
45. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de la *Magdeleine* (Dames du Bon Pasteur) de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.
46. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à



Sa Majesté, comme aide au Dispensaire de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

47. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'École d'Industrie et Maison de Refuge de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

48. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent trente dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de *St. Vincent de Paul* de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

49. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital Général de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

50. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme aide à la Maison d'Industrie et de Refuge pour les Malades Indigents de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

51. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

52. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cents quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

53. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille huit cents dollars, soit accordés à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital d'*Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

54. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile des Orphelins et Société Bienveillante des Dames d'*Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

55. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile Catholique Romain d'*Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

56. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille deux cent quarante dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Malades Indigents des *Trois-Rivières*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

57. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital de *London*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

58. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital Protestant d'*Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

59. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital Catholique Romain d'*Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

60. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital de *St. Hyacinthe*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

61. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital Général de *Sorel*, District de *Richelieu*; pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

62. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre-vingt-quinze mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Soixante mille dollars pour défrayer les Dépenses du creusage et de l'élargissement du Canal *Welland*, pour y introduire les eaux du *Lac Érié*; Vingt-cinq mille dollars pour défrayer les Dépenses de construction sur les Canaux Provinciaux, et Dix mille dollars pour défrayer les dommages causés aux terrains par la construction du Canal *Beauharnois* et les réparations au Chemin de *St. Zotique* détruit par les eaux du Canal *Beauharnois*, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

63. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de construction des Phares, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

64. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Seize mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses des travaux en rapport avec la descente des bois dans les rivières, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

65. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant Vingt deux mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—cinq mille dollars pour défrayer les dépenses de réparation des quais au dessous de Québec, et douze mille dollars pour défrayer les dépenses des Havres sur le Lac Huron, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

66. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses de la construction des bâties du Parlement et des Départements à Ottawa, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

67. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses pour préparer, à Ottawa, une résidence pour Son Excellence le Gouverneur-Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

68. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de construction d'une Prison de Réforme à St. Vincent de Paul, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

69. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de la restauration de la Douane à Québec, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

70. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'un local pour la Douane à Stanstead, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

71. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses des Travaux en rapport avec les Edifices Publics pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

72. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'un logement temporaire pour Son Excellence le Gouverneur-Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

73. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille deux cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Douze cents dollars pour défrayer les Dépenses du Palais de Justice et de la Prison de la Malbaie ; Mille dollars pour le rétablissement du Palais de Justice et de la Prison à St. Scholastique ; Trois mille dollars pour achever et meubler le Palais de Justice et la Prison de Kamouraska et payer un loyer temporaire d'un Palais de Justice et d'une Prison ; et Quinze mille dollars pour la construction de la Prison du District de St. François, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

74. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq mille dollars, soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de l'élargissement de l'Asile des Aliénés à Toronto, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

75. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-et-un mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Quinze mille dollars pour défrayer les dépenses d'Arbitrages et de Jugements ; Six mille dollars pour défrayer les dépenses d'Arpentages et d'Inspections ; Dix mille dollars pour défrayer les dépenses de Diverses charges relatives aux Travaux Publics, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

76. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses d'achèvement de certains Ponts sur les Rivières Gatineau et Nation, commencés par le Bureau de la Colonization, par un Ordre en Conseil du 20 Août 1864, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

77. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses d'achèvement du Chemin Primeau à Caughnawaga, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

78. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'achèvement du Chemin Matapédia, savoir :—Six mille deux cents dollars pour réparer les travaux détruits par le feu en 1864, et par une inondation en 1865 ; Quatorze cents dollars pour défrayer les Dépenses du surcroît de Frais pour les travaux abandonnés par les Contracteurs ; Deux mille quatre cents dollars, pour défrayer la Surveillance et les Dépenses Contingentes, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

79. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille cinq cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de reconstruction de deux Ponts et réparer le Chemin qui se trouve entre Cross Point et Sillars, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

80. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cents cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour Dépenses Contingentes, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

81. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Cinq mille dollars pour défrayer les Dépenses de la Force Détective de l'Est, et Cinq mille dollars pour défrayer les Dépenses de la Force Détective de l'Ouest, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

82. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses d'Indemnité Seigneuriale aux Townships, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

83. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-deux mille quatre cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Dix mille dollars pour défrayer les Dépenses du Service de la Frontière, Est et Ouest; Quatre cents dollars pour défrayer les Dépenses de la Maison de Détention aux Mines de Bruce; Mille dollars pour défrayer les Dépenses de l'Impression du Rapport de l'Exploration du Chemin de Fer Intercolonial; Mille dollars pour défrayer les Dépenses de Copies Extra des Débats sur la Confédération; Dix mille dollars comme une aide Spéciale aux Associations d'Agriculture, Haut et Bas-Canada, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

84. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Commissions sur l'Excise, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

Alors, sur motion de l'Honorable M. Galt, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur Général Langevin,  
La Chambre s'est ajournée.

### Samedi, 9 Septembre 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. Jackson,—la Pétition des Bureaux-Unis des Syndics des Écoles Communes et de Grammaire de la Ville d'Owen-Sound, dans le Comté de Grey.

Par M. McGiverin,—la Pétition de la Municipalité du Township de Louth.

Par M. Huot,—la Pétition de F. Roy, M. D., et autres, de la Paroisse de St. Roch de Québec.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De Joseph White, Chef, et autres, de l'Association des Sauvages dite "Mandotte Indian Band," résidant dans le Township d'Anderdon, Comté d'Essex; demandant la passation d'un Acte pour défendre la fabrication et la vente de liqueurs Enivrantes dans la grande Ile Manitouline et autres Iles Canadiennes dans le Lac Huron et la Baie Georgienne.

De Charles Watts et autres, du Township de Brantford; demandant que le Bill pour légaliser et confirmer un arrangement conclu entre la Compagnie du Chemin de Fer Grand Tronc du Canada et celle de Buffalo et du Lac Huron ne devienne pas loi.

De Joseph Metsalabaulett, Chef, et autres, de la Tribu des Abénakis, résidant à Bécancour; alléguant qu'ils ont été dépossédés d'une grande partie de leurs terres; et demandant justice.

De James Arthur et autres, Porteurs de Bons de la Compagnie du Chemin de Fer de Cobourg et Peterborough; demandant des amendements au Bill pour amender et étendre les Actes relatifs à la Compagnie de Chemin de Fer.

M. Morris, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Dixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, il est convenu de les rapporter sans amendements à votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte pour autoriser le Curé et les Marguilliers

“ de l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame de Québec à emprunter une certaine somme d'argent, assurée sur les biens de la dite Fabrique; ”

Bill du Conseil Législatif intitulé : “ Acte pour confirmer l'arpentage d'une partie du Township d'*Ely*, dans le Comté de *Shefford*. ”

Votre Comité a aussi examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements, savoir :

Bill pour incorporer le Club *Rideau* ;

Bill pour incorporer le Compagnie du Cimetière de *Knowlton* ;

Bill pour établir certaines réserves de chemin et grandes routes dans le Township d'*Hamilton* ;

Bill pour autoriser le titulaire de l'Eglise de la Trinité, dans la Ville de *Simcoe*, à vendre et aliéner un certain lot de terre y mentionné ;

Bill pour permettre d'hypothéquer une certaine propriété appartenant à l'Eglise du Christ, dans la Cité d'*Ottawa*, et acquise pour y construire un Presbytère ;

Bill pour autoriser *Richard Thomas Walkem* à se faire admettre comme Procureur et Solliciteur par la Société des hommes de Loi du *Haut-Canada* ;

Bill pour incorporer le Village de *Berthier* comme Ville.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Scatcherd* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Scatcherd* a fait rapport du Bill, en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser *Donald Alexander Livingston* à se faire admettre à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie, et de l'Art Obstétrique ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cowan* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour faciliter la séparation de *Huron* et *Bruce*, et pour faire de *Walkerton* le Chef-lieu du Comté de *Bruce* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cartwright* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour l'érection de la Municipalité des *Châtes de Kingsey* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *O'Halloran* a fait rapport que le comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour incorporer le Village de *Mitchell*, dans le Comté de *Perth*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *McKellar* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender l'Acte pour incorporer le Village de *Mitchell*, dans le Comté de *Perth*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour changer le nom de " La Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Bytown*" en celui de " La Compagnie du Gaz d' *Ottawa*," et pour confirmer, modifier et étendre ses pouvoirs; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *White* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser *Joseph Anctil*, de *Ste. Anne de la Pocatière*, et *Auguste Fournier*, de *St. Jean Port Joly*, à être admis à pratiquer comme Notaires dans le *Bas-Canada*; et après y avoir siégé quelques temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Archangeault* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

M. *Dufresne* (*Montcalm*) a proposé, secondé par M. *Archangeault*, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois; et la Question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour confirmer l'arpentage actuel du Township de *Bulstrode*, Comté d' *Arthabaska*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *O'Halloran* a fait rapport, que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois; lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour légaliser certains Régléments et Débentures du Comté de *Victoria*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *White* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender et refondre les Actes et Ordonnances relatifs à l'incorporation de la Cité de *Québec*, et con-

férer de plus amples pouvoirs à la Corporation de la dite Cité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautcuil, et M. *Brousseau* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau, Lundi prochain.

L'Honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Sixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements, savoir :

Bill pour amender l'Acte à l'effet d'établir une Institution de Crédit Foncier dans le *Bas-Canada* ;

Bill pour incorporer la Banque d'Union du *Bas-Canada* ;

Bill pour incorporer la Compagnie des Terres et d'Huile de *Bothwell* ;

Bill du Conseil Législatif, relatif à la Compagnie des Mines de *Caspé* ;

Bill pour incorporer la Banque de *Northumberland* ;

Bill pour autoriser la formation de Compagnies ou Associations co-opératives commerciales et d'affaires à fonds social ;

Bill pour incorporer la Société Européenne d'Assurance, et pour autoriser l'acceptation de la dite Société comme caution des officiers publics ;

Bill pour conférer certains pouvoirs à l'Association d'Assurance Mutuelle contre le Feu, de *Waterloo* ;

Bill pour amender la Charte de la Compagnie des Mines d'Or *De Léry*, incorporée en vertu de l'Acte 27 et 28 *Vic.*, chap. 23.

Votre Comité a aussi examiné le Bill du Conseil Législatif, pour amender les Actes relatifs à la Banque du *Haut-Canada*, et il est convenu de le rapporter sans amendements.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les Municipalités dans le *Bas-Canada*," auquel il demande le concours de cette Chambre. Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-général *Cockburn*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les Municipalités dans le *Bas-Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements, savoir :—

Bill pour amender la Charte de la Compagnie du Canal de *Toronto* et de la *Baie Georgienne*, et

Bill pour amender et étendre les Actes relatifs à la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et de *Peterborough*.

Votre Comité a aussi examiné les Bills suivants, et il est convenu de les rapporter sans amendements, savoir :—

Bill pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough* à construire un Chemin à Rails Plats ou un Chemin de Fer conduisant des Forges de *Marmora* à la Rivière *Trent* ou au Lac *Rice*, et pour d'autres fins ;

Bill pour prolonger le temps fixé pour terminer le Chemin de Fer du *Canada Central*, et

Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour amender les Actes relatifs à la Compagnie du Pont International.

*Ordonné*, Que la Réponse à une Adresse, datée le 16 Août 1865, relative aux Chemins de Colonisation, District d'*Algoma*,—la Réponse à une Adresse, datée le 30 Août 1865, relative à la perte de Bâtimens dans le Golfe *St. Laurent*,—la Réponse à des Adresses, datées respectivement 6 Février et 14 Avril 1865, concernant le Vol des Banques de *St. Alban*, avec le Rapport de la Commission d'Enquête,—et l'Etat relatif aux Bieus des Jésuites, pour l'année fiscale 1865, soient renvoyés séparément au Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte relatif à l'intérêt; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Perrault* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander qu'il ait la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau, lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender les Actes concernant la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bellerose* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Bellerose* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendement ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées relatives au paiement d'honoraires au Maître de Port du Havre de *Montréal*.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'en sus des honoraires que l'Acte 26 *Victoria*, chapitre 52, autorise à recevoir pour services rendus par le Gardien du Port ou ses députés, les honoraires suivants seront payés par les personnes qui expédieront les articles suivants du Port de *Montréal* par des navires de mer, savoir:—Sur tout grain expédié du dit Port, un honoraire n'excédant pas vingt-cinq centins par chaque mille minots, et un honoraire proportionné pour chaque fraction de cette quantité.

Sur toute fleur expédiée du dit Port, un honoraire n'excédant point un dollar par chaque mille barils, et un honoraire proportionné pour chaque fraction de cette quantité.

Sur tous alcalis expédiés du dit Port, un honoraire n'excédant point deux centins par baril.

Sur tous autres articles non-mentionnés ci-dessus et expédiés du dit Port, un honoraire n'excédant point dix centins par tonneau pesant ou par tonneau cube, et le même honoraire sur toutes quantités ou colis de tel article n'excédant point en totalité un demi tonneau.

2. *Résolu*, Que l'amende pour toute infraction de la huitième clause du dit Acte sera de la somme de quarante dollars; pour toute infraction de la douzième clause du dit Acte, de la somme de quarante dollars; et pour toute infraction de la seizième clause du dit Acte, de la somme de vingt dollars; et toute telle amende sera recouvrable de la manière prescrite par l'Acte d'interprétation dans les cas où des amendes sont imposées, et au recouvrement desquelles il n'est pas autrement pourvu.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dunkin* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Dunkin* a fait rapport des Résolutions en conséquence, et elles ont été lues comme suit:

1. *Résolu*, Qu'en sus des honoraires que l'Acte 26 *Victoria*, chapitre 52, autorise à recevoir pour services rendus par le Gardien du Port ou ses députés, les honoraires suivants seront payés par les personnes qui expédieront les articles suivants du Port de *Montréal* par des navires de mer, savoir:—Sur tout grain expédié du dit Port, un honoraire n'excédant pas vingt-cinq centins par chaque mille minots, et un honoraire proportionné pour chaque fraction de cette quantité.

Sur toute fleur expédiée du dit Port, un honoraire n'excédant pas un dollar par chaque mille barils, et un honoraire proportionné pour chaque fraction de cette quantité.

Sur tous alcalis expédiés du dit Port, un honoraire n'excédant pas deux centins par baril. Sur tous autres articles non-mentionnés ci-dessus et expédiés du dit Port, un honoraire n'excédant point dix centins par tonneau pesant ou cubé, et le même honoraire sur toutes quantités ou colis de tel article n'excédant point en totalité un demi-tonneau.

2. Résolu, Que l'amende pour toute infraction de la huitième clause du dit Acte sera de la somme de quarante dollars; pour toute infraction de la douzième clause du dit Acte, de la somme de quarante dollars; et pour toute infraction de la seizième clause du dit Acte, de la somme de vingt dollars; et toute telle amende sera recouvrable de la manière prescrite par l'Acte d'interprétation dans le cas où des amendes sont imposées, et au recouvrement desquelles il n'est pas autrement pourvu.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

Ordonné, Que les dites Résolutions soient renvoyées au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

Et étant Six heures de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à Lundi prochain, sans que la Question ait été mise aux voix.

### Lundi, 11 Septembre 1865.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Wright* (Comté d'*Ottawa*),—La Pétition du Révérend *Paul de Saunhac* et autres, de la Paroisse de *St. Maluchi*, Comté d'*Ottawa*.

Par M. *Fortier*,—La Pétition d'*Edouard Crépeau*, de la Paroisse de *Sorel*, District de *Richelieu*.

M. *White*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Élection de la Ville de *Niagara*, a informé la Chambre que l'Honorable M. *Abbott*, Président du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Neuvième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis quant à la pétition suivante :— Du Conseil Municipal du Comté de *Perth*, demandant la passation d'un Acte pour Consolider la dette du dit Comté et pour prolonger le délai fixé pour le rachat de cette dette.

Quant à la Pétition de *Daniel McCallum* et sa Femme, de la Cité de *Québec*, demandant à être déchargés de toute responsabilité par rapport à une certaine hypothèque, votre Comité trouve qu'il n'en a pas été donné avis, mais comme il est convaincu que toutes les parties intéressées consentent à la mesure, il recommande la suspension de la 53e règle dans ce cas.

M. *Dunkin*, du Comité Spécial nommé pour aider M. l'Orateur à prendre des arrangements pour la distribution et la dépêche des affaires de la Chambre, a présenté à la Chambre le rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en considération le sujet d'apporter aux règlements de la Chambre des changements de nature à simplifier, régulariser, et expédier la procédure quant aux Bills Privés.

Et il est d'opinion qu'il serait désirable que le renvoi de ces Bills, au Comité Permanent qu'il appartient eût lieu à l'avenir après la Première Lecture et non après la Seconde Lecture, tel que la chose se pratique aujourd'hui. Cette modification permettrait à la Chambre de discuter le principe de ces Bills à leur Deuxième lecture, comme dans le cas des Bills Publics. Sans compter l'avantage manifeste qui résulterait de cette modification au point de vue du progrès et de la discussion approfondie de ces Bills dans la Chambre, il est de fait qu'elle permettrait aux Comités de se livrer à leurs travaux plus à bonne heure



dans la Session et de les accomplir avec plus d'avantage qu'ils ne peuvent le faire sous le système actuel. Il deviendrait, comme de raison, nécessaire que l'affiche des Bills dans les couloirs n'eût lieu qu'après leur impression et distribution—devoir dont le Greffier en Chef du Comité des Bills Privés serait tenu responsable. A cet effet, l'on pourrait annexer aux Exemplaires imprimés des Votes et Délibérations une liste des Bills affichés chaque jour. Conjointement avec cette modification, le délai fixé pour afficher les Bills prenant naissance dans la Chambre, pourrait être prolongé à dix jours au lieu de sept—et à deux jours au lieu d'un pour ceux du Conseil Législatif.

Votre Comité recommande aussi une modification dans la pratique suivie par la Chambre quant au temps fixé pour la prise en considération des Bills Privés. Dans la Chambre des Communes, l'on consacre à ce travail la première heure de la séance de chaque jour. Il ne recommande pas l'adoption intégrale de ce système; mais quant aux Bills Privés de nature à soulever une vive opposition, il serait d'avis à maintenir intacte la règle qui assure la préséance absolue à ces mesures chaque lundi. A part cela, il pense qu'il suffirait de leur consacrer la première heure après la réunion de la Chambre à sept heures et demie, les Mercredis et Vendredis.

La même règle pourrait s'appliquer à chaque phase de ces Bills, y compris la première lecture. Les Bills Privés confiés aux Membres du Cabinet pourraient être inscrits sur l'Ordre du Jour comme Bills Privés. Et, dans le but de régulariser et expédier les affaires, il serait nécessaire que le Greffier en Chef du Bureau des Bills Privés siègeât à la table de la Chambre pendant le temps consacré à ces mesures.

Il est en outre d'avis qu'il est désirable, dans le but de mieux faire observer les délais prescrits par les 51<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup> règles de la Chambre, de décréter que nulle motion à l'effet de les suspendre ou modifier généralement ne sera accueillie, à moins qu'elle n'ait été renvoyée aux différents Comités des Bills Privés, ou sur rapport de deux ou d'un plus grand nombre d'entre eux.

En dernier lieu, il recommande que l'organisation des Comités Permanents de la Chambre, la présentation des Bills en général et le renvoi des Bills Privés aux Comités Permanents, aient à l'avenir lieu sans attendre l'adoption de la réponse au Discours du Trône.

Votre Comité a préparé les amendements ci-joints aux règles 19, 22, 27, 45, 51, 56, 58, 60, 61, 62, 67 et 68, dans le but de donner suite aux recommandations précédentes.

#### REGLES.

Les règles suivantes sont amendées de manière à se lire comme suit:

Règle 19. Les affaires de routine journalières de la Chambre sont prises dans l'ordre suivant:

Présentation des Pétitions.

Lecture et Réception des Pétitions.

Présentation de Rapports par les Comités Permanents et Spéciaux.

Motions.

L'Ordre dans lequel la Chambre procède, jour par jour, à la prise en considération des Affaires, après les Affaires de Routine ci-dessus mentionnées, est comme suit:

#### LUNDI.

Bills Privés.

Questions au Ministère.

Avis de Motions.

Bills et Ordres d'un intérêt public.

#### MARDI.

Avis de Motions du Gouvernement.

Mesures du Gouvernement.

Bills et Ordres d'un intérêt public.

Questions au Ministère.

Autres Avis de Motions.

#### MERCREDI.

(Jusqu'à 6 heures, P. M.)

Questions au Ministère.

Avis de Motions.

Bills et Ordres d'un intérêt public.

(Depuis 7½ heures, P. M.)

Pendant la première heure, les Bills Privés.

Bills et Ordres d'un intérêt public.

JEUDI

(Jusqu'à 6 heures, P. M.)

Questions au Ministère.

Avis de Motions.

Bills et Ordres d'un intérêt public.

(Depuis 7½ heures, P. M.)

Bills et Ordres d'un intérêt public.

VENDREDI.

Avis de Motions du Gouvernement.

Mesures du Gouvernement.

Bills et Ordres d'un intérêt public.

Questions au Ministère.

Autres Avis de Motions.

(Pendant la première heure, après 7½ heures P. M.)

Bills privés.

*Règle 22.* Les Bills rapportés, après la Deuxième Lecture, de chaque Comité Permanent ou Spécial, sont placés sur les Ordres du Jour du lendemain de la réception du Rapport, pour être renvoyés à un Comité Général, dans leur ordre de réception, immédiatement après les Bills rapportés de Comités Généraux.

*Règle 27.* Si, à Six heures, P. M., le Mercredi ou le Jeudi, ou lorsque la Chambre s'ajourne, une motion placée sur la Liste des Avis est sous considération, cette question est le premier Ordre du Jour de la séance suivante, immédiatement après les items auxquels la Chambre a, par une Règle ou un Ordre, accordé la préséance spécialement.

*Règle 45.* Chaque Bill Public est lu deux fois dans la Chambre avant son renvoi devant un comité ou avant qu'il ne soit amendé.

*Règle 51.* Nulle Pétition pour Bill Privé n'est reçue par la Chambre après les trois premières semaines d'une Session, et nul Bill Privé n'est présenté à la Chambre après les quatre premières semaines de la Session, et aucun Rapport d'un Comité Permanent ou Spécial sur un Bill Privé n'est reçu après les six premières semaines de chaque Session, et nulle motion à l'effet de suspendre ou modifier généralement cette Règle ne sera accueillie par la Chambre, qu'après qu'elle aura été renvoyée, à une séance précédente de la Chambre, aux différents Comités Permanents chargés de la prise en considération des Bills Privés, ou sur rapport soumis par l'un ou plusieurs de ces Comités.

*Règle 56.* Tout Bill Privé venant du Conseil Législatif (n'étant pas basé sur une Pétition, dont il a déjà été fait rapport par le Comité) sera d'abord pris en considération, et il en sera fait rapport par le dit Comité de la même manière, après sa Première Lecture, et avant sa prise en considération par tout autre Comité Permanent.

*Règle 58.* Tout Bill Privé est introduit sur Pétition et présenté à la Chambre sur motion à cet effet faite le Lundi, Mercredi ou Vendredi immédiatement avant que l'Ordre des Bills Privés ne soit appelé, et après qu'il a été fait rapport favorable sur la Pétition par le Comité des Ordres Permanents.

*Règle 60.* Les dépenses et frais occasionnés par des Bills Privés conférant quelque privilège exclusif, ou pour tout objet de profit, ou pour l'avantage d'un particulier, d'une Corporation, ou d'individus, ou pour amender ou étendre des Actes antérieurs, de manière à conférer des pouvoirs additionnels, ne doivent pas retomber sur le public; conséquemment, les parties qui désirent obtenir ces Bills sont obligées de payer au Bureau des Bills Privés, la somme de soixante dollars, immédiatement après la Première Lecture. Et tous ces Bills doivent être rédigés dans les langues Anglaise et Française, par ceux qui les demandent, et imprimés par l'entrepreneur de l'impression des Bills de la Chambre, et 350 exemplaires en Anglais en seront déposés au Bureau des Bills Privés, et 200 exemplaires en Français, s'ils concernent le *Bas-Canada*,—après leur Première Lecture; et aucun de ces Bills ne doit être lu pour la Troisième fois avant que le Greffier n'ait reçu un certificat de l'Imprimeur de la Reine, déclarant qu'il lui a été fait remise du coût de l'impression de 500 exemplaires de la version Anglaise de l'Acte, et de 250 de la version Française pour le Gouvernement. L'honoraire payable après la Première Lecture d'un

Bill Privé n'est payé qu'à celle des Chambres où il a été présenté, mais les frais d'impressions doivent être payés dans chaque Chambre.

*Règle 61.* Tout Bill Privé, lu pour la première fois, est renvoyé au Comité des Bills Privés, si tel Comité a été nommé, ou à quelqu'autre Comité Permanent de même nature ; et toutes Pétitions devant la Chambre pour ou contre le Bill sont considérées comme renvoyées à ce Comité.

*Règle 62.* Aucun Bill Privé introduit en cette Chambre, et dont il est exigé Avis, n'est pris en considération par le Comité avant qu'avis de la Réunion de ce Comité n'ait été affiché pendant dix jours francs dans le Couloir,—ces dix jours devant commencer du jour que les exemplaires imprimés du Bill sont distribués aux Membres,—ni avant qu'un avis de deux jours francs n'ait été donné, dans le cas où ce Bill a été introduit dans le Conseil Législatif. Et nulle motion à l'effet de suspendre ou modifier généralement cette Règle ne sera accueillie par la Chambre qu'après avoir été renvoyée, à une séance précédente de la Chambre, aux différents Comités Permanents chargés de la prise en considération des Bills Privés ou sur rapport soumis par deux ou un plus grand nombre de ces Comités.

*Règle 67.* Le Comité auquel est renvoyé un Bill Privé doit, dans tous les cas, en faire rapport à la Chambre ; et lorsqu'une modification importante est faite au Préambule du Bill, la modification et les raisons de cette modification sont mentionnées dans le rapport. La nécessité d'amender cette Règle est limitée à la version Anglaise.

*Règle 68.* Lorsque le Comité auquel a été renvoyé un Bill Privé fait rapport à la Chambre que le Préambule de ce Bill n'est pas prouvé à sa satisfaction, il doit aussi exposer les raisons sur lesquelles il s'appuie pour en venir à cette décision, et nul Bill, dont il est ainsi fait rapport, ne doit être porté sur les Ordres du Jour, à moins d'un ordre spécial de la Chambre.

2. Les Bills Privés rapportés à la Chambre par tel Comité seront placés sur l'Ordre du Jour du lendemain de la réception du Rapport, pour la deuxième lecture, dans l'ordre qu'ils occupent, immédiatement après les Bills renvoyés à un Comité Général.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Onzième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser *William John Bickell* à construire un Pont sur la Rivière *St. Charles*, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

M. *Morris*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport des moyens à prendre pour s'assurer d'un meilleur système d'Enregistrement des Naissances, Mariages et Décès, dans le *Haut-Canada*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu. (*Appendice No. 5*)

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit renvoyé au Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature.

L'Honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour pourvoir à la nomination d'un Gardien de Port au Havre de *Montréal*, avec les Résolutions qui lui ont été renvoyées, et il est convenu de les rapporter sans amendements.

*Ordonné*, Que M. *Macfarlane* ait la permission d'introduire un Bill pour consolider la dette du Comté de *Perth* et pourvoir au paiement de cette dette.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Un Bill pour confirmer l'Arpentage actuel du Township de *Bulstrode*, Comté d'*Arthabaska*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour confirmer l'Arpentage "actuel du Township de *Bulstrode*, Comté d'*Arthabaska*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* comme Procureur dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

M. *Powell* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Rose*, que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " Cette Chambre se formera en le dit Comité d'aujourd'hui en quinze jours."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

Alors la Question principale telle qu'amendée ayant été mise aux voix,  
*Résolu*, Que cette Chambre se formera en le dit comité d'aujourd'hui en quinze jours.

*Ordonné*, Que l'Honoraire payé sur le Bill pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* comme Procureur dans le *Haut-Canada*, soit remboursé.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill relatif à la Subvention Postale et à la Fusion des Compagnies de Chemins de Fer, et pour amender autrement l'Acte des Chemins de Fer, et il est convenu d'y faire des amendements qu'il soumet à Votre Honorable Chambre.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Windsor* et *Sandwich*, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour amender et refondre les Actes et Ordonnances relatifs à l'incorporation de la Cité de *Québec*, et conférer de plus amples pouvoirs à la Corporation de la dite Cité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bourassa* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Bourassa* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus.

L'Honorable M. *Alley* a proposé, secondé par M. *Irvine*, que les amendements soient maintenant lus une seconde fois.

M. *Huot* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Thibaudeau*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, à l'effet de l'amender en pourvoyant à ce que le Maire soit élu par les mêmes électeurs que ceux qui, en vertu du dit Bill, ont le droit d'élire les Conseillers.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                                  |                        |                             |                                |
|----------------------------------|------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                   | <i>Fortier,</i>        | <i>Macfarlane,</i>          | <i>Fouliot,</i>                |
| <i>Bourassa,</i>                 | <i>Gagnon,</i>         | <i>Mackenzie (Lambton),</i> | <i>Ross (Prince Ed'ard),</i>   |
| <i>Bowman,</i>                   | <i>Geoffrion,</i>      | <i>Magill,</i>              | <i>Rymal,</i>                  |
| <i>Bown,</i>                     | <i>Gibbs,</i>          | <i>McConkey,</i>            | <i>Scatcherd,</i>              |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i>     | <i>Holton,</i>         | <i>McGiverin,</i>           | <i>Scoble,</i>                 |
| <i>Caron,</i>                    | <i>Houde,</i>          | <i>McIntyre,</i>            | <i>Stirton,</i>                |
| <i>Coupal,</i>                   | <i>Huot,</i>           | <i>McKellar,</i>            | <i>Street,</i>                 |
| <i>Cowan,</i>                    | <i>Labreche-Viger,</i> | <i>Munro,</i>               | <i>Thibaudeau,</i>             |
| <i>Dickson,</i>                  | <i>Laframboise,</i>    | <i>O'Halloran,</i>          | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i> |
| <i>Dorion (Drum. &amp; Arth)</i> | <i>Lajoie,</i>         | <i>Pâquet,</i>              | <i>Wells,</i>                  |

*Dorion (Hochelaga), Dunkin,* *Macdonald (Cornw'U), Parker, Macdonald (Tor'to O.), Ferrault,* *White, et Wright (York E.)—48.*

CONTRE :  
Messieurs

|                             |                              |                              |                                 |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Alleyn,</i>              | <i>Cornellier,</i>           | <i>Jackson,</i>              | <i>Rémillard,</i>               |
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Denis,</i>                | <i>Jones (Leeds Sud.)</i>    | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Ault,</i>                | <i>Duckett,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Rose,</i>                    |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Ross (Champlain),</i>        |
| <i>Bell,</i>                | <i>Dunsford,</i>             | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Evanturel,</i>            | <i>MacKenzie (Oxford N.)</i> | <i>Smith (Durham Est),</i>      |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Smith (Toronto Est),</i>     |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McGee,</i>                | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Brown,</i>               | <i>Galt,</i>                 | <i>Morris,</i>               | <i>Sylvain,</i>                 |
| <i>Carling,</i>             | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morrison,</i>             | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Gaudet,</i>               | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Higginson,</i>            | <i>Poulin,</i>               | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Howland,</i>              | <i>Powell,</i>               | <i>Wilson, et</i>               |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Irvine,</i>               | <i>Raymond,</i>              | <i>Wright (C. d' Ott'a)—57.</i> |
| <i>Cockburn,</i>            |                              |                              |                                 |

Ainsi la question a été résolue négativement.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les amendements soient maintenant lus une seconde fois.

L'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)* a proposé pour amendement, secondé par M. *Huot*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre à l'effet de l'amender en pourvoyant à ce que le Maire soit élu par tous les propriétaires, locataires ou occupants d'immeubles de la valeur annuelle cotisée de vingt dollars, ayant les autres qualifications voulues par le dit Bill."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                               |                              |                             |                              |
|-------------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Macfarlane,</i>          | <i>Pouliot,</i>              |
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Gibbs,</i>                | <i>MacKenzie (Lambton),</i> | <i>Ross (Dundas),</i>        |
| <i>Bowman,</i>                | <i>Haultain,</i>             | <i>Magill,</i>              | <i>Ross (Prince-Edou'd),</i> |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i>  | <i>Holton,</i>               | <i>McConkey,</i>            | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Houde,</i>                | <i>McGiverin,</i>           | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Coupaï,</i>                | <i>Howland,</i>              | <i>MacIntyre,</i>           | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Cowan,</i>                 | <i>Huntington,</i>           | <i>McKellar,</i>            | <i>Smith (Toronto Est),</i>  |
| <i>Dickson,</i>               | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>Munro,</i>               | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Dorion (Drum.et Art.),</i> | <i>Laframboise,</i>          | <i>O'Halloran,</i>          | <i>Street,</i>               |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Lajoie,</i>               | <i>Pâquet,</i>              | <i>Thibautdeau,</i>          |
| <i>Dunkin,</i>                | <i>Macdonald (Cornwall),</i> | <i>Parker,</i>              | <i>Wells, et</i>             |
| <i>Fortier,</i>               | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i> | <i>Perrault,</i>            | <i>White.—49</i>             |
| <i>Gagnon,</i>                |                              |                             |                              |

CONTRE :  
Messieurs

|                      |                              |                              |                            |
|----------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| <i>Alleyn,</i>       | <i>Cockburn,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Rémillard,</i>          |
| <i>Archambeault,</i> | <i>Cornellier,</i>           | <i>Knight,</i>               | <i>Robitaille,</i>         |
| <i>Ault,</i>         | <i>Denis,</i>                | <i>Langevin,</i>             | <i>Rose,</i>               |
| <i>Beaubien,</i>     | <i>Duckett,</i>              | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Ross (Champlain),</i>   |
| <i>Bell,</i>         | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Shanly,</i>             |
| <i>Bellerose,</i>    | <i>Evanturel,</i>            | <i>MacKenzie (Ox' d N.),</i> | <i>Smith (Durham Est),</i> |
| <i>Blanchet,</i>     | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Somerville,</i>         |
| <i>Brousseau,</i>    | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McGee,</i>                | <i>Sylvain,</i>            |

*Brown,*  
*Carling,*  
*Cartier, Proc.-Gén.,*  
*Cartwright,*  
*Cauchon,*  
*Chambers,*  
*Chapais,*

*Galt,*  
*Gaucher,*  
*Gaudet,*  
*Higginson,*  
*Huot,*  
*Irvine,*

*Morris,*  
*Morrison,*  
*Pinsonneault,*  
*Poulin,*  
*Powell,*  
*Raymond,*

*Taschereau,*  
*Tremblay,*  
*Wallbridge (Hast's N.)*  
*Walsh,*  
*Willson, et*  
*Wright (C.d' Ott'a) - 57*

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors la Question principale ayant été mise aux voix,

*Ordonné,* Que les amendements soient maintenant lus une seconde fois.

Les amendements ont été, en conséquence, lus une seconde fois et adoptés.

*Ordonné,* Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambre au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Maison de Refuge de *Stc. Brigitte de Montréal,*" sans amendements.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser l'admission de *Henry Hart Coyne* à pratiquer comme Procureur et Solliciteur dans les Cours de Loi et d'Équité dans le *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morrison* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné,* Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu,* Que le Bill passe.

*Ordonné,* Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill à l'effet d'amender ultérieurement l'Acte intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous " le nom de " la Compagnie du *Richelieu* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Denis* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné,* Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie de Navigation de *Longueuil* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Denis* a fait rapport que le Comité a examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné,* Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Denis* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné,* Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu,* Que le Bill passe.

*Ordonné,* Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour reprendre les Débats ajournés sur l'amendement qui a été proposé Lundi dernier à la question : que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour ratifier une convention passée entre la Compagnie du Grand Tronc et la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, lequel amendement était : que tous les mots après " Que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " cette Chambre se forme en le dit Comité de ce jour en six mois," étant lu ;

*Ordonné* que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour incorporer l'Association *Homœopathique* de *Montréal*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *O'Halloran* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender l'Acte pour incorporer l'Association *Homœopathique* de *Montréal*, et pour changer son nom en celui de " Collège des Médecins et Chirurgiens *Homœopathiques* de *Montréal*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer l'Hôpital de *Jeffery Hale* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bowman* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné* Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Bowman* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 23.—Après "*Hale*" insérez " de la Cité de *Québec*."

Page 2, ligne 15.—Biffez les mots " le gouverneur ou."

Page 2, ligne 15.—Après " Législature" insérez " ou par l'auditeur général."

Page 2, ligne 17.—Biffez depuis " que" jusqu'à la fin, et insérez à la place " qui pourront être requis."

Dans le Titre.—Après "*Hale*" insérez " de la Cité de *Québec*."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer l'École du Dimanche de *Jeffery Hale* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Haultain* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Haultain* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 22.—Après "*Hale*" insérez " de la Cité de *Québec*."

Page 1, ligne 45, et Page 2, ligne 1.—Biffez les mots " par le gouverneur ou."

Page 2, ligne 2.—Après " Législature" insérez " ou par l'auditeur général."

Page 2, ligne 3.—Biffez depuis " que" jusqu'à la fin, et insérez à la place " qui pourront être requis."

Dans le Titre.—Après "*Hale*" insérez " de la Cité de *Québec*."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer l'Hôpital Général et de Marine de *Ste. Catharine* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Parker* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant regu.

M. *Parker* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :

Page 1, ligne 16.—Après “ Province ” insérez “ dont elle pourra avoir besoin pour son occupation réelle ” et après “ valeur ” insérez “ annuelle. ”

Page 1, ligne 17.—Biffez “ vingt ” et insérez “ cinq ” à la place.

Page 1, ligne 46.—Biffez “ au gouverneur et aux. ”

Page 1, ligne 47.—Après “ Provincial ” insérez “ et à l’auditeur général. ”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill, tel qu’amendé, passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l’a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour incorporer l’Institut Canadien de la Cité d’*Ottawa* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Jones* (*Leeds* Sud) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d’en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

L’Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie Minière Anglo-Canadienne (responsabilité limitée) ” étant lu ;

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour confirmer un arpentage du Township d’*Ely*, dans le Comté de *Shefford* ; ” et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Stirton* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l’a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Knowlton* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Parker* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour autoriser le Titulaire de l’Eglise de la Trinité, dans la Ville de *Simcoe*, à vendre un certain lot de terre y mentionné ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Powell* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été en conséquence lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.



La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour permettre d'hypothéquer certaines propriétés appartenant à l'Eglise du Christ, dans la Cité d'Ottawa, acquises pour y ériger un Presbytère ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Irvine* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour permettre à *Richard Walkem* à être examiné par la Société en Loi du *Haut-Canada* à l'effet de s'y faire admettre ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cameron* (*Ontario Nord*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour autoriser *Richard Thomas Walkem* à subir son examen devant la Société des hommes de Loi du *Haut-Canada*, pour être admis comme Procureur et Solliciteur.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer le Village de *Berthier* comme Ville ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Geoffrion* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Banque d'Union du *Bas-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Ferguson* (*Simcoe Sud*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie des Terres et d'Huile de Pétrole de *Bothwell* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cartwright* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cartwright* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour incorporer la Compagnie " pour l'exploitation des Terres et d'Huile de Pétrole de *Bothwell, C. O.*" (responsabilité limitée).

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre en conformité de l'Ordre, s'est formée, en Comité sur le Bill du Conseil

Législatif intitulé : " Acte concernant la Compagnie des Mines de la Baie de Gaspé ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Shanly* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté :—

Page 2 ligne 13.—Retranchez " cinq " et insérez " vingt " à la place.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec l'amendement passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement, auquel elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour accorder certains pouvoirs à l'Association d'Assurance Mutuelle contre le feu de *Waterloo* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *MacKenzie (Lambton)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour conférer certains pouvoirs " à la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de *Waterloo*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour amender les Actes relatifs à la Banque du *Haut-Canada* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *McGiverin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte concernant la Compagnie du Canal de *Toronto* à la *Baie Georgienne* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *McGiverin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *McGiverin* a fait rapport du Bill, en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte du Chemin de Fer Central du *Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Ferguson (Simcoe Sud)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Ferguson* a fait rapport du Bill, en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour amender les Actes relatifs à la Compagnie du Pont International ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil,

et M. Street a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour nommer des Syndics pour liquider les affaires de la succession de feu *Alexander Macdonell*, conformément aux dispositions de son Testament," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour limiter à un certain terrain une hypothèque générale constituée par *Daniel McCallum* et son épouse," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées pour autoriser les Directeurs de la Compagnie du Canal de *Toronto* et de la Baie *Georgienne* à imposer et percevoir des péages, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer le Curé de la Paroisse de *Notre-Dame de Québec*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour valider certaines Cotisations en la Cité de *Toronto*, et pour autoriser la dite Cité à recouvrer les Taxes établies et imposées," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Un Bill pour amender les Actes concernant la construction et la réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, secondé par M. *Dufresne (Montcalm)*, le Bill a été amendé en ajoutant les mots suivants à la fin de la sixième section : Il sera loisible à toute Fabrique d'emprunter des deniers et d'hypothéquer les immeubles des dites Fabriques au montant des sommes empruntées, pourvu que nul tel emprunt ne sera effectué et que nulle hypothèque ne sera consentie à moins que les règlements canoniques relatifs à ce sujet n'aient été observés, ni à moins que l'autorisation des paroissiens n'ait été au préalable obtenue à une assemblée convoquée et tenue en la manière voulue pour toutes les dépenses extraordinaires des dites Fabriques, sauf dans les paroisses où ces assemblées ne sont pas requises par la loi ou l'usage.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acté pour amender les Actes concernant la construction et la réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte relatif à l'Intérêt ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Geoffrion* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir à la punition des Offenses contre la personne, dans le cas d'enlèvement (*Kidnapping*) ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Labreche-Viger* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour établir d'autres dispositions pour la régie des Sociétés Permanentes de Construction dans le *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Shanly* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Mardi, 12 Septembre 1865,

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour régler la qualification des Médecins et Chirurgiens pratiquant dans le *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender les Lois de la Chasse du *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de M. *Morris*, secondé par M. *Ferguson (Simcoe Sud)*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 12 Septembre 1865.

Trois heures, P. M.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table.

Par M. *Dickson*,—La Pétition du Conseil Municipal des Comtés Unis de *Huron* et *Bruce*, et la Pétition de la Municipalité du Township de *Culross*.

Par M. *Cameron (Ontario Nord)*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté d'*Ontario*.

Par M. *Scatcherd*,—La Pétition du Révérend *Francis Berry* et autres.

Conformément à l'Ordre, du Jour les Pétitions suivantes ont été lues :

Du Bureau-Uni des Syndics des Ecoles de Grammaire et Communes de la Ville d'*Owen Sound*, dans le Comté de *Grey*; demandant que les nouveaux Règlements des Ecoles de Grammaire du *Haut-Canada* soient amendés quant à la distribution du Fonds des Ecoles de Grammaire.

De la Municipalité du Township de *Louth*; demandant que la Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Lincoln*, pour un Acte à l'effet d'autoriser la dite Corporation à passer un Règlement ou des Règlements pour régler la manière dont le Chemin macadamisé de *Queenston* et *Grimshy* sera entretenu, ne devienne pas loi.

De *F. Roy*, M.D., et autres, de la Paroisse de *St. Rock de Québec*; demandant que

le Bill pour autoriser *William John Bickell* à construire un Pont sur la Rivière *St. Charles*, devienne loi.

*M. Jackson*, du Comité Permanent d'Immigration et de Colonisation, a présenté à la Chambre le second Rapport du dit Comité, lequel a été lu. (*Appendice, No. 6.*)

L'Honorable *M. Abbott*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Élection pour la Ville de *Niagara*, a informé la Chambre que *John White*, Écuier, et *Paul Denis*, Écuier, deux membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

*M. Mackenzie (Lambton)*, du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le comité a examiné avec attention les documents suivants, et il recommande de ne les pas imprimer, savoir :

Réponse à une adresse relative aux baux de pêche, aux rêts et autres engins stationnaires pour prendre le poisson.

Réponse à une adresse relative à la nomination de *R. Pope*, écuier, à la charge d'agent des mines à *St. François* de la *Beauce*.

Réponse à une adresse : Rapport des commissaires qui ont recherché les causes des naufrages dans le *St. Laurent*, l'année dernière.

Réponse à une adresse : Etat détaillé des dépenses de la commission canadienne à l'exposition internationale qui s'est tenue cette année à *Dublin*.

Réponse à une adresse relative à l'affaire des maraudeurs de *St. Albans*, et rapport de *F. W. Torrance* sur l'affaire de *C. J. Courso*, écuier, juge des sessions de la paix, *Montréal*.

Le comité recommande aussi de faire imprimer les documents suivants, savoir :

Rapport du comité spécial de l'Assemblée Législative, chargé d'étudier les mesures qu'il convient de prendre pour établir un meilleur système d'enregistrement des naissances, mariages et décès, dans le *Haut-Canada*, et d'en faire rapport.

Les différents rapports des inspecteurs des prisons, asiles etc.

Réponse à une adresse : Etat des deniers dépensés pour les chemins de colonisation dans le district d'*Algoma*, (n'en imprimer que certaines parties, et dans la langue anglaise seulement).

Le comité recommande aussi de faire imprimer l'état relatif aux biens des jésuites comme documents de la session.

Le comité recommande en outre que la résolution contenue dans son dix-huitième rapport, en date du 15 mai 1860, soit remise en vigueur, et soit censée l'être depuis le 1er janvier dernier, avec substitution de la somme de \$200 à celle de \$350 qui s'y trouve énoncée, la dite somme devant être payée par parts égales à même les fonds contingents des deux Chambres.

Le comité croit en outre devoir recommander, dans la prévision de la translation du gouvernement à *Ottawa* cet automne, que les imprimeurs qui sont obligés par leur contrat de terminer les impressions de la session dans les deux mois qui suivent la prorogation, reçoivent instruction de terminer l'ouvrage de cette session à *Québec*; étant entendu que cette décision ne pourra modifier en rien l'article du contrat, qui stipule que les entrepreneurs devront exécuter leur ouvrage au siège de la législature.

Le comité ayant recommandé dans son dernier rapport de faire faire une nouvelle édition de 5,000 exemplaires du rapport sur l'exploration intercoloniale, a maintenant l'honneur de recommander d'avoir un nombre correspondant de cartes pour mettre à la suite de ce rapport.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le dit Rapport.

L'Honorable *M. le Procureur-Général Macdonald*, du Comité Permanent des Privilèges et Elections, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre comité ayant examiné la 3e résolution adoptée par le comité de l'élection contestée de *St. Hyacinthe*, et les témoignages sur lesquels elle est fondée (et dont une copie est ci-annexé), prend la liberté de faire rapport. (*Appendice, No. 4.*)

Que les témoignages font connaître certains faits qui, s'ils étaient portés à la connaissance d'une cour et d'un jury, suffiraient pour justifier la condamnation de plusieurs personnes pour infraction du statut 22 *Victoria*, chapitre 6 des statuts refondus du *Canada*, et de l'acte pour mettre un terme aux menées qui se pratiquent aux élections, 1860.

Votre comité recommande, en conséquence, que l'attention des officiers en loi de la couronne soit attirée sur les témoignages en question, dans le but que des procédures légales soient prises contre toutes les parties impliquées.

L'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), du Comité Spécial nommé pour aider M. l'Orateur dans l'Administration de la Bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Qu'il a été pris, avec la sanction de votre comité, des arrangements pour le déménagement de la Bibliothèque de *Québec* à *Ottawa* à la clôture de la présente session.

Le déménagement sera effectué par le département des travaux publics sous la surintendance directe du bibliothécaire. Le comité recommande que cet officier soit autorisé à se procurer l'assistance nécessaire, en sus de celle qui pourra être donnée par les messagers réguliers, pour emballer les livres dans des boîtes convenables, de manière à assurer leur transport à *Ottawa* sans perte ou dommage.

La nouvelle bibliothèque dans les édifices publics n'est pas encore terminée ; mais on s'est assuré d'un local temporaire pour les livres dans l'appartement spacieux destiné à la galerie de peinture et dans certaines chambres adjacentes qui, ensemble, pourront contenir la collection.

Votre comité recommande en outre que M. l'Orateur soit autorisé à mettre à effet les recommandations contenues dans son rapport du 10 mars dernier relatif aux officiers de la bibliothèque.

Depuis la dernière session, le comité a réussi à obtenir un portrait de l'Honorable *J. E. Turcotte*, Orateur de l'Assemblée Législative durant le précédent parlement. Le comité n'a pu jusqu'ici se procurer le portrait de sir *Henry Smith*, mais il a donné ordre au bibliothécaire de se mettre en communication avec ce monsieur à ce sujet, désireux qu'il est d'avoir la série des portraits des ex-orateurs de votre honorable chambre aussi complète que possible. Le comité désire de plus exprimer son opinion que tous les portraits des orateurs à prendre à l'avenir devraient être des mêmes dimensions, dans le même style et de la même apparence générale que ceux que comprend déjà la collection.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le dit Rapport.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Douzième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour consolider la dette de la Ville de *St. Mary*, dans le Comté de *Perth*, et pour pourvoir au paiement de cette dette, et il est convenu d'y faire des amendements qu'il soumet à Votre Honorable Chambre.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément aux Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée du 2 Août 1865, pour un Etat indiquant les différents octrois et ventes de terres qui ont été faits dans le District d'*Algoma* pour l'exploitation des mines ou pour la colonisation, ainsi que la désignation de l'arpenteur des terres concédées contenues dans chaque patente, et le montant exigé par acre dans chaque cas. Aussi, un Etat indiquant la quantité et la situation des terres qu'on demande maintenant pour l'exploitation des mines, et Copies de tous Ordres en Conseil relatifs à la vente des terres et à l'exploitation des mines dans le District d'*Algoma*. (*Documents de la Session*, No. 34.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 30 Août 1865, relative à la nomination d'un Maître de Poste aux Châtes de *Roxton*, dans le Comté de *Shefford*. (*Documents de la Session*, No. 35.)

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour amender de nouveau les Actes relatifs à la Milice et à la Force des Volontaires.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

*Ordonné*, Que l'Honoraire de \$60, payé sur le Bill pour incorporer la Société de Protection des Aubergistes de *Montréal* ayant licence, soit remboursé.

Sur motion de l'Honorable M. *Galt*, secondé par l'Honorable M. *Brown*,

*Résolu*, Que cette Chambre se formera en Comité à sa prochaine séance pour prendre en considération une certaine Résolution proposée relative aux Conspicacions et Amendes en vertu de l'Acte relatif aux Droits d'Excise.

*Ordonné*, Que l'Honoraire de \$60, payé sur le Bill pour faciliter le règlement des Affaires de la Succession de feu *Grace Russel*, soit remboursé.

M. *Street*, du Comité des Subsidés, a fait rapport d'une Résolution, laquelle a été lue comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-trois mille quatre dollars et seize centins, soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Adjudant-Général de la Milice, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

M. *Morris*, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses Contingentes pour Papeterie, Impressions, Répartition d'Armes, etc., transport d'Effets du Gouvernement et autres dépenses incidentes de la Milice, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme Compensation pour accidents ou dommages, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, comme Compensation accordée aux Pensionnaires au lieu de terres, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Seize mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour Munition à Palle et à Poudre, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'École Militaire, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente deux mille sept cents dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Six cents dollars pour défrayer le salaire d'un Garde-Magasin ; Deux mille sept cents dollars pour défrayer le salaire de sept Gardes-Magasins des Arsenaux Publics, à Trois cents dollars par année chacun ; Trente mille dollars, pour défrayer le Loyer des Arsenaux, soin des Armes, et Paiement des Sergents-Majors de Batteries de Campagne, des Gardiens et Employés des Arsenaux, y compris le Chauffage et Eclairage de ces Arsenaux, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-douze mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour payer les dépenses pour le service de la Milice Volontaire, comme suit : Douze mille dollars pour une Allocation au lieu d'Habillement, à raison de Trois dollars par homme, pour, disons, 4,000 Volontaires, qui ont fourni leur propre habillement ; Cinquante mille dollars, pour l'Habillement commandé pour la Cavalerie, l'Artillerie et les Carabiniers ; et Dix mille dollars pour Equipement de la Cavalerie, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent vingt-sept mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : Cent douze mille dollars pour défrayer la paie pour seize jours d'exercice pour, soit quatorze mille Volontaires, à huit dollars chacun ; Quinze mille dollars pour défrayer la paie pour les chevaux des corps à cheval, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-neuf mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la Paie des Majors de Brigade, y compris l'allocation pour un cheval et les frais de voyage, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer la paie des Instruteurs d'Exercice des Corps Volontaires, les Associations d'exercice, etc., pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-et-un mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit: Dix-huit mille dollars pour défrayer la Paie d'Exercice de Douze cents Gradués des Ecoles Militaires, à 75 centins par jour, 20 jours; et Trois mille dollars pour défrayer les Dépenses de voyage des Gradués, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, en vertu de la section 16 de l'Acte concernant les Corps Volontaires de Milice, pour les Corps Volontaires effectifs, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent quarante mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses ordinaires du Bureau de Poste, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quatre-vingt-dix-huit mille dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour le transport des Malles par les Chemins de Fer du Grand-Tronc, Grand Occidental et du Nord, pour l'année expirant le 30 Juin 1866.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent seize mille trois cent vingt-huit dollars, soixante-et-quinze centins, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les arrérages de frais de poste payables au Grand Tronc depuis le 9 Juin 1862, au 30 Juin 1865.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant:—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendements:—

Bill intitulé: "Acte pour expliquer certaines dispositions des Actes d'Incorporation de la Cité de *Montréal*, et pour d'autres fins."

Bill intitulé: "Acte pour assurer les titres des immeubles dans le *Haut-Canada*."

Et aussi le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à passagers de la Cité d'*Outaouais*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à passagers de la Cité d'*Outaouais*," lesquels ont été lus comme suit:—

Page 1, ligne 19.—Retranchez depuis "délai" jusqu'à "de" où ce mot se rencontre la seconde fois dans la 20e ligne et insérez: "d'une année."

Page 1, ligne 21.—Retranchez "trois" et insérez: "deux."

Page 2, ligne 21.—Retranchez "*William McNaughton*" et insérez: "l'Honorable *James Skead*."

Page 2, ligne 22.—Retranchez depuis "*Starnes*" jusqu'à "*Edward*" et insérez: "*W. F. Powell, Rinaldo McConnell* et."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le dix-septième paragraphe de la première section du chapitre vingt-trois des Statuts passés dans les vingt-septième et vingt-huitième années du Règne de Sa Majesté, relatifs à l'octroi de chartes d'incorporation aux Compagnies Manufacturières, Minières et autres, étant lu;

Le bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour sa prochaine séance.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les Syndics de la



Congrégation de l'Eglise *St. André*, dans le Township de *Ramsay*, en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, à aliéner les biens appartenant à la dite Congrégation, et pour d'autres fins, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour faciliter la séparation du Comté de *Renfrew* du Comté de *Lanark*," étant lu ;

Les dits amendements ont été, en conséquence, lus une seconde fois et adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Et étant six heures de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans que la Question d'ajournement ait été mise au voix.

*Sept Heures et demie, P.M.*

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *Paul de Saunhac* et autres, de la Paroisse de *St. Malachie*, dans le Comté d'*Ottawa* ; demandant que le dit Comté soit divisé pour les fins Municipales et d'Enregistrement.

D'*Edouard Crépeau*, de la Paroisse de *Sorel*, dans le District de *Richelieu* ; demandant qu'il soit pris des mesures pour empêcher la continuation de certain procédé illégaux et injustes de *P. R. Chevalier*, Shérif du dit District.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour régler les honoraires des Arbitres ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération une certaine Résolution proposée relative aux confiscations et amendes en vertu de l'Acte relatif aux Droits d'Excise.

(EN COMITÉ.)

*Résolu*, Qu'il est expédient de pourvoir à ce que, déduction faite des frais de poursuite, toutes confiscations et amendes imposées en vertu de l'Acte concernant les droits d'Excise, appartiennent à Sa Majesté pour les besoins publics de la Province, à moins que le contraire ne soit expressément prescrit ; mais le produit net de telles amendes ou confiscations, ou toute partie d'icelui, pourra être partagé entre le Percepteur du Revenu de l'Intérieur ou principal Officier de l'Excise par qui la saisie a été opérée, ou par qui a été faite la dénonciation qui a servi de base à la poursuite, et le Dénonciateur, ou toute autre personne qui a aidé à obtenir la confiscation des effets ou choses ainsi saisies, ou le recouvrement de l'amende, en telles proportions que le Gouverneur en Conseil pourra ordonner et fixer dans chaque cas spécialement ; mais ceci ne sera pas interprété de manière à restreindre ou affecter aucun pouvoir conféré au Gouverneur en Conseil par le dit Acte ou par toute autre loi à l'égard de la remise des amendes ou des choses confisquées.

Résolution à être rapportée.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *MacIntyre* a fait Rapport que le Comité avait passé une Résolution.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *McIntyre* a fait rapport de la Résolution, en conséquence, laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'il est expédient de pourvoir à ce que, déduction faite des frais de poursuite, toutes confiscations et amendes imposées en vertu de l'Acte concernant les droits d'Excise, appartiennent à Sa Majesté pour les besoins publics de la Province, — à moins que le contraire ne soit expressément prescrit ; mais le produit net de telles amendes ou confiscations, ou toute partie d'icelui, pourra être partagé entre le Percepteur du Revenu de

l'Intérieur ou Principal Officier de l'Excise par qui la saisie a été opérée, ou par qui a été faite la dénonciation qui a servi de base à la poursuite, et le Dénonciateur, ou toute autre personne qui a aidé à obtenir la confiscation des effets ou choses ainsi saisies, ou le recouvrement de l'amende, en telles proportions que le Gouverneur en Conseil pourra ordonner et fixer dans chaque cas spécialement ; mais ceci ne sera pas interprété de manière à restreindre ou affecter aucun pouvoir conféré au Gouverneur en Conseil par le dit Acte ou par toute autre loi à l'égard de la remise des amendes ou des choses confisquées.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité des voies et moyens, étant lu ;

L'honorable M. *Galt* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Brown*,  
Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

M. l'Orateur, conformément au chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé M. *Biggar*, Membre pour la Division Est du Comté de *Northumberland*, à le remplacer temporairement au Fauteuil.

M. *Biggar*, en conséquence, a pris le Fauteuil de la Chambre  
Et après quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

*Mercredi, 13 Septembre 1865,*

Et la Question ayant été mise aux voix,

*Ordonné*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Que pour faire face aux subsides octroyés à Sa Majesté, la somme de Cinq millions six mille cent quarante-cinq dollars et deux centins soit accordée à même le Fonds des Revenus Consolidés de cette Province.

2. *Résolu*, Que pour faire face aux subsides octroyés à Sa Majesté, la somme de Vingt mille deux cents dollars soit accordée à même le Fonds de Construction et du Jury du *Bas-Canada*.

3. *Résolu*, Que pour faire face aux subsides octroyés à Sa Majesté, la somme de Vingt-cinq mille dollars soit accordée à même le Fonds de Construction du *Haut-Canada*.

4. *Résolu*, Que pour mettre le Fonds des Revenus Consolidés en état de faire face aux charges dont il est grevé par les subsides accordés à Sa Majesté, le Gouverneur en Conseil soit autorisé à prélever, sur le crédit du dit Fonds Consolidé, une somme n'excédant pas un million de dollars, au moyen de la vente d'effets publics provinciaux, ou de l'émission de Débentures Provinciales, ou de ces deux choses à la fois, dont le produit fera partie du dit Fonds.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Jeudi prochain.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que Jeudi prochain cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

M. *Street*, du Comité des Voies et Moyens, a fait rapport d'une Résolution, laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Que les droits de timbre suivants seront prélevés en sus de ceux que la loi permet maintenant de prélever, savoir :—

Sur les Lettres de Change et Billets pour la valeur de \$25 ou au-dessous.....1 centin.  
Do do do do do \$50 et de plus de \$25...2 centins.  
Do do do do do de moins de \$100 et de plus de \$50...3 centins.

L'Honorable M. *Galt* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Brown*, que la dite Résolution soit maintenant lue une seconde fois, et la Question ayant été mise aux voix,

La Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                              |                        |                              |                               |
|------------------------------|------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Cockburn,</i>       | <i>Howland,</i>              | <i>Pope,</i>                  |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Cornellier,</i>     | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Poulin,</i>                |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>DeBoucherville,</i> | <i>Knight,</i>               | <i>Powell,</i>                |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Denis,</i>          | <i>Langevin,</i>             | <i>Ross (Dundas),</i>         |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>DeNiverville,</i>   | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Shanly,</i>                |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Duckett,</i>        | <i>Mackenzie (Lambton),</i>  | <i>Smith (Toronto Est),</i>   |
| <i>Brown,</i>                | <i>Dunsford,</i>       | <i>Magill,</i>               | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Carling,</i>              | <i>Galt,</i>           | <i>McDougall,</i>            | <i>Street,</i>                |
| <i>Cartier (Proc.-Gén.),</i> | <i>Gaucher,</i>        | <i>McGee,</i>                | <i>Webb,</i>                  |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Harwood,</i>        | <i>MacIntyre,</i>            | <i>Wells,</i>                 |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Haultain,</i>       | <i>McKellur,</i>             | <i>Willson et</i>             |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Higginson,</i>      | <i>Morris,</i>               | <i>Wright (C. Ott'a.)-48.</i> |

CONTRE :  
Messieurs

|                               |                              |                              |                             |
|-------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Holton,</i>               | <i>Pâquet,</i>              |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i>  | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Houde,</i>                | <i>Parker,</i>              |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Lajoie,</i>               | <i>Perrault,</i>            |
| <i>Coupal,</i>                | <i>Fortier,</i>              | <i>Macdonald (Cornwall),</i> | <i>Pinsonneault, et</i>     |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Gaudet,</i>               | <i>McConkey,</i>             | <i>Ross (P. Ed'ard)-20.</i> |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

La Résolution a été en conséquence lue une seconde fois, et adoptée.

Ordonné, Que l'Honorable M. Galt ait la permission d'introduire un Bill pour étendre l'Acte à l'effet d'imposer des Droits sur les Billets et Lettres de Change à tous les Billets et Lettres de Change de quelque montant que ce soit, et pour amender autrement le dit Acte.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux Droits d'Excise, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte concernant la procédure ordinaire dans les Cours Supérieure et "de Circuit du Canada," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender le chap. 32 des Statuts Refondus du Canada, concernant le Bureau "d'Agriculture et les Sociétés d'Agriculture," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Jeudi prochain.

Un Bill à l'effet d'amender ultérieurement l'Acte intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La Compagnie du Richelieu," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour amender l'Acte concernant la Compagnie du Canal de Toronto à la Baie-Georgienne, étant lu ;

M. Ferguson (Simcoe Sud) a proposé, secondé par M. Cameron Ontario Nord), Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*) a proposé pour amendement, secondé par M. *Morris*, Que le mot "maintenant" soit retranché, et qu'il soit remplacé par les suivants : "de ce jour en six mois."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et la question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix,  
*Ordonné*, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour amender l'Acte incorporé" riant la Compagnie du Canal de *Toronto* et de la *Baie Georgienne*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte du Chemin de Fer Central du *Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Et la Question ayant été mise : que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement du Chemin de Fer du *Canada Central*,"

La Chambre s'est divisée, et la question a été résolue affirmativement.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender les Actes relatifs à la Compagnie du Pont International" a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec l'amendement passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement, auquel elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour prévenir l'introduction et la propagation de Maladies qui attaquent certains animaux"; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith* (*Toronto Est*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Caisse d'Épargne de *St. Roch de Montréal*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Denis* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour incorporer la Société dénommée Caisse d'Épargne de *St. Roch de Montréal*,"

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer spécialement la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de *Tadoussac*;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bellerose* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Bellerose* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 32.—Après "susdit" insérez, "et à compter de la passation du présent Acte, la dite Compagnie incorporée en vertu du dit chapitre soixante-trois des Statuts Refondus du *Canada*, cessera d'exister, et telle Compagnie ainsi que ses droits, pouvoirs, privilèges et biens sont par le présent fondus, en la manière prescrite par le présent, dans la Compagnie incorporée par le présent Acte."

Page 2, ligne 9.—Après “ chacune ” insérez “ et les Actions de la dite Compagnie “ incorporée en vertu du dit chapitre soixante-trois des Statuts Refondus du Canada seront “ réparties et seront inscrites sur les livres de la Compagnie par le présent incorporée, “ comme actions de la Compagnie incorporée par le présent, et les porteurs de ces Actions “ seront crédités sur iceux jusqu’à concurrence des sommes qu’ils auront payées sur “ icelles, et ne seront responsables que du montant non-payé lors de la passation du pré- “ sent Acte sur les dites Actions par eux respectivement possédées dans la Compagnie ainsi “ incorporée en vertu du dit chapitre soixante-et-trois des Statuts Refondus du Canada.”

Page 7, ligne 10.—Après “ la ” insérez “ cinquième.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l’a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour amender la loi de la propriété et des fidéicommissaires dans le Haut-Canada; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. Cameron (Ontario Nord) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du Mont Royal; et après quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. Robitaille a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif intitulé : “ Acte pour autoriser les Curé et Marguilliers de l’Œuvre et Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame de Québec à emprunter une certaine somme d’argent en affectant à sa sureté les biens de la dite Fabrique; ” et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. Robitaille a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l’a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour incorporer le “ Club Rideau ”; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. Bellerose a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Banque de Northumberland; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur

a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour établir certaines réserves de Chemin et certaines grandes Routes dans le Township d'*Hamilton*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender et étendre les Actes relatifs à la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Mackenzie (Lambton)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough* à construire un Chemin à Rails Plats ou un Chemin de Fer conduisant des Forges de *Marmora* à la Rivière *Trent*, ou au Lac *Rice*, et pour d'autres fins; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender le septième paragraphe de la première section du vingt-troisième chapitre des Statuts passés dans les vingt-septième et vingt-huitième années du règne de Sa Majesté, concernant l'octroi de Chartes d'Incorporation aux Compagnies Manufacturières, Minières et autres; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Robitaille* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit: "Acte pour amender l'Acte passé dans les vingt-septième et vingt-huitième années du Règne de Sa Majesté, concernant la concession de Chartes d'Incorporation à des Compagnies pour l'Exploitation des Manufactures, Mines et autres."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour étendre et amender les Actes relatifs aux Travaux-Publics, quant à ce qui concerne la défense du pays, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte des Mines d'Or," vingt-septième et vingt-huitième Victoria, chapitre neuf, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour transporter les Chemins d'*York* au Comté d'*York*, et pour exonérer le Comté de *Peel* de toute responsabilité à l'égard des dits Chemins, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les formules abrégées de Mortgages dans le *Haut-Canada*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité général pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour prévenir les Maladies Contagieuses à certaines Stations Navales et Militaires en cette Province, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité général pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-deux des Statuts Refondus du *Canada*, et pour mieux régler la pêche et protéger les pêcheries," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour le perfectionnement ultérieur des Ecoles de Grammaire dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité général pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif à la Cour du Banc de la Reine dans le *Bas Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 13 Septembre 1865.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

Du Conseil Municipal des Comtés Unis de *Huron* et *Bruce*, et de la Municipalité du Township de *Culross* ; demandant la passation d'un Acte pour annexer toute cette partie du Township de *Greenock* au Sud du Chemin de *Durham*, au Township de *Culross*, pour les fins Municipales.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Ontario* ; demandant certains amendements à la Loi de Cotisation du *Haut Canada*.

Du Révérend *Francis Berry* et autres ; demandant la passation d'un Acte pour empêcher la fabrication et la vente des Liqueurs enivrantes dans la Grande Ile *Manitouline*, et dans les autres Iles Canadiennes dans le Lac *Huron* et la *Baie Georgienne*.

*M. Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le treizième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements, savoir :—

Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour limiter l'application d'une certaine hypothèque générale créée par *Daniel McCallum* et sa femme, à un certain lot de terre.”  
 Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour incorporer le Curé de la Paroisse “*Notre-Dame de Québec*.”

Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour nommer des Syudics à l'effet de régler les affaires de la succession de feu *Alexander MacDonell* conformément aux termes “de son Testament.”

Votre Comité a aussi examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé “ Acte pour légaliser certaines Cotisations dans la Cité de *Toronto*, et pour autoriser la dite Cité à recouvrer les taxes imposées,” et il est convenu de le rapporter sans amendements.

*M. Webb*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Élection pour la Ville de *Niagara*, a informé la Chambre que l'Honorable *M. Abbott*, Président, et *Hope F. Mackenzie*, Ecuier, et *Paul Denis*, Ecuier, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Sur motion de *M. Magill*, secondé par *M. Ross* (*Prince Edouard*),

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état des convictions qui ont été rendues pour des contraventions à la Loi d'Excise, avec indication des noms des parties condamnées, du montant des amendes qui ont été payées, et aussi des pétitions et autres communications publiques y relatives, et se rapportant à toute infraction des Lois d'Excise.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de *M. Pope*, secondé par *M. Wright* (*Co. Ottawa*),

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de toutes soumissions, contrats, spécifications et papiers se rattachant à la construction de la Prison de *Sherbrooke* et de toute correspondance y relative.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état indiquant le montant des deniers réalisés dans chacun des Districts Judiciaires dans le *Bas-Canada* respectivement, par la vente des Réserves du Clergé ou des Terres du Clergé, et un compte détaillé de l'emploi de ces deniers.



*Ordonné*, Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Laframboise*, secondé par M. *Dorion* (*Drummond et Arthabaska*),

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de toute correspondance échangée entre le Gouvernement ou aucun de ses Membres et les Greffiers de la Couronne et de la Paix du District de *Montréal*, relativement à la nomination d'un député Greffier de la Couronne et de la Paix pour ce District à la place de *V. P. II. Bourgeau*, Ecuier, décédé.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Robitaille* a proposé, secondé par M. *MacKenzie* (*Lambton*), Que cette Chambre concoure dans le second rapport du Comité Permanent des dépenses contingentes.

Et des débats s'étant élevés,

La dite motion avec le dit rapport ont été retirés avec la permission de cette Chambre.

Sur motion de M. *Dufresne* (*Montcalm*), secondé par M. *Bellerose*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies du Rapport fait par *F. G. Johnson*, Ecuier, Commissaire dans l'enquête tenue sur le Greffe de la Couronne et de la Paix de *Montréal*, sur la manière dont les Records y sont tenus, et sur la perte de certains documents publics disparus de ce greffe, avec les affidavits pris à l'enquête.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *DeNiverville*, secondé par M. *Archangeault*.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous permis ou licences pour coupe de bois sur les limites accordées à feu *Thomas Alexandre Lambert*, en son vivant de *Bécancour*, sur les terres de la Couronne, dans l'étendue de l'Agence de *G. J. Neagle*, Ecuier, dans le cours de l'automne et de l'hiver dernier ; et de toute correspondances qui ont eu lieu à cette époque à l'égard de telles licences ou permis, entre le dit *G. J. Neagle* et ceux ou celui qui les ont obtenus, et le Curateur à la succession vacante du dit *Lambert*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Powell*, secondé par l'Honorable M. *Chapais*.

*Ordonné*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de toutes Pétitions, Communications, Documents, Rapports et Papiers se rattachant à l'achat des ouvrages faits sur la *Rivière Noire*, pour l'amélioration de sa navigation et pour faciliter la descente du bois de Construction.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Gagnon*, secondé par M. *Rémillard*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie

des témoignages donnés contre *Télesphore Fortin*, Ecuier, Régistrateur de la seconde Division d'Enregistrement du Comté de *Charlevoix et Saguenay*, et Maître de Poste de la Paroisse de la *Baie St. Paul*, ainsi que des Papiers et Correspondances se rattachant à ces témoignages.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Bell* a proposé, secondé par M. *Mackenzie (Oxford Nord)*, Que demain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération les Résolutions suivantes proposées :—

1. *Résolu*, Qu'il est à propos que toutes les facilités possibles soient données pour favoriser l'accroissement du commerce de ce Pays, et pour la Défense Nationale.

2. *Résolu*, Que pour ces objets, une voie de communication par eau à l'intérieur, possédant des avantages supérieurs quant à la capacité, à la distance et à la position, et reliant le Fleuve *St. Laurent* au Lac *Huron*, est de la plus grande importance.

3. *Résolu*, Que la route qui passe par la Rivière des *Outaouais*, le Lac *Nipissing* et la Rivière des *Français*, possédant tous ces avantages à un haut degré, et étant de la plus grande capacité, très-éloignée de la frontière, et de plusieurs centaines de milles plus courte qu'aucun autre route entre nos ports de mer et le Lac *Huron*, est particulièrement propre à attirer vers nos ports le commerce immense qui s'écoule entre le grand Ouest et le bord de la mer, et offre par conséquent tout à la fois des avantages commerciaux, politiques et internationaux.

4. *Résolu*, Que cette route passant par un nouveau et vaste territoire, qui est riche en forêts et en minéraux, et qui possède des facilités immenses pour les manufactures, serait, plus que toute autre, propre à attirer des colons dans ce territoire.

5. *Résolu*, Que l'ouverture de cette ligne de navigation de la Rivière des *Outaouais* au Lac *Huron* tendrait grandement à favoriser l'immigration et l'établissement du seul Territoire considérable qui reste disponible en *Canada*.

6. *Résolu*, Que pour les fins de la défense du pays, dans le cas de nécessité, les avantages de cette route sont incomparablement plus grands que ceux que l'on pourrait obtenir par toute autre ligne, attendu qu'elle permettrait aux vaisseaux de guerre propres au service des Lacs de se transporter promptement du bas du Fleuve *St. Laurent* à ces Lacs en passant par l'intérieur du pays et loin de la frontière.

7. *Résolu*, Qu'en vue de la grande importance et de la valeur croissante pour le *Canada* de cette ligne de communication, des mesures devaient être prises aussitôt que possible pour faire ouvrir et utiliser cette route.

Et des débats s'étant élevés,

Et étant six heures de l'après-midi, conformément à la règle de cette Chambre, M. l'Orateur a laissé le Fauteuil pour le reprendre à Sept heures et demie,

*Sept heures et demie, P. M.*

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour établir d'autres dispositions pour l'administration des Sociétés permanentes de Construction dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

M. *Street* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Howland*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Scatcherd* a proposé pour amendement, secondé par M. *Haultain*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants "renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre afin d'y faire insérer un proviso à l'effet qu'à l'avenir le taux d'intérêt qui sera exigé des emprunteurs sera mentionné dans l'obligation hypothécaire, ou autre garantie donnée à la Société pour sûreté du paiement de la somme empruntée, et cette section s'appliquera à toutes les Sociétés de construction dans le *Haut-Canada*."

Et le dit amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

*Ault,*  
*Bellerose,*

*Evanturel,*

*Macfarlane,*

*Rymal,*

*Ferguson (Frontenac), Mackenzie (Lambton), Scatcherd,*

|                                |                              |                          |                              |
|--------------------------------|------------------------------|--------------------------|------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                 | <i>Fortier,</i>              | <i>Mc Giverin,</i>       | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Gagnon,</i>               | <i>Mc Kellar,</i>        | <i>Smith (Durham E.)</i>     |
| <i>Bowman,</i>                 | <i>Gaucher,</i>              | <i>Munro,</i>            | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Coupal,</i>                 | <i>Haultain,</i>             | <i>O' Halloran,</i>      | <i>Thompson,</i>             |
| <i>Cowan,</i>                  | <i>Holton,</i>               | <i>Paquet,</i>           | <i>Tremblay,</i>             |
| <i>Currier,</i>                | <i>Houde,</i>                | <i>Perrault,</i>         | <i>Wallbridge (Has't N.)</i> |
| <i>Dickson,</i>                | <i>Huot,</i>                 | <i>Poulin,</i>           | <i>Wells,</i>                |
| <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Laframboise,</i>          | <i>Ross (Dundas),</i>    | <i>White, et</i>             |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>     | <i>Macdonald (Cornw'ld),</i> | <i>Ross (P. Edouard)</i> | <i>Wright, (York E.)—44.</i> |

CONTRE :  
Messieurs

|                             |                             |                      |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|----------------------|-----------------------------|
| <i>Alley,</i>               | <i>Duckett,</i>             | <i>Langevin,</i>     | <i>Rémillard,</i>           |
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>LeBoutillier,</i> | <i>Robitaille,</i>          |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Dunkin,</i>              | <i>Magill,</i>       | <i>Rose,</i>                |
| <i>Bown,</i>                | <i>Dunsford,</i>            | <i>Mc Conkey,</i>    | <i>Ross (Champlain),</i>    |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Gaudet,</i>              | <i>Mc Gee,</i>       | <i>Smith (Toronto Est),</i> |
| <i>Carling,</i>             | <i>Gibbs,</i>               | <i>Morris,</i>       | <i>Somerville,</i>          |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Higginson,</i>           | <i>Morrison,</i>     | <i>Street,</i>              |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Howland,</i>             | <i>Parker,</i>       | <i>Walsh,</i>               |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Jackson,</i>             | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Webb, et</i>             |
| <i>DeBoucherville,</i>      | <i>Knight,</i>              | <i>Pope,</i>         | <i>Willson.—40.</i>         |

Ainsi la Question a été résolue Affirmativement.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise aux voix ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre, afin d'y faire insérer un proviso à l'effet " qu'à l'avenir le taux de l'intérêt qui sera exigé des emprunteurs sera mentionné dans l'obligation hypothécaire ou autre garantie donnée à la société pour sûreté du paiement de la somme empruntée, et cette section s'appliquera à toutes les Sociétés de Construction du Haut-Canada."

La Chambre, s'est en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Ault a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. Ault a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu.

M. Scatcherd a proposé, secondé par l'Honorable M. Dorion (Hochelaga), que l'amendement soit maintenant lu une seconde fois ; et la Question ayant été mise aux voix,

La Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

POUR :  
Messieurs

|                                |                              |                              |                               |
|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Ault,</i>                   | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Mackenzie (Lumbton),</i>  | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Biggar,</i>                 | <i>Evanturel,</i>            | <i>Mc Conkey,</i>            | <i>Scoble,</i>                |
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Mc Giverin,</i>           | <i>Smith (Durham E.),</i>     |
| <i>Bowman,</i>                 | <i>Fortier,</i>              | <i>Mc Kellar,</i>            | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Caron,</i>                  | <i>Haultain,</i>             | <i>Munro,</i>                | <i>Thibaudeau.</i>            |
| <i>Coupal,</i>                 | <i>Holton,</i>               | <i>O' Halloran,</i>          | <i>Thompson,</i>              |
| <i>Cowan,</i>                  | <i>Houde,</i>                | <i>Perrault,</i>             | <i>Wallbridge (Has't N.),</i> |
| <i>Currier,</i>                | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>Ross (Dundas),</i>        | <i>Wells,</i>                 |
| <i>Dickson,</i>                | <i>Laframboise,</i>          | <i>Ross (Prince-Edo'rd),</i> | <i>White, et</i>              |
| <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Macdonald (Cornw'ld),</i> | <i>Rymal,</i>                | <i>Wright (York E.)—42.</i>   |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>     | <i>Marfarlane,</i>           |                              |                               |

CONTRE :  
Messieurs

|                   |                              |                  |                            |
|-------------------|------------------------------|------------------|----------------------------|
| <i>Alley,</i>     | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Knight,</i>   | <i>Robitaille,</i>         |
| <i>Bellerose,</i> | <i>Dunkin,</i>               | <i>Langevin,</i> | <i>Rose,</i>               |
| <i>Blanchet,</i>  | <i>Dunsford,</i>             | <i>Magill,</i>   | <i>Shanly,</i>             |
| <i>Bown,</i>      | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Mc Gee,</i>   | <i>Smith (Toronto E.),</i> |

|                              |                           |                      |                    |
|------------------------------|---------------------------|----------------------|--------------------|
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Gaucher,</i>           | <i>Morris,</i>       | <i>Somerville,</i> |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gaudet,</i>            | <i>Morrison,</i>     | <i>Street,</i>     |
| <i>Carling,</i>              | <i>Gibbs,</i>             | <i>Parker,</i>       | <i>Sylvain,</i>    |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Harwood,</i>           | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Taschereau,</i> |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Higginson,</i>         | <i>Pope,</i>         | <i>Tremblay,</i>   |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Howland,</i>           | <i>Powell,</i>       | <i>Walsh,</i>      |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Huot,</i>              | <i>Kankin,</i>       | <i>Webb, et</i>    |
| <i>Denis,</i>                | <i>Jackson,</i>           | <i>Raymond,</i>      | <i>Willson.—51</i> |
| <i>Duckett,</i>              | <i>Jones (Leeds Sud),</i> | <i>Rémillard,</i>    |                    |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Remarque ayant été faite que M. *Street* avait voté sur la Question bien qu'il ait un intérêt pécuniaire direct dans l'affaire qui est devant la Chambre,

M. l'Orateur décida que l'espèce d'intérêt qui empêche un Membre de voter doit être un intérêt pécuniaire direct se rapportant exclusivement à la personne dont le vote est mis en question, et non un intérêt qu'il a en commun avec le reste des sujets de Sa Majesté, et que, comme dans son opinion le Bill a trait aux Sociétés de Construction en général, le Membre pour *Welland* a le droit de voter.

Sur motion de M. *Street*, secondé par l'Honorable M. *Howland*,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour établir de nouvelles dispositions relativement à l'administration des Sociétés Permanentes de Construction dans " le *Haut-Canada*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour régler la qualification des Médecins et Chirurgiens pratiquant dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cartwright* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cartwright* a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte pour l'érection de la Municipalité des " *Châtes de Kingscy*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser *Joseph Anctil*, de *St. Anne de la Pocatière*, et *Auguste Fournier*, de *St. Jean Port Joly*, à être admis à pratiquer comme Notaires dans le *Bas-Canada*."

Bill intitulé : " Acte concernant la qualification des Juges de Paix."

Bill intitulé : " Acte pour abolir la peine de mort en certains cas."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte de la Faillite, de 1864."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte à l'effet d'incorporer les Associations " d'Assurances Mutuelles des Fabriques des Diocèses de *Québec* et *Trois-Rivières*, et de " *Montréal* et *St. Hyacinthe*."

Bill intitulé : " Acte pour faciliter la séparation de *Huron* et *Bruce* et pour faire de " *Walkerton* le Chef-Lieu du Comté de *Bruce*."

Bill intitulé : " Acte pour légaliser certains Règlements et Débentures du comté de " *Victoria*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte pour incorporer le Village de *Mitchell*, dans le Comté de *Perth*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser *Donald Alexander Livingston* à se faire admettre à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique."

Bill intitulé : " Acte pour changer le nom de la " Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Bytown*" en celui de " la Compagnie du Gaz d'*Ottawa*," et pour confirmer, modifier et étendre ses pouvoirs."

Aussi, le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambre aux Bills suivants, sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Hôpital-Général et de Marine de *St. Catharine*."

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie des Mines de la Baie de *Gaspé*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer l'École du Dimanche de *Jeffery Hale*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Hôpital de *Jeffery Hale*."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé un Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant la vente et l'administration des Bois sur les Terres Publiques," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant la vente et l'administration des Bois sur les Terres Publiques," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

Un Bill pour amender les Loix de la Chasse du *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Ordonné, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour régler les honoraires des Arbitres, étant lu ;

L'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Scatcherd* a proposé pour amendement, secondé par M. *O'Halloran*, Que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un Comité Général pour y être amendé en rendant les honoraires des Arbitres uniformes."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                               |                              |                             |                              |
|-------------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| <i>Ault,</i>                  | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Laframboise,</i>         | <i>Powell,</i>               |
| <i>Biggar,</i>                | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Mackenzie (Lambton),</i> | <i>Ross (Dundas),</i>        |
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Fortier,</i>              | <i>Magill,</i>              | <i>Ross (Prince Ed'ard),</i> |
| <i>Carling,</i>               | <i>Gaudet,</i>               | <i>McGivern,</i>            | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Gibbs,</i>                | <i>McIntyre,</i>            | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Cornellier,</i>            | <i>Haultain,</i>             | <i>McKellar,</i>            | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Coupal,</i>                | <i>Holton,</i>               | <i>Munro,</i>               | <i>Taschereau,</i>           |
| <i>Currier,</i>               | <i>Houde,</i>                | <i>O'Halloran,</i>          | <i>Wilson et</i>             |
| <i>Dorion (Drm. et Arth.)</i> | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Perrault,</i>            | <i>Wright (York E.)—36.</i>  |

CONTRE :  
Messieurs

|                              |                              |                              |                               |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Alley,</i>                | <i>Denis,</i>                | <i>Huot,</i>                 | <i>Robitaille,</i>            |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dickson,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Rose,</i>                  |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Duckett,</i>              | <i>Macdonald (Cornwall),</i> | <i>Shanly,</i>                |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Mc Gee,</i>               | <i>Smith (Durham E.),</i>     |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Dunkin,</i>               | <i>Morris,</i>               | <i>Somerville,</i>            |
| <i>Brown,</i>                | <i>Dunsford,</i>             | <i>Pâquet,</i>               | <i>Street,</i>                |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Evanturel,</i>            | <i>Parker,</i>               | <i>Sylvain,</i>               |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i> |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Gaucher,</i>              | <i>Poupore,</i>              | <i>Walsh,</i>                 |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Harwood,</i>              | <i>Rankin,</i>               | <i>Webb, et</i>               |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Higginson,</i>            | <i>Rémillard,</i>            | <i>Wells.—45.</i>             |
| <i>De Boucherville,</i>      |                              |                              |                               |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-général *Langevin*,  
Ordonné, Que la considération ultérieure du dit Bill soit remise à demain.

L'Ordre du Jour pour recevoir le Rapport du Comité Général sur le Bill pour amender l'Acte relatif à l'Intérêt, étant lu ;

M. *Bourassa* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Laframboise*,

Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) a proposé pour amendement, secondé par M. *Dufresne* (*Iberville*), que tous les mots après " le " jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " Bill soit maintenant renvoyé à un Comité Général avec instruction de l'amender en substituant le taux de huit pour cent au taux de six pour cent pourvu par la troisième section du Bill.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Jcudi, 14 Septembre 1865,

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                             |                               |                                 |                              |
|-----------------------------|-------------------------------|---------------------------------|------------------------------|
| <i>Ault,</i>                | <i>Dorion (Drum et Art.),</i> | <i>Haultain,</i>                | <i>Perrault,</i>             |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Holton,</i>                  | <i>Powell,</i>               |
| <i>Biggar,</i>              | <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Raymond,</i>              |
| <i>Bourassa,</i>            | <i>Dunkin,</i>                | <i>Laframboise,</i>             | <i>Rémillard,</i>            |
| <i>Cameron (Ontario N.)</i> | <i>Ferguson (Frontenac),</i>  | <i>Langevin,</i>                | <i>Ross (Champlain),</i>     |
| <i>Cartier, Proc.-Gen.,</i> | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i>  | <i>Macdonald (Cornwall)</i>     | <i>Ross (Dundas),</i>        |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Fortier,</i>               | <i>Mc Giverin,</i>              | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Cornellier,</i>          | <i>Gaucher,</i>               | <i>MacIntyre,</i>               | <i>Smith (Durham E.)</i>     |
| <i>Currier,</i>             | <i>Gaudet,</i>                | <i>Morris,</i>                  | <i>Smith (Toronto E.) et</i> |
| <i>Denis,</i>               | <i>Harwood,</i>               | <i>Munro,</i>                   | <i>Walsh.—40.</i>            |

CONTRE :  
Messieurs

|                   |                             |                     |                    |
|-------------------|-----------------------------|---------------------|--------------------|
| <i>Alley,</i>     | <i>Duckett,</i>             | <i>Mc Conkey,</i>   | <i>Shanly,</i>     |
| <i>Blanchet,</i>  | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>Mc Gee,</i>      | <i>Somerville,</i> |
| <i>Bown,</i>      | <i>Dunsford,</i>            | <i>Mc Kellar,</i>   | <i>Stirton,</i>    |
| <i>Brousseau,</i> | <i>Gagnon,</i>              | <i>O' Halloran,</i> | <i>Street,</i>     |
| <i>Brown,</i>     | <i>Gibbs,</i>               | <i>Pâquet,</i>      | <i>Sylvain,</i>    |
| <i>Carling,</i>   | <i>Higginson,</i>           | <i>Parker,</i>      | <i>Taschereau,</i> |

|             |                      |                   |                        |
|-------------|----------------------|-------------------|------------------------|
| Caron,      | Houde,               | Pinsonneault,     | Thibaudeau,            |
| Cartwright, | Huot,                | Pope,             | Wallbridge (Hast's N.) |
| Cockburn,   | Jackson,             | Poupore,          | Webb,                  |
| Coupal,     | Macfarlane,          | Robitaille,       | Wells,                 |
| Cowan,      | Mackenzie (Lambton), | Ross (Prince Ed.) | Willson, et            |
| Dickson,    | Magill,              | Scoble,           | Wright (York E.)—48.   |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée, savoir : Que le rapport soit maintenant reçu.

L'Honorable M. Macdonald (Cornwall) a proposé pour amendement, secondé par M. Smith (Durham Est), que tous les mots après "le" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "Bill soit maintenant renvoyé à un Comité Général dans le but de pourvoir à ce qu'il ne soit point loisible, en vertu d'aucun contrat, de prendre directement ou indirectement pour le prêt de denrées et marchandises quelconques plus de six louis pour l'usage de £100 pour une année, et en proportion pour une plus forte ou une moindre somme ou valeur, ou pour un espace de temps plus ou moins long ; et à ce que toutes obligations contrats ou sûretés quelconques pour lesquels ou en vertu desquels un intérêt plus élevé sera convenu et pris soient entièrement nuls.

M. Morris a proposé, secondé par M. Cartwright, Que cette Chambre s'ajourne maintenant ; et la Question ayant été mise aux voix,

La Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                       |                       |              |                    |
|-----------------------|-----------------------|--------------|--------------------|
| Biggar,               | Dunsford,             | O' Halloran, | Smith (Durham E.), |
| Bown,                 | Ferguson (Frontenac), | Parker,      | Stirton,           |
| Cameron (Ontario N.), | Haultain,             | Pope,        | Street,            |
| Carling,              | Mc Conkey,            | Powell,      | Tuschereau,        |
| Cartwright,           | MacIntyre,            | Rankin,      | Thibaudeau, et     |
| Dufresne (Montcalm),  | Morris,               | Scoble,      | Webb.—25.          |
| Dunkin,               |                       |              |                    |

CONTRE :  
Messieurs

|             |                       |                      |                        |
|-------------|-----------------------|----------------------|------------------------|
| Alleyn,     | Dorion (Drum & Art),  | Jackson,             | Rémillard,             |
| Ault,       | Duckett,              | Laframboise,         | Rose,                  |
| Bellerose,  | Dufresne (Iberville), | Macdonald (Cornwall) | Ross (Chumplain),      |
| Blanchet,   | Ferguson (Simcoé S.), | Macfarlane,          | Ross (Dundas),         |
| Bourassa,   | Fortier,              | Mackenzie (Lambton), | Ross (P. Ed'ard),      |
| Brousseau,  | Gagnon,               | Magill,              | Scatcherd,             |
| Caron,      | Gaucher,              | Mc Giverin,          | Smith (Toronto Est),   |
| Cornellier, | Gaulet,               | McKellar,            | Somerville,            |
| Coupal,     | Gibbs,                | Pâquet,              | Sylvain,               |
| Cowan,      | Harwood,              | Perrault,            | Wallbridge (Hast. N.), |
| Currier,    | Higginson,            | Pinsonneault         | Walsh,                 |
| Denis,      | Houde,                | Poupore,             | Willson, et            |
| Dickson,    | Huot,                 | Raymond,             | Wright (York E.)—52.   |

Ainsi la question a été résolue négativement.

Et l'amendement à la motion principale ayant été de nouveau proposé,

M. Dunkin a proposé pour amendement au dit amendement proposé, secondé par M. Morris, que les mots "de pourvoir à ce qu'il ne soit pas loisible, en vertu d'aucun contrat, de prendre directement ou indirectement pour le prêt de denrées et marchandises quelconques plus de six louis pour l'usage de £100 pour une année, et en proportion pour une plus forte ou une moindre somme ou valeur, ou pour un espace de temps plus ou moins long ; et à ce que toutes obligations, contrats ou sûretés quelconques pour lesquels ou en vertu desquels un intérêt plus élevé sera convenu et pris soient entièrement nuls," soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "d'amender la troisième clause en effaçant le mot "six" et insérant le mot "neuf" comme le maximum de l'intérêt permis par cette clause."

M. l'Orateur, conformément au Chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé M. *Dunkin*, Membre pour le Comté de *Brome*, à le remplacer au Fauteuil durant son absence temporaire.

M. *Dunkin* a, en conséquence, pris le Fauteuil de la Chambre.

Et après quelques temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et la Question ayant été mise aux voix sur l'amendement au dit amendement, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                                 |                            |                     |                              |
|---------------------------------|----------------------------|---------------------|------------------------------|
| <i>Cartwright,</i>              | <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Haultain,</i>    | <i>Mc Giverin,</i>           |
| <i>Cockburn,</i>                | <i>Dunkin,</i>             | <i>Holton,</i>      | <i>Scatherd, et</i>          |
| <i>Currier,</i>                 | <i>Dunsford,</i>           | <i>Laframboise,</i> | <i>Smith (Tor'to E.)—13.</i> |
| <i>Dorion (Dru'm. et Ar't).</i> |                            |                     |                              |

CONTRE :  
Messieurs

|                              |                              |                             |                                |
|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| <i>Allyn,</i>                | <i>Denis,</i>                | <i>Macfarlane,</i>          | <i>Ross (Champlain),</i>       |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Dickson,</i>              | <i>Mackenzie (Lambton),</i> | <i>Ross (Dundas),</i>          |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Magill,</i>              | <i>Ross (P.-Edouard),</i>      |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McConkey,</i>            | <i>Scobie,</i>                 |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McGee,</i>               | <i>Somerville,</i>             |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Ferguson (Simcoe S.)</i>  | <i>McKellar,</i>            | <i>Stirton,</i>                |
| <i>Brown,</i>                | <i>Fortier,</i>              | <i>Pâquet,</i>              | <i>Street,</i>                 |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gaucher,</i>              | <i>Parker,</i>              | <i>Sylvain,</i>                |
| <i>Carling,</i>              | <i>Gaudet,</i>               | <i>Perrault,</i>            | <i>Thibaudeau,</i>             |
| <i>Caron,</i>                | <i>Gibbs,</i>                | <i>Pinsonneault,</i>        | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i> |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.</i>   | <i>Higginson,</i>            | <i>Pope,</i>                | <i>Walsh,</i>                  |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Houde,</i>                | <i>Poulin,</i>              | <i>Webb,</i>                   |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Huot,</i>                 | <i>Rankin,</i>              | <i>Willson et</i>              |
| <i>Coupal,</i>               | <i>Langevin,</i>             | <i>Raymond,</i>             | <i>Wright (York E.)—59.</i>    |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Macdonald (Cornwall),</i> | <i>Rémillard,</i>           |                                |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et la Question ayant été de nouveau proposée sur l'amendement à la motion principale,

M. *McFarlane* a proposé pour amendement au dit amendement proposé, secondé par l'Honorable M. *Carling*, Que les mots : " Bill soit maintenant renvoyé à un Comité général, dans le but de pourvoir à ce qu'il ne soit pas loisible, en vertu d'aucun contrat, de prendre directement ou indirectement pour les prêts de Dénrées et Marchandises quelconques plus de six louis pour l'usage de £100 pour une année, et en proportion pour une plus forte ou une moindre valeur, pour un espace de temps plus ou moins long; et à ce que toutes obligations, contrats ou sûretés quelconques pour lesquels ou en vertu desquels un intérêt plus élevé sera convenu et pris soient entièrement nuls." soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants " Rapport soit reçu à la prochaine séance de cette Chambre."

Et ce dernier amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                             |                             |                 |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|
| <i>Brown,</i>               | <i>Gibbs,</i>               | <i>Parker,</i>  | <i>Smith (Toronto Est),</i> |
| <i>Cameron (Ontario N.)</i> | <i>Macfarlane,</i>          | <i>Pope,</i>    | <i>Somerville,</i>          |
| <i>Dickson,</i>             | <i>Mackenzie (Lambton),</i> | <i>Pouliot,</i> | <i>Webb, et</i>             |
| <i>Dunsford,</i>            | <i>McGee,</i>               | <i>Rankin,</i>  | <i>Wright (York E.)—16.</i> |

CONTRE :  
Messieurs

|               |                 |                   |                   |
|---------------|-----------------|-------------------|-------------------|
| <i>Allyn,</i> | <i>Currier,</i> | <i>Higginson,</i> | <i>Raymond,</i>   |
| <i>Ault,</i>  | <i>Denis,</i>   | <i>Holton,</i>    | <i>Rémillard,</i> |



|                      |                                                    |                        |
|----------------------|----------------------------------------------------|------------------------|
| Bellerose,           | Dorion (Drum & Art), Houde,                        | Ross (Champlain),      |
| Blanchet,            | Dorion (Hochelaga,) Huot,                          | Ross (Dundas),         |
| Bourassa,            | Dufresne (Iberville,) Laframboise,                 | Ross (Prince Ed'ard),  |
| Brousseau,           | Dufresne (Montcalm), Langevin,                     | Scatcherd,             |
| Caron,               | Ferguson (Frontenac), Macdonald (Cornwall) Street, | Sylvain,               |
| Cartier, Proc.-Gén., | Ferguson (Simcoe S.), Magill,                      | Thibaudeau,            |
| Chapais,             | Fortier, Mc Giverin,                               | Wallbridge (Has't N.), |
| Cockburn,            | Gaucher, Pâquet,                                   | Walsh et               |
| Cornellier,          | Gaudet, Perrault,                                  | Willson.—48.           |
| Coupal,              | Haultain, Pinsonneault,                            |                        |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

M. Haultain a proposé, secondé par M. Ferguson (Simcoe Sud), Que cette Chambre s'ajourne maintenant ; et la Question ayant été mise aux voix,

La Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                      |                                  |                      |
|----------------------|----------------------------------|----------------------|
| Brown,               | Ferguson (Simcoe S.), Mc Conkey, | Scoble,              |
| Cameron (Ontario N.) | Gibbs, Mc Gee,                   | Smith (Toronto Est), |
| Carling,             | Haultain, McKellar,              | Stirton,             |
| Cartwright,          | Holton, Parker,                  | Street,              |
| Cowan,               | Mackenzie (Lambton), Pope,       | Thibaudeau et        |
| Dunsford,            | Magill, Rankin,                  | Webb.—25.            |
| Ferguson (Frontenac) |                                  |                      |

CONTRE :  
Messieurs

|                     |                                                       |            |                       |
|---------------------|-------------------------------------------------------|------------|-----------------------|
| Alleyn,             | Coupal,                                               | Higginson, | Raymond,              |
| Ault,               | Currier,                                              | Houde,     | Rémillard,            |
| Bellerose,          | Denis,                                                | Huot,      | Ross (Champlain),     |
| Blanchet,           | Dorion (Drum & Ar't), Laframboise,                    |            | Ross (Dundas),        |
| Bourassa,           | Dorion (Hochelaga,) Langevin,                         |            | Ross (Prince Ed'ard), |
| Brousseau,          | Dufresne (Iberville), Macdonald (Cornwall) Scatcherd, |            | Sylvain,              |
| Caron,              | Dufresne (Montcalm), Mc Giverin.                      |            | Wallbridge (Has't N.) |
| Cartier, Proc. Gén. | Fortier, Pâquet,                                      |            | Walsh, et             |
| Chapais,            | Gaucher, Perrault,                                    |            | Willson.—41.          |
| Cockburn,           | Gaudet, Pinsonneault,                                 |            |                       |
| Cornellier,         |                                                       |            |                       |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et l'amendement à la motion principale ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                       |                                 |           |                       |
|-----------------------|---------------------------------|-----------|-----------------------|
| Ault,                 | Dickson,                        | McKellar, | Ross (Dundas),        |
| Bellerose,            | Dorion (Drum & Ar't), Pâquet,   |           | Ross (Prince Ed'ard), |
| Blanchet,             | Dufresne (Iberville), Parker,   |           | Scatcherd,            |
| Brousseau,            | Ferguson (Simcoe S.), Perrault, |           | Scoble,               |
| Brown,                | Fortier, Poulin,                |           | Somerville,           |
| Cameron (Ontario N.), | Gaucher, Rankin,                |           | Stirton,              |
| Caron,                | Gibbs, Raymond,                 |           | Thibaudeau, et        |
| Cornellier,           | Houde, Rémillard,               |           | Wallbridge (Has't N.) |
| Cowan,                | Laframboise, Ross (Champlain),  |           | —37.                  |
| Denis,                | Macdonald (Cornwall)            |           |                       |

CONTRE :  
Messieurs

|           |                            |               |
|-----------|----------------------------|---------------|
| Alleyn,   | Dufresne (Montcalm), Huot, | Pinsonneault, |
| Bourassa, | Dunsford, Langevin,        | Pope,         |

|                                     |                                       |                                      |                      |
|-------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|----------------------|
| <i>Cartier</i> , Proc.-Gén.,        | <i>Ferguson</i> ( <i>Frontenac</i> ), | <i>Mackenzie</i> ( <i>Lambton</i> ), | <i>Street</i> ,      |
| <i>Chapais</i> ,                    | <i>Gaudet</i> ,                       | <i>Magill</i> ,                      | <i>Sylvain</i> ,     |
| <i>Cockburn</i> ,                   | <i>Haultain</i> ,                     | <i>McConkey</i> ,                    | <i>Walsh</i> ,       |
| <i>Coupal</i> ,                     | <i>Higginson</i> ,                    | <i>McGee</i> ,                       | <i>Webb</i> et       |
| <i>Currier</i> ,                    | <i>Holton</i> ,                       | <i>McGiverin</i> ,                   | <i>Willson</i> .—29. |
| <i>Dorion</i> ( <i>Hochelaga</i> ), |                                       |                                      |                      |

Ainsi la Question a été résolue Affirmativement.

Alors la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise aux voix,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant renvoyé à un Comité Général dans le but de pourvoir à ce qu'il ne soit pas loisible, en vertu d'aucun contrat, de prendre directement ou indirectement pour le Prêt de Denrées et Marchandises quelconques plus de six louis pour l'usage de £100 pour une année, et en proportion pour une plus forte ou une moindre somme ou valeur, ou pour un espace de temps plus ou moins long; et à ce que toutes obligations, contrats ou sûretés quelconques pour lesquels ou en vertu desquels un intérêt plus élevé sera convenu et pris soient entièrement nuls.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Fortier* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait un nouvel amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Fortier* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine Séance de cette Chambre.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,

La Chambre s'est ajournée.

### Jeudi, 14 Septembre 1865.

Trois heures, P. M.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. *Cauchon*,—La Pétition de *Charles Pétitclerc*, de la Cité de Québec.

Par M. *Stirton*,—La Pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Guelp*.

L'Honorable M. *Galt*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis sur la table les Rapports Municipaux pour le *Haut* et le *Bas-Canada*, pour l'année 1864. (*Documents de la Session*, No. 36.)

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Dixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné la Pétition des Comtés-Unis d'*York* et *Peel*, demandant la passation d'un Acte pour décharger le Comté de *Peel* de toute responsabilité quant au prix d'achat des Chemins d'*York*, et il trouve qu'il n'en a pas été donné avis; mais comme les parties intéressées sont les deux Comtés d'*York* et *Peel*, qui sont maintenant unis, et qu'elles sont toutes deux représentées dans la pétition des Comtés-Unis, votre Comité recommande que l'on se dispense de l'avis ordinaire.

L'Honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour faciliter d'avantage les Transactions Commerciales," et il est convenu de le rapporter sans amendements.

M. Parker du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quatorzième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser les Syndics de la Congrégation de l'Eglise St. Andrew, dans le Township de Ramsay, en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, à disposer du terrain appartenant à cette Congrégation, et pour d'autres fins, et y a fait des amendements.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour transporter les Chemins d'York au Comté d'York et décharger le Comté de Peel de toute responsabilité à l'égard de ces chemins, et il est convenu de le rapporter sans amendements.

Sur motion de M. Powell, secondé par M. Jones (Leeds Sud),

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies de toutes Instructions, Lettres, Papiers et Correspondances échangés entre le Département des Travaux Publics et les Entrepreneurs et Architectes des Edifices Publics à Ottawa, touchant l'arbitrage y relatif maintenant pendant, et copies des Instructions données à l'Avocat retenu par la Couronne, et de toutes Correspondances et Communications échangés avec M. Faige et de tous Rapports faits par lui comme l'un des Arbitres ou comme employé du Gouvernement dans cet arbitrage, touchant le délai extraordinaire et les grandes dépenses pour le public qui ont été occasionnés par les procédures des arbitres qui ont été prolongées outre mesure, au préjudice des Entrepreneurs et autres intéressés.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Un Bill pour incorporer "le Club Rideau," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. Macdonald (Cornwall), secondé par M. Cartwright, le Bill a été amendé en ajoutant les mots suivants à la fin de la 7ème section: "Pourvu toujours que nulle vente ou transport de toute telle action ou de tout intérêt dans ces immeubles sous l'autorité d'une exécution émise d'une Cour de juridiction compétente ou autrement, ne sera réputé valide, si, après avis régulier et demande, la dite Corporation refuse d'acquiescer telle action ou intérêt à sa valeur vénale d'alors, mais jamais à un prix élevé qu'au pair."

Résolu, Que le Bill passe et que le titre soit: "Acte pour incorporer le Club Rideau de la Cité d'Ontario."

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

M. Robitaille, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu. (Appendice No. 3.)

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant:—  
Le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambre au Bill intitulé: "Acte pour incorporer spécialement la Compagnie de l'Hôtel et des Bains de Mer de Tadoussac," sans amendements.  
Et ensuite il s'est retiré.

L'Honorable M. McDougall, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, la Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 17 Août 1865, pour copie des documents relatifs aux Ports Francs. (Documents de la Session No. 37.)

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour amender et étendre les Actes relatifs à la Compagnie du Chemin de fer de Cobourg et Peterborough, étant lu;

L'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Cameron* (Ontario Nord) a proposé pour amendement, secondé par M. *Smith* (Durham Est), Que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants "de ce jour en trois mois."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR :

## Messieurs

|                               |                                |                              |                            |
|-------------------------------|--------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Dunsford,</i>               | <i>Magill,</i>               | <i>Scatcherd,</i>          |
| <i>Bown,</i>                  | <i>Geoffrion,</i>              | <i>McGiverin,</i>            | <i>Shanly,</i>             |
| <i>Cameron</i> (Ontario N.),  | <i>Holton,</i>                 | <i>Pâquet,</i>               | <i>Smith</i> (Durham Est), |
| <i>Dorion</i> (Drum.et.Art.), | <i>Jones</i> (L'ds N.et Gren.) | <i>Ross</i> (Prince-Edou'd), | <i>Street,</i> et          |
| <i>Dufresne</i> (Iberville),  | <i>Laframboise,</i>            | <i>Rymal,</i>                | <i>Walsh.</i> —22.         |
| <i>Dunkin,</i>                | <i>Lajoie,</i>                 |                              |                            |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                             |                             |                                |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| <i>Alleyr,</i>              | <i>Coupar,</i>              | <i>Howland,</i>             | <i>Pinsonneault,</i>           |
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Cowan,</i>               | <i>Huot,</i>                | <i>Poulin,</i>                 |
| <i>Aull,</i>                | <i>Currier,</i>             | <i>Irvine,</i>              | <i>Poupore,</i>                |
| <i>Bell,</i>                | <i>DeBoucherville,</i>      | <i>Jones</i> (Leeds Sud),   | <i>Rémillard,</i>              |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Denis,</i>               | <i>Langevin,</i>            | <i>Robitaille,</i>             |
| <i>Biggar,</i>              | <i>Dickson,</i>             | <i>LeBoutillier,</i>        | <i>Ross</i> (Champlain),       |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Dorion</i> (Hochelaga),  | <i>Mackenzie</i> (Lambton), | <i>Smith</i> (Toronto Est),    |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Dufresne</i> (Montcalm), | <i>McConkey,</i>            | <i>Stirton,</i>                |
| <i>Brown,</i>               | <i>Evanturel,</i>           | <i>McDougall,</i>           | <i>Sylvain,</i>                |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Galt,</i>                | <i>McGee,</i>               | <i>Thibaudeau,</i>             |
| <i>Carling,</i>             | <i>Gaucher,</i>             | <i>MacIntyre,</i>           | <i>Tremblay,</i>               |
| <i>Cartier,</i> Proc.-Gén., | <i>Gaudet,</i>              | <i>McKellar,</i>            | <i>Wells,</i>                  |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Gibbs,</i>               | <i>Morrison,</i>            | <i>Willson,</i>                |
| <i>Chambers,</i>            | <i>Harwood,</i>             | <i>Munro,</i>               | <i>Wright</i> (C.d' Ott'a), et |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Haultain,</i>            | <i>Parker,</i>              | <i>Wright</i> (York E.)—61.    |
| <i>Cockburn,</i>            |                             |                             |                                |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et la Question ayant été de nouveau proposée: Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Cameron* (Ontario Nord) a proposé pour amendement, secondé par M. *Smith* (Durham Est), Que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour y être amendé en y ajoutant la clause suivante: Pourvu que le Chemin de "Fer, les ouvrages, les privilèges et les propriétés de la Compagnie seront vendus sous la "direction de la Cour de Chancellerie pour le Haut-Canada, et que le produit en sera "consigné en la dite Cour, et employé à payer les réclamations pour droit de passage non "payés et les porteurs des bons de la Compagnie; et toute balance qui pourra rester sera "employée à payer les autres dettes de la dite Compagnie."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR :

## Messieurs

|                              |                              |                     |                               |
|------------------------------|------------------------------|---------------------|-------------------------------|
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dufresne</i> (Iberville), | <i>Laframboise,</i> | <i>Ross</i> (Prince Ed.),     |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Dunkin,</i>               | <i>Lajoie,</i>      | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Cameron</i> (Ontario N.), | <i>Dunsford,</i>             | <i>Magill,</i>      | <i>Smith</i> (Durham E.),     |
| <i>Dorion</i> (Drum.et.Arth) | <i>Geoffrion,</i>            | <i>McGiverin,</i>   | <i>Street</i> et              |
| <i>Dorion</i> (Hochelaga),   | <i>Holton,</i>               | <i>Perrault,</i>    | <i>Wallbridge</i> (Hast's N.) |

CONTRE :  
Messieurs

|                             |                             |                             |                                 |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| <i>Alley,</i>               | <i>Cockburn,</i>            | <i>Irvine,</i>              | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Cowan,</i>               | <i>Langevin,</i>            | <i>Ross (Champlain),</i>        |
| <i>Ault,</i>                | <i>Currier,</i>             | <i>Mackenzie (Lambton),</i> | <i>Ross (Dundas),</i>           |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>De Boucherville,</i>     | <i>Mc Coukey,</i>           | <i>Smith (Toronto Est),</i>     |
| <i>Bell,</i>                | <i>Denis,</i>               | <i>McDougall,</i>           | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>McKellar,</i>            | <i>Sylvain,</i>                 |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Galt,</i>                | <i>Morrison,</i>            | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Bown,</i>                | <i>Gaucher,</i>             | <i>Munro,</i>               | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Gaudet,</i>              | <i>Pâquet,</i>              | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Carling,</i>             | <i>Gibbs,</i>               | <i>Parker,</i>              | <i>Willson,</i>                 |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Haultain,</i>            | <i>Pinsonneault,</i>        | <i>Wright (C. d' Ott'a), et</i> |
| <i>Chambers,</i>            | <i>Howland,</i>             | <i>Poulin,</i>              | <i>Wright (York E.)—50.</i>     |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Huot,</i>                |                             |                                 |

Ainsi la question a été résolue Négativement.

Et la question ayant été de nouveau proposée : Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois,

M. Cameron (Ontario Nord) a proposé pour amendement, secondé par M. Smith (Durham Est), Que tous les mots après "maintenant," jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre pour y être amendé en y ajoutant la clause suivante : 'Que cet Acte n'aura point son effet à moins qu'il ne soit accepté par une majorité se composant des deux tiers en nombre et en valeur des porteurs de bons et créanciers de la Compagnie, présents personnellement, ou par procureurs, à une assemblée des dits porteurs de bons et créanciers, laquelle devra être tenue le ou avant le 1er jour de Janvier 1866, dans la Ville de Cobourg, et il donnera un avis d'un mois de cette assemblée dans la Gazette du Canada et dans quelque papier publié dans la Ville de Cobourg et dans le Globe et le Leader de Toronto, mentionnant l'objet de cette assemblée; et le certificat du président de telle assemblée sera la preuve conclusive de la dite acceptation.'"

Et des Débats s'étant élevés,

Et étant six heures de l'après midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans que la question ait été mise aux voix.

Sept heures et demie, P. M.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général Macdonald, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général Cartier,

Résolu, Que cette Chambre concourt dans le Premier Rapport du Comité Permanent des Privilèges et Elections.

La Chambre a repris la considération ultérieure de la Question qui a été proposée hier, Que le Bill pour régler les honoraires des Arbitres, soit maintenant lu la troisième fois. Et la Question ayant été mise aux voix.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour régler les frais d'Arbitrage dans le Haut-Canada."

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

M. Street, du Comité des Voies et Moyens, a fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. Résolu, Que pour faire face aux subsides octroyés à Sa Majesté, la somme de Cinq millions six mille cent quarante cinq dollars et deux centins soit accordée à même le Fonds des Revenus Consolidés de cette Province.

2. Résolu, Que pour faire face aux subsides octroyés à Sa Majesté, la somme de Vingt mille deux cents dollars soit accordée à même le Fonds de Construction et du Jury du Bas-Canada.

3. *Résolu*, Que pour faire face aux subsides octroyés à Sa Majesté, la somme de Vingt-cinq mille dollars soit accordée à même le Fonds de Construction du *Haut-Canada*.

4. *Résolu*, Que pour mettre le Fonds des Revenus Consolidés en état de faire face aux charges dont il est grevé par les subsides accordés à Sa Majesté, le Gouverneur en Conseil soit autorisé à prélever sur le crédit du dit Fonds Consolidé, une somme n'excédant pas un million de dollars, au moyen de la vente d'effets publics provinciaux, ou de l'émission de Débenûres Provinciales, ou de ces deux choses à la fois, dont le produit fera partie du dit Fonds.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Galt* ait la permission d'introduire un Bill pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour faire face à certaines dépenses du Gouvernement Civil pour l'année fiscale expirant le trentième jour de Juin 1866, et pour d'autres fins se rattachant au Service Public.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été regu et lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement du Chemin de Fer du *Canada Central*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser *Richard Thomas Walkem* à subir son examen devant la Société des hommes de Loi du *Haut-Canada* pour être admis comme Procureur et Solliciteur "

Bill intitulé : " Acte pour autoriser l'admission de *Henry Hart Coyne* à l'exercice de la profession de Procureur et Solliciteur dans les Cours de Loi et d'Équité du *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte pour incorporer l'Association Homœopatique de *Montréal*, et pour changer son nom en celui de Collège des Médecins et Chirurgiens Homœopathiques de *Montréal*."

Bill intitulé : " Acte pour permettre au ministre de l'Église de la Trinité, dans la Ville de *Simcoe*, de vendre et transporter un certain lopin de terre y mentionné."

Bill intitulé : " Acte pour permettre d'hypothéquer une certaine propriété appartenant à l'Église du Christ, en la Cité d'*Outaouais*, acquise pour y ériger un Presbytère."

Bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de Compagnie du *Richelieu*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie pour l'exploitation des Terres et d'Huile de Pétrole de *Bothwell, C. O.* (responsabilité limitée).

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Knowlton*."

Bill intitulé : " Acte d'incorporation de la Compagnie de Navigation de *Longueuil*."

Bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de *Waterloo*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer le Village de *Berthier* comme Ville."

Bill intitulé : " Acte pour pourvoir plus amplement à la punition des offenses contre la personne relativement au crime d'enlèvement (*Kidnapping*)."

Bill intitulé : " Acte pour établir de nouvelles dispositions relativement à l'administration des Sociétés Permanentes de construction dans le *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte passé dans les vingt-septième et vingt-huitième années du Règne de Sa Majesté, concernant la concession de chartes d'incorporation à des Compagnies pour l'exploitation des Manufactures, Mines et autres."

Aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, avec des amendements, auxquels il désire le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Banque d'Union du *Bas-Canada*."

Bill intitulé : " Acte concernant la Cour du Banc de la Reine dans le *Bas-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour amender les Actes concernant la construction et la réparation  
" des Eglises, Presbytères et Cimetières."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *Mont Royal*."  
Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte concernant la Cour du Banc de la Reine dans le *Bas-Canada*," lequel a été lu comme suit :

Page 1, ligne 16.—Après " cougé " insérez : " et nul juge de la Cour du Banc de la Reine qui a été incompetent pour siéger dans une cause, la raison de son incompetence venant à cesser, ne sera disqualifié à siéger dans cette cause, à raison de ce qu'il aura été récusé ou se sera déclaré incompetent pour cette affaire."

Ordonné, Que le dit amendement soit lu une seconde fois demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Banque d'Union du *Bas-Canada*," lesquels ont été lus comme suit :

Page 1, ligne 28.—Retranchez " vingt mille."

Page 1, ligne 30.—Après " ayant cause " insérez : " pourvu toujours que si dans les quatre ans de la passation du présent Acte, il est résolu à une Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la dite Banque d'en réduire le capital au montant qui sera alors souscrit, ou à la somme d'un Million de dollars, si le montant alors souscrit est de moins d'un Million de dollars, et il est immédiatement après donné avis de telle résolution dans la *Gazete du Canada*, alors le Capital de la dite Banque sera censé réduit à un Million de dollars, ou à telle somme excédant un Million de dollars, qui pourra être alors souscrite, et le présent Acte sera interprété et mis à effet comme si le capital de la dite Banque était fixé par le présent à la somme mentionnée dans la dite résolution."

Page 1, ligne 39.—Après " aussitôt " insérez : " dans le délai d'un an de la passation du présent Acte."

Page 1, ligne 40.—Après " versées " insérez : " à quelqu'une des Banques actuellement incorporées de cette Province."

Page 2, ligne 13.—Après " à moins " insérez : " ni avant."

Page 2, ligne 14.—Après " souscripteurs " insérez : " à quelqu'une des Banques actuellement incorporées de cette Province, dans le délai d'un an de la passation du présent Acte."

Page 2, ligne 16.—Retranchez depuis " les " jusqu'à " à " et insérez : " dix-huit mois."

Page 2, ligne 18.—Retranchez " trois " et insérez : " deux "

Page 2, ligne 19.—Retranchez " quatre " et insérez : " trois " et retranchez " cinq " et insérez : " quatre."

Page 2, ligne 20.—Retranchez " à l'époque " et insérez : " s'il n'a pas été réduit comme susdit à un million de dollars, à telle époque ou à telles époques, pas plus tard que le premier jour de Juin en l'année de Notre Seigneur, Mil huit cent soixante-et-dix."

Page 6, ligne 31.—Retranchez " et " et insérez : " ou."

Page 10, ligne 26.—Après " Banques " insérez : " à moins ni."

Page 10, ligne 27.—Retranchez " cinq " et insérez : " dix " et après " débentures " insérez : " dans le délai d'une année à compter de la passation du présent Acte."

Page 10, ligne 29.—Retranchez " s'étendre " et insérez : " tel qu'amendé par l'Acte du Parlement de cette Province passé la vingt-quatrième année du Règne de Sa Majesté, chapitre vingt-trois, et le dit Acte qui l'amende et tout Acte amendement le dit chapitre et le dit Acte qui pourra être passé pendant la présente Session du dit Parlement, s'étendront."

Ordonné, Que les dits amendements soient lus une seconde fois demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : "Acte pour amender les Actes concernant la construction et la réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 41.—Après "Paroisse" insérez "toutes pétitions en opposition à telles demandes, et"

Page 3, ligne 8.—Retranchez depuis "hier" jusqu'à "il" où ce mot se rencontre la deuxième fois dans la 12<sup>e</sup> ligne.

Page 3, ligne 21.—Après "l'usage" insérez "pourvu que cette clause ne soit point censée comporter un effet ou sens rétroactif ; mais les droits de toutes personnes seront déterminés par les Cours de Justice, suivant la loi, et cette clause ne devra en aucune manière affecter ou influencer le jugement."

Page 3, ligne 34.—Après "Acte" insérez Clauses A, B, C et D.

Clause A.—"Si dans le délai fixé, il n'est pas fait d'opposition à la dite reconnaissance civile du dit décret canonique, le dit secrétaire transmettra au Gouverneur le dit décret canonique et un certificat sous sa signature constatant qu'il n'a été déposé aucune opposition à son bureau dans le temps prescrit."

Clause B.—"Sur réception des dits décret et certificat, sans qu'il soit besoin d'aucun procès-verbal ou rapport des Commissaires, le Gouverneur pourra émettre sous le Grand Secau de la Province, une Proclamation tel qu'il est prescrit par la quinzième section du dit chapitre ; laquelle Proclamation aura et produira tous et chacun les effets d'une Proclamation émise en vertu d'un procès-verbal ou rapport des dits Commissaires."

Clause C.—"A compter de la passation du présent Acte, la Paroisse de *St. Norbert du Cap Chat*, comprenant partie des Townships *Cap Chat* et *Romioux*, dont les limites et l'étendue ont été fixées par un décret canonique de l'Evêque de *Tloa*, Administrateur du Diocèse de *Québec*, en date du 10 Mai 1864, comme suit, savoir : vers le nord-est, par la Paroisse de *Ste. Anne des Monts* ; vers le nord-ouest, par le Fleuve *St. Laurent* ; vers le sud-ouest, par la ligne qui sépare le vingtième lot du vingt-et-unième dans les six premiers rangs du dit Township *Romioux* ; vers le sud-est, par le septième rang du même Township et du Township *Cap Chat*, et qui comprend une étendue du territoire d'environ huit milles de front sur environ cinq milles de profondeur, sera et elle est par le présent reconnue et érigée comme Paroisse pour toutes les fins civiles et politiques quelconques, de la même manière que si elle avait été érigée par proclamation conformément à la loi ; et la dite partie du Township *Romioux* comprise dans les limites de la dite Paroisse, à compter de la passation du dit Acte, en conformité de la Requête des Francs-Tenanciers de la dite Paroisse de *St. Norbert* partie des Comté et District de *Gaspé*, pour toutes fins paroissiales, électorales, judiciaires, municipales, scolaires et d'enregistrement.

2. "Mais rien de contenu au présent Acte ne sera censé décharger la dite partie du Township de *Romioux* d'aucune dette municipale, scolaire ou autre, qu'elle a ou peut avoir contractée avant la passation du présent Acte."

Clause D.—"Attendu que par leur requête, la totalité des Francs-Tenanciers d'une certaine partie de la Seigneurie de *Terrebois*, dans le Comté et District de *Kamouraska*, ont représenté que par un décret canonique en date du 10 Avril 1865, rendu par le dit Evêque de *Tloa*, Administrateur du Diocèse de *Québec*, conformément à la demande par eux faite à cette fin, la dite partie de Seigneurie a été annexée à la Paroisse de *St. Antonin*, dans le Comté de *Temiscouata*, dans le dit District, et qu'il résulte pour eux de grands inconvénients sous les rapports civils et politiques d'appartenir à différentes divisions civiles, il est par le présent statué que depuis et à compter de la passation du présent acte, la dite partie de Seigneurie désignée au dit décret comme suit, savoir ; bornée vers le nord-est et le nord par la Paroisse de *St. Antonin* ; vers le nord-ouest et l'ouest par la Rivière appelée '*Grande Rivière-du-Loup*', vers le sud-ouest, partie par la ligne qui sépare la terre du sieur *Pierre Caron* des terres de Dame Veuve *Jean Charles Taché*, dans le cinquième rang de la dite Seigneurie de *Terrebois* ; partie par la ligne sud-ouest de la terre du sieur *Cajetan Dubé*, située dans le sixième rang de la même Seigneurie, et la prolongation d'icelle en ligne droite, jusqu'au Township *Parke* ; vers le sud-est par le dit Township *Parke*, fera partie de la dite Paroisse de *St. Antonin* et du dit Comté de *Temiscouata*, pour toutes les fins civiles, électorales, municipales, scolaires et d'enregistrement."



2. " Mais rien de contenu au présent ne sera censé libérer la dite partie de la dite Seigneurie du paiement d'aucune dette contractée pour les fins municipales, paroissiales ou autres, avant la passation du présent Acte." *Ordonné*, Que les dits amendements soient lus la seconde fois demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie de Chemin de Fer du *Mont Royal*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 4, ligne 26.—Après "effets" insérez : "pour des sommes d'au moins cent dollars"

Page 6, ligne 17.—Retranchez "et" et insérez "ou."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

M. *White*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Élection pour la Ville de *Niagara*, a informé la Chambre que l'Honorable M. *Abbott*, Président, et *Hope J. Mackenzie*, Ecuier, *William Hoste Webb*, Ecuier, et *Paul Denis*, Ecuier, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le tems fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies qui attaquent certains animaux," a été, en conformité de l'Ordre lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, a procédé à la considération ultérieure de l'amendement qui a été aujourd'hui proposé à la Question : Que le Bill pour amender et étendre les Actes relatifs à la Compagnie du Chemin de Fer de *Coboury* et *Peterborough*, soit maintenant lu la troisième fois,—et lequel amendement était : Que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre avec instruction de l'amender en y ajoutant la clause suivante : " Que cet Acte n'aura point son effet, à moins qu'il ne soit accepté par une majorité se composant des deux tiers en nombre et en valeur des porteurs de bons et créanciers de la Compagnie présents personnellement ou par procureurs à une assemblée des dits porteurs de bons et créanciers, laquelle devra être tenue le ou avant le premier jour de Janvier 1865, dans la Ville de *Coboury*, et il sera donné un avis d'un mois de cette assemblée dans la *Gazette du Canada* et dans quelque papier publié dans la Ville de *Coboury*, et dans le *Globe* et le *Leader* de *Toronto*, mentionnant l'objet de cette assemblée ; et le certificat du président de telle assemblée sera la preuve conclusive de la dite acceptation."

M. l'Orateur, conformément au chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé l'Honorable M. *Thibaudeau*, Membre pour la Division Electorale de *Quebec Centre*, à le remplacer au Fauteuil durant son absence temporaire.

L'Honorable M. *Thibaudeau* a, en conséquence, pris le Fauteuil de la Chambre.

Et après quelque tems, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et l'Amendement ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

*Biggar*,  
*Bowrassa*,  
*Cameron* (Ontario N.), *Geoffrion*,

*Lunkin*,  
*Dunsford*,

*McGiverin*,  
*Parler*,  
*Pouliot*,

*Street*,  
*Thibaudeau*,  
*Wallbridge* (Hast's N.),

|                               |                |                           |                             |
|-------------------------------|----------------|---------------------------|-----------------------------|
| <i>Curon,</i>                 | <i>Holton,</i> | <i>Powell,</i>            | <i>Webb,</i>                |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Lajoie,</i> | <i>Scatcherd,</i>         | <i>White and</i>            |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Magill,</i> | <i>Smith (Durham E.),</i> | <i>Wright (York E.)—24.</i> |

CONTRE :  
Messieurs

|                            |                               |                             |                               |
|----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| <i>Alleyn,</i>             | <i>Cowan,</i>                 | <i>Huot,</i>                | <i>Pope,</i>                  |
| <i>Archambeault,</i>       | <i>Currier,</i>               | <i>Langevin,</i>            | <i>Poulin,</i>                |
| <i>Ault,</i>               | <i>DeBoucherville,</i>        | <i>LeBoutillier,</i>        | <i>Raymond,</i>               |
| <i>Beaubien,</i>           | <i>Dufresne (Montcalm),</i>   | <i>MacKenzie (Lambton),</i> | <i>Robitaille,</i>            |
| <i>Bellerose,</i>          | <i>Evanturel,</i>             | <i>McConkey,</i>            | <i>Ross (Champlain),</i>      |
| <i>Bowman,</i>             | <i>Ferguson, (Simcoe S.),</i> | <i>McDougall,</i>           | <i>Ross (Prince-Edou'rd),</i> |
| <i>Burwell,</i>            | <i>Galt,</i>                  | <i>MacIntyre,</i>           | <i>Smith (Toronto Est),</i>   |
| <i>Carling,</i>            | <i>Gaucher,</i>               | <i>McKellar,</i>            | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.</i> | <i>Gibbs,</i>                 | <i>Morrison,</i>            | <i>Sylvain,</i>               |
| <i>Cauchon,</i>            | <i>Haultain,</i>              | <i>Munro,</i>               | <i>Tremblay, et</i>           |
| <i>Chapais,</i>            | <i>Higginson,</i>             | <i>Pinsonneault,</i>        | <i>Wells.—45.</i>             |
| <i>Cockburn,</i>           |                               |                             |                               |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée, savoir : Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois,

Et la Chambre ayant continué de siéger en Comité jusqu'après Minuit,

Vendredi, 15 Septembre 1865,

Et objection ayant été faite que le Bill devrait être renvoyé au Comité des Ordres Permanents, parce que les amendements faits à ce Bill par le Comité des Chemins de Fer, Canaux et Télégraphes outrepassent l'Avis, M. l'Orateur décide que la manière convenable de procéder, est de renvoyer les amendements proposés au Comité des Ordres Permanents pour voir si les amendements ne vont pas au-delà de l'Ordre Permanent relatif aux avis.

M. Cameron (Ontario Nord) a proposé, secondé par M. Smith (Durham Est); Que les dits amendements soient renvoyés au Comité Permanent des Ordres Permanents, avec instruction de faire rapport sur la suffisance de l'avis; et la Question ayant été mise aux voix,

La Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                                |                   |                               |                              |
|--------------------------------|-------------------|-------------------------------|------------------------------|
| <i>Cameron (Ontario N.),</i>   | <i>Geoffrion,</i> | <i>McGiverin,</i>             | <i>Smith (E. Durham),</i>    |
| <i>Curon,</i>                  | <i>Gibbs,</i>     | <i>Parker,</i>                | <i>Street,</i>               |
| <i>Currier,</i>                | <i>Holton,</i>    | <i>Pouliot,</i>               | <i>Thibaudeau,</i>           |
| <i>Dorion (Drum. et Ar't.)</i> | <i>Lajoie,</i>    | <i>Ross (Prince-Edou'rd),</i> | <i>Wallbridge (Has's N.)</i> |
| <i>Dunkin,</i>                 | <i>Magill,</i>    | <i>Scatcherd,</i>             | <i>et White.—21.</i>         |
| <i>Dunsford,</i>               |                   |                               |                              |

CONTRE :  
Messieurs

|                            |                              |                             |                             |
|----------------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <i>Alleyn,</i>             | <i>Chapais,</i>              | <i>Higginson,</i>           | <i>Poulin,</i>              |
| <i>Archambeault,</i>       | <i>Cockburn,</i>             | <i>Huot,</i>                | <i>Raymond,</i>             |
| <i>Ault,</i>               | <i>Cowan,</i>                | <i>Jones (Leeds S.)</i>     | <i>Robitaille,</i>          |
| <i>Beaubien,</i>           | <i>DeBoucherville,</i>       | <i>Langevin,</i>            | <i>Smith (Toronto Est),</i> |
| <i>Bell,</i>               | <i>Denis,</i>                | <i>MacKenzie (Lambton),</i> | <i>Stirton,</i>             |
| <i>Bellerose,</i>          | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McConkey,</i>            | <i>Sylvain,</i>             |
| <i>Biggar,</i>             | <i>Evanturel,</i>            | <i>McDougall,</i>           | <i>Taschereau,</i>          |
| <i>Bowen,</i>              | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>MacIntyre,</i>           | <i>Tremblay,</i>            |
| <i>Brousseau,</i>          | <i>Galt,</i>                 | <i>McKellar,</i>            | <i>Webb, et</i>             |
| <i>Carling,</i>            | <i>Gaucher,</i>              | <i>Pinsonneault,</i>        | <i>Wells.—43.</i>           |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.</i> | <i>Haultain,</i>             | <i>Pope,</i>                |                             |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et la Question : Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée ; elle a été résolue Affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer le Curé de la Paroisse de *Notre-Dame de Québec* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Denis* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Denis* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu comme suit :—

Page 2, ligne 12.—Retranchez les mots depuis " posséder " jusqu'à " et " et substituez les mots suivants : " Tous biens immobiliers situés dans le *Bas-Canada*, nécessaires à " l'usage et à l'occupation réelle de la dite Corporation."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill avec l'amendement passe.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement, auquel elle demande leur concours.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Acte relatif aux Droits d'Excise, étant lu ;

L'Honorable M. *Galt* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

Et objection ayant été faite que le Bill affecte le Commerce, qu'il impose une nouvelle taxe sur le peuple et qu'il aurait dû prendre naissance dans un Comité Général, M. l'Orateur a décidé que dans son opinion le Bill n'affecte pas le Commerce, et qu'en ce qu'il impose une charge sur le peuple, l'objection aurait dû avoir été prise avant la seconde lecture.

Et la Question ayant été mise aux voix,

Ordonné, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *MacKenzie (Lambton)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y a fait des amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *MacKenzie (Lambton)* a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour étendre et amender les Actes relatifs aux Travaux Publics, quant à ce qui concerne la défense du Pays ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *MacKenzie (Lambton)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements,

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. *MacKenzie (Lambton)* a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte des Mines d'Or " vingt-septième et vingt-huitième *Victoria*, chapitre neuf ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Wilson* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Wilson* a fait rapport du Bill, en conséquence, et l'amendement a été lu comme suit :—

Page 1, ligne 14.—Après le mot " place " insérez ce qui suit comme clause A.

*Clause A.*

" A l'égard de gages, toute plainte ou difficulté entre des personnes engagées dans des exploitations Minières dans aucune Division Aurifère, ou leurs Agents ou représentants, et des travailleurs ou serviteurs employés par eux, pourra être entendue et réglée par l'officier de telle Division, lequel, par une sommation, pourra faire comparaître le Défendeur devant lui, et sur preuve de la signification de telle sommation, pourra, en la présence ou en l'absence du Défendeur, décider sommairement à l'égard de telle plainte, sur le témoignage rendu sous serment par un ou plus d'un témoin digne de foi assermenté devant lui, et il pourra prélever telle somme qu'il adjugera comme due par telle personne, son Agent ou représentant, à tel travailleur ou serviteur, avec les frais de saisie et de vente des biens et effets des Défendeurs."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec l'amendement passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement auquel elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les formules abrégées de mortgages dans le *Haut-Canada* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Parker* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Parker* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 8.—Après le mot " cessionnaire " insérez ce qui suit comme *Clause 2.*

*Clause 2.*

La formule numéro quatorze, dans la seconde colonne de la seconde cédule de la version anglaise du dit Acte, est amendée par la substitution du mot " of " au lieu et place du mot " or, " après le mot *assigns*, dans la vingt-troisième ligne de la dite formule.

Page 1, ligne 9.—Retranchez " 2 " et insérez " 3 "

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour prévenir les maladies contagieuses à certaines Stations Navales et Militaires en cette Province ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Parker* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Parker* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser les Syndics de la Congrégation de l'Eglise *St. Andrew*, dans le Township de *Ramsay*, en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*, à aliéner les biens appartenant à la dite Congrégation, et pour d'autres fins; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cowan* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour amender le chapitre soixante-deux des Statuts Refondus du *Canada*, et pour mieux régler la Pêche et protéger les Pêcheries;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit:—

Page 4, ligne 30.—Retranchez le mot "vingtième" et substituez le mot "trente-et-unième."

Page 5, ligne 1.—Retranchez le mot "six" et substituez le mot "cinq."

Page 5, ligne 44.—Retranchez tous les mots depuis "poisson" jusqu'à "afin" dans la 46e ligne.

Page 6, ligne 7.—Substituez les mots "Quinzième jour de Septembre et le Premier jour de Janvier," aux mots "Trente-et-unième jour d'Août et Quinzième jour de Décembre."

Page 6, ligne 13.—Après les mots "truite de rivière (*speckled trout*)," insérez les mots "et il est de plus prescrit qu'il ne sera pas permis de prendre cette espèce de truite en aucune manière que ce soit dans ces eaux, entre le Vingtième jour de Septembre et le Premier jour d'Avril."

Page 6, ligne 17.—Après les mots "où la marée se fait sentir," insérez les mots: "on ne les rendra passibles d'une amende si, en pêchant de bonne foi le Hareng avec des rets, ils prennent ou capturent accidentellement de la Truite."

Page 6, 24.—Retranchez les mots: "le Commissaire des Terres de la Couronne pourra changer," et substituez les mots: "le Gouverneur-Général en Conseil par Règlements pourra étendre ou changer."

Page 6, ligne 39.—Retranchez les mots: "quinzième jour de Mars et le quinzième jour d'Avril," et substituez les mots: "trentième jour d'Avril et le premier jour de Juin."

Page 6, 41.—Retranchez les mots: "à la discrétion du Commissaire des Terres de la Couronne," et substituez les mots: "par Règlements du Gouverneur-Général en Conseil."

Page 7, ligne 17.—Retranchez le mot "rivière," et substituez le mot "eau."

Page 7, ligne 36.—Après le mot "bateaux," insérez les mots: "et nuls bâtiments ou bateaux ne détruiront ou n'endommageront en aucune manière les seines, rets ou autres engins de pêche."

Page 9, 8.—Substituez le mot "cinq" au mot "six."

Page 9, 46.—Retranchez le mot "ou," et après le mot "Truite" insérez les mots: "le Brochet ou l'Achigan."

Page 10, ligne 42.—Après le mot "bail," insérez le paragraphe A suivant:

*Paragraphe A.*—"Le Commissaire des Terres de la Couronne pourra autoriser la dépense annuelle d'une somme n'excédant pas mille dollars, pour la formation d'Huîtres dans diverses baies et eaux jugées propres à cet objet, pour la transplantation d'huîtres, pour le repeuplement par les moyens naturels ou artificiels de pêcheries équipées, et pour l'amélioration des cours d'eau où se trouvent des obstructions naturelles, et il pourra permettre de construire, ériger ou placer tout grillage ou barrage artificiel quelconque dans tout cours d'eau ou rivière et dans son lit ou chenal."

Page 11, ligne 8.—Après le mot “aura,” insérez les mots suivants : “durant le temps de la pêche au Saumon.”

Page 11, ligne 37.—Après le mot “Magistrat,” insérez les paragraphes B. et C. suivants :—

*Paragraphe B.*—“Les amendes et les confiscations, ainsi que le produit de la vente des objets confisqués sous le présent Acte, se verseront au Département des Terres de la Couronne et seront appliqués aux dépenses encourues pour la protection des pêcheries.”

*Paragraphe C.*—“Une moitié de chacune des amendes prélevées en vertu du présent Acte reviendra à Sa Majesté, et l’autre moitié sera remise au poursuivant, avec les frais taxés en sa faveur pour avoir comparu comme témoin ou autrement.”

Page 12, ligne 45.—Après les mots : “qualification foncière,” insérez les mots : “et les dits Officiers et tous Garde-Pêche auront les mêmes pouvoirs sous les Actes concernant la Chasse dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, que sous le présent Acte.”

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Taschereau* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l’a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour le perfectionnement ultérieur des Ecoles de Grammaire dans le *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cameron* (*Ontario Nord*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cameron* (*Ontario Nord*) a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

L’Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender de nouveau “l’Acte pour pourvoir à l’administration et à l’amélioration du Havre de *Montréal* et au creusement du Chenal entre le dit Havre et le Port de *Québec*,” et pour abroger l’Acte maintenant en force pour les dites fins, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité général pour la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill concernant les Régistrateurs, les Bureaux d’Enregistrement, et l’Enregistrement des titres des immeubles dans le *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *McGiverin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *McGiverin* a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Alors, sur motion de l’Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l’Honorable M. *Galt*,

La Chambre s’est ajournée.

Vendredi, 15 Septembre 1865.

Trois heures, P. M.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. Morris,—La Pétition de P. Wurdlaw, Secrétaire du *Life Association of Scotland*.

Par M. Mackenzie (*Lambton*),—La Pétition du Révérend J. F. Warman et autres.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De Charles Petitclerc, ci-devant Commis dans le Département de la Milice de la Cité de Québec; demandant une pension.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Guelph*; demandant certains amendements à la Loi de Cotisation du *Haut-Canada*.

Un Bill pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough* à construire un Chemin à Rails Plats ou un Chemin de Fer conduisant des Forges de *Marmora* à la Rivière *Trent*, au au *Lac Rice*, et pour d'autres fins, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Resolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender le chapitre soixante-deux des Statuts Refondus du *Canada*, et pour mieux régler la Pêche et protéger les Pêcheries," étant lu;

L'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur Général *Cockburn*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Ross (*Prince Edouard*) a proposé pour amendement à la Question, secondé par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*), Que le mot "maintenant" soit retranché, et qu'il soit remplacé par les suivants, "de ce jour en six mois;"

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

*Bourassa*, *Haultain*,  
*Dorion* (*Drum. & Art.*), *Holton*,  
*Dufresne* (*Iberville*), *Parker*,

*Pope*, *Wallbridge* (*Hast's N.*),  
*Ross* (*Prince Ed'ard*), *Webb*, and  
*Scoble*, *Wright* (*C. d' Ott'a*)-12.

CONTRE :

Messieurs

*Alley*, *Currier*,  
*Beaubien*, *Denis*,  
*Bellerose*, *Dickson*,  
*Biggar*, *Dufresne* (*Montcalm*),  
*Brown*, *Dunkin*,  
*Burwell*, *Dunsford*,  
*Cartier*, Proc.-Gen., *Galt*,  
*Cartwright*, *Gaudet*,  
*Cauchon*, *Geoffrion*,  
*Chambers*, *Gibbs*,  
*Chapais*, *Harwood*,  
*Cockburn*,

*Howland*, *Pinsonneault*,  
*Huot*, *Remillard*,  
*Jones* (*Leeds N. et Gr.*), *Robitaille*,  
*Jones* (*Leeds Sud*), *Rose*,  
*Langevin*, *Ross* (*Dundas*),  
*Macdonald* (*Cornwall*), *Scatcherd*,  
*Mackenzie* (*Lambton*), *Shanly*,  
*McDougall*, *Somerville*,  
*McGiverin*, *Street*,  
*MacIntyre*, *Tremblay*, et  
*Morris*, *Wright* (*York E.*),—15.

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et la Question ayant été mise aux voix ; que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue Affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langwin*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, le Bill a été de nouveau amendé en retranchant le mot "six" dans le quatrième paragraphe de la douzième section, et en y insérant le mot "cinq" à la place, et en retranchant les mots "quatre cents" dans le septième paragraphe de la douzième section, et en y insérant les mots "deux cent cinquante" à la place.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

Un Bill pour amender l'Acte relatif aux Droits d'Excise, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. *Gait*, secondé par l'Honorable M. *Brown*, les amendements suivants ont été faits au Bill :—

Section 1, ligne 8.—Retranchez tous les mots après le mot "remplies" et insérez à la place les suivants : "les conditions qui pourront être prescrites par règlement approuvé par le Gouverneur en Conseil aux fins de déterminer la manière en laquelle seront placées les entrées conduisant à tel édifice ou lieu, et de décréter que tel édifice ou lieu ne formera pas partie ni ne sera une dépendance d'aucune boutique ou lieu où le tabac ou les cigares sont vendus en détail, ou dans lesquels sont gardés des paquets déliés de tabac ou de cigares, et que tel édifice ou lieu ne communiquera pas avec telle manufacture ou boutique."

Après la section 11, ajoutez la suivante :—

"12. La cent dixième section de l'Acte par le présent amendé sera amendée en y ajoutant les mots suivants : 'Et tout article ou chose sujet aux droits en vertu du présent Acte, et sur lequel le droit par le présent imposé n'aura pas été acquitté à l'époque fixée pour le faire, sera saisi par tout Officier de l'Excise qui en aura connaissance et confisqué au profit de la Couronne.'"

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour le perfectionnement ultérieur des Ecoles de Grammaire dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

L'Honorable M. *McDugall* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Howland*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois : la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue Affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill concernant les Régistrateurs, les Bureaux d'Enregistrement et l'Enregistrement des Titres aux Immeubles dans le *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois

Sur motion de M. *Walsh*, secondé par M. *Street*, le Bill a été amendé en y insérant après le mot "glissée," dans la 7e ligne de la 70e Section, les mots suivants : "et tous enregistrements faits jusqu'ici dans des Livres d'Enregistrement distincts de Villages incorporés sont par le présent confirmés, lorsque la Loi a été suivie d'ailleurs, et ces Livres d'Enregistrement seront censés faire partie des Livres d'Enregistrement de la municipalité dont tel Village non-incorporé forme partie."

Et la Question ayant été mise : Que le Bill passe.

La Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue Affirmativement

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.



La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour transporter les Chemins de *York* au Comté d'*York*, et pour exonérer le Comté de *Peel* de toute responsabilité à l'égard des dits Chemins; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Parke* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour transférer les Chemins d'*York* au Comté d'*York* et exonérer le Comté de *Peel* de toute responsabilité à cet égard."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture de l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte relatif à la Cour du Banc de la Reine dans le *Bas-Canada*," étant lu ;

Le dit amendement a été, en conséquence, lu une seconde fois, et adopté.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant la procédure ordinaire dans les Cours Supérieure et de Circuit du *Bas-Canada* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 14.—Après " Loi" effacez le reste de la section, et insérez à la place : " Il sera loisible à tout Juge de la Cour Supérieure, pendant le terme ou la vacance, dans toute cause alors pendante, soit dans la dite Cour ou à la Cour de Circuit, ou au Protonotaire de la dite Cour Supérieure pendant la vacance, et en l'absence d'un Juge, sur motion ou requête, et sur raison valable à sa satisfaction, de relever toute partie en la cause de tout défaut de produire une réponse à l'articulation de faits produite en la cause, en ordonnant que cette partie aura la faculté (en payant au préalable les frais que la partie adverse a pu encourir par suite de ce défaut) de produire sans délai une réponse à l'articulation de faits de la partie adverse; pourvu toujours, que si la partie adverse qui a produit telle articulation de faits, demande, lors de l'audition de la motion ou requête, l'ajournement de l'enquête ou de l'instruction, pour des raisons propres à satisfaire le Juge ou Protonotaire, tel ajournement pourra être accordé, avec les frais encourus à raison de tel ajournement par la partie qui a produit l'articulation de faits, lesquels frais lui seront payés par la partie demandant la faculté d'y répondre avant que telle faculté ne soit accordée."

Dans le Préambule.

Page 1, ligne 1.—Biffez depuis " Attendu" jusqu'à " doute" dans la 10e ligne, et insérez, " qu'il est expédient d'établir de nouvelles dispositions relativement aux réponses aux articulations de faits en vertu de la quatre-vingt-septième section du Chapitre 83 des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*."

Page 1, ligne 10.—Retranchez " déclare et"

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

M. *Webb*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Election pour la Ville de *Niagara*, a informé la Chambre que l'Honorable M. *Abbott*, Président, et *Hope* *J. Mackenzie*, Ecuyer, Membres du Comité,

ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, aujourd'hui.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender le chapitre trente-deux des Statuts Refondus " du *Canada*, concernant le Bureau d'Agriculture et les Sociétés d'Agriculture ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Burwell* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender de nouveau " l'Acte pour pourvoir à l'administration et à l'amélioration du Havre " de *Montréal* et au creusement du Chenal entre le dit Havre et le Port de *Québec*, et abroger l'Acte maintenant en force à ces fins ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Irvine* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Irvine* a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour pourvoir de nouveau au " creusement du Chenal pour les Navires entre *Montréal* et *Québec*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte Seigneural refondu et pour d'autres fins, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender de nouveau les Actes relatifs à la Milice et à la Force des Volontaires de la Milice, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et la troisième lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants avec des amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte pour confirmer l'Arpentage actuel du Township de *Bulstrode*, " dans le Comté d'*Arthabaska*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Banque de *Northumberland*."

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour confirmer l'Arpentage actuel du Township de *Bulstrode*, dans le Comté d'*Arthabaska*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 9.—Après "Provincial" insérez "en l'année 1837."

Page 1, ligne 10.—Retranchez "quinze" et insérez "seize."

Page 1, ligne 13.—Après "droit" insérez " Clause A."

*Clause A.*—"2. Rien de contenu au présent Acte ne sera censé donner aux propriétaires du terrain ainsi arpenté et ratifié le droit de réclamer une compensation du " Gouvernement pour défaut de contenance de leurs lots."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : "Acte pour incorporer la Banque de *Northumberland*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 39.—Après "aussitôt que" insérez : "dans le délai d'un an ou à compter de la passation du présent Acte."

Page 1, ligne 40.—Après "versées" insérez : "à quelqu'une des Banques actuellement incorporées de cette Province."

Page 2, ligne 13.—Après "à moins" insérez : "ni avant."

Page 2, ligne 14.—Après "souscripteurs" insérez : "à quelqu'une des Banques actuellement incorporées de cette Province, dans le délai d'un an de la passation du présent Acte."

Page 2, ligne 16.—Retranchez depuis "les" jusqu'à "pourvu," et insérez : "dix-huit mois à compter de la passation du présent Acte."

Page 2, ligne 18.—Retranchez "trois," et insérez : "deux."

Page 2, ligne 19.—Retranchez "quatre" et insérez : "trois," et retranchez "cinq" et insérez "quatre," et après "ans" insérez : "à compter de la passation du présent Acte, sous peine de forfaiture de sa charte."

Page 2, ligne 20.—Après "fixeront" insérez : "mais pas plus tard que le premier jour de Juin de l'année de notre Seigneur mil huit cent soixante-et-dix."

Page 6, ligne 24.—Retranchez "et" et insérez "ou."

Page 10, ligne 22.—Après "banque" insérez "à moins ni."

Page 10, ligne 23.—Retranchez "cinq" et insérez "dix," et après "débentures," insérez : "dans le délai d'un an à compter de la passation du présent Acte."

Page 10, ligne 25.—Retranchez "s'étendra" et insérez : "tel qu'amendé par l'Acte du Parlement de cette Province, passé dans la vingt-quatrième année du Règne de Sa Majesté, chapitre vingt-trois, et le dit Acte qui l'amende et tout acte amendant le dit Chapitre et le dit Acte qui pourra être passé pendant la présente Session du dit Parlement, sauf et excepté la section trois du dit chapitre s'étendront."

*Ordonné*, Que les dits amendements soient lus une seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour étendre l'Acte pour imposer des Droits sur les Billets Promissoires et Lettres de Change à tous Billets et Lettres de Change quelqu'en soit le montant, et pour amender autrement le dit Acte, étant lu ;

L'Honorable M. *Galt* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Brown*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Et des Débats s'étant élevés,

Et étant six heures de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à Sept heures et demie aujourd'hui, sans que la Question ait été mise aux voix.

*Sept heures et demie, P. M.*

Un Bill pour amender de nouveau les Actes relatifs à la Milice et à la Force des Volontaires de la Milice, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

M. *Dorion* (*Drummond et Arthabaska*) a proposé, secondé par M. *Bourassa*, Que le Bill soit amendé en ajoutant à la 13e section les mots suivants : "Pourvu que la Milice ne soit pas ainsi appelée, à moins que le Parlement ne l'ait ordonné," sur quoi la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue Négativement.

Et la Question ayant été mise aux voix : Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour amender de nouveau l'Acte concernant la Milice."

La Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue Affirmativement.

*Ordonné*, Que le Greffier porté le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre a repris en considération la Question qui a été aujourd'hui proposée : Que le Bill (pour étendre l'Acte à l'effet d'imposer des Droits sur les Billets et Lettres de Changes à tous les Billets et Lettres de Change de quelque montant que ce soit, et pour amender autrement le dit Acte), soit maintenant lu une seconde fois.

Et la Question ayant été de nouveau proposée : Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

M. *Dorion* (*Drummond et Arthabaska*) a proposé pour amendement, secondé par M. *Bourassa*, Que le mot "maintenant" soit retranché, et que les mots "d'aujourd'hui en six mois," soient ajoutés à la fin de la motion.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                                |                            |                     |                                 |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------|---------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                 | <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Laframboise,</i> | <i>Thibaudeau,</i>              |
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Dunkin,</i>             | <i>Macfarlane,</i>  | <i>Wallbridge (Has't N.) et</i> |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i>   | <i>Geoffrion,</i>          | <i>Parker,</i>      | <i>Wright (York E.)—15.</i>     |
| <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Holton,</i>             | <i>Scatcherd,</i>   |                                 |

CONTRE :  
Messieurs

|                    |                              |                                |                       |
|--------------------|------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| <i>Alley,</i>      | <i>Cockburn,</i>             | <i>Howland,</i>                | <i>Morrison,</i>      |
| <i>Bell,</i>       | <i>Curier,</i>               | <i>Irvine,</i>                 | <i>Pope,</i>          |
| <i>Blanchet,</i>   | <i>Denis,</i>                | <i>Jones (L'ds N. et Gr'n)</i> | <i>Poupore,</i>       |
| <i>Brousseau,</i>  | <i>Dickson,</i>              | <i>Langerin,</i>               | <i>Rémillard,</i>     |
| <i>Brown,</i>      | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>LeBoutillier,</i>           | <i>Rose,</i>          |
| <i>Burwell,</i>    | <i>Dunsford,</i>             | <i>Macdonald (Cornwall)</i>    | <i>Somerville,</i>    |
| <i>Cartwright,</i> | <i>Evanturel,</i>            | <i>McDougall,</i>              | <i>Street,</i>        |
| <i>Cauchon,</i>    | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McGiverin,</i>              | <i>Taschereau, et</i> |
| <i>Chambers,</i>   | <i>Galt,</i>                 | <i>Morris,</i>                 | <i>Tremblay.—37.</i>  |
| <i>Chapais,</i>    |                              |                                |                       |

Ainsi, la Question a été résolue Négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée ; et elle a été résolue Affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Street* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus.

L'Honorable M. *Galt* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Brown*, que les amendements soient maintenant lus une seconde fois.

M. *Dunkin* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que tous les mots après "le" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "Bill soit de nouveau renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour y être amendé de manière à exempter de droits tous les billets et lettres de change n'excédant pas cinquante piastres."

M. *Dorion* (*Drummond et Arthabaska*) a proposé pour amendement au dit amendement proposé, secondé par M. *Bourassa*, Que le mot "cinquante" soit retranché et qu'il soit remplacé par le mot "cent."

Et l'amendement au dit amendement proposé ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                              |                                  |                              |                                    |
|------------------------------|----------------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dorion (Drum. &amp; Art.)</i> | <i>Holton,</i>               | <i>Scatcherd,</i>                  |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Dorion (Hochelaga),</i>       | <i>Laframboise,</i>          | <i>Thibaudeau,</i>                 |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Dunkin,</i>                   | <i>Macdonald (Cornwall),</i> | <i>Wallbridge (Has't N.) &amp;</i> |
| <i>Caron,</i>                | <i>Geoffrion,</i>                | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Wright (York E.)—17.</i>        |
| <i>Chambers,</i>             |                                  |                              |                                    |

## CONTRE :

## Messieurs

|                    |                             |                             |                                |
|--------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| <i>Alleyn,</i>     | <i>Currier,</i>             | <i>Irvine,</i>              | <i>Poupore,</i>                |
| <i>Bell,</i>       | <i>Denis,</i>               | <i>Langevin,</i>            | <i>Rankin,</i>                 |
| <i>Blanchet,</i>   | <i>Dickson,</i>             | <i>LeBoutillier,</i>        | <i>Rémillard,</i>              |
| <i>Brousseau,</i>  | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>Mackenzie (Lambton),</i> | <i>Rose,</i>                   |
| <i>Brown,</i>      | <i>Dunsford,</i>            | <i>McDougall,</i>           | <i>Scoble,</i>                 |
| <i>Burwell,</i>    | <i>Evanturel,</i>           | <i>McGiverin,</i>           | <i>Somerville,</i>             |
| <i>Cartwright,</i> | <i>Galt,</i>                | <i>McIntyre,</i>            | <i>Street,</i>                 |
| <i>Cauchon,</i>    | <i>Harwood,</i>             | <i>Morris,</i>              | <i>Tremblay,</i>               |
| <i>Chapais,</i>    | <i>Haultain,</i>            | <i>Morrison,</i>            | <i>Webb, et</i>                |
| <i>Cockburn,</i>   | <i>Howland,</i>             | <i>Pope,</i>                | <i>Wright (C.d' Ott'a)-40.</i> |

Ainsi la Question a été résolue Négativement.

Alors, l'amendement à la Question originale ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

## POUR :

## Messieurs

|                              |                                  |                             |                               |
|------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dorion (Drum. &amp; Art.)</i> | <i>Holton,</i>              | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Dorion (Hochelaga),</i>       | <i>Laframboise,</i>         | <i>Thibaudeau,</i>            |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Dunkin,</i>                   | <i>Macdonald (Cornwall)</i> | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i> |
| <i>Caron,</i>                | <i>Geoffrion,</i>                | <i>Macfarlane,</i>          | <i>et Wright (York E.).</i>   |
| <i>Chambers,</i>             |                                  |                             | —17.                          |

## CONTRE :

## Messieurs

|                    |                             |                             |                                |
|--------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| <i>Alleyn,</i>     | <i>Currier,</i>             | <i>Irvine,</i>              | <i>Rankin,</i>                 |
| <i>Bell,</i>       | <i>Denis,</i>               | <i>Langevin,</i>            | <i>Rémillard,</i>              |
| <i>Blanchet,</i>   | <i>Dickson,</i>             | <i>Mackenzie (Lambton),</i> | <i>Rose,</i>                   |
| <i>Brousseau,</i>  | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>McDougall,</i>           | <i>Scoble,</i>                 |
| <i>Brown,</i>      | <i>Dunsford,</i>            | <i>McGiverin,</i>           | <i>Somerville,</i>             |
| <i>Burwell,</i>    | <i>Evanturel,</i>           | <i>McIntyre,</i>            | <i>Street,</i>                 |
| <i>Cartwright,</i> | <i>Galt,</i>                | <i>Morris,</i>              | <i>Tremblay,</i>               |
| <i>Cauchon,</i>    | <i>Harwood,</i>             | <i>Morrison,</i>            | <i>Webb, et</i>                |
| <i>Chapais,</i>    | <i>Haultain,</i>            | <i>Pope,</i>                | <i>Wright (C.d' Ott'a)-39.</i> |
| <i>Cockburn,</i>   | <i>Howland,</i>             | <i>Poupore,</i>             |                                |

Ainsi la Question a été résolue Négativement.

Alors la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue Affirmativement.

Les amendements ont été, en conséquence, lus une seconde fois et adoptés.

Et la Question ayant été proposée : que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Dorion (Drummond et Arthabaska)* a proposé pour amendement à la Question, secondé par M. *Bourassa*, Que le mot "maintenant" soit retranché, et que les mots "d'aujourd'hui en trois mois" soient ajoutés à la fin d'icelle.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue négativement.

Alors la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue Affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour appliquer l'Acte pour imposer des droits sur les Billets Promissoires et Lettres de Change à tous Billets et Lettres de Change, quelqu'en soit le montant, et pour amender autrement le dit Acte."

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour amender et refondre les dispo-

sitions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de Québec et pour conférer de plus amples pouvoirs à la Corporation de la dite Cité, étant lu ; L'Honorable M. *Alley* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Cauchon*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Dunkin* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre pour amender la septième section en pourvoyant qu'aucune personne n'aura le droit de voter pour le Maire, un Echevin ou un Conseiller, à moins qu'il ne soit propriétaire ou occupant, ou usufruitier d'immeubles, dans la dite Cité, de la valeur annuelle cotisée de trente dollars ou plus."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                                 |                   |                             |                             |
|---------------------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <i>Bourassa,</i>                | <i>Dunkin,</i>    | <i>Huot,</i>                | <i>Mackenzie (Lambton),</i> |
| <i>Caron,</i>                   | <i>Geoffrion,</i> | <i>Laframboise,</i>         | <i>McGiverin,</i>           |
| <i>Dorion (Drum &amp; Art.)</i> | <i>Haultain,</i>  | <i>Macdonald (Cornwall)</i> | <i>Thibaudeau, et</i>       |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>      | <i>Holton,</i>    | <i>Macfarlane,</i>          | <i>Wright (York E.)—17.</i> |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>    |                   |                             |                             |

CONTRE :  
Messieurs

|                             |                             |                      |                               |
|-----------------------------|-----------------------------|----------------------|-------------------------------|
| <i>Alley,</i>               | <i>Chapais,</i>             | <i>Irvine,</i>       | <i>Rankin,</i>                |
| <i>Bell,</i>                | <i>Cockburn,</i>            | <i>Joly,</i>         | <i>Raymond,</i>               |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Currier,</i>             | <i>Langevin,</i>     | <i>Rémillard,</i>             |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Denis,</i>               | <i>LeBoutillier,</i> | <i>Rose,</i>                  |
| <i>Brown,</i>               | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>McDougall,</i>    | <i>Taschereau,</i>            |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Dunsford,</i>            | <i>Morrison,</i>     | <i>Tremblay,</i>              |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Evanturel,</i>           | <i>Pope,</i>         | <i>Wallbridge (Has's N.),</i> |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Galt,</i>                | <i>Poupore,</i>      | <i>Walsh, et</i>              |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Harwood,</i>             | <i>Powell,</i>       | <i>Webb.—36.</i>              |

Ainsi la Question a été résolue Négativement.

Et la Question ayant été de nouveau proposée : Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois,

L'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Thibaudeau*, Que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre pour y être amendé en pourvoyant à ce que les évaluateurs soient nommés par le Conseil de la Cité tel qu'à présent, au lieu de l'être par le Maire, le Recorder et le Juge des Sessions de la Paix de la Cité de Québec, tel que pourvu par le dit Bill, ces deux derniers étant des Officiers Publics nommés par le Gouvernement."

Et l'amendement ayant mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :  
Messieurs

|                                 |                              |                             |                              |
|---------------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| <i>Bourassa,</i>                | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Huot,</i>                | <i>McGiverin,</i>            |
| <i>Caron,</i>                   | <i>Dunkin,</i>               | <i>Laframboise,</i>         | <i>Pope,</i>                 |
| <i>Dorion (Drum &amp; Art.)</i> | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Macdonald (Cornwall)</i> | <i>Thibaudeau, et</i>        |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>      | <i>Holton,</i>               | <i>Mackenzie (Lambton),</i> | <i>Wallbridge (Has's N.)</i> |

—16.

CONTRE :  
Messieurs

|                   |                  |                  |                   |
|-------------------|------------------|------------------|-------------------|
| <i>Alley,</i>     | <i>Cockburn,</i> | <i>Irvine,</i>   | <i>Raymond,</i>   |
| <i>Bell,</i>      | <i>Currier,</i>  | <i>Joly,</i>     | <i>Rémillard,</i> |
| <i>Brousseau,</i> | <i>Denis,</i>    | <i>Langevin,</i> | <i>Rose,</i>      |

|                             |                             |                      |                               |
|-----------------------------|-----------------------------|----------------------|-------------------------------|
| <i>Brown,</i>               | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>Le Bouillier,</i> | <i>Taschereau</i>             |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Dunsford,</i>            | <i>Nic Dougall,</i>  | <i>Tremblay,</i>              |
| <i>Cartier, Proc. Gen.,</i> | <i>Evanturel,</i>           | <i>Morrison,</i>     | <i>Walsh,</i>                 |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Galt,</i>                | <i>Poupoire,</i>     | <i>Webb, et</i>               |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Harwood,</i>             | <i>Powell,</i>       | <i>Wright (Co. Ott'a)-35.</i> |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Haultain,</i>            | <i>Rankin,</i>       |                               |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. *Alley*, secondé par l'Honorable M. *Cauchon*, le Bill a été amendé en ajoutant après les mots "Gouvernement Provincial," dans la 19e. sous-section de la 37e section, les mots "ou placés en actions de Banques incorporées en cette Province ou de corporations de cette Province ou employés au rachat de débetures existantes de la Corporation, mais le pouvoir de la Corporation d'émettre d'autres débetures ou d'augmenter sa dette, n'est en quoi que ce soit étendu par la présente disposition."

Sur motion de l'Honorable M. *Rose*, secondé par l'Honorable M. *Alley*, le Bill a été de nouveau amendé en retranchant les chiffres indiquant le total contenu dans la Cédule L, et en insérant à leur place les mots suivants : " Pour combler le déficit de l'année courante, jusqu'au 1er Janvier,

|           |                     |
|-----------|---------------------|
| 1866..... | \$ 67,000 35        |
|           | <u>\$450,000 00</u> |

Et la Question ayant été mise : Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de *Québec* et l'Aqueduc de la dite Cité," la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue Affirmativement.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer l'Institut Canadien de la Cité d'*Outaouais*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de M. *Currier*, secondé par M. *Bell*, le Bill a été amendé en retranchant tous les mots dans le Préambule depuis "pétition" jusqu'aux mots "A ces causes" et en insérant : "représenté qu'ils ont formé, en la Cité d'*Outaouais*, une Association Littéraire et Scientifique sous le nom de 'l'Institut Canadien Français de la Cité d'*Outaouais*, aux fins de fonder une Bibliothèque et un Cabinet de Lecture, et d'organiser un système d'instruction mutuelle et publique, au moyen de lectures et de cours, et qu'ils ont demandé la passation d'un Acte à l'effet d'incorporer la dite Association, et qu'il est expédient d'accéder à leur demande," aussi, en insérant les mots "pour les fins ci-dessus mentionnées," à la fin de la première clause.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour incorporer l'Institut Canadien-Français de la Cité d'*Outaouais*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

M. l'Orateur, conformément au chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé l'Honorable M. *Laframboise*, Membre pour le Comté de *Bagot*, à le remplacer temporairement au Fauteuil.

L'Honorable M. *Laframboise* a, en conséquence, pris le Fauteuil de la Chambre.

Et après quelque temps; M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer la Société Européenne d'Assurance, et autoriser l'acceptation de la dite Société comme caution des Officiers Publics, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender la charte de la Compagnie des Mines d'Or de *Léry*, incorporée en vertu de l'Acte 27 et 28 *Vic.*, chapitre 23, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser *William John Rickell* à construire un Pont de péage sur la Rivière *St. Charles*, étant lu ;  
M. *Hoot* a proposé, secondé par M. *Rémillard*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil, et la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue Affirmativement.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Rémillard* a fait rapport, Que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné* Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Rémillard* a fait rapport du Bill, en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Et la Question ayant été mise : Que le Bill passe, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue Affirmativement.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Samedi, 16 Septembre 1865,

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer des rues de *Windsor* et *Sandwich* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Haultain* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la Ville de *Ste. Mary*, dans le Comté de *Pertk*, à émettre des débetures pour le rachat de ses débetures en circulation pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cameron* (*Ontario Nord*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour autoriser la Ville de *Ste. Mary*, à émettre des Débetures pour le rachat de ses Débetures en circulation pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour limiter à un certain terrain une hypothèque générale constituée par *Daniel McCalum* et son épouse ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dufresne* (*Montcalm*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport avec un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dufresne* (*Montcalm*) a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu comme suit :—

Page 2, ligne 11.—Après le mot " attendu " insérez les mots : " qu'il a été démontré. "

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.



*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec l'amendement passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement, auquel elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour nommer des Syndics pour liquider les affaires de la succession de feu *Alexander Macdonell*, conformément aux dispositions de son Testament ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Irvine* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Irvine* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 28.—Retranchez les mots : " leurs hoirs, exécuteurs, administrateurs et ayant-cause," et substituez les mots : " et leurs successeurs qui seront nommés tel que ci-après prescrit."

Page 2, ligne 34.—Retranchez les mots : " leurs hoirs, exécuteurs ou administrateurs," et substituez les mots : " ou les."

Page 2 ligne 39.—Retranchez les mots : " leurs hoirs, exécuteurs et administrateurs," dans la ligne 40.

Page 2, ligne 46.—Après le mot " responsables," insérez la clause suivante comme clause 2 :—

Clause 2.—Dans le cas de décès de l'un ou l'autre ou des deux Syndics par le présent nommés, avant l'exécution complète des pouvoirs ou fidéi-commis ci-dessus mentionnés, ou dans le cas où il ou elle deviendrait incapable d'exécuter les dits pouvoirs et fidéi-commis, il sera loisible au Juge de la Cour de Comté, étant alors ou ayant juridiction dans le Comté de *Glengarry*, sur demande d'aucune des personnes intéressées dans la dite succession ou du Syndic survivant, d'un ou plusieurs enfants ou créanciers du dit feu *Alexander Macdonell*, de désigner et nommer une personne convenable et capable pour agir en remplacement de chaque Syndic décédant ou devenant ainsi incapable comme susdit, comme Syndic de la succession du dit feu *Alexander Macdonald* en vertu de cet Acte, avec le survivant ou les survivants, et de la même manière d'en nommer un autre dans le cas de décès ou d'incapacité comme susdit de la personne ainsi nommée en remplacement, lorsque et aussi souvent que l'occasion pourra l'exiger."

Page 2, ligne 47.—Retranchez " 2 " et insérez : " 3."

Page 2, ligne 48.—Retranchez les mots " leurs hoirs, exécuteurs et administrateurs," et substituez les mots " et leurs successeurs."

Page 2, ligne 53.—Après le mot " testament," insérez ce qui suit comme Clause 4 :—

Clause 4.—" Le présent sera réputé Acte Public."

Dans le Préambule.

Page 1, ligne 1.—Après le mot " Attendu," retranchez le mot " qu'*Alexander*," et insérez les mots " qu'il a été, par la Pétition d'*Isabella Penelope Macdonell*, Veuve de " feu *Alexander*."

Page 1, ligne 2.—Après le mot " marchand," insérez les mots " représenté que le dit "*Alexander Macdonell*."

Page 1, ligne 5.—Retranchez tous les mots depuis " volonté " jusqu'à " immubles," dans la ligne 12, et insérez à leur place les mots " par lequel il léguait et divisait ses."

Page 1, ligne 17.—Retranchez " ma " et insérez : " sa."

Page 1, ligne 18.—Retranchez depuis les mots " soit en bloc," inclusivement, jusqu'au mot " sceau," inclusivement, dans la ligne 5 de la page 2, et substituez les mots " et de plus " d'appliquer les produits de la dite vente tel que prescrit dans et par le dit Testament."

Page 2, ligne 5.—Retranchez le mot " attendu."

Page 2, ligne 8.—Retranchez le mot " attendu."

Page 2, ligne 13.—Retranchez le mot " attendu."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour valider certaines cotisations en la Cité de *Toronto*, et pour " autoriser la dite Cité à recouvrer les taxes établies et imposées " ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cameron* (*Ontario Nord*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Banque d'Union du *Bas-Canada*," étant lu ;

Les amendements ont été lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Banque de *Northumberland*," étant lu ;

Les amendements ont été, en conséquence, lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée Mercredi le 29 Août dernier, Que le Bill (pour construire un Chemin de Fer depuis *Fort Erie* jusqu'à *Windsor*) soit maintenant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour consolider la dette du Comté de *Perth*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour amender l'Acte relatif à l'Intérêt, étant lu ;

M. *Bourassa* a proposé, secondé par M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*), Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Dunkin* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre " pour y être amendé de manière à laisser chacun libre de stipuler le taux d'intérêt qu'il " voudra sur certains effets de commerce négociables, et à fixer un maximum de huit pour " cent par année, payable semi-annuellement et d'avance, à l'égard de tous autres contrats " quelconques, le tout tel que mentionné substantiellement dans le projet de Loi ci-joint :—

" SA MAJESTÉ, par et de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative du *Canada*, décrète ce qui suit :—

" I. Sauf ce qui concerne les contrats faits et les matières et choses accomplies ou " subsistant avant l'époque de la mise en opération du présent Acte et les conséquences " légales de ces contrats, matières et choses, l'Acte chapitre cinquante-huit des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé ' Acte concernant l'Intérêt,' est par le présent abrogé.

" II. Six pour cent par année continuera d'être le taux d'intérêt dans tous les cas où, " par convention entre les parties ou par la loi, l'intérêt est payable, et où nul taux n'a " été fixé par les parties ou par la loi.

" III. Sur toutes lettres de change sur l'étranger n'ayant pas plus que six mois à " courir,—et aussi (dans le *Bas-Canada* seulement, entre parties, marchands ou commer- " çants par profession,) sur toutes lettres de change, traites et billets de l'intérieur n'ayant " pas plus que six mois à courir,—tout taux d'intérêt ou d'escompte pourra être stipulé et " exigé ; mais il ne sera pas loisible, par aucun contrat y relatif, directement ou indirectement de stipuler et exiger ou rendre exigible aucun taux d'intérêt plus élevé que six pour

“ cent par année sur le montant ou sur aucune partie du montant d'iceux pour aucune période quelconque comprise entre l'époque de l'échéance et le temps du paiement d'iceux ; et tous bons, contrats, conventions et garanties quelconques sur lesquels ou par lesquels aucun intérêt plus élevé sera directement ou indirectement, pour aucun temps, stipulé ou exigé, ou rendu exigible, sur toutes telles lettres de change, traites ou billets, seront entièrement nuls et de nul effet quant à l'excédant seulement de tel intérêt sur le taux de six pour cent par année, et seront ainsi considérés, *ipso jure*, par toutes Cours de loi et d'équité, quand le fait apparaîtra ou sera révélé par la preuve, et même en l'absence de tout plaidoyer ou de toute demande expresse à cet effet.

“ 2. Sauf seulement comme sus-dit, il ne sera pas loisible, en vertu d'aucun contrat, convention ou garantie quelconque, d'exiger, directement ou indirectement, pour le prêt, l'avance ou l'usage d'aucune somme d'argent ou valeur représentant de l'argent, plus de huit dollars, payable d'avance, s'il en est convenu expressément, mais pas autrement, pour tout terme n'excédant point six mois, pour le prêt, l'avance, ou l'usage de cent dollars pour une année, et ainsi d'après tel taux pour une somme ou valeur plus ou moins considérable ou pour une période plus ou moins longue ; et tout bons, contrats, conventions et garanties quelconques sur lesquels ou par lesquels tout intérêt plus considérable sera directement ou indirectement stipulé ou exigé, seront absolument nuls et de nul effet, en tant qu'il s'agit seulement de tout excédant d'intérêt sur le taux de six pour cent par année, et seront ainsi considérés, *ipso jure*, par toute Cour de loi et d'équité chaque fois que le fait apparaîtra ou sera révélé par la preuve, et en l'absence même de tout plaidoyer ou demande expresse formulés à cet effet.

“ 3. Mais aucune action, poursuite ou demande n'aura lieu en loi ou en équité, en vertu d'aucun des paragraphes ci-dessus de la présente section, parce qu'aucun tel intérêt plus élevé aurait été stipulé ou exigé, à l'effet de recouvrer aucune somme d'argent ou valeur représentant de l'argent finalement payé en exécution de tout tel contrat, ou de modifier aucune imputation de paiement spécialement faite sur un reçu par écrit accepté par la partie faisant tel paiement.

“ 4. La dernière section s'appliquera à toutes les Banques incorporées par Acte de la Législature de cette Province ou des ci-devant Provinces du *Haut et du Bas-Canada* respectivement, ou par Charte Royale, ou établies en vertu de l'Acte de la Législature de cette Province passé en la Session tenue dans la treizième et quatorzième années du Règne de Sa Majesté intitulé : Acte pour établir le libre commerce de Banque en cette Province et pour d'autres fins relatives aux Banques et aux affaires de Banque, ou en vertu de l'Acte cinquante-cinq des Statuts Refondus du *Canada* intitulé : “ Acte concernant les Banques et le libre commerce des Banques, ” et à toutes autres Corporations, Compagnies et Associations de personnes autorisées par un statut à prêter ou emprunter à un taux d'intérêt plus élevé que six pour cent par année, et sera censée définir et régler leur capacité, pouvoirs et actes à cet égard, nonobstant toute loi ou disposition d'aucun statut ou d'aucune charte y relatif.

“ 5. Cet Acte viendra en force le et après le 1er jour d'Octobre prochain.

“ 6. Quant cet Acte sera cité, il suffira de se servir de l'expression, “ l'Acte de l'Intérêt de 1865. ”

Sur motion de M. *Bourassa*, secondé par l'Honorable M. *Holton*,  
Ordonné, Que la considération ultérieure de la dite Question soit remise à Mercredi prochain.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour abroger le chapitre trente deux des Statuts Refondus du *Canada*, et pourvoir à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures, étant lu ;

Ordonné, que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour refondre et amender les lois de cotisation du *Haut-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit ajourné à Mercredi prochain.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Acte de la Chasse du *Bas-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour

déclarer valides certaines ventes de terres dans le *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender le chapitre quatre-vingt-huit des Statuts Refondus du *Bas Canada*, intitulé : "Acte pour sauvegarder les droits de corporation ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Brousseau* a fait rapport que le comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour refondre et amender la Loi Municipale du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit ajourné à Mercredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender et étendre les dispositions du chapitre 49 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, et le chapitre 54, 23 Vic., concernant les Compagnies à Fonds Social ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dunsford* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Dunsford* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour amender et étendre les dispositions de l'Acte concernant les compagnies à Fonds Social dans le *Haut-Canada*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender la loi relative aux Débiteurs de la Couronne dans le *Haut-Canada* ; et sur le Bill pour amender l'Acte de la Procédure en Loi Commune pour le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender le chapitre 26 des Statuts Refondus du *Bas-Canada* concernant les abus préjudiciables à l'Agriculture, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la loi relative à l'Inspection du Cuir et des Peaux Crues ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dufresne (Montcalm)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender

le chapitre soixante-trois des Statuts Refondus du *Canada*, relatif aux Compagnies à Fonds Social, Manufacturières et autres ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender de nouveau la Loi relative aux Compagnies " d'Assurance Mutuelle en *Haut-Canada* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Walsh* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport avec divers amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Walsh* a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 14.—Après le mot "révoquée," insérez les Clauses suivantes comme Clauses A, B, C et D.

*Clause A.*—" Nulle action ou poursuite en Loi ou en Equité ne sera intentée contre telle Compagnie sur aucune police ou contrat d'assurance déjà accordé ou conclu, ou qui sera par la suite accordé ou conclu par telle Compagnie, après l'expiration d'un an de la date de la perte ou du dommage à l'égard desquels telle action ou poursuite est intentée, ou dans le cas où cette perte ou ce dommage serait survenus avant la passation de cet Acte, dans l'espace d'une année après la passation de cet Acte, exceptant dans tous les cas les droits des Parties frappées d'incapacité légale ; Pourvu que dans toute police qui sera émise à l'avenir par telle Compagnie, cette section sera inscrite au dossier de cette police."

*Clause B.*—" Toute action du ressort d'une Cour de Division, sur ou pour tout billet de prime ou de dépôt, ou toute somme cotisée ou qui sera cotisée sur icelui, ou sur ou pour tout billet donné ou qui sera donné pour prime d'assurance en argent à telle Compagnie ou à quelqu'un de ses Officiers ou Agents, pourra être intentée et jugée dans la Cour de la Division dans laquelle est situé le Bureau principal de cette Compagnie."

*Clause C.*—" Dans le cas où quelque billet donné ou qui sera donné pour une prime d'assurance en argent à telle Compagnie, ou à quelqu'un de ses Officiers ou Agents, ou toute somme qui pourra être cotisée à l'avenir sur un billet de prime ou de dépôt donné ou qui sera donné à telle Compagnie, ou à quelqu'un de ses Officiers ou Agents, sera arriéré et restera non payé pendant trente jours après son échéance, la police d'assurance possédée par la personne en défaut, deviendra alors absolument nulle et de nul effet : Pourvu toujours, que dans ce cas cette personne restera responsable envers la Compagnie du montant ainsi arriéré et non payé ; Et pourvu aussi qu'il sera loisible aux Directeurs de la Compagnie, à leur discrétion, sur paiement de telle somme et à telles conditions qu'ils jugeront convenables, de renoncer à la confiscation de la police, et alors la police et les billets de prime ou de dépôt deviendront de nouveau en pleine vigueur ; Pourvu que dans toute police qui sera émise à l'avenir par la Compagnie, cette clause soit inscrite sur le dossier de telle police."

*Clause D.*—" La 43e clause du dit Acte est par le présent amendée en insérant après le mot " démission," dans la seconde ligne d'icelle, les mots " ou qui cesseront de posséder les qualités requises en vertu de la clause 38, Insolvabilité, ou qui seront quatre mois consécutifs absents des réunions du Bureau sans l'autorisation du Bureau."

#### DANS LE PRÉAMBULE.

Pa 1, ligne 1.—Retranchez les mots depuis " Attendu" jusqu'à " Compagnies," et insérez à leur place les mots " qu'il est expédient d'amender la Loi relative aux."

Page 1, ligne 2.—Retranchez les mots depuis "*Haut-Canada*" jusqu'à " A ces causes," dans la 5e ligne.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leurs concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte des Municipalités et des Chemins du *Bas-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Geoffrion* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Geoffrion* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender l'Acte Municipal " Refondu du *Bas-Canada*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour faciliter les poursuites en vertu de l'Acte concernant les " Aubergistes et la Vente des Liqueurs Enivrantes ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Wright (Ottawa)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la formation de Compagnies ou Associations Commerciales coopératives à fonds social; et après y avoir siégé quelques temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Brousseau* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour pourvoir à la nomination d'un Gardien du Port pour le Port de *Montréal*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dunkin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender l'Acte pour " pourvoir à la nomination d'un Gardien de Port pour le Port de *Montréal*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill concernant la Subvention Postale payée aux Chemins de Fer, et pour amender autrement l'Acte des Chemins de Fer; et après y avoir siégé quelques temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte concernant le transport des malles par Chemins de Fer."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture de l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant le Notariat, étant lu ;

L'amendement a été, en conséquence, lu une seconde fois et adopté.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte concernant la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières," étant lu ;

Les amendements ont été, en conséquence, lus une seconde fois et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour imposer une taxe sur les chiens et pour mieux pourvoir à la protection des moutons dans le Haut-Canada ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Mackenzie (Lambton) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender le chapitre 10 des Statuts Refondus du Bas-Canada, relatif aux Associations séditieuses et aux serments illicites, étant lu ;

L'Honorable M. Holton a proposé, secondé par M. Wright (Ottawa), Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil ; et la Question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue Affirmativement.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Dunsford a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Et la Question ayant été mise aux voix : que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue Affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Et la Question ayant été mise aux voix : que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender le chapitre dix des Statuts Refondus pour le Bas-Canada concernant les serments et sociétés illicites," la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue Affirmativement.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour reprendre la considération ultérieure de la Question qui a été proposée Mercredi dernier : Que cette Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à l'établissement d'une voie de communication par eau reliant les eaux du St. Laurent au lac Huron, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour permettre de faire valoir la nullité des Patentes en certains cas devant les Tribunaux du Bas-Canada, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant le Bureau d'Agriculture et les sociétés d'agriculture," étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte intitulé : " Acte relatif aux Pêcheries et à la Pêche," étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour expliquer l'Acte relatif aux Chemins de Fer, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et étendre la 5e clause du chapitre quatre-vingt sept des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 19 des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada* relatif aux Cours de Division, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 11 des Statuts Refondus du *Canada* relatif au Service Civil en général, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la section trente-neuf du chapitre trente-sept des Statuts Refondus du *Bas-Canada* relatif à l'authentification des certificats d'acquiescement d'hypothèque attestés devant témoins, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour continuer pendant un temps limité l'Acte intitulé : " Acte pour autoriser l'emploi des Pensionnaires Militaires et autres, " comme une Force de Police Locale," et pour d'autres fins, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte " à l'effet d'obtenir des Rapports Statistiques des Compagnies d'Assurance, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte " concernant l'érection des Villes et Villages dans le *Bas-Canada*," étant lu ;



Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour pourvoir à la punition des personnes convaincues à plusieurs reprises d'offenses " mineures," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé à un Comité Général pour demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Macdonald (Cornwall)*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

### Samedi, 16 Septembre 1865.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De P. *Wardlaw*, Secrétaire du *Life Association of Scotland* ; demandant que le Bill pour obtenir des Statistiques de la part des Compagnies d'Assurance, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Du Révérend J. F. *Warman* et autres ; demandant un acte contre la vente de Liqueurs Spiritueuses sur la *Grande Isle Manitouline*, et sur les autres Isles Canadiennes du Lac *Huron* et de la *Baie Georgienne*.

Sur motion de M. *Scoble*, secondé par M. *Dickson*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Etat indiquant les publications qui ont été enregistrées par le Régistrateur de cette Province en vertu de l'Acte relatif à la Propriété Littéraire depuis la passation de l'Acte 4 et 5 *Victoria*, chapitre 61.

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présenté à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant le montant du Revenu provenant chaque mois des différentes sortes de Timbres sur les Procédures Judiciaires depuis la passation de l'Acte 27 et 28 *Victoria*, chapitre 5, distinguant les Fonds au compte desquels ces Timbres ont été émis sous les titres de Fonds Consolidé, de la Société des Hommes de Loi, et d'Honoraires.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat détaillé des divers lots de Terres de la Couronne, du Clergé et des Ecoles, non vendus dans chaque Township du *Haut-Canada*, avec le prix par acre, ou les conditions auxquelles les dits lots sont offerts en vente.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant le nombre d'assemblées tenues par le Sénat de l'Université de *Toronto*, depuis sa nomination, les noms de ses Membres, et le nombre d'assemblées auxquelles chaque Membre a assisté.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat des Statistiques Judiciaires ou Légales, comprenant les détails suivants, à donner par les différentes Cours de Loi et d'Equité dans le *Haut-Canada*, depuis l'année 1849 jusqu'à la date de l'Etat :

Partie I.—*Cour d'Appel* : Le nombre d'appels entrés chaque année, et de quelle Cour ; le nombre d'appels par des demendeurs et par des défendeurs ; le nombre d'appels où la Couronne était partie appelante ou partie intimée ; le résultat des appels ; le nombre des séances de la Cour ; les honoraires perçus.

Partie II.—Loi Commune : (a) Affaires de la Couronne et Affaires Criminelles : Le

nombre de Writs de *Mandamus*, *Quo Warranto*, *Habeas Corpus*, *Certiorari*, *Scire Facias*, et *Extent*, ou autres Writs de Prérrogative, Jugemens et Exécutions à la poursuite de la Couronne, d'informations par le Procureur-Général à la poursuite de la Couronne ou autrement ; le nombre de Criminels poursuivis, et pour quelles offenses ; le nombre d'exécutions, et pour quels crimes ; le nombre de criminels condamnés à l'emprisonnement et pour quel espace de temps ; le nombre de criminels dont la sentence a été commuée, par la Couronne, et de quelle manière ; le montant payé chaque année par la Couronne pour les honoraires et frais dans des procédures au nom de la Couronne et Criminelles. (b) Affaires Civiles : Le nombre de Writs de Sommation et de Writs de *Capias* émanés chaque année ; le nombre de comparutions enregistrées ; le nombre de Jugemens enregistrés, par défaut, ou verdict, ou ordre de Cour ; le nombre de poursuites qu'il y a eu à chacune des Assises et chacune des Cours de Comté ; le nombre de Verdicts en faveur du demandeur, du défendeur, ou mises hors de Cour ; le nombre de nouveaux procès demandés et le nombre ordonné ; le nombre de Jugemens enregistrés chaque année ; le montant de ces jugemens, spécifiant combien pour dommages et combien pour frais ; le nombre d'Exécutions émanées contre les meubles, contre les terres ; le nombre de de Saisies en Main-Tierce émanées ; et un état détaillé faisant voir autant que possible la nature des actions à la suite desquelles Jugement a été rendu ; aussi, un état des honoraires perçus chaque année ; le nombre de Cours de Division ; le nombre de réclamations entrées, instruites et adjugées ; le montant pour lequel Jugement a été rendu chaque année ; le nombre de Sommations Judiciaires émanées et adjugées ; les Honoraires de toutes sortes perçus chaque année.

Partie III.—*Equité*.—(a)—Cour de Chancellerie :—Le nombre de déclarations déposées aux Bureaux du Régistrateur et des Députés-Régistrateurs chaque année ; le nombre d'Informations à la poursuite de la Couronne, et par des Rapporteurs ; le nombre de causes dans lesquelles la Couronne était Défenderesse ; le nombre d'Ordres *pro confesso* ; le nombre de Réponses et d'Exceptions dilatoires produites ; le nombre de Causes entendues chaque année ; le nombre de Décrets rendus en faveur du Demandeur, ou en faveur du Défendeur ; le nombre de Déclarations ou d'Informations déboutées faute de poursuite, ou sur exception dilatoire, ou à l'audition ; le nombre de Places, avec indication de ces places, pour tenir des termes d'enquêtes ; le nombre de Causes entrées et entendues à chaque place dans chaque Circuit ; le nombre de Décrets et Ordres entrés chaque année ; le nombre de Rapports des Maîtres en Chancellerie qui ont été produits ; le nombre d'Appels ; le nombre d'Ordres d'Administration ; le nombre de Ventes en vertu de décrets ou d'Ordres de Cour ; le montant réalisé par ces ventes ; le nombre de *Writs of injunction*, de *Ne Execi*, d'Arrêts, de Saisie, d'Assistance, d'*Habeas Corpus* ou autres émanés ; le montant de deniers payés en Cour chaque année ; le montant de l'intérêt accru sur iceux ; le montant payé par la Cour chaque année ; le montant du ou des Poursuivants ; le montant des Honoraires perçus dans différents Bureaux, et auquel le Gouvernement a droit. (b.) Cour de Comté (En Equité) : les mêmes informations autant qu'on pourra se les procurer, avec un état des Honoraires perçus. Aussi, demandant un Etat détaillé indiquant le montant de deniers payé dans les Cours du Banc de la Reine, de Chancellerie et des plaids communs dans le *Haut-Canada*, depuis l'établissement de chacune de ces Cours respectivement ; 2o. le montant de ces deniers payés par les dites Cours et quand ; 3o. le montant de ces deniers placés par Ordre de Cour, quand ils ont été ainsi placés, en quels effets publics, et le taux de l'intérêt ; 4o. le montant de ces deniers non placés le 1er Juillet 1865, en quelle Banque il sont déposés, et le taux de l'intérêt qu'ils rapportent, spécifiant la cause ou l'affaire dans laquelle les dits deniers ont été payés en Cour, et le montant porté au crédit de chaque cause ; avec aussi toutes suggestions qui peuvent être faites par les Officiers des dites Cours quant à la meilleure manière d'administrer les dits deniers.

Ordonné, Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Dickson*, secondé par M. *Pope*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copies de tous les papiers et correspondances, et du Rapport de l'Inspecteur des bureaux de

Poste, relatifs à la démission de M. *Watson*, ci-devant Maître de Poste de la Ville de *Goderich*, et à la nomination de son successeur à cette place.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Currier*, secondé par l'Honorable M. *Dorion*,

*Ordonné*, Que l'entrée dans les journaux de cette Chambre du 12 Septembre courant, relative à la considération des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa*," soit maintenant lue.

Et l'entrée ayant été lue,

*Ordonné*, Que les dites procédures soient déclarées nulles et de nul effet.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un message à l'Honorable Conseil Législatif pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté par erreur les amendements faits par eux au Bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la "Cité d'*Ottawa*," et prier leurs Honneurs de vouloir bien renvoyer le Bill avec les dits amendements afin qu'ils soient examinés de nouveau.

*Ordonné*, Que M. *Currier* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Sur motion de M. *Mackenzie (Lambton)*, secondé par M. *Scoble*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien mettre devant cette Chambre un état détaillé des deniers provenant de la vente d'immeubles, en vertu de l'Acte de partage, 20 Vic., chap. 65, et appartenant à des enfants inconnus, ou à des absents, indiquant combien des dits deniers ont, de temps à autre, été placés en Dépensures du Fonds d'Emprunt Municipal Provincial ou Consolidé ou en effets publics Consolidés Canadiens, ou en tous autres effets publics, et indiquant le montant placé et non placé le 1er Juillet 1865, et le taux de l'intérêt reçu en provenant.

*Ordonné* Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Mackenzie (Lambton)*, du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le sixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Le comité a examiné le document suivant et recommande qu'il soit publié dans la langue Anglaise seulement, condensé, savoir:—

Etat des octrois et ventes de Terres dans le District d'*Algoma*.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

Etat indiquant la commission (*poundage*) exigée par les Shérifs du Haut-Canada.

Etat relatif aux sommes exigées par les Shérifs du Haut-Canada, pour les annonces de terres vendues pour arrérages de taxes.

Etat relatif à la nomination du Maître de Poste aux chûtes de *Roxton* dans le Comté de *Shefford*.

Le comité recommande aussi que certaines parties de la Réponse à une Adresse au sujet des ports francs soient imprimées, savoir:—

Les Rapports Officiels ayant trait au fonctionnement des Ports Francs, et certains Tableaux Statistiques des Importations aux Ports Francs.

*Ordonné*, Que l'Honoraire de soixante piastres payée sur le Bill pour amender la Charte de la Compagnie des Mines d'Or de *Lery*, incorporée en vertu de l'Acte 27 et 28 *Victoria*, chap. 23, soit remboursé.

*Ordonné*, Que l'Honoraire payée sur le Bill pour amender l'Acte du Chemin de Fer Central du *Canada*, soit remboursé.

M. *Dunkin* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, et la Question ayant été mise: Que cette Chambre concourt dans le Rapport du Comité Spécial nommé pour aider M. l'Orateur à prendre des arrangements pour la distribution et la dépêche des affaires de la Chambre,

Sur motion de l'Honorable M. *Holton*, secondé par l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*,

*Ordonné*, Que la considération ultérieure du dit Rapport soit remise à Mercredi prochain.

L'Honorable M. *Brown*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—les Comptes Publics de la Province du *Canada*, pour l'année 1864-5.—(*Documents de la Session*, No. 38.)

L'Honorable M. *Brown* a aussi mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—les Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Province du *Canada*, pour l'année 1864-5.—(*Documents de la Session*, No. 39.)

M. l'Orateur, conformément aux dispositions du chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé M. *Geoffrion*, Membre pour le Comté de *Verchères*, à le remplacer temporairement au Fauteuil.

M. *Geoffrion* a, en conséquence, pris le Fauteuil.

Et après quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la lettre suivante :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR,  
Québec, 16 Septembre 1865.

MONSIEUR,—J'ai reçu l'ordre du Gouverneur-Général de vous informer que c'est l'intention de Son Excellence de se rendre à la Salle des Séances du Conseil Législatif, Lundi le 18 courant à 3 heures, P. M., pour proroger la Session de la Législature.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

DENIS GODLEY,  
Secrétaire du Gouverneur.

L'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative,  
Etc., Etc. Etc.

Un Bil du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour valider certaines cotisations en " la Cité de *Toronto*, et pour autoriser la dite Cité à recouvrer les taxes établies et im- " posées," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. *McDougall*, secondé par l'Honorable M. *Brown*, le Bill a été amendé en ajoutant les mots suivants à la fin de la première clause : " Pourvu " aussi que cette Acte n'affectera aucuns terrains qui auront été vendus et cédés par leurs " propriétaires après la cotisation comme susdit et avant la passation du présent Acte."

Et la Question ayant été mise aux voix : Que le Bill passe, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement, auquel elle demande leur concours.

Un Bill pour déclarer valides certaines ventes de terres dans le *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour pourvoir à la nomination de Commissaires chargés de s'enquérir des affaires de la Caisse d'Economie de *St. Roch* de *Québec* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. *Cauchon* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en comité sur le Bill pour

amender le chapitre 19 des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, relatif aux Cours de Division ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil, et M. *Wallbridge* (*Hastings* Nord) a fait rapport, Que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender le chapitre dix-neuf des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les Cours de Division."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour pourvoir à la punition des personnes convaincues à plusieurs reprises d'Offenses Mineures," étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les Procureurs," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Brown*,

*Résolu*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée jusqu'à Lundi prochain, à une heure, P. M.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Brown*,

La Chambre s'est ajournée.

## Lundi, 18 Septembre 1865.

*Ordonné*, Que l'Honoraire payé sur le Bill pour incorporer la Société d'Assurance Européenne, et pour autoriser l'acceptation de la dite Société comme Caution en faveur des Officiers Publics, soit remboursé.

*Ordonné*, Que l'Honoraire payé sur le Bill pour amender l'Acte pour incorporer les Pilotes pour le Havre de *Québec* et au-dessus, soit remboursé.

L'Honorable M. *Brown*, l'un des Conseillers Exécutif de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, la Correspondance échangée entre le Ministre des Finances et les Agents Provinciaux en *Angleterre* relativement à la remise des Bons de la Compagnie du Grand-Tronc de Chemin de Fer. (*Documents de la Session*, No. 40).

Sur motion de l'Honorable M. *Holton*, secondé par M. *Dunkin*,

*Ordonné*, Que la dite Correspondance soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuier, l'un des Maîtres en Chancellerie.

M. L'ORATEUR,

Le Conseil Législatif informe cette Chambre que vu qu'un Message reçu de cette Chambre informe le Conseil Législatif que l'Assemblée a concouru par erreur dans certains amendements au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin

" de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa*," et a requis que le dit Bill lui soit renvoyé avec les dits amendements, le Conseil Législatif renverra le dit Bill et les dits amendements présentement.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 19.—Retranchez depuis " délai " jusqu'à " de " où ce mot se rencontre la seconde fois dans la 20e ligne et insérez " d'une année."

Page 1, ligne 21.—Retranchez " trois " et insérez " deux."

Page 2, ligne 21.—Retranchez " *William McNaughton* " et insérez " l'Honorable *James Skead*."

Page 2, ligne 22.—Retranchez depuis " *Starnes* " jusqu'à " E. " et insérez *W. F. Powell, Rinaldo McConnell, et.*"

Les 1er et 2e amendements ayant été lus de nouveau, ont été adoptés.

Le 3e amendement ayant été lu de nouveau,

*M. Currier* a proposé, secondé par *M. Dufresne (Montcalm)*, que le dit amendement soit modifié en retranchant les mots " page 2, ligne 21, retranchez " *William McNaughton* et " et insérez les mots suivants avant le mot " et " dans le dit amendement : " retranchez depuis " *Starnes à H. Hogan* dans la 22e ligne ; " et la Question a été résolue Affirmativement.

Le 4e amendement ayant été lu de nouveau,

Sur motion de *M. Currier*, secondé par *M. Dufresne (Montcalm)*, le dit amendement a été amendé en en retranchant le quatrième amendement commençant par les mots " page " 2, ligne 22 " et finissant par le mot " et."

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements avec plusieurs amendements, auxquels-elle demande leur concours.

*M. Denis*, du Comité Spécial nommée pour juger et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Élection pour la Ville de *Niagara*, a informé la Chambre que l'Honorable *M. Abbott*, Président, et *Hope F. Mackenzie, William Hoste Webb* et *John White*, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui, et qu'aucune réunion n'ayant eu lieu, le Comité, vu la prorogation de la présente Session du Parlement, qui a lieu aujourd'hui, est ajourné jusqu'à midi du second jour de la prochaine Session, conformément à la 96e clause de l'Acte concernant les Elections Parlementaires Contestées.

Ordonné, Que l'Honorable *M. le Solliciteur-Général Cockburn* ait la permission d'introduire un Bill supplémentaire à l'Acte de la présente Session, intitulé : " Acte pour régler les qualités requises des Médecins et Chirurgiens Praticiens dans le Haut-Canada."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Société dénommée Caisse d'Épargnes de *St. Roch de Montréal*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Canal de *Toronto* et de la *Baie Georgienne*."

Bill intitulé : " Acte pour perfectionner davantage les Ecoles de Grammaire dans le Haut-Canada."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer le Club Rideau de la Cité d'Ottawa."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser les Syndics de la Congrégation de l'Eglise St. Andrew, dans le Township de Ramsay, relevant de l'Eglise d'Ecosse, à vendre le terrain d'Eglise à elle appartenant, et pour d'autres fins."

Bill intitulé : " Acte pour établir certaines réserves de Chemins et grands Chemins dans le Township d'Hamilton."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les Droits d'Excise."

Bill intitulé : " Acte pour amender la Loi de la Propriété et des Biens en fidé-commiss dans le Haut-Canada."

Bill intitulé : " Acte pour arrêter la propagation des maladies contagieuses à certaines Stations Navales et Militaires en cette Province."

Bill intitulé : " Acte pour régler les frais d'Arbitrage dans le Haut-Canada."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de Cobourg et Peterborough à construire un Chemin à ornières ou Chemin de Fer des Forges Marmora à la Rivière Trent ou au Lac Rice et pour d'autres fins."

Bill intitulé : " Acte pour amender et étendre les Actes concernant la Compagnie du Chemin de Fer de Cobourg et Peterborough."

Bill intitulé : " Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du Gouvernement Civil, et à certains autres besoins du ressort du Service Public, pour l'année fiscale expirant le trentième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-six."

Bill intitulé : " Acte pour étendre et amender les Actes concernant les Travaux Publics, en ce qui se rattache aux travaux liés à la défense de la Province."

Bill intitulé : " Acte pour régler les qualités requises des Médecins et Chirurgiens Praticiens dans le Haut-Canada."

Bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes Ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de Québec et l'Aqueduc de la dite Cité."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer des Rues de Windsor et Sandwich."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser la Ville de St. Mary à émettre des Débentures pour le rachat de ses Débentures en circulation pour lesquelles il n'a pas été créé de Fonds d'Amortissement."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa."

Bill intitulé : " Acte pour amender la section trente-neuf du chapitre trente-sept des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, en ce qui concerne la manière d'authentifier les Certificats d'Acquittement d'hypothèques exécutés par devant témoins."

Bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-huit des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, intitulé : " Acte pour sauvegarder les Droits de Corporation et en assurer l'exercice."

Bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre dix des Statuts Refondus du Bas-Canada, relatif aux associations et aux serments illicites."

Bill intitulé : " Acte pour pourvoir de nouveau au creusement du Chenal pour les Navires entre Montréal et Québec."

Bill intitulé : " Acte concernant la subvention pour le Transport des malles par Chemins de Fer."

Bill intitulé : " Acte concernant les Régistrateurs, les Bureaux d'Enregistrement et l'Enregistrement des Titres d'Immeubles dans le Haut-Canada."

Bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'Acte concernant la Milice."

Bill intitulé : " Acte pour appliquer l'Acte pour imposer des Droits sur les Billets Promissoires et Lettres de Change à tous Billets et Lettres de Change, quel qu'en soit le montant, et pour amender autrement le dit Acte."

Bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-et-trois des Statuts Refondus du Canada concernant les Compagnies à Fonds Social pour les Manufactures et autres Compagnies."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte pour pourvoir à la nomination d'un Gardien de Port pour le Havre de *Montréal*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte Municipal Refondu du *Bas-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour imposer une taxe sur les Chiens et pour mieux assurer la protection des Moutons dans le *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser la formation de compagnies ou associations co-opératives pour l'exercice en commun de tout commerce ou négoce."

Bill intitulé : " Acte pour déclarer valides certaines ventes de terres dans le *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour amender et étendre les dispositions de l'Acte concernant les Compagnies à Fonds Social dans le *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination de Commissaires pour s'enquérir des affaires de la Caisse d'Economie de *St. Roch de Québec*."

Bill intitulé : " Acte pour transférer les Chemins *York* au Comté d'*York*, et exonérer le Comté de *Peel* de toute responsabilité à cet égard."

Bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre dix-neuf des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les Cours de Division."

Bill intitulé : " Acte supplémentaire à l'Acte de cette Session, intitulé : " Acte pour régler les qualités exigés des Médecins et Chirurgiens Pratiquants dans le *Haut-Canada*."

Et aussi, le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambres aux Bills suivants, sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour incorporer le Curé de la Paroisse de Notre-Dame de *Québec*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les Formules Abrégées de *Mortgages* dans le *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte des Mines d'Or."

Bill intitulé : " Acte pour nommer des Syndics pour liquider les affaires de la Succession de feu *Alexander Macdonell*, conformément aux dispositions de Son Testament."

Bill intitulé : " Acte pour limiter à un certain terrain une hypothèque générale constituée par *Daniel McCallum* et son épouse."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant la procédure ordinaire dans les Cours Supérieure et de Circuit du *Bas-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau la Loi relative aux Compagnies d'Assurance Mutuelle, en *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-deux des Statuts Refondus du *Canada* et pour mieux régler la Pêche et protéger les Pêcheries."

Bill intitulé : " Acte pour valider certaines Cotisations en la Cité de *Toronto*, et pour autoriser la dite Cité à recouvrer les taxes établies et imposées."

Et ensuite il s'est retiré.

Ordonné, Que l'Honoraire de Soixante piastres payé sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Outaouais*, soit remboursé.

Ordonné, Que l'Honoraire de Soixante piastres payé sur le Bill pour autoriser *William John Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles*, soit remboursé.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *René Kimber*, Ecuier, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :—

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général d'informer cette Honorable Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès de Son Excellence dans la Salle des Séances du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont reudus auprès de Son Excellence, qui a donné alors, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills Publics et Privés suivants, savoir :—

Acte pour autoriser les aubains à transmettre et acquérir des immubles en cette province par héritage,



Acte pour incorporer la caisse de bienfaisance de tempérance, section *St. Jacques* de la cité de *Montréal*.

Acte pour incorporer les sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, de la paroisse de *St. Grégoire*.

Acte pour amender le chapitre quinze des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'instruction publique.

Acte à l'effet de permettre que les terres appartenant à la succession de feu *John Lorn McDougall*, soient vendues ou qu'il en soit autrement disposé.

Acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, et pour d'autres fins.

Acte pour pourvoir à la conservation du bois.

Acte pour incorporer l'union *St. Henri des Tanneries des Rollands*, de la paroisse de *Montréal*.

Acte pour incorporer le collège de *London*.

Acte pour amender le chapitre soixante-et-quinze des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, relatif à la division du *Bas-Canada* en comtés, en autant qu'il se rapporte aux comtés de *Rimouski* et *Gaspé*.

Acte pour empêcher la propagation des chardons du *Canada* dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender les actes qui incorporent la ville de *Lévis*.

Acte pour amender le chapitre trois des statuts refondus du *Canada*, intitulé: "Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du parlement provincial."

Acte pour amender l'acte vingt-sept *Victoria*, chapitre onze, concernant la perception des contributions scolaires.

Acte pour assurer aux femmes et aux enfants le bénéfice des assurances sur la vie de leurs maris et de leurs parents.

Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte concernant les cours de comté."

Acte pour incorporer la maison de refuge de *Sainte Brigitte*, de *Montréal*.

Acte concernant le Code Civil du *Bas-Canada*.

Acte pour amender le chapitre soixante-et-quinze des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé: "Acte concernant les maîtres et serviteurs."

Acte pour conférer certains nouveaux pouvoirs à la compagnie d'assurance mutuelle et mobilière des cultivateurs du *Canada-Ouest*.

Acte pour venir en aide aux représentants de feu *Boyd Sylvester*.

Acte pour expliquer certaines dispositions des actes d'incorporation de la cité de *Montréal*, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la "compagnie anglo-canadienne pour l'exploitation des mines (responsabilité limitée)."

Acte pour légaliser certains réglemens et bons du comté de *Victoria*.

Acte pour amender l'acte incorporant le village de *Mitchell*, dans le comté de *Perth*.

Acte pour changer le nom de "La compagnie des consommateurs de gaz de *Bytown*" et pour confirmer, amender et étendre ses pouvoirs comme corporation, en celui de la compagnie du gaz d'*Otaouais*."

Acte pour permettre à *Donald Alexander Livingston* de pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique.

Acte pour confirmer un arpentage d'une partie du township d'*Ely*, dans le comté de *Shefford*.

Acte pour amender les actes relatifs à la banque du *Haut-Canada*.

Acte concernant la compagnie des mines de la baie de *Gaspé*.

Acte pour incorporer l'hôpital-général et de marine de *Ste. Catharine*.

Acte pour incorporer l'hôpital *Jeffery Hale*.

Acte pour incorporer l'école de dimanche *Jeffery Hale*.

Acte spécial d'incorporation de la compagnie de l'hôtel et des bains de mer de *St. Toudouac*.

Acte pour faciliter la séparation du comté de *Renfrew* de celui de *Lanark*.

Acte pour rendre *Joseph Anctil*, de *Ste. Anne de la Pocatière*, et *Auguste Fournier*, de *St. Jean Port Joly*, admissibles à la profession de notaire, dans et pour le *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'acte pour ériger la municipalité des chutes de *Kingsey*.

Acte pour incorporer "la compagnie des terres et des huiles de pétrole de *Bothwell*," [responsabilité limitée.]

Acte pour accorder certains pouvoirs à la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu du comté de *Waterloo*.

Acte pour pourvoir plus amplement à la punition des offenses contre la personne relativement au crime d'enlèvement [kidnapping].

Acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement du chemin de fer du *Canada Central*.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte intitulé: "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La compagnie du *Richelieu*."

Acte pour incorporer le village de *Berthier* et pour l'ériger en ville.

Acte pour autoriser le titulaire de l'église de la *Trinité*, dans la ville de *Simcoe*, à vendre un certain lot de terre y mentionné.

Acte pour établir de nouvelles dispositions pour la gestion des sociétés permanentes de construction dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte passé dans les 27 et 28 années du règne de Sa Majesté, concernant l'octroi de chartes d'incorporation aux compagnies manufacturières, minières et autres.

Acte pour incorporer la compagnie de navigation de *Longueuil*.

Acte pour incorporer la compagnie du cimetière de *Knoxlton*.

Acte pour permettre à *Richard Thomas Walkem* à être examiné par la société en loi du *Haut-Canada*, à l'effet de se faire admettre procureur et solliciteur.

Acte pour permettre d'hypothéquer certaines propriétés appartenant à l'église du *Christ*, dans la cité d'*Ottawa*, acquises pour y ériger un presbytère.

Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du pont international.

Acte pour amender l'acte pour incorporer les associations d'assurance mutuelle des fabriques des diocèses de *Québec* et des *Trois Rivières*, et de *Montréal* et de *St. Hyacinthe*.

Acte pour amender l'acte concernant la faillite, 1864.

Acte pour faciliter la séparation de *Huron* et *Bruce*, et fixer *Walkerton* le che-lieu du comté de *Bruce*.

Acte pour autoriser les curé et marguilliers de l'œuvre et fabrique de la paroisse de *Notre Dame de Québec* à emprunter une certaine somme d'argent en affectant à sa sûreté les biens de la dite fabrique.

Acte pour autoriser l'admission de *Henry Hart Coyne* à pratiquer comme procureur et solliciteur dans les cours de loi et d'équité dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte pour incorporer l'association homœopathique de *Montréal*, et pour en changer le nom en celui de "Le collège homœopathique des médecins et chirurgiens de *Montréal*."

Acte pour assurer les titres aux immeubles dans le *Haut-Canada*.

Acte concernant la qualification des juges de paix.

Acte pour abolir la peine de mort en certains cas.

Acte pour amender le chapitre trente-deux des statuts refondus du *Canada*, concernant le bureau d'agriculture et les sociétés d'agriculture.

Acte pour confirmer l'arpentage actuel du township de *Bulstrode*, Comté d'*Arthabaska*.

Acte concernant la cour du banc de la reine dans le *Bas-Canada*.

Acte pour amender "l'acte des mines d'or," vingt-septième et vingt-huitième *Victoria*, chapitre neuf.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Mont Royal*.

Acte pour amender l'acte concernant les formules abrégées de mortgages dans le *Haut-Canada*.

Acte pour faciliter davantage les transactions commerciales.

Acte pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies qui attaquent certains animaux.

Acte pour incorporer le curé de la paroisse de *Notre Dame de Québec*.

Acte pour incorporer la société de la caisse d'épargne de *St. Roch* de *Montréal*.

Acte concernant l'érection des villes et des villages dans le *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'acte concernant le Notariat.

Acte pour faciliter les poursuites en vertu de l'acte concernant les aubergistes et la vente des liqueurs enivrantes.

Acte pour limiter à un certain terrain une hypothèque générale constituée par *Daniel McCallum* et son épouse.

Acte pour amender l'acte concernant la procédure ordinaire dans les cours supérieure et de circuit du *Bas-Canada*.

Acte pour incorporer la banque d'union du *Bas-Canada*.

Acte pour incorporer la banque de *Northumberland*.

Acte pour amender les actes relatifs à la construction et à la réparation des églises, presbytères et cimetières.

Acte pour nommer des syndics pour liquider les affaires de la succession de feu *Alexander Macdonell*, conformément aux dispositions de son testament.

Acte pour amender et étendre les actes concernant la compagnie du chemin de fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

Acte pour amender l'acte concernant les droits d'accise.

Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église *St. Andrew*, dans le township de *Ramsay*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*, à aliéner les biens appartenant à la dite congrégation, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer le Club *Rideau* de la cité d'*Ottawa*.

Acte pour établir certaines réserves de routes et grands chemins dans le township de *Hamilton*.

Acte pour régler les frais d'arbitrage dans le *Haut-Canada*.

Acte pour améliorer les écoles de grammaire dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie du canal de *Toronto* et de la baie *Georgienne*.

Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer de *Cobourg* et *Peterborough* à construire un chemin à ornières ou chemin de fer, des forges de *Marmorata* à la rivière *Trent* ou au lac *Rice*, et pour d'autres fins.

Acte pour arrêter la propagation des maladies contagieuses à certaines stations navales et militaires en cette province.

Acte pour amender la loi de la propriété et des substitutions dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender le chapitre soixante-deux des statuts refondus du *Canada*, et pour mieux régler la pêche et protéger les pêcheries.

Acte pour amender de nouveau la loi relative aux compagnies d'assurances mutuelles en *Haut-Canada*.

Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les actes et ordonnances relatifs à l'incorporation et à l'approvisionnement d'eau de la cité de *Québec*.

Acte pour amender de nouveau l'acte concernant la milice.

Acte pour étendre et amender les actes relatifs aux travaux publics en ce qui concerne tous ouvrages se rattachant à la défense de la province.

Acte pour appliquer l'acte pour imposer des droits sur les billets promissoires et lettres de change, à tous billets et lettres de change, quel qu'en soit le montant, et pour amender autrement le dit acte.

Acte pour incorporer l'institut canadien-français de la cité d'*Ottawa*.

Acte pour amender la section trente-neuf du chapitre trente-sept des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, en ce qui concerne la manière d'authentifier les certificats d'acquiescement d'hypothèques exécutés devant témoins.

Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la nomination d'un gardien de port pour le havre de *Montréal*.

Acte pour amender l'acte municipal refondu du *Bas-Canada*.

Acte relatif aux subventions postales des chemins de fer.

Acte pour pourvoir de nouveau au creusement du chenal pour navires entre *Montréal* et *Québec*.

Acte pour amender le chapitre 88 des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé : "Acte pour sauvegarder les droits de corporation et en assurer l'exercice."

Acte pour amender le chapitre 63 des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social, manufacturières et autres.

Acte pour autoriser la ville de *St. Mary* à émettre des débentures pour racheter ses débentures en circulation, pour lesquelles il n'a pas été créé de fonds d'amortissement.

Acte pour amender et étendre les dispositions de l'acte concernant les compagnies à fonds social dans le *Haut-Canada*."

Acte pour autoriser la formation de compagnies ou associations coopératives pour l'exercice en commun de tout commerce ou négoce.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des rues de *Windsor* et *Sandwich*.

Acte pour déclarer valides certaines ventes de terre dans le *Haut-Canada*.

Acte pour imposer une taxe sur les chiens et pour mieux pourvoir à la protection des moutons dans le *Haut-Canada*.

Acte pour valider certaines cotisations en la cité de *Toronto*, et pour autoriser la dite cité à recouvrer les taxes établies et imposées.

Acte pour transporter les chemins d'*York* au comté d'*York*, et pour décharger le comté de *Peel* de toute responsabilité au sujet des dits chemins.

Acte pour amender l'acte concernant les procureurs.

Acte pour amender le chapitre dix des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant les serments et sociétés illicites.

Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires de la caisse d'économie de *St. Roch* de *Québec*.

Acte pour régler les qualifications des médecins et chirurgiens pratiquants dans le *Haut-Canada*.

Acte concernant les registrateurs, les bureaux d'enregistrement et l'enregistrement des titres d'immeubles dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender le chapitre 19 des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les cours de division.

Acte supplémentaire à l'acte de la présente session intitulé : " Acte pour régler les qualifications des médecins et chirurgiens pratiquant dans le *Haut-Canada*."

Alors, l'honorable Orateur de l'Assemblée Législative a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Parmi les mesures qui ont engagé l'attention du parlement durant cette session, le premier rang doit être assigné au bill relatif au code civil du *Bas-Canada*. Ce code fait le plus grand honneur à l'habileté et au savoir des codificateurs, et vaudra certainement à la jurisprudence du *Bas-Canada* l'approbation distinguée des savants jurisconsultes de l'étranger.

D'autres bills à l'effet d'améliorer la loi, dans le *Haut-Canada*, pour rendre plus sûrs les titres des immeubles, concernant la propriété et les fidéicommiss, concernant l'enregistrement des instruments relatifs aux terres, qui ont été passés par la législature, ne manqueront point, dans leur mise à exécution, de favoriser grandement les intérêts ruraux dans cette section du pays.

Comparé au nombre des bills publics, celui des bills privés qui ont occupé l'attention de la Chambre pendant cette session est très-considérable.

L'avancement des entreprises agricoles et commerciales, l'encouragement de l'industrie manufacturière et le développement des richesses minérales qui sont enfouies dans toutes les parties de notre sol, sont des choses d'une importance vitale pour le public en général.

Le nombre toujours croissant, depuis quelques années, de pétitions demandant la passation de bills privés, est indubitablement un indice certain de la prospérité croissante du pays, de l'accroissement de ses ressources, du progrès des entreprises industrielles, et qui fait bien augurer de la prospérité du pays à l'avenir.

Les dépêches importantes qui ont été soumises au parlement, par ordre de Votre Excellence, concernant la confédération des provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, contribueront, sans doute, à éclairer l'opinion publique dans ce pays sur les questions importantes auxquelles elles se rapportent. Bien que le temps ne soit pas encore arrivé de légiférer de nouveau sur ce sujet, on doit néanmoins espérer avec confiance que les discussions qui ont eu lieu au parlement durant la présente session, auront pour effet de

favoriser l'accomplissement de ce grand projet, du succès duquel dépend entièrement l'avenir de l'*Amérique Britannique du Nord.*

J'ai maintenant l'honneur de présenter à la sanction de Votre Excellence un bill intitulé :

Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil, et à certains autres besoins du ressort du service public, pour l'année fiscale expirant le trentième jour de juin, mil huit cent soixante-six.

La Sanction Royale a alors été donnée à ce Bill dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux “ sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce Bill.”

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général prononcer le Discours suivant :—

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et*

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Je suis heureux de pouvoir mettre fin à vos travaux parlementaires.

L'Acte que vous avez passé pour la codification et la refonte des lois civiles du *Bas-Canada*, ne peut manquer d'avoir d'heureux résultats pour ceux qui sont destinés à vivre sous le régime de ces lois.

Les actes que vous avez passés pour l'abolition de la peine de mort en certains cas, et pour l'amélioration du système d'enregistrement, et de la loi des écoles secondaires (*grammar schools*) du *Haut Canada*, contribueront aussi, je n'en doute pas, au bon gouvernement et à la prospérité du peuple de cette province.

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Je vous remercie des subsides que vous avez votés pour le service public de la province, et je vous assure que je n'aurai rien de plus à cœur, ainsi que mes aviseurs, que de les administrer avec économie.

*Honorables Messieurs et Messieurs :*

Je vous félicite de l'abondante récolte dont il a plu à la divine Providence de favoriser notre pays, et je me flatte que, de retour dans vos foyers, vous userez de votre influence parmi le peuple que vous représentez, de manière à lui faire témoigner sa reconnaissance envers le Tout-Puissant, par l'accomplissement consciencieux de ses devoirs sociaux, dont dépend, tout autant que de l'accomplissement des devoirs politiques, le bien-être général de la communauté.

Alors, l'Honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :—

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif :*

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général que ce Parlement Provincial soit prorogé jusqu'à Samedi, le vingt-huitième jour d'Octobre prochain, pour être alors ici tenu ; et ce Parlement Provincial est en conséquence prorogé jusqu'à Samedi le vingt-huitième jour d'Octobre prochain.

## LISTE DES APPENDICES.

---

- No. 1.—COMPTES PUBLICS :—SECOND RAPPORT du comité permanent des.
- No. 2.—IMPRESSIONS :—TROISIÈME RAPPORT du comité conjoint au sujet des.
- No. 3.—DÉPENSES CONTINGENTES :—SECOND et TROISIÈME RAPPORTS du comité permanent des.—[*Le second ne devant pas être imprimé.*]
- No. 4.—ÉLECTION CONTESTÉE POUR LE COMTÉ DE ST. HYACINTHE :—  
“ Résolutions adoptées et rejetées par le comité nommé pour s'enquérir sur la dernière élection pour le comté de St. Hyacinthe, et Témoignages se rattachant aux procédés illégaux mentionnés dans le rapport définitif du dit comité.”
- No. 5.—NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS :—RAPPORT du comité spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport sur les moyens à prendre pour se procurer un meilleur système d'enregistrement.
- No. 6.—IMMIGRATION ET COLONISATION :—SECOND RAPPORT du comité spécial permanent d'.

# SECOND RAPPORT

DU

COMITÉ SPÉCIAL PERMANENT

DES

# COMPTES PUBLICS.

SALLE DU COMITÉ DES CHEMINS DE FER,  
Jeudi, 24 août 1865.

Le comité spécial permanent des Comptes Publics a l'honneur de présenter son  
SECOND RAPPORT.

Votre comité a décidé de faire rapport de ses délibérations jusqu'à cette date in-  
clusivement, à votre honorable chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

GEO. BROWN,  
Président.

JEUDI, 17 août 1865.

LE COMITÉ S'ASSEMBLE POUR S'ORGANISER.

MEMBRES PRÉSENTS :

|                   |                      |
|-------------------|----------------------|
| L'hon. MM. Brown, | MM. McIntyre,        |
| Galt,             | Magill,              |
| Holton,           | Scoble,              |
| Huntington,       | Smith (Toronto Est), |
| MM. Dunsford,     | Street,              |
| Gibbs,            | Sylvain,             |
| Labrèche-Viger,   | Walsh, et            |
| McConkey,         | White.               |
| McGiverin.        |                      |

Le comité s'occupe de nommer son président.

M. Walsh propose, que l'hon. M. Brown prenne le fauteuil, ce qui est adopté  
*nem. con.*

L'hon. M. Brown prend en conséquence le fauteuil.

Sur motion de M. White,

Ordonné, Que le président fasse un rapport à la chambre, demandant que le quorum  
du comité soit réduit à neuf membres, et que les comptes publics pour le semestre expirant  
au 30 juin 1864 soient renvoyés au comité.

L'hon. M. Holton fait motion que le président soit chargé de proposer en chambre que l'état soumis à la chambre des dépenses faites jusqu'au 30 juin 1865, soit renvoyé au comité.

L'hon. M. Galt propose en amendement, que la prise en considération de cette motion soit différée.

Sur quoi le comité se divise ; et le vote étant demandé, est inscrit comme suit :

POUR :—MM. Brown, Galt, Dunsford, Gibbs, McConkey, McIntyre, Magill, Scoble, Smith (Toronto Est), Street, Walsh et White—12.

CONTRE :—MM. Holton, Huntington, Dufresne (Iberville), Macdonald (Toronto Ouest), et McGiverin—5.

En conséquence, la prise en considération de la dite motion est différée.

Le comité s'ajourne jusqu'à convocation par le président.

SAMEDI, 19 août 1865.

### LE COMITÉ S'ASSEMBLE.

MEMBRES PRÉSENTS :

L'hon. GEORGE BROWN, *Président.*

|                            |             |
|----------------------------|-------------|
| L'hon. MM. Galt,           | MM. Magill, |
| Howland,                   | Scoble,     |
| MM. Dunsford,              | Somerville, |
| LeBoutillier,              | Street,     |
| Macdonald (Toronto Ouest), | Sylvain, et |
| McConkey,                  | White.      |

Le comité prend en considération l'ordre de renvoi.

Sur motion de l'honorable M. Holton, il est *résolu*,—que l'état des dépenses faites en vertu du vote de crédit pour divers services, en sus des fonds votés par le bill de subsides de 1864, pour l'exercice de 1864-5, soit fourni par le département des finances, le dit état devant montrer comment cet excédant est survenu.

Ajourné jusqu'à convocation par le président.

MARDI, 22 août 1865.

### LE COMITÉ S'ASSEMBLE.

MEMBRES PRÉSENTS :

Mr. MCGIVERIN *au fauteuil.*

|                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| L'hon. MM. Holton,        | MM. Macdonald (Toronto Ouest), |
| Huntington,               | McConkey,                      |
| MM. Dufresne (Iberville), | McIntyre,                      |
| Dunsford,                 | Magill,                        |
| Gibbs,                    | Somerville,                    |
| Labrèche-Viger,           | Walsh, et                      |
| LeBoutillier,             | White.                         |

Le greffier lit le procès-verbal de la dernière séance du comité, et informe le comité qu'il n'a reçu aucune communication du département des finances.

Sur motion de l'honorable M. Holton, il est *résolu*,—que le greffier se procure l'état ordonné samedi par le comité, et que M. Langton, auditeur, soit notifié de comparaître devant le comité pour rendre témoignage à cet égard demain, à midi.

L'honorable M. Holton propose que le comité s'ajourne à demain, à midi.

Ajourné.



MERCREDI, 23 août 1865.

LE COMITÉ S'ASSEMBLE.

MEMBRES PRÉSENTS :

L'hon. GEORGE BROWN, *Président.*

|                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| L'hon. MM. Galt,          | MM. Macdonald (Toronto Ouest), |
| Holton,                   | McGiverin,                     |
| Howland,                  | Magill,                        |
| MM. Dufresne (Iberville), | Scobie,                        |
| Dunsford,                 | Smith (Toronto Est),           |
| Gibbs,                    | Somerville,                    |
| Higginson,                | Street,                        |
| Labrèche-Viger,           | Walsh, et                      |
| LeBoutillier,             | White.                         |

M. Langton se présente, conformément à l'ordre donné hier par le comité, et est examiné à l'égard des dépenses faites en vertu du vote de crédit de la dernière session.

En explication, le témoin dépose l'exposé suivant :

*EXPOSÉ en réponse à une résolution du comité des comptes publics, demandant un état détaillé du département des finances, des sommes dépensées en vertu du vote de crédit pour divers services, en sus des sommes votées par le bill de subsides de 1864.*

Avant de commencer à préparer un état détaillé, tel que requis par la résolution, je désire faire une réponse générale, afin que je puisse recevoir des instructions positives sur la nature des détails que l'on désire.

Comme le temps approchait de soumettre le budget ordinaire au parlement, il devenait de mon devoir d'examiner attentivement la dépense jusqu'à cette date, afin de constater si les premières estimations faites des dépenses de l'année étaient suffisantes, ou s'il deviendrait nécessaire de demander au parlement de voter une somme supplémentaire pour quelque service, ressource que l'on a toujours eu en vue comme étant l'un des avantages résultant du changement de l'année fiscale. Dans ce but, j'avais préparé un budget supplémentaire qui devait être soumis au parlement, y compris plusieurs articles de dépenses diverses dont on avait, de temps à autre, ordonné l'insertion dans le budget, à mesure que la dépense devenait évidente. Comme la chambre fut ajournée avant que le budget détaillé eût été présenté, mais après avoir passé un vote de crédit général pour y suppléer, le même budget, qui autrement aurait été envoyé à la chambre, fut soumis au conseil et approuvé par lui, avec le nouvel avantage de plus de temps pour le préparer. La somme totale ainsi affectée par le conseil a été de \$333,665.97, la somme dépensée fut de \$717,432.76, dont les principaux articles sur lesquels l'approximation a dépassé la dépense sont la milice et la protection de la frontière.

Tous les articles de dépense, dans l'état soumis au parlement, tombent donc dans l'une des quatre catégories suivantes :

I. Nouvelles dépenses, non prévues dans le budget primitif, mais qui avaient été présentées au parlement au commencement de la session, comme étant d'urgente nécessité, avant l'époque du budget général ou supplémentaire.

II. Nouvelles dépenses, non prévues dans le budget primitif, mais pour lesquelles il n'avait rien été payé jusqu'à ce qu'autorisation eût été donnée par un arrêt du conseil, de payer à même le vote de crédit général consenti par le parlement.

III. Sommes supplémentaires qui paraissent être requises pour des services particuliers qui avaient déjà été portés dans le budget général, mais à l'égard desquels rien n'avait été payé jusqu'à ce qu'autorisation en eût été obtenue comme ci-dessus.

IV. Nouvelle autorisation qui paraissait être nécessaire en sus de celle déjà donnée, et qui fut obtenue par arrêt du conseil, de payer à même le vote de crédit, mais après que la somme avait réellement été payée.

À l'égard de la troisième catégorie, l'on peut dire en général qu'aucun détail ne peut être donné sur ces articles de dépense, à cause de leur nature même. Ayant découvert que

les sommes déjà votées ne seraient pas suffisantes pour les services en question, il fut accordé une nouvelle somme à même le vote de crédit, mais il est impossible d'indiquer aucune dépense particulière imputable au vote supplémentaire plutôt qu'au premier.

A l'égard de la quatrième catégorie, le bureau d'audition est responsable de cette irrégularité, et je vais indiquer les dépenses ainsi placées, et autant que je le pourrai, les raisons qui ont donné lieu à cette irrégularité.

Il s'est aussi glissé deux erreurs dans l'état soumis au parlement, que je prendrai la liberté de rectifier.

*Gouvernement civil.*—Arrérages de salaires en vertu de l'acte du service civil (catégorie II).

Le paiement de ces arrérages est réellement autorisé par l'acte, mais comme il n'avait pas été mis à exécution, il n'a pas été jugé convenable de payer cette somme sans la porter sur le budget.

Les détails de la somme payée à chaque individu seront publiés dans les comptes publics, mais ils peuvent être fournis maintenant si on le désire.

*Salaires des employés additionnels.*—Sur les \$5,970.21 de cet article, \$5,001.04 tombent dans la deuxième catégorie, et l'on peut en donner des détails; mais les autres \$969.17 tombent dans la quatrième et seront expliqués plus loin.

*Dépenses contingentes des départements publics.*—Cet article tombe dans la troisième catégorie, et l'on ne peut en donner de détails pour les raisons déduites plus haut.

*L'administration de la justice (Ouest)* se compose de deux articles, qui tombent tous deux en partie dans la troisième et en partie dans la quatrième catégorie, comme suit :

Poursuites criminelles—Nouvelles sommes octroyées.....\$1,500 00—III.

Octroi subséquent, après paiement..... 320 66—IV.

\$1,820 66

*Divers.*—Nouvelle somme octroyée..... 500 00—III.

Octroi subséquent, après paiement..... 816 28—IV.

\$1,316 28

*Administration de la justice (Est).*—Les deux principaux articles à l'égard desquels il était devenu évident, avant la fin de l'année, que la dépense excéderait la somme votée par le bill de subsides, étaient les poursuites criminelles et les dépenses contingentes des shérifs, et sur un rapport fait par moi, une nouvelle somme de \$25,000 fut octroyée, par arrêt du conseil, à même le vote de crédit (III). Mais la dépense réelle jusqu'au 30 juin était, d'après mes livres, de \$1,854.64 de plus que cet octroi supplémentaire, somme qui tombe dans la quatrième catégorie, l'arrêt du conseil servant à la couvrir n'ayant été obtenu qu'après la dépense faite. Cependant, par une erreur de copiste dans l'état soumis au parlement, la somme totale est portée à \$25,854.64, au lieu de \$26,854.64. De plus, la seconde erreur que j'ai promis d'indiquer se trouve aussi dans cet article de dépense, car après que l'état eût été envoyé au parlement, les comptes du shérif de Montréal furent reçus, et l'on découvrit que sur la somme chargée par nous comme étant ses dépenses contingentes, \$1,217.88 appartenaient réellement aux cas d'extradition, laquelle dépense était parfaitement autorisée. La somme totale aurait donc dû être portée à \$25,636.76, ce qui laisse \$636.76 dépensées sans autorisation avant le fait.

*Affaires d'extradition.*—Cette somme devrait être de \$8,716.98, deuxième catégorie. On peut donner les détails.

*Prison de réforme, Pénitencouchine.*—Catégorie III.

*Asile des aliénés à Beauport.*—Catégorie III. Sur ce service, je puis observer que l'asile a toujours été, depuis quelques années, porté sur le budget pour la même somme, \$65,000, tandis que le nombre des malades et par conséquent les dépenses ont toujours été en augmentant. La conséquence a été qu'il y a toujours eu un surcroît de dépense, qui ne figurait pas parmi les dépenses imprévues, parce que le compte de chaque trimestre est toujours payé dans le cours du premier mois du suivant, en sorte que le déficit d'une année n'avait pas à être couvert avant qu'il n'y eût autorisation de paiement pour l'année suivante. Pour cette raison, sur un rapport fait par moi, la somme supplémentaire de \$15,000 fut accordée à l'asile de Beauport, afin de porter le budget de l'année au chiffre

qu'il devait avoir, c'est-à-dire à \$80,000; mais il reste encore les arrérages accumulés durant les années précédentes, que l'on se propose de couvrir dans le prochain budget.

*Travaux et édifices publics.*—Les deux articles de dépense compris sous ce titre sont de nouveaux octrois, et tombent dans la troisième catégorie. On ne peut, nécessairement, en fournir de détails précis.

*Maison de la Trinité, Montréal.*—Catégorie III. Je ne suis pas certain que l'on pourrait tirer des comptes rendus par la Maison de la Trinité les articles précis pour lesquels une nouvelle autorisation a été obtenue, mais je sou mets une copie de l'estimation qui m'a été envoyée et que j'ai soumise au conseil, indiquant le surcroît de dépense nécessaire, évaluée à \$10,200, qui a donné lieu à cet excédant.

*Articles divers.*—Ils se composent de deux nouvelles dépenses (catégorie II), savoir :  
Don à J. McCuaig, ex-surintendant des pêcheries, Haut-Canada...\$ 60 00  
Balance des dépenses à propos de l'exposition de Londres, en 1862. 910 00

\$1510 00

*Indemnité aux townships.*—Il est douteux que cet article eût dû figurer du tout, car l'acte en autorise le paiement, et lorsque de semblables paiements ont été faits auparavant, il n'y a pas eu de vote; mais comme le compte seigneurial n'est pas encore clos, et que ces paiements n'étaient pas définitifs, mais seulement des avances à compte, l'on a cru qu'il valait mieux les comprendre dans le vote.

*Protection de la frontière.*—Article nouveau, catégorie II. Les détails paraîtront dans les comptes publics.

*Exposition de Dublin.*—Article nouveau, titre II. Aucun autre détail ne sera donné dans les comptes publics, mais on peut les donner maintenant.

*Incursionnistes de St. Albans.*—Il avait déjà été voté \$50,000 par une résolution de la chambre (catégorie I), et la balance, que l'on trouva être due, fut payée à même le vote général de crédit (catégorie II). Les détails de ces deux articles seront donnés dans les comptes publics.

*Annuités des Sauvages.*—C'est une somme payée par erreur au département des sauvages (catégorie IV); lorsqu'on lui en demanda le remboursement, le paiement fut autorisé par arrêt du conseil.

*Service postal.*—Le département demanda un nouveau crédit de \$96,000, en conséquence d'une erreur copiste de \$10,000 qui s'était glissée dans le budget précédent, et le reste était requis pour le service postal des chemins de fer (catégorie III).

*Milice.*—Sur cette somme, \$333,000 ont été spécialement votées par la chambre (catégorie I). Le reste de ce premier article de dépense a été pris, par arrêt du conseil, sur le vote de crédit (catégorie II), avis ayant été donné à cet effet à la chambre, par le ministre des finances, parce que le premier vote ne couvrirait le service que jusqu'au mois de mai. Le second article était aussi nouveau (catégorie II).

*Département des terres de la couronne.*—Le premier article est une somme supplémentaire votée; mais on ne pourra savoir au juste si elle a toute été dépensée que lorsque les comptes du dernier trimestre auront été reçus et apurés (catégorie III). Le second article est un service nouveau (catégorie II).

La somme totale dépensée sur ce vote de crédit peut être analysée comme suit :—

I. Spécialement voté par la chambre :

|                                     |              |  |
|-------------------------------------|--------------|--|
| Service de la frontière .....       | \$330,000 00 |  |
| Incursionnistes de St. Albans ..... | 50,000 00    |  |
|                                     | \$380,000 00 |  |

II. Nouvelles dépenses :

|                                                                  |             |
|------------------------------------------------------------------|-------------|
| Gouvernement civil,—arrérages en vertu de l'acte<br>du S. C..... | \$12,459 03 |
| Employés additionnels .....                                      | 5,001 04    |
|                                                                  | \$17,460 07 |
| Affaires d'extradition.....                                      | 8,716 98    |
| Divers .....                                                     | 1,510 00    |

|                                                   |           |                     |
|---------------------------------------------------|-----------|---------------------|
| Indemnité seigneuriale.....                       | 14,649 00 |                     |
| Protection de la frontière .....                  | 29,497 38 |                     |
| Exposition de Dublin.....                         | 4,636 71  |                     |
| Incursionnistes de St. Albans (supplémentaire)... | 3,762 75  |                     |
| Milice .....                                      | 64,028 02 |                     |
| Terres de la Couronne .....                       | 1,000 00  |                     |
|                                                   |           | <u>\$145,260 91</u> |

## III. Octrois supplémentaires :

|                                                 |            |                   |
|-------------------------------------------------|------------|-------------------|
| Dépenses contingentes du gouvernement civil.... | \$1,671 60 |                   |
| Administration de la Justice, H.-C.....         | 2,000 00   |                   |
| do do B.-C.....                                 | 25,000 00  |                   |
| Prison de Réforme, H.-C.....                    | 2,580 02   |                   |
| Asile de Beauport.....                          | 15,000 00  |                   |
| Travaux Publics .....                           | 12,547 55  |                   |
| Maison de la Trinité, Montréal.....             | 9,673 03   |                   |
| Terres de la Couronne.....                      | 38,035 00  |                   |
| Département des Postes.....                     | 82,521 78  |                   |
|                                                 |            | <u>189,028 98</u> |

## IV. Octrois supplémentaires après dépense :

|                                         |           |                     |
|-----------------------------------------|-----------|---------------------|
| Gouvernement civil .....                | \$ 969 17 |                     |
| Administration de la Justice, H.-C..... | 1,136 94  |                     |
| do do B.-C.....                         | 636 76    |                     |
| Annuités des Sauvages.....              | 400 00    |                     |
|                                         |           | <u>3,142 87</u>     |
| Total.....                              |           | <u>\$717,432 76</u> |

Le premier de ces derniers articles est le montant qui excède, d'après le bordereau complet du paiement des officiers du département des travaux publics, ce que je regarde comme légitimement autorisé. Il est vrai que la dépense totale à cet égard était de \$1,638.33 au-dessous du montant voté par le parlement ou autorisé par le statut, et que pour cette raison les bordereaux ont été acceptés lors de leur présentation; mais en les examinant à la fin de l'année, j'en vins à la conclusion que l'économie provenant du transfert de quelques employés aux édifices d'Outaouais, le département avait, en réalité, excédé de cette somme son crédit, que je demandai au conseil de couvrir après le fait.

Le dernier article n'est guère une irrégularité du bureau d'audition, car lorsque l'on s'aperçut que cette somme avait été payée par erreur, le département des Sauvages, qui n'en avait encore rien dépensé, fut appelé à la rembourser. Une somme égale avait cependant été portée dans le budget depuis quelques années, et comme elle était très nécessaire, le surintendant demanda d'en faire sanctionner le paiement.

Le reste des articles aurait été, dans les années ordinaires, placé parmi les dépenses imprévues, parce que la dépense n'a été découverte que lorsqu'il était trop tard pour en demander l'autorisation. Tant que le système actuel d'avoir de nombreux sous-comptables existera, l'on courra toujours le risque de voir se faire des surcroîts de dépenses, dont nous ne savons rien jusqu'à ce que les comptes soient reçus et apurés; cependant, cela ne peut être poussé très loin, et l'expérience de l'année dernière a fait voir au bureau d'audition les principales sources de danger sous ce rapport, et les meilleurs moyens d'y remédier.

JOHN LANGTON,  
Auditeur.

22 août 1865.

Après discussion, il est ordonné que le greffier obtienne du ministre des finances :—

1. Explication sur la dépense du bureau de poste de \$82,521 78.
2. Explication sur la dépense du bureau des terres de la couronne de \$38,035 00.
3. Explication sur la dépense de la Maison de la Trinité, Montréal, de \$9,673 03.
4. Rapport sur les frais de perception des diverses branches du revenu.

Le comité s'ajourne alors à demain midi.

JEUDI, 24 août 1865.

## LE COMITÉ S'ASSEMBLE.

## MEMBRES PRÉSENTS :

L'honorable GEORGE BROWN, *Président.*

|                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| L'hon. MM. Galt,           | MM. McConkey,        |
| Holton,                    | McGiverin,           |
| Huntington,                | Scoble,              |
| MM. Dufresne (Iberville),  | Smith (Toronto Est), |
| Gibbs,                     | Somerville,          |
| Higginson,                 | Sylvain, et          |
| Le Boutillier,             | White.               |
| Macdonald (Toronto Ouest), |                      |

Le procès-verbal de la séance d'hier est lu.

M. Langton comparait et soumet en réponse au No. 1, remis hier, l'explication suivante :—

|                                                                                                                                                                                                                                      |                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Par un rapport du département des postes, cité dans l'arrêt du conseil du 15 novembre 1864, le montant revenant au chemin de fer Grand Tronc depuis la passation de l'acte d'arrangement jusqu'au 1er octobre, est porté à.....      | \$ 188,670 00       |
| Sur ce rapport, l'arrêt du conseil ordonne de payer.....                                                                                                                                                                             | 180,000 00          |
| L'estimation des recettes du chemin de fer Grand Tronc, étant portée à \$78,000 pour le service postal, elles seraient d'environ \$52,000 pour les neuf mois suivants, jusqu'au 30 juin, et il fut fait un paiement à compte de..... | 50,000 00           |
|                                                                                                                                                                                                                                      | <u>\$230,000 00</u> |
| Dont nous avons dans les livres, au crédit du chemin de fer Grand Tronc, pour service postal, pour lequel il n'y avait pas besoin d'autorisation...                                                                                  | 39,966 48           |
|                                                                                                                                                                                                                                      | <u>\$190,033 52</u> |
| L'octroi fait au département des postes a été casé sur une estimation de \$102,500 pour chemin de fer.....                                                                                                                           | 102,500 00          |
|                                                                                                                                                                                                                                      | <u>\$ 88,000 00</u> |

Nouvelle somme requise.....

M. Langton répond aussi à la demande No. 2, comme suit :—

ARTICLES qui forment la somme supplémentaire affectée au département des terres de la couronne dans le budget supplémentaire.

|                                                                  | \$   | cts. | \$    | cts. |
|------------------------------------------------------------------|------|------|-------|------|
| <i>Fonds Spéciaux omis du budget :—</i>                          |      |      |       |      |
| Biens des Jésuites.....                                          | 3000 | 00   |       |      |
| Domaines la de Couronne.....                                     | 2800 | 00   |       |      |
| Seigneurie de Lauzon.....                                        | 1600 | 00   |       |      |
| Mines d'or.....                                                  | 2500 | 00   |       |      |
| Biens de Sir J. Caldwell.....                                    | 100  | 00   |       |      |
| Terres du clergé, est et ouest, honoraires de licences, etc..... | 200  | 00   |       |      |
| do des écoles.....                                               | 200  | 00   |       |      |
|                                                                  |      |      | 10200 | 00   |
| <i>Autres Dépenses :—</i>                                        |      |      |       |      |
| Escompte sur l'argent.....                                       | 400  | 00   |       |      |
| Chemin de Bobcaygeon.....                                        | 200  | 00   |       |      |
| Chemin de Hastings.....                                          | 300  | 00   |       |      |
| Chemin de Muskoka.....                                           | 200  | 00   |       |      |
| Chemin d'Addington.....                                          | 200  | 00   |       |      |
| Chemin d'Outaouais à Opéongo.....                                | 200  | 00   |       |      |
|                                                                  |      |      | 15000 | 00   |

ITEMS dans le budget supplémentaire.—*Suite.*

|                                                    | \$   | cts. | \$             | cts.      |
|----------------------------------------------------|------|------|----------------|-----------|
| <i>Dépenses imprévues</i> .....                    |      |      | 2500           | 00        |
| <i>Arpentage des terres de l'artillerie</i> .....  |      |      | 5000           | 00        |
| <i>Bois et Forêts</i> .....                        |      |      | 2000           | 00        |
| <i>Divers :—</i>                                   |      |      |                |           |
| Inspection de la couronne.....                     | 235  | 00   |                |           |
| Agents à commission, est et ouest.....             | 2600 | 00   |                |           |
| Dépenses contingentes des départements.....        | 2000 | 00   |                |           |
| Services spéciaux.....                             | 1000 | 00   |                |           |
| Réclamations de terres de Huron.....               | 1000 | 00   |                |           |
|                                                    |      |      | 6835           | 00        |
| <i>Surplus pour arpentages, est et ouest</i> ..... |      |      | 10000          | 00        |
| <b>Total</b> .....                                 |      |      | <b>\$38035</b> | <b>00</b> |

M. Langton, en réponse à la demande No. 3, soumet une lettre du bureau de la Maison de la Trinité de Montréal, demandant l'autorisation d'acheter un vapeur pour l'usage du bureau, et la réponse du gouvernement est comme suit :—

MAISON DE LA TRINITÉ DE MONTRÉAL,

Montréal, 4 novembre 1864.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous dire, pour l'information de Son Excellence le gouverneur-général, que le bureau de la Trinité a adopté une résolution pour acheter un petit bateau à vapeur, au prix d'environ \$4,800, pour le service des bouées dans le chenal amélioré entre cette ville et Québec; et je suis chargé par le bureau de vous transmettre, pour l'information de Son Excellence, les raisons qui, à son avis, ont rendu cette acquisition nécessaire.

Le placement des bouées dans le chenal amélioré est maintenant devenu l'un des plus importants devoirs du bureau, et leur placement et remplacement, lorsqu'elles se dérangeraient, a été fait depuis deux ans par la compagnie du Richelieu par contrat, l'année dernière pour la somme de \$3,000, cette année pour celle de \$4,000. Et bien que l'ouvrage ait été bien accompli, il ne l'a pas été d'une manière aussi satisfaisante que si le bureau avait eu un bateau qui aurait été constamment à ses ordres.

Le remplacement instantané d'une bouée dérangée est absolument nécessaire pour prévenir les accidents, et cela ne peut se faire qu'en ayant un bateau constamment à ses ordres.

Une autre considération également importante est que, tout en faisant faire l'ouvrage plus efficacement, les dépenses seront considérablement réduites.

|                                                                 |        |
|-----------------------------------------------------------------|--------|
| L'intérêt sur le prix du bateau, à 7 pour cent sur \$4,800..... | \$ 336 |
| Assurance, environ.....                                         | 100    |
| Marche du vapeur et équipage.....                               | 2,000  |
| Usure.....                                                      | 400    |

\$ 2,836

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

L'honorable Secrétaire Provincial,  
Québec.

E. D. DAVID.

[1959 à 2501—617.]

QUÉBEC, 14 novembre 1865.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 4 courant, informant ce département que le bureau de la Maison de la Trinité de Montréal a adopté une résolution pour faire l'acquisition d'un petit bateau à vapeur, au prix d'environ \$4,800, pour le service des bouées dans le chenal amélioré entre Montréal et Québec, et donnant les raisons qui, dans l'opinion du bureau, rendent cette acquisition nécessaire, j'ai l'honneur, par ordre de Son Excellence le gouverneur-général, de vous informer que Son Excellence ne voit aucune objection à l'achat proposé, aux conditions et pour les raisons énoncées dans votre lettre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. D. DAVID,  
Rég., Maison de la Trinité, Montréal.

ET. PARENT,  
Sous-Secrétaire.

En réponse à M. Holton, M. Langton dit qu'il n'a rien été payé pour l'achat de ce vapeur qu'après que le vote de crédit eût été obtenu du parlement en mars 1865.

M. Langton, l'auditeur, dépose le tableau suivant, indiquant la dépense faite pour certains services durant l'année financière expirée au 30 juin 1865, et combien de cette dépense a été payée à même le vote de crédit autorisé par l'acte 28 Vict., chap. 3.

| SERVICES.                                                    | Dépense totale pour l'année expirée 30 juin 1865. | Autorisé par bill des subsides et acte spécial. | Payé sur le vote de crédit. |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                              | \$ cts.                                           | \$ cts.                                         | \$ cts.                     |
| <i>Gouvernement Civil.</i>                                   |                                                   |                                                 |                             |
| Pour arrérages de salaires.....                              | \$ 12459 03                                       |                                                 | 12459 03                    |
| Salaires d'employés additionnels.....                        | 5970 21                                           |                                                 | 5970 21                     |
| Dép. conting. des départements publics...                    | 1671 70                                           | 92658 32                                        | 1671 60                     |
| <i>Administration de la Justice, C.O.</i>                    |                                                   |                                                 |                             |
| Poursuites criminelles.....                                  | 12350 60                                          | 10529 94                                        | 1820 66                     |
| Divers.....                                                  | 13960 33                                          | 12644 05                                        | 1316 23                     |
| <i>Administration de la Justice, C.E.</i>                    |                                                   |                                                 |                             |
| Poursuites criminelles.....                                  | \$ 12425 16                                       |                                                 |                             |
| Allocations de circuit .....                                 | 2474 00                                           |                                                 |                             |
| Dépenses contingentes des shérifs .....                      | 134907 46                                         |                                                 |                             |
| Do do protonotaires..                                        | 15192 78                                          |                                                 |                             |
| Greffiers de la couronne et paix, nouv. dist.                | 1260 00                                           |                                                 |                             |
| Médecins des prisons.....                                    | 2639 94                                           |                                                 |                             |
| Coroners .....                                               | 15366 03                                          |                                                 |                             |
| Interprètes des cours .....                                  | 746 53                                            |                                                 |                             |
| Grands connétables.....                                      | 560 00                                            |                                                 |                             |
| Divers .....                                                 | 1612 82                                           |                                                 |                             |
|                                                              | 186884 72                                         | 161217 96                                       | 25636 76                    |
| Affaires d'extradition.....                                  | 8716 98                                           |                                                 | 8716 98                     |
| Réforme, Péritanconchine.....                                | 29593 35                                          | 27013 33                                        | 2530 02                     |
| Asile des aliénés à Beauport.....                            | 89732 70                                          | 74732 70                                        | 15000 00                    |
| <i>Travaux et Edifices Publics.</i>                          |                                                   |                                                 |                             |
| Exploration du chemin de fer intercolonial.....              | 29826 14                                          | 20000 00                                        | 9826 14                     |
| Glissoires de Coulonge.....                                  | 17721 41                                          | 15000 00                                        | 2721 41                     |
| Maison de la Trinité, Montréal.....                          | 31873 03                                          | 22200 00                                        | 9673 03                     |
| <i>Dépenses Diverses.</i>                                    |                                                   |                                                 |                             |
| Don à J. McCuaig, ex-surintendant des pêcheries, C. O.....   | \$ 600 00                                         |                                                 |                             |
| Balance due à propos de l'exposition de Londres en 1862..... | 910 00                                            |                                                 |                             |
|                                                              | 1510 00                                           |                                                 | 1510 00                     |
| Indemnité seigneuriale aux townships.....                    | 14649 09                                          |                                                 | 14649 09                    |
| Protection de la frontière, H.-Canada...\$                   | 4870 18                                           |                                                 |                             |
| do do B.-Canada.....                                         | 24627 20                                          |                                                 |                             |
|                                                              | 29497 38                                          |                                                 | 29497 38                    |
| Exposition de Dublin.....                                    | 4536 71                                           |                                                 | 4636 71                     |
| Incursionnistes de St. Albans .....                          | 53762 75                                          |                                                 | 53762 75                    |
| Annuités des Sauvages .....                                  |                                                   |                                                 | 400 00                      |
| Service postal.....                                          | 590390 91                                         | 507869 13                                       | 82521 78                    |
| Milice, à compte du service de la frontière..\$              | 93723 02                                          |                                                 |                             |
| do do du commis correspondant..                              | 300 00                                            |                                                 |                             |
|                                                              | 394028 02                                         |                                                 | 394028 02                   |
| <i>Terres de la Couronne.</i>                                |                                                   |                                                 |                             |
| Pour arpentages et dépenses générales ....                   | \$38035 09                                        |                                                 |                             |
| Pour explor. de la région des huiles de Gaspé                | 1000 00                                           |                                                 |                             |
|                                                              | 39035 00                                          |                                                 | 39035 00                    |
|                                                              |                                                   |                                                 | \$717432 76                 |

---

REMARQUES.—Dans le rapport imprimé des dépenses défrayées à même le vote de crédit, l'administration de la justice, C. E., est portée à \$25854 64, et les affaires d'extradition à \$7499 10, en tout \$33353 74, mais lorsque ce rapport fut imprimé, les comptes du shérif de Montréal n'avaient pas été examinés, et l'on découvrit que le shérif avait compris dans ses dépenses contingentes une somme de \$1217 88 payée par lui à compte des *Affaires d'Extradition*. Cette somme a donc, dans l'état actuel, été enlevée de l'*Administration de la Justice, C. E.*, et ajoutée aux *Affaires d'Extradition*.

L'octroi annuel des Sauvages du Bas-Canada, autorisé par les Statuts Refondus du Bas-Canada, chap. 14, sec. 13, est de \$4000, et l'on y ajoute une autre somme de \$400, qui est placée chaque année dans le budget, mais elle avait été omise dans celui de 1863.

---

*Ordonné*, Que les délibérations du comité, jusqu'à cette date inclusivement, soient rapportées à la chambre.

Le comité s'ajourne jusqu'à convocation par le président.

---



## TROISIÈME RAPPORT

DU

# COMITÉ CONJOINT DES IMPRESSIONS.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
25 août 1865.

Le comité-conjoint des deux Chambres pour les impressions de la législature a l'honneur de présenter, comme son troisième rapport, le rapport de son sous-comité sur les comptes d'impressions, ainsi que le rapport du greffier du comité sur le service d'impressions pendant la saison écoulée, dont le comité signale respectueusement la nature satisfaisante à l'attention des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

A. MACKENZIE,  
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
24 août 1865.

Le sous-comité chargé de vérifier les comptes d'impressions des deux Chambres et auquel a été renvoyé le rapport du greffier sur les transactions de l'année dernière, a l'honneur de présenter ce qui suit comme résultat de ses recherches :

Il a confronté le bilan des impressions de 1865, coté A, avec les comptes déposés chez les comptables, et l'a trouvé exact. Il a aussi comparé les comptes d'impressions, un à un, avec les pièces justificatives qui en font preuve, et les a trouvés exacts.

Le sous-comité désire exprimer son entière satisfaction de la manière et du système qui président à la tenue des différents comptes. Ces comptes font voir que le coût total de l'impression, de la reliure et du papier à imprimer, a été pour la saison de janvier 1865 :

|                                          |             |
|------------------------------------------|-------------|
| Pour l'honorable Conseil Législatif..... | \$ 2,183 97 |
| Pour l'Assemblée Législative .....       | 18,430 18   |

|                                              |             |
|----------------------------------------------|-------------|
| Formant un total pour la Législature de..... | \$20,614 15 |
|----------------------------------------------|-------------|

Le sous-comité est heureux de pouvoir dire que les nouveaux entrepreneurs remplissent leurs devoirs à sa satisfaction.

Un contrat donné pour l'espace de cinq années, est expiré après avoir produit les meilleurs résultats, au point de vue de l'économie, et une autre année du nouveau contrat est sur le point de finir d'une manière également satisfaisante, les extras pour l'année dernière ne devant s'élever qu'à quelques piastres; on peut donc conclure de ce fait que le système de contrat, lorsqu'il est entouré des garanties et de la surveillance convenables, peut opérer avantageusement.

Le sous-comité regrette de voir par le rapport du greffier que l'un des volumes des documents parlementaires de la dernière session n'a pas encore été publié, parce que le rapport de l'éducation pour le Bas-Canada n'a pas été transmis sous la forme voulue. Ce document a été déposé sur le bureau de la Chambre d'Assemblée le 17 mars dernier et renvoyé au comité des impressions. Le surintendant comparut devant le comité et dit que son rapport n'était pas complet, mais qu'il en fournirait une copie complète sous trois semaines. La dernière partie de la copie complète n'a été reçue que dans le cours de la semaine dernière.

On a besoin à chaque instant de consulter les documents parlementaires et l'absence de ce volume cause de graves embarras.

Le sous-comité croit devoir recommander qu'à l'avenir nul document ne soit présenté à l'une ou l'autre Chambre ni reçu par l'une d'elles, à moins d'être complet.

Le sous-comité a aussi comparé le bilan marqué B "Débats sur la Confédération" avec les comptes des divers services de la publication de ces débats, produits au bureau du comptable, et a certifié ce bilan comme étant correct. Les comptes font voir que le coût total a été de \$14,490.65, ce qui comprend la publication dans les langues anglaise et française.

Bien que le prix ait dépassé de beaucoup les prévisions, il est néanmoins proportionné à la longueur des débats qui ont duré bien plus longtemps qu'on ne s'y était attendu. On ne pensait pas qu'ils dussent excéder 300 pages. Le volume comprend 1,032 pages de matière solide, et il a été publié 11,500 exemplaires, coûtant à peu près \$1.26 l'exemplaire. Le sous-comité recommande aussi que la somme de \$72 soit payée à M. *Trudelle*, relieur, pour ouvrage exécuté à l'occasion des "Débats."

Le tout respectueusement soumis.

A. MACKENZIE.  
J. SIMPSON.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
8 août 1865.

*Au Président et aux Membres du comité conjoint des impressions :*

MESSIEURS,—Conformément à l'ordre permanent du comité, je présente les comptes d'impression, de reliure et de fourniture de papier à imprimer pour la dernière session.

Pour la vérification des comptes d'impression, il y a une liasse complète des documents imprimés, et sur le dos de chacun desquels est inscrit le prix de l'impression. Ces pièces sont numérotées, celles de l'honorable Conseil Législatif, de 1 à 296, et celles de l'Assemblée Législative, de 1 à 863, inclusivement, ce qui fait en tout 1159 pièces justificatives.

Les nouveaux entrepreneurs ont débuté par l'ouvrage de la dernière session, et l'ont exécuté d'une manière très-satisfaisante.

La reliure exécutée d'après le nouveau contrat est incontestablement, je pense, la meilleure qui ait encore été faite pour la Législature sous le système des contrats.

Le papier a été fourni avec régularité, et quoique bon, n'a pas été cependant toujours de la même qualité, comme celui que fournissait l'ancien entrepreneur.

Les impressions ont été bien exécutées, comme d'ordinaire, et quoiqu'il y ait eu des retards dans l'impression de quelques documents, parce que les "débats" s'imprimaient en même temps, les journaux et les documents de la session ont été néanmoins livrés dans le délai accordé par le contrat, à l'exception du dernier volume des documents de la session. Ce volume n'a pas encore paru, la copie complète du rapport sur l'instruction publique dans le *Bas-Canada* n'ayant pas été transmise. Cette pièce avait été déposée dans une forme imparfaite devant la chambre, à la dernière session, afin sans doute qu'elle reçût un numéro et fut classée parmi les documents de la session. L'impression en avait été ordonnée, mais nous avons dû attendre le manuscrit corrigé, dont l'imprimeur n'a pas encore reçu à cette heure la dernière partie, c'est là la raison pour laquelle le dernier volume des documents de la session n'a pas encore paru, et lorsque l'on saura que ce volume doit contenir les rapports et les documents cotés de 1 à 38, qui ont été mis devant les deux chambres à la dernière session, on reconnaîtra tout de suite le très grave inconvénient qui résulte d'un pareil retard, au point de vue de l'intérêt public.

En outre, ce retard fait un tort sérieux à l'imprimeur et au relieur, qui sont forcés de tenir ouverts leurs établissements et d'attendre, pour ainsi dire, après un seul document.

Le bilan ci-annexé, coté A, montre que les impressions parlementaires de la dernière session, ont coûté \$20,614.15.

Ce montant ne comprend pas le coût de la publication des débats, parce que le troisième rapport de la dernière session recommandant "que le comptable de chaque chambre reçut instruction d'ouvrir un compte spécial sous le titre de "rapport des débats," et que "toutes les dépenses y relatives fussent payées par lui, sur le certificat du greffier du comité conjoint des impressions, dans la proportion suivante: l'honorable Conseil Législatif en payant un tiers, et l'Assemblée Législative deux tiers."

|                                                                                       |             |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Le montant porté ainsi sur les livres du comptable du Conseil Législatif, est de..... | \$4,824 43  |
| Et celui porté sur les livres de l'Assemblée Législative, de.....                     | 9,666 22    |
| Compte total .....                                                                    | \$14,490 65 |

Ce montant se décompose comme suit :

|                                                |             |
|------------------------------------------------|-------------|
| Rapport des débats .....                       | \$ 2,818 20 |
| Traduction française .....                     | 1,005 50    |
| "    anglaise .....                            | 382 50      |
| Impression .....                               | 4,801 05    |
| Reliure .....                                  | 200 06      |
| Papier à imprimer .....                        | 5,261 84    |
| Frais de voyage d'un rapporteur français ..... | 12 50       |

Tous ces détails sont énoncés dans le bilan coté B.

Les débats couvrent 1032 pages de *matière solide*, et sont imprimés dans les deux langues. La partie typographique de l'ouvrage ferait honneur à quelque établissement que ce soit. Le nombre d'exemplaires publié est de 11,500. Coût total: \$14,490.65; ou \$1.26 l'exemplaire.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,  
Greffier du C. C. des I.



**B.—BILAN.—DEBATS SUR LA CONFEDERATION.**

*Dt.*

*Av.*

|                                                                            | \$ cts.     | Pièces justifiées. |      | Part payée par le                                   | Totaux.             |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------|------|-----------------------------------------------------|---------------------|
|                                                                            |             | C.L.               | A.L. |                                                     |                     |
| Montant porté sur les livres du comp-<br>table, Conseil Législatif.....    | 4,824 43    | A.                 | 1    | J. K. Edwards, * pour rapport.....                  | \$ cts.<br>938 07   |
| Montant porté sur les livres du comp-<br>table, Assemblée Législative..... | 9,666 22    | B.                 | 2    | E. P. Dorian, * pour traduction française.....      | \$ cts.<br>1,880 13 |
|                                                                            |             | C.                 | 3    | Wm. Wilson, jeune, * pour traduction anglaise.      | 670 33              |
|                                                                            |             | D.                 | 4    | Hunter, Rose et Cie, pour impressions.....          | 255 00              |
|                                                                            |             | E.                 | 5    | J. B. Trudelle, pour reliure.....                   | 3,201 00            |
|                                                                            |             | F.                 | 6    | G. E. Desbarats, pour papier à imprimer.....        | 139 37              |
|                                                                            |             |                    | 7    | T. Thompson, sténog. franç., pour frais de voy..... | 3,507 89            |
|                                                                            | \$14,490 65 |                    |      |                                                     | 12 50               |
|                                                                            |             |                    |      |                                                     | \$9,666 22          |
|                                                                            |             |                    |      |                                                     | \$14,490 65         |

**HENRY HARTNEY,**

*Greffier du comité conjoint des impressions.*

Québec, août 1865.

*Note.*—Un tiers du coût des débats est porté sur le compte de l'honorable Conseil Législatif, et deux tiers sur celui de l'Assemblée Législative, conformément au troisième rapport (dernière session) du comité conjoint des impressions.

Pour le compte-rendu des débats et pour les traductions, on a employé tout un personnel, quoique le compte soit fait, dans chaque cas, au nom d'une seule personne.

Nous avons conféré le bilan ci-haut avec les comptes et les pièces justificatives, et l'avons trouvé correct.

A. MACKENZIE,  
J. B. E. DORION, } *Auditeurs.*  
J. SIMPSON.

## SECOND RAPPORT

DU

## COMITÉ DES DÉPENSES CONTINGENTES.

---

[Ce rapport a été, avec la permission de la Chambre, retiré. Voir Journaux, séance de mercredi, 13 septembre 1865.]

---

---

---

# TROISIÈME RAPPORT

DU

## COMITÉ DES DÉPENSES CONTINGENTES.

---

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,  
Jeudi, 14 septembre 1865.

Le comité permanent des dépenses contingentes a l'honneur de soumettre son troisième rapport.

Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné minutieusement les comptes mis devant lui, et qu'il les a trouvés exacts, comme on pourra le voir par le bilan ci-joint.

Pour l'avantage du service public, il serait désirable que l'engagement des messagers permanents pour la session se prolongeât de huit jours au-delà de la durée de la session, et que les messagers permanents fussent obligés de servir toute l'année.

Votre comité a fait préparer une liste indiquant le nombre total des employés de la Chambre, leurs noms, la nature de leurs fonctions et leurs salaires, soit ceux qui sont à salaires fixes ou autrement, et votre comité recommande qu'une semblable liste soit préparée au commencement de chaque session par le greffier, et ainsi le comité pourra apercevoir d'un coup d'œil l'état véritable du service de la Chambre.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

THÉODORE ROBITAILLE,  
Président.

EXTRAITS des livres de compte dans le bureau du comptable de l'Assemblée Législative, pour le semestre commençant le 31 décembre 1864, et finissant le 30 juin 1865.

| RECETTES.                                                         |            | PAIEMENTS.                           |            |
|-------------------------------------------------------------------|------------|--------------------------------------|------------|
| En caisse, 31 décembre 1864 .....                                 | \$30000 00 | A Indemnité des membres .....        | \$84583 90 |
| Lettres de crédit sur l'indemnité .....                           | 50 40 00   | B Salaires .....                     | 36768 35   |
| Do sur les dépenses contingentes .....                            | 30000 00   | C Service extraordinaire .....       | 9084 03    |
|                                                                   | 30000 00   | D Messagers .....                    | 12390 00   |
|                                                                   | 30000 00   | E Dépenses des comités .....         | 1194 30    |
|                                                                   | 80000 00   | F Papier, .....                      | 4083 10    |
|                                                                   | 80000 00   | G Frais de port et télégrammes ..... | 2212 02    |
|                                                                   | 80000 00   | H Eau, combustible, gaz, etc .....   | 1603 00    |
|                                                                   | 80000 00   | I Pensions .....                     | 420 00     |
|                                                                   | 80000 00   | J Assurance .....                    | 1391 10    |
| Moins—Annulées .....                                              | 80000 00   | K Journaux et annonces .....         | 2370 95    |
| Mandats pour la publication des débats sur la confédération ..... | 1140 00    | L Ouvriers .....                     | 2370 95    |
| Reçu de M. Todd, honoraires sur 19 bills privés .....             | 179 90     | M Impression et reliure .....        | 15365 87   |
| Frais d'impression de .....                                       | 179 90     | N Débats .....                       | 9220 85    |
| do .....                                                          | 179 90     | O Items divers .....                 | 2264 69    |
| Surpayé à compte de l'indemnité .....                             | 88 40      | Balance en main, 30 juin 1865 .....  | 13138 31   |
|                                                                   | \$         |                                      | \$         |
|                                                                   | 199445 81  |                                      | 199445 81  |

THÉODORE ROBITAILLE, *Président.*  
 H. F. MACKENZIE,  
 W. SHANLY,  
 H. CORNELLIER,  
 A. WALSH.



LISTE des officiers et serviteurs de l'Assemblée Législative.

| N O M.                       | Fonctions.                                           | Salaire fixe par année, ou par jour. | NATURE DES SERVICES EXTRA.                                           |                     | Salaire payé pour les services extra. | Total des salaires, du 1er juillet 1864 au 30 juin 1865. |
|------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------------|
|                              |                                                      |                                      | Pendant la session.                                                  | Pendant la vacance. |                                       |                                                          |
| Wm. B. Lindsay.....          | Greffier de la chambre.....                          | \$3400 00                            | Donc \$1400 sur les dép. counting... \$2000 salaire fixé par statut. |                     | .....                                 | \$3400 00                                                |
| C. M. Muir.....              | Assistant do.....                                    | 2200 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 2200 00                                                  |
| Alfred Patrick.....          | do do etc.....                                       | 2200 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 2200 00                                                  |
| G. W. Wicksteed.....         | Greffier on loi.....                                 | 3400 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 3400 00                                                  |
| G. Badgley.....              | Assist. greffier on loi et chef des traduct. anglais | 1800 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1800 00                                                  |
| Et. P. Dorion.....           | do do français                                       | 1800 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1800 00                                                  |
| Thomas Vaux.....             | Comptable.....                                       | 2000 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 2000 00                                                  |
| Joshua Stansfeld.....        | Assist. do et teneur de livres.....                  | 1200 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1200 00                                                  |
| William Spink.....           | Greffier des affaires de routine et des archives     | 1800 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1800 00                                                  |
| F. McMillivray.....          | Assist. do do                                        | 800 00                               | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 800 00                                                   |
| H. Hartney.....              | Greffier en chef des bur. et du comité des Impres.   | 2000 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 2000 00                                                  |
| H. B. Stuart.....            | Expéditionnaire anglais.....                         | 1200 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1200 00                                                  |
| Ed. Dénéchaud.....           | do français.....                                     | 1200 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1200 00                                                  |
| A. G. D. Taylor.....         | Employé de seconde classe.....                       | 1000 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1000 00                                                  |
| J. H. Bias.....              | do do                                                | 700 00                               | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 700 00                                                   |
| H. R. Smith.....             | do do                                                | 600 00                               | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 600 00                                                   |
| O. C. De la Chevrotière..... | do do                                                | 600 00                               | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 600 00                                                   |
| Henry Lindsay.....           | do do                                                | 600 00                               | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 600 00                                                   |
| J. S. Sloane.....            | do do                                                | 800 00                               | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 800 00                                                   |
| P. E. Smith.....             | do do                                                | 800 00                               | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 800 00                                                   |
| John Notman.....             | do do                                                | 800 00                               | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 800 00                                                   |
| F. N. Belcourt.....          | do do                                                | 600 00                               | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 600 00                                                   |
| C. Panet.....                | do do                                                | 600 00                               | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 600 00                                                   |
| J. P. Leprohon.....          | 1er greffier des comités.....                        | 1600 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1600 00                                                  |
| F. X. Blanchet.....          | 2mo do                                               | 1200 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1200 00                                                  |
| Alfred Todd.....             | Greffier en chef des bills privés.....               | 2000 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 2000 00                                                  |
| T. Patrick.....              | 2mo do do et greffier du C. F.                       | 1400 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1400 00                                                  |
| H. Poetier.....              | Greffier des votes.....                              | 1400 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1400 00                                                  |
| W. Fanning.....              | Traducteur des votes et du journal.....              | 1800 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1800 00                                                  |
| J. G. Coursolles.....        | Assistant traducteur français.....                   | 1600 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1600 00                                                  |
| Joseph Royal.....            | do do                                                | 1600 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1600 00                                                  |
| J. F. Gingras.....           | do do                                                | 1400 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1400 00                                                  |
| E. Blain.....                | do do                                                | 1200 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1200 00                                                  |
| C. A. Gagnon.....            | Assistant général et correcteur d'épreuves.....      | 1600 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1600 00                                                  |
| Wm. Wilson.....              | Assistant traducteur anglais.....                    | 1600 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1600 00                                                  |
| F. Hayes.....                | do do                                                | 1600 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1600 00                                                  |
| Wm. Wilson, jr.....          | do do                                                | 1200 00                              | do .....                                                             | do .....            | .....                                 | 1200 00                                                  |

LISTE des officiers et serviteurs de l'Assemblée Législative.—Suite.

| N O M.                 | Fonctions.                         | Salario fixe par année, par session ou par année. | NATURE DES SERVICES EXTRA.                                                                                      |                     | Salario payé pour les services extra. | Total des salaires, du 1er juillet 1861 au 30 juin 1865. |
|------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------------|
|                        |                                    |                                                   | Pendant la session.                                                                                             | Pendant la vacance. |                                       |                                                          |
| G. H. Macaulay.....    | Assistant traducteur anglais.....  | 1200 00                                           | Employé comme secrétaire de M. l'orateur, et reçoit en conséquence \$5 par jour durant la session—59 jours..... |                     | 295 00                                | 1495 00                                                  |
| W. B. Ross.....        | Creffier du journal anglais.....   | 1600 00                                           |                                                                                                                 |                     |                                       | 1600 00                                                  |
| W. H. Lemoine.....     | do do français.....                | 1200 00                                           |                                                                                                                 |                     |                                       | 1200 00                                                  |
| P. Rivet.....          | Asst. do do.....                   | 1200 00                                           |                                                                                                                 |                     |                                       | 1200 00                                                  |
| H. J. McCarthy.....    | do do anglais.....                 | 2000 00                                           |                                                                                                                 |                     |                                       | 2000 00                                                  |
| Alphous Todd.....      | Bibliothécaire.....                | 1000 00                                           |                                                                                                                 |                     |                                       | 1000 00                                                  |
| A. G. Lajoie.....      | Asst. do.....                      | 1400 00                                           |                                                                                                                 |                     |                                       | 1400 00                                                  |
| A. Laperrière.....     | Commis de la bibliothèque.....     | 850 00                                            |                                                                                                                 |                     |                                       | 850 00                                                   |
| R. Defries.....        | Maître de poste.....               | 850 00                                            |                                                                                                                 |                     |                                       | 850 00                                                   |
| Jos. Elais.....        | Asst. do.....                      | 1000 00                                           | A reçu 9 mois de salaire.....                                                                                   |                     | 750 00                                | 1000 00                                                  |
| A. Mondolot.....       | Assistant traducteur français..... | 1000 00                                           | et lors de sa démission, une indemnité de 3 mois.....                                                           |                     | 250 00                                | 1000 00                                                  |
| D. W. Macdonell.....   | Sergent-d'armes.....               | 1100 00                                           | Dont \$1500 sur les dép. conting., \$100 salaire fixé par statut.....                                           |                     | 150 00                                | 1310 00                                                  |
| A. L. Cardinal.....    | Messenger-en-chef.....             | 900 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 900 00                                                   |
| M. McCarthy.....       | Asst. do.....                      | 850 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 850 00                                                   |
| O. Vincent.....        | Messenger de la bibliothèque.....  | 850 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 850 00                                                   |
| J. O'Connor.....       | Portier.....                       | 850 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 850 00                                                   |
| Jos. Lemonde.....      | Messenger de l'orateur.....        | 850 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 850 00                                                   |
| Ed. Pelletier.....     | Messenger.....                     | 850 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 850 00                                                   |
| Wm. Graham.....        | do.....                            | 850 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 850 00                                                   |
| James Hoy.....         | Messenger de la bibliothèque.....  | 850 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 850 00                                                   |
| Ed. Steacy.....        | Messenger.....                     | 850 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 850 00                                                   |
| Jos. Asselin.....      | do.....                            | 600 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 600 00                                                   |
| R. Bailie.....         | Assistant portier.....             | 600 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 600 00                                                   |
| Ed. Storr.....         | do.....                            | 600 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 600 00                                                   |
| Etienne Roy.....       | Messenger.....                     | 600 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 600 00                                                   |
| P. Buckley.....        | do.....                            | 600 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 600 00                                                   |
| L. P. Leamy.....       | Assistant traducteur.....          | 236 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 236 00                                                   |
| J. E. Dorion.....      | do.....                            | 184 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 184 00                                                   |
| W. C. Bowles.....      | Écrivain à la session.....         | 236 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 236 00                                                   |
| W. H. Johnson (a)..... | Écrivain surnuméroté.....          | 236 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 236 00                                                   |
| H. Simard.....         | do.....                            | 236 00                                            | .....                                                                                                           |                     |                                       | 236 00                                                   |

|                           |                             |        |                                                            |  |        |        |
|---------------------------|-----------------------------|--------|------------------------------------------------------------|--|--------|--------|
| Chas. Garneau.....        | do                          | 236 00 | .....                                                      |  |        | 236 00 |
| John Bruneau.....         | do                          | 236 00 | .....                                                      |  |        | 236 00 |
| L. Ross.....              | do                          | 236 00 | .....                                                      |  |        | 236 00 |
| H. Languelec.....         | do                          | 236 00 | .....                                                      |  |        | 236 00 |
| J. B. Rolleston.....      | do                          | 236 00 | .....                                                      |  |        | 236 00 |
| J. H. DeWitt (a).....     | do                          | 236 00 | .....                                                      |  |        | 236 00 |
| L. J. Pitau.....          | do                          | 236 00 | .....                                                      |  |        | 236 00 |
| C. W. Sharpley (a).....   | do                          | 236 00 | .....                                                      |  |        | 236 00 |
| J. W. McEdwards.....      | do                          | 236 00 | .....                                                      |  |        | 236 00 |
| W. L. Gano.....           | do                          | 236 00 | .....                                                      |  |        | 236 00 |
| C. Lindsay.....           | do                          | 236 00 | .....                                                      |  |        | 236 00 |
| C. E. Anderson (a).....   | do                          | 216 00 | .....                                                      |  |        | 216 00 |
| N. Hardy (a).....         | do                          | 208 00 | .....                                                      |  |        | 208 00 |
| A. S. Hubertus.....       | do                          | 192 00 | .....                                                      |  |        | 192 00 |
| A. P. Lotardre (a).....   | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| F. Bedard.....            | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| F. Talbot.....            | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| P. Frechette.....         | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| S. G. Vincent (a).....    | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| H. Verret (a).....        | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| L. H. Ilnot.....          | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| T. Desnoyers (a).....     | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| J. O. Legendre (a).....   | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| G. Duberger (a).....      | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| B. McCoy (a).....         | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| Thos. Gross (a).....      | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| H. A. Benjamin.....       | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| D. Macdonald (a).....     | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| A. H. Stuart.....         | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| J. R. Turcotte (a).....   | do                          | 184 00 | .....                                                      |  |        | 184 00 |
| T. Wotherspoon.....       | do                          | 164 00 | .....                                                      |  |        | 164 00 |
| R. Atkins (a).....        | do                          | 164 00 | .....                                                      |  |        | 164 00 |
| B. A. Kent.....           | do                          | 164 00 | .....                                                      |  |        | 164 00 |
| D. J. Biondin (a).....    | do                          | 148 00 | .....                                                      |  |        | 148 00 |
| J. B. Asselin.....        | Messenger à la session..... | 300 00 | .....                                                      |  |        | 300 00 |
| Joseph Turgeon, senr..... | do                          | 300 00 | Employé comme gardien de nuit.....306 jours, à \$1.75..... |  | 535 50 | 835 50 |
| Joseph Brown.....         | do                          | 300 00 | do.....                                                    |  | 535 50 | 835 50 |
| J. B. Lajoie.....         | do                          | 300 00 | .....                                                      |  |        | 300 00 |
| Pierre Bousquet.....      | do                          | 300 00 | .....                                                      |  |        | 300 00 |
| John Hurley.....          | do                          | 300 00 | .....                                                      |  |        | 300 00 |
| O. Roberge.....           | do                          | 300 00 | Employé comme journalier.....306 jours, à \$1.25.....      |  | 382 50 | 682 50 |
| M. Laflamme.....          | do                          | 300 00 | .....                                                      |  |        | 300 00 |
| Joseph Nadeau.....        | do                          | 300 00 | .....                                                      |  |        | 300 00 |
| Edward Bottorell.....     | do                          | 300 00 | .....                                                      |  |        | 300 00 |

a Non employé pendant cette session.

LISTE des officiers et serviteurs de l'Assemblée Législative.—*Suite.*

| NOM.                    | Fonctions.                  | NATURE DES SERVICES EXTRA. |                     | Salaires payés pour les services extra. | Total des salaires, du 1er juillet 1864 au 30 juin 1865. |
|-------------------------|-----------------------------|----------------------------|---------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------|
|                         |                             | Pendant la session.        | Pendant la vacance. |                                         |                                                          |
| John Buckley.....       | Messageur à la session      | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| Pierre Labelle.....     | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| Thomas Gault.....       | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| J. Rivet.....           | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| Wm. Atley.....          | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| C. Brazeau.....         | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| Jeanne Sinclair.....    | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| R. C. Boudreau.....     | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| Narcisse Turgeon.....   | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| James Darcy.....        | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| O. Robitaille.....      | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| James Leonard.....      | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| Vaughan Brice.....      | do                          | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| D. McMillan.....        | Premier page.               | 300 00                     |                     |                                         | 300 00                                                   |
| J. C. Jones (b).....    | Page.....                   | 250 00                     |                     |                                         | 250 00                                                   |
| Geo. Curran.....        | do                          | 250 00                     |                     |                                         | 250 00                                                   |
| T. Falardeau.....       | do                          | 250 00                     |                     |                                         | 250 00                                                   |
| Jos. McGuire.....       | do                          | 250 00                     |                     |                                         | 250 00                                                   |
| Wm. McGuire.....        | do                          | 250 00                     |                     |                                         | 250 00                                                   |
| Alex. Lortie.....       | Messageur surnuméraire..... | 132 75                     | 59 jours, à \$2.25  |                                         | 132 75                                                   |
| Sylvester Smith.....    | do                          | 132 75                     | 59 do               |                                         | 132 75                                                   |
| E. Derocher.....        | do                          | 123 75                     | 55 do               |                                         | 123 75                                                   |
| J. McAulay (a).....     | do                          | 123 75                     | 55 do               |                                         | 123 75                                                   |
| N. Simard (a).....      | do                          | 112 50                     | 50 do               |                                         | 112 50                                                   |
| L. Bureau (a).....      | do                          | 112 50                     | 50 do               |                                         | 112 50                                                   |
| N. Barry (a).....       | do                          | 112 50                     | 50 do               |                                         | 112 50                                                   |
| D. Beauchamp (a).....   | do                          | 112 50                     | 50 do               |                                         | 112 50                                                   |
| L. Grevier (a).....     | do                          | 112 50                     | 50 do               |                                         | 112 50                                                   |
| G. Trudel (a).....      | do                          | 112 50                     | 50 do               |                                         | 112 50                                                   |
| A. Begley (a).....      | do                          | 108 00                     | 48 do               |                                         | 108 00                                                   |
| L. Lafranchise (a)..... | do                          | 108 00                     | 48 do               |                                         | 108 00                                                   |
| F. Blais (a).....       | do                          | 108 00                     | 48 do               |                                         | 108 00                                                   |

22

|                         |                           |        |                                                             |        |        |
|-------------------------|---------------------------|--------|-------------------------------------------------------------|--------|--------|
| W. Hartop (a).....      | do                        | 101 25 | 45 do                                                       |        | 101 25 |
| D. McConnell (a).....   | do                        | 92 25  | 41 do                                                       |        | 92 25  |
| J. Stephens (a).....    | do                        | 92 25  | 41 do                                                       |        | 92 25  |
| Geo. Bohan (a).....     | do                        | 90 00  | 40 do                                                       |        | 90 00  |
| G. Martin (a).....      | do                        | 90 00  | 40 do                                                       |        | 90 00  |
| F. Maranda (a).....     | do                        | 87 75  | 39 do                                                       |        | 87 75  |
| J. Grégoire (a).....    | do                        | 76 50  | 34 do                                                       |        | 76 50  |
| J. Trudeau (a).....     | do                        | 67 50  | 30 do                                                       |        | 67 50  |
| Thos. Samson (c).....   | Porteur de la maille..... | 126 00 | 63 do à \$2.00                                              |        | 126 00 |
| Louis Hamel.....        | Chaufeur.....             | 200 00 |                                                             |        | 200 00 |
| J. Martel.....          | do                        | 52 50  | Employé comme assistant pendant les grands froids seulement | 216 13 | 52 50  |
| Joseph Turgeon, jr..... | Gardien de nuit.....      | 200 00 |                                                             |        | 200 00 |
| James Fitzgerald.....   | do                        | 200 00 |                                                             |        | 200 00 |
| Paul Pichette.....      | Journalier.....           | 88 50  |                                                             |        | 88 50  |

(a) Non employé cette session. (b) Messageur cette session; remplacé par O'Connell, nouveau page. (c) Démis pour avoir été trouvé coupable de félonie

(Certifié,) Wm. B. LINDSAY, Jr., Greffier, A. L.

BUREAU DU GREFFIER, ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, 31 août 1865.

23

# ÉLECTION CONTESTÉE

DU

## COMTÉ DE ST. HYACINTHE.

RESOLUTIONS adoptées et rejetées par le comité chargé de décider de la validité de la dernière élection pour le comté de St. Hyacinthe—et les témoignages relatifs aux actes illégaux mentionnés dans le rapport du dit comité.

### RÉSOLUTIONS.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
Jeudi, 19 mai 1864.

L'hon. M. Cauchon propose :

“ Que la pétition de G. C. Dessaulles, Camille Papineau, R. E. Fontaine, et J. B. Bourgeois, se plaignant de l'illégalité de l'élection de Rémi Raymond, écr., à la dernière élection pour le comté de St. Hyacinthe, n'étant pas datée, ne devrait pas être accueillie par le comité.”

M. J. B. E. Dorion propose pour amendement à la motion principale, secondé par M. McIntyre, que tous les mots après “ Que,” dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants :

“ Que les objections préliminaires soulevées de la part du membre siégeant à propos de ce que la pétition ne porte pas de date, soient mises de côté, le comité étant convaincu que la pétition déclare clairement qu'elle se rapporte à l'élection tenue en septembre 1863, et que les pétitionnaires étaient électeurs lors de la dite élection.”

Et l'amendement étant mis aux voix, le comité se divise comme suit :

POUR :

M. J. B. E. Dorion,  
M. McIntyre,  
M. Duckett,  
M. Caron, (président.)

Ainsi l'amendement est adopté.

CONTRE :

L'hon. M. Cauchon,

CHAMBRE DE COMITÉ,  
Vendredi, 17 février 1865.

*Résolu*, Que le président s'adresse à la chambre pour demander d'envoyer un message à l'honorable Conseil Législatif, priant leurs honneurs de permettre à l'honorable J. Bte. Guévremont de se trouver présent, et de rendre témoignage devant ce comité demain à 11 heures A.M.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
Vendredi, 3 mars 1865.

Proposé, de la part du membre siégeant, que les témoignages produits par les pétitionnaires, en contestant son élection sur les objections préliminaires, soient considérés comme pris sur tous les points soulevés dans la contestation de la dite élection, et qu'il lui soit permis de s'en servir dans la défense de son siège.

Cette motion étant mise aux voix, le comité se divise comme suit :

POUR :  
L'hon. M. Cauchon,  
M. Duckett.

CONTRE :  
M. Caron, (président),  
M. McIntyre,  
M. J. B. E. Dorion.

Ainsi elle est rejetée.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
Jeudi, 16 mars 1865.

M. J. B. E. Dorion propose, secondé par M. McIntyre, que les témoignages sur le premier point de corruption sous considération, soient maintenant lus.

L'honorable M. Cauchon propose pour amendement, secondé par M. Duckett, que le comité s'ajourne maintenant jusqu'au second jour de la prochaine session du parlement, et que le président demande à la Chambre d'autoriser le comité à s'ajourner jusqu'à cette époque.

Et l'amendement étant mis aux voix, le comité se divise comme suit :

POUR :  
L'hon. M. Cauchon,  
M. Duckett.

CONTRE :  
M. J. B. E. Dorion,  
M. McIntyre,  
M. Caron, (président.)

Ainsi l'amendement est rejeté.

Et la question principale étant mise aux voix, le comité se divise comme suit :

POUR :  
M. J. B. E. Dorion,  
M. McIntyre,  
M. Caron, (président).

CONTRE :  
L'hon. M. Cauchon,  
M. Duckett.

Ainsi, elle est adoptée.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
Vendredi, 17 mars 1865.

M. J. B. E. Dorion propose que la corruption et des menées inconvenantes et illégales ont été mises en usage par les amis, les partisans et les agents actifs du membre siégeant, durant la dernière élection pour le comté de St. Hyacinthe.

L'hon. M. Cauchon propose pour amendement, secondé par M. Duckett, que le comité soit ajourné jusqu'au second jour de la prochaine session du parlement, et que le président demande à la Chambre d'autoriser le comité à s'ajourner jusqu'à cette époque.

Et l'amendement étant mis aux voix, le comité se divise comme suit :

| POUR :                            | CONTRE :                                                      |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| L'hon. M. Cauchon,<br>M. Duckett. | M. J. B. E. Dorion,<br>M. McIntyre,<br>M. Caron, (président.) |

Ainsi, l'amendement est rejeté.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
Jeudi, 10 août 1865.

M. J. B. E. Dorion propose, secondé par M. McIntyre, que des menées inconvenantes et illégales ont été mises en usage par les amis, les partisans et agents actifs du membre siégeant durant la dernière élection pour le comté de St. Hyacinthe.

Et la motion étant mise aux voix, le comité se divise comme suit :

| POUR :                                                        | CONTRE :                          |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| M. Caron, (président),<br>M. J. B. E. Dorion,<br>M. McIntyre. | L'hon. M. Cauchon,<br>M. Duckett. |

Ainsi, la motion est adoptée.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
Lundi, 14 août 1865.

M. J. B. E. Dorion propose que l'élection tenue le vingt-huit septembre, mil huit cent soixante et trois, pour le dit comté de St. Hyacinthe, est nulle.

L'honorable M. Cauchon propose pour amendement que, même en supposant que la corruption générale ait été prouvée, cette preuve, d'après la loi actuelle, n'aurait pas l'effet d'annuler l'élection.

Et l'amendement étant mis aux voix, le comité se divise comme suit :

| POUR :                            | CONTRE :                                                      |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| L'hon. M. Cauchon,<br>M. Duckett. | M. J. B. E. Dorion,<br>M. McIntyre,<br>M. Caron, (président.) |

Ainsi, l'amendement est rejeté.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
Mercredi, 30 août 1865.

M. J. B. E. Dorion propose que l'élection tenue le vingt-huit septembre, mil huit cent soixante et trois, pour le dit comté de St. Hyacinthe, est nulle.

Et la motion étant mise aux voix, le comité se divise comme suit :

| POUR :                                        | CONTRE :                                          |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| M. J. B. E. Dorion,<br>M. Caron, (président.) | M. McIntyre,<br>L'hon. M. Cauchon,<br>M. Duckett. |

Ainsi, la motion est rejetée.

Il a été résolu à l'unanimité que des maisons d'entretien public ont été ouvertes durant l'élection en question, et que des boissons et du fromage ont été donnés aux élec-

teurs durant la dite élection, et que des charretiers ont été payés par les agents du candidat.

L'honorable M. Cauchon propose que le dit Rémi Raymond, écr., a été dûment élu pour représenter le comté de St. Hyacinthe à la dernière élection pour le dit comté.

Et la motion étant mise aux voix, le comité se divise comme suit :

POUR :  
L'hon. M. Cauchon,  
M. McIntyre,  
M. Duckett.

CONTRE :  
M. Caron, (président),  
M. J. B. E. Dorion.

Ainsi, la motion est adoptée.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
Jeudi, 31 août 1865

Résolu à l'unanimité, que, bien que plusieurs des listes d'électeurs qui ont servi à la dernière élection d'un représentant au parlement pour le comté de St. Hyacinthe étaient illégales, néanmoins l'opinion du comité est que si ces listes eussent été mises de côté, elles n'auraient pas eues pour effet de modifier les résultats de la dernière élection.

M. J. B. E. Dorion propose, et il a été résolu à l'unanimité : " Que votre comité regrette de se trouver dans la nécessité d'appeler l'attention de votre honorable Chambre sur les témoignages produits devant lui pour établir les nombreux actes illégaux qui ont été accomplis durant la dernière élection pour le comté de St. Hyacinthe par certaines personnes, au nombre desquelles votre comité est obligé de mentionner un membre de la Chambre Haute qui a pris une part très active dans la dite élection, en invitant publiquement les électeurs à voiturer des électeurs aux polls, en tenant publiquement une liste de ceux qui transportaient des électeurs aux polls dans leurs propres voitures, en payant ensuite tous ceux qui avaient été ainsi placés sur sa liste, et en payant, en outre, pour deux maisons d'entretien public tenues ouvertes durant les deux jours de votation, le tout avec de l'argent reçu d'amis du membre siégeant, et de mentionner un membre de l'Assemblée Législative qui a agi illégalement et d'une manière inconvenante à la dite élection."

M. J. B. E. Dorion propose, et il a été résolu à l'unanimité : " Qu'il soit fait rapport à la Chambre des témoignages pris devant le comité."

L'honorable M. Cauchon propose que la résolution suivante soit rapportée comme étant le rapport final du comité, savoir :

1. Que Rémi Raymond, écr., le membre siégeant pour le comté de St. Hyacinthe, a été dûment élu pour représenter le dit comté en parlement à la dernière élection pour le comté.

Et la motion étant mise aux voix, le comité se divise comme suit :

POUR :  
L'hon. M. Cauchon,  
M. Duckett,  
M. McIntyre.

CONTRE :  
M. J. B. E. Dorion,  
M. Caron, (président.)

Ainsi la motion est adoptée.

2. Résolu à l'unanimité : " Que ni la pétition d'élection, ni l'opposition à cette pétition ne sont frivoles ou vexatoires."

3. M. J. B. E. Dorion propose, et il a été unanimement résolu : " Que votre comité regrette de se trouver dans la nécessité d'appeler l'attention de votre Honorable Chambre sur les témoignages produits devant lui pour établir les nombreux actes illégaux qui ont été accomplis, durant la dernière élection pour le comté de St. Hyacinthe, par certaines personnes, au nombre desquelles votre comité est obligé de mentionner un membre de la Chambre Haute qui a pris une part très active dans la dite élection, en invitant publiquement les électeurs à voiturer des électeurs aux polls, en tenant publiquement une liste de ceux qui transportaient des électeurs aux polls dans leurs propres voitures, en payant ensuite tous ceux qui avaient été ainsi placés sur sa liste, et en payant, en outre, pour deux maisons d'entretien public tenues ouvertes durant les deux jours de votation, le tout avec de l'argent reçu d'amis du membre siégeant, et de mentionner un membre de l'Assemblée Législative qui a agi illégalement et d'une manière inconvenante à la dite élection."

## TÉMOIGNAGES.

CHAMBRE DE COMITÉ, No. 20,  
1er février 1865.

Preuve de la part des pétitionnaires :—

*Louis Gonzague Gladu*, écuyer, N.P., de la ville de St. Hyacinthe, étant dûment assermenté, dépose et dit :—

Je me souviens de la dernière élection du comté de St. Hyacinthe dans laquelle le membre siégeant a été élu ; c'était dans le mois de septembre 1863. L'autre candidat, dans la dite élection, était Auguste Cyrille Papineau, écuyer.

Je n'ai pas pris une part bien active à la dite élection. J'étais en faveur du membre siégeant. Au commencement de la dite élection, j'ai assisté aux séances du comité du membre siégeant.

Il n'est pas à ma connaissance que le membre siégeant ait donné de l'argent ou des effets à des électeurs pendant la dite élection.

J'ai dit dernièrement à quelques personnes de St. Hyacinthe qu'il y avait eu de reste deux mille louis sur l'argent qui avait été dépensé pour l'élection du membre siégeant. Je n'étais pas sérieux dans le temps, et je n'avais aucune raison de me faire croire que tel était le cas. Je n'avais aucune donnée qui put me faire croire qu'il y eût de l'argent de souscrit pour cette élection, ni de mis à la disposition du comité de la dite élection.

La raison pour laquelle j'ai dit cela, c'est qu'on accusait le membre siégeant d'avoir dépensé beaucoup d'argent dans son élection, et que, pour badiner, j'ai dit en effet qu'il y en avait beaucoup, parce qu'il y a eu deux mille louis de reste.

Je suis allé adresser la parole, avant l'élection, à une demie lieue de chez moi ; la voiture qui m'a conduit là était ou la propre voiture du membre siégeant ou la voiture d'un Mohnsieur De LaBruère.

Il y avait dans la ville de St. Hyacinthe une maison d'ouverte pour recevoir les partisans du membre siégeant, dans la paroisse ; mais je ne sais pas si elle a été ouverte par le membre siégeant ou par ses amis. On y donnait aux gens du pain, du fromage et de la bière.

*Pas de transquestions.*

Les présentes notes étant lues au témoin, il les déclare vraies et a signé.

(Signé,)

LS. G. GLADU.

15 février 1865.

11 heures A.M.

Preuve de la part des pétitionnaires :

*Henry Barbeau*, marchand, de la ville de St. Hyacinthe, dans le comté de St. Hyacinthe, étant dûment assermenté, dépose et dit :—

Je me souviens de la dernière élection du comté de St. Hyacinthe, qui a eu lieu dans le mois de septembre, 1863.

Les candidats, à la dite dernière élection, étaient le membre siégeant et A. C. Papineau.

J'ai pris part à la dite élection et j'ai voté pour le membre siégeant.

Il y avait un comité organisé, dans la ville de St. Hyacinthe, pour favoriser la candidature du membre siégeant, et j'étais membre du dit comité.



On m'a donné de l'argent avant la votation, et cet argent était pour l'organisation de l'élection susdite.

J'ai reçu, pour l'objet ci-dessus mentionné, en tout et partout, à peu près deux cents piastres. C'est M. Marchand, avocat, de Montréal, qui m'a remis cet argent-là; je crois que son nom de baptême est Médéric.

Pendant les jours de votation, à la dite dernière élection, les amis du membre siégeant, dans les différentes paroisses du comté, tiraient sur moi des effets destinés à être consommés pendant la votation; ces effets consistaient en bière, fromage et pain.

L'argent que j'avais en mains a servi pour me payer les effets que j'ai ainsi avancés, mais il m'est resté duc une balance d'environ vingt piastres.

Dans la ville de St. Hyacinthe, j'ai ouvert une maison pour recevoir les électeurs lors de la votation, mais ayant été prévenu par l'officier-rapporteur que c'était contre la loi, je l'ai fermée aussitôt.

J'ai vu aussi distribuer de l'argent à deux ou trois amis du membre siégeant, qui partaient pour aller organiser l'élection dans diverses paroisses du comté de St. Hyacinthe; cette distribution a eu lieu chez M. Eucher B. Dufort, bourgeois, de la ville de St. Hyacinthe; c'était le jour précédant la votation à la dite dernière élection.

Pour une de ces paroisses, je crois que c'est M. Jean-Baptiste Daoust, membre du parlement, qui a eu l'argent; sans avoir compté cet argent, il pouvait y avoir cent cinquante à deux cents piastres.

M. Honoré Mercier, étudiant en droit, actuellement à Montréal, est une des personnes qui a eu de l'argent, et il a eu à peu près le même montant. Je ne me rappelle pas d'autres personnes.

Je n'ai pas vu distribuer d'argent à d'autres personnes, ni dans d'autres occasions que celles dont je viens de parler.

Le membre siégeant n'était pas présent dans l'occasion dont je viens de parler plus haut.

Je crois que le membre siégeant a assisté une fois ou deux au comité central de St. Hyacinthe, où l'on discutait l'organisation des comités de paroisses pour la dite dernière élection.

M. Jean-Baptiste Daoust susdit est allé dans la paroisse de St. Judes, et le dit M. Mercier dans la paroisse de St. Barnabé; c'est le comité central qui avait demandé à ces messieurs d'aller représenter M. Raymond dans ces paroisses-là; et d'autres personnes furent priées d'aller dans d'autres paroisses.

Il n'y avait que deux charretiers à la disposition des amis du membre siégeant, dans la ville de St. Hyacinthe; ils ont été employés à conduire des voteurs au poll, et ils ont été payés pour cela.

*Transquestionné.*

Je n'ai pas payé moi-même ces deux charretiers, mais on est venu me demander de l'argent pour cet objet.

Je jure, au meilleur de ma connaissance, que tout ce que j'ai mentionné dans ma déposition était ignoré du membre siégeant, dans le temps.

Les présentes notes de témoignage étant lues au témoin, il y persiste, déclarant qu'elles contiennent la vérité, et a signé.

(Signé,)

HENRY BARBEAU,

15 février 1865,

11 heures A.M.

Preuve de la part des pétitionnaires :—

M. John Lusignan, commis-marchand, de la ville de St. Hyacinthe, dans le comté de St. Hyacinthe, étant dûment assermenté, dépose et dit :

Je me souviens de la dernière élection du comté de St. Hyacinthe, qui a eu lieu dans le mois de septembre 1863. Les candidats, à la dite élection, étaient le membre

siégeant et A. C. Papineau. Je suis, depuis environ dix ans, dans l'emploi du membre siégeant en qualité de commis, et je l'étais pendant la dite dernière élection.

Le membre siégeant n'a pas, à ma connaissance, payé aucun argent à des électeurs pour les engager à voter à la dite dernière élection, et il ne leur a pas non plus avancé ni fait avancer par moi des effets et marchandises dans le même but—et il ne leur a pas non plus fait de promesses dans ce but là ; mais, au contraire, je l'ai entendu leur dire souvent, dans le magasin : " Vous me devez, mais je vous laisse libres, votez pour qui vous voudrez."

Peu de temps après la votation, à la dite dernière élection, j'ai entendu M. Emery Reves, boulanger, de St. Hyacinthe, demander au membre siégeant de l'argent à emprunter ; et le membre siégeant lui répondit, en badinant, qu'il avait trop dépensé d'argent dans son élection pour en prêter, ajoutant, aussi en badinant, qu'il avait dépensé deux mille louis ; et le membre siégeant ne lui prêta pas alors d'argent.

Je ne me souviens pas que nous lui ayons avancé des effets dans ce temps-là, mais c'est un homme qui, depuis dix ans, fait des affaires avec le membre siégeant (environ dix ans.)

Les présentes notes de témoignage étant lues au témoin, il y persiste, déclarant qu'elles contiennent la vérité, et a signé.

(Signé,)

JOHN LUSIGNAN.

16 février 1865,

Midi.

Preuve de la part des pétitionnaires :—

*Emery Reves*, boulanger, de la dite ville de St. Hyacinthe, dans le comté de St. Hyacinthe, étant dûment assermenté, dépose et dit :

Je me souviens de la dernière élection du comté de St. Hyacinthe, qui a eu lieu dans le mois de septembre 1863. Les candidats, à la dite élection, étaient le membre siégeant et A. C. Papineau.

Dans le mois d'octobre ou de novembre, après la dite dernière élection, je demandai au membre siégeant de me faire des avances pour la construction d'un pont que j'avais entrepris. Ces avances consistaient en une certaine quantité de fer dont j'avais besoin pour cet objet, au montant de cinquante ou soixante piastres que je promettais de lui payer moitié comptant et l'autre moitié dans le mois d'avril suivant. Là-dessus, le membre siégeant me fit réponse qu'il me ferait ces avances si je lui fournissais une caution ; je lui dis alors que je l'avais bien payé auparavant, quoique j'eusse perdu dans la banqueroute d'un certain Généreux, et que, dans la supposition que je ne le payerais pas, je l'avais bien payé auparavant et que je le payerais encore bien. Le membre siégeant, sur ce, me fit réponse qu'il n'était pas capable de subir de perte dans le moment actuel, qu'il avait subi une élection qui lui coûtait deux mille louis ; il me dit cela en parlant d'affaires, et je ne l'ai pas pris pour un badinage. Nous parlions tous les deux d'affaires ; il me dit cela d'un air aussi sérieux que je le suis moi-même en le répétant maintenant. J'étais seul avec le membre siégeant, soit dans son office, ou à l'entrée de l'office.

J'ai bien remarqué ces paroles du membre siégeant parce que le même jour, ou le lendemain, je les ai citées à quelqu'un qui disait qu'il n'avait pas été dépensé d'argent du côté du membre siégeant dans la dite dernière élection, et avec lequel j'avais fait un pari à ce sujet. On devait vérifier ce fait, mais après, celui qui avait ainsi parié avec moi me demanda de retirer son argent, montant du pari, et j'y consentis.

J'ai voté à la dite dernière élection pour le candidat A. C. Papineau ; vers la fin de novembre ou le commencement de décembre 1863, le membre siégeant me dit que les paroles qu'il m'avait dites au sujet de l'argent que son élection lui avait coûté n'étaient qu'un badinage.

*Pas de transquestions de la part du procureur et conseil du membre siégeant.*

Les présentes notes de témoignage étant lues au témoin, il y persiste, déclarant qu'elles contiennent la vérité, et a signé.

(Signé,)

EMERY REVES.

16 février 1865.

11 heures A.M.

Preuve de la part des pétitionnaires :

*David Bourdages*, secrétaire-trésorier de la paroisse de St. Denis, dans le comté de St. Hyacinthe, étant dûment assermenté, dépose et dit :

Je suis le secrétaire-trésorier de la paroisse de St. Denis, dans le comté de St. Hyacinthe, depuis le 28 janvier 1864, et comme tel, dépositaire des archives du conseil municipal de la paroisse de St. Denis, dans le dit comté de St. Hyacinthe.

Je me souviens de la dernière élection du comté de St. Hyacinthe, qui a eu lieu dans le mois de septembre 1863.

J'ai maintenant la liste électorale originale de la paroisse de St. Denis susdite, et après l'avoir comparée avec la copie produite par le greffier en chancellerie, je trouve la dite copie correcte et conforme à l'original, à l'exception de l'assermentation de la dite copie qui a été faite le 24 septembre 1863.

J'ai fait la recherche de l'avis original du dépôt de la susdite liste électorale, et n'ai pu le trouver dans les archives du dit conseil. Je n'ai pas eu connaissance de la publication du dit avis ; j'ai fait cette recherche avec M. Victor Gareau qui était, avant moi et dans le temps de la confection de la dite liste, secrétaire-trésorier du dit conseil municipal ; mais n'ayant reçu mon *subpoena* qu'à deux heures et demi de l'après-midi, et demeurant à six lieues de la station de St. Hyacinthe, je n'ai eu que peu de temps à moi pour faire cette recherche.

Je produis maintenant le registre des délibérations du dit conseil, mais je ne puis pas m'en déposséder. La copie par moi produite des procédés du susdit conseil, en date du 13 avril 1863, et certifiée par moi "vraie copie" est une copie exacte et conforme des dits procédés tels qu'ils sont entrés dans le registre du dit conseil.

Après avoir parcouru le dit registre, je vois qu'il n'a pas été tenu de séance le 23 avril 1863, tel que mentionné dans les procédés de la séance du 13 avril susdit, comme devant avoir lieu ce jour-là ; si telle séance a eu lieu, il n'y a pas de minutes d'entrées d'icelle dans le registre des procédés du dit conseil.

Je produis le rôle d'évaluation de la dite paroisse de St. Denis, déposé le 24 mars 1863, au bureau du secrétaire-trésorier, et révisé le 13 avril suivant ; et c'est d'après ce rôle que la liste électorale a été faite : je ne vois pas d'autres procédés relatifs à la révision du dit rôle et de la dite liste électorale que ceux mentionnés dans le registre des dits procédés, lors de la séance du dit 13 avril 1863.

La dite liste électorale paraît avoir été faite et déposée par le secrétaire-trésorier du temps, le premier avril 1863, ainsi qu'il appert par la déclaration à ce sujet sur la première page de la dite liste ; mais je n'ai pas trouvé l'avis du dépôt de la dite liste.

J'ai fait une recherche consciencieuse des avis qui pouvaient avoir été donnés au sujet du dépôt du dit rôle d'évaluation et de la liste électorale, mais je n'ai pu en trouver ; le seul avis que j'aie trouvé au sujet du dit rôle et de la dite liste, est un avis de convocation, en date du 4 avril 1863, adressé aux membres du conseil municipal de la dite paroisse de St. Denis, pour la séance qui a eu lieu le 13 avril 1863, et je le produis avec le dit rôle d'évaluation.

A la votation, lors de la dite dernière élection, j'étais l'un des représentants, au poll, du membre siégeant.

Il y avait dans la dite paroisse de St. Denis, durant les deux jours de votation à la dite dernière élection, une maison ouverte où les amis du membre siégeant allaient, après avoir voté, prendre du pain et du thé.

#### *Transquestionnés.*

Depuis le 13 avril 1863, je constate que le conseil a siégé plusieurs fois, presque tous les mois, et il n'a été passé par le dit conseil aucune résolution affectant les dits rôle d'évaluation et liste d'électeurs autre que celles couchées au registre susdit, à la séance susdite du 13 avril 1863.

Les changements faits au dit rôle d'évaluation et à la dite liste électorale n'ont qualifié comme électeurs additionnels que les personnes dont les noms se trouvent à la fin de la dite

liste d'électeurs, dans le procès-verbal qui s'y trouve de la dite séance du 13 avril 1863, et qui sont au nombre de six.

Les présentes notes de témoignage étant lues au témoin, il y persiste, déclarant qu'elles contiennent la vérité, et a signé.

(Signé,)

D. BOURDAGES.

18 février 1865.

10 heures A.M.

Preuve de la part des pétitionnaires :—

L'honorable *Jean-Baptiste Guévremont*, membre de l'honorable Conseil Législatif de cette province, étant dûment assermenté, dépose et dit :—

Je me souviens de la dernière élection du comté de St. Hyacinthe, qui a eu lieu dans le mois de septembre 1863 ; les candidats, à la dite dernière élection du dit comté, étaient le membre siégeant et A. C. Papineau.

J'ai pris part à cette dite élection comme ami du membre siégeant ; je suis allé dans différentes paroisses du dit comté pour adresser la parole aux électeurs en faveur du membre siégeant ; la seule fois que j'aie parlé en sa présence, c'est chez lui, après les procédés de la nomination, devant les électeurs qui étaient allés le reconduire chez lui.

Pendant les deux jours de votation, je me suis tenu dans la paroisse de la Présentation, dans le dit comté, c'est-à-dire, je me suis tenu au poll.

J'avais demandé moi-même, dans le cours de la votation, plusieurs habitants, électeurs, je pense, de vouloir bien amener au poll les amis électeurs du membre siégeant—après la votation, je les ai payés.—Je n'ai pas plus particulièrement engagé des voitures dans la nuit du premier au second jour de la votation que dans d'autres occasions ; maintenant, je me rappelle ne pas l'avoir fait.

Le dimanche soir, la veille de la votation, j'ai invité les amis du membre siégeant, qui étaient restés avec nous dans la maison où nous nous retirions, à venir au poll aussi matin que possible, le lendemain, et à amener aussi avec eux les amis du membre siégeant.

Je n'ai pas voulu donner à entendre à ces gens-là qu'ils seraient récompensés de leur voyage—je ne sais pas s'ils l'ont compris ou non.

Dans le cours de la votation, je prenais les noms de ceux que je remarquais ou que l'on me faisait remarquer comme ayant amené des voteurs pour le membre siégeant. Ceux dont j'avais ainsi pris les noms, je les ai payés ensuite après la votation. Au meilleur de ma connaissance, j'en ai payé sept ou huit, peut-être dix.

Je suis resté dans le dit comté, à peu près douze jours à m'occuper de l'élection dans les diverses parties du comté ; pendant ce temps-là, à différentes reprises, j'ai reçu de l'argent au montant de deux cent vingt-cinq piastres ; j'ai employé cet argent à payer des messagers, des charretiers, mes dépenses personnelles et les dépenses de la maison où se retiraient les amis de M. Raymond, le membre siégeant, pendant la votation ; dans cette maison-là, pendant les deux jours de votation, il a été donné aux électeurs du membre siégeant du pain, du fromage et de la bière ; et s'il y a été donné de la boisson forte, ça été en très petite quantité. L'argent dont j'ai parlé plus haut m'avait été donné par M. Médéric Marchand, avocat, de Montréal.

*Transquestionné.*

Le membre siégeant n'a pas eu connaissance de ce que j'ai fait et de ce que je viens de relater plus haut ; je me gardais bien de le lui laisser savoir, et même je prenais les précautions de le lui cacher, car je lui avais entendu dire à lui-même qu'il résignerait s'il apprenait que l'on vint à dépenser de l'argent pour son élection.

Les présentes notes de témoignage étant dûment lues au témoin, il y persiste, déclarant qu'elles contiennent la vérité, et a signé.

(Signé,)

J. B. GUÉVREMONT.

18 février 1865.

10 heures A.M.

Preuve de la part des pétitionnaires :—

*Eucher B. Dufort*, bourgeois, de la ville de St. Hyacinthe, dans le comté de St. Hyacinthe, étant dûment assermenté, dépose et dit :—

Je me souviens de la dernière élection du comté de St. Hyacinthe, qui a eu lieu dans le mois de septembre 1863. Les candidats à la dernière élection du dit comté étaient le membre siégeant et A. C. Papineau. Il y avait un comité central dans la ville de St. Hyacinthe, organisé pour favoriser l'élection du membre siégeant; j'étais membre du dit comité central, et je crois me rappeler que j'étais vice-président du dit comité; je crois que le membre siégeant y est venu une fois ou deux, au meilleur de ma connaissance.

Je me rappelle qu'il a été donné chez moi à M. Jean-Baptiste Daoust, membre du parlement, une somme de cinquante louis, pour être employée à l'élection du membre siégeant, et une somme de trente louis à Cyrille Boucher, écuyer, avocat, et dix louis à moi-même. Je sais qu'il a été donné de l'argent à d'autres personnes, mais je ne me rappelle particulièrement que des deux personnes ci-haut mentionnées. Il me semble aussi que M. Henry Barbeau en a eu. Le comité central susdit siégeait chez moi; cet argent fut distribué après une séance du comité; le comité n'avait rien à faire avec la distribution de cet argent, ce n'est pas moi qui ai distribué cet argent, c'est M. Médéric Marchand, avocat, de Montréal; c'est lui qui avait apporté cet argent qui provenait de souscriptions, m'a-t-il dit; mais je ne lui ai pas demandé quels étaient les souscripteurs.

Je ne crois pas que le dit comité eût décidé de faire ouvrir des maisons dans la ville de St. Hyacinthe pour recevoir les électeurs pendant les jours de votation, ni ailleurs; car, jusqu'à la veille ou avant la veille de la votation, je ne savais pas qu'il y eût un pareil montant d'argent de souscrit pour favoriser la dite élection.

Dans la paroisse de St. Judes, où je me trouvais, dans le dit comté, pendant les deux jours de votation, je sais qu'il y a eu une ou deux maisons ouvertes alors pour recevoir les électeurs amis du membre siégeant et leur donner des rafraîchissements.

Il n'est pas à ma connaissance que dans la dite paroisse de St. Judes, il ait été payé de l'argent à des électeurs pour les engager à voter pour le membre siégeant, mais je sais qu'il a été payé de l'argent à quatre ou cinq charretiers pour transporter les électeurs au poll; j'en ai payé moi-même et d'autres en ont payé. J'ai dépensé douze à quinze piastres pour payer des charretiers et d'autres petites dépenses. La balance qui me restait sur les dix louis, je l'ai remise à M. Barbeau, sur l'ordre de M. Marchand, avocat.

*Transquestionné.*

Le membre siégeant n'était pas présent lors de la distribution de l'argent dont j'ai parlé dans mon examen en chef et qui a été faite chez moi; je ne pense pas qu'il ait eu connaissance de l'emploi qui a été fait de l'argent distribué par les autres. Quant à celui que j'ai moi-même dépensé, je ne lui en ai pas rendu compte, et cela a été fait hors de sa présence.

Les présentes notes de témoignage étant dûment lues au témoin, il y persiste déclarant qu'elles contiennent la vérité, et a signé.

(Signé,)

E. B. DUFORT.

---

---

# RAPPORT

DU

## COMITÉ SPÉCIAL

SUR L'ENREGISTREMENT DES

# NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

EN HAUT-CANADA.

[Conformément à la recommandation du comité conjoint des impressions, la version anglaise seulement de ce rapport est imprimée.]

---

## SECOND RAPPORT

DU

## COMITÉ PERMANENT

SUR

# L'IMMIGRATION ET LA COLONISATION.

---

Votre comité est d'opinion, qu'en vue de l'attente où l'on est généralement que le territoire si vaste et si fertile connu sous le nom de "Territoire du Nord-Ouest" doit sous peu passer sous le contrôle de la législature canadienne, l'enquête qu'il a pu faire des moyens actuels d'en coloniser les terres publiques par voie d'immigration doit être quelque peu incomplète et par conséquent insuffisante. Aussi, votre comité se contentera-t-il de présenter, sous une forme concise et abrégée, le témoignage d'auteurs, dont on ne peut révoquer en doute la véracité et les connaissances au sujet du caractère et de l'étendue de ce territoire qui peuvent offrir un intérêt général, et qui aura principalement trait à la région comprise entre les Montagnes de Roche, le lac Winipeg, le lac des Bois et le 49<sup>e</sup> parallèle, laquelle contient environ 380,000 acres carrés sur une largeur de 750 milles, et

est connue sous les noms de " Vallée de la Saskatchewan," " Bassin du Winipeg," ou " Grand plateau Central."

Le capitaine Palliser, qui a exploré la partie de l'Amérique Britannique du Nord comprise entre la frontière anglaise et le plateau d'épanchement de la mer Septentrionale, d'après les ordres du gouvernement impérial, dans les années 1857, 1858, 1859 et 1860, dit:—" L'étendue de terre arrosée par la Saskatchewan et d'autres tributaires jusqu'au lac Winipeg, que nous avons pu examiner, s'élève en chiffres ronds à 150,000 milles carrés. Cette région est bornée au nord par ce que l'on appelle les " Bois Forts " ou la limite méridionale de la grande zone circum-arctique de la forêt, qui couvre cette latitude dans l'hémisphère septentrionale."

" Cette ligne se dirige ensuite au nord-ouest à partir du lac Winipeg et en atteint la limite extrême nord vers le 54° 30' N. et le 119° ouest, d'où elle se dirige de nouveau au sud-ouest, et rencontre les Montagnes de Roche, sous la latitude 51° N. et 115° de longitude ouest. Entre cette ligne des " Bois Forts " et les limites nord des prairies, se trouve une lisière de terre de largeur inégale qui doit avoir été boisée à une certaine époque par les forêts septentrionales, que le feu y a graduellement fait disparaître.

" C'est aujourd'hui un pays en partie boisé et qui abonde en lacs, en riches pâturages naturels, et peut soutenir en maints endroits la comparaison avec les plus beaux paysages de notre pays. Le climat semble y être le même partout, quoique les latitudes soient différentes, ce qui vient sans doute des courbes de la ligne isothermale. Sa superficie embrasse environ 65,000 milles carrés, dont un tiers est tout prêt pour la culture.

Voici maintenant ce que le professeur Hind, en parlant de la lisière de terre décrite ci-dessus par le capitaine Palliser, dit à la page 55 de son "*Esquisse d'une route transcontinentale à la Colombie Anglaise*":—" La lisière fertile " de sol arable forme partie de riches prairies, en partie couvertes de bouquets de tremble, et qui s'étend du lac des Bois au pied des Montagnes de Roche, \* \* \* \* \* varie de 80 à 100 milles en largeur. La Saskatchewan du nord la traverse dans toute son étendue au fond d'une vallée d'un quart de mille, à un mille de large et à 200 et 300 pied au-dessous du niveau des prairies ou des plaines, jusqu'à l'endroit où elle atteint les terres basses, à quelques milles à l'est du Fort à la Corne. La superficie de cette lisière extraordinaire du sol et de pâturages magnifiques est d'environ 40,000,000 acres. Ce pays fut primitivement couvert de forêts que le feu a graduellement ravagées, il abonde aujourd'hui en prairies luxuriantes et possède généralement un sol riche et profond de terreau végétal."

Aux témoignages du capitaine Palliser et du professeur Hind, sur le caractère et l'étendue de ce territoire, votre comité prend la liberté d'extraire ce qui suit de l'annexe d'un rapport officiel de M. James W. Taylor, de St. Paul, Minnesota, en date du 2 mars 1858, au gouvernement du Minnesota:—" Il se trouve au cœur même de l'Amérique du Nord une sub-division distincte dont le lac Winipeg peut-être considéré comme le centre. Cette sub-division, à l'instar de la vallée du Mississippi, est remarquable par la fertilité de son sol et pour l'étendue et la déclivité douce de ses vastes plaines, arrosées par des rivières d'un cours considérable et merveilleusement propres à la navigation à vapeur. Son climat ressemble à celui d'une certaine partie du Canada et des Etats de l'Est, et peut favorablement soutenir la comparaison avec celui des pays les plus peuplés de l'Europe: en un mot, ce pays est admirablement situé pour devenir le siège d'une population énergique, prospère et nombreuse. Sa superficie égale celle de 8 ou 10 des états américains de première classe, et la rivière qui l'arrose porte jusqu'au pied des Montagnes de Roche la limite de ses eaux navigables, sans compter que rien n'empêche de croire que la vallée de cette rivière ne soit plus tard la route la plus convenable au chemin de fer de l'Océan Pacifique. Les eaux navigables de cette grande sub-division sont voisines de celle du Mississippi, et la Rivière Rouge du nord, avec le lac Winipeg où elle se décharge, forme un réseau de navigation, qui s'étend au nord et au sud sur près de 800 milles."

Monsieur E. Bourgeau, qui a accompagné le capitaine Palliser dans ses explorations, a communiqué à feu Sir William Hooker les observations suivantes au sujet du Territoire de la Baie d'Hudson:—" Il me reste cependant à attirer l'attention du gouvernement anglais sur l'avantage qu'il y aurait de former des districts agricoles dans les vastes plaines de la Terre de Rupert et principalement dans la Saskatchewan. Ce district est beaucoup plus propre à la culture des grains des climats tempérés, tels que blé, orge, avoine, etc., qu'on ne serait porté tout d'abord à le croire par suite de sa latitude élevée."

A l'égard du climat, auquel il est fait allusion dans le dernier paragraphe, le professeur Maury, dans une lettre datée de l'Observatoire, Washington, 4 janvier 1859, dit :—“ La plupart des hommes de notre âge ont été instruits à croire que les parallèles de latitude et les climats terrestres sont corrélatifs; que nous pourrions dire quelle est la température d'un pays, ou d'une région d'un pays, si nous connaissions sa latitude. Humboldt et Dove ont détruit cette idée avec leurs lignes isothermes. Par exemple, ils font voir que la moyenne température annuelle du Cap Nord, latitude 70° en Europe, est la même que celle qui existe le long de la rive nord du lac Supérieur, dans la latitude 50°. Voici une différence de 20° sans qu'il y ait aucune différence dans la moyenne température annuelle de ces deux endroits.”

Un point important de la géographie commerciale de cette région du nord-ouest est l'étendue de ses rivières navigables. Le capitaine Blakeston, autre collègue du capitaine Palliser, dit :—“ En prenant l'un ou l'autre bras de la rivière Saskatchewan, elle est navigable pour les bateaux depuis le lac Winipeg jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, une distance de 1,200 milles. Je suis heureux de dire que j'ai eu le bonheur de voyager depuis son embouchure jusqu'au Fort Edmonston, à 1000 milles de distance, à une époque de l'année où l'eau était au plus bas.”

Une considération non moins importante en vue de la colonisation du territoire du nord-ouest par le Canada, est soumise très distinctement au capitaine Palliser par le sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, dans la question suivante :—“ Quels moyens d'accès ont les émigrants anglais pour se rendre à cet établissement ? ”—Réponse : “ La route directe d'Angleterre par la Factorerie d'York, et la route du Canada par le lac Supérieur, sont trop longues, trop difficiles et trop dispendieuses pour la généralité des colons. La manière dont les obstacles naturels ont isolé le pays de toutes les autres possessions anglaises à l'Orient est une question de très grand poids; en réalité, c'est là le véritable obstacle, et je crains bien qu'il ne puisse être surmonté par l'art. L'entrée et la sortie de l'établissement à l'Est est évidemment par la vallée de la Rivière Rouge et à travers les Etats-Unis.”

La réponse du capitaine Palliser, bien que quelque peu décourageante, ne peut en aucune manière être regardée comme définitive; car à l'époque où il faisait ses explorations, le courant des voyageurs qui se rendaient à l'établissement de la Rivière Rouge, et aux postes de commerce de la Baie d'Hudson, prenait la route de St. Paul, Crow-Wing et Pembina. Cette route avait été tellement améliorée, dit-il, “ qu'il ne sera pas plus difficile de se rendre à l'établissement de la Rivière Rouge qu'à aucune des villes de l'ouest des Etats-Unis que les chemins de fer n'atteignent pas encore.” Sous ces circonstances, il pouvait être porté à conclure, peut-être trop précipitamment, “ qu'il n'y aurait aucun avantage immédiat en rapport avec le sacrifice de capitaux; ” et qu'il ne pouvait, non plus, “ recommander la forte dépense qu'entraînerait nécessairement la construction d'une ligne de chemin exclusivement anglaise entre le Canada et l'établissement de la Rivière Rouge.” Dans une revue de la réponse du capitaine Palliser, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, le professeur Hind dit que le capitaine Palliser “ n'a pas eu l'occasion d'examiner la route du lac Supérieur à la Rivière Rouge par la voie du Fort William et du lac la Flèche. Une expérience pratique des facilités de cette route aurait, je pense, considérablement modifié la condamnation entière des moyens de communications actuels et possibles que comporte la courte réponse ci-dessus à l'importante question posée par le bureau colonial.”

M. W. H. E. Napier, l'un des ingénieurs du parti d'exploration entreprise par le Canada sous la direction de M. Gladman en 1857, évalue la distance du lac Supérieur au Fort Garry à 647 milles, mais il fait observer que “ pour déterminer la meilleure ligne de communication à travers cette section, il faudrait faire un examen complet de la contrée située entre le Fort William et le lac la Pluie, tant au nord qu'au sud de la route des canots; qu'il y a tout lieu de croire que la construction d'un chemin en ligne droite y est praticable d'un bout à l'autre, et qu'il y a en ce moment un parti qui s'occupe à explorer une ligne jusqu'au Fort Garry.” Le parti dont il parle est sans doute celui qui était alors sous la direction de M. S. J. Dawson, qui fit un rapport au commissaire des terres de la couronne en date de “ l'établissement de la Rivière Rouge, décembre 1857, ” dont nous extrayons les passages suivants :—

“ Nous sommes venus par la route ordinaire des canots à partir du Fort William, en suivant les rivières Kaministiquia, la Pluie et Winipeg.”



“ Les principales difficultés qui se rencontrent sur cette route sont, premièrement sur la rivière Kaministiquia, entre le lac Supérieur et le lac du Chien ; secondement entre le lac des Mille Lacs et le lac la Pluie, et troisièmement entre le lac des Bois et le lac Winipeg.

“ Pendant 10 ou 12 milles à partir du lac Supérieur, la Kaministiquia a un cours tranquille ; on rencontre ensuite un grand nombre de rapides qui se succèdent de près les uns les autres, sur une distance de 10 ou 12 milles, jusqu'aux Grandes Chutes, mais les canots peuvent y remonter sans trop de difficultés soit à la perche ou à la cordelle. Dans l'espace des 10 milles suivants, la rivière fait une descente d'environ 300 pieds, causant un grand nombre d'obstacles à la navigation, entre lesquels on ne rencontre que de très courts intervalles d'eau tranquille. Il y a sur cette partie de la route un grand nombre de portages, demi-portages et rapides, qui rendent la montée des canots extrêmement ennuyeuse et difficile. Après qu'on a passé ces mauvais pas, on tombe encore dans une courte étendue d'eau paisible jusqu'au Grand Portage du Chien. Là, la rivière fait une descente de 347 pieds dans la petite distance de 1 mille et 73 chaines ; c'est ici le portage le plus à pic de toute la route, le sommet de la côte qu'il franchit étant à 500 pieds au-dessus du niveau de l'eau à l'extrémité inférieure. Arrivé au lac du Chien, la distance du lac Supérieur par les détours de la Kaministiquia, est d'environ 46 milles, tandis qu'en ligne droite de la Baie du Tonnerre sur le même lac, elle n'est que d'environ 24 milles. Il est aisé de voir par là qu'il vaudrait infiniment mieux éviter les embarras de la Kaministiquia de faire un chemin tout droit de la Baie du Tonnerre au lac du Chien, qui alors serait à une demi-journée de marche du lac Supérieur, tandis qu'aujourd'hui il faut presque cinq jours pour s'y rendre, comme il nous est arrivé à nous mêmes par la Kaministiquia, bien que nous eussions d'assez bons hommes et que nous fussions peu chargés.

“ Voici qu'elle serait à peu près, du lac Supérieur, la longueur de transport par terre, et de transport par eau :—

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Du lac Supérieur au lac du Chien, allouant pour les courbes soit transport par terre .....                                                                                                                                                                                                                                   | 25 milles.  |
| Du lac du Chien, et de là au lac à l'eau Froide, en supposant que la navigation pourrait être rendue praticable par une digue à la sortie du lac du Chien, transport par eau.....                                                                                                                                            | 35 milles.  |
| Du lac à l'Eau Froide, par les portages de la Prairie, du milieu et de la Savane, à la rivière de la Savane, transport par terre.....                                                                                                                                                                                        | 5 milles.   |
| Du portage de la Savane, par la rivière du même nom et le lac des Mille Lacs, aux rapides qui sont au bas de son extrémité ouest, transport par eau.....                                                                                                                                                                     | 84 milles.  |
| De ces rapides au lac la Pluie la distance est d'environ 60 milles, mais cette partie de la route n'est point encore exploitée ; cependant, d'après les renseignements que nous avons eus des sauvages, on peut en toute sûreté dire que les deux tiers de la distance sont navigables, soit donc, transport par terre ..... | 20 milles.  |
| Et transport par eau .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 40 milles.  |
| Du lac la Pluie, par la rivière du même nom et le lac des Bois, à la tête du lac Plat, interrompu seulement par la chute du Fort Francis, distance navigable .....                                                                                                                                                           | 160 milles. |
| Du lac Plat au Fort Garry, allouant pour les courbes, soit transport par terre....                                                                                                                                                                                                                                           | 100 milles. |

Distance totale..... 469 milles.

Dont 150 milles se feraient par terre, et les autres 319 milles par eau ; la distance par la route actuelle, n'est pas de moins de 635 milles, de sorte que sous ce rapport on opérerait une grande épargne.”

L'ouverture de cette route serait suivie, de l'avis de votre comité, d'explorations et de travaux plus considérables, et tendrait à faire établir une route directe à travers le Canada et la Colombie Anglaise.

De la Rivière Rouge au pied des Montagnes Rocheuses, la navigation n'est presque pas interrompue, et l'on a trouvé des passages faciles à travers ces montagnes dans les limites du territoire anglais. La continuation d'un chemin des Montagnes Rocheuses à la

rivière Frazer et au Pacifique, serait la route la plus courte que l'on pourrait adopter, et deviendrait incontestablement la grande route de l'émigration aux régions aurifères, dont on ne peut prévoir l'étendue.

L'honorable W. H. Seward, aujourd'hui secrétaire d'Etat des Etats-Unis, après avoir visité le Labrador et une partie du Canada en 1857, écrivait ce qui suit :—“ Je vois, dans l'Amérique Britannique du Nord, qui s'étend à travers le continent depuis les rives du Labrador et de Terre-Neuve jusqu'au Pacifique, et occupe une étendue considérable de la zone tempérée, également traversée avec les Etats-Unis par les grands lacs, et jouissant des magnifiques rives du St. Laurent, avec ses milliers d'îles dans le fleuve et le golfe, une région assez vaste pour former le siège d'un grand empire. Dans ses champs de blé de l'ouest, ses immenses terrains de chasse du nord, ses forêts inépuisables—les plus grandes qui existent aujourd'hui sur le globe—ses inappréciables pêcheries, et ses dépôts de minerais encore vierges, je vois tous les éléments de la richesse.”

En l'absence de rapports officiels d'études ou d'explorations, votre comité n'est pas en position de décrire la route de terre passant au nord du lac Supérieur.

Lors de l'interrogatoire de M. A. J. Russell, d'Outaouais, arpenteur de grande expérience, votre comité a pris l'occasion d'attirer son attention sur la possibilité de construire une route de terre entre quelque endroit important du Canada et le Fort Garry. Ce monsieur dit en substance qu'une ligne directe de Montréal au Fort Garry, sur la Rivière Rouge, suivrait l'Outaouais Supérieur, en touchant l'embouchure de la rivière de Montréal au lac Témiscamingue, et remontant la vallée de la rivière de Montréal, toucherait à l'extrémité nord du lac Supérieur et la partie nord du lac des Bois. Cette ligne aurait 400 milles de moins qu'aucune autre ligne au sud des grands lacs, pour se rendre au Fort Garry. L'épaisseur de la neige au lac Témiscamingue est moindre qu'à Québec, et diminue à mesure que l'on approche du lac des Bois. En ligne directe, Montréal est éloignée de 1,400 milles du Fort Garry.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE JACKSON,  
Président.

Salle de Comité, Assemblée Législative,  
12 septembre 1865.

# INDEX

DU

## VINGT-CINQUIÈME VOLUME.

---

29 VICTORIA 1865.

---

**A**BSENCE, PERMIS D' :—Voir *Membres*.

### ADRESSES:

SON EXCELLENCE :—Relatives à—

1. *Agriculture, Chambre d'* :—Pour des Etats des votes donnés pour les membres de la dite Chambre en 1865, avec indication de la date à laquelle chaque état a été transmis au Bureau d'Agriculture, 108. Voir *Documents*, 1.

*District d'Algoma :*

2. Pour un Etat des deniers dépensés sur des chemins de Colonisation dans le District, et pour copie des rapports faits par les surintendants, etc., de ces chemins, 64. Voir *Documents*, 2.
3. Pour copie des soumissions et du contrat pour l'érection d'une Cour et d'une Prison au Sault Ste. Marie, District d'Algoma, etc., 71.
4. Pour un Etat des octrois et ventes de terres dans ce District pour des fins minières ou pour des établissements, etc., 81. Voir *Documents*, 3.
5. *Rivière Noire* :—Pour copie de toutes pétitions, rapports, etc., se rattachant à l'achat des ouvrages pour l'amélioration de cette rivière, et pour faciliter la descente du bois de construction, 225.

*Brantford :*

6. Pour copie du rapport de T. Botham, Commissaire nommé pour s'enquérir des affaires financières de la dite ville, 65.
7. Pour copie de la pétition de la ville de Brantford, et des lettres adressées au Gouvernement au sujet de la proposition d'accepter certains bons de la Compagnie du Chemin de Fer de Buffalo et du Lac Huron, possédés par la dite ville, en paiement de la dette due par la ville au fonds d'emprunt Municipal, 108.

ADRESSES—*Suite.*

8. *Confédération des Provinces de l'Amérique du Nord Britannique* :—Pour copie de la correspondance échangée depuis le commencement de la dernière Session avec les gouvernements de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau Brunswick, au sujet de la confédération, 39. Voir *Documents*, 11.
  9. *Canal de la Baie de Burlington* :—Pour copie de la correspondance, des ordres en conseil, etc., relatifs au prélèvement de péages sur le dit canal ; et pour un état des recettes et dépenses pour les cinq dernières années, 108.
  10. *Réserves du Clergé* :—Pour un état du montant reçu, dans chaque District dans le Bas-Canada, de la vente des réserves du Clergé, et de l'emploi du dit montant, 224.
  11. *Propriété Littéraire* :—Pour une liste des publications qui ont été enregistrées depuis la passation de l'Acte 4-5 Vict., chap. 61, 265.
  12. *Poursuites au nom de la Couronne* :—Pour copie des réclamations et comptes de F. G. Johnson, C. R., et d'autres avocats, pour services professionnels dans des poursuites au nom de la Couronne dans le Bas-Canada, 126.
  13. *Officiers de Douane* :—Pour une Liste de ces officiers employés dans les Districts de Montmagny, Kamouraska, Saguenay et Rimouski, avec leurs salaires, leurs devoirs et le montant des droits de douane perçus, 118. Voir *Documents*, 16.
  14. *Exposition de Dublin* :—Pour un Etat des dépenses se rattachant à la commission députée du Canada à cette Exposition, 97. Voir *Documents*, 17.
  15. *Excise* :—Pour un état des convictions et des amendes pour offenses contre les lois d'excise, et relatif aux infractions des lois d'excise, 224.
  16. *Télesphore Fortin* :—Pour copie des témoignages produits contre lui comme registraire, etc., 225.
  17. *Ports Francs* :—Pour copie de tout Rapport relatif au fonctionnement du système des Ports Francs, 71. Voir *Documents*, 23.
- Service de la Frontière* :—Voir *infra*, 27, 28.
18. *Compagnie de Navigation de la Grande Rivière* :—Pour copie de tous Rapports faits par le Département des Sauvages, ou de toute correspondance échangée avec la Corporation de Brantford, relatifs à cette Compagnie, pendant qu'elle était sous le contrôle de la dite Corporation, 126.
  19. *Chemin de Fer Intercolonial* :—Pour copie du Rapport de M. Fleming, et de toute correspondance avec les Gouvernements de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, ou le Gouvernement Impérial depuis le 20 Mars 1864, 39. Voir *Documents*, 27.
  20. *Statistiques Judiciaires* :—Pour un Etat de ces Statistiques par les Cours d'Appel, de Loi Commune, et de Chancellerie, dans le Haut-Canada, depuis 1849 jusqu'à 1865, 265.
  21. *T. A. Lambert* :—Pour un Etat des limites pour coupe de bois accordées à feu Thos. A. Lambert sur les terres de la Couronne dans l'agence de G. J. Neagle, 225.
  22. *Terres* :—Pour un Etat indiquant les Terres de la Couronne, du Clergé et des Ecoles non vendues dans chaque township du Haut-Canada, 265.

ADRESSES—*Suite.*

23. *Droits de Timbre sur les Procédures* :—Pour un Etat du revenu provenant de ces droits, chaque mois, depuis la passation de l'Acte 27 et 28 Vic., ch. 5, etc., 265.
24. *Chemin de Matawin* :—Pour la correspondance avec le Surintendant des travaux relatifs au dit chemin, depuis 1857, et pour un Etat des deniers dépensés sur le dit chemin, 64. Voir *Documents*, 32.

*Ecoles Militaires :*

25. Pour une Liste des élèves admis aux Ecoles de Montréal et Québec jusqu'au 1er Août 1865, indiquant ceux qui ont reçu des certificats de première et de seconde classes, 59. Voir *Documents*, 34.
26. Pour un Etat relatif aux différentes Ecoles Militaires en Canada, indiquant le nombre de demandes, et de certificats de 1ère et 2e classes, et la dépense totale, 81. Voir *Documents*, 35.

*Milice :*

27. Pour un Etat de la dépense encourue dans le transport et pour le paiement de la Milice et de la police employée au Service de la Frontière, 40.
28. Pour copie de l'Ordre de Milice appelant en service actif les trois bataillons remplaçant ceux appelés en Décembre 1864; aussi, de l'Ordre les rappelant, 95. Voir *Documents*, 36.

*Greffier de la Couronne et de la Paix, Montréal :*

29. Pour la correspondance relative à la nomination d'un Député Greffier de la Couronne et de la Paix, pour le District de Montréal, à la place de V. P. H. Bourgeau, 225.
30. Pour le Rapport de M. Johnston, commissaire nommé pour s'enquérir de quel manière les records sont tenus au bureau du Greffier de la Couronne, et de la perte de certains documents, 225.
31. *Prison de Montréal* :—Pour un Etat des dépenses pour chaque semestre depuis le 1er Janvier 1861, et du nombre moyen des prisonniers, 118.
32. *Edifices Publics à Ottawa* :—Pour copie des instructions, papiers, etc., se rattachant à l'arbitrage maintenant pendant y relatif, etc., 235.
33. *R. Pope* :—Pour copie de ses instructions, rapports et correspondances, comme Agent des Mines à St. François de la Beauce, depuis sa nomination, 64. Voir *Documents*, 40.
34. *Acte de Partage* :—Pour un Etat des deniers provenant de la vente d'immeubles, en vertu de l'Acte 20 Vic., ch. 65, appartenant à des enfants inconnus ou à des absents, indiquant comment ces deniers ont été dépensés, 267.

*Poste :*

35. Pour la correspondance relative au changement du nom du bureau de poste d'Irish Creek en celui de bureau de poste de Jasper, etc., 58. Voir *Documents*, 41.
36. Pour la correspondance relative à la nomination récente du maître de poste des Chûtes de Roxton, Shefford, 118. Voir *Documents*, 42.
37. Pour la correspondance et le rapport de l'inspecteur des bureaux de poste relatifs à la démission de M. Watson comme maître de poste de Goderich, et à la nomination de son successeur, 266.

ADRESSES—*Suite.*

38. *Préposé à l'engagement des Matelots, Québec*:—Pour la correspondance relative à la nomination d'un Député du dit Préposé, et à son salaire depuis 1860, 66. Voir *Documents*, 46.

39. *Service Postal par Chemins de Fer*:—Pour la correspondance et tous les papiers relatifs à la subvention postale accordée à la Compagnie du Grand Tronc, et autres Compagnies de Chemin de Fer, 58. Voir *Documents*, 49.

*Traité de Réciprocité :*

40. Pour la correspondance avec le Gouvernement Impérial, ou avec le Ministre de Sa Majesté à Washington y relative, 40. Voir *Documents*, 50.

41. Pour la correspondance relative à un discours prononcé à Détroit par le Consul des Etats-Unis en Canada, en Juillet 1865, au sujet du Traité de Réciprocité,—et relative à une lettre qui lui a été adressée par M. Wood, Agent en Chef de la Compagnie du Télégraphe de Montréal, 64. Voir *Documents*, 51.

42. *Vol des Banques de St. Alban*:—Pour copie du Rapport de M. Torrance sur les circonstances se rattachant à la mise en liberté, par le Juge Coursol, des prisonniers accusés de ce vol, et pour copie des instructions, correspondances, témoignages, &c., sur ce sujet, 58. Voir *Documents*, 53.

43. *Prison de Sherbrooke*:—Pour les soumissions, contrats, devis et papiers se rattachant à la construction de cette prison, 224.

44. *Naufrages*:—Pour copie du Rapport des Commissaires chargés de s'enquérir des causes de la perte de bâtiments dans le St. Laurent en 1864, 119. Voir *Documents*, 54.

45. *Discours*:—En réponse au Discours d'Ouverture, 5. Temps fixé pour recevoir l'Adresse, 41. La Chambre se rend auprès de Son Excellence avec l'Adresse; Réponse, 42.

46. *Surintendant des Inspecteurs des Bois*:—Pour toute correspondance relative à la distribution de l'ouvrage parmi les inspecteurs et à d'autres choses se rapportant au bureau du surintendant, 65. Voir *Documents*, 55.

47. *Université de Toronto*:—Pour une liste des Membres du Sénat, indiquant le nombre d'assemblées auxquelles chaque membre a assisté, 265.

AFFAIRES DE LA CHAMBRE:—Voir *Assemblée Législative*, 2.

## AGRICULTURE :

1. Bill pour abroger le Chap. 32 des Statuts Refondus du Canada, et pourvoir à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures (de M. Cowan); Renvoyé à un comité, 21, 22. Membre ajouté au comité, 91. Autres Bills renvoyés à ce comité, 25, 28. (Voir *infra*, 2, 3, 4.) Premier Bill rapporté avec des amendements et avec les dispositions des autres bills refondus dans ce bill; Réimpression ordonnée, 101. Ordre pour considération en comité déchargé, 259.

2. Bill pour amender l'Acte relatif au Bureau d'Agriculture et aux Sociétés d'Agriculture (de M. Pope); Renvoyé au comité sur le Bill précédent, 25. Voir *supra*, 1.

3. Bill (de M. Ferrault); Renvoyé au même comité, 25. Voir *supra*, 1.

AGRICULTURE—*Suite.*

4. Bill (de M. Huot) ; Renvoyé au même comité, 28. Voir *supra*, 1.
5. Bill (de M. Dickson), 30. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 264.
6. Bill pour amender le chapitre 32 des Statuts Refondus du Canada, relatif au Bureau d'Agriculture et aux Sociétés d'Agriculture ; Du Conseil ; Lu, 182. En comité général, 219. Passé, 250. S. R., 274, 275. (29 Vic., ch. 10.)
7. Bill pour amender le chapitre 26 des Statuts Refondus du Canada relatif aux abus préjudiciables à l'agriculture (de M. Fortier) ; Ordre de la dernière session lu ; Bill présenté ; Renvoyé, etc., 27. Rapporté avec amendements ; Réimprimé, 143. Ordre pour la considération en comité déchargé, 260.
8. Bill (de M. Bourassa), 33. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 180.
9. Bill relatif aux abus préjudiciables à l'Agriculture (de M. Bellerose), 70. Renvoyé à un comité, 89. Rapporté, 100. En comité général, 121. Passé, 127.
10. Bill pour amender le chap. 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada, et pourvoir à des appropriations en faveur d'écoles spéciales d'Agriculture, 44. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 89.
11. Lecture de l'entrée dans les journaux de la dernière Session, relative au Rapport du comité chargé de s'enquérir des moyens d'encourager l'Instruction Agricole, Commerciale, Navale et Militaire dans le Bas-Canada ; La Chambre décide de se former en comité sur le dit Rapport, 108. Ordre pour considération déchargé, 181.
12. Pétition demandant de l'aide au Gouvernement pour l'établissement d'un meilleur système d'Agriculture :—Du Conseil Municipal d'Elgin, 79.

Voir *Documents*, 1. *Adresses*, 1.

AJOURNEMENTS :—Voir *Assemblée Législative*.

## ALBION :

1. Pétitions demandant la séparation de ce township du Comté de Peel et son annexion au Comté d'York, 43, 105.

Pétition contre, 116.

## ALCALIS :

1. Bill relatif à l'inspection de la Potasse et de la Perlasse (de M. Cartier), 38. Renvoyé à un comité, 62.

Bill concernant l'inspection de la Potasse et de la Perlasse (de M. Rose), 44. Renvoyé à un comité, 89.

3. Pétition demandant des amendements à l'Acte relatif à l'inspection de la Potasse et de la Perlasse :—De la Chambre de Commerce de Montréal, 43.

ALGOMA, DISTRICT D' :—Voir *Documents*, 2, 3. *Adresses*, 2-4.

AMENDEMENTS :—Voir *Questions*.

AMHERST, ISLE :—Bill pour amender l'acte relatif aux divisions territoriales quant au Township de l'Isle Amherst, 28. Renvoyé à un comité, 62.

ANCTIL, JOSEPH :—Voir *Notaires*, 2.

**ANIMAUX** :—Bill pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies qui attaquent certains animaux ; Du Conseil, 136. Renvoyé à un comité général, 150. Rapporté, 220. Passé, 241. S. R., 274, 275. (29 Vict., chap. 15).

**ARBITRES** :

1. Bill (honoraires d'arbitres), 21.

2. Bill pour régler les frais d'arbitrage (de M. le Proc.-Gén. Macdonald) ; Renvoyé à un comité, 25. Rapporté, 178. En comité général ; Rapporté, 217. Motion pour le renvoyer de nouveau à un comité général rejetée ; Considération ultérieure ajournée, 229. Passé, 237. Par le Conseil, 271, 272. S. R., 275. (2) Vict., chap. 32.)

**ARBRES** :—Bill pour encourager la plantation d'Arbres propres à la construction, d'Arbres fruitiers, &c. ; Présenté ; Lu trois fois et passé, 17, 18. Par le Conseil, 119. Bill réimprimé, 119.

**ARPENTAGES** :—Bill y relatif (Haut-Canada) ; Renvoyé à un Comité, 26.

**ASILES, INSPECTEURS DES** :—Voir *Documents*, 43.

## ASSEMBLEE LEGISLATIVE :

1. La Chambre se rend auprès de Son Excellence : A l'ouverture de la Session, 19.—A la clôture de la Session, 272.—A l'Hôtel du Gouvernement, avec une Adresse, 42.

2. Comité nommé pour aider M. l'Orateur à prendre des arrangements pour la distribution et la dépêche des affaires devant la Chambre, 93. Rapport, 200. Motion pour l'adoption du Rapport ; Considération remise, 267.

3. Votes et délibérations devant être imprimés quotidiennement, 2.

**RÉUNIONS ET AJOURNEMENTS DE LA CHAMBRE :**

4. Continue de siéger après minuit, 132, 153, &c.

5. Devant avoir deux Séances les Mardis, Jedis et Vendredis, auxquelles les mesures du Gouvernement ont la préséance, 144.

6. Devant siéger les Samedis, pour le reste de la Session, depuis 1 heure jusqu'à 6, 178.

7. S'ajourne au lendemain plus à bonne heure, 269.

8. S'ajourne pour quelques minutes, pour permettre à un Comité d'Élection de s'assembler, 44.

9. S'ajourne faute de quorum, 110.

10. Motion pour ajourner du Jeudi au Lundi suivant, rejetée, 65.

**ASSOCIATIONS COOPERATIVES :**

1. Bill pour en autoriser la formation, 79. Renvoyé à un Comité, 123. Rapporté, 198. Passé, 262. Par le Conseil, 271, 272. S. R., 275. (29 Vic., chap. 22.)

2. Pétition pour l'Établissement d'Associations Coopératives :—Hamilton, 94.

**ASSURANCES, COMPAGNIES D' :**

1. Bill (obtention de rapports statistiques des Compagnies d'Assurances) ; Du Conseil, 128. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 264.



ASSURANCES, COMPAGNIE L'—*Suite.*

2. Pétitions contre le Bill :—Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique, 177. D. Higgins et autres, 268. Association d'Assurance sur la Vie d'Ecosse, 165.

ASSURANCES MUTUELLES, COMPAGNIES D' :—Bill y relatif ; Du Conseil, 109. Renvoyé à un Comité, 124. Rapporté, 143. Passé, 261. Par le Conseil, 272, 273. S. R. 275. (29 Vic., chap. 37.)

ASSURANCES :—Bill pour assurer aux femmes et aux enfants le bénéfice des assurances effectuées sur la vie des maris et parents ; Renvoyé à un comité général, 19, 20. Rapporté ; Réimprimé, 71. Renvoyé de nouveau à un comité général, 109. Rapporté, 122. Passé, 127. Par le Conseil, 175. S. R., 273. (29 Vic., chap. 17.)

ASSURANCES MUTUELLES ET MOBILIÈRES DES CULTIVATEURS DU CANADA OUEST :—Bill ; Lu trois fois et passé, 39. Par le Conseil, 114, 173. S. R., 273. (29 Vic., chap. 94.)

AUBAINS :—Bill y relatif, 102. Lu la seconde fois, 112. Passé, 132. Par le Conseil, 175. S. R., 272. (29 Vic., chap. 16.)

Voir *Sujets Naturalists.*

**B**ANC DE LA REINE :—Bill relatif à la Cour du Banc de la Reine dans le Bas-Canada, 151. Lu la seconde et la troisième fois et passé, 223. Par le Conseil, 239, 249. S. R., 274. (29 Vic., chap. 42.)

BANQUE DU CANADA :—Honoraire payé sur le Bill pour amender la Charte de cette banque (Session de 1863) remboursé, 103.

BANQUE DU HAUT-CANADA :—Demande d'amendements à sa Charte, 99. Avis, 111. Bill du Conseil, 144. Renvoyé à un comité, 175. Rapporté, 198. Passé, 210. S. R., 273. (29 Vic., chap. 73.)

Voir *Documents*, 4.

BANQUES ET DU COMMERCE, COMITE DES :—Nommé, 2, 40, 60. PREMIER RAPPORT (quorum), 69. Bills renvoyés à ce comité, 61, 62, 75, 81, 86, 88, 89, 103, 107, 108, 123, 128, 150, 173, 200, 223. Rapports sur ces bills, 106, 117, 125, 143, 198, 203, 234. Rapport spécial recommandant des amendements à l'Acte 27 et 28 Vic., chap. 23, 143.

BANQUE D'UNION DU BAS-CANADA :—Pétition demandant une Charte, 91. Avis, 109. Bill, 102. Renvoyé à un comité, 173. Rapporté, 198. Passé, 209. Par le Conseil, 239, 258. S. R., 274. (29 Vic., chap. 75.)

BAPTEMES :—Voir *Documents*, 5.

BARREAU DU BAS-CANADA :—Bill, 30. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 179.

## BAYHAM :

1. Pétition demandant un Acte pour confirmer le règlement No. 116 de ce township, 43. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé à un comité, 86.

2. Pétitions contre, 124.

BEAUHARNOIS, CANAL :—Voir *Documents*, 6.

---



---

**BELLEVILLE ET HASTINGS NORD, CHEMIN DE FER DE :**

1. Demande d'une Charte, 42.

2. Pétition du Conseil Municipal d'Hastings, demandant une aide pour construire un Chemin de Fer depuis Belleville jusqu'à la profondeur du comté, 43. Pétitions en faveur, 68, 99.

Voir *Marmora, Forges de :*

**BERLIN** :—Bill pour en changer les limites ; Lu deux fois, 29. Renvoyé à un comité, 62. Préambule non prouvé, 125.

**BERTHIER** :—Pétition demandant son incorporation comme ville, 100. Avis, 111. Bill, 112. Renvoyé à un comité, 174. Rapporté, 196. Passé, 209. Par le Conseil 238. S. R., 273. (29 Vic., chap. 61.)

**BEVERLY** :—Pétition de S. Mackenzie et autres (terres dont ils ont été dépossédés par suite d'un arpentage incorrect), 94.

**BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT** :—Comité conjoint nommé, 57, 79. Rapports ; Adoptés, 135, 214.

Voir *Documents*, 31.

**BICKELL, PONT DE** :—Voir *Ponts*, 5-7.

## BILLS :

1. Liste des Bills devant la Chambre à la prorogation de la Session, mise devant la Chambre, 4. Résolutions de la dernière Session relatives à la continuation des procédures sur ces Bills, lues ; Bills présentés de nouveau, 16, 17.

2. Bill relatifs à des honoraires présenté, et Résolution autorisant le paiement de ces honoraires adoptée subséquemment, et renvoyée au comité chargé d'examiner le Bill, 122, 123, 200—Imposant une taxe, 122.

3. Ordre pour la seconde lecture déchargé, et Bills retirés, 89, 92, 122, 178.

4. Question pour la seconde lecture remise à 8 mois, 72.

5. Lu la première et la seconde fois, le même jour, et règle suspendue, 238.

6. Ordre renvoyant des bills à un comité général déchargé, et les bills renvoyés à comité spécial, 66, 67, 75, etc.

7. Considération en comité général remise à six mois, 113.

8. Considérés en comité, rapportés, lus la troisième fois et passés, le même jour, 196, 198, 220.

9. Amendés en comité, et rapportés de suite, 107, 212, 262—Rapport devant être reçu un jour subséquent, 112.

10. Renvoyés de nouveau à un comité général, 86, 109, 127, 131, 226, 228.

11. Un bill renvoyé de nouveau à un comité général et amendé, et les amendements rejetés par la Chambre, et le bill lu la troisième fois et passé, 227.

12. Renvoyés à un comité chargé d'examiner un autre bill, 22, 24, 26, etc.—Qui les rapporte séparément, 143, 145.—Voir *infra*, 13.

13. Les dispositions de divers bills refondues en un seul, 101, 118, 124, 133, 134, 143

BILLS—*Suite.*

14. Réimprimés tels qu'amendés en comité général, 71.—Par des comité spéciaux, 100, 101, 105, 112, 118, 134, 143.—Par le Conseil, 121.
15. Ordre pour la troisième lecture déchargé, et les bills renvoyés à un comité spécial, 93.
16. Amendés après la troisième lecture, 79, 113, 138, 211, etc.
17. Passés très rapidement, 238, 264, 270.
18. Passés sans être renvoyés à un comité, 18, 112, 223, 238, 264, 270.
19. Amendés par le Conseil Législatif, 119, 144, 182.
20. Amendements du Conseil examinés et adoptés de suite, 119, 138, 144, 151, 241, 250.—Considérés, et seconde lecture fixée à un jour ultérieur, 114, 182, 239, 251.
21. Amendements du Conseil adoptés, procédures sur iceux subséquentement annulées, et message pour en informer le Conseil, 266. Ces amendements sont renvoyés à la Chambre par le Conseil, reconsidérés, amendés et renvoyés au Conseil, 269.
22. Du Conseil Législatif, 59, 66, 73, 89, 109, 114, 119, 128, 136, 137, 144, 149, 157, 167, 182, 198, 229.
23. Amendés, 149, 198, 207, 220, 244, 249, 261, 268.
24. Sanctionnés, 272.

## BILLS PRIVÉS:

1. COMITÉ des Bills Privés nommé, 2, 40, 60. Membre ajouté, 93. PREMIER RAPPORT (Quorum), 68. Bills renvoyés au comité, 62, 75, 81, 86, 93, 103, 107, 128, 132, 150, 162, 173, 211, 223. Rapports, 101, 125, 134, 142, 148, 156, 162, 177, 195, 203, 214, 224, 235.
2. Préambule non prouvé, 125, 162, 178.—Rapport que le comité a refondu deux bills en un seul, 134.—Recommandant le remboursement de l'Honoraire, 142.
3. Rapport du Comité des Banques et du Commerce quant au Bill des Mines d'Or de Léry, recommandant que l'Acte 27 et 28 Vic., ch. 23, soit amendé, 143. Voir *Chartes d'Incorporation*.
4. Rapport recommandant certains changements aux Règles à l'égard des Bills Privés, 200. Motion pour l'adoption de ce Rapport; Considération ajournée, 267.
5. Objection est faite à un Bill pour autoriser des Sociétés Ecclésiastiques à vendre des Rectories, savoir: que c'est un Bill Privé, et qu'il devrait être basé sur une pétition; Procédures ultérieures sur le Bill laissées de côté, 123.
6. Objection est faite au Bill du Chemin de Fer de Cobourg et Peterborough (à sa troisième lecture), savoir: que les amendements faits par le Comité des Chemins de Fer excèdent l'avis, et qu'ils devraient être renvoyés au Comité des Ordres Permanents; M. l'Orateur maintient l'objection; Bill passé, 242.
7. Pétition des auteurs d'un Bill devant la Chambre demandant des amendements au Bill, 68. Avis, 100. Voir *Montréal*, 2.
8. 53e Règle suspendue dans certains cas, 85.
9. L'Avis requis par la 62e Règle réduit à trois jours pour le reste de la Session, 108.—A un seul jour, 175.

BILLS PRIVÉS—*Suite.*

10. Honoraire sur certains bills remboursé, 204, 215, 267, 272.—Un honoraire payé à une Session précédente, 103, 269.—Sur la recommandation d'un comité, 143.

**BILLETS** :—Bills pour étendre l'Acte imposant des droits sur les billets et lettres de change à tous billets et lettres de change de quelque montant qu'ils soient, 218. (Voir *Subsides*, 2.) Présenté, 219. Motion pour la seconde lecture, 251. Lu la seconde fois et passé, 252. Par le Conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., ch. 4.)

**BOIS** :

1. Bill (de M. Joly), 18. Passé, 71. Par le Conseil, 137, 138. S. R., 273. (29 Vic. chap. 53.)

2. Bill (de M. Geoffrion); 24, 148.

3. Bill (vente et administration des bois sur les terres publiques); Du Conseil, 229.

**BOTHWELL, COM. DES TERRES ET D'HUILE DE PETROLE DE** :—Demande d'une charte, 97. Avis, 101. Bill, 102. Renvoyé à un Comité, 174. Rapporté, 198. Passé, 209. Par le Conseil, 238. S. R., 273. (29 Vic., chap. 91.)

**BOURGEAU, V. P. H.** :—Voir *Adresses*, 29.

**BOURGOIS, J. B.** :—Voir *Membres*, 4.

**BRANTFORD** :—Pétition relative à l'élection des conseillers de cette ville, 104. Voir *Adresses*, 6, 7.

**BROCK** :—Pétition demandant un Acte pour confirmer et établir certains chemins dans ce township, 105. Avis, 111.

**BROCKVILLE ET OTTAWA, CHEMIN DE FER DE** :—Bill; Renvoyé à un Comité Général, 20. Rapporté, 80. Passé, 103. Par le Conseil, 144. S. R. 272. (29 Vic., chap. 83.)

Voir *Documents*, 13.

**BRUCE** :

1. Pétition du Conseil provisoire de Bruce (Chef-lieu), 44. Pétitions en faveur, 78, 94. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé à un Comité, 93. Rapporté, 125. Passé, 196. Par le Conseil, 228. S. R., 274. (29 Vic., chap. 66.)

2. Pétitions contre, 78, 151.

**BUFFALO ET DU LAC HURON, CHEMIN DE FER DE** :

1. Bill (arrangement conclu entre la dite Compagnie et celle du Grand-Tronc); Lu deux fois, 26. Renvoyé à un Comité, 61. Rapporté, 111. Motion que la Chambre se forme en Comité sur le Bill; Amendement; Débats sur l'amendement ajournés, 145. Ordre pour considération ultérieure déchargé, 206.

2. Pétitions en faveur du Bill, 124. Renvoyées au Comité chargé d'examiner le Bill, 97.

3. Pétitions contre le Bill, 68, 105, 116, 133, 195. Toutes renvoyées, etc., 97.

Voir *Documents*, 14. *Adresses*, 7. *Chemins de Fer*, 6.

**BULSTRODE** :—Bill (arpentage de ce township), 85. Renvoyé à un comité, 107. Rapporté, 134. En comité général, 197. Passé, 203. Par le Conseil, 250. S. R., 274. (29 Vic., chap. 63.)

**BURLINGTON, CANAL DE LA BAIE DE** :—Pétition de la Chambre de Commerce d'Hamilton, demandant l'abolition des péages sur icelui, 79.

Voir *Adresses*, 9.

CANADA, CHEMIN DE FER CENTRAL DU :—Bill, 34. Renvoyé à un comité, 75.

CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE :

1. Bill y relatif, 28. Renvoyé à un comité, 62. Rapporté, 198. En comité général, 210. Passé, 219. Par le Conseil, 270. S. R., 275. (29 Vic., chap. 78.)

2. La Chambre décide de se former en comité pour examiner les péages à payer sur le dit Canal, 162. Ordre pour les examiner déchargé, 211.

CANAUX :—Voir *Chemins de Fer*, 4, 5.

CANONTO :—Lecture d'une entrée dans les Journaux relative au rapport du comité au sujet de matières se rattachant à l'arpentage de ce township, 118.

CAUTIONNEMENTS :—Voir *Documents*, 7, 8.

CAUTIONS DES OFFICIERS PUBLICS :—Bill, 35. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 180.

CERTIFICATS D'ACQUITTEMENT D'HYPOTHÈQUES :— Voir *Enregistrement, Lois d'*, 2.

CHARDONS :—Bill présenté; Lu trois fois et passé, 17. Par le Conseil, 96. S. R., 273. (29 Vic., chap. 40.)

CHARTES D'INCORPORATION :—Bill pour en accorder aux compagnies manufacturières et autres, 34. En comité général, 216. Passé, 222. Par le Conseil, 238. S. R., 274. (29. Vic., chap. 20.)

CHASSE :

1. Bill (Bas-Canada) ; Renvoyé à un comité, 22. Bill relatif aux rats musqués aussi renvoyé à ce comité, 24. Le premier de ces Bills rapporté, 125. Ordre pour considération en Comité déchargé, 259.

2. Bill relatif aux rats musqués, 24. Voir *supra*, 1.

3. Bill (Haut-Canada), 36. Renvoyé à un comité, 88. Rapporté, 118. En comité général, 212. Passé, 229.

CHATEAUGUAY, RIVIÈRE :—Pétition des Sœurs de Charité, de Montréal, demandant à être exemptées d'avoir une passe migratoire à leur écluse de moulin sur cette rivière, 78.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Voir *Documents*, 27. *Adresses*, 19.

CHEMIN, COMPAGNIES DE :

1. Bill pour amender l'Acte relatif aux compagnies à fonds social pour la construction de chemins, etc., dans le Haut-Canada ; Renvoyé à un comité, 27. Voir *Compagnies à Fonds Social*.

2. Pétition demandant des amendements à l'Acte relatif aux compagnies de chemin dans le Haut-Canada :—Elgin, 91.

CHEMINS :

1. Bill pour amender les lois municipales du Haut-Canada quant aux corvées sur les chemins de comté ; Renvoyé à un comité, 21. Voir *Terres*, 1.

2. Bill (macadamisage des routes postales dans le Bas-Canada), 33. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 92.

CHEMINS—*Suite.*

3. Pétitions demandant de l'aide pour des chemins :—St. Lambert, 43. Granby, 91. Colbert, 116. Nouveaux Townships de l'Est, 177.

## CHEMINS DE FER :

1. Bill (subvention postale) ; Lu deux fois, 21, 22. Renvoyé à un comité, 61. Rapporté, 204. Passé, 262. Par le Conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., ch. 5.)

2. Bill pour abroger les sections 147 et 148 du ch. 66 des Stat. Ref. du Canada ; Lu deux fois, 23, 24. Renvoyé à un comité, 61.

3. Bill pour expliquer l'Acte des chemins de fer, 32. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 264.

4. Bill pour mieux régler le trafic sur les chemins de fer et canaux, 95. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 181.

5. Comité des chemins de fer, etc., nommé, 2, 40, 60. Bills renvoyés à ce comité, 61, 150, 173. Rapports, 111, 178, 198, 204.

6. Comité nommé pour s'enquérir des raisons qui ont empêché certaines compagnies de chemin de fer d'obéir à l'ordre de la Chambre du 25 Janvier dernier, 126. Rapport ; Ordre en conséquence, 134. Voir *Documents*, 48, 49. *Adresses*, 39.

CHEVALIER, P. R. :—Pétition de E. Crépeau contre lui comme Shérif, 217.

CHEVAUX, VOLEURS DE :—Bill y relatif, 35. Renvoyé à un comité, 83. Voir *Terres*, 1.

## CHIENS ET MOUTONS :

1. Bill pour imposer une taxe sur les chiens et pour mieux protéger les moutons dans le Haut-Canada, 30. En comité général, et résolution renvoyée à ce comité (*infra*, 2), 122. Bill passé, 263. Par le Conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., ch. 39.)

2. La Chambre décide de se former en comité pour imposer une taxe sur les chiens, 83. Examinée, 93. Rapport d'une résolution ; Adopté, 110.

CIMETIÈRES :—Bill, 30. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 179.

CLÔTURES :—Bill relatif aux clôtures de ligne et aux cours d'eau ; En comité général, 19, 20. Ordre déchargé ; Renvoyé à un Comité Spécial, 66. Voir *Terres*, 1.

## COBourg ET PETERBOROUGH, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétitions demandant des amendements à la charte de la compagnie, 79, 91. Avis, 84. Bill, 91. Renvoyé à un comité, 150. Rapporté, 198. En comité général, 222. Motions pour ajourner la troisième lecture, etc., 235. Motion rejetée, 241. Objecté que le Bill aurait dû être renvoyé au Comité des Ordres Permanents, vu que les amendements faits par le comité des chemins de fer outrepassent l'avis ; Objection maintenue ; Motion pour renvoyer le bill à ce comité rejetée ; Bill passé, 242. Par le Conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., ch. 79)

2. Pétitions contre le Bill, 155.

3. Pétition demandant des amendements au Bill, 195.

CODE CIVIL :—Bill y relatif ; En comité général, 20. Examiné et amendé ; Résolutions rapportées par le comité de la dernière Session auquel avait été renvoyé le Bill, adoptées sans amendements, 75. Rapport, 104. Renvoyé de nouveau à un comité général, et amendé ; Rapporté, 131. Lu la troisième fois, amendé et passé, 138. Par le Conseil, 182. S. R., 273. (29 Vic., chap. 41.)

COLONISATION :—Voir *Emigration*.

COLONISATION, CHEMINS DE :—Voir *Documents*, 2, 32, 33. *Adresses*, 2, 24.

COLPORTEURS :—Bill, 79. Renvoyé à un comité, 123. Voir *Terres*, 1.

## COMITES:

1. Résolution pour la nomination de comités permanents, 2. Comité nommé pour préparer les listes des Membres devant composer les dits comités, 40. Rapport ; Adopté, 60. Voir *Banques et du commerce*, *Comité des Bills privés*, 1. *Dépenses contingentes*. *Emigration*. *Lois expirantes*. *Ordres permanents*. *Impressions*, 1. *Privilèges*. *Comptes Publics*. *Chemins de Fer*, 5. Voir aussi *Elections contestées*, 1. *Bibliothèque*.

2. Comités généraux, 83, 108, 118, 138, 162, 215.

3. Délibérations de comités généraux entrées dans les journaux, 92, 93, 115, 131, 139, 199.

4. Rapportent progrès, et obtiennent la permission de siéger de nouveau, 197, 199.

5. Rapportent des résolutions, et obtiennent la permission de siéger de nouveau, 115, 155.

6. Ordre pour que la Chambre se forme en comité général déchargé, 179.

7. Comités conjoints :—Voir *Bibliothèque*. *Impressions*, 1.

8. Comités spéciaux nommés, 40, 58, 73, 93, etc. Voir *Naissances*, 1, 2. *Elections contestées*, 1. *Assemblée Législative*, 2. *Sujets naturalisés*. *Chemins de Fer*, 6.

9. Motions pour nommer des comités spéciaux rejetées, 82, 95, 136.

10. Règle limitant le nombre des Membres d'un comité suspendue, 24.

11. Membres ajoutés à des comités permanents ou spéciaux, 83, 91, 93.—A un comité conjoint, 79.

12. Quorum de comités permanents réduit, 68, 69, 71.—D'un comité conjoint, 69.—D'un comité spécial, 40, 63.

13. Instruction à un comité spécial, 160.

14. Devant faire rapport de temps à autre, 24.

15. Rapport imprimé, 136.

16. Rapports adoptés, 61, 119, 136, 156, 213, 214, 237.

17. Rapport retiré avec la permission de la Chambre, 225.

18. Rapport d'un comité de la dernière Session renvoyé à un comité général, 108.

COMMERCE :—Voir *Banques et du Commerce*, *Comité des*.

COMPAGNIE MINIERE ANGLO-CANADIENNE :—Bill ; Lu deux fois, 28. Renvoyé à un Comité, 62. Rapporté, 106. En Comité Général, 115. Passé, 144. Par le Conseil, 182, 208. S. R., 273. (29 Vic., chap. 90.)

COMPAGNIES A FONDS SOCIAL :

1. Bill (de M. Mackenzie) ; Renvoyé à un Comité, 24, 25. Bill des Compagnies de Chemin renvoyé au même Comité, 27. Le Bill suivant aussi renvoyé au même Comité, 122. Rapporte le premier Bill amendé et refondu avec l'autre Bill, 135. Passé, 260. Par le Conseil, 272. S. R., 275. (29 Vic., chap. 36.)

COMPAGNIES A FONDS SOCIAL—*Suite.*

2. Bill pour amender la loi relative aux Municipalités qui possèdent des actions dans ces sortes de compagnies, 31. Renvoyé à un Comité, 122. Voir *supra*, 1.
3. Bill (de M. Walsh), 85. Renvoyé à un Comité, 123. Rapporté, 143. Passé, 260. Par le Conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 21.) Voir *Chartes*.

## COMPTES PUBLICS :

1. Comité des, nommé, 2, 40, 60. Premier rapport (quorum) ; Comptes Publics jusqu'au mois de Juin 1864, et Etat de la Dépense jusqu'au mois de Juin 1865 renvoyés à ce Comité, 69. Second rapport, 95. (*App. No. 1*) ; Imprimé, 100.
2. Recommandation du Comité des Impressions, qu'à l'avenir 30 exemplaires additionnels des Comptes Publics soient imprimés pour l'usage du Comité des Comptes Publics ; Adoptée, 156. Voir *Documents*, 44, 45.

COMPTES MUNICIPAUX :—Pétition demandant des amendements à la Loi qui règle le mode d'auditer les Comptes :—Essex, 100.

CONFEDERATION DES PROVINCES DE L'AMERIQUE DU NORD BRITANNIQUE :—Voir *Documents*, 9-12. *Adresses*, 8.

## CONSEIL LEGISLATIF:

## MESSAGES AU CONSEIL :

1. Relatif à la nomination d'un Comité Conjoint, 64.
2. Nommant les Membres de la Chambre devant faire partie d'un Comité Conjoint, 57.
3. Relatif à des amendements à un Bill adoptés par erreur, et priant leurs Honneurs de renvoyer le Bill, 267.
4. Envoyés au Conseil par l'entremise du Greffier, 196, 220, &c.—D'un Membre, 57, 64.

## MESSAGES DU CONSEIL :

5. Communiquant des Bills du Conseil, et priant la Chambre d'y concourir, 59, &c. Voir *Bills*, 22.
6. Adoptant des Bills de la Chambre, 151, 182, &c.
7. Nommant des Membres de son côté devant faire partie de Comités Conjoints, 57, 68.
8. Renvoyant le Bill et les amendements adoptés par erreur par la Chambre, 269. Voir *Elections contestées*, 5.

CONSTABLES :—Pétition des Constables du comté de Waterloo, demandant que leur rémunération soit la même que celle des petits jurés, 73.

CONSTRUCTION :—Bill (privilège des constructeurs et des personnes qui fournissent des matériaux de construction), 33. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 180.

## CONSTRUCTION, SOCIÉTÉS DE :

1. Bill pour établir d'autres dispositions pour l'administration des Sociétés Permanentes de Construction dans le Haut-Canada (de M. Street), 35. Renvoyé à un comité,



CONSTRUCTION, SOCIÉTÉS DE—*Suite.*

88. Bill suivant aussi renvoyé au même comité; 89. Rapport du premier Bill amendé, 118. En comité général; 212. De nouveau en comité général; Passé; 226. Par le Conseil, 238. S. R., 274. (29 Vic., chap. 38).

2. Bill (de M. Cameron), 61. Renvoyé au même comité que le bill précédent; 89. Voir *supra*, 1.

CONSTRUCTION, SOCIÉTÉS PERMANENTES DE:—Voir *Construction, Sociétés de.*

CONTRIBUTIONS SCOLAIRES:—Voir *Education*, 4.

## CONVICTIONS SOMMAIRES :

1. Bill y relatif (de M. Wallbridge), 31. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 122.

2. Bill y relatif (de M. Macfarlane), 37. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 180.

3. Bill y relatif (du Conseil), 59. Renvoyé à un comité, 92.

CORPORATION; DROITS DE:—Bill, 33. Renvoyé à un comité; 91. Rapporté, 133. Passé, 260. Par le Conseil, 271, 272. S. R., 275. (29 Vic., chap. 45).

CORVÉE:—Voir *Chemins*, 1.

## COTISATIONS :

1. Bill y relatif concernant le Haut-Canada; En comité général, 19. Ordre déchargé; Renvoyé à un certain comité spécial, 66. (Voir *Terres*, 1.) Rapporté (Voir *Terres* 2), 124. Réimprimé, 136. Ordre pour considération en comité déchargé, 259.

2. Pétition demandant des amendements au Bill précédent:—London, 78.

3. Pétition contraire à la précédente, 68.

4. Pétition demandant des amendements aux lois de cotisation du Haut-Canada:—Bathurst, 116. Grey, 91. Guelph, 247. Ontario, 224. Wellington, 43.

5. Toutes ces pétitions renvoyées au comité sur le Bill relatif aux terres vendues prématurément pour taxes, 77. Voir *Terres*, 1.

COURS:—Voir *Adresses*, 20.

COURS DE CIRCUIT:—Voir *Cours Supérieure et de Circuit.*

COURS DE COMTÉ:—Bill y relatif (du Conseil), 66. Lu une seconde fois, 89. Passé, 91. S. R., 273. (29 Vic., chap. 30.)

## COURS DE DIVISION ;

1. Bill (de M. Scatcherd), 19. Renvoyé à un comité, 160.

2. Bill (de l'Hon. M. Cameron), 35. En comité général, 264. Passé, 268. Par le Conseil, 272. S. R., 276. (29 Vic., chap. 31.)

3. Pétition pour des amendements à l'Acte des Cours de Division:—Middlesex, 91.

COURS SUPÉRIEURE ET DE CIRCUIT:—Bill (du Conseil), 182. En comité général, 219. Passé, 249, 272. S. R., 274. (29 Vic., chap. 43.)

## COURS-D'EAU :

1. Bill pour amender le chap. 51 des Statuts Refondus du B.-C., relatif à l'amélioration des cours-d'eau, 34. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 180.

2. Bill relatif au droit de se servir des cours-d'eau pour y ériger des moulins et des chaussées, 74. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 180.

COURTIERS :—Bill, 32. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 179.

COYNE, H. H. :—Sa pétition pour se faire admettre procureur et solliciteur, 95. Avis, 100. Bill, 102. Renvoyé à un comité, 128. Rapporté, 142. Passé, 206. Par le Conseil, 238. S. R., 274. (29 Vic., chap. 118.)

CRÉDIT FONCIER :—Bill présenté ; Lu deux fois, 28. Renvoyé à un comité, 62. Rapporté, 198.

## CUIR :

1. Bill, 36. Renvoyé à un comité, 122. Rapporté, 143. Passé, 260.

2. La Chambre décide de se former en comité au sujet de l'inspection du cuir et des peaux crues, 83. En comité général, 92. Rapport de 8 résolutions ; Adoptées, 109. Résolutions renvoyées au comité chargé d'examiner le Bill, 123. Voir *supra*, 1.

3. Pétition demandant des amendements à la loi relative à l'inspection du cuir et des peaux crues :—Toronto, 124.

CUTTEN, W. H. :—Bill pour son admission comme procureur et solliciteur, 38. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 178.

## DÉBITEURS DE LA COURONNE :

1. Bill y relatif (Haut-Canada,) 32. Renvoyé à un comité, 122. (Voir *Procédure en Loi Commune*, 1.) Rapporté (*infra*, 2) ; Réimprimé, 143. Ordre déchargé, 260.

2. Bill (enregistrement des actes créant des dettes en faveur de la Couronne), 34. Renvoyé à un comité, 122. Voir *Procédure en Loi Commune*, 1. Voir *supra*, 1.

DÉCÈS :—Voir *Naissances* :

DELÉRY, MINES D'OR :—Pétition pour des amendements à la charte de la compagnie, 91. Avis, 101. Bill, 102. Renvoyé à un comité, 107. Rapporté, 143. (Voir *Chartes d'Incorporation*.) Autre rapport, 198. Ordre déchargé, 256. Honoraire remboursé, 267.

DENISON G. T. :—Sa pétition, 43.

## DÉPENSES CONTINGENTES :

COMITÉ des Dépenses Contingentes nommé, 2, 40, 60. PREMIER RAPPORT (quorum), 69. SECOND RAPPORT (Nominations, etc.—App. No. 3.) ; Imprimé, 136. Rapport retiré, 225. TROISIÈME RAPPORT (reprise en considération du Second Rapport), 235. App. No. 3.

DIMANCHE :—Pétitions pour la passation d'un Acte pour mieux faire observer le dimanche :—Argenteuil, 133. Ontario, 177.

DISCOURS :—Voir *Adresses*, 45. *Gouverneur-Général*, 1, 2, 5.

## DOCUMENTS :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | REQUIS.                        | PRÉ-SENTÉS. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------|
| MIS DEVANT LA CHAMBRE :—Relatifs à—                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                |             |
| 1. <i>Chambre d'Agriculture</i> :—Etat des votes enregistrés pour les Membres du dit bureau en 1865 ( <i>Pas à imprimer</i> , 156.) ( <i>Documents de la Session</i> , No. 29.).....                                                                                                                                                       | Par adresse                    | 125         |
| District d'Algoma :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                |             |
| 2. Etat des deniers dépensés sur les chemins de colonisation dans ce district, et rapports des surintendants de ces chemins ( <i>certaines parties à imprimer, et en anglais seulement</i> , 213.) ( <i>Documents de la Session</i> , No. 34.)....                                                                                         | Do.                            | 183         |
| 3. Etat des octrois et ventes de terres dans ce district, pour des fins minières ou de colonisation ; aussi, des terrains miniers demandées, et copie des Ordres en Conseil concernant les mines et les ventes de terres dans cet endroit. ( <i>Imprim en anglais, en abrégé</i> , 267.) ( <i>Documents de la Session</i> , No. 34.) ..... | Do.                            | 214         |
| 4. <i>Banque du H. Canada</i> :—Etat des paiements en principal et intérêts payés au receveur général par cette banque en vertu de l'ordre en conseil du 19 Nov. 1863, à venir jusqu'au 1er juillet 1865, et montant encore dû par la banque ( <i>Inprimé</i> , 100).....                                                                  | 58                             | 74          |
| 5. <i>Baptêmes, Mariages et Sépultures</i> :—Etats pour les divers districts du B. Canada ( <i>Pas à imprimer</i> , 155). ( <i>Documents de la Session</i> , No. 1).                                                                                                                                                                       | Par acte ....                  | 2           |
| 6. <i>Canal de Beauharnois</i> :—Copie du rapport de M. Bail-<br>largé et de la correspondance relative aux dommages<br>causés par la construction du dit canal ( <i>Pas à imprimer</i> ,<br>155) ( <i>Documents de la Session</i> , No. 13).....                                                                                          | Par ad. de la<br>dern. sess. } | 74          |
| <i>Cautionnements :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                |             |
| 7. Etat des cautionnements enregistrés entre le 19 janvier et le 8 août 1865. ( <i>Pas à imprimer</i> , 155). ( <i>Documents de la Session</i> , No. 6).                                                                                                                                                                                   | Par acte ....                  | 67          |
| 8. Etat des do. do. entre le 19 février 1864 et le 19 janvier 1865.....( <i>Documents de la Session</i> , No. 6).                                                                                                                                                                                                                          | Do. ....                       | 94          |
| <i>Confédération des Provinces de l'Am. du N. Britannique :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                |             |
| 9. Correspondance avec le secrétaire colonial relative à la députation chargée de conférer avec le gouvernement de S. M. sur le projet de confédération et sur d'autres affaires importantes.....                                                                                                                                          | Par message                    | 7           |
| 10. Dépêche en réponse aux adresses relatives à la confédération.....                                                                                                                                                                                                                                                                      | Do.                            | 16          |

| DOCUMENTS— <i>Suite.</i>                                                                                                                                                                                                                                                             | REQUIS.                     | PRÉ-<br>SENTÉS. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------|
| 11. Correspondance avec le gouvernement de la N. Ecosse et du N. Brunswick sur le même sujet, depuis le commencement de la dernière session ( <i>Imprimée, 100</i> ).<br>( <i>Documents de la Session, No. 9</i> ).                                                                  | Par adresse                 | 74              |
| 12. Dépêche du secrétaire colonial communiquant copie de deux dépêches adressées aux lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, relatives à la confédération, et copie d'un rapport du conseil exécutif du Nouveau-Brunswick sur ce sujet.               | Par message                 | 162             |
| 13. <i>Chemin de Fer de Brockville et Ottawa</i> :—Correspondance relative au prêt fait par Brockville et Elizabethtown à la compagnie, etc.....                                                                                                                                     | 97                          |                 |
| 14. <i>Chemin de Fer de Buffalo et du Lac Huron</i> :—Etat des recettes sur ce chemin pour les marchandises et les passagers pour 1864, tel qu'ordonné, la dernière session ( <i>Lettre y relative, 176</i> ).....<br>Voir <i>Chemins de Fer, 6</i> .                                | 135                         |                 |
| 15. <i>Juges de Comté, Haut-Canada</i> :—Etat des salaires payés à même le fonds d'honoraires aux juges de comté, recorders, etc., avec indication du nombre de cours de division tenues pour chaque comté, etc.<br>( <i>Documents de la Session, No. 4</i> ).                       | Par ad. de la dern. sess. } | 61              |
| 16. <i>Officiers de Douane</i> :—Liste de ces officiers dans les districts de Montmagoy, Kamouraska, Saguenay et Rimouski, avec leurs salaires, leurs devoirs et le montant des droits par eux perçus ( <i>Pas à imprimer, 156</i> ).....( <i>Documents de la Session, No. 30</i> ). | Par adresse                 | 144             |
| 17. <i>Exposition de Dublin</i> :—Etat des dépenses s'y rattachant ( <i>Pas à imprimer, 213</i> ).<br>( <i>Documents de la Session, No 28</i> ).                                                                                                                                     | Do.                         | 125             |
| 18. <i>Education</i> :—Rapport des écoles normales, modèles et de grammaire dans le Haut-Canada, pour 1864. ( <i>Imprimé, 100</i> ).....( <i>Documents de la Session, No. 5</i> ).                                                                                                   | Par acte....                | 67              |
| <i>Estimés (Service public) :</i>                                                                                                                                                                                                                                                    |                             |                 |
| 19. Estimés pour l'année expirant le 30 juin 1866; Renvoyés au comité des subsides. (Voir <i>Subsides, 1</i> ).<br>( <i>Documents de la Session, No. 18</i> ).                                                                                                                       | Par message                 | 80              |
| 20. Estimés supplémentaires; <i>Renvoyés, etc.</i><br>( <i>Documents de la Session, No. 18</i> ).                                                                                                                                                                                    | Do                          | 152             |
| 21. <i>Fonds d'Honoraires, H.-C.</i> :—Etat pour l'année expirant le 30 juin 1865.....( <i>Documents de la Session, No. 21</i> ).<br>Voir <i>supra, 15, et infra, 30</i> .                                                                                                           | Par acte....                | 67              |
| 22. <i>Pêcheries</i> :—Rapport de P. Fortin, écrivain, pour 1864. ( <i>Imprimé, 156</i> ).....( <i>Documents de la Session, No. 25</i> ).                                                                                                                                            | Par ordre de Son Ex. }      | 106             |

DOCUMENTS—*Suite.*

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | REQUIS.                     | PRÉ-SENTÉS. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------|
| 23. <i>Ports Francs</i> :—Rapports y relatifs. ( <i>Certaines parties à imprimer, 267.....(Documents de la Session, No. 37.)</i> )                                                                                                                                                                                               | Par adresse                 | 235         |
| 24. <i>Bons Templiers</i> :—Rapport annuel.<br>( <i>Documents de la Session, No. 19.</i> )                                                                                                                                                                                                                                       | Par acte....                | 90          |
| <i>Grand Tronc de Chemin de Fer :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                             |             |
| 25. Etat des recettes pour 1864 tel qu'ordonné à la dernière session. ( <i>Voir Chemins de fer, 6.</i> ).....                                                                                                                                                                                                                    | 135                         | 146         |
| 26. Correspondance (remise des bons du Grand Tronc); <i>Imprimé.....(Documents de la Session, No. 40.)</i>                                                                                                                                                                                                                       | Par ordre de Son Ex. }      | 269         |
| 27. <i>Chemin de fer intercolonial</i> :—Rapport de M. Fleming (5000 exemplaires imprimés, 156. <i>Cartes aussi, 213.</i> )<br>( <i>Documents de la Session, No. 8.</i> )                                                                                                                                                        | Do.                         | 79          |
| <i>Biens des Jésuites :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                             |             |
| 28. Etat des commutations effectuées dans les censives des biens des Jésuites, de la seigneurie de Lauzon et du domaine de la couronne à Québec et Trois-Rivières....                                                                                                                                                            | Par acte....                | 72          |
| 29. Etat relatif aux biens des Jésuites, pour 1865.<br>( <i>Documents de la Session, No. 33.</i> )                                                                                                                                                                                                                               | Do. ....                    | 167         |
| 30. <i>Honoraires sur les Procédures, H. C.</i> —Liste des députés-greffiers de la couronne et autres qui n'ont pas rendu compte de ces honoraires par eux reçus avant la mise en opération de l'acte pour percevoir ces honoraires au moyen de timbres ( <i>Imprimée, 156.</i> )<br>( <i>Documents de la Session, No. 17.</i> ) | Par ad. de la dern. sess. } | 79          |
| 31. <i>Bibliothèque du Parlement</i> :—Rapport du bibliothécaire.                                                                                                                                                                                                                                                                | 111e Règle.                 | 3           |
| 32. <i>Chemin de Matawin</i> :—Correspondance avec les surintendants relative à ce chemin, depuis 1857 ; et état de la dépense. ( <i>Pas à imprimer, 155.</i> )<br>( <i>Documents de la Session, No. 12.</i> )                                                                                                                   | Par adresse                 | 144         |
| 33. <i>Chemins Métapédia et Témiscouata</i> :—Correspondance, &c., depuis 1864, relative à l'ouvrage à faire sur ces chemins; etc. ( <i>Pas à imprimer, 155.</i> )<br>( <i>Documents de la Session, No. 12.</i> )                                                                                                                | Par ad. de la dern. sess. } | 74          |
| <i>Ecoles Militaires :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                             |             |
| 34. Etat des élèves admis aux écoles militaires jusqu'au 1er Août 1865, indiquant ceux qui ont reçu des certificats de première et de seconde classe respectivement. ( <i>Pas à imprimer, 155</i> )....( <i>Documents de la Session, No. 10.</i> )                                                                               | Par adresse                 | 74          |
| 35. Etat relatif aux différentes écoles militaires en Canada, indiquant le nombre de demandes et de certificats de 1ère et de 2e classes, et la dépense totale: ( <i>Pas à imprimer, 155</i> ).....( <i>Documents de la Session, No. 10.</i> )                                                                                   | Do.                         | 125         |

| DOCUMENTS— <i>Suite.</i>                                                                                                                                                                                                                                                  | REQUIS.                   | PRÉ-SENTÉS. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------|
| 36. <i>Milice</i> :—Copie de l'ordre de Milice appelant en service actif les trois bataillons qui ont remplacé ceux qui avaient été appelés en Décembre 1864,—et de l'ordre les rappelant. ( <i>Pas à imprimer</i> , 155).<br>( <i>Documents de la Session</i> , No. 10). | Do.                       | 136         |
| 37. <i>Société St. Ignace de Montréal</i> :—Rapport jusqu'en août 1865. ( <i>Pas à imprimer</i> , 155). ( <i>Documents de la Session</i> , No. 20).                                                                                                                       | Par acte....              | 99          |
| 38. <i>Rapports municipaux</i> :—Pour le Haut et le Bas-Canada. ( <i>Documents de la Session</i> , No. 36).                                                                                                                                                               | Do. ....                  | 234         |
| 39. <i>Territoire du N. Ouest</i> :—Papiers y relatifs.                                                                                                                                                                                                                   | Par message               | 44          |
| 40. <i>R. Pope</i> :—Copie de ses instructions, rapports et correspondances comme agent des mines à St. François de la Beauce ( <i>Pas à imprimer</i> , 213). ( <i>Documents de la Session</i> , No. 26).                                                                 | Par adresse               | 106         |
| <i>Poste :</i>                                                                                                                                                                                                                                                            |                           |             |
| 41. Correspondance (changement du nom du bureau d'Irish Creek en celui du bureau de Jasper) ( <i>Pas à imprimer</i> , 156).....( <i>Documents de la Session</i> , No. 24).                                                                                                | Do.                       | 104         |
| 42. Correspondance (nomination du maître de poste à Roxton).<br><i>Pas à imprimer</i> , 267)...( <i>Documents de la Session</i> , No. 35).                                                                                                                                | Par adresse               | 214         |
| 43. <i>Inspecteurs des Prisons</i> :—Rapport annuel pour 1864. ( <i>Pas à imprimer</i> , 100, 213)..( <i>Documents de la Session</i> , No. 14).                                                                                                                           | Par ordre de<br>Son Ex. } | 74          |
| <i>Comptes Publics :</i>                                                                                                                                                                                                                                                  |                           |             |
| 44. Etat de la dépense pour le service public jusqu'en juin 1865, et des appropriations subséquentes à cette date, à même le crédit général de \$2,380,000 ( <i>Renvoyé à un Comité</i> , 69. Voir <i>Comptes Publics</i> ).                                              | Par message               | 55          |
| 45. <i>Comptes Publics</i> pour 1864-5. ( <i>Documents de la Session</i> , No. 38).                                                                                                                                                                                       | Par ordre de<br>Son Ex. } | 268         |
| 46. <i>Préposé à l'engagement des Matelots, Québec</i> :—Correspondance relative à la nomination et au salaire de son député ( <i>Pas à imprimer</i> , 156).....( <i>Documents de la Session</i> , No. 22).                                                               | Par adresse               | 104         |
| 47. <i>Maison de la Trinité, Québec</i> :—Comptes, pour l'année expirée le 30 juin 1865.<br>( <i>Documents de la Session</i> , No. 3).                                                                                                                                    | Par acte....              | 42          |
| <i>Service Postal par Chemins de Fer :</i>                                                                                                                                                                                                                                |                           |             |
| 48. Rapport des commissaires. ( <i>Documents de la Session</i> , No. 7.)                                                                                                                                                                                                  | Par ordre de<br>Son Ex. } | 79          |

DOCUMENTS—*Suite.*

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | REQUIS.                   | PRÉ-SENTÉS. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------|
| <i>Service Postal par Chemin de Fer—Suite.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                           |             |
| 49. Copies des commissions, rapports, correspondances et ordres en conseil depuis le dernier état, au sujet de la subvention à accorder aux compagnies de chemin de fer..... (Documents de la Session, No. 7.)                                                                                                                                   | Par adresse               | 96          |
| <i>Traité de réciprocité :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                           |             |
| 50. Correspondance depuis le commencement de la dernière session y relative ( <i>Pas à imprimer, 155.</i> )<br>(Documents de la Session, No. 11.)                                                                                                                                                                                                | Do.                       | 74          |
| 51. Correspondance relative à un discours fait à Détroit par le consul américain en Canada, et à une lettre de M. Wood, etc. ( <i>Pas à imprimer, 156.</i> )<br>(Documents de la Session, No. 23)                                                                                                                                                | Do.                       | 104         |
| 52. <i>Régistrateurs</i> :—Rapport du régistrateur de Stormont, indiquant les honoraires et émoluments pour 1864 ( <i>Pas à imprimer, 155.</i> )<br>(Documents de la Session, No. 16.)                                                                                                                                                           | Par acte....              | 77          |
| 53. <i>Vol des banques de St. Alban</i> :—Rapport de M. Torrance, commissaire, sur les circonstances se rattachant à la mise en liberté, par le juge Coursol, des prisonniers accusés du vol de ces banques ; avec copie des instructions, correspondances et témoignages ( <i>Pas à imprimer, 213.</i> ).....(Documents de la Session, No. 31.) | Par adresse               | 156         |
| 54. <i>Naufrages</i> :—Rapport des commissaires nommés pour s'enquérir des causes de ces naufrages dans le St. Laurent en 1864. ( <i>Pas à imprimer, 213.</i> )<br>(Documents de la Session, No. 32.)                                                                                                                                            | Do.                       | 156         |
| 55. <i>Surintendant des mesureurs de bois</i> :—Correspondance relative à la distribution de l'ouvrage parmi les mesureurs. ( <i>Pas à imprimer, 156.</i> )<br>(Documents de la Session, No. 27.)                                                                                                                                                | Do.                       | 106         |
| 56. <i>Tableaux du commerce et de la navigation</i> :—Pour 1864-5.<br>(Documents de la Session, No. 39.)                                                                                                                                                                                                                                         | Par ordre de<br>Son Ex. } | 268         |
| <i>Université de Toronto :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                           |             |
| 57. Rapport annuel du conseil du collège de l'université.<br>(Documents de la Session, No. 2.)                                                                                                                                                                                                                                                   | Par acte....              | 42          |
| 58. Rapport annuel du sénat, pour 1864.                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Do                        | Do. .... 63 |

## DOUAIRE :

1. Bill y relatif ; Renvoyé à un comité, 25.
2. Autre bill (du conseil), 109.

DOUANE, OFFICIERS DE :—Voir *Documents*, 16. *Adresses*, 13.

DOWSWELL, A. H. :—Voir *Lanark et Renfrew*, 2.

DUBLIN, EXPOSITION DE :—Voir *Documents*, 17. *Adresses*, 14.

DUFRESNE, MR. :—Voir *Membres*, 4.

DUNSFORD, MARTIN :—Sa pétition pour se faire admettre avocat, 73. Avis, 84. Bill 126. Renvoyé à un comité, 174.

**E**COLES :—Voir *Éducation*.

ÉCOLES, TERRES DES :—Voir *Adresses*, 22.

ÉCOLES DE GRAMMAIRE :—Voir *Éducation*, 5, 8.

ÉCOLES MILITAIRES :—Voir *Documents*, 34, 35. *Adresses*, 25, 26.

ÉCORCES DU CANADA, COMPAGNIES DES :—Bill, 34. Renvoyé à un Comité, 75.

## EDUCATION:

1. Bill pour amender le chapitre 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada relatif à l'éducation (de M. Taschereau); Lu deux fois, 19. En comité général; Passé, 86. Par le conseil, 119. S. R., 272. (29 Vic., chap. 48.)

2. Bill (de M. Dunkin), 30. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 179.

3. Bill (de M. Paquet), 31. Seconde lecture renvoyée à 3 mois, 67.

4. Bill pour amender l'Acte 27 Vic., chap. 11, relatif à la perception des contributions scolaires, 37. Renvoyé à un comité, 88. Rapporté, 111. En comité général, 119. Passé, 127. Par le conseil, 175. S. R., 273. (29 Vic., chap. 49.)

5. Bill (amélioration des écoles de grammaire, H. C.), 148. En comité général, 223. Rapporté, 246. Passé, 248. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic. chap. 23)

6. Pétition de R. McCallum et autres, demandant à être payés de ce qui leur est dû comme instituteurs à la retraite, 79.

7. Pétitions pour le redressement de certains griefs se rattachant à l'éducation protestante dans le Bas-Canada :—Huntingdon, 90. Montréal, 94.

8. Pétition pour l'abolition des nouveaux règlements des écoles de grammaire quant à la distribution des deniers du fonds des écoles de grammaire :—Owen Sound, 212.

Voir *Documents*, 18.

EGLISE D'ANGLETERRE :—Bill, 59. Motion pour la seconde lecture; Objection; M. l'Orateur décide que c'est un Bill privé, 123.

## EGLISES :

1. Bill concernant la construction des églises, etc., (de M. J. Dufresne); Renvoyé à un comité, 24. Rapporté; Réimprimé, 105. En comité général, 199. Passé, 211. Par le conseil, 239, 240, 263. S. R., 274. (29 Vic., chap. 52).

2. Bill (de M. Denis), 33. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 180.  
Voir *Paroisses*.



ELECTIONS :—Bill relatif aux élections des membres de la législature, 31. Motion pour la seconde lecture ; Amendement, adopté, 71. Voir *Privilèges*.

## ELECTIONS CONTESTEES :

1. Comité Général des Elections :—Mandat de M. l'Orateur nommant les membres de ce comité, 73.

2. La Chambre s'ajourne pendant quelques minutes pour permettre à un comité d'élection de se réunir, 44.

3. Procédures et témoignages dans une élection contestée devant être mis sur la table ; Imprimés, 131. Renvoyés au comité des privilèges et élections, 168.

4. *Ville de Niagara* :—(*Procédures continuées de l'avant-dernière Session.*) M. l'Orateur met devant la Chambre le rapport du commissaire nommé pour prendre les témoignages, 161. Rapport de l'absence de membres, 200, 213, 224, 241, 249, 270.

5. *St. Hyacinthe* :—(*Procédures continuées de la dernière Session.*) Le comité autorisé à s'ajourner, 44. Rapport favorable au membre siégeant, et appelant l'attention de la Chambre sur plusieurs actes illégaux, 128. Procédures mises sur la table (App. No. 4) ; Imprimées, 131. Renvoyées au comité des privilèges et élections, 168. Rapport, 213.

6. *Division N. de Waterloo* :—(*Procédures continuées de la dernière Session.*) Permis au comité de s'ajourner, 41. Rapport de l'absence de membres, 105, 112. Rapport définitif en faveur du membre siégeant, 117.

ELY :—Pétition demandant un acte pour légaliser un arpentage de M. Wells d'une partie de ce township, 91. Avis, 100. Bill du conseil, 128. Renvoyé à un comité, 174. Rapporté, 196. Passé, 208. S. R., 273. (29 Vic., chap. 64).

EMIGRATION :—Comité d'émigration et de colonisation nommé, 2, 40, 61. Premier rapport (quorum), 71, second rapport, 213. (App. No. 6).

ENLÈVEMENT :—Bill, 44. Renvoyé à un comité, 88. Rapporté, 117. Passé, 211. Par le Conseil, 238. S. R., 273. (29 Vic., chap. 14.)

## ENREGISTREMENT, LOIS D' :

1. Bill (de M. Cockburn) ; En comité général, 19. Ordre déchargé ; Renvoyé à un comité spécial, 75. Membres ajoutés au comité, 97. Rapporté, 148. En comité général, 246. Passé, 246. Par le Conseil, 271. S. R., 276. (29 Vic., chap. 24).

2. Bill pour amender la section 39 du chap. 37 des statuts refondus du Bas-Canada, 106. Passé, 264. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 44.)  
Voir *Documents*, 52. *Débiteurs de la Couronne*, 2.

ENTREPOT :—Bill, 32. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 179.

ESTIMES :—Voir *Documents*, 19, 20.

## EXCISE, DROITS D' :

1. Bill d'excise, 162. En comité général, 219. Motion que M. l'Orateur laisse le fauteuil ; Objection ; Décision de M. l'Orateur ; Bill en comité général, 243. Passé, 248. Par le Conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 3).

2. La Chambre décide de se former en comité relativement aux confiscations et pénalités en vertu de l'acte d'excise, 215. En comité ; Rapport d'une résolution ; Adopté, 217.

Voir *Adresses*, 15.

EXPOSITION DE DUBLIN :—Voir *Documents*, 17. *Adresses*, 14.

**F**AILLITE :—Bill, 32. Renvoyé à un comité, 87. Rapporté ; Réimprimé, 100. En comité général, 127. Passé, 159. Par le conseil, 228, S. R., 274. (29 Vic., chap. 18.)

FEMMES ET ENFANTS :—Voir *Assurances*.

FLEUR ET FARINE :

1. Bill, 44. Renvoyé à un comité, 89.

2. Pétitions en faveur du bill :—Montréal, 105.

FONDS D'HONORAIRES :—Voir *Documents*, 15, 21, 30. *Adresses*, 23.

FONDS D'EMPRUNT MUNICIPAL :—Bill y relatif, 31. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 179.

FORT ERIE ET WINDSOR, CHEMIN DE FER DE :—Voir *Niagara et Détroit, Rivières*.

FORTIFICATIONS :—Pétition demandant qu'aucune mesure pour l'érection de fortifications le long de la frontière ne devienne loi :—Perth, 105.

FORTIN, T. :—Voir *Adresses*, 16.

FOURNIER, AUGUSTE :—Voir *Notaires*, 2.

FRIEND, W. F. :—Voir *Niagara, Chutes de*.

**G**ASPÉ :—Voir *Rimouski*.

GASPÉ, COMP. DES MINES DE LA BAIE DE :—Pétition demandant un acte pour réorganiser la dite compagnie, 105. Avis, 111. Bill du Conseil, 157. Renvoyé à un comité, 175. Rapporté, 193. Passé, 209, 220. S. R., 273. (29 Vic., ch. 89.)

## GOVERNEUR-GENERAL :

1. Son discours d'ouverture, 1. Jour fixé pour le prendre en considération, 2. Motion pour une adresse à Son Excellence, etc., 5. Voir *Adresses*, 45.

2. Discours considéré de nouveau ; Résolution à l'effet d'accorder des subsides à Sa Majesté ; A considérer en comité général, 42. Voir *Subsides*, 1.

3. Jour fixé pour recevoir l'Adresse, 41.

4. Signifie son intention de proroger la Législature, 268.

5. Son discours de clôture, 276.

MESSAGES DE SON EXCELLENCE :

6. Désirant la présence des membres de la Chambre au Conseil,—A l'ouverture de la session, 1. A la clôture, 272.

7. Communiquant la correspondance avec le secrétaire colonial relative à la députation chargée de conférer avec le gouvernement de Sa Majesté sur des questions importantes pour le Canada, 7.

8. Communiquant une dépêche en réponse aux adresses de la dernière session, au sujet de la confédération des provinces, 16.

9. Transmettant certains documents relatifs aux territoires du nord ouest, 44.

---



---

 GOUVERNEUR GÉNÉRAL—*Suite.*

10. Transmettant un état de la dépense pour le service public jusqu'au 30 juin 1865, et des appropriations subséquentes à cette date à même le crédit général de \$2,380,000 autorisé par l'acte 23 Vic., ch. 3, 55.

11. Transmettant les estimés pour l'année expirant le 30 juin 1866 (*Documents de la Session, No. 18*), et les recommandant à la chambre; Renvoyés au comité des subsides, 80.—Estimés supplémentaires; Renvoyés, etc., 152. Voir *Subsides*, 1.

12. Communiquant une dépêche du secrétaire colonial au gouverneur général, transmettant copies de deux dépêches adressées aux Lieutenants-Gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick au sujet de la confédération, 162.

GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER :—Voir *Documents*, 25, 26. *Chemin de Fer*, 6.

GRANDE RIVIÈRE, NAVIGATION DE LA :—Voir *Adresses*, 18.

GREENOCK :—Pétitions pour son annexion en partie à Culross, 224.

GREFFIER DE LA CHAMBRE :—Met devant la Chambre une liste des Bills à l'égard desquels les procédures ont été continuées de la dernière Session, 4. Procédures sur ces Bills, 16.

GUERRE DE 1812 :—Pétition de J. Childs, de Québec, demandant que les miliciens qui ont servi dans la guerre de 1812-15 soient récompensés de leurs services, 167.

**H**ALIFAX :—Voir *Inverness*.

HAMILTON (TOWNSHIP) :—Pétition (lignes latérales et réserves pour chemins), 79. Avis, 84. Bill, 91. Renvoyé à un comité, 132. Rapporté, 196. Passé, 222. Par le Conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 72.)

HANCOCK, J. W., :—Voir *Statuts Refondus*.

HONORAIRES :—Voir *Bills Privés*, 10.

HONORAIRES SUR LES PROCÉDURES :—Voir *Documents*, 30. *Adresses*, 23.

## HYPOTHÈQUES :

1. Bill (Haut-Canada), 34. Ordre déchargé, 264.

2. Bill (formules abrégées de mortgages), 144. En comité général, 223. Passé 244. Par le conseil, 272. S. R., 274. (29 Vic., chap. 27.)

Voir *Enregistrement, Lois d' 2*.

**I**DIOTS :—Pétition demandant de l'aide en faveur des conseils de comté pour qu'ils prennent soin des idiots :—*Middlesex*, 91.

IMMEUBLES :—Voir *Titres*.

IMMIGRATION :—Voir *Emigration*.

## IMPRESSIONS PARLEMENTAIRES :

1. Comité conjoint nommé, 2, 40, 60, 64, 68, 199, 203. PREMIER RAPPORT (quorum), 69. TROISIÈME RAPPORT (services des impressions de la dernière session), 111. (App. No. 2). Adopté, 119. CINQUIÈME RAPPORT (augmentation du salaire du greffier de ce comité, et achèvement des impressions de cette session à Québec), 213. AUTRES RAPPORTS (recommandant que certains documents soient imprimés et que d'autres ne le soient point), 100, 155, 213, 267.

2. Recommandation que \$200 par année soient accordées à M. Hartney comme greffier du comité conjoint des impressions, la dite somme lui devant être payée également par les deux chambres, 213.

3. Recommandation que les impressions de cette session soient terminées à Québec; Adoptée, 213.

4. Documents dont l'impression est ordonnée sans être renvoyés au comité des impressions, et dans quelques cas la 93<sup>e</sup> règle est suspendue, 269.

5. Certains documents ne devant pas être imprimés, 155, 213, 267.—Imprimés pour la distribution seulement, 156.—Certains parties de documents seulement, 267.

INDEX DES JOURNAUX :—Voir *Journaux*, 2.

INONDATION SUR LE ST. LAURENT :—Motion pour la nomination d'un comité d'enquête sur les causes de l'inondation qui a eu lieu le 12 avril 1865, rejetée, 95.

INSTRUCTION MILITAIRE :—Voir *Agriculture*, 11.

INSTRUCTION NAVALE :—Voir *Agriculture*, 11.

INTÉRÊT DE L'ARGENT :—Voir *Construction, Sociétés de. Usure, Lois d'*.

INVERNESS ET HALIFAX :—Pétition pour l'érection de certaines parties de ces townships en un township séparé, 167. Avis, 177.

IVROGNES :—Pétition pour l'établissement d'un asile pour les ivrognes :—Owen Sound, 177.

**J**ASPER, BUREAU DE POSTE DE :—Voir *Documents*, 41. *Adresses*, 35.

JEFFERY HALE, HÔPITAL DE :—Voir *Québec*, 12.

JEFFERY HALE, ÉCOLE DU DIMANCHE DE :—Voir *Québec*, 13.

JÉSUITES, BIENS DES :—Voir *Documents*, 28, 29.

JOURNAUX DE LA CHAMBRE :

1. Entrées dans les journaux lues et renvoyées à des comités, 40, 108, 118.—Et motion pour les renvoyer à un comité, rejetée, 82.—Une entrée lue et annulée, 266.

2. Rapport du Comité de la Bibliothèque recommandant la continuation de l'Index Général des Journaux depuis 1852 jusqu'à la clôture du présent parlement; Adopté, 135.

JUGES DE COMTE :—Voir *Documents*, 15.

JUGES DE PAIX :

1. Bill pour pourvoir à l'administration des serments d'office aux personnes nommées juges de paix, 1.

2. Bill relatif à la qualification des juges de paix, 91. En comité général, 132. Rapporté, 149. Passé, 175. Par le conseil, 228. S. R., 274. (29 Vic., chap. 12.)

JURÉS ET JURYS :—Pétition demandant des amendements à l'acte relatif aux jurés et jurys :—Middlesex, 91.

**K**EPPEL :—Demande d'aide pour un quai, 43.

KINGSEY, CHUTÉS DE :—Bill pour amender l'acte relatif à la municipalité des chûtes de Kingsey, 36. Renvoyé à un comité, 103. Rapporté, 134. Passé, 196. Par le conseil, 228. S. R., 273. (29 Vic. chap. 62.)

KINGSTON, ÉCOLE DE MÉDECINE DE :—Demande d'aide, 43.

KNOWLTON, CIMETIÈRE DE :—Pétition demandant une charte, 41. Avis, 84. Bill, 85. Renvoyé à un comité, 173. Rapporté, 196. Passé, 208. Par le conseil, 238. S. R., 274. (29 Vic., chap. 108.)

KORAH :—Pétition (délai pour payer les terres dans ce township), 41.

LAMBERT, T. A. :—Voir *Adresses*, 21.

LANARK ET RENFREW :

1. Bill (séparation de ces comtés) ; En comité général, 20. Rapporté, 75. Passé, 79. Par le conseil avec des amendements, 114. Amendements adoptés, 217. S. R., 273. (29 Vic., chap. 65.)

2. Pétition demandant de l'aide en faveur de A. H. Dowswell, juge de paix pour ces comtés, pour lui permettre de payer une certaine amende, etc., 79.

LÉVIS :—Bill pour amender les actes d'incorporation de la dite ville ; Passé, 17. Par le conseil, 96. S. R., 273. (29 Vic. chap. 60.)

LIBERTÉ DU SUJET :—Bill ; Passé, 17.

LINCOLN :

1. Pétitions de la municipalité de ce comté (entretien du chemin de Queenston et Grimsby), 43.

2. Pétition contraire, 212.

3. Pétition (emprunt de \$22,500 pour ériger une prison), 43. Avis, 84.

LIQUEURS ENIVRANTES :—Voir *Liqueurs Spiritueuses*.

## LIQUEURS SPIRITUEUSES :

1. Bill (vente sans licence) ; Lu deux fois, 18. Ordre pour la 3<sup>e</sup> lecture déchargé ; Renvoyé à un comité spécial, 93.

2. Bill (inspection des liqueurs), 32. Ordre déchargé, 179.

3. Bill pour faciliter les poursuites, etc. ; Du conseil, 89. Renvoyé à un comité, 123. Rapporté, 156. Passé, 262. S. R., 274. (29 Vic., chap. 54).

4. Bill pour amender l'acte 28 Vic., chap. 22, et l'acte 23 Vic., chap. 33, 70. En comité général, 89. Ordre pour considération déchargé ; Renvoyé à un comité, 93.

5. La Chambre décide se former en comité au sujet de la vente et fabrication de liqueurs spiritueuses sur les Isles Manitouline et St. Joseph, Lac Huron, 108. Ordre pour considération déchargé, 181.

6. Pétitions pour défendre la vente de liqueurs spiritueuses dans les dites Isles, 142, 177, 195, 224, 265.

LIVINGSTON, D. A. :—Sa pétition pour se faire admettre médecin, 43. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé à un comité, 86. Rapporté, 125. Passé, 196. Par le conseil, 229. S. R., 273. (29 Vic., chap. 117).

LOIS EXPIRANTES :—Comité nommé, 2, 40, 60.

LONDON, COLLÈGE DE :—Demande d'une charte, 41. Avis, 69. Bill, 74. Renvoyé à un comité, 86. Rapporté, 102. En comité général, 107. Passé, 113. Par le conseil, 144. S. R., 273. (29 Vic., chap. 96).

LONGUEUIL, COMPAGNIE DE NAVIGATION DE :—Demande d'une charte, 99. Avis, 100. Bill, 106. Renvoyé à un comité, 128. Rapporté, 143. Passé, 206. Par le Conseil, 238. S. R., 274. (29 Vic., ch. 86.)

LOTTINÈRE :—Bill (division d'enregistrement) ; Lu deux fois, 29. Renvoyé à un comité, 62. Rapporté, 101. Considération en comité général renvoyée à 6 mois, 113.

**M**CCALLUM, DANIEL :—Sa pétition relative à une certaine hypothèque, 105. Bill du Conseil, 167. Avis, 200. Bill, 211. Rapporté, 224. Passé, 256, 272. S. R., 274. (29 Vic., ch. 116.)

MACDONELL, ALEX :—Pétition de Mad. Macdonell, demandant un acte (vente des immeubles de la succession de son mari), 43. Avis, 69. Bill du Conseil ; Lu, 167. Renvoyé à un comité, 211. Rapporté, 234. Passé, 257, 272. S. R., 275.

MCDUGALL, JOHN LORN :—Bill (vente des terres de sa succession) ; Passé, 18. Par le Conseil, 119. S. R., 274. (29 Vic., ch. 114.)

MAISONS DE DÉTENTION :—Pétitions relatives, 43. Avis, 69. Bill ; Renvoyé à un comité, 23, 24. Voir *Terres*, 1.

MAÎTRES ET SERVITEURS :—Bill ; Renvoyé à un comité, 23, 24. Rapporté, 95. En comité général, 110. Rapporté, 121. Passé, 126. Par le Conseil, 182. S. R., 273. (29 Vic., ch. 33.)

MALADIES CONTAGIEUSES :—Bill, 145. En comité général, 223. Passé, 244. Par le Conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., ch. 8.)

MANBY, ROUE A AUBES DE :—Pétition de W. B. D. Jones, 78. Avis, 84. Bill, 103. Renvoyé à un comité, 174.

MANITOULINE, ISLE :—Voir *Liqueurs Spiritueuses*, 5, 6.

MARIAGES :—Voir *Naissances*.

MARMORA, FORGES DE :

1. Bill (chemin de fer de Marmora à Trent), 37. Renvoyé à un comité, 149. Rapporté, 198. En comité général, 222. Passé, 247. Par le Conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., ch. 81.)

2. Pétition contre, 167.

3. Pétition (remise en vigueur de la charte de la compagnie du chemin de fer de Marmora et Belleville), 41. Bill du Conseil ; Lu, 109. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 178.

Voir *Belleville et Hastings Nord*.

MARQUES FRAUDULEUSES :—Bill, 34. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 180.

MATAWIN, CHEMIN DE :—Voir *Documents*, 32. *Adresses*, 24.

MÉDECINS :

1. Bill (H. C.), 56. Renvoyé à un comité, 88. Rapporté, 118. En comité général, 212. Passé, 228. Par le Conseil, 271. S. R., 276. (29 Vic., ch. 34.)

2. Bill supplémentaire au précédent ; Passé, 270. Par le Conseil, 272. S. R., 276, (29 Vic., ch. 35.)

## MEMBRES :

Résolutions (relatives à la corruption, à l'offre d'argent à un membre pour l'engager à voter etc.) 2.

2. Objection au vote d'un membre sur le principe qu'il est intéressé dans la question ; Décision de M. l'Orateur, 228.

3. Obtiennent la permission de s'absenter, 95, 143.

4. Motion de M. Alex. Dufresne pour la nomination d'un comité chargé de s'enquérir de la personne qui a signé et envoyé un télégramme à J. B. Bourgeois, avocat, rejetée par la voix prépondérante de M. l'Orateur, 136.

Voir *Parlement*.

MESSAGES :—Voir *Gouverneur-Général, Conseil Législatif*.

MÉTAPÉDIA, CHEMIN DE :—Voir *Documents*, 33.

MICHEL, A. :—Sa pétition relative à l'obtention d'une patente, 116. Avis, 148.

MILICE :

1. Bill (tirage au sort), 31. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 179.

2. Bill pour amender les actes de la milice, 214. Lu une seconde fois, 250. Passé, 251. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 6).

3. Pétition des carabiniers volontaires de Belleville, 133.

    Voir *Documents*, 36. *Adresses*, 27, 128.

MINES D'OR :—Bill du conseil, 128. En comité général, 223. Passé, 244, 272. S. R. 274. (29 Vic., chap. 9.)

MINES DU HAUT-CANADA, COMP. DES :—Sa pétition, 116.

MITCHELL :—Pétition à l'effet de séparer une partie de ce village pour l'annexer aux townships de Logan et Fullarton, 63. Pétition de la municipalité en faveur, *ib.* Avis, 84. Bill, 95. Renvoyé à un comité, 107. Rapporté, 134. Passé, 197. Par le conseil, 229. S. R., 273. (29 Vic., chap. 71.)

MONTRÉAL (CITÉ DE) :

1. Bill relatif à la corporation de la dite cité ; Lu deux fois, 29. Renvoyé à un comité, 62. Rapporté, 101. Pétition demandant des amendements à l'Acte du Havre (*infra*, 8.) Renvoyée au comité général auquel a été renvoyé le bill, 99. En comité général ; Rapporté ; Réimprimé, 112. Passé, 148. Par le conseil, 216. S. R. 273. (29 Vic., chap. 58.)

2. Pétition du maire et de la corporation, demandant des amendements au bill précédent, 68. Avis, 100.

3. *Caisse de Bienfaisance de Tempérance, section St. Jacques* :—Demande d'une charte, 41. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé à un comité, 86. Rapporté, 101. En comité général, 105. Passé, 113. Par le conseil, 167. S. R., 272. (29 Vic., chap. 110.)

4. *Caisse d'Epargnes, St. Roch* :—Demande d'une charte, 90. Avis, 101. Bill, 103. Renvoyé à un comité, 150. Rapporté, 156. Passé, 220. Par le conseil, 270. S. R., 274. (29 Vic., chap. 76.)

*Prison* :—Voir *Adresses*, 31.

5. *Hôpital Général (Sœurs de Charité)* :—Demande d'aide, 78.

*Havre* :

6. Bill, 36. En comité général, 246. Passé, 250. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 56.)

7. Pétitions contre le bill, 133, 167.

8. Pétitions demandant des amendements à l'acte du havre, 73, 99. Renvoyé au comité chargé d'examiner le bill de la corporation de Montréal, 99. Voir *Supra*, 1.



---



---

**MONTRÉAL (CITÉ DE)—Suite.**

9. *Association Homœopathique* :—Demande d'amendements à sa charte, 41. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé à un comité, 86. Rapporté, 148. Passé, 207. Par le conseil, 238. S. R., 274. (29 Vic., chap. 95).

*Société de Protection des Aubergistes Licenciés :*

10. Demande d'une charte, 94. Avis, 101. Bill, 103. Renvoyé à un comité, 150. Préambule non prouvé, 178. Honoraire remis, 215.

11. Pétitions contre le bill, 151, 155.

12. Pétitions demandant des amendements à l'acte relatif au gardien du port à Montréal, 105.

13. Bill pour amender l'acte pour la nomination d'un gardien du port pour Montréal, 106. Renvoyé à un comité, 181. Résolutions réglant les honoraires aussi renvoyées au même comité, 200. Bill rapporté, 203. Passé, 262. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 59.)

14. La Chambre décide de se former en comité au sujet des honoraires du gardien, 118. En comité; Rapport de résolutions; Renvoyé au comité chargé d'examiner le Bill, 199.

15. *Les Sœurs de l'Asile de la Providence* :—Demande d'aide, 43.

16. *Refuge Ste. Brigitte* :—Demande d'une charte, 68. Avis, 84. Bill du conseil, 109. Renvoyé à un comité, 112. Rapporté, 125. En comité général; Rapporté, 149. Passé, 175, 206. S. R., 273. 29 Vict., chap. 109.)

*Société St. Ignace* :—Voir *Documents*, 37.

17. *La Salle de l'Asile St. Vincent de Paul* :—Demande d'aide, 44.

18. *Sourdes et Muettes* :—Demande d'aide, 116.

**MONTRÉAL, GREFFIER DE LA COURONNE ET DE LA PAIX** :—Voir *Adresses*, 29, 30.

**MONT-ROYAL, CHEMIN DE FER DU :**

1. Bill; Lu deux fois, 26. Renvoyé à un comité, 61. Rapporté, 178. Passé, 221. Par le Conseil, 239, 241. S. R., 274. (29 Vic., chap. 82).

2. Pétition en faveur, 167.

**MORTGAGES :**

1. Bill du Haut-Canada relatif aux hypothèques sur les immeubles, 34. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 264.

2. Bill (formules abrégées de mortgages dans le Haut-Canada; Du Conseil, 141. En comité général, 223. Passé, 244, 272. S. R., 274. (29 Vic., chap. 27).

Voir *Enregistrement*, Lois d'.

**MOUTONS** :—Voir *Chiens*.

## MUNICIPALITES, B. C. :

1. Bill (de M. Pâquet); Renvoyé à un comité; 79<sup>e</sup> règle suspendue, 24. D'autres bills renvoyés au même comité, 24, 25, 26. (Voir *infra*, 2. Bois, 2). Premier rapport (quorum), 63. Le comité rapporte le bill pour la conservation du bois avec des amendements (Voir Bois, 2); Aussi, le 1<sup>er</sup> bill avec des amendements (*infra*, 2); Réimprimé, 148. Passé, 262. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 50).

2. Bill (de M. Bellerose); Renvoyé à un comité, 25, 26. Voir *supra*, 1.

3. Bill (de M. Bourassa), 53. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 180.

4. Bill (du Conseil); Lu, 198.

Voir Documents, 38.

## MUNICIPALITÉS, HAUT-CANADA :

1. Bill (de M. McKellar); En comité général, 19, 20. Ordre déchargé; Renvoyé à un comité spécial, 67. (Voir Terres, 1.) Rapporté (*infra* 2 à 7), 133. Réimprimé, 136. Ordre déchargé, 260.

2. Bill (de M. Ross); Renvoyé à un comité, 22, 23. Voir Terres, 1. Aussi, *supra*, 1.

3. Bill (de M. Powell); Renvoyé à un comité, 22, 23. Voir Terres, 1. Aussi, *supra*, 1.

4. Bill (terres inondées de la couronne); Renvoyé à un comité, 22, 23. Voir Terres, 1. Aussi, *supra*, 1.

5. Bill (institutions municipales—votes proportionnés au nombre de conseillers à élire); Renvoyé à un comité, 22, 23. Voir Terres, 1. Aussi, *supra*, 1.

6. Pétitions contre le Bill précédent:—Wilmot, 43. Woolwich, 43.

7. Bill pour amender les sections 75 et 97 de l'acte des institutions municipales du Haut-Canada; Renvoyé à un comité, 25, 26. Voir Terres, 1. Aussi, *Supra*, 1.

8. Pétitions demandant des amendements au bill municipal, maintenant, devant la chambre: Bathurst, 116. London, 78. St. Vincent, 73.

9. Pétition demandant que les amendements à la loi municipale (*Supra*, 1.) ne soient pas adoptés, mais bien d'autres amendements: Reach, 68.

10. Pétitions demandant des amendements à la loi municipale du Haut-Canada:—Chinguacousy, 116. Grey, 91. Hamilton, 42. Ontario, 43. Toronto, 63. Wellington, 43.

11. Toutes les pétitions et papiers relatifs aux lois municipales renvoyés au comité sur le bill relatif aux terres vendues prématurément pour taxes dans le Haut-Canada, 77. Voir Terres, 1.

Voir Documents, 38. Compagnies à Fonds Social, 2. Réèves.

MURNEY, MAD.:—Sa pétition, 105.

## NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS :

1. Entrée dans les journaux de la dernière Session, relative à la nomination d'un comité au sujet de la modification du système d'enregistrement des naissances, mariages et décès dans le Bas-Canada parmi la population protestante, et au renvoi à ce comité d'une certaine partie d'une pétition des évêques protestants de Montréal et Québec, lue; Nouveau comité nommé; Partie de la dite pétition de nouveau renvoyée au comité, 40.

2. Comité nommé pour faire rapport des moyens à prendre pour s'assurer d'un meilleur système d'enregistrement des naissances, mariages et décès dans le Haut-Canada, 58. Rapport (Appendice, No. 5); Renvoyé au comité des impressions, 203. Imprimé, 213.

Voir *Documents*, 5.

NAUTRAGES DANS LE ST. LAURENT :—Voir *Documents*, 54. *Adresses*, 44.

NIAGARA ET DÉTROT, CHEMIN DE FER DES RIVIÈRES :—Pétition demandant une charte, 94. Avis, 101. Bill pour construire un chemin de fer de Fort Érié à Windsor, 102. Motion pour la seconde lecture; Débats sur cette motion ajournés, 115. Ordre déchargé, 258.

NORD-OUEST, COMPAGNIE DE NAVIGATION ET DU CHEMIN DE FER DU :—Bill; Lu deux fois, 29. Renvoyé à un comité, 62.

NORD-OUEST, TERRITOIRE DU :—Voir *Documents*, 39.

NORTHUMBERLAND, BANQUES DE :—Demandes d'une charte, 94. Avis, 100. Bill, 103. Renvoyé à un comité, 150. Rapporté, 198. Passé, 221. Par le conseil, 250, 251, 258. S. R., 274. (29 Vic., chap. 74.)

## NOTAIRES :

1. Bill y relatif, 36. Renvoyé à un comité, 83. Rapporté, 100. En comité général, 121. Passé, 127. Par le Conseil, 182, 263. S. R., 274. (29 Vic., chap. 47.)

2. Pétition de Joseph Anctil et Auguste Fournier, 78. Avis, 84. Bill, 95. Renvoyé à un comité, 107. Rapporté, 134. Passé, 197. Par le conseil, 228. S. R., 273. (29 Vic., chap. 120.)

OFFENSES MINEURES :—Bill; Du Conseil, 137. Lu, 153. En comité général, 265. Ordre pour considération déchargé, 269.

OFFICIERS PUBLICS :—Voir *Cautions des officiers publics*

## ORATEUR :

1. Rapporte le discours d'ouverture, 1.
2. Met sur la table différents rapports, etc., 3.
3. Se fait remplacer au fauteuil, 66, 76, 118, 145, 218, 232, 241, 255, 268.
4. Donne sa voix prépondérante, 137.
5. Décide qu'un certain Bill est un Bill Privé, 123.

ORATEUR—*Suite.*

6. Sur l'objection faite au vote d'un certain membre, décide que ce membre a le droit de voter, 228.
7. Décide que certains amendements faits par le comité des chemins de fer à un bill devraient être renvoyés au comité des ordres permanents ; Motion pour renvoyer ces amendements au dit comité, rejetée, 242.
8. Décision de M. l'Orateur sur l'objection que le Bill relatif à l'exercice aurait dû prendre naissance en comité général, 243.
9. Rapport du comité de la bibliothèque au sujet des portraits des orateurs ; Adopté. 214.
10. Communique une lettre du secrétaire du gouverneur relative à la prorogation, 268.
11. Son discours en présentant à Son Excellence le bill des subsides, 276

## ORDRES SESSIONNELS :

1. Que les votes et délibérations soient imprimés chaque jour, 2.
2. Relatif à l'élection et à la conduite des membres, 2.
3. Que les mesures du gouvernement aient la préséance les jeudis, à 7½, P. M., 85.—A 3 heures aussi, 144.
4. Réduisant le temps de la publication de l'avis à donner par les comités chargés d'examiner des bills privés, 108, 175.
5. Exigeant que certains états soient mis devant la Chambre, 58, 97.—Certains états demandés à la dernière session devant être produits sans délai, 135.
6. Que les procédures et les témoignages dans l'affaire de l'élection de St. Hyacinthe soient mis sur la table, 131.
7. Lecture de l'ordre de la dernière session relativement à la continuation des procédures sur les bills ; Les bills continués de la dernière session présentés de nouveau, 16, 17.
8. Que les honoraires sur certains bills privés soient remboursés, 103, 143, 204, 215, 267, 269, 272.

## ORDRES PERMANENTS :

Comité des Ordres Permanents nommé, 2, 40, 60. Rapport (quorum), 69. Rapports relatifs à l'avis à donner quant à diverses pétitions, 69, 84, 100, 111, 117, 137, 143, 177, 200, 234. RAPPORTS SPÉCIAUX sur certaines pétitions,—Qu'aucun avis n'a été donné, 84, 101, 111, 177.—Que l'avis est insuffisant, 84.—Que l'avis n'est pas conforme aux choses mentionnées dans la pétition, 69, 84, 101.—Que l'on se dispense de l'avis dans un certain cas, 234.—Recommandant la suspension de la règle relative à l'avis quant à certaines pétitions, 84, 200.—Que certaines pétitions ne sont pas de nature à exiger la publication d'aucun avis, 69, 84, 101, 111, 143.

## ORDRES DU JOUR :

1. Préséance des mesures du gouvernement les jeudis à 7½ heures, P. M., 85.—Aussi à 3 heures, 144.
2. Préséance des bills privés les samedis, 178.
3. Certains ordres déchargés, 173, 211, 258, 263.

OTONABEE, RIVIÈRE :—Pétition, éclose à la tête du lac sur cette rivière, 142.

OTTAWA, (CITÉ D') :

1. *Eglise du Christ* :—Pétition (permission d'hypothéquer les terres de cette église au montant de \$3,000 pour achever le presbytère), 94. Avis, 101. Bill, 102. Renvoyé à un comité, 174. Rapporté, 196. Passé, 209. Par le conseil, 238. S. R., 274. (29 Vic., chap. 99.)

2. *Chemin de Fer à Passagers* :—Demande d'une charte, 43. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé à un comité, 86. Rapporté, 111. Passé, 196. Par le conseil avec des amendements ; Amendements adoptés, 216. Entrée dans les journaux relative à l'adoption des dits amendements, lue ; Les dites procédures déclarées nulles ; Message au conseil pour l'en informer, 267. Bill renvoyé du conseil, 269. Amendements reconsidérés et modifiés ; Adoptés tels qu'amendés, 270. Honoraire remboursé, 272.

3. *Institut Canadien Français* :—Demande d'une charte, 142. Avis ; Bill, 148. Renvoyé à un comité, 175. Rapporté, 178. En comité général, 208. Passé, 255. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 97.)

4. *Compagnie du Gaz* :—Pétition de la compagnie des consommateurs de gaz de Bytown, demandant un acte pour confirmer, amender et étendre ses pouvoirs et changer son nom en celui de la compagnie du gaz d'Ottawa, 73. (29 Vic., chap. 88.)

*Edifices Publics*—Voir *Adresses*, 32.

5. *Club Rideau* :—Demande d'une charte ; Avis ; Bill, 103. Renvoyé à un comité, 176. Rapporté, 196. En comité général, 221. Passé, 235. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 98.)

OTTAWA (COMTÉ D') :—Pétition pour la division de ce comté pour les fins d'enregistrement, etc., 94, 217, Avis, 101.

OTTAWA, RIVIÈRE :—Résolutions proposées (communication par eau reliant le St. Laurent au lac Huron), 226. Ordre pour considération ultérieure déchargé, 263.

## PARLEMENT PROVINCIAL :

1. Bill pour amender l'acte contenant des dispositions spéciales concernant les deux chambres (de l'hon. M. Dorion), 31. Motion pour la seconde lecture ; Amendement, adopté, 75.

2. Bill pour amender ditto ditto. (du conseil), 66. Lu une seconde fois, 89. Passé, 91. S. R., 273. (29 Vic., chap. 1.)

PAROISSES, ERECTION DES :

1. Bill, 106. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 181.

2. Pétition demandant l'abrogation du chap. 18 des Statuts Refondus du Bas-Canada, quant aux terres tenues en franc et commun socage :—Compton, 99.

PARTAGE, ACTE DE :—Voir *Adresses*, 34.

PECHERIES :

1. Bill (destruction du petit poisson), 30. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 179.

2. Bill (de M. Biggar), 30. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 179.

3. Pétition demandant que le Bill précédent ne devienne pas loi :—Essex, 100.

PECHERIES—*Suite.*

4. Bill (de M. Dufresne), 31. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 264.

5. Bill (du Conseil), 149. En comité général, 223. Rapporté, 245. Passé, 217, 272. S. R., 275. (29 Vic., chap. 11).

6. Pétitions (exemption des Lacs Huron et Supérieur de l'opération d'une certaine clause du Bill pour la protection des pêcheries, 73, 177.

7. Pétition demandant des amendements à l'Acte des pêcheries du Haut-Canada : Grey, 91.

8. Pétition du Conseil municipal d'Essex (règlement des pêcheries dans la rivière Détroit, 100.

Voir *Documents*, 22.

PEEL :—Pétition (séparation de ce comté d'avec celui d'York), 116. Avis, 134.

Voir *York, Chemins d'*.

PEINE DE MORT :—Bill, 37. En comité général, 85, 112. Rapporté, 149. Passé, 152. Par le conseil, 228. S. R., 274. (29 Vic., chap. 13).

PENSIONNAIRES :—Bill relatif à leur emploi comme police locaux, 126. Ordre déchargé, 264.

PERTH (COMTÉ DE) :—Pétition demandant un acte pour consolider la dette de ce comté, 177. Avis, 200. Bill, 203. Ordre déchargé, 258.

PETERBOROUGH (VILLE DE) :—Pétition (consolidation de la dette de cette ville), 44. Avis, 84.

## PETERBOROUGH ET DU LAC CHEMONG, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition relative à l'achèvement de ce chemin, 142. Avis, 177.

2. Pétition (règlement des affaires de la compagnie par la cour de chancellerie), 151.

PETITCLERC, CHARLES :—Sa Pétition, 247.

## PÉTITIONS :

1. Reques et lucs de suite (règle suspendue), 97, 99, 104, 112.

2. Pétition d'une session antérieure renvoyée à un comité, 40.

## PILOTES :

1. Bill pour amender l'acte à l'effet d'incorporer les pilotes pour le havre de Québec et au dessus ; Lu deux fois, 27. Renvoyé à un comité, 61. (*Pas rapporté*). Honoraire remboursé, 269.

2. Pétition contre le Bill :—Chambre de commerce de Montréal, 116.

## POIDS ET MESURES :

1. Bill, 32. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 87. Rapporté, 106. En comité général, 121. Passé, 158.

2. Pétitions demandant que les poids d'écalon fixés par le chap. 63 des Stat. Ref. du Canada soient déclarés être les seuls poids légaux :—St. Valentin, 105. Ste. Marguerite de Blairfindie, 116.

PONT INTERNATIONAL :—Voir *Ponts*, 3.

PONTS :—Pétitions relatives à certains ponts, *savoir* :

1. De la *Rivière des Prairies*, 117.
2. De la *Rivière Godfray*, 43.
3. *International*, 105. Avis, 131. Bill du Conseil, 128. Lu, 137. Renvoyé à un comité, 174. Rapporté, 198. En comité général, 210. Passé, 220. S. R., 274. (29 Vic., chap. 85.)
4. De la *Rivière Jacques-Cartier*, 43.
5. De la *Rivière St. Charles* (pétition de W. J. Bickell), 78. Avis, 84. Pétition en faveur, 212. Bill, 95. Lu une seconde fois, 107. Renvoyé à un comité, 162. Rapporté, 203. Passé, 256. Honoraire remis, 272.
6. La Chambre décide de se former en comité (péages), 108.
7. Pétitions contre le Bill, 151, 177.

POPE, R. :—Voir *Documents*, 40. *Adresses*, 33.

PORT COLBORNE :—Pétition pour l'agrandissement du havre, 68.

PORTS FRANCS :—Voir *Documents*, 23. *Adresses*, 17.

POSTE :—Voir *Documents*, 41, 42, 48, 49. *Adresses*, 35—37.

POURSUITES AU NOM DE LA COURONNE :—Voir *Adresses*, 12.

PRISONS, RAPPORT DES INSPECTEURS DES :—Voir *Documents*, 43.

PRIVILÈGES :—Comité des privilèges et élections nommé, 2, 40, 60. Procédures et témoignages dans l'affaire de l'élection de St. Hyacinthe renvoyés à ce comité, 168. Rapport, 213. Adopté, 237.

PROCÉDURE EN LOI COMMUNE :

1. Bill (de M. J. H. Cameron), 32. Renvoyé à un comité, 122. D'autres bills renvoyés au même comité, 122, 123. (Voir *infra*, 2. *Débiteurs de la Couronne*, 1, 2.) Le Bill des débiteurs de la couronne rapporté avec des amendements; Réimprimé, 143.

2. Bill (de M. M. C. Cameron), 64. Renvoyé à un comité, 123.

PROCEUREURS :

1. Bill y relatif (Haut-Canada), 35. Ordre déchargé, 180.
  2. Bill (du conseil), 157. Lu, 158. Passé, 269. S. R., 275. (29 Vic., chap. 29.)
- PROPRIÉTÉ ET FIDÉICOMMIS :—Bill (H. C.), 37. Renvoyé à un comité, 112. Rapporté, 178. Passé, 221. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 28.)
- PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE, DROIT DE :—Bill, 33. Renvoyé à un comité, 91. Rapporté, 133. Passé, 260. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 45.)

## QUÉBEC (CITE DE):

1. Bill pour refondre et amender les actes d'incorporation de la cité ; Lu deux fois, 27. Renvoyé à un comité, 61. Rapporté (*infra*, 2.) ; Réimprimé, 134. En comité général, 197. Rapporté, 204. De nouveau en comité général, 253. Passé, 255. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 57).
2. Bill (Aqueduc) ; Lu deux fois, 27. Renvoyé à un comité, 62. Voir *supra*, 1.
3. Pétition de la Caisse d'Economic Notre Dame de Québec pour se faire exempter de la taxe, 142.
4. Pétition contre les amendements proposés par le comité des Bills Privés au Bill précédent (*supra* 1), 177.
5. Pétition demandant que les affaires de la cité soient confiées aux soins d'une commission, 78.
6. Lecture des entrées dans les journaux de la chambre relatives à des pétitions semblables ; Motion ; Amendements, etc., 82.
7. Pétition de la Chambre de Commerce, demandant des amendements aux actes de la cité, 113.
8. *Caisse d'Economic de St. Roch* :—Bill pour la nomination de commissaires, 33. Renvoyé à un comité, 88. Rapporté, 125. Passé, 268. Par le Conseil, 272. S. R., 276. (29 Vic., chap. 77.)
9. *Prêt aux Incendiés* :—La Chambre décide de prendre ce sujet en considération en comité général, 138.
10. *Havre* :—Pétition (pont de glace), 177.
11. *Société Bienveillante des Irlandais Protestants* :—Demande d'une charte, 68. Avis, 84. Bill, 90. Renvoyé à un comité, 173.
12. *Hôpital Jeffery Hale* :—Demande d'une charte, 99. Avis, 111. Bill du Conseil, 119. Renvoyé à un comité spécial, 174. Rapporté, 178. En comité général ; Passé, 207, 229. S. R., 273. (29 Vic. chap. 106.)
13. *Ecole du Dimanche Jeffery Hale* :—Demande d'une charte, 99. Avis, 111. Bill du Conseil, 119. Renvoyé à un comité, 174. Rapporté, 178. Passé, 207, 229. S. R., 273. (29 Vic., chap. 105.)

### Parcisse Notre-Dame :

14. Pétition (emprunt), 68. Avis, 111. Bill du Conseil, 157. Renvoyé à un comité, 176. Rapporté, 195. Passé, 221. S. R., 274. (29 Vic., chap. 104.)
15. Pétition (incorporation du curé), 117. Avis, 148. Bill du Conseil, 182, 183. Renvoyé à un comité, 211. Rapporté, 224. Passé, 243, 272. S. R., 274. (29 Vic., chap. 103.)
16. *Cour de Recorder* :—Bill, 26. Renvoyé à un comité, 61.

*Préposé à l'Engagement des Matelots* :—Voir *Documents*, 46. *Adresses*, 38.

QUEBEC (PAROISSE) :—Pétition demandant son érection en municipalité de comté, 105. Avis, 111.



QUÉBEC ET TROIS-RIVIÈRES :—Pétition demandant que l'association d'assurances mutuelles de ces diocèses soit autorisée à déplacer de Québec son bureau principal, 63. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé à un comité, 86. Rapporté, 125. En comité général, 149. Passé, 175. Par le conseil, 228. S. R., 274. (29 Vic., chap. 102.)

QUÉBEC, MAISON DE LA TRINITÉ DE :—Voir *Documents*, 47.

QUEEN'S COLLEGE (KINGSTON) :—Demande d'aide, 43.

## QUESTIONS :

1. Mise aux voix de chaque paragraphe d'une motion, 6.
2. Débats sur une question ajournés, 115.—Par l'ajournement de la chambre, 157, 237, 251.—Par M. l'Orateur laissant le fauteuil à 6 heures, 110, 126.
3. Amendement à un amendement, 82, 231, 252.
4. Motion retirée, 225.
5. Objection au vote d'un membre ; Décision de M. l'Orateur, 228.
6. Objection à la troisième lecture d'un bill qui a été amendé par le comité des chemins de fer, savoir : que les amendements auraient dû être renvoyés au comité des ordres permanents ; M. l'Orateur maintient cette objection ; Motion à l'effet de renvoyer les amendements au comité des ordres permanents rejetée, et Bill lu la troisième fois et passé, 242.
7. Objection au Bill d'excise, savoir : qu'il aurait dû prendre naissance dans un comité général ; M. l'Orateur décide le contraire, 243.

## QUESTIONS REJETÉES OU LAISSÉES DE CÔTÉ :

8. Pour ajourner du jeudi au lundi, 65.
9. Motion pour la seconde lecture d'un bill relatif aux élections mise de côté par une autre motion, 71.—Autre cas semblable, 75.
10. Pour renvoyer à un comité les pétitions pour la nomination d'une commission chargée de prendre soin des affaires de la cité de Québec ;—et une motion en amendement pour nommer un comité chargé de s'enquérir des affaires financières de la dite cité, 82.
11. Pour nommer un comité pour s'enquérir des causes de l'inondation du 12 avril 1865, 95.
12. Que le renouvellement du Traité de Réciprocité est un objet de la plus grande importance, etc., Motion en amendement à une question de subsides, rejetée, 97.
13. Pour la nomination d'un comité chargé de s'enquérir de la personne qui s'est servie du nom de Mr. Dufresne d'Iberville pour transmettre un télégramme à J. B. Bourgeois, Ecuier, 136.
14. Que la chambre s'ajourne, 233.

**R**AMSAY :—Pétition demandant que la congrégation de l'église St. Andrew soit autorisée à vendre une partie du lot No. 15, 7<sup>e</sup> concession de Ramsay, 112. Avis, 117. Bill, 125. Renvoyé à un comité, 216. Rapporté, 235. Passé, 245. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 100.)

RATS-MUSQUÉS :—Voir *Chasse*, 2.

RÉCIPROCITÉ, TRAITÉ DE :—Pétition y relative :—*York et Peel*, 43.

RECIPROCITE, COMPAGNIE MINIÈRE DE :—Bill, 35. Ordre déchargé, 183.

RECTORERIES, TERRES DES :—Voir *Eglise d'Angleterre*.

REEVES :

1. Bill; En comité général, 20. Ordre rescindé; Bill renvoyé à un comité, 67, Voir *Terres*, 1. Autre Bill, 23. Voir *Terres*, 1.

2. Pétition contre tout changement à la loi relative à l'élection des Reeves :—Municipalité de Dalhousie, 133.

RENFREW :—Voir *Lanark*.

RÉSERVES DU CLERGÉ :—Voir *Adresses*, 10, 22. *Fonds d'Emprunt Municipal*.

RICHELIEU, COMPAGNIE DU :—Pétition demandant des amendements à son acte d'incorporation, 43. Avis, 69. Bill 71. Renvoyé à un comité, 81. Rapporté, 143. En comité général, 206. Passé, 219. Par le conseil, 238. S. R., 273. (29 Vic., chap. 87.)

RICHELIEU, HÔPITAL :—Demande d'aide, 94.

RIDEAU, CLUB :—Voir *Ottawa*, 5.

RIMOUSKI :—Bill (division du Bas-Canada en comtés quant aux comtés de Rimouski et Gaspé); Passé, 18. Par le conseil, 96. S. R., 273. (29 Vic., chap. 55.)

RIVIÈRE NOIRE :—Voir *Adresses*, 5.

ROUE À AUBES DE MANBY :—Pétition de W. B. D. Jones demandant une patente, 78. Avis, 84. Bill, 103. Renvoyé à un comité, 174.

ROUTES POSTALES :—Voir *Chemins*, 2.

ROXTON, BUREAU DE POSTE DES CHUTES DE :—Voir *Adresses*, 36. *Documents*, 42.

RUSSEL, GRACE :—Pétition de T. R. Johnston demandant à être nommé administrateur de la partie de la succession de Grace Russel qui est située dans le Haut-Canada, 68. Pétition d'Hector et Catharine Russel en faveur, 73. Avis, 84. Bill, 85. Renvoyé à un comité, 103. Préambule non prouvé, 162. Honoraire remis, 215.

ST. ALBANT, VOL DES BANQUES DE :—Voir *Documents*, 53. *Adresses*, 42.

ST. ANDRÉ D'ACTON :—Pétition demandant la nomination d'évaluateurs, etc., 105.

ST. CATHARINE, HÔPITAL GÉNÉRAL ET DE MARINE :—Demande d'une charte, 43. Avis, 69. Bill du conseil, 114. Renvoyé à un comité, 174. Rapporté, 177. Passé, 207, 229. S. R., 273. (29 Vic., chap. 107.)

ST. FLORE :—Pétition demandant que cette paroisse soit séparée du comté de Champlain et annexée à St. Maurice, 68. Avis, 101.

ST. GRÉGOIRE :—Pétition demandant l'incorporation des religieuses de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, 43. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé à un comité, 86. Rapporté, 101. En comité général, 106. Passé, 113. Par le conseil, 151, 152. S. R., 272. (29 Vic., chap. 112.)

- ST. LAURENT, INONDATION SUR LE :—Voir *Inondation*.
- ST. LAURENT, NAVIGATION DU :—Voir *Montréal*, 6, 7.
- ST. LAURENT ET WELLAND, CANAUX DU :—Motion pour l'agrandissement de ces canaux, rejetée, 97.
- ST. MARY :—Pétition (émission de débentures pour \$30,000, 117. Avis, 134. Bill, 137. Renvoyé à un comité, 175. Rapporté, 214. Passé, 256. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 70.
- ST. ROCH, BANQUE D'ÉPARGNES DE :—Voir *Québec*, 8.
- ST. THEODORE D'ACTON :—Pétition pour la nomination d'évaluateurs, 105.
- SAULT STE. MARIE :—Voir *Documents*, 23. *Adresses*, 3, 17.
- SAUVAGES :—Pétitions des sauvages Abénakis exposant qu'ils ont été dépossédés d'une partie de leurs terres, et demandant justice, 195.  
Voir *Liqueurs Spiritueuses*, 4, 6.
- SÉPULTURES :—Voir *Naissances*.
- SERVICE CIVIL :—Bill y relatif, 95. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 264.
- SERVITEURS :—Voir *Maîtres et Serviteurs*.
- SHERBROOKE, PRISON DE :—Voir *Adresses*, 43.
- SIMCOE (VILLE DE) :—Pétition du titulaire et des syndics de l'église de la Trinité relative à la vente de la partie nord du lot No. 2, 5e concession de Woodhouse, 94. Avis, 101. Bill, 102. Renvoyé à un comité, 173. Rapporté, 196. Passé, 208, 238. S. R., 274. (29 Vic. chap. 101.)
- SIMCOE, BANQUE DU COMTE DE :—Bill, 37. Renvoyé à un comité, 108.
- SMART, W. L. :—Bill pour se faire admettre comme avocat, 38. Renvoyé à un comité, 75. Rapporté, 134. En comité général, 203. Honoraire remis, 204.
- SOREL :—Voir *Inondation*.
- STATISTIQUES JUDICIAIRES :—Voir *Adresses*, 20.
- STATUTS REFONDUS :—Pétition de J. W. Hancock (souscription à un Index des Stat. Ref. du Canada), 142. Rapport du comité de la bibliothèque ; Adopté, 135.
- SUBSIDES :
1. Discours d'ouverture considéré ; Résolution à l'effet que des subsides soient accordés à Sa Majesté ; A considérer en comité général ; La partie du dit discours qui a trait aux subsides renvoyée au comité des subsides, 42. Considérée, 62. Rapport que des subsides soient accordés à Sa Majesté ; La Chambre en comité pour considérer les subsides à accorder, 74. Message avec les estimés renvoyés, etc., 81. La Chambre en comité, 90.—Rapporte une résolution ; Adoptée ; Motion que M. l'Orateur laisse maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité ; Amendement, rejeté ; La Chambre se forme en comité, 97, 138, 150, 153, 166, 168, 181, 183. Estimés supplémentaires renvoyés, etc., 152. Rapport ; Adopté, 184, 187, 188, 190, 215.

SUBSIDES—*Suite.*

2. La chambre décide de se former en comité des voies et moyens, 97. En comité, 115, 218. Rapport d'une résolution ; Adopté, 218. Bill présenté, 219. (Voir *Billets.*) Rapport de 4 résolutions ; Adopté, 237. Bill, 238. Voir *infra*, 3.

3. Bill des subsides, 237. Passé, 238. Par le conseil, 271. S. R., 276. (29 Vic. chap. 2.)

4. Résolutions des subsides rapportées et réception du rapport ajournée à un jour ultérieur, 90, 151, etc.—Voies et moyens, 218. Résolutions rapportées, et rapport reçu immédiatement,—Régulant des honoraires, 199.—Imposant des droits, 217.

SUJETS NATURALISÉS :—Comité nommé, 40.

SURINTENDANT DES INSPECTEURS DES BOIS :—Voir *Documents*, 55. *Adresses*, 46.

SYLVESTER, BOYD :—Bill en faveur des représentants de feu B. Sylvester ; Du conseil, 73, 74. Renvoyé à un comité, 81. Rapporté, 101. En comité général, 106. Rapporté, 144. Passé, 176. S. R., 273. (29 Vic., chap. 115.)

**T**ABLEAUX DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION :—Voir *Documents*, 56.

TADOUSAC, HOTEL ET BAINS DE MER DE :

1. Bill pour amender la charte de la compagnie, 34. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 178.

2. Pétition de la compagnie à cet effet, 90. Avis, 100. Bill du conseil, 137. Renvoyé à un comité, 150. Rapporté, 162. Passé, 220, 235. S. R., 273. (29 Vic., chap. 93.)

TANNERIES DES ROLLANDS :—Pétition pour l'incorporation de l'Union St. Henri des Tanneries des Rollands, 41. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé à un comité, 93. Rapporté, 101. En comité général, 107. Passé, 113. Par le conseil, 149. S. R., 273. (29 Vic., chap. 111.)

TEMISCAMING ET DU LAC HURON, CHEMIN DE FER DE :—Pétition ; Bill, 37. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 178.

TEMISCOUATA, CHEMIN DE :—Voir *Documents*, 33.

TEMPLIERS, BONS :—Voir *Documents*, 24.

TENURE SEIGNEURIALE :—Bill, 36. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 250.

TERRES :

1. Bill (terres vendues prématurément pour taxes dans le Haut-Canada (de M. McConkey) ; Renvoyé à un comité, 21, 22. Membres ajoutés au comité, 83. Autres Bills renvoyés au comité, 22, 23, 25, 123. Voir *infra*, 2. *Cotisations*, 1. *Chevaux, voleurs de. Clôtures. Maisons de détention. Municipalités, Haut-Canada*, 1—7. *Reeves. Chemins, l. Colporteurs*). Toutes pétitions et papiers relatifs aux lois municipales et de cotisation renvoyées au dit comité, 77. *Premier rapport*, 124. *Second rapport*, 133. Voir *Municipalités, Haut-Canada*, 1.

2. Bill (perception plus prompte des taxes des non-résidents), (de M. Dickson) ; Renvoyé à un comité, 23, 24. Voir *supra*, 1.

3. Bill (annulation des patentes), 29. Ordre déchargé, 263.

TERRES—*Suite.*

4. Bill pour déclarer valides certaines ventes de terres dans le Haut-Canada (de M. J. S. Smith), 74. Renvoyé à un comité, 123. Rapporté, 133. En comité général, 259. Passé, 268. Par le conseil, 272. S. R., 275. (29 Vic., chap. 26).

5. Motion pour que la chambre se forme en comité au sujet des octrois gratuits de terres aux résidents et d'une réduction de 50 pour cent dans le prix des terres de la couronne, etc.; Débats ajournés par suite de l'ajournement de la chambre, 156. Ordre pour considération déchargé, 179.

6. Pétition pour un acte à l'effet de confirmer certaines ventes de terres pour taxes dans le Haut-Canada en 1850 :—De l'Hon. J. S. Macdonald, 43.

7. Pétition demandant des amendements à l'acte relatif à la perception des taxes sur les terres incultes dans le Haut-Canada :—Essex, 100.

Voir *Adresses*, 22. *Cotisations*.

TERRES DES ECOLES :—Voir *Adresses*, 22.

TERRES, COMPAGNIE ANGLO-AMERICAINE DES :—Pétitions demandant que les droits réclamés par la compagnie ne soient pas reconnus : Richmond, 105. Sherbrooke, 73.

TERRES INONDÉES :—Voir *Municipalités*, *Haut-Canada*, 4.

TERREBOIS :—Pétition demandant qu'une certaine partie de cette seigneurie soit annexée à la paroisse de St. Antoine, Témiscouata, 151, Avis, 177.

TILBURY EST :—Bill pour confirmer certains chemins latéraux dans ce township, etc., 102. Pétition de la municipalité demandant la passation du bill, 105. Avis, 111. Ordre déchargé, 115.

TIMBRE, DROITS DE :—Voir *Billets*.

TITRES DES IMMEUBLES :—Bill (Haut-Canada); En comité général, 20, 21. Rapporté, 112. Passé, 132. Par le conseil, 216. S. R., 274. (29 Vic. chap. 25.)

TORONTO (CITÉ DE) :

1. Pétition du maire, etc., demandant un acte pour légaliser certaines cotisations irrégulièrement imposées en 1857 et subséquemment, 116. Avis, 134. Bill du conseil, 182. Lu, 183. Renvoyé à un comité, 211. Rapporté, 224. En comité général, 257. Passé, 268, 272. S. R., 275. (29 Vic., chap. 68.)

2. Pétition demandant une augmentation de l'octroi annuel en faveur de l'Hospice de la Providence, 68.

TORONTO, GORE :—Pétition demandant un acte pour séparer le Gore de Toronto d'avec Peel, et l'annexer au comté d'York, 63.

TRANSACTIONS COMMERCIALES :—Bill pour les faciliter davantage; Du Conseil, 137. Lu 138. Renvoyé à un comité, 223. Rapporté, 234. Passé, 246. S. R., 274. (29 Vic. chap. 19.)

TRAVAUX PUBLICS :—Bill (travaux de défense de la province), 102. En comité général, 222. Passé, 243. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic. chap. 7.)

TRENTON :—Pétitions pour l'abolition de la corporation de ce village, 73, 90. Avis, 84.

TYENDINAGA :—Pétition demandant que la moitié Est de Tyendinaga soit érigée en un township séparé, et réuni à Lennox et Addington, 41. Avis, 69.

UNIVERSITÉ DE TORONTO :—Voir *Documents*, 57, 58. *Adresses*, 47.

USURE, LOIS D' :

1. Bill, 31. Motion pour la seconde lecture ; Amendement, rejeté ; Renvoyé à un comité, 76. Rapporté ; Réimprimé, 105. En comité général, 199. Amendé, 211. Rapporté ; Motion pour le renvoyer de nouveau en comité général, rejetée, 230. Autre motion semblable ; Amendements ; Motion principale adoptée ; Bill amendé en comité et rapporté, 231. Troisième lecture ordonnée, 234. Motion pour la troisième lecture ; Amendement ; Considération ultérieure de la question ajournée, 258.

2. Pétitions pour la passation d'un acte pour fixer le taux de l'intérêt à 7 pour cent : —Leeds et Grenville, 142. Norfolk, 63. Peterborough, 68. Stormont, Dundas et Glengarry, 73. Victoria, 41. Welland, 63, 78.

VENDEURS FRAUDULEUX :—Bill pour la punition des personnes qui vendent frauduleusement des produits, 29. Ordre déchargé, 122.

VICTORIA :—Pétition de la municipalité pour un Acte à l'effet de légaliser ses règlements No. 2, 5, 12 et 38, 78. Avis, 84. Bill, 85. Renvoyé à un comité, 107. Rapporté, 134. Passé, 197. Par le Conseil, 228. S. R., 273. (29 Vic., chap. 67.)

VILLAGES :—Voir *Villes*.

VILLES ET VILLAGES :—Bill (B. C.) ; Du conseil, 128. Lu, 138. Passé, 264. S. R., 274 : (29 Vic., chap. 51).

VOIES ET MOYENS :—Voir *Subsides*, 2.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS :—Devant être imprimés chaque jour, 2.

WALKEM, R. T. :—Sa pétition demandant à se faire admettre comme procureur et sollicitateur, 99. Avis, 111. Bill, 112. Renvoyé, etc., 174. Rapporté, 196. Passé, 209. Par le conseil, 238. S. R., 274. (29 Vic., chap. 119).

WATERLOO, ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE :—Pétition pour de plus amples pouvoirs, 73. Avis, 84. Bill, 85. Renvoyé à un comité, 103. Rapporté, 198. Passé, 210. Par le conseil, 238. S. R., 273. (29 Vic., chap. 92).

WATSON, MR. :—Voir *Adresses*, 37.

WAWANOSH :—Pétition demandant la division de ce township en deux municipalités, 104. Avis ; Bill, 111. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 178.

WELLAND, CANAL :—Voir *St. Laurent et Welland, Canaux du*.

WINDSOR ET DÉTROT, COMPAGNIE DE PASSAGE D'EAU DE :—Pétition demandant une charte, 78. Avis, 84. Bill, 85. Renvoyé à un comité, 173.

WINDSOR ET SANDWICH, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—Demande d'une charte, 78. Avis, 84. Bill, 85. Renvoyé à un comité, 173. Rapporté, 204. Passé, 256. Par le conseil, 271. S. R., 275. (29 Vic., chap. 84.)

WOOD, M. :—Voir *Documents*, 51. *Adresses*, 41.

YORK, CHEMINS D' :—Pétition pour décharger le comté de Peel de toute responsabilité à l'égard du prix payé pour ces chemins, 116. Avis, 134. Bill, 137. Renvoyé à un comité, 223. Rapporté, 235. Passé, 249. Par le conseil, 272. S. R., 276. (29 Vic., chap. 69.)

